00101775

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
TOWN HALL, BOMBAY-400 023.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 10 February, 2016

FABLES INÉDITES

DES

XIIe, XIIIe ET XIVe SIÈCLES,

ET

FABLES DE LA FONTAINE.

JEAN DE LA FONTAINE.

Peint Par Rigaud. *Gravé par L. J. Cathelin.*

FABLES INÉDITES

DES

XIIe, XIIIe ET XIVe SIÈCLES,

ET

FABLES DE LA FONTAINE

RAPPROCHÉES DE CELLES DE TOUS LES AUTEURS
QUI AVOIENT, AVANT LUI, TRAITÉ LES MÊMES SUJETS,

PRÉCÉDÉES

101775

D'UNE NOTICE SUR LES FABULISTES,

PAR A. C. M. ROBERT,
CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINTE-GENEVIÈVE,

Ornées d'un portrait de La Fontaine, de 90 gravures en taille-douce, et de 4 *Fac-simile*.

TOME PREMIER.

R Fa - 12

PARIS,

ÉTIENNE CABIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE LA HARPE, N° 50 *bis*.

1825.

F 398-A1
a-F/Fab
101775

A SON EXCELLENCE

MONSEIGNEUR

LE COMTE DE CORBIÈRE,

MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT

AU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.

MONSEIGNEUR,

Lorsque je présentai à votre Excellence les recherches que j'avois faites sur les Fables de La Fontaine, elle voulut bien reconnoître la persévérance et la bonne foi que j'avois apportées dans ce travail. Elle crut que la publication de ces anciens monuments des lettres françaises ne seroit pas inopportune dans un siècle souvent accusé d'ingratitude envers les créateurs de notre langue. Vos bons conseils, MONSEIGNEUR, *n'ont pas contribué moins puissamment que vos encouragements à la publication de cet ouvrage. En*

me permettant de le faire paroître sous vos auspices, vous lui donnez une approbation dont je sens tout le prix, et j'ose espérer que vous voudrez bien accueillir avec bonté le témoignage public de ma gratitude.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE EXCELLENCE,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

ROBERT.

AVIS

DU LIBRAIRE-ÉDITEUR.

Pour mettre le lecteur à portée d'embrasser d'un coup d'œil l'ensemble du travail et des matériaux qui enrichissent cette nouvelle édition des Fables de La Fontaine, je me bornerai à énumérer sommairement les principales améliorations et augmentations qui doivent la faire distinguer de toutes celles que l'on a publiées jusqu'à ce jour.

Elle renferme :

1°. Dans un Discours préliminaire très-étendu, sous le titre de *Notices sur les Fabulistes qui ont précédé La Fontaine*, l'exposition des circonstances qui ont donné naissance aux nombreuses recherches dont cette édition offre le résultat; quelques idées nouvelles sur le genre de l'apologue; des notices sur les Fabulistes anciens, principalement sur ceux qui étoient le moins connus; et des détails intéressants sur plusieurs Manuscrits, *non-seulement inédits*, mais presque entièrement ignorés.

2°. Des Conjectures raisonnées sur les sources où La Fontaine a puisé, sans doute, les sujets de ses Fables.

3°. A la suite de chaque fable de La Fontaine, une indication complète des Auteurs Grecs, Latins, Français, Italiens, Espagnols, Allemands, Anglais, Hollandais et Orientaux qui ont traité, avant le Fabuliste Français, les sujets que celui-ci employa par la suite. Ces indications excèdent 3000.

4°. La Liste des abréviations employées et des éditions consultées, pour les auteurs cités au nombre de plus de 300.

5°. *Cent quatre-vingt-cinq Fables inédites.* Les unes, et c'est le plus grand nombre d'entre elles, sont imprimées à la suite des Fables de La Fontaine dont le sujet est le même : les autres, qui servent à compléter la publication de plusieurs manuscrits précieux, sont réunies à la fin du tome II, sous le titre d'*Appendice*. De ces apologues, 141 en vers français et 35 en latin appartiennent aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles.

On a ajouté aux anciennes *Fables françaises inédites*, l'explication

des mots qui ne sont plus usités et qui, sans ce secours, seroient inintelligibles pour la plus grande partie des lecteurs.

6°. Des Gravures en taille-douce, au nombre de 94, savoir :

Un beau Portrait de La Fontaine.

Quatre-vingt-cinq Sujets de Fables, calqués avec une parfaite exactitude et gravés par un habile artiste sur les dessins d'un Manuscrit du XIVe siècle. Ces dessins sont d'une originalité piquante et d'une exécution remarquable pour l'époque à laquelle ils appartiennent : on a copié jusqu'aux dégradations que quelques-uns ont subies.

Cinq autres Sujets de Fables dont les dessins sont bien inférieurs aux précédents pour la composition et l'exécution, copiés sur deux différents Manuscrits du même temps, et dont la comparaison fera apprécier davantage la supériorité des premiers.

Enfin quatre *Fac simile :* écriture de La Fontaine; du duc de Bourgogne, élève de Fénélon, avec quelques notes de la main de ce dernier; quelques mots et la signature du duc Charles d'Orléans, père de Louis XII; et les 16 premiers vers du Manuscrit qui renferme les 85 dessins dont je viens de parler.

7°. Une Traduction nouvelle faite sur le texte grec, par M. le Dr E. PARISET, de la Lettre d'Hippocrate à Damagète, qui a fourni à La Fontaine le sujet de sa fable 168 : *Démocrite et les Abdéritains.*

8°. Une Notice bibliographique des principales éditions des Fables et des OEuvres de La Fontaine, remarquables par leur rareté, le travail des éditeurs ou le luxe typographique, rédigée par M. BARBIER, ancien Bibliothécaire.

9°. Enfin, on a ajouté un numérotage particulier aux 241 Fables de La Fontaine, dans leur ordre naturel pour faciliter les recherches; et en outre de la Table générale des matières de chaque volume, on a joint à la fin du tome II, d'autres Tables séparées pour les *Fables inédites* d'*Ysopet I*, *Ysopet-Avionnet*, et *Ysopet II;* ainsi qu'une dernière Table de toutes les Fables de La Fontaine par ordre alphabétique, non-seulement d'après leur désignations, mais encore sous les divers noms que peuvent présenter les inversions de chaque titre.

AVIS AU RELIEUR

POUR LE PLACEMENT DES 94 GRAVURES.

TOME PREMIER.

PORTRAIT de La Fontaine, en regard du titre.

Fac simile de l'écriture de La Fontaine. xlij

Fac simile de l'écriture du duc Charles d'Orléans. „ xciv

N° des Planches.			Pag.
1	YSOPET I,	fab. XV. Du Renard et du Corbel.	9
2	—	fab. XXXIX. De la Raine et du Buef.	14
3	—	fab. XLII. D'un biau Cheval et de l'Asne pel.	17
4	—	fab. LI. Du Loup qui se veult accompaignier au Chien.	26
5	—	fab. VI. Comment la Brebis et la Chièvre et Genice et le Lion s'entr'accompagnerent.	34
6	—	fab. XXV. De l'Arondelle et des autres Oisiaux.	42
7	—	fab. XII. De la Souris de bonne Ville et de celle de Vilaige.	53
8	—	fab. II. Du Loup qui mist sus à l'Aigniel qui troubloit le Ruissel.	58
8 *bis.*	YSOPET II.	fab. X. Comment le Leu mist sus à l'Aigniel qu'il avoit troublé le Ruissel, porce qu'il le voloit manger.	60
9	YSOPET I,	fab. XXXIII. Du Renart et de la Segogne.	76
10	—	fab. I. Du Coc et de l'Esmeraude.	82
11	YSOPET-AV.	fab. IX. Du biau Chene qui ne se vouloit flechir contre le Vent.	91
12	—	fab. XI. Du Sapin et du Bisson.	93
13	YSOPET I,	fab. XLII. Des Souris qui firent concille contre le Chat.	100
14	—	fab. XXXVII. Du Singe, du Renart et du Lievre.	103
15	—	fab. XLV. De la Bataille des Bestes et des Oysiaux.	110
16	—	fab. IX. De deux Chienhez.	116
17	—	fab. XVIII. Du Lyon et de la Souris.	131

18 — fab. XXVIII. Des Lievres qui s'enfuioient. 140
19 — fab. LII. Des Contens du Ventre et des Membres. 171
19 *bis.* Ysopet II, fab. XXXVI. Le Débat du Ventre et des Membres du Corps. 174
20 Ysopet I, fab. XIX. Des Raines qui voudrent avoir Roy. 182
21 — fab. VIII. Comment la Grue garist le Loup. 195
22 — fab. XLIX. De la Bataille des Loups contre les Brebis. 202
23 — fab. XVI. Du Lion qui cheï en vieillesce. 208
24 — fab. XXXVI. De la Mouche et du Fremi. 226
25 — fab. XVII. De l'Asne et du Chien. 234
26 — fab. XXXIV. Du Corbiau qui se para de plumes du Paon. 251
27 — fab. III. De la Grenoille qui conchie la Souris. 259
28 — fab. XLIII. Du Renart et du Loup. 267
29 — fab. LX. Du Loup qui trouva une Teste paincte. 275
30 — fab. XXIX. De la Chievre et du Loup. 278
31 Ysopet-Av. fab. I. De la Norrice qui deceut le Loup de sa parole. 283
32 — fab. X. Des iiij Toriaux que le Lion deceut pour ce qui les fist dessembler. 289
33 Ysopet I, fab. LV. Du Cerf qui issi du Bois se cuida sauver cheux un Vilain. 297
34 Ysopet-Av. fab. XII. Du Pechieur Poisson prenant. 310
35 Ysopet I, fab. XLI Du Cheval qui mata le Lion. 319
35 *bis.* Ysopet II, fab. XXIII. Comment i Cheval feri un Lyon du pied desrieres, si qu'il l'a afronté. 322
36 Ysopet I, fab. XXIII. De la Terre qui enfanta une Souris. 327
37 — fab. XLVIII. D'un Serpent qui rungoit au dens une Lime. 338
37 *bis.* Renart le contrefait. 348
38 Ysopet-Av. fab. VII. Du Singe qui disoit que ces Singios estoient li plus biaux. 352
39 — fab. IV. De ij Compaignons que l'Ours fist dessambler. 357

TOME SECOND.

N° des Planches.			Pag.
40	Ysopet-Av.	fab. III. De la Comparaison et Contens du Soleil et du Vent de bise.	6
41	Ysopet I,	fab. LXIII. Du Coc et de la Souris.	12
42	—	XLIV. Du Cerf morant de soif.	19
43	—	fab. VII. D'une Femme qui se maria a un Larron.	28
44	—	fab. X. Du Vilain qui heberja le Serpent.	33
45	—	fab. XLVI. Du Rossinol et de l'Ostoir.	38
46	—	fab. LXI. L'Esprevier et le Coulon.	42
47	—	fab. V. Du Chien qui passoit l'ieaue et tenoit une piece de Fourmage.	50
48	—	fab. XXI. Des Colons et de l'Escoufle.	83
49	—	fab. XXXV. D'un Muletier et d'une Mule.	86
50	Ysopet-Av.	fab. VI. Du Vilain qui trouva le Trésor en sa terre.	102
51	Ysopet I,	fab. XI. L'Asne qui salue le Sanglier.	148
52	—	fab. LVI. De l'Ostoir et du Chapon.	165
53	Ysopet-Av.	fab. XVIII. De Renart et de la Oürse,	202
54	Ysopet I,	fab. XXX. Du Vilain qui norrit le Serpent.	272
55	*Fac simile*	d'un Thème du duc de Bourgogne.	329
56	Ysopet-Av.	fab. II. De l'Ecrevisce qui aprenoit son Filz a aler.	342
57	Ysopet I,	fab. L. Du Bois et de la Coignie.	362
57 *bis*.	Renart le contrefait.		365
58	Ysopet I,	Frontispice. L'Auteur, à genoux, offre son livre à la sainte Vierge.	445
59	*Fac simile*	des premiers vers du Manuscrit.	447
60	—	fab. IV. Le Plet du Chien et de la Brebis.	449
61	—	fab. XIII. De l'Aigle et de Renart.	451
62	—	fab. XIV. De l'Aigle et de la Limace.	453
63	—	fab. XX. Du Loup et de la Truie.	455
64	—	fab. XXII. Du Chien et du Larron.	457
65	—	fab. XXIV. Du Filz a l'Ecoufle qui estoit malades.	459
66	—	fab. XXVI. Du Loup et de l'Aigniau.	461
67	—	fab. XXII. Du Chien qui chei en vieillesce.	463

68	—	fab. XXXI. Du Cerf, de la Brebis et du Loup.	465
69	—	fab. XXXII. De la Mouche et du Preudomme.	467
70	—	fab. XXXVIII. Du Predomme et de la Belette.	469
71	—	fab. XL. Du Pastour qui osta l'espine du pié au Lion.	471
72	—	fab. XLVII. Du Loup et du Mouton.	474
73	—	fab. LIII. Du Singe et du Renart qui li pria que li donast de queue.	476
74	—	fab. LIV. D'un Marchant et de son Asne.	478
75	—	fab. LVII. Du Loup et du Pastour et du Chien.	480
76	—	fab. LVIII. Du Bouteiller et du Juif.	482
77	—	fab. LIX. De Gens de la cité d'Athenes.	485
78	—	fab. LXIV. De la Femme qui norrissoit sa Vache et el la commendoit chascun jour a un Saint.	487
79	Ysopet-Av.	fab. V. D'un Chevalier chauve.	505
80	—	fab. VIII. Du Paon et de la Grue.	507
81	—	fab. XIII. De ij Menestriers, l'un convoiteux et l'autre envieus.	509
82	—	fab. XIV. De l'Anfant qui conchia le Larron.	511
83	—	fab. XV. De la Cornille qui but l'eaue par son engin.	513
84	—	fab. XVI. Du Singe et de ses ij Singes.	514
85	—	fab. XVII. Du viel Buef et du juesne Touriau.	516
86	—	fab. XIX. D'un Menestrier envoyé de l'Espouse pour avoir une Robe d'un Chanoine de Troies.	518

ESSAI

SUR LES AUTEURS

DONT LES FABLES ONT PRÉCÉDÉ CELLES DE LA FONTAINE.

La Fontaine ne s'est pas donné pour l'inventeur des fables qui portent son nom; il les a intitulées : Fables choisies, mises en vers. Ce ne seroit donc pas vouloir lui ravir une partie de sa gloire que de chercher les sources où il a puisé : ce seroit même, en quelque sorte, accroître le mérite de son ouvrage, que de mettre ce qu'il a fait en parallèle avec ce qu'il a imité; mais en indiquant les auteurs qui, avant lui, avoient traité les sujets dont il s'est servi, mon intention n'a point été de les présenter comme ses modèles; mon dessein a été seulement de mettre le lecteur à portée de comparer aux chefs-d'œuvre de notre fabuliste, tout ce qui avoit été fait avant lui. On trouvera plus tard, il est vrai, quelques probabilités sur ceux de ses prédécesseurs auxquels il paroît avoir donné la préférence pour telle ou telle fable; mais ce sont de simples doutes que je soumets au jugement des érudits.

Parfois égalé dans le conte, souvent surpassé dans les autres genres de poésies auxquels il s'essaya, c'est seulement à ses fables que La Fontaine dut le surnom d'*Inimitable*, titre d'autant plus étonnant que donné exclusivement et d'un consentement unanime à un imitateur, chaque jour la postérité se plaît à confirmer le jugement qui le lui conféra presque de son vivant. Il fait sentir bien plus vivement encore à quelle hauteur désespérante, dans l'apologue, il est resté seul au-dessus de tous ceux qui l'ont suivi jusqu'à nos jours dans la même carrière.

Les plus illustres écrivains du siècle de Louis XIV furent

les amis du bon homme et leurs chefs-d'œuvre furent cruellement poursuivis par l'envie, qui parut ne pas oser attaquer les fables. Je parlerai cependant, par la suite, de quelques critiques de détail qu'elles essuyèrent; mais si, parmi tant d'admirateurs, il se trouva si peu de jaloux, c'est que La Fontaine a encore cela de particulier que de chacun de ses lecteurs il se fait un ami : Voltaire seul eut la prétention de vouloir résister à l'entraînement général. « Il m'a écrit à moi-« même, dit La Harpe dans sa *Correspondance littéraire*, en « parlant du poëte de Ferney, il m'a écrit qu'il ne pensoit pas « de La Fontaine autant de bien que nous, à beaucoup près ». Cependant, malgré une volonté bien prononcée de ne pas reconnoître les beautés du fabuliste, l'auteur de *Zaïre* fut quelquefois forcé de céder à l'admiration à laquelle il vouloit se soustraire, comme le prouve le fait suivant.

A son petit lever, entouré de littérateurs françois qui, presque seuls, y étoient admis, le roi de Prusse Frédéric II parloit des fables de La Fontaine avec cet enthousiasme bien senti que l'on ne peut feindre : Voltaire, dont on connoît la jalouse irascibilité, choqué de ces éloges qu'il trouvoit fort exagérés, s'oublia au point de dire, que si l'on examinoit de sang-froid ces fables si vantées, il ne s'en trouveroit peut-être pas une qui fût à l'abri de la critique même la plus indulgente. Le monarque défia le poëte de prouver ce qu'il venoit d'avancer. Honteux de revenir sur ses pas, celui-ci accepte le défi, et le lendemain, à la même heure, devant les mêmes personnes, il trouve un superbe exemplaire des fables que le prince avoit fait placer sur sa propre table. « Je n'irai « pas, dit-il, chercher la plus mauvaise; j'ouvre le livre au « hasard ». Il lit la première qui se présente, et n'ose la blâmer. Avec l'opiniâtreté d'un enfant gâté, sa main tremblante agite les feuillets du recueil; il en lit une seconde, puis une autre, une quatrième enfin : chacune, malgré lui, le séduit à son tour, et cédant à son impatience, il fait voler l'ouvrage dans le cabinet, en s'écriant : « Ce livre n'est qu'un ramas de chefs-« d'œuvre »! Le prince enchanté du triomphe de son auteur favori, pardonna au vaincu l'irrévérence de son procédé.

Si Voltaire, en réparation de son injustice, eût été condamné à lire les divers apologues écrits avant La Fontaine sur les mêmes sujets qui venoient de lui arracher cette singulière alliance de mots, avec quelles délices ne seroit-il pas arrivé à ces charmantes fables qu'il vouloit dénigrer. Loin donc de nuire à la réputation de notre auteur, les recherches que je présente ne pourroient que l'augmenter, si la chose étoit possible; elles avoient d'ailleurs été commencées par de sincères admirateurs du poëte de la Champagne.

M. de Foncemagne [1] tenoit de madame Pons de Saint-Maurice [2] une note des fables antérieures à celles que La Fontaine avoit publiées : il la remit au savant Grosley [3] de Troyes : celui-ci, zélé pour la gloire de la Champagne [4] et passionné pour l'homme à qui cette province doit sa plus grande illustration, résolut d'accroître le nombre des indications qu'il avoit reçues : il fut aidé dans ce travail par M. Adry, son ami, dont toute la vie fut consacrée à des études sur la fable et les fabulistes : malgré leurs soins, cette notice étoit bien peu considérable, lorsque M. Grosley la transmit à un homme non moins recommandable par ses qualités personnelles que par les grandes dignités dont il fut revêtu dans l'état. L'étendue de ses connoissances devoit faire espérer un prompt accroissement à cette collection : elle devint, en effet, si nom-

[1] M. de Foncemagne, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, né en 1694, mort en 1779.

[2] Cette dame, auparavant madame Mazade, avoit beaucoup de lecture, entendoit le grec, le latin et l'italien : elle préféroit sagement les plaisirs de l'étude à la gloire des succès littéraires. (*Note de M. le cardinal de Loménie.*)

[3] P. Grosley, homme probe, patriote éclairé, connu par le tableau de Londres, par des observations spirituelles sur l'Italie, etc., accrut autant par son érudition que par son dévouement à ses princes légitimes, la gloire d'une ville que les frères Pithou avoient également illustrée sous ces deux rapports.

[4] J'appellerai, par la suite, de l'injustice avec laquelle les poëtes de la langue d'oil ont été sacrifiés aux troubadours du midi de la France, lorsque ceux-ci ne sont pourtant àux autres que ce qu'un peintre de genre est à un peintre d'histoire : j'espère que l'on me permettra de dire à présent un mot, sur la bonhomie endémique aux habitants de la Champagne, qualité qui n'a pas cessé de s'allier chez eux à un mérite supérieur, et qui leur donna souvent une malice d'autant plus piquante qu'elle fut toujours exempte de fiel. Trente ans après la mort de La Fontaine, à vingt lieues de sa ville natale,

breuse que l'on crut terminées des recherches qui ne forment que la plus petite partie de celles dont j'offre aujourd'hui le résultat.

En 1795, cette collection fut connue, dans l'état où elle étoit, par les leçons de M. Sélis au collége de France. Dès lors j'en avois reconnu l'imperfection, que mon père s'efforçoit de diminuer en en remplissant les nombreuses lacunes: de mon côté, heureux de consacrer à la culture des lettres le peu de loisir que laisse l'étude des sciences exactes, j'ajoutois quelques matériaux à ce dépôt formé par les hommes illustres qui s'en étoient occupés.

Devenu possesseur du fruit de leurs nombreux travaux, je crus devoir consulter plusieurs littérateurs distingués, sur les moyens de rendre utiles au monde savant les richesses renfermées dans les manuscrits que j'avois entre les mains. Tous me conseilloient de les publier; mais tous s'accordoient sur la nécessité de rendre cette collection aussi complète qu'il seroit en mon pouvoir de le faire. Ils ne me recommandèrent pas moins d'en éloigner tout ce que j'y trouverois de défectueux ou de superflu. Persuadé que le premier mérite d'un compilateur étoit une scrupuleuse fidélité, j'osai me charger d'une entreprise aussi longue que difficile; j'ai lu, j'ai relu plus d'une fois un grand nombre d'ouvrages; j'ai souvent

naquit P. Bayen. Dans une carrière toute différente, il montra la même simplicité, la même candeur, le même désintéressement que le fabuliste. A un génie aussi exact qu'élevé, il sut joindre et la bonhomie et l'innocente malignité de son compatriote; mais ce qui rapproche ces deux hommes si différents d'ailleurs, c'est une profonde connoissance des secrets du cœur humain. Dans des circonstances plus difficiles, il ne montra pas moins de fermeté que l'ami de Foucquet. L'étude des sciences physiques n'excluoit pas de son esprit l'érudition et un goût littéraire très-délicat. Sa conversation toujours utile, toujours agréable, laissoit à peine reconnoître le penseur profond : avec des mœurs pures, conteur non moins charmant, ses tableaux plus exacts n'avoient pas un coloris moins brillant, moins vrai. Peut-être oubliera-t-on, peut-être a-t-on oublié déjà les services qu'il rendit à la France, lors de la prise de Port-Mahon; et à Paris, qu'il enrichit par les bacs, les machines des maraichers, celle du port Saint-Nicolas, etc.; son style, habituellement pittoresque, ne s'adressoit qu'à l'oreille de l'amitié; mais ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre, peuvent-ils lire une fable de La Fontaine, sans se rappeler le bon homme de Châlons.

comparé les manuscrits entre eux et avec les imprimés; pour ces derniers, j'ai consulté les éditions les plus anciennes à côté des publications les plus récentes; enfin, autant que la chose m'a été possible, j'ai puisé aux sources mêmes qui m'ont été ouvertes largement par les bons et généreux offices de MM. les conservateurs et employés de la Bibliothèque du Roi [1] et des autres Bibliothéques publiques. Chargé, grâce à ces respectables gardiens de nos trésors littéraires, de nombreuses richesses, je n'ai pas tardé à sentir que cette abondance elle-même pouvoit devenir nuisible, et rendre stériles les travaux de ceux qui avoient commencé ces recherches et ceux que j'avois entrepris pour achever leur ouvrage. Je m'étois promis d'être utile, et je craignis de n'être qu'importun, en surchargeant la littérature d'une compilation indigeste dont le poids ne feroit qu'inspirer le dégoût pour ce genre d'érudition. Arrivé aux deux tiers de la vie, je sentois se joindre à l'amour que j'avois toujours eu pour le Bon Homme, le besoin de lui témoigner ma reconnoissance de toutes les jouissances, de toutes les consolations que je lui devois, depuis le moment où le développement de mes facultés intellectuelles m'avoit permis de confier à ma mémoire la première, et non la meilleure de ses fables. Je m'étois promis d'élever à sa gloire un modeste monument, et je me voyois réduit à ne lui offrir qu'un lourd amoncèlement de matériaux informes; je voulois tout dire, et je craignois de dire trop; je ne voyois aucun moyen d'échapper à cet embarras, lorsque j'eus le bonheur de rencontrer dans une protection éclairée, et de puissants encouragements pour la publication de mon travail, et, ce qui me semble bien plus précieux, d'utiles conseils qui me donnèrent le moyen, en publiant mes recherches, de les abréger sans en rien retrancher.

[1] Mon père avoit été, pendant vingt-cinq ans, attaché au département des imprimés de la Bibliothèque du Roi : l'estime qu'il s'étoit acquise par son dévouement au bien de cet établissement, l'amitié que l'on eut pour lui et qui embellit ses derniers jours, s'étendirent sans doute jusqu'à moi; mais, j'ose le dire, sans craindre d'être accusé d'ingratitude, tout autre à ma place, en témoignant seulement une vive envie de bien faire, auroit obtenu un accueil non moins favorable.

Mais il ne m'a pas semblé inutile de donner auparavant, sur les auteurs que j'ai cités, des notices que j'ai fort abrégées pour le plus grand nombre d'entre eux : j'ai donné un peu plus d'étendue à celles que j'ai consacrées aux auteurs les moins connus ou les moins bien connus : je vais même faire précéder cette partie de mes prolégomènes par une exposition simple et franche des principes qui m'ont guidé dans le choix des fables que j'indique. Il seroit impossible de rendre un compte détaillé des motifs qui m'ont déterminé à choisir ou à rejeter chacune d'elles : je me bornerai à justifier en général les préférences que j'ai données aux unes, les exclusions qui ont été le partage des autres.

M'arrêter à une bonne définition de la fable, examiner ce qui la sépare exactement de plusieurs autres genres voisins, faciles à confondre avec elle, reconnoître les règles de cette branche de la littérature, voilà les premiers objets qui se présentèrent à mon étude lorsque je voulus coordonner les nombreux matériaux que j'avois ramassés de toutes parts : je n'obtins pas de ce travail des résultats bien satisfaisants. Les définitions, en effet, les règles ne peuvent être que le résultat des méditations des autres hommes sur les créations du génie : la poétique, la rhétorique d'Aristote, sont postérieures aux chefs-d'œuvre d'Homère, de Sophocle, d'Euripide, etc. C'est aussi plusieurs siècles après Ésope qu'Aphtone nous présente cette définition pour la fable : « L'apologue, dit-il, est « un discours imaginé pour représenter la vérité par de cer- « taines images. » Quel sens pouvons-nous trouver dans ces expressions ? elles sont vagues et n'offrent rien de satisfaisant à l'esprit : on se contenteroit plutôt de ce que dit Phèdre dans le petit nombre de vers qui précèdent son recueil : il se propose d'amuser en même temps et d'instruire ; mais c'est une loi commune à tous les genres de littérature ; c'est le but vers lequel doivent se diriger tous les hommes qui écrivent pour leurs semblables : réunir l'agréable à l'utile n'est-il pas le précepte si connu d'Horace, qui le prescrit à tous les écrivains, de quelque nature que soient leurs ouvrages ?

Ce fut après La Fontaine que parurent un grand nombre de définitions pour la fable, qu'il venoit, pour ainsi dire, de créer de nouveau. On eut successivement celles de La Motte-Houdart, de Richer, de Batteux, de Breitinger, etc. Un des écrivains les plus remarquables de l'Allemagne, Lessing, auquel nous devons des fables très-ingénieuses, discuta le mérite de chacune de ces définitions, et n'eut pas de peine à prouver qu'aucune d'elles ne pouvoit être admise : il mit leurs défauts en évidence ; mais celle qu'il proposa en est-elle exempte ? Je la rapporte ici pour montrer combien il est difficile d'établir des principes généraux. La voici : « Lorsque « l'on ramène une proposition morale générale à un événe- « ment particulier, que l'on donne la réalité à cet événement, « et que l'on en fait une histoire dans laquelle on reconnoît « intuitivement la proposition générale, cette fiction s'appelle « une fable. »

Je crois que beaucoup de personnes penseront avec moi que le manque de précision n'est pas le seul défaut de cette définition, énoncée d'ailleurs en termes qui tiennent un peu trop du langage de l'école.

Tant d'essais malheureux ne doivent pas beaucoup encourager à en tenter de nouveaux : le nom de *petite comédie*, donné à l'apologue par les Latins me semble en dire plus que toutes les définitions proposées, et nous rappelle ce que La Fontaine nous dit de son ouvrage, dont il fait

Une ample comédie à cent actes divers.

Ne pourroit-on pas, en effet, regarder la fable comme la réunion du poëme épique et du poëme dramatique réduits aux plus petites dimensions : c'est, pour ainsi dire, l'épopée en miniature.

Si aucune des définitions proposées pour la fable ne nous a paru convenable, nous n'aurions pas moins de peine à en rechercher pour le conte, l'allégorie, la comparaison, etc. Aristote, dans sa rhétorique, distingue deux sortes d'exemples : dans les uns on rapporte des faits véritables, tandis que dans les autres ils sont feints et imaginés pour la circons-

tance : il admet deux espèces de ces derniers, savoir, la fable et la parabole : celle-ci, suivant lui, ne diffère de l'autre que parce qu'elle est précédée du mot *comme*, et ainsi, au dire d'Aristote, la parabole n'est qu'une comparaison, et la comparaison diffère très-peu de l'apologue : aussi n'ai-je pas hésité à citer à la fable 94, *les Médecins*, cette comparaison employée par Démosthènes dans sa harangue *pour la couronne :* « Semblable à un médecin qui, dans ses visites, ne « montreroit, n'indiqueroit à ses malades aucun remède « propre à les guérir, et qui ensuite, lorsque l'un d'eux vien- « droit à mourir, le suivroit jusqu'au tombeau, et diroit : Si « cet homme avoit employé tel ou tel remède, il ne seroit « pas mort. »

Il me semble encore plus difficile d'établir des différences bien marquées entre le conte et l'apologue. *L'Avare qui a perdu son trésor; le Vieillard et les trois jeunes Hommes; le Paysan du Danube,* sont de véritables contes sous le nom de fables. *Les Dieux voulant instruire un fils de Jupiter* est une véritable allégorie. La fable 240, *Daphnis et Alcimadure*, est une idylle imitée de la vingt-troisième de Théocrite, ou plutôt de la version que Gilbert Cousin en avoit placée parmi les apologues latins qu'il nous donne comme traduits d'Ésope.

On voit que La Fontaine a réuni sous le nom de fables tous ces genres de poésies si difficiles à distinguer par des caractères positifs. Après lui, les fabulistes ont tous fait précéder leurs recueils d'une poétique particulière; mais ils paroissent l'avoir composée après leurs fables; et par conséquent celles-ci se trouvent parfaitement d'accord avec elle.

On a voulu quelquefois regarder la brièveté comme un des caractères de la fable; mais on ne sera pas moins embarrassé quand on voudra déterminer l'étendue convenable à ces narrations : ce qui plaît n'est jamais long; et qui ne préfèreroit pas les quatre-vingts vers que Lafontaine a consacrés à son apologue 43, *le Meunier, son Fils et l'Ane*, aux vingt-huit mots latins dans lesquels Caramuel a resserré, j'ai presque dit, étranglé le même sujet. De nos jours, un écrivain français s'est amusé à traiter cette fable avec une brièveté égale,

relativement à la prolixité de notre langue; mais, quoique ce ne fût qu'un jeu d'esprit, une espèce de tour de force, il avoit trop d'esprit, trop de goût, pour pousser le laconisme jusqu'à la sécheresse, et l'on retrouvera, je crois, malgré leur précision, la couleur du Bon Homme dans les huit vers que je rapporte ici :

Certain meunier et son fils, couple rustre,
S'en alloient vendre au marché leur baudet.
Pour l'épargner, ils le portent en lustre :
Chaque passant lance son quolibet.
Lors le fils monte, on se moque du père :
Puis c'est le père, on plaint le pauvre fils :
Ils vont en croupe, on plaint l'âne : que faire ?
Ils vont à pied : tous les deux sont honnis.

C'est encore Aphtone qui, le premier, a imaginé d'établir des divisions parmi les fables, suivant les personnages qui y jouent un rôle : il en a admis trois espèces : la fable rationnelle n'a que des hommes pour acteurs : telle est celle de *l'Enfant et du Maître d'école*; dans la fable morale, l'action se passe entre des êtres dépourvus de raison, mais auxquels on prête les mœurs et le langage des hommes, comme nous le voyons dans *le Loup et l'Agneau*, dans *le Chêne et le Roseau*; enfin *l'Homme et la Couleuvre* est un exemple de la fable mixte, où l'on introduit des êtres raisonnables et d'autres qui sont dépourvus de la faculté de raisonner. Lessing, en adoptant les divisions du rhéteur grec, en a beaucoup étendu le nombre; il leur a donné des noms tant soit peu barbares, quoique tirés du grec : je crois inutile de les énumérer; je me bornerai à dire quelques mots d'une autre division qui est tout entière à lui. Il distingue les fables en simples et en composées : La fable est simple, dit-il, lorsque l'on expose l'aventure feinte de manière que l'on puisse en déduire sans peine quelque vérité générale. Voici l'exemple qu'il en donne et qu'il a emprunté à Ésope : « On reprochoit à la lionne « qu'elle ne mettoit qu'un petit au monde : Oui, un seul, « répondit-elle; mais c'est un lion. » La fable, ajoute l'au-

teur allemand, devient composée lorsqu'à la narration fabuleuse on joint le récit d'un événement effectivement arrivé, ou du moins qui pouvoit arriver; ainsi nous en aurons une de ce genre, si à la précédente nous joignons ce conte qui auroit pu être une chose réelle : — « Je fais sept tragédies « dans un an, disoit à un poëte un rimeur enflé de vanité; « mais vous ? une en sept ans ! Oui, une seule, répondit le « poëte, mais c'est Athalie ». On voit par ce que je viens de dire d'après Lessing, que cet auteur entend par fable composée la réunion de deux fables, l'une morale, et l'autre rationnelle, comme on le voit dans *le Coq et la Perle* de La Fontaine; mais pourquoi deux fables morales, dont le sens moral seroit le même, ne seroient-elles pas assimilées aux autres ? La Fontaine nous en présenteroit de fréquents exemples, et quoiqu'en les offrant séparément, il en a réuni plusieurs par quelques vers : c'est ainsi que l'apologue 33, *le Lion et le Rat*, est intimement uni au suivant, *la Colombe et la Fourmis*.

Il est étonnant que Lessing n'ait rien dit d'une suite de fables qu'il a parfois réunies sous un seul titre, comme *la Dispute des Animaux pour la préséance*, en quatre fables; *l'Histoire d'un vieux Loup*, en sept fables. Jac. Regnier avoit ainsi fait dépendre une fable d'une autre, en disant au commencement de la seconde : « Vous vous rappelez d'avoir vu « le loup juge d'un différend, etc. »; les livres de Bidpaï et notre *Roman du Renard* ne sont-ils pas des recueils de fables réunies dans des cadres communs? Mais, en admettant des fables composées à la manière de Lessing, et même avec plus de latitude encore, nous devons bien nous garder de considérer avec la même indulgence la composition d'action dans une seule fable. Les règles qui devroient guider les écrivains dans ce genre de littérature ne sont peut-être pas plus exactement tracées que les définitions; mais on paroît cependant s'accorder unanimement sur l'unité d'action, la seule des trois unités prescrites aux poëtes dramatiques, que l'on puisse raisonnablement exiger des fabulistes : violer cette loi, pour ainsi dire unique, est donc une faute très-grave; et il a fallu ce charme inexprimable que l'on trouve dans les

récits de La Fontaine pour lui faire pardonner cette tache qui dépare trop souvent ses chefs-d'œuvre, comme on le voit dans sa fable *du Lion et du Moucheron :* aussi l'a-t-il bien senti lui-même, lorsqu'il a présenté deux moralités pour la double action qu'il y a mise : cependant il seroit à désirer que l'action fût tellement circonscrite qu'elle ne pût admettre l'application de plus d'un sens moral, et c'est ce que l'on remarque dans la plupart des apologues de notre auteur, où la moralité est parfois tellement évidente, qu'il n'a pas cru devoir l'exprimer; mais cette dernière condition est rarement possible; car les hommes voient souvent la même chose sous un point de vue tout à fait différent pour chacun d'eux. A cette première cause de divergence entre les fabulistes, il s'en joint beaucoup d'autres : les temps où ils vivoient, les lieux qu'ils habitoient, les mœurs et les croyances de leurs pays et de leurs siècles doivent avoir eu une influence très-marquée sur la composition de leurs apologues, lorsqu'ils se sont servis des mêmes sujets : le rang même qu'ils occupoient dans la société, la profession qu'ils exerçoient, doivent avoir aussi donné lieu à des variations très-remarquables entre les récits d'une même action, et surtout entre les moralités qu'ils ont pu y trouver. Par exemple, le sujet de l'admirable fable des *Animaux malades de la peste* nous est présenté à la fois par trois auteurs à peu près contemporains. Ce n'est qu'un canevas grossier, qui n'a pu arriver à l'état de perfection où il est que par le faire inimitable du Bon Homme. Ce sujet paroît appartenir au moyen âge, et son origine ne peut pas, ce me semble, remonter au-delà du quatorzième siècle. Nous n'avons pas de raisons suffisantes pour en assigner positivement l'invention à l'un des trois écrivains dont nous parlons, préférablement aux deux autres. Robert Holkot, moine anglais, qui mourut en 1349, a inséré ce récit dans ses leçons théologiques sur le livre de la Sagesse, de Salomon. Il soumet l'âne innocent à une rude discipline; et, s'adressant aux confesseurs, il les engage à ne pas avoir trop d'indulgence pour les hommes riches et puissants, ni trop de sévérité pour les pauvres. Hugues de Trimberg achevoit, dit-on, vers le com-

mencement du quatorzième siècle, le recueil d'apologues qu'il avoit nommé *le Coureur* (*der Renner*), parce qu'il le destinoit à courir partout. Il écrivoit pour les gens du monde, et il se plaint, à la fin de sa fable, de la complaisance avec laquelle les grands s'excusent mutuellement, tandis qu'ils ne pardonnent rien aux petits. Nous ignorons le nom du troisième auteur qui écrivoit en vers élégiaques avant 1343 : son poëme étoit une satyre contre la cour de Rome, si nous en jugeons par les vers qu'en publia Flaccus Illyricus (Francowitz), et la moralité qu'il tiroit de ce récit étoit dirigée dans ce sens. On retrouve ces mêmes différences dans les auteurs qui depuis nous ont transmis ce récit jusqu'à La Fontaine, et l'on peut remarquer qu'elles s'y font sentir en raison de leurs diverses professions.

Dans cet exemple nous n'avons pu observer qu'une légère diversité ; mais nous trouverons dans d'autres fables des changements bien plus considérables. Ésope et Phèdre, sans parler des autres, avoient traité le sujet de la fable 47 de La Fontaine, *le Renard et le Bouc*. Dans le récit du premier, le renard, tombé dans un puits, est interrogé par le bouc sur les qualités de l'eau près de laquelle il se trouve : il répond en en faisant l'éloge ; et, pressé par la soif, l'animal barbu s'empresse d'y descendre : c'est après s'être désaltéré qu'il reconnoît le danger de sa position. « Rasssure-toi, lui dit son « malin compère ; dresse tes pieds contre le mur, abaisse tes « cornes : je pourrai sortir par ce moyen, et une fois dehors, « je ne serai pas embarrassé pour te tirer d'ici. » Le bouc consent à tout : le renard, échappé au danger, insulte par ses railleries au malheur de celui qu'il entraîna dans le piége. Je ne vois pas bien quel peut être le but moral de cet apologue : voudroit-on nous mettre en garde contre les belles paroles qui peuvent nous engager dans un pas difficile ? Nous exhorteroit-on à profiter de l'imprudence d'un autre pour nous tirer d'embarras? et nous proposeroit-on de le railler ensuite ? Rien de semblable ne nous est indiqué par l'auteur grec, dont voici la moralité : « L'homme prudent, avant d'entreprendre une chose, doit examiner comment il pourra l'achever. » Cette

conclusion me semble ici tout à fait déplacée; elle me paroît plus convenable à la suite de cette autre fable d'Ésope, 19 de Coraï : « Deux grenouilles, forcées par la sécheresse d'aban-« donner leur pays natal, chemin faisant, rencontrent un « puits; elles alloient y descendre, lorsque l'une d'elles, plus « prudente, fait craindre à sa compagne qu'elles n'en puissent « plus sortir lorsqu'à son tour le puits aura été mis à sec par « la continuation des chaleurs. »

Phèdre, qui a retranché de la fable d'Ésope le détail des moyens dont le renard se sert pour se mettre hors du puits, et les railleries qu'il adresse ensuite à son compagnon, termine son récit par une moralité qui me semble bien plus convenable au sujet : « C'est, dit-il, toujours aux dépens d'un « autre que l'homme habile se tire de danger. »

La Fontaine a adopté le récit et la moralité d'Ésope; mais il sentoit trop bien le peu d'accord qui règne entre l'un et l'autre pour ne pas chercher à les mettre mieux en rapport : il a commencé par dépouiller le renard de son habileté ordinaire, et l'a fait descendre dans le puits avec aussi peu de prudence que son compagnon; il sauve en effet par là une partie des défauts que l'on peut trouver au choix de la moralité; mais il ne reste pas moins la très-grande faute de n'avoir pu l'appliquer qu'à la première partie de la narration, et la suite en demanderoit une seconde.

On sait que, pour venir jusqu'à nous, les fables d'Ésope ont beaucoup souffert de la part des mains souvent barbares par lesquelles elles ont dû passer, et c'est principalement dans les moralités que ces altérations se font sentir. Il faut donc s'étonner d'autant moins de l'incohérence qui, dans celle-ci, se trouve entre l'action et le sens moral, qu'à la suite d'une autre, *le Rossignol et l'Hirondelle*, on a placé, avec moins de bon sens encore, le conseil d'embrasser l'état monastique, avis fort étonnant de la part du fabuliste grec.

Souvent, avec une action fort différente, on voit des fables dirigées vers le même but moral : j'en ai déjà indiqué quelques-unes dont La Fontaine a si bien reconnu la ressemblance, qu'il les a placées à la suite les unes des autres, en les liant

même par quelques vers. *Le Chameau et les Bâtons flottant sur l'onde*, nous offrent, réunies, deux fables assez différentes; j'ai cité, non sans raison, je crois, à la suite du Chameau, la fable qu'Esope nous présente sous le titre *du Renard et du Lion* : « Le renard qui ne connoît pas encore le lion, effrayé de la vue de ce redoutable animal, s'enfuit en toute hâte lorsqu'il l'aperçoit pour la première fois : le lendemain, nouvelle rencontre, et le renard se retire à pas lents : le troisième jour, il prend tout le temps de le considérer; peu à peu son effroi diminue et sa confiance augmente : elle vient bientôt au point de l'engager à aborder le lion et à entrer en propos avec lui. J'ai cru devoir aussi rapporter à la fable de *l'Astrologue qui se laisse tomber dans un puits* celle du Devin qui, sur la place publique, dit à chacun sa bonne aventure, et ignore cependant que l'on pille sa maison.

Un léger changement dans l'action, et c'est ce que La Fontaine s'est souvent permis, change tout-à-fait la moralité. Ainsi, dans *le Renard et les Poulets d'Inde*, le texte original porte que le quadrupède contrefait le mort pour attirer ces oiseaux; La Fontaine n'a pas voulu employer ce stratagème trop usé : il a recours à une autre ruse, et c'est par le trop de méfiance même qu'ils se laissent tomber de l'arbre qui leur servoit de citadelle.

On doit avoir remarqué que dans la composition de la fable il entre nécessairement deux parties, l'action ou le récit, et la morale. C'est ce qui la rapproche de l'emblème et de la devise; mais, dans l'une et l'autre de ces espèces de compositions, le corps, comme on le dit, est exprimé par les arts du dessin, et l'ame est représentée par des paroles le plus ordinairement très-concises.

Quelle doit être, dans l'apologue, la position de la moralité relativement à la narration? Les exemples des fabulistes nous prouvent que cette place est fort indifférente; et nous avons déjà vu que notre auteur laissoit quelquefois au lecteur le soin de la chercher.

On paroît cependant assez d'accord sur le style qui convient à la fable : élégance et simplicité, voilà les qualités que

l'on demande, et qu'il n'est pas aussi facile de réunir qu'on le croit communément. Lessing, que je cite souvent parce qu'il me semble mériter que l'on fasse plus d'attention à ses préceptes, Lessing voudroit restreindre à un langage un peu trop nu, un peu trop austère, celui de ces ingénieuses fictions, qui s'accommodent trop bien de tous les styles pour en affecter un d'une manière exclusive. Il en blâme les ornements, et va jusqu'à reprocher à La Fontaine de les avoir embellies de tant d'images riantes : celui-ci ne lui avoit-il pas répondu un siècle d'avance :

Quittez-moi cette serpe, instrument de dommage.

Cependant, quoique étranger, il n'a pas été tout-à-fait insensible aux charmes irrésistibles du fabuliste français : « Ce « génie singulier, s'écrie-t-il quelque part, je n'ai rien à dire « contre lui ; mais que n'aurois-je pas à dire contre ses imi- « tateurs, contre ses aveugles adorateurs ? » On voit qu'il veut bien lui pardonner ses beautés ; mais, en effet, s'il trouve l'art déplacé dans la fable, a-t-il pu le surprendre dans celles de l'Ésope et du Phèdre français ?

J. J. Rousseau, plus fait pour apprécier et surtout pour sentir les beautés de notre fabuliste, a été plus injuste envers lui, et j'oserois dire qu'il l'a été contre sa conscience et de propos délibéré. Il a voulu juger dogmatiquement ce qui n'étoit que du ressort du sentiment. Bon La Fontaine, peut-on avec toi consulter les règles et la logique ? Persuader est plus que convaincre, et c'est par la douce persuasion que tu soumets tes lecteurs sans qu'ils s'en aperçoivent, et que tu ne satisfais l'esprit qu'après avoir séduit le cœur. J'ose me promettre que l'on me pardonnera d'examiner de nouveau les deux premières fables de son recueil ; elles ne sont pas les meilleures, et elles ont été les plus souvent attaquées.

Quelques versets du livre des Proverbes de Salomon semblent être la source de la fable que presque tous les fabulistes nous ont transmises sous ce titre : *la Cigale et la Fourmi*. J'ai cité l'imitation qu'en fit en vers français un de nos vieux poëtes, Jehan de Condeit. Je me servirai ici seulement de

quatre vers de Guillaume Le Normand, qui nous en offrent une autre imitation, un peu trop concise, selon moi:

Segnor, prenez garde au fremis
Qui se poine et porvoit ensis
Qu'en estei a tant traveillié
Qu'en yver est touz aaisié.

En mettant en action cet excellent précepte du plus sage des rois, Ésope, s'il l'a connu, me semble l'avoir bien malheureusement changé. Salomon nous encourage au travail, dont il nous fait envisager la récompense par l'exemple de la fourmi laborieuse. En nous montrant dans le triste état de la cigale la punition de la paresse, le Phrygien ne nous présente que des idées tristes; le premier nous donne en temps opportun des conseils utiles; l'autre nous offre le châtiment d'une faute qu'il n'est plus temps de réparer; mais le plus grand défaut que l'on puisse reprocher à l'auteur grec, est de nous avoir présenté sous un jour douteux l'insecte actif et laborieux qu'on nous offre pour modèle. La fourmi nous paroît en effet, dans son récit, moins économe qu'avare; et son refus, déjà si dur par lui-même, devient tout-à-fait odieux par l'ironie amère et peu spirituelle qu'elle y joint:

Vous chantiez, j'en suis bien aise:
Eh bien! dansez maintenant.

La Fontaine, cette fois trop fidèle au sens littéral de son modèle, ne peut échapper aux reproches que l'ancien fabuliste n'a que trop mérités; mais la même faute commise par plus de trente auteurs grecs, latins, français, italiens, etc., qui traitèrent avant lui le même sujet, peut le rendre moins inexcusable. Saint Cyrille et Saadi, presque seuls, ont évité ce défaut: on peut reprocher à l'un et à l'autre des longueurs; mais le poëte persan les a rachetées par tant de beautés, il a embelli sa fable par des tableaux si frais et si riants, si nous nous en rapportons à l'élégante traduction de M. de Chezy, que l'on nous pardonnera de la reproduire ici dans les termes de l'illustre professeur que nous venons de citer.

LE ROSSIGNOL ET LA FOURMI.

Parmi les divers arbustes qui ornoient un jardin frais et délicieux, un rossignol adopta un rosier dont les fleurs faisoient tous ses amours: au pied de ce même buisson une fourmi avoit établi sa petite demeure, qu'elle prenoit soin d'approvisionner pour les jours de disette. Cependant le rossignol ne faisoit que voltiger nuit et jour dans tous les angles du bosquet, qui retentissoit des plus douces chansons. La fourmi ne laissoit pas un instant perdu pour le travail, tandis que ce chantre mélodieux, enivré de ses propres accords, voyoit le temps s'écouler avec la plus grande insouciance: amant passionné, il contoit en secret ses amours à la rose; mais le vent du matin les trahit, et la fourmi, instruite et témoin des agaceries du rossignol et des caresses de la rose: « Pauvres fols! se dit-elle, nous verrons dans un autre temps « quels fruits ils doivent retirer de ce vain badinage. »

Bientôt les jours heureux du printemps firent place aux jours brumeux de l'automne: l'épine remplaça la rose, et la corneille monotone occupa le nid même du chantre de la nuit. Le vent d'automne s'éleva, et les arbres commencèrent à se dépouiller de leurs feuilles flétries; leur brillante verdure prit une teinte jaunâtre, et le froid devenant de plus en plus piquant, une pluie de perles se détacha des nuages, et le camphre le plus pur, tamisé par le crible de l'air, couvrit la terre d'un tapis éblouissant. Lorsque le pauvre rossignol vola de nouveau vers son rosier favori, il ne reconnut plus le tendre incarnat de la rose: en vain il chercha le doux parfum de l'hyacinthe. Accablé sous le poids de la douleur, sa langue éloquente ne trouva plus de sons pour l'exprimer. Plus de rose à cajoler, plus de riante verdure où il pût prendre ses ébats. Dans cet état de dénuement, ses forces l'abandonnèrent.... Il se ressouvint de la fourmi qui habitoit au pied du rosier, et qui avoit fait provision de graines. « En ce jour de malheur, se dit-il en lui-même, « je vais voler à sa porte, et en faveur de la proximité de nos demeures » et du droit que donne le titre de voisin, je lui demanderai un service. »

Le pauvret, épuisé par un long jeûne, vola vers la fourmi, et d'un ton suppliant, il lui dit: « Bonne voisine, vous savez que la bienfaisance « est l'apanage du riche et le capital de l'homme heureux: voyez, j'ai « consommé inconsidérément les instants précieux de la vie, tandis que, « plus prévoyante que moi et sachant les mettre à profit, vous avez « amassé un riche trésor; ne pourrois-je donc espérer que vous m'y fassiez « participer? »

La fourmi lui répond : « Jour et nuit, le bosquet ne retentissoit que « de vos chants tandis que je donnois le même temps au travail. Sans « cesse enivré de la fraîcheur de la rose ou séduit par les charmes trom- « peurs du printemps, vous n'avez pas réfléchi, jeune insensé, que le « printemps est suivi de l'automne, et qu'il n'y a pas de chemin qui « n'aboutisse au désert. »

La fourmi, dans cet apologue, ne refuse pas formellement des secours au rossignol; on ne peut donc pas lui reprocher cette dureté qui, dans les autres fables, diminue l'intérêt que ses grandes qualités doivent nous inspirer. Accorder avec trop de facilité ce que le rossignol demande auroit pu paroître une indulgence blâmable et capable de favoriser le défaut contre lequel la fable est dirigée. Nous laisser dans le doute sur la conduite future de la fourmi, comme l'a fait l'auteur oriental, étoit, ce me semble, le seul moyen d'éviter les deux reproches que l'on pourroit faire au sens moral que ce récit nous présente; cependant le ton grondeur de l'insecte économe rappelle les réprimandes d'un père venant au secours de l'enfant prodigue. Il nous fait espérer que la fourmi ne restera pas toujours insensible à la misère du rossignol : l'oiseau d'ailleurs s'est adressé à sa bonne voisine. Ce n'est pas à un ami, pas même à un voisin, que la cigale a recours dans la fable d'Ésope : c'est un prêteur de profession qu'elle va trouver :

> Je vous paierai, lui dit-elle,
> Avant l'oût, foi d'animal,
> Intérêt et principal.

On ne doit donc pas être aussi révolté des refus de l'insecte travailleur. C'est sans doute aussi pour adoucir l'amertume de ses refus que, dans plusieurs versions, on a représenté la cigale outrageant pendant l'été, par ses railleries, les travaux de la fourmi, à laquelle elle se verra forcée de s'adresser plus tard.

Saint Cyrille ne prête point à la fourmi des paroles piquantes; il ne lui fait pas faire un refus formel; mais on voit

bien qu'il n'y a rien de bon à attendre pour la malheureuse cigale du long sermon que lui débite celle qu'elle implore.

Les critiques dont cette fable ont été l'objet ont suggéré à Lessing l'idée d'un autre apologue qui semble être le complément et le correctif de la première. Il est assez court pour que je me permette de le rapporter ici.

L'OMBRE DE SALOMON.

Un honnête vieillard bravoit le poids et la chaleur du jour, et labouroit lui-même son champ. Il jetoit de sa propre main une semence nette et pure dans le sein de la terre qui ne demande qu'à récompenser nos travaux. Tout à coup se présente à ses yeux, sous l'ombre d'un grand tilleul, un fantôme dont l'aspect avoit quelque chose de divin. Le vieillard recula d'effroi. « Je suis Salomon, lui dit l'esprit d'un « ton propre à le rassurer : A quoi t'occupes-tu maintenant? — Si « tu es Salomon, répondit l'homme, peux-tu me faire cette demande? « Dans mes jeunes ans, tu m'envoyas vers la fourmi; j'admirai sa con- « duite, et, si je suis laborieux, si j'amasse, c'est d'elle que je l'appris : « ce que j'appris alors, je le fais encore aujourd'hui. — Tu n'es instruit « qu'à demi, répliqua l'ombre; retourne vers la fourmi; elle t'apprendra « que, dans l'hiver de tes ans, il est temps de te reposer et de jouir. »

Je n'ai pas dissimulé les reproches que l'on a faits à la première fable de La Fontaine. On doit imputer ces défauts aux modèles qu'il a eus : l'instinct du jeune âge semble les avoir devinés; il ne sent pas moins l'immense supériorité qu'a sur celle-ci la fable qui la suit immédiatement; aussi ce n'est qu'avec peine qu'il apprend, c'est facilement qu'il oublie *la Cigale et la Fourmi*, tandis qu'il se souvient long-temps de la suivante, que sa mémoire a retenue avec plaisir; d'ailleurs, malgré l'enjouement ordinaire du Bon Homme, la première est triste; la moralité en est douteuse, et plus triste encore : son application regarde des temps si éloignés de l'enfance, qu'elle ne croit pas jamais y devoir arriver ; l'hiver en est la saison nécessaire. La scène en est donc nue, dépouillée, languissante. Des discours peu riants, obscurs, remplacent l'action si essentielle à ces petits drames. Les personnages enfin en sont peu connus, et leur petitesse les rend,

pour ainsi dire, imperceptibles pour des yeux encore trop peu observateurs, et qui concevront toujours plus d'admiration pour des objets grands par leur masse, que pour des êtres que leur exiguité même ne peut recommander qu'à une attention sérieuse.

Dans la seconde fable, le printemps est à peu près le moment de l'action. *Le Corbeau*, *le Renard*, voilà des acteurs qui, par leur taille, doivent fixer l'attention d'un jeune lecteur : s'il ne connoît ni l'un ni l'autre, du moins il connoît leurs analogues. Le fromage aussi n'est-il pas bien mieux connu que *ce peu pour subsister* dont parloit la cigale, et dont elle promettoit de payer le capital et les intérêts? Ces dernières expressions peuvent-elles jamais offrir un sens bien clair à l'enfant? Dans des tableaux plus gais, plus animés, quel effet ne doit pas faire sur de jeunes esprits, cette chute du fromage, dont le renard se saisit, tandis que le corbeau

Jure, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendra plus.

Enfin la moralité de la fable est simple et d'une application de tous les jours et de tous les âges.

On a principalement attaqué dans les fables la moralité, que l'on a prétendu être au-dessus de l'intelligence des enfants. Pour combattre cette opinion, nous ne manquerions pas d'exemples pris dans tous les rangs de la société; mais on a dit si souvent que l'apologue, né dans les états despotiques, avoit été le langage de la foiblesse pour se faire entendre du pouvoir, que j'ai pensé qu'il ne seroit pas sans intérêt d'en aller chercher un assez récent près du trône et dans le palais de nos rois. On ne trouvera pas, je l'espère, sans plaisir l'une des plus ingénieuses applications de la morale dans la bouche d'un enfant auguste, l'un de ces deux rejetons précieux, l'espoir et la consolation de la France.

Une jeune princesse, que chacun reconnoîtra aisément, sans doute avoit appris par cœur la fable *du Renard et du Corbeau*. Ces deux vers :

Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute.

parurent attirer plus particulièrement son attention. Qu'est-ce qu'un flatteur? dit-elle à sa gouvernante. Un flatteur, répondit celle-ci, est celui qui nous donne des éloges que nous ne méritons pas : ainsi quand on vous loue de votre sagesse, de votre application à vos devoirs, et que votre conscience vous dit le contraire, on veut vous tromper; on vous flatte : on agit envers vous comme le renard envers le corbeau.

A quelques jours de là, une dame, l'histoire dit une étrangère, admise à l'honneur de faire sa cour à la jeune princesse, se répandoit en éloges sur les grâces de sa personne et sur les qualités de son cœur. Elle eut le malheur où la maladresse d'exagérer le vrai dans un sujet où la vérité seule pouvoit avoir déjà l'air de la flatterie. Ce tort n'échappa pas à l'aimable enfant, qui, menant à part la sage gouvernante, lui dit : Voilà, je crois, une dame qui veut avoir mon fromage.

Ce trait me semble la meilleure réponse au principal reproche que J. J. Rousseau adresse à cette fable, qu'il a traitée avec beaucoup de rigueur. Quant aux autres, je pourrois, comme plus haut, chercher à les excuser en répétant que plus de quarante auteurs, avant La Fontaine, avoient commis les mêmes fautes. Quelques-uns même ont tellement exagéré la stupidité qu'ils prêtent au corbeau, que cet oiseau semble se réjouir des éloges que l'on donne au blanc de son plumage. L'un d'entre eux cependant, et je crois qu'il est le seul, semble avoir prévu toutes les objections; car il a évité les défauts que le philosophe de Genève a blâmés dans la composition de cette fable. Je ne parle pas du style. L'auteur, quel qu'il soit, du *Roman du Renard*, ou plutôt de la branche qui nous offre cet apologue, a disposé son sujet d'une façon toute différente.

J'ai placé son récit à la suite de la fable de La Fontaine : il est assez étendu, et cependant j'en ai retranché tout ce qui auroit pu lui donner le caractère d'une fable compliquée. On peut y voir que c'est dans sa serre que le corbeau emporte le fromage, qui ne doit pas être bien gros, puisqu'un moment auparavant une femme en avoit exposé au soleil plus de mille semblables. Le renard n'est point alléché par l'odeur de ce

mets : placé le premier sur la scène, au pied de l'arbre où le corbeau est venu se percher avec sa proie, c'est par les miettes qui échappent à l'oiseau qu'il reconnoît la nature du butin qu'il va chercher à s'approprier : pour y parvenir, il n'emploie pas une grossière adulation : c'est du père du corbeau qu'il vante la voix forte et élevée : il excite l'émulation du fils qui ne veut pas paroître avoir dégénéré : celui qu'il veut tromper ne seroit pas assez crédule pour donner dans un piége que l'on apercevroit d'abord. Le renard applaudit aux premiers essais de son chant; mais il pique son amour-propre pour l'engager à faire de nouveaux efforts : ce n'est que par degrés et avec beaucoup plus d'adresse qu'il remporte un triomphe plus glorieux, parce qu'il étoit moins facile. Je ne me suis arrêté à ce morceau que parce qu'il me semble démontrer que La Fontaine ne le connoissoit pas, et que par conséquent il n'avoit pas exploré les sources abondantes de notre vieille littérature.

Lessing craignant toujours que l'on se méprît sur le sens moral, a fait encore une fable entièrement différente sur ce même sujet : le fromage étoit empoisonné, et c'est le flatteur qui est puni.

Le vieux poëme que nous venons de citer et quelques autres fabulistes nous offrent encore des fables que l'on pourroit rapprocher de celle d'Ésope, quoique fort différentes : par sa finesse et surtout par ses flatteries, le renard est parvenu à s'emparer, ici d'une mésange, et ailleurs d'un jeune coq; les malheureux captifs qu'il emporte ont recours à une ruse semblable à celle dont ils ont été victimes; ils font si bien que le renard, en voulant parler, est forcé de leur ouvrir la prison dont ils s'envolent rapidement.

Les fabulistes doivent, tout en prêtant aux animaux le raisonnement et la parole, les faire agir à peu près comme ils le feroient s'ils étoient abandonnés à leur instinct naturel. Ne se révolteroit-on pas de trouver dans les fables l'épervier poursuivi par le pigeon, et le loup par l'agneau? On leur a reproché parfois de ne pas assez respecter cette règle dictée par le simple bon sens; si l'on y fait quelque attention, on pourra

remarquer que le plus souvent cette accusation est fausse; mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est de voir La Fontaine lui-même, si fidèle observateur du costume et des mœurs, adresser de semblables reproches à Ésope. Il se demande quelque part :

Mais d'où vient qu'au renard Ésope accorde un point ?
C'est d'exceller en tours pleins de matoiserie.
J'en cherche la raison et ne la trouve point.
Quand le loup a besoin de défendre sa vie,
Ou d'attaquer celle d'autrui,
N'en sait-il pas autant que lui ?
Je crois qu'il en sait plus, et j'oserois peut-être,
Avec quelque raison, contredire mon maître.

Comment notre illustre fabuliste, non moins bon observateur que bon peintre, lui qui souvent combattoit la philosophie de Descartes comme injurieuse à ses amis, n'a-t-il pu trouver de réponse à cette demande, ou plutôt, comment avoit-il pu en faire une si contraire à ce qui se présentoit naturellement ? Le loup est le plus robuste des carnivores ordinaires à nos climats : sa voracité, l'étendue de ses besoins ne lui permettent pas d'avoir toujours recours à son intelligence; sa force lui fait trop mépriser les ruses du renard: celui-ci n'a pas l'ouïe moins bonne que lui, la vue moins perçante, l'odorat moins fin, et il sait suppléer à ce qui lui manque du côté des forces par l'agilité, par la souplesse, et surtout par la patience. Le choix d'un terrier, d'un lieu de retraite approprié à ses besoins, indique assez sa supériorité sur le loup sous le rapport de l'intelligence, que l'expérience seule et l'âge donnent à ce dernier; et c'est alors seulement que, joignant son instinct exercé à une plus grande force, il pourra se défendre et attaquer avec plus de succès que le renard. La Fontaine lui-même ne nous a-t-il pas donné, sous le nom de fables, plusieurs morceaux qui pourroient passer pour d'excellentes dissertations d'histoire naturelle? Ne nous a-t-il pas, en plusieurs endroits, peint les lapins d'une manière aussi exacte qu'aimable? Aussi

je crois que l'on trouvera rarement l'occasion de blâmer les fables sous le rapport de l'observation des mœurs, et je n'ai pas jugé convenable d'ajouter des notes à ce sujet, comme l'a fait M. l'abbé Guillon, qui a déjà publié un recueil analogue à celui que je présente aujourd'hui au public.

M. Gaulier donna, en 1721, un petit ouvrage à l'usage des colléges, qu'il intitula : *Recueil des fables d'Ésope, de Phèdre et de La Fontaine, qui ont rapport les unes aux autres.* On trouve soixante et une fables d'Ésope, et presque toutes celles que l'on connoît de Phèdre : dans les deux tables qui les précèdent, on trouve l'indication des sujets que La Fontaine a traités, et que l'on suppose qu'il a pris dans l'un et dans l'autre des deux anciens fabulistes.

En 1803, M. l'abbé Guillon publia un ouvrage considérable sous ce titre : *La Fontaine et tous les Fabulistes*, ou *La Fontaine comparé avec ses modèles et ses imitateurs.* J'ai peu profité de ce travail recommandable; car j'ai cru ne pas devoir employer une partie de ses indications, et l'autre se trouvoit en ma possession dans les nombreux matériaux qui m'ont engagé à entreprendre mes recherches : je lui dois cependant la connoissance d'une fable dans Apulée, et l'indication des fables de J. Gerson. M. Guillon me paroît avoir peu consulté les manuscrits, et j'en ai fait un fréquent usage. Je n'ai point parlé non plus des imitateurs.

M. Solvet, en 1812, a publié sous le titre d'*Études sur La Fontaine*, le *Commentaire* de Chamfort sur les Fables. J'ai connu un peu tard cet ouvrage; mais les additions de M. Solvet n'ont pu me servir, parce que, recherchant les auteurs que La Fontaine a consultés, suivant lui, mon plan étoit tout-à-fait différent; cependant il a fait connoître plusieurs sources qui paroissent avoir été ignorées de M. Guillon.

Les *Recherches sur les auteurs dans lesquels La Fontaine a pu trouver les sujets de ses fables*, publiées par M. Guillaume en 1822, m'ont été beaucoup plus utiles. C'est à cet ouvrage que je dois la connoissance des *Sermons* de Robert Messier, de Jacques de Lenda et Jean de Gristch. C'est encore lui qui m'a indiqué *Tristan l'Hermite*, *le Tombeau de la Mélancholie*,

le *Promptuarium exemplorum*, et *la Narquoise Justine*, quoique je n'aie pas cru devoir citer ce dernier roman.

Dans les manuscrits de M. le cardinal de Loménie de Brienne et dans les ouvrages dont je viens de parler, j'ai trouvé environ 800 fables que l'on donne comme analogues à celles de La Fontaine; mais en les examinant avec plus d'attention, j'ai reconnu que beaucoup étoient citées mal à propos, et que plusieurs autres n'offroient que des traductions inutiles à placer après les originaux. Je n'ai pas cru devoir en conserver plus d'un tiers. J'ai usé d'une sévérité encore plus grande envers celles que j'avois moi-même rassemblées. L'*Ésope* du docteur Coraï, par exemple, m'a dispensé de citer Aphthone, Sintipas, Plutarque, Themistius, etc., puisqu'il réunit les fables de tous ces auteurs : les traductions en prose ont été presque toujours éloignées; j'ai cependant indiqué quelques versions françaises qui m'ont paru mériter cette exception par un style original; mais c'est à peu près aux auteurs du quinzième siècle que j'ai borné ce genre d'indications. J'ai quelquefois donné la préférence au traducteur sur l'auteur original. Plutarque, par exemple, se trouvant indiqué par les fables d'Ésope de l'édition de M. Coraï, je n'ai indiqué que la version d'Amyot; c'est ce que j'ai fait aussi pour Vincent de Beauvais et *la Mer des Histoires*, parce que les fables latines que présentent les deux ouvrages latins sont exactement celles de Romulus. On verra aussi qu'en citant Bidpaï, je n'ai pas cru devoir indiquer Jean de Capoue, Doni, etc., et les autres versions du fabuliste oriental : si l'on rencontre pourtant leurs noms cités quelquefois, c'est que l'on a voulu désigner des fables ajoutées par eux à l'auteur original. Malgré toutes ces réductions, on trouvera que le nombre de mes citations s'élève à plus de 3000; mais la chose paroîtra moins étonnante, lorsque l'on réfléchira au grand nombre d'auteurs qui me les ont fournies : il va à près de 300.

Je me suis presque toujours abstenu de rappeler les allusions faites aux fables anciennes par divers auteurs; mais lorsqu'ils rapportent une fable tout entière, j'ai cru devoir citer l'endroit qui pourra l'offrir aux lecteurs : car, outre la

tournure différente dans les termes ou dans le récit, la place qu'elle occupe peut distraire agréablement de la monotonie qui doit résulter de la lecture de plusieurs fables sur le même sujet : les historiens surtout offrent par là un grand intérêt, et Phèdre, en faisant raconter par Ésope aux Athéniens, las du joug de Pisistrate, la fable *des Grenouilles qui demandent un roi*, ne donne-t-il pas à son apologue le mérite de l'à-propos. Deux fois j'ai rapporté des traits historiques qui convenoient si bien à l'action et à la moralité des fables, que je n'ai pas cru pouvoir les en écarter. C'est, entre autres, sur la fable de Phèdre dont je viens de parler, que j'ai pensé bien faire en ajoutant le fait rapporté par Valère Maxime, au sujet d'une vieille femme qui prioit pour Denis le tyran. Je regrette même de n'avoir pas mis à la suite de la vingt-quatrième fable de La Fontaine, *Conseil tenu par les rats*, la narration que l'on en fit aux grands seigneurs écossais conspirant contre les favoris de Jacques III : « J'attacherai le grelot moi-même, répondit Archibald Duglas. Il se saisit en effet du comte de Mar et de ses adhérents; et après le succès de la conjuration, il reçut le surnom d'*Attache-grelot* (*Belthe-cat ;* mot à mot : *la cloche au chat.*)

Parmi les indications placées à la suite de chaque fable, on trouvera encore celles de quelques auteurs, Virgile, Horace, etc., qui n'ont fourni à La Fontaine que des sujets de traduction ou plutôt d'imitation, sous le rapport du style et des pensées. Autant que cela m'a été possible, j'ai joint sur-le-champ les objets de comparaison, afin de faire sentir immédiatement les ressemblances.

Dans cette longue énumération de tant d'auteurs, j'ai suivi l'ordre chronologique pour chaque langue, en mettant en tête les Grecs et les Latins, et puis ceux qui ont écrit dans les langues modernes dérivées du latin; ensuite les Allemands, que j'ai fait suivre par les fabulistes en langues tudesques, et enfin j'ai placé sans suite les Orientaux. J'ai suivi le même ordre et les mêmes dispositions dans les notices que je donne sur ces différents écrivains; et c'est dans cette partie de mes recherches que l'on reconnoîtra mieux les principes que j'ai

suivis, et que je ne pourrois exposer à présent qu'à l'aide de trop longs développements.

Les premières éditions des fables de La Fontaine, celles faites sous ses yeux, sont ornées de gravures. Je regarde ce luxe comme inutile et comme souvent dangereux, parce qu'il est quelques fables dont les sujets ne peuvent fournir au burin que des images difficiles à rendre, et capables même d'induire en erreur sur le véritable sens de l'apologue. Il en est qui refusent absolument de se prêter aux arts du dessin. *La Fourmi* et *la Mouche*, dans leur dispute sur la prééminence, peuvent être placées auprès de quelques brins d'herbe, au coin d'un champ de blé; mais où placer *la Cigale* et *la Fourmi* de la première fable? Quelles proportions pourra-t-on leur donner dans un tableau qui ne peut présenter que des maisons ou des arbres dépouillés de verdure? Car on ne peut y mettre autre chose, dans une saison où la cigale cherche en vain

Quelque peu pour subsister.

Si l'éditeur choisit l'action à représenter, ne gênera-t-il pas le talent du dessinateur? Et si ce choix est abandonné à l'artiste, ne cherchera-t-il pas plutôt ce qui pourra faire le plus briller son talent, sans s'embarrasser des rapports avec la fable écrite; il devroit pourtant s'occuper principalement du texte pour éviter des contre-sens souvent remarquables. On montroit à une petite fille de La Fontaine la superbe édition des fables de son aïeul, imprimées au Louvre par ordre du Roi. La première figure qui se présente est celle qui accompagne *la Laitière et le Pot au lait :* l'enfant la critique avec une rare sagacité, en se contentant de répéter d'une voix timide :

Cotillon simple et souliers plats.

L'artiste, pour se conformer aux goûts du temps et sans respecter le texte, avoit donné à sa villageoise des souliers à hauts talons, comme on en portoit plus particulièrement à la ville, et cette faute existe encore dans l'édition dont je viens de parler. Le genre de celles que je présente au public éloigne

l'emploi de semblables ornements : aussi est-ce sous un tout autre point de vue que l'on doit considérer les figures qui la décorent.

J'ai seulement indiqué les fables imprimées dont les sujets se rapprochent plus ou moins de celles de La Fontaine ; mais j'ai voulu donner entièrement celles qui étoient *inédites ;* j'ai même pensé que ce seroit la partie la plus intéressante des recherches que je publie. J'ai conservé avec une exactitude scrupuleuse le texte des manuscrits, quoiqu'il fût aisé de voir qu'un grand nombre de fautes venoient de l'impéritie des copistes : j'entrerai plus tard dans de plus longs détails sur l'importance de cette publication, qui fera connoître un peu mieux le mérite de notre ancienne littérature, que l'on néglige trop injustement. Parmi ces manuscrits, celui qui renferme les fables d'Ysopet I et d'Ysopet-Avionnet, mérite une attention particulière, parce qu'il est le seul complet, et que c'est celui-là même qui fut présenté à la reine de France, Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe de Valois. L'état de dépérissement dans lequel il est déjà depuis près de deux siècles demandoit qu'il fût arraché à une entière destruction dont le temps le menace chaque jour ; nous avons donc cru rendre un véritable service en reproduisant, avec toute l'exactitude possible, les *quatre-vingt-cinq* miniatures qu'il renferme. On pourroit presque dire que ces gravures sont autant de *fac simile ;* mais le mérite même de ces dessins, au moment où ils furent faits, étoit une nouvelle recommandation que nous n'avons pas cru devoir négliger. Ce ne sera pas, nous l'espérons, une chose inutile à l'histoire des beaux-arts ; elle pourra nous mettre en garde contre la prévention qui nous fait quelquefois assigner une date à ces esquisses, d'après l'impression que leur aspect produit sur nous. Ces figures cependant, si on les juge seules, paroîtront au-dessous de l'éloge que nous en faisons et n'intéresseront que par le ridicule de l'exécution ; mais si on les compare aux miniatures des manuscrits du même temps, on ne pourra se refuser à reconnoître leur supériorité ; et c'est pour que l'on puisse faire facilement cette comparaison, que

nous avons ajouté quelques gravures, en petit nombre, dont les sujets ont été fournis par des livres exécutés à la même époque.

Mon intention, je le répéterai encore, en me livrant aux recherches que je publie à présent, n'a jamais été d'indiquer les sources où notre immortel fabuliste a puisé; je suis bien persuadé que la plupart d'entre elles lui ont été totalement inconnues. J'ai seulement voulu mettre le lecteur à même de juger des diverses manières dont, avant lui, les mêmes sujets avoient été traités par les différents auteurs qui les employèrent : j'ai cependant annoncé plus haut que j'exposerois mes conjectures sur les fables qui me paroissent avoir servi de modèles aux siennes. Le faire à présent me sembleroit difficile et peu convenable. Je me propose, en parlant de chacun des auteurs que j'ai cités, de faire voir le degré de probabilité que peuvent avoir mes opinions à cet égard, et ce n'est qu'à la suite de ces notices particulières que je les présenterai réunies.

Je devrois commencer par La Fontaine cette autre partie de mes prolégomènes; mais que pourrois-je en dire? Sa vie a été publiée par plusieurs auteurs : les nombreux éloges que l'on a faits de lui peuvent être regardés comme autant de dissertations sur ses OEuvres : enfin, l'*Essai sur sa vie et ses ouvrages*, par M. le baron Walknaer, me semble avoir épuisé tous les moyens de satisfaire encore la curiosité des lecteurs, qu'excite toujours l'intérêt que l'on prend à tout ce qui concerne le Bon Homme. On cherchera donc dans les divers écrits dont je viens de parler ce que j'omets ici à dessein. Je n'entrerai dans aucun détail relativement à sa vie, dont je me bornerai à présenter quelques dates qui nous serviront à faire connoître, d'une manière certaine, les auteurs que l'on doit regarder comme ses prédécesseurs : car plusieurs d'entre eux ont été ses contemporains. On verra même figurer parmi ceux auxquels il emprunta des sujets de fables, un jeune prince né seulement lorsqu'il étoit déjà sexagénaire.

JEAN DE LA FONTAINE.

Fils de Jean de La Fontaine, maître des eaux et forêts, et de Françoise Pidoux, son épouse, il naquit à Château-Thierry le 8 juillet 1621. On croit qu'il fit ses premières études à Reims : on sait qu'elles furent loin d'être brillantes : à dix-neuf ans, il entra à l'Oratoire, en sortit peu après, et arriva à sa vingt-deuxième année, sans que rien fît pressentir ses glorieuses destinées. Ce fut à cet âge, et par conséquent en 1643, qu'une ode de Malherbe déclamée devant lui, éveilla son génie. Il fit des vers, et de mauvais vers : un parent, M. Pintrel, lui conseilla de se procurer avant tout une instruction solide, par la lecture souvent renouvelée des classiques grecs et latins. Un ami, M. de Maucroix, appuya les conseils du parent, et La Fontaine s'empressa de remplir les lacunes de sa première éducation par de nouvelles études et par des lectures répétées d'Horace, de Virgile, de Térence et de Quintilien. Il passa ensuite aux auteurs français, et fit ses délices de Rabelais, de Marot et de d'Urfé. Bocace et l'Arioste ne lui furent pas moins familiers ; mais ce qui contrariera un peu les idées reçues, je ne sais pourquoi, assez généralement aujourd'hui, Platon et Plutarque ne formoient pas le moindre ornement de sa bibliothèque : on reconnoît presqu'à chaque instant dans ses ouvrages les beaux préceptes qu'il puisoit dans ces sources fécondes.

Ce fut à trente-trois ans seulement, c'est-à-dire vers 1654, qu'il publia son premier ouvrage : cette traduction, ou plutôt cette imitation en vers de l'*Eunuque de Térence*, eut peu de succès. Cependant cette espèce d'échec ne le découragea pas.

La duchesse de Bouillon, exilée à Château-Thierry, voulut le connoître, et elle l'engagea à composer des pièces dans le genre qui la flattoit le plus : on prétend que telle fut l'origine des Contes. Rappelée à Paris, elle y conduisit La Fontaine : un parent de sa femme, nommé Jannart, substitut et favori de M. Foucquet, le présenta au surintendant, qui lui fit une pension, et, à chaque quartier, le poëte donnoit pour reçu

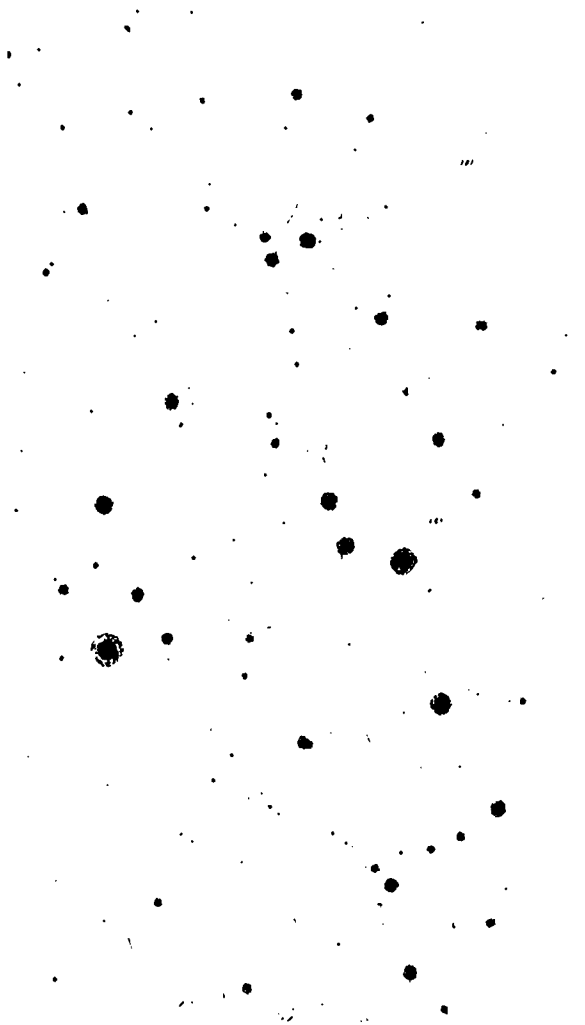

Fac simile de l'Ecriture de La fontaine, avant l'année 1661.

Tome Ier. Page XLII.

Epigramme.

A Monseigneur le surintendant qui ne s'estoit pas contententé de trois madrigaux à la derniere St Jean.

Trois madrigaux ce n'est pas vostre conte,
Et c'est le mien, que sert de vous flater?
Dix fois le iour au Parnasse ie monte,
Et n'en scaurois plus de trois ~~[illegible]~~ aiuster.
Bien vous diray qu'au nombre s'arrester
N'est pas le mieux, seigneur, et voicy comme:
quand ils sont bons, en ce cas tout preudhomme
Les prend au poids au lieu de les conter;
Sont ils meschans tant moindre en est la somme,
Et tant plustost on s'en doit contenter.

une pièce de vers : on a conservé ces quittances poétiques. Personne n'ignore le courage avec lequel La Fontaine prouva sa reconnoissance pour le malheureux ministre après sa disgrâce : son dévouement dura toute sa vie. M. Jannart fut exilé à Limoges, et La Fontaine l'y suivit. De retour à Paris, il entra en qualité de gentilhomme chez Henriette d'Angleterre, première femme du frère unique de Louis XIV. Après sa mort, il trouva de généreux protecteurs dans les princes de la maison de Condé. Il étoit et resta toujours lié de la plus tendre amitié avec Racine, qui étoit son parent et presque son compatriote. Boileau, Molière, Chapelle, de Maucroix, etc., furent ses amis, et, jusqu'à sa mort, il conserva l'attachement qu'il avoit pour eux. Il ne se brouilla qu'avec Furetière, et l'on sait de quel côté fut le tort de la rupture.

Il éprouva donc bien vivement ce sentiment délicieux de l'amitié qu'il a chantée avec tant de charmes et de vérité. Les dames lui donnèrent avec cette délicatesse qui n'appartient qu'à leur sexe, les soins affectueux que la simplicité de ses mœurs lui rendoit si nécessaires.

La Fontaine mourut à Paris, en 1695, dans la soixante et quatorzième année de sa vie.

On trouvera à la fin de cet ouvrage une Notice bibliographique sur les Fables, et nous devons en témoigner toute notre reconnoissance à M. Barbier, à la bienveillance duquel nous la devons : je crois devoir en extraire ici ce qui me paroît nécessaire pour faire connoître l'ordre dans lequel les fables de La Fontaine furent publiées sous les yeux de l'auteur.

Fables choisies, mises en vers par M. de La Fontaine. Paris, 1668; in-4°.

Ce sont les fables des six premiers livres.

Fables nouvelles et autres poésies de M. de La Fontaine. Paris, 1671; in-12.

Ce recueil contient huit fables qui ont été depuis replacées dans les livres suivants. Les voici, avec l'indication de la place qu'elles occupent dans notre édition : *Le Lion, le Loup et le Renard* (145); *le Coche et la Mouche* (133); *le Trésor et les deux Hommes* (185); *le Rat et l'Huître* (151); *le Singe et le Chat* (186); *le Gland et la Citrouille* (173); *le Milan et le Rossignol* (187); *l'Huître et les Plaideurs* (178).

Fables choisies, mises en vers par M. de La Fontaine. Paris, 1678 et 1679; 2 vol. in-4°.

Cette édition offre la réimpression des six premiers livres et la publication des cinq livres suivants. La seconde partie est dédiée à madame de Montespan. La dernière fable du livre III, ou IXe aujourd'hui, est celle que l'on place maintenant à la tête du Ier livre.

Fables choisies, mises en vers par M. de La Fontaine; cinquième partie, dédiée à Mgr le duc de Bourgogne. Paris, 1693; in-4°.

Cette dernière partie contient les vingt-trois premières fables du livre XII de notre édition, puis les quatre contes: *Philémon et Baucis*, *les Filles de Minée*, *la Matrone d'Éphèse* et *Belphégor*. On trouve ensuite la fable du *Juge arbitre*, de *l'Hospitalier* et du *Solitaire*.

Dans les notices sur les auteurs Grecs, Latins, Français, etc., je me promets de suivre l'ordre chronologique; je m'en écarterai pourtant quelquefois, lorsque des rapports nombreux et intimes me sembleront demander la réunion d'ouvrages dépendant, pour ainsi dire, les uns des autres; c'est ainsi que je réunirai Babrias et Gabrias, et que je placerai, immédiatement après Phèdre, l'examen des nouvelles fables publiées d'après le manuscrit de N. Perotto. De même, après avoir parlé du *Roman du Renard*, je m'occuperai immédiatement de plusieurs poëmes postérieurs qui, sous des noms à peu près semblables, peuvent être regardés comme des imitations ou des parodies de ce premier monument de notre ancienne poésie.

Les apologues que nous lisons dans les livres saints prouvent que ce genre de littérature étoit cultivé en Asie, avant d'être connu des Occidentaux; je devrois donc parler d'abord des fabulistes de l'Orient; mais, quoique réellement plus anciens, ils sont pourtant beaucoup plus nouveaux pour nous, et c'est ce qui me détermine à rejeter leur histoire à la suite de celle des mythologues européens.

AUTEURS GRECS.

HÉSIODE.

Ce poëte né dans la Béotie, à Ascra, vivoit, suivant les marbres de Paros, l'an 944 avant J. C. Il seroit, d'après ce témoignage, antérieur à Homère : cependant le plus grand nombre des critiques le regardent comme le contemporain de ce prince des poëtes. Dans son poëme intitulé : *les Travaux et les Jours*, vers 202 et suiv., on trouve la fable la plus anciennement connue dans l'occident : La Fontaine a traité, dans sa fable 187, ce sujet modifié par d'autres imitateurs de ce premier fabuliste : le début de cet apologue semble annoncer que le genre n'étoit pas nouveau, même de son temps : « J'annonce, dit-il, une fable aux rois, etc. » C'est parce qu'elle est la première que nous connoissions dans les propres paroles de l'auteur, que j'ai cru devoir la placer tout entière à la suite de celle de l'auteur français : nous en verrons tout-à-l'heure une autre que l'on attribue à Stésichore; mais elle est contée par Aristote.

ÉPIMÉNIDES.

Les écrits de ce poëte, plus connu comme philosophe, sont perdus, et nous ne savons à quel titre Plutarque, dans son *Banquet des sept Sages*, fait tenir ce discours à l'un d'eux :

« Mais à bien juger, Æsope se devroit plustost et à meil-
« leure raison advouer pour disciple d'Hésiode, que non pas
« Epimenides : car le propos qu'il fait que le rossignol tient à
« l'esparvier a donné à Æsope le commencement de ceste
« belle et variable sagesse, qui fait parler tant de langues. »

L'époque de la mort d'Épiménides est assez généralement placée à l'an 596 avant J. C.

ÉSOPE.

Né dans la servitude, dans un pays situé presqu'entre l'Europe et l'Asie, Ésope est regardé par les Occidentaux

comme le père de l'Apologue. Ce n'est pas, comme nous venons de le voir tout-à-l'heure, parce qu'il employa le premier ce genre d'instruction, qu'on le place à la tête des fabulistes; mais on lui donne ce rang parce qu'il perfectionna la fable, et parce qu'il multiplia ses petits drames au point d'en former un cours presque complet de morale.

M. de Meziriac nous a fait connoître le peu de faits que l'on sait positivement sur la vie d'Ésope : lorsqu'en 1646, il publia une juste critique de la *Vie* du fabuliste, faussement attribuée à Maxime Planudes : ce moine de Constantinople, envoyé comme ambassadeur à Venise en 1327, par l'empereur Andronic Palæologue l'ancien, apporta sans doute en Italie plusieurs des monuments littéraires de la Grèce que l'Europe avoit oubliés; mais on ne connoît pas comment on a pu le supposer auteur de ce tissu d'inepties, d'anachronismes et d'obscénités, lui que l'on avoit accusé de trop de retenue dans la publication d'un recueil d'épigrammes grecques. Sa gravité et son érudition repoussent également cette imputation injurieuse.

Cette prétendue *Vie d'Ésope* cependant, traduite d'abord en latin par Ranuntius, d'Arezzo, ou Remicius, passa bientôt dans tous les idiomes de l'Europe : elle figura en tête de toutes les éditions et de toutes les versions de ses fables. La Fontaine lui-même la mit à la tête de son recueil. Il aimoit à la croire véritable : « Je ne vois presque personne, dit-il, qui « ne tienne pour fabuleuse la Vie que Planudes nous a laissée.— « Ce que je puis, est de composer un tissu de mes conjectures, « lequel s'intitulera *la Vie d'Ésope :* quelque vraisemblable « que je le rende, on ne s'y assurera pas; et, fable pour « fable, ajoute-t-il, le lecteur préfèrera toujours celle de « Planudes. — Comme Planudes, dit-il encore ailleurs, vivoit « dans un siècle où la mémoire des choses arrivées à Ésope « ne devoit pas être encore éteinte, j'ai cru qu'il savoit par « tradition ce qu'il a laissé ». En écrivant ceci, il oublioit sans doute que dix-neuf siècles s'étoient écoulés entre le Phrygien et celui qu'on lui donne pour historien, et que de nombreuses révolutions d'empires devoient avoir encore plus

efficacement anéanti toutes les traditions : le moine grec ne vivoit d'ailleurs guère plus de deux siècles avant La Fontaine.

Bayle a relevé avec un peu trop de sévérité cette erreur de notre fabuliste, en prouvant que sa prédilection pour cette histoire mensongère ne provenoit que du plaisir qu'elle lui faisoit éprouver; mais La Fontaine semble nous avoir prévenu de son goût pour les contes les plus puérils, lorsqu'il nous dit :

> Et moi-même,
> Au moment où je fais cette moralité,
> Si Peau-d'Ane m'étoit conté,
> J'y prendrois un plaisir extrême.

Avec toutes ses absurdités, cette *Vie d'Ésope* égaya notre enfance comme elle avoit amusé le Bon Homme, qui, conservant toute sa vie les goûts de cet âge heureux, devoit participer à ses plaisirs plus long-temps que les autres hommes. Cependant la triste raison ne nous permet plus d'admettre comme vrais ces contes, dont une partie figure avec plus de bienséance dans les *Mille et une Nuits*, sous le titre *du sage Hicar*.

Les Grecs, naturellement amis du merveilleux, pressés de toutes parts, pendant les derniers siècles de leur empire, par les Orientaux mahométans, souvent mêlés avec eux, doivent avoir acquis, dans ces fréquentes communications, un nouveau goût pour les récits extraordinaires : ils auront sans doute reporté dans leur langue leurs propres histoires dénaturées par ces fiers conquérants. Les Arabes, en effet, soumis par les Romains, sans de grands efforts, à un joug d'autant moins insupportable qu'ils étoient les maîtres de l'alléger autant qu'ils le vouloient, étoient un peuple nomade, d'une ignorance extrême; ils ne connoissoient que par des traditions orales l'histoire de leurs ancêtres : celle des peuples voisins et du peuple-roi lui-même leur étoit encore bien moins connue. Mahomet, pour se les assujettir, leur promet l'empire du monde, leur en fait conquérir une partie et leur crée une généalogie qui flatte leur orgueil : non content d'adapter

à sa religion les récits historiques des hébreux, de présenter aux peuples qu'il séduit, Moïse, David, Salomon, Jean-Baptiste et Jésus-Christ comme ses prédécesseurs, il s'empare de toutes les rêveries des rabbins, qu'il défigure encore par de nouvelles extravagances. L'histoire des anciens peuples civilisés n'est pas plus respectée par lui : en plaçant dans le koran les bases de son système historique, il ne laisse plus de place au doute, et les faits comme les dogmes exigent une croyance aveugle sur laquelle le glaive ne permet pas d'hésiter.

Ses disciples, ses successeurs suivent fidèlement son exemple : les provinces qu'ils ont conquises ont mis entre leurs mains la plus grande partie des livres, tous alors manuscrits : les califes rassemblent ceux qui échappèrent aux flammes d'Alexandrie et aux recherches du farouche Omar; ils comblent de leurs bienfaits les lettrés et les savants de leur religion; ils attirent également à leur cour les juifs et les chrétiens : sous le califat d'Almamoum principalement, les soins généreux et la munificence de ce prince encouragent les Arabes à s'emparer de la littérature européenne en la dénaturant : un Narzam de Samarcande, entr'autres, publie sous le titre de *Escander-Namah*, une histoire d'Alexandre-le-Grand où tous les faits sont controuvés et miraculeux; l'*Histoire de Perse*, du même auteur, ne présente pas moins d'invraisemblances et de récits mensongers; mais c'est Mahomet lui-même qui s'est emparé d'Ésope, pour en faire le fabuliste de l'Arabie sous le nom de *Lockman*. Voilà ce qu'en rapporte Zamchascer, célèbre interprète du koran.

Lockman étoit fils d'un neveu de Job et descendoit d'Azar, père d'Abraham. On veut qu'il ait vécu mille ans et qu'il ait atteint le règne de David, auquel il communiqua ou duquel il reçut le don de la sagesse : suivant les uns, il étoit jurisconsulte, on dit même un des juges d'Israël, et ne quitta cette profession qu'à l'avènement des prophètes : suivant les autres, il fut roi, berger ou prophète : nègre et esclave, suivant ceux-ci; tailleur, charpentier, cordonnier, suivant ceux-là : il avoit les lèvres épaisses, etc. (Voyez *la Vie de Lockman*.)

Les ressemblances entre les histoires fabuleuses de ces deux hommes peuvent faire croire que les Grecs, lors de la décadence de l'empire, ont bien pu joindre une partie des absurdités de leurs vainqueurs à quelques autres de leur invention, pour en composer cette *Vie d'Ésope* qui passa ensuite dans l'Occident pour une création ancienne. Quelques orientalistes, en comparant les racines des deux noms de *Lockman* et d'*Ésope*, crurent que ces deux personnages étoient un seul être identique, et, ayant à choisir entre eux, ils donnèrent, comme de raison, la préférence au fabuliste arabe. Cependant Mahomet est le premier qui fasse mention de Lockman : mais je pense que, pour soutenir l'opinion dont nous venons de parler, il faudroit une autorité un peu moins suspecte; car c'est à l'an 570 de l'ère chrétienne, c'est-à-dire 1100 ans après la mort d'Ésope, que l'on place la naissance de cet homme extraordinaire, qui voulut étouffer dans leur berceau les deux seules religions qui, avant lui, professassent le dogme de l'unité de Dieu.

Quelques autres personnes, étonnées de trouver parmi les fables d'Ésope des apologues qui ne peuvent être de lui, l'ont regardé comme un être de raison auquel on étoit convenu d'attribuer toutes les fables grecques; mais cette opinion ne peut subsister à côté du témoignage unanime des anciens auteurs grecs et latins. Aristophane, entre autres, qui écrivoit un siècle environ après lui, se seroit-il permis de le citer tant de fois dans des comédies faites pour le peuple d'Athènes? N'auroit-il pas craint de ne pas être entendu, si le nom et les fables du Phrygien n'avoient pas été généralement connus? Socrate en mit quelques-unes en vers; Aristote nous en a laissé plusieurs autres dans ses livres, et les orateurs de la Grèce les citoient fréquemment dans leurs harangues. Il paroît cependant qu'elles ne furent réunies en corps d'ouvrage que par les soins de Démétrius de Phalère : on peut croire, comme nous le dirons dans la suite, que ce fut peu après Démétrius que Babrius ou Babrias les mit en vers coriambiques. En parlant de ce dernier, dont malheureusement les fables sont perdues, nous verrons que les fables grecques que nous

avons sous le nom d'Ésope ne sont pas celles du fabuliste lui-même : il en est même quelques-unes dont les sujets ne peuvent lui appartenir ; telle est, par exemple, celle *du Cheval et du Cerf*, que rapporte Aristote dans le liv. II, c. 20, de sa Rhétorique, à laquelle Plutarque fait allusion dans la *Vie d'Aratus*, et que, depuis, Nicéph. Basilicas traita de nouveau. Ce fut, suivant Aristote, le poëte Stesichore qui employa cet apologue pour détourner les habitants d'Himère, sa patrie, de donner une garde à Phalaris qu'ils avoient déjà choisi pour leur chef : l'histoire nous présente, il est vrai, plusieurs poëtes de ce nom, et tous Siciliens ; mais Phalaris s'empara du pouvoir vers l'an 572 avant J. C. ; Ésope vivoit encore : et comment la fable auroit-elle pu être déjà portée en Sicile, pour y être appliquée à une circonstance qui devoit plus naturellement la suggérer au philosophe himérien ?

Dans son apologue 146, *le Pouvoir des Fables*, La Fontaine attribue à Démosthène ce qui appartient au rhéteur Demades : on connoît trois rhéteurs de ce nom, et tous trois ont vécu long-temps après Ésope. Le célèbre orateur athénien employa, suivant Plutarque, un moyen assez semblable à celui de Demades, pour remuer l'attention fatiguée de ses concitoyens : « Un jeune homme, leur dit-il, pour aller à Mégare, avoit loué « un de ces animaux si connus par leur patience, dont le pro- « priétaire devoit l'accompagner pendant la route : à midi, la « chaleur devenant insupportable, l'Athénien met pied à terre « pour se reposer à l'ombre de sa monture ; mais l'ânier s'y « oppose, prétendant que l'ombre de son âne ne fait pas partie « de la location..... » L'orateur s'arrête, et ses auditeurs, réveillés par cette fiction, lui fournissent par leurs demandes l'occasion de se livrer à ce beau mouvement si bien rendu par La Fontaine, qui, en adoptant l'apologue de Demades, a cru devoir le donner à Démosthène : celui-ci n'eut probablement recours à un conte nouveau que parce que l'autre étoit déjà connu, si toutefois ce Demades s'en étoit servi avant lui. Quoi qu'il en soit, ni l'un ni l'autre ne peuvent avoir été fournis par Ésope : plusieurs autres fables étrangères doivent avoir, sans doute, aussi été insérées dans le recueil

des siennes, et plusieurs auteurs ont dû chercher à donner plus d'autorité à leurs récits en les lui attribuant. Ce fut seulement dans la dernière moitié du quatorzième siècle que les fables d'Ésope reparurent en occident, et dans le suivant, le nouvel art de l'imprimerie leur donna une existence plus durable; ce fut alors aussi que parurent de nombreuses traductions latines de ces apologues. Nous reviendrons plus tard sur ces traducteurs et sur les fables qui portoient en Europe le nom du Phrygien, quoiqu'elles lui fussent presque totalement étrangères.

Bonus Accursius, à Milan, Henri Estienne, à Paris, avoient déjà donné des collections assez complètes des fables; Nevelet, sous le nom de *Mythologie Ésopique*, en publia un nouveau recueil dans lequel il fit entrer 147 fables jusque là inédites, et à la suite celles d'Aphtone, de Gabrias, etc.

En 1809, M. Furia publia à Florence cent quatre-vingt-dix-neuf fables contenues dans un manuscrit de cette ville, qu'il croit du XIIIe siècle; il en ajouta un grand nombre d'autres prises parmi celles d'Aphtone, de Planudes, etc. Il regarde les premières comme écrites avant Planudes et dans un style populaire : il paroît n'avoir pas remarqué que plusieurs d'entre elles, et au nombre de vingt-cinq, étoient en vers.

Le docteur Coraï nous a donné depuis la collection la plus complète *des Fables d'Ésope :* c'est à cette édition que j'ai eu recours pour mes indications; et comme on y trouve réunies toutes celles que l'on publie ordinairement sous les noms de Syntipas, de Plutarque, etc., je me suis abstenu de les citer, pour ne pas multiplier sans nécessité des indications déjà très-nombreuses. Je ne parle pas non plus des fables de Lockman, qui, sans doute traduites du grec en arabe, l'ont été de cette dernière langue en latin par Thomas Erpenius, dans sa grammaire arabe. Je n'ai pas non plus indiqué celles de Syntipas, prétendu philosophe persan, parce qu'on les trouve dans *l'Ésope* du savant Coraï.

Le nombre des auteurs grecs dont j'aurois eu à parler est ainsi extrêmement réduit, et je ne dirai qu'un mot sur la

plupart d'entre eux : ils sont d'ailleurs trop connus pour nous arrêter long-temps.

IBICUS.

On a quelques fragments de ce lyrique, qui vivoit 540 ans avant J. C., et par conséquent à la même époque qu'Ésope. C'est seulement comme étant le héros d'une des fables de Galfred et de *l'Anonyme françois* de 1332, que je parle de ce poëte, qui, dit-on, attaqué par des voleurs, prit à témoin de sa mort une troupe de grues qui alors traversoient les airs : long-temps après, un des assassins, à la vue de quelques-uns de ces oiseaux, dit en riant à l'un de ses compagnons : « Voilà les témoins de la mort d'Ibicus ». Ce propos ayant été rapporté aux magistrats, ils firent arrêter ces hommes, qui furent condamnés au dernier supplice lors qu'ils eurent confessé leur crime.

ÉPICHARMUS.

Fils de Tityre ou de Charmus, berger de Sicile. Il introduisit la comédie à Syracuse, où il fit représenter des pièces que Plaute imita par la suite : on prétend qu'il est l'inventeur des deux lettres Θ et X de l'alphabet grec : les marbres de Paros le font vivre sous Hiéron, l'an 472 avant J. C.

HIPPOCRATE.

Ce célèbre médecin est trop connu pour qu'il me soit nécessaire d'en parler longuement : je n'en dirai que ce qui a quelque rapport avec l'objet de ces prolégomènes. Les habitants d'Abdère persuadés par les rires continuels de Démocrite, qu'il étoit devenu fou, appelèrent à son secours le divin Hippocrate; ces deux grands hommes s'entretinrent quelque temps ensemble, et le prince de la médecine, enchanté du savoir et du génie de son prétendu malade, déclara atteints d'une véritable folie ceux-là même qui l'accusoient de démence. Quoi qu'il en soit, on trouve dans les œuvres du médecin de Cos une lettre dans laquelle il raconte à Damagète ce qui s'est passé entre le philosophe Abdéritain et lui. Cette pièce, que l'on regarde comme supposée, est cependant d'une

haute antiquité : les traductions françaises en sont rares et surannées. Je dois à l'amitié du docteur PARISET la version que j'ai placée à la suite de la fable 168 de La Fontaine : ce que celui-ci a emprunté à cette épître prouve qu'il la connoissoit; mais on lira sans doute avec plaisir, dans la traduction aussi élégante que fidèle que nous en présentons aujourd'hui, ce qui, de cette épître, ne fut pas mis en œuvre par le fabuliste.

HÉRODOTE.

On trouve quelques apologues dans les ouvrages de ce prince des historiens. Tel est entre autres celui *des Poissons et du Berger qui joue de la flûte*, adressé par Cyrus aux Éoliens qui, après avoir rejeté les offres de ce prince, recherchèrent son alliance lorsqu'il fut devenu plus puissant. On croit qu'Hérodote naquit à Halicarnasse, l'an 484 av. J.C.

ARISTOPHANE.

Ce comique vivoit 436 ans, à peu près, avant J. C. Il cite fréquemment les apologues d'Ésope. Une des fables du Phrygien, *l'Aigle et l'Escarbot*, semble même lui avoir fourni la première idée de sa pièce intitulée *la Paix*.

PLATON.

Diogène Laërce lui attribue une épigramme insérée dans *l'Anthologie*, et qui présente en deux vers le sujet de la fable 185 de La Fontaine, *le Trésor et les deux Hommes*. On trouve encore quelques fables dans ses ouvrages, et l'aventure de Thalès se laissant tomber dans un puits en voulant contempler les astres Il naquit à Athènes, 429 ans av. J. C.

THÉOCRITE.

Il vivoit à Syracuse 260 ans avant J. C. La fable 240 de La Fontaine, *Daphnis et Alcimadure*, est une imitation de la 23e idylle de ce poëte, ou peut-être plutôt de la fable 92 de *Gilbertus Cognatus* (G. Cousin), qui lui-même avoit abrégé l'idylle grecque dans la traduction latine qu'il en a donnée.

ÉLIEN.

Né à Preneste, il enseignoit à Rome la rhétorique, sous le règne d'Alexandre Sévère, vers l'an 222 de l'ère chrétienne. On

trouve dans ses livres *sur la nature des Animaux*, une fable que l'on regarde comme appartenant à Ésope, et que l'historien de ce fabuliste a mise dans sa *Vie*. C'est le sujet de la 154e de La Fontaine : *le Cochon, la Chèvre et le Mouton.*

AMPHIS ou AMPHIDES.

Ce poëte comique ne m'est connu que par quelques fragments recueillis par Henri Estienne dans ses *Comicorum Græcorum sententiæ*. Je ne l'ai cité qu'une fois, et peut-être aurois-je dû rapporter les deux vers qui semblent convenir à la moralité de la fable 48, *Philomèle et Progné :* les voici :

Ἐν οἷς ἄν ἀτυχήσῃ ἄτις ἀνθρωπος τόποις
Ἥκιστα τούτοις πλησίαζων ἥδεται;

ce qui revient assez à la moralité de la XVIIe fable de Phèdre :

Nemo libenter recolit, qui læsit, locum.

ANTIPATER SIDONIUS, ANTIPHILE.

On ne connoît aujourd'hui de ces deux poëtes que quelques épigrammes insérées dans *l'Anthologie grecque*. Cicéron, *de Oratore*, § 194; Pline, l. VII, c. 51, et Valère Maxime, l. 1, c. 8, font mention d'Antipater : on croit qu'il vivoit vers l'an 136, ou l'an 144 avant J. C.

BABRIUS, GABRIAS.

Apollonius, qui vivoit sous Auguste, cite les fables de Babrius, qui, par conséquent, est antérieur au règne de cet empereur. Coraï, d'après l'élégance de son style, le regarde comme contemporain de Bion, et ce dernier poëte écrivoit deux siècles environ avant l'ère chrétienne.

Suivant Suidas, il avoit mis en vers coriambiques les fables d'Ésope et il en avoit composé dix livres; Avianus, dans l'épître dédicatoire de ses fables à Théodose, dit que Babrius resserra en deux volumes les fables d'Ésope qu'il mit en vers iambiques.

Il paroît que les vers de cet auteur firent entièrement disparoître les fables d'Ésope, dont nous n'avons plus en prose que celles qui nous furent transmises par plusieurs anciens écrivains,

dans un style qui sans doute est à eux. Cependant les fables de Babrius existoient encore au XIIe siècle, puisque Jean Tetzes, qui nous en a conservé quelques-unes, les avoit vues. Suidas rapporte un grand nombre de vers de ce poëte. Dans son excellente dissertation sur Babrius, Thomas Tyrwitt me semble prouver, d'une manière incontestable, que la plus grande partie des fables que nous avons en prose sont celles de l'auteur dont nous parlons, mais que des barbares, pour les rendre plus claires, à ce qu'ils croyoient, défigurèrent en rompant la mesure des vers, et en substituant, à ceux qu'ils retranchoient, une prose digne des temps où ils écrivoient. Mais on y retrouve les membres épars du poëte, puisque la plupart d'entre elles, et surtout dans les anciens manuscrits, présentent des fragments de vers, des vers entiers et même des fables entières de Babrius. Nous verrons plus bas que ce fut aussi le sort de Phèdre, et que tous deux furent oubliés pour les compositions ridicules de ceux qui les avoient travestis.

Ignace le diacre ou le maître, qui vivoit au neuvième siècle, s'avisa de faire un abrégé des fables de Babrius : il les renferma en quatre vers chacune, comme depuis, Benserade appela *Fables* les quatrains ridicules qu'il nous a laissés. Cependant les tétrastiques d'Ignace prirent la place et même le nom des fables qu'ils vouloient abréger. Dans un manuscrit de Vienne, on lit à la tête de la compilation d'Ignace : [1] *Abrégé des fables de Babrius, fait par Ignace le diacre.* L'helléniste anglais conjecture avec raison, ce me semble, qu'un copiste, en mettant un Γ à la place d'un Β, a donné ainsi naissance à ce *Gabrias* que l'on a long-temps confondu avec le *Phèdre* des Grecs. Il croit aussi que l'on retrouveroit encore beaucoup de vers de l'ancien auteur, si l'on examinoit plus attentivement les manuscrits des quatrains, qui existent en grand nombre dans les diverses bibliothèques de l'Europe.

J'aurois pu ne pas citer le *Babrias* de *Nevelet* ni celui de *Suidas*, c'est-à-dire les vers de notre poëte que l'on retrouve

[1] Βαβριου ἐν ἐπιτομῇ μεταγραφὲν ὑπο Ιγνατιου μαγίστορος.

dans le lexique de ce dernier, puisque M. Coraï les a insérés dans son édition des fables d'Ésope; mais j'ai pensé que plusieurs personnes seroient bien aises de retrouver sur-le-champ les sources mêmes, et c'est ce que j'ai fait encore pour plusieurs autres auteurs.

DIODORE DE SICILE.

Né à Agyrium, en Sicile, vivoit sous César et sous Auguste. J'ai cité de lui *le Lion amoureux*, fable 61 de La Fontaine.

JOSEPH (Flavius).

Ce célèbre historien des Hébreux naquit sous Caligula, l'an 37 de l'ère chrétienne; il étoit d'une illustre famille, et joua un grand rôle dans l'histoire du peuple dont il nous a fait connoître les antiquités. Devenu citoyen romain, il vécut à Rome dans la faveur des Césars. Il met dans la bouche de l'empereur Tibère la fable *du Renard et du Hérisson*.

PLUTARQUE.

Né à Chéronée, sous l'empire de Claude, 50 ans environ après J. C. Ce philosophe vécut à Rome sous Trajan, après avoir voyagé en Grèce et en Égypte : sur la fin de sa vie, il retourna dans son pays où il mourut, sous le règne d'Antonin, vers l'an 140, à ce que l'on croit.

Ses traités moraux et ses biographies nous offrent un grand nombre de *Fables Ésopiques* que M. Coraï a insérées dans ses fables grecques : je n'ai cité que la traduction de notre Amyot.

APPIEN.

Cet historien grec, d'une des plus illustres familles d'Alexandrie, vécut sous Trajan, Adrien et Antonin, vers l'an 123 de J. C. Je ne l'ai cité que pour les *Fables inédites de l'Appendice*, parce qu'il rapporte le trait d'Androclès et du lion, qui est raconté dans deux de ces fables.

GALIEN (Claud.).

La fable de *la Besace*, que rapporte cet illustre médecin, dans son traité *sur la connoissance des défauts de notre esprit*,

est aussi racontée par Thémistius, *Orat.* XXI, et par quelques autres anciens auteurs que je n'ai pas cités, parce qu'on trouve tous ces apologues dans les fables de M. Coraï.

Il naquit à Pergame, l'an 131 de l'ère chrétienne, vint à Rome en 169, et mourut dans le lieu de sa naissance, vers l'an 200.

DIOGÈNE LAERCE.

Né à Laërte en Cilicie, on croit qu'il vécut sous Antonin, de 138 à 161; ou sous Alexandre Sévère, de 222 à 235 de l'ère chrétienne.

LUCIEN.

De Samosate en Syrie, d'abord sculpteur, avocat, rhéteur, puis philosophe épicurien, il vécut sous Trajan, et mourut, dit-on, sous Marc-Aurèle, âgé de quatre-vingt-dix ans, vers la fin du second siècle de l'ère chrétienne. J'ai cité, entre autres, son traité *de la Calomnie*, où l'on trouve un trait de la vie d'Alexandre, qui m'a paru convenir assez bien à la fable 156 de La Fontaine : *les Obsèques de la Lionne.*

APHTONIUS.

Rhéteur d'Antioche, dans le second siècle de l'ère chrétienne. Ses fables sont des espèces d'amplifications dont celles d'Ésope ont fourni les thèmes.

THÉON.

On lui donne le nom de *Sophiste*, quoique l'on dût, à plus juste titre, le placer parmi les rhéteurs. Nous n'avons que trois fables de lui : elles paroissent avoir été écrites dans les mêmes vues que celles d'Aphtonius.

SAINT CYRILLE.

On croit inventeur des lettres slavonnes, cet apôtre des Gazares, des Bulgares, des Moraves et des Bohémiens. Il étoit né à Thessalonique et vivoit encore à la fin du neuvième siècle, puisque Jean VIII lui écrivit, et que ce pape occupa le siége pontifical depuis 872 jusqu'à 882. Je n'ai pu consulter qu'une édition latine de ses apologues moraux.

SUIDAS.

On croit qu'il vivoit au dixième ou au douzième siècle. Comme je l'ai dit, son lexique renferme de fréquentes citations de vers empruntés à Babrius.

GLYCAS (Michel).

Historien grec du onzième siècle : ses annales vont depuis le commencement du monde jusqu'à la mort d'Alexis Comnène. En racontant la création des animaux, il rapporte les traditions fabuleuses que l'on trouve dans nos vieux *Bestiaires* et *Volucraires :* ce qu'il y dit du renard, qui fait le mort pour attraper les oiseaux, a été rapporté par M. Guillon à la fable 60 de La Fontaine, *le Chat et le vieux Rat.* Je ne l'ai pas indiqué dans l'ouvrage ; mais je crois devoir mettre ici le morceau *du Bestiaire*[1] de Guillaume le Normand qui contient le récit de cette tradition.

De la nature du Gourpil.

Assetz oï avez fabler
Comment renars soloit embler.
Li goupils est moult artillous,
Quant il est anques famillous
Et il ne seit où querre proie ;
Por la faim qui forment l'asproie,
S'en vait a une rouge terre :
Là se toaille et veautre et merre
Tant qu'il resamble tout sanglant ;
Puis s'en vait coucher belement,
En une place descouverte
Qui est a ces oiseaus aperte :
Dedens son cors retient s'alaine,
Si a la pance dure et plaine,
Li cuices qui taut sert de boule,
Trait la langue fors de la goule,
Les elx et les dens rechingne,
Et en ceste meniere enguigne

[1] *Manuscrit de la Biblioth. du Roi*, O, 16.

Les oiseaus qui gesir le voient:
Certainement tout mort le croient
Dont descendent por lui bechiés;
Mais quant il se voit aprochiés
Près de ses dens et il sent aise,
Si felenessement les baise,
Quant en sa gueule sont enclos,
Que tout devore char et os.

La fable attribuée à Tibère par Joseph se trouve aussi dans l'histoire de cet empereur, et nous la retrouvons encore dans les deux historiens suivants.

MANASSES (CONSTANTIN).

Vivoit au douzième siècle, sous Emmanuel Comnène.

NICÉPHORE, fils de CALISTE XANTOPHULE.

On croit qu'il vivoit encore l'an 1350. Il avoit écrit vingt-trois livres de *l'Histoire ecclésiastique*, depuis la nativité de Jésus-Christ jusqu'à l'empire de Léon le philosophe, qui monta sur le trône l'an 886 : il ne nous en reste que dix-neuf, qui vont jusqu'à Phocas, et les sommaires des cinq que nous avons perdus.

NICÉPHORE BAZILACAS.

Il fut professeur de rhétorique à Byzance, sous le règne d'Alexis Comnène. Il eut de grandes disputes à soutenir sur l'incarnation, et ces discussions troublèrent le repos de sa vie. Ses fables, au nombre de cinq, ont été publiées et traduites par Léon Allatius, d'après un manuscrit donné à la Bibliothèque du Roi par les frères Dupuy.

AUTEURS LATINS.

ENNIUS (QUINTUS).

Né à Rudie, petite ville de Calabre, cet ancien poëte du Latium avoit mis en vers les annales des Romains : il avoit fait aussi des tragédies et des satires; tout en est perdu, à

l'exception de quelques fragments réunis dans le *Corpus Poetarum*. Il étoit né 239 ou 240 ans avant Jésus-Christ, et mourut âgé de soixante-dix ans.

Ce poëte ne m'a présenté qu'un petit nombre de vers qui conviennent si bien à la fable 82, *l'Alouette et ses petits avec le Maître d'un champ*, qu'Aulu-Gelle, en nous transmettant cet apologue d'Ésope, les a employés pour la moralité.

PLAUTUS (Marc. Acc.).

Je n'ai cité que peu de vers de cet illustre comique, né à Sarsine, dans l'Ombrie : on croit qu'il mourut peu après Ennius, l'an 182 ou 184 avant J. C. On dit qu'après avoir été ruiné par le commerce, il fut réduit à tourner la meule chez un boulanger, tandis qu'il écrivoit ses comédies. Saint Jérôme, dans la chronique d'Eusèbe, dit que ce fut par charité qu'il embrassa le fatigant métier auquel, suivant l'opinion commune, la misère l'avoit réduit. Il nous reste dix-neuf pièces de lui. Varron en avoit publié vingt et une qu'il avoit corrigées et qui portèrent son nom. On en fait monter le nombre à trente et une ou quarante, et du temps d'Aulu-Gelle, on en connoissoit cent quarante qui portoient le nom de Plaute.

TERENTIUS (Publius).

Il naquit à Carthage, l'an 186 avant Jésus-Christ. Terentius Lucanus, sénateur romain dont il fut esclave, touché de son esprit, l'affranchit de bonne heure. Il fut lié avec Scipion Émilien, avec Lælius, fils de l'ami du premier Africain : on leur attribua une grande part dans ses ouvrages, et il se défendit foiblement de leur coopération, dans le prologue des *Adelphes*. A trente-cinq ans, il avoit déjà publié les six comédies qui nous restent de lui : il partit alors pour la Grèce et ne revint plus à Rome; les auteurs ne sont pas d'accord sur le genre de sa mort; les uns croient qu'il périt pendant la traversée; d'autres supposent qu'il mourut dans une ville de la Grèce, du chagrin que lui fit éprouver la perte des manuscrits qui contenoient la traduction de cent comédies de Ménandre qu'il avoit mises en latin, et celles qu'il avoit déjà disposées

pour la scène. Sa fille, mariée depuis à un chevalier romain, n'eut pour héritage qu'une maison de campagne avec deux arpents de terre près de la voie Appienne.

LUCILIUS (Caïus).

On croit que ce poëte satirique, né 148 ans avant J. C., mourut à Naples, à quarante-six ans : chevalier romain, on lui donne pour patrie Suesse, ville de la Campanie. Juvénal le nomme le nourrisson d'Aurence, ville du Latium. On le nomme l'inventeur de la satire, parce qu'il donna à ce poëme sa dernière forme. Des xxx livres de satires qu'il publia, il ne nous reste que des fragments : comme Horace le fit depuis, il avoit sans doute inséré quelques fables dans ces satires : au moins trouve-t-on dans ses fragments un vers qui semble appartenir à la fable *du Renard et du Lion devenu vieux :*

Deductat hanc voce leo : cur tu ipsa venire
Non vis hùc . . . .

LUCRETIUS CARUS (Titus).

Né à Rome l'an 96 avant J. C. Il se tua à quarante-quatre ans, dans un accès de frénésie occasionée par un filtre amoureux qui lui fut donné par sa propre femme. La Fontaine, dans ses fables, a imité quelques vers du poëme *de Naturâ rerum.*

CICERO (Marcus Tullius).

Né à Arpinum dans le pays des Volsques, 105 ans avant J. C. C'est à cet orateur que Phèdre et La Fontaine ont dû le trait historique qu'ils ont donné sous le titre de *Simonide préservé par les Dieux.* Le fabuliste français a sans doute encore emprunté quelques idées à son *Dialogue sur la vieillesse*, pour sa fable *du Vieillard et des trois jeunes Hommes.* Cicéron mourut 42 ans avant Jésus-Christ, assassiné par les ordres des triumvirs.

CATULLUS (Caïus Valerius).

On croit que ce poëte, client de Cicéron, mourut à trente

ans ou à trente-sept, un an avant Salluste : il étoit né à Vérone, 70 ans avant J. C.

VIRGILIUS MARO (Publius).

La Fontaine a souvent fait passer avec bonheur dans notre langue des vers de ce grand poëte, né à Mantoue, 69 ans avant J. C., et mort à Naples, dans la 50e année de son âge.

HORATIUS FLACCUS (Quintus).

Les divers poëmes d'Horace me paroissent n'avoir fourni à La Fontaine que les deux fables suivantes : la 9e, *le Rat de ville et le Rat des champs*, et la 73e, *le Cheval s'étant voulu venger du Cerf;* mais il a souvent imité plusieurs vers de ce poëte : c'est ce qui m'a engagé à le citer fréquemment. Né, d'un père affranchi, 65 ans avant J. C., il mourut 8 ans avant l'ère chrétienne.

OVIDIUS NASO (Publius).

Né à Sulmone, 43 ans avant J. C., mort en exil à Tormes la 17e année de l'ère chrétienne. C'est presque le premier des poëtes anciens qui ait été lu dans l'Occident après les siècles de barbarie. Souvent cité par les théologiens des onzième, douzième et treizième siècles, la lecture de ses ouvrages leur *inspira tant* d'admiration, on pourroit dire tant d'amitié pour lui, qu'ils essayérent d'en faire un chrétien et même *un* prophète. Il servit alors de modèle aux poëtes latins de ce temps, qui n'écrivirent plus qu'en vers élégiaques. Le poëme de *Vetulâ*, qui renferme ses prétendues prophéties, est bien évidemment apocryphe, ainsi que tout ce que l'on raconte de la découverte de son tombeau.

Ses ouvrages furent traduits en vers et en prose dès les premiers temps de la langue romance. *Voyez* Philippe de Vitry.

TITUS LIVIUS.

Tite-Live naquit à Padoue, 60 ans avant J. C., et mourut la même année qu'Ovide, âgé de 76 ans environ. Il ne nous reste que trente-cinq livres, encore quelques-uns ne sont-ils

pas entiers, des cent quarante-deux qu'il avoit écrits sur l'Histoire romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à la mort de Drusus, frère de Tibère.

VALERIUS MAXIMUS.

On croit qu'il vivoit sous Tibère; mais, d'après le peu d'élégance de son style, quelques critiques pensent que nous n'avons de ses écrits que l'abrégé qui en avoit été fait par Julius Paris.

Simon Hesdin en avoit commencé une version française, terminée en 1401 par Nicolas de Gonesse. C'est à la traduction du premier que j'emprunterai le récit du fait que je n'ai qu'indiqué à la suite de la fable 24, *les Grenouilles qui demandent un Roi.*

Valère le Grant, l. 6, *c.* 2, paragr. 13.

Tous ceulx de Syracuse pryoient pour la mort de Denys le Tyrant pour la grant mauvaistié de ses mœurs; et pour les intollerables charges et faitz desquelz il les chargeoit; mais il y avoit une très vieille femme laquelle seulement prioit aux dieux tous les jours qu'ilz lui donnassent bonne et longue vie. Et quant il le sceut, il fut tout esmerveillé pourquoy elle prioit pour luy combien qu'il ne l'eust desservy a elle ne a autre : si la manda et luy demanda pourquoy et a quoy il l'avoit desservy. Et elle respondit qu'elle avoit certaine raison : « Quant je fus jeune pu-« celle, dist-elle, nous avions un grief tyrant : si avoye grant desir qu'il « mourust. Et quant il fut occis, il en vint encore ung autre pire. Si « avoye tres grant fain que les dieux le nous ostassent bientost, et me « *sembloit que ce* seroit bien fait. Or tu es maintenant le tiers qui nous « gouvernes, qui nous est plus dur et plus importun de tous les autres : « et pource que je doubte que, se tu estoyes mort, que il n'en venist « ung pire que toy, je prie tous les jours pour ta vie. » . . . Et Denis n'en fist que rire : car il eût eu vergongne de punyr si courtoise hardiesse.

PHÆDRUS (Julius).

En 1596, les cinq livres de fables que nous avons de Phèdre parurent imprimés, à Troyes [1], par les soins de P. Pithou, qui venoit de les découvrir dans un manuscrit appartenant à son frère. L'étonnement des savants dut être

[1] *Phædri Augusti liberti fabularum Æsopicarum libri V, nunc in lucem primùm editi. Augostoboni Tricassium, J. Oudot*, 1596, *in*-12.

d'autant plus grand que l'on connoissoit moins l'auteur dont les ouvrages apparoissoient tout à coup. Parmi les anciens, on ne trouve, en effet, son nom que dans un vers de Martial et dans un passage d'une épître d'Avien ou Avian : ce dernier dit que Phèdre a mis en cinq livres une partie des fables d'Esope [1]. Pour Martial, dans la 20e épigramme du livre III [2], il se demande : « Que fait à présent mon ami Canius Rufus? « Écrit-il l'histoire du règne de Claude, etc. ? imite-t-il les « jeux malins de Phèdre ? » Sénèque, au chap. 27 *de la Consolation* adressée à Polybe, lui dit : « Je n'oserois pas vous « engager à écrire, avec vos grâces ordinaires, des fables « dans le genre d'Ésope, genre de littérature dans lequel les « Romains ne se sont pas encore essayés [3]. » Ce philosophe ne connoissoit donc pas les apologues de Phèdre. On explique ce singulier oubli ; en disant que Phèdre, né dans la Thrace, ne pouvoit être considéré comme Romain, et l'on paroît se contenter de cette explication. Quoi qu'il en soit, c'est dans ses prologues et épilogues que l'on trouve le peu de faits que l'on sait sur sa vie, et qui se réduisent à ceci : Né dans la Thrace, il étoit encore enfant lorsqu'il fut conduit à Rome comme esclave : l'éducation qu'il y reçut et dont il profita si bien, lui valut la protection d'Auguste, qui lui donna la la liberté : la reconnoissance qu'il conserva pour son bienfaiteur, l'attachement qu'il montra à la famille de ce prince, furent, à ce que l'on présume, la cause ou le prétexte des persécutions qu'il éprouva de la part de Séjan : si la première de ses fables, comme l'ont pensé quelques critiques, est réellement dirigée contre ce favori, on peut croire que ce fut après la chute de ce ministre qu'il écrivit, ou du moins, qu'il publia les apologues dont les sujets ne lui furent pas toujours fournis par Ésope, comme il le dit lui-même dans le

[1] *Phædrus etiam partem aliquam quinque in libellos resolvit. Avianus Theodosio.*

[2] *Dic, Musa, quid agat Canius meus Rufus?*
Utrumne chartis, etc.
An æmulatur improbi jocos Phædri?

[3] *Non audeo te usque eo producere, ut fabellas quoque et Æsopios logos, intentatum Romanis opus, solitâ tibi venustate connectas.*

prologue du quatrième livre. Il survécut à Séjan, mort l'an 31 de l'ère chrétienne. Dans ses derniers livres, il se plaint des incommodités de la vieillesse; mais on ne sait positivement ni l'époque de sa naissance, ni l'année de sa mort. Ses écrits doivent lui avoir donné, de son vivant, une juste célébrité dans la capitale du monde; car souvent, dans les vers qu'il adresse à ses protecteurs et à ses amis, il se récrie contre les manœuvres de l'envie qui le poursuivoit; cependant, après l'invasion des Barbares, lorsqu'on rechercha les monuments littéraires qui avoient pu échapper à leur fureur, Phèdre ne reparut pas : on déploroit les pertes qu'on avoit faites; mais on ne sentoit pas celle de ses fables : car son nom même étoit absolument ignoré : en parlant du pseudonyme Romulus, j'espère faire connoître les causes du long oubli auquel il fut condamné. Lorsqu'enfin P. Pithou révéla au monde savant ce trésor si long-temps enfoui, de nombreux soupçons auroient pu naître sur la réalité de cette decouverte; mais le goût et la probité de l'éditeur étoient trop généralement connus pour laisser subsister aucun doute [1] : d'ailleurs le style du fabuliste latin indiquoit trop bien son ancienneté, et Phèdre, d'un consentement unanime, reprit sa place parmi les écrivains des beaux siècles de la langue latine, comme un enfant long-temps égaré rentre au sein d'une famille où le souvenir de ses traits le fait admettre sans examen : aussi le siècle qui suivit la première publication de ces *Fables* nous en offre-t-il quarante éditions, toutes chargées de notes et de commentaires sur l'ouvrage, et de recherches sur l'auteur.

[1] P. Pithou, né à Troyes en 1539, étoit appelé *le Varron français* : ce généreux citoyen, qui réunissoit la plus vaste érudition à une mâle éloquence, ne servit pas moins Henri IV par ses écrits sérieux que par ceux où il répandit une adroite raillerie. On peut le regarder comme le principal auteur de *la satire Ménippée;* la harangue burlesque du sieur d'Aubray aux prétendus États de Paris, n'est pas indigne, par la suite et la force des raisonnements, des éloquents discours du procureur-général près de la première cour du royaume. Les fables nombreuses que l'on trouve dans ce précieux monument historique semblent indiquer la découverte qu'il venoit de faire. M. Grosley a publié sa vie en 1756. François Pithou, né cinq ans après son illustre frère, lui communiqua, dit-on, le manuscrit qui contenoit les fables de Phèdre.

Cependant on remarqua avec surprise qu'une des fables publiées par Pithou en 1596 avoit déjà été imprimée en 1492 dans le *Cornucopia* de Perotto [1] : par une erreur inexplicable et qui sembleroit tenir à une espèce de fatalité, cet écrivain attribua à Avienus la fable qu'il produisit alors, et retarda ainsi d'un siècle la reconnoissance solennelle de l'affranchi d'Auguste. Les savants reprochèrent à l'archevêque de Manfredonia cette méprise, qu'ils voulurent faire regarder comme une tentative de plagiat. Burmann, dans la préface d'une des éditions de Phèdre que nous lui devons, déchargea sa mémoire de cette odieuse inculpation : car Perotto, en s'adressant à son neveu Pyrrhus, lui dit : « Ces petits vers ne sont « pas de moi, mais d'Ésope, d'Avien et de Phèdre ; j'y ai « souvent interposé les miens, pour tendre des piéges à votre « sagacité ». Dans la suite de cette pièce, en effet, dont le commencement se trouvoit déjà dans la bibliothèque de la basse et moyenne latinité, il emploie les vers de Phèdre, que souvent il ne possédoit que mutilés [2]. C'est donc par un véritable *lapsus calami*, qu'il mit le nom d'Avien au lieu de celui de Phèdre dans son *Cornucopia* [3], ouvrage d'ailleurs qui ne fut publié qu'après sa mort.

[1] Nicolas Perotto, né à Sasso-Ferrato, d'une famille illustre et de parents très-pauvres, alla demeurer à Rome, où il gagna l'amitié du cardinal Bessarion et s'acquit l'estime des souverains pontifes. Il devint, en 1458, archevêque de Manfredonia (*Sipontum*), et mourut en 1480. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages : ce sont des versions latines d'auteurs grecs, et des dissertations grammaticales sur divers classiques latins.

[2] *Non sunt hi mei, quos putas, versiculi,*
Sed Æsopi sunt et Avieni et Phædri :
. . . . . .
Sæpe versiculos interponens meos,
Quasdam tuis quasi insidias auribus, etc.

[3] Le *Cornucopia*, sive *Latinæ linguæ Commentarius*, est un long commentaire grammatical sur un grand nombre d'épigrammes de Martial : c'est à la 77e du 1er livre (105e citée par Perotto) que cet auteur, en parlant de ces mots du septième vers, *Palladis arbor*, ajoute : *Allusit ad fabulam quam nos ex* AVIENO *in fabellas nostras adolescentes jambico carmine transtulimus ;* et il place sur-le-champ la fable 56 de Phèdre : *Arbores in deorum tutelâ :* le mot *adolescentes* me semble signifier ici des fables qui se font à présent, parce qu'en effet, il étoit sans doute occupé à en remplir les nombreuses lacunes.

Nic. Perotto, comme nous le voyons, connoissoit Phèdre: il se proposoit de corriger les fables défectueuses qu'il avoit en sa possession; mais son manuscrit demeura tellement ignoré, que Torq. Perotto, évêque d'Amelia, qui voulut rassembler tous les ouvrages de son parent, paroît n'en avoir pas soupçonné l'existence. Un jeune Belge, Phil. d'Orville, le découvrit dans la bibliothèque de Parme, vers 1727; il fit part de sa découverte à P. Burmann, et lui proposa de lui en envoyer des copies; mais le professeur de Leyden parut faire peu de cas de ce qu'il avoit reçu, quoiqu'il insérât quelques variantes et une courte notice de ce manuscrit à la fin de sa belle édition de Phèdre, en 1727. Dix ans après, les livres de la maison Farnèse furent transportés à Naples, et, parmi eux, les fables de l'ancien prélat : ils restèrent long-temps dans les caisses qui avoient servi à les apporter, et lorsqu'on les mit en place, on fit peu d'attention à celui dont nous parlons, parce qu'il portoit pour titre à l'extérieur : *Perotti Fabulæ*. Il fut enfin reconnu par le bibliothécaire, M. Andrès, et fut publié en 1809 par M. Cassitto, et peu après par M. Janelli : une rixe violente s'éleva à ce sujet entre ces deux savants [1] : « Nous nous garderons bien de nous en « mêler, dit M. Adry, dans l'*Examen des nouvelles Fables de Phèdre* qu'il publia en 1812, et il ajoute :

Non nostrum inter vos tantas componere lites.

Une question plus importante et qui partage encore tous les amis des lettres, est celle de savoir si ces fables sont véritablement de l'auteur auquel on attribue les anciennes; mais auparavant de dire un mot sur l'objet de cette discussion,

[1] Dans cette querelle entre M. Janelli et M. Cassito, une chose me semble digne de remarque : le premier reproche à l'autre de n'avoir publié les *Fables de Perotto* que d'une façon fort imparfaite; et il en apporte pour preuve le peu de temps que M. Cassito a pu employer pour consulter le manuscrit que lui, M. Janelli, a fait lier d'une chaîne assujétie par un cadenas. Il faut noter que M. Janelli est attaché à la bibliothèque de Naples. La chose doit nous étonner, nous autres Français, qui trouvons tant de facilités auprès de nos Bibliothécaires, toujours prêts à nous guider dans les recherches que nous avons à faire : les Étrangers doivent surtout reconnoître l'extrême différence qu'ils trouvent dans les établissements publics en France et en Italie.

je crois devoir faire connoître l'état du manuscrit d'après la description que nous en donne M. Janelli. En voici le titre :

Nicolaï Perotti epitome fabellarum Æsopi, Avieni et Phædri, ad Pyrrhum Perrotum fratris filium, adolescentem suavissimum, incipit feliciter.

Il est sur papier de format in-8°, peu épais, et se compose de 178 pages, dont 38 sont en blanc : la partie écrite se divise en 160 chapitres, tous en vers latins, à l'exception d'un distique grec : les arguments des fables, deux épîtres et quelques petites notes sur l'épigramme sont en prose : les pièces en vers sont, un long hymne d'Aurelius Prudentius, 60 morceaux de Perotto, 36 fables d'Avienus, 32 fables de Phèdre déjà publiées et 32 autres *inédites* du même auteur. Elles sont placées sans ordre, de manière à offrir une pièce de Perotto après une fable de Phèdre, ou avant une d'Avienus; les vers sont souvent tronqués comme dans les cinq du prologue général, que nous présente aussi celui du livre III des premières éditions.

Nunc fabularum. . . . . .
Brevi docebo. . . . . .
Quia quæ volebat, non audebat . .
Affectus proprios in fabellas transtulit,
Calumniamque fictis. . . . . .

Les deux éditeurs dont nous avons parlé ont cherché à suppléer à ces défauts du manuscrit dans les fables nouvelles; mais, puisque Perotto n'a point indiqué celles des fables de son recueil qui appartiennent à Phèdre, à Avien, à Ésope, comment pourra-t-on reconnoître le véritable auteur de celles qui n'appartiennent pas à Avien? car, pour celles-ci, on les retrouve facilement : les 32 fables inédites sont donc ou de Phèdre ou d'Ésope : M. Adry pense que par vers d'Ésope, Perrotto ne vouloit pas parler des apologues du Phrygien, qui sont en grec; mais bien du recueil de fables latines qui, depuis plusieurs siècles, avoit usurpé le nom *d'Ésope*. Par ce moyen, il est vrai, on pourroit espérer de distinguer

plus facilement celles de l'ancien poëte latin : j'aurai bientôt occasion de revenir à cet Ésope prétendu, en parlant de Romulus et de Galfredus. Parmi les fables du premier de ces auteurs du XIIe siècle, on en retrouve jusqu'à huit qui se rapprochent de celles de Perotto, non-seulement par les sujets, mais encore par les idées et les expressions, comme on le voit par le commencement de celle-ci :

OVIS ET CORNIX.

Perotto, fab. 25, n° 128 du manuscrit :

Odiosa cornix super ovem consederat, etc.

Romulus, fab. 59 :

Ociosa quædam cornix super ovem consedit.

Le troisième vers de la fable 28 de l'édition de M. Janelli ne présente que ce peu de lettres :

T . . . . . et S. S. f . . . . . eri.

On diroit que Romulus a fourni les corrections à l'éditeur dont nous parlons; mais, pour mieux faire sentir la ressemblance, je rapporterai les trois premiers vers de la fable de Perotto, dont le dernier est restitué par M. Janelli, et je les ferai suivre par la phrase de Romulus qui y a rapport :

Perotto, fab. 28, n° 134 du manuscrit :

MERETRIX ET JUVENIS.

Quum blandiretur juveni meretrix perfida,
Et ille læsus multis sæpe injuriis,
Tamen præberet se facilem mulieri. . . .

Romulus, f. 50 :

Quædam meretrix quæ erat perfida, multis cum blandiretur, invenit quem sæpe afflixerat injuriis : et ille facilem se præbuit mulier deinde....

En admettant donc la supposition de M. Adry, nous pourrions réduire à seize, le nombre des fables inédites que l'on attribue à Phèdre. Cependant nous verrons, dans une autre

notice, que ce sont peut-être les huit que je retranche ici qui auroient le plus de droit à être rangées parmi celles de l'ancien fabuliste.

Deux des fables de Perotto me semblent mériter encore quelque attention : ce sont les 14e et 15e de Janelli, nos 66 et 78 du manuscrit. La première est celle qui nous présente le sujet de *la Matrone d'Éphèse* : MM. Janelli et Cassito ont été fort embarrassés en trouvant dans Phèdre ce conte si connu : le premier a tâché de faire naître Pétrone plus tôt; le second lui a enlevé la fameuse satire qu'on lui attribue, et l'a donnée à Caïus Rufus, contemporain et ami de Martial : quoi qu'il en soit, cette fable fait aussi partie du recueil de Romulus, et elle est une des huit que nous venons d'indiquer; mais elle diffère des sept autres en ce que l'on n'y trouve aucune de ces ressemblances que nous avons fait voir tout à l'heure.

Le sujet de la 15e fut traité vers la fin du treizième siècle, par un de nos vieux poëtes, nommé Huon-le-Roi. Son fabliau appelé *le vair Palefroi* [1], est un petit poëme de près de quatorze cents vers. Je crois devoir en donner une idée. On excusera, je l'espère, ce récit que je me vois forcé de resserrer extrêmement : le poëme se trouve, d'ailleurs, dans les *Fabliaux de Barbazan*, que M. Méon a reproduits avec de telles additions, qu'il a fait de ce recueil un ouvrage tout nouveau.

Dans la Champagne, vers le milieu du treizième siècle, vivoit un jeune chevalier, beau, bien fait, brave et adroit sur tous ceux de ce pays. Peu favorisé par la fortune, il ne possédoit qu'un superbe coursier et une petite terre d'un modique revenu : car

> Plus de deux cents livres d'argean
> Ne valoit sa terre par an.

[1] Par *vair palefroi*, on entend un cheval gris-pommelé : le mot *vair* vient de *varius*, et signifie varié ; il est encore employé dans la langue héraldique pour indiquer une fourrure de deux couleurs : ainsi, soit dit en passant, on a eu tort de changer l'orthographe de certains mots, comme *le cheval vair*, *le singe vair*, que l'on a cru corriger en les écrivant comme l'adjectif qui sert à désigner la couleur verte.

Il savoit, il est vrai, corriger un peu les rigueurs du sort par sa vaillance et sa dextérité dans les tournois : car alors s'étoit établi l'usage d'exiger une rançon des chevaliers que l'on avoit abattus dans ces jeux militaires, et chacun d'eux se regardoit comme prisonnier de son vainqueur, tant qu'il n'avoit pas acquitté cette espèce de dette.

Dans un moment où ces exercices se trouvoient interrompus partout, messire Guillaume, c'est le nom du chevalier, monté sur son vair palefroi, promenoit çà et là son désœuvrement dans les environs de sa demeure. On étoit au printemps, et le hasard, ou peut-être l'amour, le conduisit au pied d'un château magnifique. Une jeune dame se promenoit sur les terrasses. C'étoit la fille unique du châtelain, prince fort riche :

Mil livres valoit bien sa terre
Chacun an : et souvent requerre
Lui venoit-on sa fille gente :
Car a tout le monde atalente
La grand' beauté qu'en elle estoit.

Sire Guillaume la vit, l'admira et l'aima. De son côté, la jeune châtelaine ne l'avoit pas vu sans émotion. Le lendemain, elle épie le retour du chevalier, et chaque jour le beau coursier reprend de lui-même le chemin qui, à travers les bois, mène au château où est renfermé l'objet des vœux de son maître : on se parla bientôt, et de l'aveu de sa bien-aimée, sire Guillaume va trouver le père opulent de sa jeune amie. Sa bonne réputation lui procure un accueil obligeant; mais, lorsqu'il a fait sa demande : « Belle, jeune, riche et fille unique, lui répond « le vieillard, il n'est d'ici jusques en Lorraine, ni roi ni comte « qui ne voulût épouser celle dont vous venez me requérir la main. « Il n'y a pas encore un mois que tel me l'a demandée, qui avoit « bien cinq cents livres de rente : comment irai-je la donner à un « homme qui ne vit presque que des hasards d'un tournoi ? » La jeune dame console son amant désespéré et lui donne un conseil qui, ce lui semble, doit avoir un merveilleux effet. Il avoit un oncle fort riche, fort âgé, et dont il étoit le seul héritier : « Qu'il vous donne, lui dit-« elle, de ses biens, pour trois cents livres de revenu; vous vous enga-« gerez à les lui rendre aussitôt après le mariage : qu'il se charge aussi « de la proposition à faire à mon père, son ancien compagnon d'armes; « et nous ne pourrons douter du succès». Le vieil oncle consent à tout, et ne diffère que d'un jour l'accomplissement de ses promesses; mais la vue de l'aimable personne qui doit devenir sa nièce lui fait oublier son rôle d'ambassadeur. C'est pour lui, et non pour son neveu, qu'il demande et obtient cette main si chérie. On se hâte de terminer l'affaire,

et c'est le lendemain au point du jour, que l'on se rendra au moustier situé à l'issue du bois qui entoure le château. Pendant que tout s'agite à l'intérieur par les préparatifs de la cérémonie, que la jeune fille, retirée dans ses appartements, se livre à toute sa douleur, les varlets se dirigent vers les habitations voisines, pour emprunter les montures qui doivent porter les dames à l'église : l'un d'eux s'adresse à sire Guillaume, qui apprend ainsi la trahison de son oncle : furieux, il exhale son courroux en vaines imprécations et maudit cent fois son perfide parent, qu'il compare sans façon à Caïn ; enfin il s'apaise, et il ordonne de seller son coursier et de le remettre au varlet : « La vue du vair palefroi, se « dit-il, ne manquera pas de lui rappeler de tendres souvenirs ».

Cependant, au château, les anciens amis des deux vieillards, réunis autour d'une table bien servie, s'égaient en parlant de leurs exploits passés, et oublient dans ces propos les longues heures de la nuit : ils se retirent enfin ; mais à peine sont-ils endormis que l'homme chargé de donner le signal du réveil, trompé par le lever de la lune qu'il prend pour celui de l'aurore, fait retentir les airs des accents de son cor éclatant : on se lève, on s'habille à la hâte : les dames sont placées sur leurs coursiers, et chacune d'elles est remise à la garde de l'un de ces héros qui, le soir précédent, récitoient avec tant de complaisance leurs antiques prouesses. L'infortunée victime de tant de déloyauté, montée sur le vair palefroi, s'abandonne à ses tristes réflexions. Comme le chemin est devenu assez étroit pour ne suffire qu'à un cheval, on avance lentement : la jeune dame est la dernière, et n'est suivie que du vieux chevalier qui devoit lui servir d'escorte ; mais il s'est endormi : dans un endroit où le chemin se bifurque, le coursier de sire Guillaume prend le sentier qui conduit au manoir de son maître, et y transporte son précieux fardeau. Les deux amants ne peuvent revenir de leur surprise : ils passent de la douleur la plus profonde à la joie la plus vive, et l'aumônier de sire Guillaume ne tarde pas à les unir de liens indissolubles.

Il est plus facile de concevoir que de dépeindre la confusion et le trouble qui régnèrent parmi les anciens compagnons d'armes, lorsqu'arrivés à l'église, ils ne trouvèrent plus l'épousée. Je n'ai pas besoin de dire que l'oncle déloyal ne tarda pas à terminer ses jours, et que sa mort enrichit les deux amants.

Il m'a suffi d'indiquer l'extrême ressemblance de ce conte avec la fable ancienne.

Si l'on rapproche ce fabliau de l'apologue de Phèdre ou de Perotto, on voit que le fait est le même et que les détails

seuls sont différents ; ils me semblent porter chacun les couleurs locales qui leur sont propres : la narration de Huon-le-Roi ne peut convenir qu'aux mœurs du XIIIe siècle : celle de Phèdre porte l'empreinte des usages de son temps : le choix même des montures indique les lieux où la scène se passe ; mais comment a-t-il pu se faire qu'un poëte de la langue d'oil, après douze siècles, ait connu cette fable que nous ne retrouvons que 500 ans après lui ? A quelle autre source auroit-il pu puiser le fonds de son petit poëme ? J'ai fait bien des recherches, j'ai parcouru bien des recueils de contes et de fables, et je n'ai rencontré cette même action que dans les deux auteurs que je viens de citer ; mais la fable latine est-elle véritablement de Phèdre ? Les critiques se sont partagés sur le manuscrit de Perotto : les uns ont regardé comme appartenant à ce fabuliste tous les apologues en vers ïambiques qu'il renferme ; les autres n'ont voulu admettre parmi les siens que ceux que nous connoissions déjà par la publication de P. Pithou : M. Adry me semble avoir pris un parti plus sage, en examinant toutes les fables nouvelles les unes après les autres, et en prononçant sur chacune d'elles un jugement particulier : il me paroît n'avoir hésité d'attribuer celle-ci à Phèdre, que parce que quelques vers lui ont paru calqués trop exactement sur ceux qui terminent l'ancienne fable de *Simonide préservé par les dieux* [1]. Phèdre, dit-il, ne s'est pas sans doute volé lui-même. Mais ne trouve-t-on pas des vers entiers des *Georgiques* transportés dans *l'Énéide* ? Voyez à la suite de la fable XXII de La Fontaine.

[1] Phèdre, fab. 84 :

SIMONIDES A DEIS SERVATUS.

Ut est vulgatus ordo narratæ (patratæ) rei,
Omnes scierunt numinum præsentiam
Vati dedisse vitam, mercedis loco.

Phèdr. Perott., fab. 15 :

Quid esset actum postquam populo innotuit,
Omnes favorem comprobárunt cœlitum.

Et celui-ci n'a-t-il pas aussi transporté dans sa fable *des deux Pigeons*, des vers qu'il avoit adressés long-temps auparavant à madame la duchesse de Bouillon? La ressemblance, d'ailleurs, que l'on peut apercevoir entre les vers cités par M. Adry, ne me paroît pas assez considérable pour faire penser que les uns soient la copie des autres : et elle me semble assez marquée pour faire reconnoître le même auteur dans les deux fables.

Je me suis peut-être trop arrêté sur cette moderne découverte; cependant je reviendrai encore à ce sujet, en parlant, comme je l'ai dit, des fables en prose qui portèrent si long-temps le nom d'*Ésope*.

SENECA (Luc. Ann.).

Né à Cordoue, il accompagna son père qui vint, à ce que l'on croit, s'établir à Rome la première année de l'ère chrétienne. Nous ne devons pas nous arrêter aux événements trop connus de sa vie. J'ai cité les vers de Mécène qu'il nous a conservés, ainsi que plusieurs autres des tragédies qui existent sous son nom, et que l'on attribue à son père. Tout le monde sait que, par l'ordre de Néron, dont il avoit gouverné l'enfance, il se fit ouvrir les veines l'an 65 après J. C.

PERSIUS FLACCUS (Aulus).

J'ai cité quelques vers de ce satirique, né à Volaterre en Toscane, l'an 34 après J. C., et mort à 28 ou 32 ans.

PETRONIUS ARBITER.

On sait que l'on trouve le conte de *la Matrone d'Éphèse* dans son *Satyricon*, ouvrage qu'il envoya à Néron lorsque celui-ci l'eut condamné à mort, l'an 65 de l'ère chrétienne. Tacite en fait un bel éloge; mais quelques critiques refusent de donner à ce personnage consulaire l'ouvrage dont nous parlons, et qui le fit nommer : *Auctor purissimæ impuritatis* : M. Janelli a consacré à des recherches sur l'époque où vivoit cet écrivain la plus grande partie de l'un des volumes qu'il a publiés sur les fables de Phèdre, anciennes et nouvelles.

C. PLINIUS SECUNDUS.

Pline, surnommé l'Ancien ou le Naturaliste, naquit sous Tibère, la 23e année de l'ère chrétienne : il mourut sous Titus, à cinquante-six ans, dans une éruption du Vésuve, qu'il vouloit étudier de près. Une observation sur les rats des Alpes ou marmottes me paroît être l'origine du trait qui a fait donner à une fable, ou plutôt à une dissertation philosophique de La Fontaine, le titre *des deux Rats, du Renard et de l'OEuf.*

CURTIUS RUFUS (Quintus).

Par un passage de cet historien, livre x, on reconnoît qu'il vivoit sous les premiers empereurs romains; mais, par l'astre nouveau dont il parle, vouloit-il désigner Auguste ou Trajan? Suétone fait l'éloge d'un rhéteur célèbre dont les noms et prénoms sont semblables : « Rien n'empêche de « croire, dit Fabricius, que ce même rhéteur ait écrit, dans « sa vieillesse, l'*Histoire d'Alexandre-le-Grand* que nous lui « devons ».

QUINCTILIANUS (Marc. Fab.).

Cet habile rhéteur appelle les Espagnols *ses compatriotes :* cependant, comme il dit avoir fréquenté les écoles de Rome dans sa jeunesse, on croit qu'il étoit né en Italie, et que ce fut le séjour qu'il fit en Espagne, avec Galba, qui lui fit donner aux peuples de ces pays ce nom d'amitié qui a pu tromper sur le lieu de sa naissance. C'est l'an 93 de l'ère chrétienne qu'il acheva ses *Institutions de l'Art oratoire*, dans lesquelles nous avons retrouvé l'anecdote sur Simonides, que Cicéron avoit déjà rapportée : il paroît qu'il mourut dans un âge très-avancé.

MARTIALIS (Marc. Valer.)

Ce poëte, né à Catalajud (*Bilbilis*) en Espagne, vint à Rome à l'âge de vingt ans. Il vécut sous Domitien dont il fut tendrement aimé : sous Trajan, il quitta Rome pour revenir dans les lieux de sa naissance où il mourut bientôt après, vers la 100e année de l'ère chrétienne. Nous avons rapporté

plus haut le vers dans lequel, le premier parmi les anciens, il parle de Phèdre : quelques épigrammes m'ont paru avoir assez de rapport avec les fables de La Fontaine pour pouvoir être citées. Notre poëte a d'ailleurs imité quelques-uns de ses vers.

JUVENALIS (Dec. Jun.).

Suivant Dodwel, ce fougueux satirique fut, quoique octogénaire, exilé l'an de J. C. 119. Quelques-uns de ses vers ont été imités par La Fontaine.

SOLINUS (Caïus Julius).

On croit que ce grammairien vivoit vers le milieu du second siècle de l'ère chrétienne. Dans son ouvrage intitulé *Polyhistor*, on trouve encore l'anecdote de *Simonide préservé par les dieux.*

AULUS GELLIUS.

Dans *les Nuits attiques* d'Aulu-Gelle, recueil qu'il avoit composé pour ses enfants, de tout ce qu'il avoit appris de plus beau par ses lectures, on trouve plusieurs fables, entre autres celle que La Fontaine a intitulée : *l'Alouette et ses petits et le Maître d'un champ.* Ce grammairien vivoit, à ce que l'on croit, sous le règne des Antonins.

JUSTINUS (Marc. Justinian.).

On reproche à cet abréviateur de *l'Histoire universelle* de Trog. Pompeius, de nous avoir, par son abrégé, fait perdre l'ouvrage de l'ancien auteur, qui vivoit sous Tibère, et dont Pline fait souvent l'éloge. Justin a dédié son ouvrage à Antonin-le-Pieux : il vivoit, par conséquent, au commencement du second siècle de l'ère chrétienne.

APULEIUS (Lucius).

Ce rhéteur, né en Afrique, vivoit sous l'empire de Septime Sévère dont il étoit aimé, vers la fin du second siècle de l'ère chrétienne. On trouve quelques fables dans celui de ses ouvrages qu'il a intitulé *Florida.*

AUSONIUS (Decius).

Ce poëte vivoit sous Valens et Valentinien, qui eurent

beaucoup d'amitié pour lui : le dernier de ces empereurs lui confia l'éducation de son fils Gratien : celui-ci devenu empereur, promut au consulat son ancien maître. On dit qu'il vécut jusqu'à quatre-vingt-dix ans; mais Petr. Crinitus (Pietro Riccio) croit que l'on ne sait rien de certain à ce sujet. J'ai cité de lui quelques épigrammes.

AVIANUS ou AVIENUS (Rufus Festus).

A la suite des désastres causés à la république des lettres par l'invasion des Barbares, les fables d'Avienus ne tardèrent pas à sortir des ruines qui renfermoient tant d'ouvrages plus précieux, et qui semblent entièrement perdus pour nous. Il est un des derniers auteurs qui écrivirent avant cette funeste catastrophe. Tout ce qui a rapport à lui ne nous est présenté qu'avec la plus grande incertitude. Une épître qu'il adresse à un certain Théodose [1] et qu'on lui attribue, non sans raison, peut jeter quelque jour sur celui de ses ouvrages qui nous intéresse le plus, et qui semble être le seul échappé au naufrage qui enleva tous les autres : il avoit, dit-on, mis en vers tous les livres de Tite-Live, et ce travail, qui nous semble assez ridicule, se fait regretter aujourd'hui, que la perte d'une grande partie de l'histoire de l'écrivain de Padoue nous fait sentir le mérite qu'auroit pour nous cette singulière composition. On croit qu'Avienus étoit Italien, quelques-uns disent Espagnol, et qu'il vivoit sous le règne de Théodose le jeune, de Marcian et de Léon.

Les fables d'Avienus sont au nombre de 42, comme il le dit dans l'épître dont nous avons parlé. Elles sont en vers élégiaques, et le style annonce la décadence presque complète de la langue latine : dans le peu de lignes qu'il écrit à Théodose, il nous donne des renseignements précieux sur Babrius et sur Phèdre. Deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi nous prouvent qu'il partagea l'honneur d'être mis en prose, avec les deux auteurs dont il a parlé. Je crois que l'on me pardonnera de mettre ici la première de ses fables, qui a

[1] Il paroît cependant qu'il ne faut pas regarder ce Théodose comme un des empereurs qui ont porté ce nom.

subi comme les autres cet étrange supplice, ainsi que la plupart des vers qui ne furent pas alors entièrement détruits.

[1] *Cum mulier è clamosis parvuli vagitibus tædiata, puerum in sui commotione, ait, lacerandum luporum dentibus commendare, lupus quidam noctiva gressus tunc forte esset tecta perambulans et verbis mulieris quæ audierat nimis credulus, prædam suam de puero ad ostium exspectavit; sed tandem quiescente parvulo et nutrice eidem blanditiis alludente, sensit se in promissis deceptum : timensque adventum diei et canum, ad lustra sua famelicus rediit et jejunus : cumque lupa uxor ejus eum increparet quod in conspectu ejus rediens, vacuus appareret : Ne mireris*, ait, *fraude maligná deceptum. — Vix miserum vacua delituisse fugâ : — Nam quæ præda, rogo, quæ spes contingere posset, — Jurgia nutricis cum mihi verba darent. — Hæc sibi dicta putet, seque hâc sciat arte notari, — Femineam quisquis credidit esse fidem.*

On peut voir, par cette seule fable, la manière dont on défiguroit alors les vers des anciens poëtes : cependant, à la fin de cette pièce, on retrouve cinq vers tout entiers, et qui seulement étoient écrits comme de la prose. Nous les avons distingués par des — . Il n'est pas étonnant que, dans des cas semblables, sans mauvaise intention, les copistes aient défiguré les vers, soit par quelques inversions, soit par l'oubli de quelques mots; mais la première partie de cette fable présente des altérations faites à dessein, et non par des écrivains qui copioient le latin et même le français, sans savoir ces deux langues. On verra tout-à-l'heure le même dessein de rompre la mesure des vers, exprimé de manière à ne laisser aucun doute sur la préméditation.

ANIANUS.

Sous le règne d'Alaric, roi des Visigoths, ce jurisconsulte publia, en 506, un Abrégé du *Code Théodosien*. C'est sans

[1] Ces fables se trouvent dans les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, n° 347 B et n° 347 C. Le catalogue imprimé des livres de cette bibliothèque porte seulement : *Nonnullæ fabulæ auctore anonymo*. Elles ne portent, en effet, aucun titre, mais on trouve à la fin de la 42ᵉ : *Expliciunt apologi Aviani*. Ces manuscrits paroissent écrits au XIVᵉ siècle. J'en reparlerai plus tard sous le titre de *Romulus Bibliothecæ regiæ*.

doute par erreur qu'on lui a attribué quatre fables en prose que l'on retrouve en vers dans Avien. Les lettres anciennes permettoient rarement de distinguer l'*u* de l'*n*. Je trouve d'ailleurs, dans un recueil de fables imprimé en 1535, les quatre qu'on lui attribue, et on les annonce comme traduites par Adrien Barland. Elles sont suivies de trente-huit autres traduites aussi, dit-on, par Guill. Herman, chanoine de Saint-Augustin : les unes et les autres portent en tête : *Aniani fabulæ*, et forment la réunion des quarante-deux sujets traités par Avien en vers élégiaques. Les traducteurs les ont donc seulement mises en prose latine.

AUGUSTINUS (Sanctus). — HIERONYMUS (Sanctus).

Ces deux pères de l'Église vivoient au IVe siècle. Dans une lettre écrite à saint Jérôme, saint Augustin blâme ceux qui mettent trop de soins à rechercher les causes du péché originel : « Il en est d'eux, ajoute-t-il, comme de ce passant qui, « voyant dans un puits un voyageur prêt à se noyer, alla lui « demander comment il avoit fait pour tomber. Il ne s'agit « pas maintenant, répondit l'homme en danger, de savoir « comment j'ai pu tomber : le plus pressant est de chercher « les moyens de me tirer de ce puits ». J'ai cru pouvoir citer ce trait à la suite de la fable 19, *l'Enfant et le Maître d'école*.

J'ai cité de même, à la suite de la fable 176, *la Souris métamorphosée en fille* : l'anecdote relative à Abraham, que rapporte saint Jérôme dans ses *Questions sur la Genèse*.

GRÉGOIRE DE TOURS (Saint).

Nous devons à cet archevêque de Tours, le plus ancien de nos historiens, une histoire ecclésiastique et profane qui commence à l'établissement du christianisme dans les Gaules, et qui va jusqu'à l'année 595, époque de la mort de ce prélat. On y trouve cette fable que Mézerai a mise en ces termes dans son histoire de France :

« Théodebalde, roi d'Austrasie, acheva sa languissante vie « l'an 555, étant dans la vingtième année de son âge et la « septième de son règne. Quoiqu'il fût foible de corps, il ne

« l'étoit pas d'esprit. L'apologue qu'il fit un jour à un homme « qui s'étoit enrichi à manier ses affaires, montre bien qu'il « ne faisoit pas bon se jouer à lui pour le tromper.

« Un serpent, lui dit-il, s'estant un jour glissé dans une « bouteille pleine de vin, s'en gorgea si fort qu'il n'en pouvoit « sortir; le maistre survenant là-dessus, lui dit : Gourmand, « revomy ce que tu as pris, et tu te tireras de là. »

CATO (Dionysius).

Sous le nom de *Caton*, un recueil de préceptes moraux en vers latins étoit placé à la tête des livres destinés anciennement à l'éducation de la jeunesse; on l'attribuoit à Caton le censeur ou à Caton d'Utique. Cependant les vers de Virgile, d'Ovide et de Lucain que l'on y trouve, ne permettant pas de continuer à regarder comme auteur de ce poëme ni l'un ni l'autre de ces hommes illustres, on voulut le donner à Sénèque : on finit par en faire l'ouvrage d'un certain Denis Caton, que l'on a fait vivre au vie siècle.

Parmi les nombreuses traductions françaises en vers et en prose que l'on en a faites, je choisirai quelques vers dans le prologue de la version *inédite* de Maître Jehan Dickeyman, dit *le Laboureur*, pour faire voir ce que l'on pensoit autrefois sur l'auteur de ce livre.

Caton fu preux chevalier et sage homme :
Maint bon conseil, en la cité de Romme,
Donna jadis pour la chose publique :
Un livre fist vaillant et autentique :
Par grant amour, lui mit un propre nom.
Jules Cesar ung homs de grant renom,
Sur les Romains lors gouvernoit l'empire.
En ce monde qui va de mal en pire,
Y eut grand destort entre lui et Pompée :
En Thessale le vaintqui a l'espée :
Adont Caton qui moult ama franchise,
Pour eschever de Cesar l'entreprise
En Libie s'en ala o sa route :
Illec mourust, etc.

Le traducteur dit à la fin de son ouvrage que Caton avoit

accouplé ses vers deux à deux : Mais moi, dit-il, qui suis moins habile,

En ce ditié, en ay fait de deux quatre.

GALFREDUS ou GAUFREDUS. — ROMULUS. — FABULÆ ANTIQUÆ NILANTII. — ROMULUS NILANTII. — ROMULUS BIBLIOTHECÆ REGIÆ.

Avant de passer aux auteurs que je réunis dans cette notice, je jetterai un coup d'œil sur l'état littéraire de l'Europe après la chute de l'empire d'Occident. Nous avons déjà vu Grégoire de Tours écrire après cet événement; et j'aurois pu reculer jusqu'au dixième siècle, peut-être, Denis Caton, qui, par la nature de son ouvrage et par son style, convient mieux à cette autre époque où les écrivains deviennent si nombreux, que je me bornerai à indiquer le nom de la plupart d'entre eux, à la place que chacun devroit occuper selon l'ordre des temps; je ne pourrois en effet rien ajouter de remarquable à ce que l'on trouve partout sur eux dans les Biographies et les Dictionnaires historiques.

Au cinquième siècle, en 476, Odoacre s'empare de Ravennes et de Rome, force Augustule à abdiquer, et détruit complétement l'empire d'Occident : dès lors cessent toutes les communications avec l'Orient, et l'Europe reste, pendant dix siècles, enveloppée de ténèbres plus ou moins épaisses, jusqu'à la prise de Constantinople, en 1453 : alors l'invasion de nouveaux barbares en Orient fait refluer vers nos climats les restes épars de l'ancienne civilisation. L'Italie, la première, les reçoit avec joie, et la munificence des souverains pontifes, particulièrement de Nicolas V, Thomas de Sarzane, accueille les savants fugitifs qui rapportent en Ausonie les trésors littéraires de la Grèce; mais, pendant le long espace de temps dont nous avons parlé, l'obscurité n'est pas restée constamment la même : les lumières qui s'affoiblissoient en Occident, sous les successeurs de Théodose, semblent s'être éteintes tout-à-fait après l'abdication du dernier d'entre eux. Heureusement les monastères, semblables aux Oasis dans les mers

de sable de la Nubie, avoient offert aux lettres et aux arts, des refuges devant lesquels s'arrêtèrent les fureurs des conquérants : le christianisme, qu'embrassèrent bientôt les farouches vainqueurs du monde civilisé, en adoucissant leur férocité, rendit ces asiles encore plus inviolables. Par malheur, les précieux écrits de la Grèce et de Rome n'y furent pas toujours reçus avec les égards commandés par l'hospitalité, et les pieux cénobites les traitèrent parfois comme les habitants de la Tauride accueilloient les malheureux qu'un naufrage jetoit sur les côtes du Pont-Euxin.

En allant attaquer l'Asie, les Européens furent frappés de l'éclat des lumières disparues pour eux depuis si longtemps : quelques étincelles d'un feu divin avoient traversé les mers avec eux, lorsqu'ils revinrent dans leur patrie, et l'époque des Croisades semble partager l'ère de barbarie en deux portions presque égales, mais entièrement dissemblables. Dans la première, en effet, les ténèbres vont toujours en s'épaississant; elles se dissipent au contraire de plus en plus pendant la seconde.

La mémoire des anciens auteurs s'efface plus ou moins complètement dans le temps qui s'écoule avant les croisades : on enlève au vélin les trésors qu'il conservoit, pour offrir ses surfaces dépouillées à l'usurpation de tant de lignes barbares ramassées sous les noms de *Commentaires* et de *Gloses :* la théologie, à laquelle on les consacre, devient plus obscure en raison des efforts mêmes que l'on fait pour l'éclaircir. En Italie, en Espagne, en France, partout ce genre de travail occupe tous les esprits. A peine en voit-on quelques-uns se dérober à cette tendance universelle : la Grande-Bretagne offre de plus nombreuses exceptions à cet entraînement général : elle n'a pas été cependant épargnée par les invasions qui ont désolé l'Europe ; mais les peuples qui l'ont envahie étoient moins barbares que les hordes devant lesquelles ils fuyoient. Vers 543, Gildas de Bath (Bathonicus), surnommé *le Sage*, préludoit à l'histoire de son pays, et L. Gr. Giraldy cite avec éloge ses vers élégiaques. Le vénérable Bède, mort en 735, avoit commencé à compiler les vieilles chroniques de l'an-

tique Albion. J. Asserius avoit écrit l'histoire d'Alfred-le-Grand, mort en 899, et qu'il suivit d'assez près au tombeau. Il avoit engagé ce prince, protecteur éclairé des lettres, à fonder l'université d'Oxford, dont l'établissement suivit, à peu près d'un siècle, la fondation de celle de Paris. La domination des rois Normands vient enfin établir des relations plus fréquentes entre les peuples qu'ils ont soumis et les habitants du royaume d'où ils sont sortis pour étendre leurs conquêtes. La profession ecclésiastique, commune à tout ce qui n'étoit pas noble ou serf, rend encore plus intimes les liaisons entre les deux pays : les savants Anglais viennent achever leurs études à Paris, et ne publient leurs premiers ouvrages qu'à leur retour dans leur patrie; lorsque la France ne les a pas retenus par des prélatures, comme Jean de Sarrisbery et beaucoup d'autres.

Au concile de Clermont, en 1095, la première croisade est résolue : la seconde est décidée en 1149, à Vezelai; mais déjà saint Bernard, Pierre de Cluny, Abélard, Bérenger, etc., ont cité les auteurs de l'antiquité, et plus particulièrement Ovide [1]. Parmi tant de noms célèbres que l'on dérobe alors à un injuste oubli, celui d'*Ésope* n'est pas négligé; mais ce nom seul est connu; les fables qu'on lui attribue alors ne sont pas de lui : elles font cependant partie des livres élémentaires les plus employés dans les écoles. Parmi les auteurs classiques dont Éverard de Béthune nous donne la nomenclature [2], Ésope occupe un des premiers rangs.

[1] Saint Bernard, qui, en général, emploie peu les vers des anciens poëtes, cite pourtant assez souvent *Ovide*, et, je pense, une ou deux fois *Virgile*.

[2] Dans un poëme, intitulé *le Labyrinthe*, encore inédit lorsque Pol. Leysser le publia dans son *Histoire des poëtes du moyen âge* : il fut réimprimé dans la *Bibliothèque de la moyenne et basse latinité* de Fabricius, édition de Mansi; mais la ponctuation adoptée dans cette réimpression donne un sens tout différent au vers qui indique la date de la composition du poëme d'Éverard. On y lit, en effet :

Anno milleno, centeno, bis duodeno (1124);

tandis qu'il faut lire, avec Leysser :

Anno milleno, centeno bis, duodeno (1212):

car plusieurs des auteurs cités dans *le Labyrinthe* n'écrivirent qu'après 1124.

f.

Mais les apologues dont il parle étoient en vers élégiaques latins, et les sujets d'un assez grand nombre d'entre eux n'ont point été traités par Ésope [1] : cependant ils passèrent pour l'ouvrage de ce fabuliste jusqu'au xve siècle, pendant lequel ils furent fréquemment réimprimés, et même avec la traduction latine des vraies fables grecques et de la prétendue Vie du Phrygien. Guill. Tardif, qui traduisoit *les Facéties* du Pogge après 1483, peut nous faire connoître l'idée que l'on se faisoit d'Ésope à cette époque où les manuscrits grecs revenoient en foule dans l'Occident : étonné de rencontrer une fable véritablement ésopique [2] parmi les contes de son auteur, voilà comme il s'exprime à ce sujet : « En la facétie ensuy-« vante, aulcuns ont attribué à Ysopet et avecques la trans-« lation des fables de Ysopet l'ont mise ; mais nonobstant ne « l'ay-je pas laissé à mettre en cette présente translation, afin « que faulte n'y soit veue : car elle est réellement de ce livre « et l'escrivit Poge ainsi qu'il apparoist : car elle est en prose « latine et Ysopet besongnoit en mètre : parquoy la difference « monstre que qui l'ait mise avecques les fables de Ysopet, il « l'a ycy empruntée ». Ce singulier passage ne donneroit-il pas lieu de penser que l'on regardoit alors les fables latines en vers élégiaques comme l'ouvrage d'Ésope lui-même ? Mais comment concilier une semblable idée avec celle que devoit faire naître la lecture des fables latines en prose, à la tête desquelles Romulus déclare les avoir traduites du grec d'Ésope ? Cependant celles de ce dernier n'étoient pas moins répandues

Éverard ou Évrard (*Eberardus*) étoit de Béthune en Artois. Voici le distique dans lequel il parle d'Ésope :

Æsopus metrum non sopit : Fabula flores
Producit ; fructum flos parit ; ille sapit.

Et ces deux vers rappellent les idées répandues dans le prologue des fables en vers élégiaques. La glose d'un ancien manuscrit porte ces mots : *Ysopus est planta ; sed Esopus dat bona verba.*

[1] Sur les 58 fables en vers élégiaques dont nous parlerons plus amplement tout à l'heure, il en est jusqu'à 30 dont les sujets ne se trouvent point dans *l'Ésope* du docteur Coraï.

[2] C'est la facétie 79 qui contient la fable *du Coq et du Renard*, la 37e de La Fontaine.

que les autres; et dans les éditions du xve siècle, elles les accompagnent souvent, et en sont parfois considérées comme les gloses.

Gudius, en appelant Romulus *un Phèdre barbare*, me semble avoir justement exprimé l'opinion que l'on doit se former de cet auteur, qui déclare pourtant avoir traduit du grec en latin, pour l'instruction de Tyberinus, son fils, les apologues qu'il lui envoie; mais, dans la lettre qu'il lui écrit à ce sujet, il ne se fait aucun scrupule d'emprunter à Phèdre et ses idées et ses propres expressions [1]. On retrouve de semblables larcins dans toutes les fables dont le sujet a été traité par l'ancien fabuliste. Leur nombre s'élève à 40, c'est-à-dire à la moitié de celles que nous présente ce prétendu traducteur [2], et l'on pourroit encore ajouter les 8 que nous avons dit être semblables à celles de N. Perotto. Je vais placer en regard, ici, la première de ces fables, et la 51e de celles de l'affranchi d'Auguste; et je crois devoir faire remarquer que le sujet de celle-ci, qui lui a paru propre à servir de préface, n'a pas même été employé par l'auteur phrygien [3].

[1] Dans l'espèce d'épître que Romulus envoie à Tyberinus, et que l'on a toujours placée à la tête des fables en prose, on trouve ces imitations.

PHÈDRE, *prolog. du 1er livre.*	ROMULUS.
Duplex libelli dos est: Quod risum movet, Et quod prudenti, etc.	*Invenies apposita loca quæ tibi moveant risum et acuant satis ingenium, etc.*
PHÈDRE, *prolog. du 3e livre.*	
Nunc fabularum cur sit inventum genus, Brevi docebo, etc.	*Et ut noverint homines, fabularum cur sit inventum genus; apertè et breviter narravit, etc.*

Romulus, en commençant ce qu'il appelle sa traduction, avoit donc sous les yeux tout l'ouvrage de Phèdre.

[2] Elles sont au nombre de 80, distribuées en quatre livres, qui en contiennent 20 chacun. A la tête du second livre, c'est-à-dire avant la 21e fable, *les Grenouilles qui demandent un Roi*, on trouve un prologue qui n'est autre chose qu'une amplification des vers que Phèdre a mis au-devant de cette même fable. On pourroit encore y reconnoître quelque chose du prologue du second livre du même auteur.

[3] J'ai déjà dit que les fables de Romulus dont les sujets n'avoient pas été traités par Ésope, étoient nombreuses: le recueil de M. Coraï ne nous présente pas, en effet, de modèles pour 41 d'entre elles, et parmi celles-ci, plusieurs n'ont jamais été écrites que par Phèdre.

PHÈDRE, fab. 51.	ROMULUS, fab. 1.
PULLUS AD MARGARITAM.	DE GALLO ET MARGARITA.
In sterquilinio pullus gallinaceus, Dum quærit escam, margaritam reperit. Jaces indigno, quanta res, inquit, loco!	*In sterquilinio quidam pullus gallinaceus, dum quæreret escam invenit margaritam in loco indigno jacentem: Quam cùm videret jacentem, sic ait : O bona res in stercore hìc jaces!*
O si quis pretii cupidus vidisset tui, Olim redisses ad splendorem pristinum.	*Si te cupidus invenisset, cum quo gaudio rapuisset, ac in pristinum decoris tui statum redisses?*
Ego qui te inveni, potior cui multò est cibus, Nec tibi prodesse, nec mihi quidquam potes.	*Ego frustrà te in hoc loco invenio jacentem, ubi potiùs mihi escam quæro, et nec ego tibi prosum, nec tu mihi.*
Hoc illis narro qui me non intelligunt.	*Hæc Æsopus illis narrat qui ipsum legunt et non intelligunt.*

On ne retrouve pas pourtant dans toutes les fables de Romulus imitées de Phèdre une ressemblance aussi parfaite; mais les unes, comme je l'ai dit en parlant de Babrius, laissent apercevoir quelques membres dispersés du poëte, et les autres permettent de reconnoître des fragments de ces mêmes fables liés entre eux d'une toute autre manière : aucune enfin ne permet de douter de son origine, puisque toutes nous offrent des vers brisés [x], ou du moins des hémistiches de

[x] Il faudroit pouvoir copier des morceaux de chaque fable et les placer à côté de celles de Phèdre, pour faire comprendre jusqu'où vont les ressemblances et les différences qui se trouvent entre les unes et les autres. Je suis tenté de croire que les dissemblances ont été préparées à dessein. Dans des Gloses et dans des Commentaires, nous trouvons parfois la prose substituée aux vers, et les tournures poétiques remplacées par une construction plus simple. On reconnoît aisément l'intention du commentateur, qui a voulu mettre à la portée des commençants une poésie difficile, ou en éclaircir le sens; mais ici nous ne voyons rien de semblable.

Pavo ad Junonem venit, indignè ferens, etc.

tel est le premier vers de la fable de Phèdre, *le Paon se plaignant à Junon*. Romulus le transcrit ainsi :

Pavo ad Junonem venit, iratus et *indignè ferens*.

Les deux mots ajoutés peuvent-ils en éclaircir le sens?

l'ancien auteur. Ce n'est pas toujours à des transpositions [1] ou à des intercallations de mots que se bornent les changements que Romulus a fait subir à son texte, parfois il supprime une partie de l'action [2], ou il l'altère par quelques additions [3], et parfois, sans y rien changer, il en déduit une toute autre morale; mais ce qui me semble mériter le plus d'attention, c'est que presque tous ces changements, toutes ces additions ont été adoptés par l'auteur des fables en vers élégiaques que j'ai nommé *Galfred*. J'ai déjà fait remarquer, dans Romulus, que le prologue de la fable des *Grenouilles* prouvoit que ce dernier auteur avoit mis en prose les fables de Phèdre; comme nous retrouvons cette même circonstance dans celle de Galfred, il me semble que l'on peut croire que celui-ci avoit choisi pour guide, ou Phèdre ou les fables en prose dont nous venons de parler, et cette dernière opi-

[1] Dans Phèdre, fab. 17, la brebis, sur le faux témoignage du loup, condamnée à payer ce qu'elle ne devoit pas, voit, peu de jours après, dans un fossé, le cadavre de ce méchant animal, et elle regarde sa mort comme une punition envoyée par les dieux. Romulus supprime la mort du loup : il le fait accompagner du milan et du vautour, qui se parjurent à son exemple, et l'innocente brebis se voit forcée à vendre sa toison, quoique l'hiver approche, pour satisfaire au jugement que l'on a porté contre elle.

[2] Nous venons de voir le milan et le vautour associés au loup contre la brebis: aux oiseaux dont Junon parle au paon, notre auteur en ajoute cinq autres dont il fait raconter aussi les propriétés. Les colombes, suivant Phèdre, fable 31, croient se mettre en sûreté contre le milan en le choisissant pour roi : dans Romulus, c'est l'épervier qu'elles élisent, afin qu'il les défende contre le milan. Quelquefois aussi, les personnages seuls sont changés : ce ne sont pas les grenouilles, par exemple, ce sont les hommes qui se plaignent à Jupiter du mariage que le soleil veut contracter. Malgré toutes ces altérations, on reconnoît toujours les traits de l'original que l'on a vainement défiguré.

[3] Romulus a bien conservé la moralité de la fable de Phèdre, dans laquelle le cerf, caché dans une étable à bœufs, est découvert par le maître de la maison, mais il y ajoute, comme un nouveau précepte, les dangers que doit craindre un banni et le peu de sûreté qu'il trouve lorsqu'il est obligé de vivre parmi des étrangers. *L'Agneau nourri par une Chèvre* est une des fables de Phèdre, 54, dont Romulus semble avoir le plus respecté les expressions : cependant le jeune animal semble ne préférer sa nourrice à sa mère, que parce qu'il se croit plus en sûreté parmi les chèvres qu'il ne le seroit parmi les brebis.

nion me paroît la plus vraisemblable [1]. Mais ce Romulus ne pourroit-il pas être regardé comme n'ayant opéré le travestissement des fables, qui étoient en vers ïambiques, que dans le dessein de les reproduire dans un autre rhythme et dans un style plus convenable au mauvais goût du siècle où il vivoit : la simplicité de Phèdre devoit en effet être alors peu estimée, et c'est pour l'embellir que l'on aura dénaturé ses apologues, qui nous sont ainsi restés si long-temps inconnus. De fréquentes antithèses, de continuels rapprochements ou de nombreuses oppositions de sens et de sons, voilà ce qui distingue particulièrement les fables en vers élégiaques, et ce qu'elles présentent toutes d'une manière constamment uniforme [2], Ces ornements, plus déplacés encore dans le genre de l'apologue que dans les autres, leur valurent cependant une grande renommée, et Évrard de Béthune n'hé-

[1] Il est impossible de retrouver dans les fables de Galfred rien qui puisse les rapprocher de celles de Phèdre, si ce ne sont les sujets employés par ces deux auteurs, et dont quelques-uns n'avoient été traités auparavant que par le fabuliste du siècle d'Auguste; mais, dans celles de Romulus, on reconnoît à la fois les sujets et les vers de Phèdre, et les sujets, quelques idées, et même des expressions de Galfred. Je pourrois en présenter plus d'un exemple; mais je craindrois d'entrer dans de trop longs détails. Je me bornerai à celui-ci, que m'offre la moralité d'une fable dont j'ai déjà parlé, et que notre La Fontaine a imitée : *l'OEil du Maître.*

PHÈDRE, f. 39. *Hæc significat fabula*
Dominum videre plurimum in rebus suis.

ROM., f. 59. *Hæc fabula docet quemlibet exulem non esse suum, sed cum alienis incautè vivere, et dominum debere attentum esse in rebus suis disponendis.*

GALF., f. 59. *Exulis est non esse suum, vigilare potentis,*
Stertere servorum, velle juvare pii.

Il me semble que l'on peut déjà voir, si l'on veut lire avec attention cette fable dans les trois auteurs, que Romulus sert d'intermédiaire entre le premier et le troisième.

[2] Je ne citerai que quelques vers de deux fables, parce qu'ils me paroissent suffire pour donner une idée du style de Galfred et de son uniformité.

F. 2. Lupus et Agnus.

Est Lupus, est agnus : Sitit hic : sitit et ille : Fluentem
Limite non æquo, quærit uterque lacum.

F. 5. Pater et Filius sævus.

Est pater, est natus : Hic patri cedere nescit :
Nam faciendo fugit et fugiendo facit.

site pas à les mettre fort au-dessus de celles d'Aviénus. Les choses ont bien changé depuis, et on les traite à présent avec un mépris que l'on peut accuser quelquefois d'injustice : car on ne doit pas rendre le poëte élégiaque responsable des fautes des copistes, et surtout des éditeurs qui, en faisant imprimer ses fables, n'ont pas consulté avec soin les manuscrits qui existent[1], et à l'aide desquels on auroit pu corriger des vers qui semblent manquer de sens ou qui n'offrent que des tournures ridicules. J'en présente quelques-unes dans une note; mais je crois devoir entrer ici même dans quelques détails sur une de ces erreurs de copistes et d'imprimeurs, qui, par la mutation d'une seule lettre, rend toute une fable inintelligible et absurde. Bien certainement, Galfred a pris, pour sa fable 39, le sujet de la 24e de Phèdre, que La Fontaine a imitée à son tour, dans celle qu'il a intitulée : *le Loup plaidant contre le Renard par-devant le Singe*; mais le poëte du XIIe siècle y a fait d'étranges changements. Le renard,

[1] J'ai examiné les nombreuses éditions de ces fables, imprimées au XVe siècle : les manuscrits que j'ai pu consulter et comparer entre eux et avec les imprimés, sont au nombre de huit ; sept appartiennent à la Bibliothèque du Roi : je crois devoir les indiquer par les numéros qu'ils portent dans cet établissement (n° 793 St. Vict. 548), (n° 266 St. Vict. 175), (n° 8259), (n° 8469), (n° 8509), (n° 8509—A), (n° 7616). On les croit tous écrits au XIVe siècle. Il seroit trop long d'indiquer toutes les corrections à faire : je me bornerai à en faire remarquer deux qui ne portent chacune que sur une lettre. On lit ainsi, dans les éditions imprimées, ces deux derniers vers de la fable 4, *de Cane et Ove* :

Sæpe fidem falso mendicat inertia teste;
Sæpe dolet pietas *criminis arte capi.*

Tandis que plusieurs manuscrits me semblent rendre plus claire l'idée du dernier vers, par le changement de deux lettres, comme on le voit ici :

Sæpe solet pietas *criminis arte capi.*

Ces deux premiers vers de la fable 23, *de Cane et Fure*, ont une construction fort embarrassée dans l'édition bipontine que j'ai adoptée pour mes indications.

Non amo nocturnum panem plus pane diurno,
Advena : plus nolo : *non placet hostis hero.*

Ne devient-elle pas plus facile par le changement d'une lettre, comme on l'observe dans ces deux-ci, qui me sont fournis par la plupart des manuscrits et quelques éditions gothiques :

Non amo nocturnum panem plus pane diurno :
Advena plus noto *non placet hostis hero.*

suivant son récit, accusé, de larcin par le loup, nie le vol qui lui est imputé : le singe juge de ce différent, prononce que le loup ne peut inspirer aucune confiance et que son accusation est injuste, tandis que le renard doit être absous en raison de l'innocence de sa vie passée. Mais depuis quel temps vantoit-on la sainteté du renard ; et comment le même auteur qui, dans ses autres fables, nous le peint d'une manière si peu flatteuse, nous le donne-t-il ici comme un modèle de conduite ? Un manuscrit du XIVe siècle nous explique cette énigme : suivant la leçon qu'il nous offre, le renard est l'accusateur, et le lièvre est l'accusé [1]. On comprend alors facilement la sentence du singe dont on célèbre d'ailleurs la sagacité.

Le nombre des fables de Galfred ne me paroît pas déterminé d'une manière bien certaine. J'en regarde 58 comme bien évidemment imitées de celles de Romulus : quant aux autres, plusieurs me semblent avoir été ajoutées aux premières par des écrivains postérieurs [2] : quelques-unes de celles-ci étoient encore inédites, et je n'ai pas hésité à les publier, soit dans *l'Appendice*, soit dans le corps même de cette édition ; mais je les ai distinguées par ces mots : *Anonymus vetus ineditus*. Pour tout lecteur qui voudra bien examiner avec

[1] Il ne s'agit que du changement des deux premiers vers de cette fable, *de Lupo et Vulpe :* voilà comme ils sont dans les manuscrits et les imprimés :

Respondere lupo *de furti labe tenetur*
Vulpes : causa vocat : hic petit, ille negat.

On trouve même le second quelquefois écrit ainsi :

Vulpes : eam vocat : hic petit, ille negat.

Mais le manuscrit de la Biblioth. du Roi, n° 7616, porte :

De Vulpe, Simiâ et Lepore.
Respondere lepus *de furti labe tenetur :*
Vulpes eum vocat : hæc petit, ille negat.

L'imitation en vers français, qui suit la fable latine, ne laisse aucun doute à cet égard. Je reparlerai de ce manuscrit lorsque je ferai connoître l'Ysopet I.

[2] Les manuscrits que j'ai indiqués contiennent les uns 60 fables, les autres 62 ou 64 : dans les fables imprimées, le nombre en varie également ; une d'elles n'est que la traduction, en vers élégiaques, d'un fabliau de Rustebuef, qui vivoit sous St. Louis, vers 1250.

attention les 80 fables de Romulus, il paroîtra hors de doute que 40 d'entre elles appartiennent au Phèdre de Pithou, et que celui de Perotto en réclame 8 aussi; mais s'ensuit-il que les 22 autres doivent être également attribuées à l'ancien fabuliste? Le doute me paroît le parti le plus raisonnable à cet égard : cependant Gudius [1] en a restitué 5 avec un rare bonheur, et elles ont été placées sans contradiction à la suite de celles que nous avions déjà.

Le Nilant [2], en 1707, offrit à la curiosité des lecteurs 67 fables en prose prises, dit-il, mot à mot, dans celles de Phèdre : elles sont, en effet, tellement reconnoissables qu'il ne faut que de légers efforts pour les rétablir dans leur premier état : les sujets de 15 d'entre elles ne se trouvent pas parmi les 80 dont j'ai déjà parlé : Phèdre est bien certainement l'auteur des 4 premières, puisqu'on n'en retrouve les sujets dans aucun autre fabuliste. A la suite de ces anciennes fables, le Nilant en publia 45 autres, d'un manuscrit qui les contenoit sous le nom de Romulus; mais

[1] Marq. Gudius, né en 1635, dans le Holstein, mourut en 1689. Burmann croit qu'il avoit reproduit jusqu'à 39 fables de Phèdre; mais le mauvais état de ses papiers ne permit pas au professeur de Leyden d'en publier davantage. La dernière d'entre elles mérite une attention particulière : car Phèdre avoit dit, dans son premier prologue, qu'il prêtoit la parole non-seulement aux animaux, mais encore aux arbres, et ce n'est que dans celle-ci qu'ils empruntent la voix et la raison humaines.

[2] *Fabulæ antiquæ ex Phædro fere servatis ejus verbis desumptæ, et solutâ oratione expressæ*, etc., *accedunt Fabulæ æsopiæ Romuli*, etc. La publication de Le Nilant ajoute au Romulus du xve siècle, deux recueils dont les fables appartiennent, au moins pour la plus grande partie, à l'Affranchi d'Auguste; mais, quoiqu'elles présentent fréquemment les mêmes ressemblances avec celles de Phèdre, elles diffèrent entre elles d'une manière que je dois faire remarquer : les fables anciennes (*Fabulæ antiq.* Nil.) sont extrêmement courtes : elles ne contiennent que le sujet de l'ancien auteur, exprimé avec ses propres termes que l'on semble n'avoir fait que renverser : les additions y sont rares. Dans le Romulus du xve siècle, elles sont plus longues; les changements ne se bornent pas à des additions de mots barbares : le prosateur a dénaturé souvent l'action et la moralité : il semble avoir préparé les choses nouvelles dont devoit se servir l'auteur des fables en vers élégiaques. Celles du Romulus de *Le Nilant* sont encore beaucoup plus longues et paroissent être des paraphrases des précédentes : l'une d'entre elles présente une altération singulière dont je m'occuperai en parlant de *Marie de France*.

mais elles sont écrites avec de bien plus grands développements.

Burmann [1] qui avoit publié les cinq fables de Gudius, et qui avoit vu avec chagrin la perte de beaucoup de celles que ce savant avoit restituées, s'efforça de la réparer, et les fables de Le Nilant durent lui offrir plus de facilité : cependant les 34 qu'il publia ne furent pas reçues avec le même empressement que les 5 premières : peut-être ne donna-t-il pas aux notes de Ph. d'Orville toute l'attention qu'elles méritoient?

J'ai bien peur d'avoir fatigué l'attention des lecteurs par les détails dans lesquels je suis entré, et que j'ai trop abrégés pour qu'ils ne paroissent pas longs. Si j'avois pu donner plus de développements à cette notice, j'aurois peut-être pu rendre plus probables les idées que je me suis faites des auteurs dont nous venons de nous occuper. Je suis persuadé que les fables de Phèdre existoient encore au XIe siècle, et que ce fut alors qu'elles disparurent pour faire place à celles que l'on crut traduites par Romulus : parmi les prosateurs qui, dans ces temps, s'appliquèrent à les défigurer, il en est un qui me semble l'avoir fait avec le dessein de substituer un style plus

[1] Pierre Burmann, né à Utrecht en 1668, devint professeur à l'université de Leyden, où il mourut en 1741. On a de lui plusieurs éditions de Phèdre, et j'ai choisi, pour mes indications, la quatrième qu'il en donna, parce qu'elle présente toutes les notes publiées auparavant sur cet auteur. On a reproché à ce commentateur le peu de goût et l'amertume de ses critiques; mais on peut attribuer en partie ces défauts aux mœurs du temps et du pays où il écrivoit. L'isolement dans lequel vivoient alors les érudits de profession ne leur permettoit pas de s'éclairer mutuellement, d'énoncer leurs opinions avec moins de rudesse : il les empêchoit surtout d'acquérir cette finesse de tact que l'on ne peut obtenir que de la fréquentation des hommes du monde. L'anecdote que je vais rapporter, et que je crois peu connue, ne peut que nous donner une assez mauvaise idée de l'urbanité de Burmann. Le comte de Marsigli, général au service de l'empire, cultivoit les lettres au milieu du tumulte des camps : en passant à Leyden, il alla visiter notre professeur qui, en ce moment, prenoit son repas : il le salue en l'abordant, et lui dit en latin : « Je suis le comte de Marsigli. — Et moi, répond en l'interrompant le philo- « logue, je suis Pierre Burmann, et, lorsque je dîne, je ne reçois personne. « (*Et ego Petrus Burmannus qui, cum prandeo, neminem video*) ». Si l'on ajoute à la brusquerie de cette phrase, l'accent et la prononciation hollandaise du latin, on pourra se faire une juste idée de la surprise que dut éprouver le général, dont la politesse étoit reçue avec aussi peu de courtoisie.

recherché à l'élégance simple et facile de l'ancien fabuliste, et je crois encore que l'auteur des fables en vers élégiaques est celui auquel nous devons les fables en prose, imprimées au XVe siècle. Les savants du XVIe et du XVIIe siècle me semblent aussi attribuer ces deux ouvrages à un même auteur, que les habitants de Parme ont regardé comme un de leurs compatriotes, et qu'ils nomment *Salo* ou *Salone;* mais, comme ils rapportent qu'étant à Athènes, il traduisit du grec les fables que nous savons n'avoir pas été écrites en cette langue, nous devons repousser cette prétention, quoique, dans deux éditions, elles aient été publiées sous le nom de *Salo.*

Barthius les croit d'un certain Bernard de Chartres, d'après la ressemblance qu'il trouve entre leur style et celui d'une fable *du Castor,* que Gyraldus Sylvester rapporte comme appartenant à ce Bernard; mais Éverard de Béthune le cite comme postérieur au fabuliste, dans le même poëme où il donne le nom d'Ésope à ce dernier.

Nevelet, dans sa *Mythologie Ésopique*, a publié les fables en vers élégiaques et a donné à leur auteur le nom d'*Anonyme ancien*, que l'on paroît avoir adopté généralement. Je lui ai substitué celui de *Galfred*[1], d'après un manuscrit du XIVe siècle, et je l'ai fait avec d'autant plus de confiance que les fables et les fabliaux me semblent, dans ces temps anciens, plus propres au goût des peuples du nord, chez lesquels ce nom étoit fort commun. D'anciens commentateurs les

[1] J'aurois dû écrire *Gauffredus*, car, dans le manuscrit que M. Van-Praet a bien voulu me communiquer, on trouve ce titre à la tête des fables en vers élégiaques.

Incipit liber Ensopi edito a magistro Gauffredo.

Ce maître Geoffroy ne peut pas être le copiste : car ce volume qui renferme les écrits des huit auteurs moraux, me paroît écrit de la même main, et je ne vois pas pourquoi il auroit mis son nom aux fables : j'ai cru quelque temps que ce *Galfred* ou *Gauffred* étoit celui que l'on nomme *de Montmouth*, parce que, dans quelques manuscrits, on trouve au bas des pages de sa *Chronique anglaise* des distiques dont le style se rapproche assez de celui de l'ouvrage dont nous parlons; mais il y avoit, au commencement du XIIe siècle, tant d'Anglais portant ce nom, qu'il me semble difficile de choisir d'une manière certaine : je crois, soit dit en passant, que Fabricius attribue à *Geoffroi de Montmouth* ce qui appartient à *Geoffroi Arthur.*

attribuent à un Anglais [1] ; et Marie de France, qui vivoit en Angleterre, a mis, la première, en vers français, les fables de Romulus, d'après une version anglaise ; mais, parmi celles que nous devons à cette femme poëte, il en est un assez grand nombre dont le sujet ne se retrouve pas dans les divers *Romulus* que nous connoissons aujourd'hui. J'ai publié à la fin de l'*Appendice* plusieurs de ces fables latines, que j'ai retrouvées dans deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi (n° 347 B et n° 347, C), et dont je vais dire un mot. Tous deux paroissent écrits au XIVe siècle : ils sont sur vélin et du format que nous nommons in-4° : l'un d'eux contient deux fables de plus que l'autre, et il a, dans le temps, appartenu à Charles d'Orléans [2], père de Louis XII : ce prince étoit fort jeune lorsqu'il fut fait prisonnier, en 1415, à la bataille d'Azincourt, si fatale à la France : conduit en Angleterre, il y resta vingt-cinq ans, et s'y consola, on peut le croire, par la culture des lettres, des ennuis de sa longue captivité : on sait qu'il occupe un rang distingué parmi les poëtes de cette époque. Il rapporta sans doute ce livre du royaume où il avoit séjourné si long-temps ; car c'est l'ouvrage de Barthelemi l'Anglais qui remplit presque entièrement le volume, dont quelques feuillets de la fin présentent, à la suite des fables d'Avienus, en prose et en vers, plusieurs de celles que Marie de France a imitées, et sur le compte desquelles je reviendrai, en parlant de cette femme célèbre.

Dans les éditions du XVe siècle, on trouve à la suite des fables de Romulus et de Galfred, deux autres recueils d'apologues. C'est en disant un mot de Pierre Alfonse, que je parlerai de l'un d'eux qui porte le titre de *Fables collectanées*. L'autre contient 17 fables que l'on nomme *éparses* (*Fabulæ*

[1] *Gualterus de Castiglione* ou *Gauthier de Châtillon ;* il ne peut en être l'auteur : car elles étoient généralement connues avant lui. *Alex. Neckam*, comme on le verra par la suite, n'avoit donné aux fables que l'on a de lui, le titre de *Novus Æsopus*, que pour les distinguer de celles dont nous parlons, et que l'on connoissoit déjà.

[2] La chose est prouvée par sa signature et par quelques mots de sa main : on verra sans doute avec plaisir le *fac simile* que nous donnons ici de cette écriture assez rare.

...imile de l'Ecriture (en 1440) de Charles, ... d'Orléans, père de Louis XII.

Tome I.er Page XCIV.

Iste lib' ꝯstat karolo duci Aurelianen

xl. Karolus ... 80.

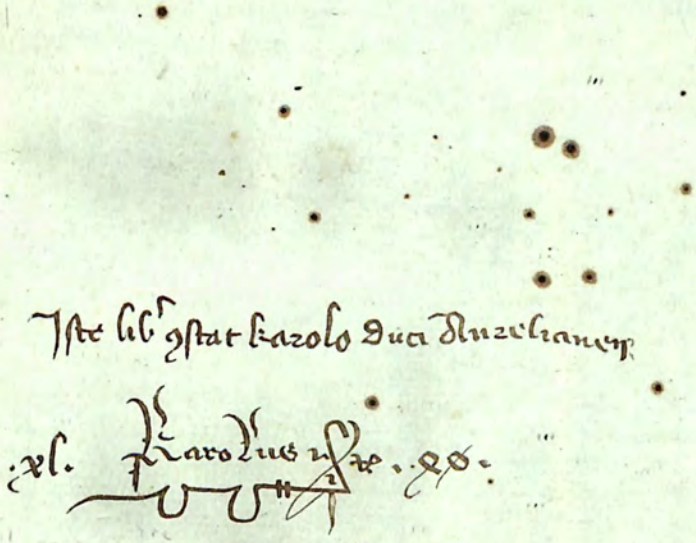

La première Ligne renferme ces mots :

Iste liber constat Karolo duci Aurelianensi.

La seconde Ligne représente la signature du Prince et la Date.

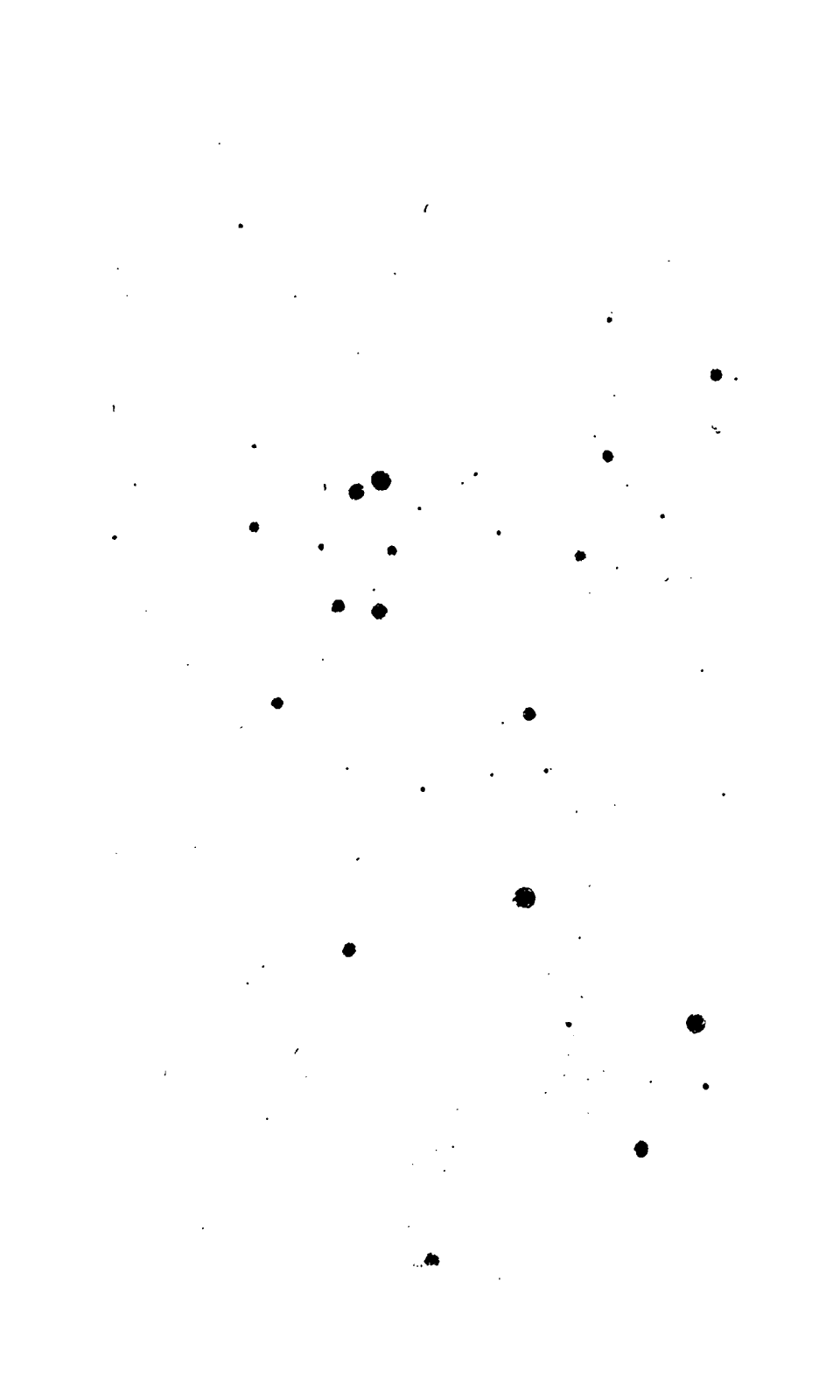

Æsopi extravagantes dictæ) : le sujet de la plupart d'entre elles est peu connu ; elles sont elles-mêmes assez ignorées : car elles ne se rencontrent que dans les manuscrits ou dans ces vieux ouvrages que l'on ne réimprime plus aujourd'hui. J'espère donc que l'on ne verra pas sans quelque intérêt l'analyse que je présente de quelques-unes, en indiquant, pour les autres, les livres où on pourra les voir.

FAB. 1. *Le Mulet, le Renard et le Loup.*

Cette fable est assez semblable à la 130e de La Fontaine : *le Loup, le Renard et le Cheval ;* seulement le dernier de ces personnages est ici remplacé par le mulet, dont la naissance donne lieu à cette réponse évasive qui me paroît assez plaisante : lorsque le renard le presse de déclarer la qualité de son père : « Mon oncle, répond-il, étoit un fier coursier ».

FAB. 2. *Le Verrat, les Agneaux et le Loup.*

Certain jeune verrat trouvoit dans la compagnie des porcs, ses confrères, une sûreté suffisante contre les attaques des animaux féroces; mais, parmi eux, sa stature ne le faisoit pas remarquer : il les quitta pour aller se faire admirer par les agneaux auxquels il se joignit; mais ceux-ci l'abandonnèrent à la première vue du loup, qui, le trouvant seul, n'eut pas de peine à le dévorer.

FAB. 3. *Le Renard et le Coq.*

A la fable *du Renard et du Corbeau*, j'ai cité ce sujet un peu différent, que l'on retrouve dans *Marie de France*, Vartan, *le Roman du Renard* et d'autres anciens fabliaux.

FAB. 4. *Le Dragon et le Vilain.*

Le sujet de cette fable semble pris du conte de Bidpaï qui a fourni à La Fontaine l'idée de *l'Homme et de la Couleuvre*, 190.

FAB. 5. *Le Renard et le Chat.*

Voyez La Fontaine, fable 183.

FAB. 6. *Le Loup et le Bouc.*

Voyez la 139e fable de *l'Ésope* du docteur Coraï.

FAB. 7. *L'Ane et le Loup.*

Le loup rencontre l'âne : « Mon frère, lui dit-il, pressé par la faim, « je vais te dévorer. — Je ne me plaindrai point de mon sort, répond « maître baudet ; car vous me délivrerez de tous les maux que j'endure « depuis le moment de ma naissance. C'est sur mon dos que l'on rap- « porte des montagnes les pierres nécessaires aux habitations; des co- « teaux, le vin que l'on a recueilli ; des champs, le blé qu'il me faudra « conduire au moulin et rapporter encore à la maison : dans les prés, « on me charge du foin destiné à mes compagnons de servitude, plus « heureux que moi : ce sont peines, ce sont fatigues sans cesse renais- « santes : je ne tiens pas à la vie; mais je tiens beaucoup à mon hon- « neur : je ne voudrois pas que mon maître et ses voisins allassent dire: « Notre âne s'est laissé manger par le loup, comme un poltron qu'il « étoit. Entrons dans le bois : à l'aide de jeunes rameaux nous formerons « des cordes, et lorsque vous m'aurez lié à vous, vous me conduirez à « la salle de vos banquets.—Qu'à cela ne tienne, dit le loup.» Ils entrent dans le bois, et lorsque l'âne est bien attaché avec le loup, il l'entraîne au village, où un coup de hache qui lui étoit destiné, rompt les liens de l'animal féroce, qui s'enfuit sans demander son reste.

Cette fable peut avoir été prise dans *le Roman du Renard:* c'est la femelle, dame Hermeline, qui se laisse ainsi attraper par l'âne.

FAB. 8. *Le Serpent et l'Agriculteur.*

« Tu m'as blessé, dit le serpent au paysan qui venoit de le fouler aux « pieds ; tu m'as blessé, et pourtant je ne t'avois pas offensé : Ne te fies « jamais à celui qui reçut de toi une injure gratuite. » Le cultivateur s'éloigne sans faire attention à ce discours sensé. Peu de jours après il passe devant la retraite du serpent, qui lui conseille de ne pas semer dans les bas-fonds, parce que l'année sera pluvieuse. Il ne suit pas cet avertissement. L'année suivante, le serpent l'engage à semer dans les lieux humides, parce que la saison sera sèche. C'est à tort que le laboureur n'écoute pas cet avis. Enfin, la troisième année, il croit aux paroles du serpent et s'en trouve bien. Le reptile lui demande un pot de lait pour récompense : le vilain trouve sa demande juste, et lui envoie ce tribut de reconnoissance par son jeune fils que le serpent fait périr. « Je te l'avois bien dit, répond le serpent aux plaintes de l'agriculteur, « que tu ne devois pas te fier à celui que tu avois offensé sans raison. »

FAB. 9. *Le Loup pêcheur, le Renard et le Lion.*

Le renard engage le loup à pêcher : il le suit dans l'eau pour faire entrer, dit-il, les poissons dans le panier qu'il lui a attaché à la queue; mais il remplit celui-ci de pierres, et lorsque le loup ne peut plus se remuer sous le poids de son prétendu butin, il lui annonce qu'il va chercher de l'aide : le loup se fie à son compère et a bien de la peine à échapper aux vilains, que le renard a prévenus du piége dans lequel il a fait tomber leur ennemi. Le loup ne peut même se débarrasser du panier qu'en y laissant la plus grande partie de sa queue.

Cependant le roi des animaux étoit tourmenté par d'atroces coliques : le loup va le trouver, et pour se venger du tour qu'on lui a joué, il annonce au lion que le renard a, pour sa maladie, un spécifique admirable. Celui-ci a, par hasard, entendu les paroles de son ennemi : il s'éloigne aussitôt, va se rouler dans un marais, et, tout couvert de boue, il vient se présenter de loin au monarque infirme. « Sire, lui dit-il, excusez-moi « si j'ose me présenter devant votre majesté dans un état aussi peu décent; « mais j'ai cru ne pouvoir venir trop tôt vous indiquer un remède efficace. Je me suis crotté de cette manière en parcourant beaucoup de « villes, beaucoup de provinces, pour consulter un bon nombre de « mires sur les moyens de vous rendre la santé. Il existe à votre cour « un loup remarquable par sa taille et surtout par sa queue écourtée. « La peau de sa tête et celle de ses quatre pieds ont une vertu secrète « qui vous guérira infailliblement. Appelez-le, et jetez-lui promptement vos aimables griffes sur le corps. Emparez-vous des précieuses « parties de sa peau que je viens de vous indiquer. Enveloppez-vous « l'abdomen avec cette fourrure encore toute chaude; elle ne manquera « pas d'opérer sur-le-champ votre guérison. Je vais cependant prendre « un bain, et viendrai m'informer du succès de ma recette. ». Le loup qui vint bientôt après, pour savoir où en étoit sa vengeance, fut payé de son avis en mauvaise monnoie. Il fuit, et les insectes s'attachent à ses plaies. Du haut d'un rocher, le renard lui adresse ces paroles moqueuses : « Qui donc es-tu, toi qui, par un aussi beau temps, te promènes avec des gants et un chaperon rouge? Serois-tu, par hasard, un « évêque? Alors bénis tout le monde et ne maudis personne : c'est le « plus sûr moyen de sauver le reste de ta peau ».

Les deux parties de cette fable se trouvent dans différentes branches du *Roman du Renard.*

FAB. 10. *Du Loup qui avoit fait un pet.*

Un présage assez peu décent fait croire au loup qu'il sera toute la journée rassasié d'honneurs et de bonne chère. Joyeux, il se met en campagne et repousse la graisse qu'il rencontre, parce qu'il se souvient des nausées et des coliques que lui causa naguère une semblable nourriture. Il n'a pas oublié non plus la soif qu'il éprouva après avoir mangé des chairs salées, et dédaigne deux jambons appétissants qu'il a trouvés un peu plus loin. Il répète : « Je dois être aujourd'hui rassasié d'honneurs et de dignités » ; car il se fie à ce qu'il a entendu le matin, et ce son lui paroît

Un oracle plus sûr que celui de Calchas.

Il annonce à la jument qu'il va dévorer son petit : « Je l'engraissois pour « vous, lui répond la bête chevaline ; mais un service en vaut un autre : « une épine est entrée dans un de mes pieds de derrière ; veuillez bien « me délivrer des maux qu'elle me fait souffrir ». Le loup trop crédule se met en posture convenable pour la lui arracher, et reçoit une ruade qui l'étend presque mort : la jument et son petit se sauvent dans le bois voisin.

Deux moutons se disputoient l'héritage d'un pré : maître loup les aborde avec sa politesse ordinaire, et leur déclare que l'un d'eux doit devenir sa pâture. Les béliers y consentent ; « Mais, lui disent-ils, vous « prendrez le moins agile : mettez-vous au milieu du pré : nous allons « nous éloigner aux deux extrémités : celui qui, en courant, arrivera « le premier près de vous, restera maître du champ et vous abandon- « nera son compagnon ». Le loup étant placé, les deux béliers s'élançant avec une égale vivacité, et le frappant en même temps de leurs fronts et de leurs cornes, lui brisent quelques côtes et s'éloignent aussitôt.

Tout cela ne fait pas perdre confiance au loup, toujours rassuré par son présage du matin. Il consent encore à baptiser des pourcelets avant de les manger : leur mère le conduit auprès d'un moulin et le précipite sous la roue. Il n'échappe qu'avec peine à cette chute imprévue.

Des chèvres obtiennent de lui qu'il les laisse chanter leurs heures, et même qu'il mêle sa voix à leurs chants : ses hurlements attirent les bergers qui le rouent de coups. La patience du pauvre animal est à bout : il va s'asseoir au pied d'un chêne : « Grands dieux, s'écrie-t-il d'un ton « humble et piteux, que de calamités se sont accumulées sur moi pen- « dant cette triste journée qui devoit être si heureuse ! Mais ne suis-je pas « la propre cause de mes malheurs. J'ai rejeté avec mépris la graisse et

« les jambons que la fortune m'envoyoit. Je voulois guérir la jument, et « n'avois point appris la médecine. Je n'avois pas fréquenté le barreau, « et je me porte arbitre d'un procès. Sans être clerc, je veux administrer « les ablutions sacrées : je ne suis pas dans les ordres, et je chante l'of- « fice. O Jupiter! puisse un glaive acéré s'élancer de ton trône d'ivoire « et me blesser mortellement pour me punir de ma présomption. » Un bûcheron monté sur l'arbre au pied duquel l'animal exhaloit ainsi sa douleur, l'écoutoit en silence. A cette dernière exclamation, il lui lance sa coignée et l'atteint à la cuisse. Le loup navré s'éloigne en boitant : « Jupiter, s'écrie-t-il, que les dieux sont prompts à exaucer mes vœux! »

Le commencement de cette fable rappelle un peu celle *du Héron*. Les aventures de la jument et de la truie se rencontrent dans l'ancien *Roman du Renard* et dans *Renard le contrefait*. La lutte des deux moutons est dans Bidpaï.

FAB. 11. *Le Chien envieux.*

Le bœuf se plaint de ce qu'il ne lui permet pas d'approcher du tas de foin qui ne peut pas servir à sa nourriture.

FAB. 12. *Le Loup, et le Chien affamé.*

Le loup donne au chien des conseils : « Je prendrai un mouton : tu « me poursuivras; mais bientôt te laissant tomber, les bergers se diront : « Si notre chien n'avoit pas jeûné, il auroit pu atteindre le loup : et « alors on te donnera à manger. » Le chien suit cet avis. Tout se passa comme le loup l'avoit prévu, et le chien reçut du bouillon et du pain de son. Le loup revint trouver le chien quelques jours après : « Tu « t'es bien trouvé de mon avis, lui dit-il, je viens t'en donner encore « un meilleur. Je prendrai un mouton plus gras que le premier : tu « me poursuivras, tu m'atteindras : après quelques moments d'un « combat simulé, tu me laisseras emporter ma proie. On ne manquera « pas de dire : Si notre chien eût été mieux nourri, le loup ne seroit « pas sorti vainqueur de ce combat : on te nourrira plus délicatement. » Les deux acteurs s'acquittèrent parfaitement de leurs rôles, et l'on donna au chien de la viande, du bouillon et du pain de froment. Le loup vient bientôt après demander au chien la récompense de ses bons conseils. « Tu ne t'es pas oublié, lui répond le chien : n'approche donc pas de « mon troupeau, ou je t'étranglerai; mais, pour te prouver ma recon- « noissance, je veux bien te dire qu'un mur du cellier est tombé : viens « ici cette nuit, et comme je ne suis chargé que de la garde du troupeau,

« je ne te décelerai pas. Adieu, et que ce soit pour la dernière fois. » Le loup vint en effet au cellier, s'y gorgea de pain et de chair; mais il but trop de vin. « Quand les vilains, se dit-il, ont bien bu et bien mangé, « ils se mettent à chanter; réjouissons-nous donc comme eux. » Il chante et les chiens aboient; il chante de nouveau : les hommes s'éveillent et disent : « Le loup est ici près ». Il chante une troisième fois : « Il est « dans le cellier, » se dit-on. On y court et on le tue.

Cette dernière partie de la fable a quelque analogie avec une branche du *Renard*, dans laquelle on nous conte qu'il a enivré Primault, frère d'Ysengrin.

FAB. 13. *Le Père et ses trois Fils.*

Un père, en mourant, a laissé à ses trois fils un poirier, un bouc et un moulin : ils vont trouver le juge, auquel ils disent que leur père a donné chacune des parties de cet héritage à celui qui prouveroit être le plus fainéant, à celui qui feroit le plus beau souhait : ils disent tant d'extravagances que le juge les renvoie aux calendes grecques.

De semblables inepties se rencontrent dans plusieurs recueils de facéties anciennes. Ainsi le premier legs du père, le poirier, se trouve dans *Renard le contrefait*, réuni au fabliau connu sous le nom du *Jugement de Salomon*.

FAB. 14. *Le Loup et le jeune Renard.*

Le loup a été le parrain d'un fils posthume de son compère le renard. Lorsqu'il le voit assez grand, il vient chercher son filleul pour le prendre en sa maison et lui apprendre à gagner sa vie. Il le conduit en effet à sa chasse nocturne. L'élève se croit assez savant : malgré les remontrances du loup, il retourne chez sa mère, l'emmène avec lui, et fait tout ce qu'il a vu faire au loup; mais il est tué, et sa mère pleure la présomption de la jeunesse.

Cette fable est vraiment comique, par la gravité du jeune renard qui veut copier son Mentor.

FAB. 15. *Le Chien, le Loup et le Bélier.*

Revêtu de la peau du chien qui, pendant sa vie, étoit la terreur des loups, un vieux bélier s'en fait craindre et écarte ces féroces animaux; enhardi par leur peur, il veut en poursuivre un; mais des branches font tomber son masque, et le loup, revenant sur ses pas, le dévore.

FAB. 16. *Le Lionceau et l'Homme.*

Effrayé de l'industrie de l'homme, le lion quitte les lieux qu'il désoloit, et se retire dans le désert avec son fils unique. En soignant son éducation, il l'exhorte au courage et même à la témérité ; mais le conjure d'éviter le combat avec l'homme. Le jeune animal méprise les avis de son père, et part pour aller chercher et combattre cet être qu'on lui peint si redoutable. En route, il rencontre successivement et le bœuf et le cheval : il apprend d'eux que, vassaux de son père, ils sont devenus les esclaves de l'homme : tout ce qu'il entend l'anime encore dans ses projets. Il aperçoit enfin l'homme placé sur un rocher : « Rends-« moi raison, lui dit-il, des outrages dont tu accablas mon pere, moi « et divers animaux soumis à notre empire. » L'homme, fort de sa position, ne se laisse pas intimider par ses menaces. « Eh bien ! dit le « lionceau, viens devant mon père : il nous jugera. — Volontiers, « reprit l'homme, mais jure-moi de ne pas m'attaquer jusque-là, et je « te promets, de mon côté, de ne pas te toucher pendant la route. » Le lionceau jure, et tous deux se mettent en chemin. A quelques pas, l'homme s'écarte de la route frayée : le lionceau le suit, et ses deux pieds de derrière sont pris dans un filet : « Viens à mon secours, dit-il « à l'homme.—J'ai promis de ne pas te toucher, répond celui-ci. » Le lionceau se débarrasse en partie de ses liens ; et, clopin-clopant, il suit son compagnon, qui le mène dans un piége bien autrement redoutable. « A mon secours, crie de nouveau le jeune lion, je ne puis plus marcher « ni me défendre. » Assuré de sa proie, l'homme accourt et le frappe. « Ah ! frappe, dit le malheureux lionceau, frappe ces oreilles qui se « sont fermées aux leçons de mon père ; frappe ce cœur qui n'a pas com-« pris la sagesse de ses paroles ». L'homme frappe partout et le tue.

FAB. 17. *Le Chevalier, l'Écuyer et le Renard.*

« Suivi du bon Huguet son fidèle écuyer, messire Gauvain, le plus loyal des chevaliers de la Table ronde, venoit d'entrer en Espagne. Il alloit à Saint-Jacques de Compostelle. Parti de grand matin, il espéroit arriver le soir à Miranda, sur l'Èbre. Maître renard, de son côté, cherchant les avèntures, vint croiser le chemin qu'avoit pris le chevalier. Après l'avoir quelque temps suivi de loin. « Voilà, dit celui-ci, un « renard de belle taille. — Oh ! monseigneur, dit Huguet, dans les « pays que j'ai parcourus avant d'être à votre service, j'en ai vu de bien « plus gros. Un d'entre eux me parut, je crois, aussi puissant qu'un « bœuf. — Belle fourrure, répond sire Gauvain, pour le chasseur assez « habile pour s'en emparer. » Déconcerté par la réponse équivoque de

101775

son maître, l'écuyer le suit sans mot dire. Tout à coup le chevalier s'arrête, et joignant les mains : « Beau sire Dieu, dit-il, délivrez-nous « aujourd'hui de la tentation de mentir; et, si nous y succombons, « donnez-nous le courage de réparer notre faute, afin que, sans danger, « nous puissions traverser l'Èbre, que nous devons passer avant d'ar- « river à notre gîte. » Après avoir ainsi prié, messire Gauvain se remet en marche. Son écuyer surpris le suit long-temps sans oser lui adresser la parole. Rompant enfin un silence qui ne lui est pas ordinaire, il demande à son maître la cause d'une prière aussi fervente. « Quoi ! lui « répond celui-ci, n'as-tu pas, dans tous tes voyages, entendu parler « de l'Èbre et de la vertu de ses eaux? » — Non, monseigneur; j'ai par- « couru, il est vrai, bien d'autres pays.... — Oui, ceux-là où les renards « égalent nos bœufs en grosseur.... — Ceux-là et d'autres, monseigneur; « mais je n'ai jamais visité l'Ibérie, et j'ignore.... — Je dois donc t'ap- « prendre les propriétés de ce fleuve : dangereux pour les voyageurs, il « ne manque pas de submerger celui qui a trahi la vérité le jour même « où il doit le passer, à moins que depuis il n'ait fait amende honorable, « en avouant son mensonge. »

C'est bien à présent que le bon écuyer a besoin de réfléchir et raison de se taire. Cependant on arrive à la Zarradora. « Est-ce là, monseigneur, « le fleuve dont vous m'avez parlé ?..... — Nous en sommes encore « assez loin.... — En tout cas, sire chevalier, ce renard que j'ai vu jadis « n'étoit peut-être bien que de la grosseur d'un veau.... — Eh ! que « m'importe ton renard ? » répond brusquement Gauvain, alors occupé de ses rêveuses pensées. On chemine donc en silence.

Près d'Erñone, Huguet est transporté de joie à la vue des rochers couverts partout de chèvre-feuille en fleurs. « Je crois, dit-il, me re- « trouver aux lieux que je vis dans ma jeunesse; où l'hyacinthe, l'ané- « mone et le muguet étoient foulés par les pieds de nos chevaux..... « C'étoit là, sans doute, interrompt son maître, que la dépouille d'un « seul renard pouvoit fournir un habillement complet au plus puissant « chevalier ? » Une autre vue ne permet pas à l'écuyer de répondre à cette question fâcheuse : « Cette eau que nous allons passer à gué ne « seroit-elle pas celle que.... — Non, pas encore.... — Quoi qu'il en soit, « monseigneur, je crois que le renard dont je vous parlois ce matin.... « là, vous savez, n'étoit pas plus gros qu'une moyenne brebis. »

En voyant l'ombre des montagnes s'avancer vers l'orient, le chevalier presse son cheval et ne tarde pas à découvrir Miranda. « Voilà l'Èbre, « dit-il, et la fin de notre journée. — Ah ! mon bon maître, s'écrie « Huguet, je vous proteste que le renard dont je vous ai parlé, étoit « tout au plus aussi grand que celui que nous avons vu ce matin. — Et

« moi, mon cher Huguet, je te proteste que les eaux de l'Ebre ne sont « pas plus redoutables aux menteurs que celles de la Garonne. »

Dans ce dernier conte, je me suis donné quelques-unes des licences que M. Legrand d'Aussy prenoit si largement, en voulant nous faire connoître les anciens écrivains de notre littérature naissante.

PETRUS ALPHONSUS.

Le *Castoiement* ou le *Chastoiement d'un père à son fils*, est une imitation, en vers français, du *Disciplina clericalis* de ce juif converti. Il étoit Espagnol, et fut baptisé en 1106, le jour de saint Pierre, dont il joignit le nom à celui de son parrain, Alphonse VI, roi de Castille et de Léon [1]. *Voyez* parmi les notices sur les auteurs français, celle qui concerne *le Castoiement*.

JOANN. PARVUS. (JOANN. SARISBERIENSIS.)

Jean le Petit, plus connu sous le nom de Sarisbery, né en Angleterre vers 1110, vint en France fort jeune, y étudia sous les plus illustres maîtres et devint évêque de Chartres, où il mourut en 1180 ou 1182. On a de lui un petit poëme en vers élégiaques, dans lequel il paraphrase la fable de Menenius Agrippa, 44 de La Fontaine, *les Membres et l'Estomac.*

J'ai encore cité de lui le conte de *la Matrone d'Éphèse* [2], quoiqu'il l'ait rapporté dans les propres termes de Pétrone, parce qu'il indique, à la fin, un ancien auteur latin qui l'a

[1] Il se nommoit *Rabbi Moïse Sephardi* avant sa conversion : la société des Bibliophiles a publié au commencement de cette année le *Disciplina clericalis* qui étoit encore inédit, avec une version en prose française que l'on croit de Jean Miellot, écrivain du XVe siècle. Elle a également fait imprimer un autre *Castoiement* qui nous étoit tout-à-fait inconnu. La moitié des contes de Pierre Alphonse avoit été déjà imprimée plusieurs fois, parmi les *Collectanées*, à la suite des diverses éditions de Romulus. Dans le latin, l'auteur est appelé *Petrus Anfunsus* ou *Aunfunsus*, et, dans le français, *Pierre Aunfors.*

[2] Celui de ses ouvrages qui fut le plus répandu porte le nom de *Polycraticus* sive *de Nugis curialium* : c'est une suite de déclamations contre les vanités des grands. On en a imprimé une traduction française, sous le titre de *Vanités de la cour.*

raconté comme une histoire véritable, et avec des détails que l'on ne trouve pas ailleurs.

ALANUS INSULANUS.

Les paraboles d'Alain de Lille faisoient partie de la collection des huit auteurs moraux, destinée aux premières études. Il mourut en 1202.

GALFREDUS DE VINOSALVO.

Galfred ou Geoffroi de Vinesauf vivoit à la fin du XIIe et au commencement du XIIIe siècle. Son ouvrage, intitulé *Nova Poetria*, m'a fourni un sujet semblable à celui de la fable 55 : *le Loup et la Cicogne.*

NECKAMUS (ALEX.).

Cet écrivain anglais mourut en 1215 : Fabricius rapporte qu'il avoit composé deux recueils de fables en vers latins, dont le premier étoit intitulé *Novus Æsopus*[1] : la première fable étoit celle *du Loup et de la Grue ;* il en cite le premier vers. J'ai trouvé dans le manuscrit de la Bibliothéque du Roi, n° 2094, six fables en vers élégiaques, dont la première est aussi *de Lupo et Grue*, et le premier vers en est semblable à celui que Fabricius a imprimé ; j'ai donc cru, en publiant ces fables *inédites*, pouvoir les attribuer à Alexandre Neckam ou Necham. Je n'ai pu me procurer l'autre recueil intitulé *Novus Avianus.*

HELINANDUS VEL ELINANDUS.

J'ai donné ce nom à l'auteur de l'ouvrage intitulé : *De gestis Romanorum historiæ notabiles, etc.;* parce que Nicolas de Pergame dit, dans son dialogue 68 : *Ut refert Elynandus in gestis Romanorum, etc. ;* mais j'ignore à quelle époque il vivoit. Seroit-ce le poëte Helynand qui vivoit sous Philippe Auguste, et dont on a fait imprimer les poésies sur la mort ? Celles-ci sont citées par Vincent de Beauvais.

1 Ce manuscrit contient six fables et le titre d'une septième. Les fables en vers français que j'ai désignées par le titre d'*Ysopet II*, me semblent une traduction de celles-ci : les sujets se suivent dans le même ordre, et celui de deux d'entre elles ne me paroît se trouver que dans Al. Neckam.

ALEXANDER HALENSIS.

On avoit faussement attribué à ce docteur, mort à Paris en 1245, l'ouvrage de Nicolas de Pergame.

VINCENTIUS BELLOVAQUENSIS.

Vincent de Beauvais vivoit au XIIIe siècle : son *Miroir historial* va jusqu'à la bataille de la Massoure; en 1250. Il rapporte, dans cet ouvrage, la mort d'Ésope, et de suite il ajoute 32 fables de Romulus avec l'épître à Tyberinus : cette citation prouve qu'à cette époque on regardoit l'auteur pseudonyme dont nous avons parlé, comme le traducteur des fables grecques. J'ai indiqué les fables transcrites par Vincent de Beauvais, mais seulement d'après la version française imprimée au XVe siècle, parce que cette traduction, d'une naïveté originale, m'a paru mériter cette exception.

CATENA TEMPORUM.

Cette compilation paroît avoir été faite à la fin du XIIIe siècle, à l'instar de celle de l'auteur précédent, et j'ai indiqué la version française des fables qu'elle contient, par les mêmes raisons qui m'avoient déterminé à citer celles de Vincent de Beauvais. La traduction porte le titre de *Mer des Histoires*.

DOM JEHANS.

On attribue à ce moine de l'abbaye de Haute-Selve, le roman latin *des sept Sages de Rome*, autrement nommé *Dolopathos*. Hébers dit qu'il l'a traduit en vers français [1].

El nom et en la reverence
Del roi fil Phelipe de France
Loeis qu'en doit tant loer, etc.

[1] Hebers, au commencement de son poëme, dit :

Li bon moine de bonne vie
De Haute-Selve l'abbeie
A l'estoire renouvelée,
Par bel latin l'a ordenée :
Hebers la vient en romans traire, etc.

Ces vers semblent prouver que le moine de Haute-Selve n'étoit pas l'auteur, mais le traducteur latin de ce roman, qui me paroît tout-à-fait d'origine orientale.

Nous n'avons que trois rois du nom de Louis, qui soient fils d'un roi Philippe : Louis VI, fils de Philippe I, mort en 1137 : Louis VIII, fils de Philippe II, mort en 1226 : et Louis X, fils de Philippe-le-Bel et mort en 1316 : quand il s'agiroit de ce dernier, l'auteur latin auroit vécu au XIIIe siècle au plus tard.

Le *Dolopathos* se trouve fréquemment dans les manuscrits en prose ou en vers, en latin ou en français ; et presque partout on y rencontre des différences très-considérables.

JOANNES DE CAPUA. (*Voy.* BIDPAÏ.)

NICOLAUS PERGAMINUS.

L'ouvrage intitulé *Dialogus creaturarum* a été imprimé en 1480, et la traduction française le fut aussi en 1483. Plusieurs éditions anciennes portent le titre de *Destructorium vitiorum, etc.*, et c'est sous ce nom qu'il fut attribué à Alexandre de Hales. La Bibliothèque du Roi m'a offert deux manuscrits de ce recueil de fables, écrits au XXIVe et XVe siècles [1]. A la fin de l'un d'eux, et avant les tables, on trouve ces mots : *Expliciunt Fabulæ magni Nicole qui dicebatur Pergaminus, qui fuit homo valde expertus in curiis magnatum.*

ASINI LIBER POENITENTIARIUS.

Je ne connois ce poëme que par ce qu'en a cité Francowitz (M. Flaccus Illyricus), dans la compilation qu'il a intitulée : *Testes veritatis, etc.* Il dit qu'on lisoit, dans le manuscrit dont il rapporte les vers : *Completus anno Domini* 1483.

Les autres écrivains du XIVe siècle me paroissent trop connus pour devoir nous arrêter plus long-temps : Je me bornerai donc à renvoyer à l'indication des éditions pour les suivants :

L. B. Albertus.—J. Charlier, vulg. *J. Gerson.—Rob. Holckot.—Fr. Petrarchus.—Poggius Florentinus.—Fr. Philelphus.*

[1] Manuscrits de la Bibl. du Roi, n° 8507 et n° 8512. Le premier est incomplet : on lit en tête : M.CCCXCIV. *Incipit quidam liber seu volumen in quo multa pulchra exempla continentur et appellatur contemptus sublimitatis.* L'autre est bien complet et orné de figures au trait. Le catalogue imprimé des manuscrits de la Bibliothèque du Roi l'indique comme écrit au XVe siècle.

Je ferai la même chose pour la plupart des auteurs latins du XVe siècle, comme : *J. Gristch.* — *Laur. Abstemius.* — *Petrus Crinitus.* — *Th. Morus.* — *Henr. Bebelius.* — *Seb. Brandt.*—*Gabr. a Barlettâ.*—*Pant. Candidus.*—*Nic. Gerbel.* — *Cœlius secundus curio, etc.* Je ne dirai même qu'un mot sur la plupart des autres.

SCALA (Barth.).

Gonfalonier de la république de Florence, mourut en 1497 : M. François de Furia cite des fables de lui : il en rapporte une que j'ai indiquée à la fable 123 de La Fontaine, *la Discorde.*

HÉROLT (Joann.).

Allemand, de l'ordre des prédicateurs. En 1418, il termina ses sermons *du Disciple*, qu'il a nommés ainsi parce que leur simplicité ne conviendroit pas, dit-il, à l'habileté d'un maître.

PROMPTUARIUM EXEMPLORUM.

C'est un recueil de contes et d'histoires, imprimé au XVe siècle : il étoit destiné à fournir des citations aux prédicateurs. On en a une traduction française sous le nom de *Fleur des commandements de Dieu.*

VINCENTIUS FERRERIUS (Sanctus).

Né à Valence en Espagne, ce prédicateur, célèbre dans son temps, mourut en 1419. J'ai vainement parcouru un assez grand nombre d'éditions de ses sermons, sans pouvoir y trouver le conte que j'ai cité à la fable 17 de La Fontaine, *l'Homme entre deux âges et ses deux Maîtresses :* je l'ai pourtant indiqué, parce que j'ai trouvé dans les papiers de mon père, le fragment du second sermon sur *la Luxure*, dans lequel il est rapporté.

RAULIN (Joann.).

Ce prédicateur vivoit au XVe siècle, il entra dans l'ordre de Cluny en 1479 : ses sermons sur *la pénitence* et *le mariage*, sont remarquables par l'onction que l'on y trouve presque

partout : ils sont presque entièrement purgés de ces bouffonneries que présentent si fréquemment les Sermonaires de cet âge, et l'on y rencontre rarement ce mélange de latin macaronique et de français qui déshonore si souvent ceux de ses contemporains. Je n'ai remarqué que deux fois cet assemblage grotesque des deux langues, et je rapporterai l'un des contes où il se l'est permis; on verra en même temps que le calembour s'étoit introduit déjà dans les ouvrages les plus sérieux.

Lorsque les Anglais, maîtres de Paris et de presque toute la France, usoient sans modération d'une supériorité qu'ils ne devoient qu'à la défection d'une partie des princes, une inquiétude mal déguisée les portoit à s'informer du sentiment des habitants qui demeuroient dans les pays actuellement soumis à leur domination. Plusieurs d'entre eux tourmentoient un jour un Parisien sur ses opinions : Êtes-vous Anglais, « êtes-vous Français, ou quoi? lui répétoient-ils sans cesse. — Je suis « *coi*, leur répondit-il, ennuyé de leurs interpellations [1].

On me permettra sans doute d'ajouter une fable qui me semble de son invention, mais dont je laisserai chercher le sens moral.

La guêpe un jour, disent les poëtes, invita l'araignée à dîner avec elle : le repas fut servi sous un arbre; mais, avant de se mettre à table, l'insecte amphitryon se mit à railler son convive : « Je pourrois, lui « disoit-il, en une heure, faire plus de chemin que vous en tout un an. » L'araignée parut ne pas sentir l'orgueil de ce propos : « Avant de dîner, « interrompt-elle, ne seroit-il pas à propos d'entourer d'un voile la salle « du festin? » Et elle se hâte d'étendre ses toiles; puis revenant à sa compagne : « Voyons donc, lui dit-elle, cette légèreté dont vous vous « vantez tant! » La guêpe s'élance, mais prise dans les filets, elle s'y débat en vain, et devient la pâture de l'insecte qu'elle avoit outragé.

DE LENDA (Jac.).

C'est encore à Paris, et dans le xve siècle, que prêchoit ce moine franciscain. Ses sermons me paroissent fort au-dessous de ceux du précédent, et son style, aussi peu corrigé, me semble moins digne de la chaire évangélique. Les sujets de

[1] On demandoit à ce Parisien : *An esset Anglicus, aut Gallicus, aut quoi? Subitò dixit : Sum coi* (*quietus*).

fables qu'il y entremêla sont plus rarement employés par les autres prédicateurs; il se les approprie quelquefois par la manière dont il les traite; mais ses expressions basses ne me font pas regretter de n'avoir eu que rarement à le citer [1].

MESSIER (Ron.).

Les sermons de ce récollet du xve siècle sont dignes de servir de pendants à ceux de Michel Menot si célèbres par le mélange du français et du latin macaronique qu'il emploie presque constamment.

REMICIUS, RIMICIUS, RYNUNTIUS, RINUTIUS VEL RANUTIUS ARETINUS.

De tous ces noms donnés au premier traducteur *des Fables et de la Vie d'Ésope*, je choisirai le premier, non pas comme le plus probable, mais comme le plus généralement adopté [2].

On a souvent confondu cet écrivain avec Romulus ou Romalius, comme on a voulu lire depuis : la version latine de *la Vie d'Ésope* [3] mise à la tête de toutes les éditions des

[1] Des quatre fables que j'ai pu trouver dans ses Sermons, pour citer à la suite de celles de La Fontaine, une ne se trouve que dans Bidpaï, *le Mari, la Femme et le Voleur*, fab. 184 de La Fontaine. Pour donner une idée de son style, je rapporterai ici celle *du Chat, du Cochet et du Souriceau*, La Fontaine, 108 :

In horreo alicujus burgensis est Gallus, est frumentum, sunt mures et est cattus. Gallus comedit frumentum et etiam mures comedunt frumentum : Post paucum tempus mus facit parvulos et docet eos ambulare per horreum; tunc querunt quod animal est gallus ille? Est mala bestia et superba, non oportet ire apud eum. Post modum vident cattum qui facit bonam minam : videtur quod dicat horas suas, et dicunt : Ista est bona bestia et devota. Tunc mater dicit eis quod non vadant prope cattum, quod immediatè comederet eos; sed bene potestis ire usque sub tibiis illius pulli, quod nihil quereret de vobis. Isti parvi mures non cognoscunt inimicum suum.....

[2] Le cardinal Quirini a publié, dans le tome 3 de l'*Appar. litter.* de *Freitagius*, une dissertation sur cet auteur, dans laquelle il dit que, préférant la Grèce à sa patrie, il avoit changé son nom en celui de Ρημιτκιος, et que de là lui est venu le surnom de *Tettala* ou de *Thessalus*, qu'on lui donne souvent. M. Franç. de Furia ne nous dit pas les raisons qui l'ont déterminé à le nommer *Rinutius* ou *Ranutius*, et à le regarder comme natif d'Arezzo.

[3] A la suite des fables de Romulus, on trouve 17 fables traduites par Remicius, et dont les sujets ne se trouvent pas dans celles qui les précèdent.

fables de l'autre auteur, me semble avoir été la seule chose qui ait pu réunir sur eux, des idées qui doivent être si opposées lorsqu'on considère leurs ouvrages. Je crois avoir démontré que Romulus n'avoit pas traduit du grec les fables que nous avons de lui, puisque la plus grande partie est tirée de celles de Phèdre, et que les sujets d'un grand nombre d'entre elles n'ont jamais appartenu au fabuliste phrygien : j'ai fait voir que le nom d'*Ésope* ne devoit pas avoir été mis sans intention, dans quelques apologues qui ne peuvent être de lui; j'espère que l'on partagera mon incrédulité à l'égard de ce personnage, dont le nom me semble mis en avant par un falsificateur qui vouloit cacher son plagiat. On ne sait d'ailleurs dans quel temps il vivoit, quoique l'on s'accorde à le regarder comme un écrivain du XIe ou du XIIe siècle.

Remicius, au contraire, est bien-connu par les personnes illustres auxquelles il adresse ses traductions dont ils avoient été les promoteurs. Thomas de Sarzane, n'étant encore que cardinal, l'avoit engagé à traduire *la Vie d'Ésope* [1], et cette version venoit d'être achevée, lorsque ce protecteur des lettres grecques monta sur le trône pontifical et prit le nom de NICOLAS V. C'est par conséquent vers 1447 qu'il la lui dédia. Les fables furent sans doute traduites peu d'années après: il crut cet ouvrage trop frivole pour être offert au souverain pontife [2], et il l'adressa au cardinal du titre de St. Chrysogone, ami du pape, et qui l'avoit aussi pressé de se charger de cette entreprise. Dans une lettre à ce cardinal, il lui dit

[1] Le cardinal Quirini ne croit pas que Remicius ait été engagé par Nicolas V à entreprendre ces traductions. « Comment croire, dit-il, que ce même écri- « vain, qui s'excuse d'avoir traduit les lettres de Brutus par ses ordres, *in* « *ejus nomine*, en citant les fables d'Ésope offertes à Crésus, n'ait pas in- « diqué par un seul mot, *nec verbulo*, que la traduction de ses fables avoit « été entreprise à sa prière. » Il paroît que le cardinal n'avoit pas consulté beaucoup d'éditions anciennes: il en est une sans date, dont je parlerai tout à l'heure, et qui porte, au-dessus de la lettre citée par Quirini, la dédicace à Nicolas V.

[2] Singulière influence des titres! Remicius n'ose dédier au pape, des fables dont l'ensemble présente un véritable traité de morale, tandis qu'il lui offre publiquement la *Vie d'Ésope*, ramas de contes absurdes et obscènes.

qu'il a traduit, non pas toutes les fables d'Ésope, mais toutes celles qu'il a pu se procurer.

Une édition de la traduction *des Fables et de la Vie d'Ésope*, par Remicius, faite au xve siècle, mais sans indication d'année et de lieu, renferme quelques pièces que je n'ai pas vues dans un assez grand nombre d'autres que j'ai pu consulter. Elle contient une espèce de dédicace au pape Nicolas V [1] et une lettre par laquelle il envoie cet ouvrage au magnifique Laurent [2].

J'ai peut-être parlé un peu longuement d'un traducteur dont je n'ai cité que des versions en d'autres langues; mais il me sembloit nécessaire de le faire bien reconnoître; car j'ai cru voir encore de l'hésitation à ce sujet, même dans l'édition de Phèdre que M. Schwab a récemment publiée.

Gilb. COGNATUS (Gilb. COUSIN).

Je me bornerai à faire remarquer que la fable *de Jovis Ammonis oraculo* ne se trouve que dans le recueil de cet auteur, et qu'elle est sans doute l'original de celle de La Fontaine, 72, *Tribut envoyé à Alexandre par les animaux*. Notre fabuliste a donc connu les narrations de Gilbert Cousin et ne leur a pas emprunté ce seul sujet.

BOISSARD (Jan. Jac.).

Je n'ai rien à dire de cet antiquaire bien connu; mais j'ai oublié de le citer comme ayant fourni à La Fontaine le sujet du troisième récit des *Filles de Minée*. Dans sa topographie de Rome, il rapporte la découverte que l'on venoit de faire depuis peu d'années, à Souillac, d'un tombeau sur lequel on

[1] *Vita Æsopi latina per Rynuntium facta, ad reverendissimum patrem et Dominum, Dominum Thomam tituli sanctæ Susannæ presbiterum cardinalem, hodie Nicolaum papam quintum, feliciter incipit.*

[2] *Magnifico Domino Laurentio lavina Rynuntius felicitatem.* Est-ce à Laurent de Médicis qu'il adresse cette lettre ? Je le crois, car il lui dit : « Les « hommes s'appliquent principalement à la recherche de deux choses, les « sciences et les richesses, etc. Vous vous êtes appliqué à l'une et à l'autre, etc.» Mais le mot *lavina* de la suscription doit-il être joint au nom de Rynuntius, et pourquoi ne commence-t-il pas par un *L* majuscule ?

lisoit une épitaphe [1] fort longue qui contient tous les détails que notre poëte a fait entrer dans le récit de *Thélamon* et *Cloris*, noms qu'il a substitués à ceux de *Lucius* et *Sardica*. J'ai dit qu'après la disgrâce de Fouquet, La Fontaine avoit suivi le substitut Jannard dans son exil à Limoges : ce sera sans doute alors qu'il aura fait connoissance avec ce monument et avec l'ouvrage de Boissard.

SCHOPPFER (HARTMANN).

Je veux seulement faire observer que cet auteur, dans le poëme latin dont il doit le sujet au *Roman du Renard*, a fait entrer beaucoup de fables Ésopiques qui ne se trouvent pas dans l'ancienne composition.

Le nombre des auteurs augmente si fort avec le XVIe siècle, qu'il est même difficile de les énumérer; je ne répéterai pas que, n'ayant à dire rien de nouveau sur eux ou sur leurs ouvrages, je me contenterai d'indiquer le nom de ceux que j'ai cités. Quelques-uns pourroient être regardés comme appartenant au XVe siècle, mais tous sont morts dans celui-ci : parmi leurs noms, je placerai, de la même manière, celui des ouvrages dont les auteurs nous sont inconnus.

Cette liste alphabétique sera suivie d'une toute semblable pour les auteurs latins du XVIIe siècle, qui sont en plus grand nombre, et sur lesquels j'ai moins à dire, parce qu'ils sont plus connus : j'ajouterai seulement quelques phrases sur un petit nombre d'entre eux.

XVIe SIÈCLE.

Alciat. (*Andr.*)—*Camerarius* (*Joach.*)—*Costalius* (*Petr.*).— *Faernus* (*Gab.*). —*Freitagius* (*Arnaldus*).— *Frischlinus* (*Nicod.*).— *Gerbellius* (*Nicol.*)— *Godtsenhoven* (*Laur.*).— *Hulsbusch* (*Joh.*). — *Majoli* (*Sim.*). — *Mercerius* (*Joann*). — *Morlinus* (*Jer.*) — *Sendgivodius.* — Speculum magn. exemplorum.

4 On trouve cette épitaphe dans le tome 4, pag. 15 de la Topographie de la ville de Rome et des anquités, etc. : *Topographia romanæ urbis et antiquitatum, etc.* : 4 vol. f°, 1602.

XVIIe SIÈCLE.

Aldrovandus (*Ulyss.*) — *Arconatus* (*Hieron.*) — *Beersman* (*Georg.*) — *Bornitius* (*Jac.*) — *Brusonius* (*Luc. Dom.*) — *Caramuel Lobkowitz* (*Joh.*) — *Carolidas* (*Georg.*) — *Conradinus* (*Henn.*) — Democritus ridens. — *Faber* (*Tanaq.*) — *Gazée* (*Angelin.*) — *Gratianus a S^to^ Elid.* — *Jonghen* (*Henr.*) — *Melander* (*Oth.*) — *Menagius* (*Ægid.*) — *Menzini* (*Bened.*) — Nugæ venales. — *Perrerius* (*Carol.*) *Posthius* (*Joh.*) — *Regnerius* (*Jac.*) — *Reyes* (*Gasp.*) — Sermones convivales. — *Widbram* (*Fred.*).

WALCHIUS (Jon.).

On a de cet auteur alsacien un volume de quatre cents pages in 4°, et qui ne contient que dix fables. L'une d'elles, il est vrai, est fort longue [1], mais les neuf autres sont extrêmement courtes : la troisième est le récit d'une aventure arrivée à Strasbourg, et c'est cette anecdote que La Fontaine a employée dans sa fable 149, *le Chien qui porte à son col le dîner de son Maître* [2]; mais il lui a donné une toute autre moralité que celle qu'en tire Walchius, qui fait à ce propos l'éloge des fidèles compagnons de l'homme. Pour remplir son gros volume, Walchius n'avoit pas assez de ses fables; il a donc ajouté, à la suite des neuf pre-

[1] Elle contient la fable de Bidpaï, *Calila et Dimna*, avec les additions de Schöppfer dans son *Vulpecula*, et des plaidoyers que Walchius fait débiter par plusieurs animaux. Je n'ai pas cité les fables imitées de l'auteur oriental.

[2] A Strasbourg, dit Walchius, un chien avoit coutume d'aller, pour son maître, à la boucherie; dans une corbeille, il apportoit l'argent nécessaire, que le boucher prenoit et remplaçoit par la quantité de viande indiquée par le prix. Chargé de sa provision, il la rapportoit fidèlement au logis, sans en rien soustraire, quoique souvent il fût obligé de la défendre contre d'autres animaux de son espèce. Un jour pourtant, ayant affaire à trop forte partie, il fut forcé de l'abandonner aux assaillants; mais, avant de la leur céder, il s'empara du meilleur morceau qu'il dévora tout en grondant : reprenant ensuite sa route avec la corbeille vide, il revint à la maison tout triste et tout honteux : le maître, instruit de l'événement par des témoins de cette scène tragi-comique, le reçut avec bonté et lui conserva toute sa confiance.

mières, ce qu'il appelle des *éthiques* ou *moralités*, dans lesquelles il accumule le sacré et le profane, l'érudition littéraire et scientifique, etc. Les trente-cinq pages d'éthiques qui suivent la fable dont je viens de parler, contiennent tous les faits curieux qu'il avoit pu rassembler sur l'instinct et les autres qualités des chiens. Il paroît qu'il chérissoit tendrement ces animaux : avec quel plaisir n'auroit-il pas joint à ce qu'il avoit ramassé de traits à leur louange, une aventure dont Colmar, autre ville de sa province, fut témoin quatre-vingt-trois ans après l'impression de son ouvrage : comme elle est peu connue hors de ce pays, je me permettrai de la publier, dans la crainte qu'elle ne s'efface tout-à-fait de la mémoire des hommes. On pourra la trouver déplacée; mais elle ne peut manquer d'intéresser, et l'on me pardonnera alors avec plus de facilité.

Dans ces temps désastreux que l'on a tant de peine à oublier, l'Alsace étoit, en grande partie, dévastée tour à tour par les ennemis et par ses défenseurs. Les villes les moins exposées aux chances de la guerre n'en étoient pas plus heureuses. Les nombreux agents de la tyrannie révolutionnaire vexoient, pilloient, emprisonnoient, condamnoient à la peine capitale les meilleurs citoyens. Quelques habitants de Colmar ne durent leur salut qu'à une prompte fuite : ils se réfugièrent en Suisse. Malgré la proximité des lieux, toute communication avec leurs familles leur étoit interdite : la sévérité des recherches à la frontière ne leur laissoit pas même la consolation d'un commerce épistolaire : les ressources ne tardèrent pas à leur manquer, et ils alloient tomber dans la plus affreuse misère, lorsque leurs parents eurent recours à un chien d'arrêt qui les secourut aux dépens de sa vie. Il est vrai qu'il ne se doutoit pas des dangers qu'il couroit.

Cet animal encore jeune, mais d'une assez forte taille, apprit facilement à franchir l'espace qui sépare Colmar de Bâle, et à revenir promptement de l'une de ces villes à l'autre : on l'accoutuma bientôt à avaler un certain nombre de pièces d'or : ainsi chargé, il partoit pour la Suisse, et là bien reçu, bien choyé, il étoit gardé à vue jusqu'à ce qu'il eût rendu le dépôt qui lui avoit été confié : alors remis en liberté, il retournoit à Colmar, et répétoit chaque semaine ce double voyage. La curieuse oisiveté d'un habitant de Meyenheim vint interrompre cette heureuse correspondance : étonné des courses périodiques du fidèle

animal, il voulut en connoître la cause : il le détourna de sa route, le fit entrer dans sa maison et l'y retint quelque temps. Malgré tous les efforts du loyal messager, son secret lui échappa. Cette révélation inattendue répand l'alarme : un mandat d'amener est décerné contre ce facteur d'une nouvelle espèce : il est transféré dans les prisons de Colmar : accusé et jugé en peu d'heures, l'arrêt qui le condamnoit à mort devoit être exécuté dans les derniers jours de messidor an III : cependant l'excès même des rigueurs révolutionnaires faisoit pressentir leur terme prochain. Quelques voix osèrent s'élever en faveur du condamné : on représenta que l'on ne pouvoit juger un accusé sans l'entendre. Le tribunal, forcé de revenir sur ses pas, lui nomma d'office un défenseur, et pendant que l'on travailloit à l'intruction de ce nouveau procès, le 9 thermidor vint briser ses fers et rouvrir à ses maîtres les portes de leur patrie.

En 1805, j'ai vu le héros de cette aventure : il appartenoit au commandant de la gendarmerie de cette province : c'est de cet officier et de plusieurs habitants de Colmar que je tiens ce que je viens de rapporter.

J'ai dit que La Fontaine devoit à l'anécdote de Strasbourg le sujet d'une de ses fables; mais je ne crois pas qu'il l'ait été chercher dans l'ouvrage de Walchius, imprimé en 1609. On la trouve dans un recueil de contes imprimé à Rouen en 1611, in-16, sous le titre de *Trésor des récréations*. On sait que le Bon-Homme aimoit tous ces petits livres à l'égal de *Peau-d'Ane;* et je suis d'autant plus porté à croire qu'il l'a prise là, que le chien y mérite beaucoup moins d'éloges, et que sa conduite équivoque peut fort bien avoir donné lieu à la moralité de la fable en vers, qui n'est pas à la louange de cet animal.

COMMIRUS (Joann.).

On sait que La Fontaine mit souvent en vers français les apologues de ce jésuite, excellent poëte latin, qui paroît avoir été fort lié avec notre fabuliste : on connoît aussi l'histoire de cette fable politique, *Sol et Ranæ*, dirigée contre les Hollandais, et imitée par La Fontaine et par Furetière; elle avoit été imprimée dès 1672, lorsque Wolf la réimprima en 1707, à la suite de son édition de Phèdre; et la regardant comme

inédite, il l'attribua à cet ancien auteur sur la foi de Crenius, qui annonçoit depuis quelque temps cette découverte. La Fontaine avoit aussi traduit sa fable : *Le Jugement de l'Ane*, (*Asinus Judex*), puisque Commire l'en remercie par quelques vers; mais je n'ai pas été plus heureux dans mes recherches que ceux qui en avoient fait de semblables avant moi.

Les manières peu polies du père Commire lui valurent, après sa mort, cette épitaphe de la part d'un de ses confrères :

Commirus jacet hîc, non re sed nomine mirus,
Qui patriâ Thuro, moribus Huro fuit.

REBULLUS (J. B.).

Un manuscrit de M. Adry m'a fait connoître les fables de cet auteur : elles paroissent encore *inédites*. La copie que j'ai sous les yeux porte ce titre :

Rebulli Fabulæ ineditæ.

M. Adry ajoute à la fin : Ces fables sont écrites assez mal, sur 15 pages petit in-folio, et on y lit l'approbation du censeur : « *Veu*, DE BEAUCHAMPS. »

Le P. Desmolets avoit intention de les insérer dans sa *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire;* mais son recueil fut discontinué après le onzième volume.

J. B. Reboul étoit né à Aix, le 11 janvier 1640. Il avoit vingt ans lorsqu'il perdit son père; il fut, comme lui, professeur de droit, puis substitut du procureur général. Il mourut en 1719, à quatre-vingts ans.

Ses fables sont au nombre de quatorze : j'en ai cité deux que je rapporte ici :

Fab. 2. COLUBRA. (*La Font.*, l. III., f. XVII-59.)
Ex Gregorii Turonensis Hist., lib. IV.

Qui rebus alienis suum patrimonium
Augere gestit, exitium sæpe appetit.
Plenam Falerno colubra vidit amphoram,
Quæ dignum odorem jove longè diffunderet,
In hanc per os elapsa, postquam cœcubum
Avida liquorem traxit totis faucibus,
Exire ex epotâ cupiebat amphorâ,

Sed nimio inflata vino, dum frustra exitum
Quæreret, advenit dominus, et periculum
Miratus, in quod decidisset bestia:
Si liberare te foveâ, inquit, hâc velis,
Quod ingluvie malâ vorasti, evome prius.

Fab. 4. ASINUS PERSONATUS. (*La Font.*, l. v, f. xxi-103.)

Laudo illos qui student suo generi decus
Servare, suasque avitis addere imagines:
Etenim nobilitas est res impretiabilis;
Sed eos vitupero qui videri nobiles
Volunt, genusque perperam obscurum tegunt.
Illos sequenti connotavi fabulâ.

Pellem leonis forte asellus viderat
Suoque aptârat corpori, ut sibi nobile
Apud ferarum gentem nomen quæreret.
Oblitus ergo generis et animi sui
Leonem agebat: Perque rura provolans
Et insueto aspectu terrens bestias,
Occurrit hero, qui simili fuit in metu,
Fugereque cœpit, nescius fraudis novæ.
Sed imperitus histrio, dum fingere
Vocem leonis voluit, imprudentiæ
Pœnas dedit, nam cognitâ fallaciâ,
Perculso asello herus personam protinus
Eripuit, et clitellas imposuit suas.

Ad multos pertinet hoc exemplum: etenim homines
Non semper ii sunt qui videntur; decipit
Frons prima sæpe: verum nemo fallere
Diu valet: nam vel sermo, vel quid aliud,
Naturam prodit quam industria celaverat.

DUX BURGUNDIÆ. (Mgr le duc de Bourgogne.)

En le plaçant parmi les auteurs latins, je suis obligé de mettre sous ce nom la notice que je consacre aux *Thèmes du* DUC DE BOURGOGNE, petit-fils de Louis XIV et père de Louis XV. Ce prince, dont l'aurore annonçoit à la France des jours si brillants, naquit au mois d'août 1682, lorsque

La Fontaine venoit d'entrer dans sa soixante-deuxième année. La munificence du Marcellus français consola la vieillesse du Bon-Homme, réveilla sa muse engourdie; et nous devons son XIIe livre, non moins aux inspirations [1] qu'aux bienfaits de cet enfant auguste, auquel il dédia, en 1693, les 24 fables qu'il contient, en y joignant les 4 contes qui pouvoient être présentés sans danger. Les sources de quelques-unes nous étoient restées inconnues; j'ai découvert celles de plusieurs d'entre elles, dans le manuscrit de la Bibliothèque du Roi dont je vais parler (n° 8511 *des manuscrits latins*).

C'est un in-4° : sur l'un des côtés de la couverture, on lit : *Fabularum*, et sur l'autre, *de Mgr le duc de Bourgogne*. Il se compose de quatre parties bien distinctes, mais que le relieur a placées d'après la dimension des feuillets. Tous sont écrits de la main du jeune prince, et les 39 premiers sont aussi numérotés par lui.

La première partie comprend 49 feuillets : ils sont, la plupart, écrits seulement au recto. La première page est la table incomplète des pièces contenues : celles-ci, au nombre de 50, présentent les sujets de 23 fables de Phèdre, 4 descriptions et 21 fables dont les sujets sont peu connus : parmi ces dernières, on doit remarquer au f° 2 : *le Renard et les Poulets d'Inde*, et à la feuille 30, *le Renard et le Loup*; 231e et 222e de La Fontaine; et comme il nous dit au commencement de celle-ci :

> Ce qui m'étonne est qu'à huit ans
> Un prince en fable ait mis la chose,
> Pendant que sous mes cheveux blancs
> Je fabrique, à force de temps,
> Des vers moins sensés que sa prose,

il faut en conclure que cette partie fut écrite en 1690.

La seconde partie, de 36 feuillets, contient 34 pièces dans lesquelles on trouve onze sujets de Phèdre. Un morceau sur la mort d'Alexandre VIII, arrivée en 1691, prouve que cette

[1] On dira sans doute que les sujets doivent être attribués à Fénélon; mais ce sont les devoirs du jeune prince qui en ont déterminé l'imitation par La Fontaine.

partie doit avoir été composée cette même année; elle présente encore une pièce politique contre le prince d'Orange, qui venoit de s'emparer de l'Angleterre, et le sujet de la fable *des deux Chèvres*[1], dont nous donnons le *fac simile*: quelques corrections nous paroissent être de la main de *Fénélon*.

Des 46 pièces contenues dans la troisième partie, six seulement offrent des sujets de Phèdre. Parmi les autres, on trouve plusieurs anecdotes intéressantes[2], sur l'enfance du prince, et une fable politique qui indique l'année de sa composition. En voici l'extrait :

Réunis dans le vaste Océan, le Rhin et l'Escaut se demandent des nouvelles du prince d'Orange : » Est-il mort ? est-il vivant ? » Ils interrogent la Tamise qui n'en sait pas plus qu'eux : ils s'adressent à un fleuve de l'Irlande, qui garde un silence affecté et les renvoie à Tirésias: « Ne le cherchez pas, leur répond celui-ci, en souriant, parmi les « gendres de Danaüs ».

Ce fleuve d'Irlande doit être la Boyne, près de laquelle Jacques II perdit une bataille, où le maréchal de Schomberg fut tué. Le prince d'Orange y fut effleuré d'un boulet et le bruit de sa mort courut dans ce temps : comme cette bataille se donna le 11 juillet 1690, je crois que l'on peut mettre à la fin de ce mois ou au commencement du suivant, la composition de ce morceau.

La quatrième partie du manuscrit contient la version latine des dix premières fables du second livre de La Fontaine.

[1] Fable 217 de La Fontaine.

[2] Je crois qu'on lira avec plaisir une de ces anecdotes : il s'agit d'une lettre écrite au duc d'Anjou par son frère aîné :

Vidi arcem ad protegendam Galliam utiliorem urbibus munitis quas alluunt Scaldis et Rhenus : Hæc arx non sita est in finibus Helvetiorum, nec ad ripam Mosæ, at in conclavi D. D. B. constat paucò ; namque chartacea est ; verum magni ducenda est, quandoquidem est indicium indolis miræ pueri augusti : hac in re videre est pectus animosum et tenerum cum summa industria ad significandam erga D. Andium benevolentiam. Quæ voluptas duobus fratribus qui diligunt invicem, simul vivere. Quod gaudium fuit heri D. D. B. cum didicit jungi secum D. D. Andium. Major natu incedet prior in aspera semita laudis et virtutis : minor ejus vestigia insistet et eum tantum spectabit ut discat quod quæréndum aut fugiendum est. Videor mihi videre Pollucem immortalem qui se facit mortalem vicissim cum fratre ut redimeret eum.

J'ai cru devoir publier celles dont notre fabuliste avoue lui devoir les sujets, comme on le voit par cet endroit de son épître dédicatoire :

« Et, si vous me permettez de le dire, il y a des sujets dont « je vous suis redevable, et où vous avez jeté des grâces qui « ont été admirées de tout le monde. »

Quant au style de ces fables, on voudra bien ne pas oublier que le jeune auteur n'avoit que huit et neuf ans.

J'ai mis aussi celle *du Chat-Huant et des Souris*, parce qu'elle m'a semblé prouver que c'étoit un fait généralement connu, et qu'elle étoit écrite après, mais non d'après la fab. 213 de La Fontaine.

ALSOP (A.).

Quoique le recueil des fables de cet auteur n'ait été publié qu'en 1698, je n'ai pas voulu négliger près de 200 fables en vers latins qu'on lui doit, et qui furent sans doute composées dans le temps même où La Fontaine écrivoit les siennes.

AUTEURS FRANÇAIS.

LE ROMAN DU RENARD.

Je mets à la tête des ouvrages français qui m'ont offert des fables, ce poëme que je regarde comme un des monuments les plus curieux et les plus anciens de notre littérature naissante. L'antiquité, l'origine de cette singulière production, le nom même du héros dont elle reproduit les actions, demanderoient des détails que ne comporte pas la nature de ces notices : quoique peu nombreux, les manuscrits que j'ai pu consulter, dans les bibliothèques publiques de Paris, offrent entre eux de telles différences, qu'il seroit aussi long que difficile de vouloir les concilier : tous d'ailleurs sont du XIVe siècle, et par conséquent n'ont été écrits que long-temps après la pre-

mière composition; car déjà Richard Cœur-de-Lion [1] emploie dans ses chansons les mots de *Renard* et d'*Ysengrin*, pour désigner ses ennemis : les vers de Guillaume-le-Normand [2] que j'ai cités plus haut, prouvent que l'on remplaçoit, dès avant 1206, par le mot de renard ceux de *gourpil*, *verpil*, *vulpil*, dérivés du latin *vulpes*, et que l'on employoit auparavant pour désigner l'animal rusé si célèbre dans les fables. On le retrouve encore sous ce nom dans le roman d'*Alexandre* [3] et dans nos plus anciens fabliaux [4]. Rustebuef, vers 1250 [5], Jaquem. Gieslée avant 1290 [6], en font le principal personnage, l'un d'une satire, et l'autre d'un poëme satirique. Or, si l'on réfléchit au peu de communication qui existoit alors entre les diverses parties du royaume, aux guerres particulières et presque continuelles qui en accroissoient encore les difficultés, et d'une autre part au temps qu'exigeoient les copies,

[1] C'est d'après une note de M. de Paulmy, que je cite les chansons de ce roi troubadour dont je n'ai pu voir qu'un petit nombre.

[2] On lit au commencement du Bestiaire de ce poëte :

Ceste ouvraigne fut faite nueve
Ou tans que Phelippes tint France,
Ou tans de la grant mesestance
Qu'Engleterre fust entredite. . . .

Ce fut en 1206 qu'Est. de Langton mit le royaume d'Angleterre en interdit, parce que le roi (Jean) ne le vouloit pas reconnoître comme archevêque de Cantorbéry.

[3] Rom. d'*Alexandre*, f° xv, V° c. 2 :

Li Grezois (Grecs) les engignent com Renart fist le gal (coq)
Qu'il saisi par la gorge quant il chantoit clinal (en fermant les yeux).

[4] Cortois d'Arras, vers 404 :

Plus set Perette de renard
Que vous ne savés d'Ysengrin.

Conte *du Baril* :

C'est li confession renart
Ke fist entre lui et l'escoufle.

Gautier de Coinsi, qui écrivoit, vers 1230, *les Miracles de la Vierge* :

Que de renart ne de Rome,
Ne de Tardix le limaçon.

[5] Voyez plus bas, *Renart le Bestourné*.

[6] Voyez *le Nouveau* ou *le Petit Renart*.

l'opinion qui placeroit la composition du commencement de cet ouvrage entre la première et la seconde croisade, ne paroîtra pas tout-à-fait improbable : cependant le style le feroit croire plus moderne [1].

Au xve siècle, Henri d'Alcmaer, gouverneur des fils de René II, duc de Lorraine [2], mit en saxon le *Roman du Renard*, et cette imitation, traduite en prose flamande [3], servit de modèle à la version anglaise [4]. Toutes ces traductions furent imprimées; l'original seul est resté inédit [5] : je dis l'original, parce qu'en effet, c'est l'ouvrage français que l'on a fait passer dans les divers idiomes de l'Europe septentrionale; mais il étoit primitivement en latin, puisque l'auteur de la partie la plus remarquable, et sans doute la plus ancienne de ce poëme, nous assure qu'il n'a fait que la mettre en roman [6]. Le conte

[1] Avant l'invention de l'imprimerie, le style ne conduit qu'imparfaitement à reconnoître la différence des temps. Les copistes ne se bornoient pas à transcrire; ils corrigeoient l'orthographe, substituoient des vers nouveaux à ceux qu'ils avoient sous les yeux, et des expressions nouvelles à celles qui tomboient si rapidement en désuétude. La langue, qui changeoit d'un jour à l'autre, devoit les engager à multiplier ces altérations que le peu de sévérité de l'art poétique rendoit alors si faciles.

[2] René II commença à régner en Lorraine en 1473. Dans sa préface, Henri dit qu'il a traduit l'ouvrage qu'il publie d'un poëme en langue gauloise; mais dans le siècle dernier, on révoquoit si facilement en doute les assertions des anciens auteurs, que M. d'Antelmy, en 1764, dit en parlant de ce poëme allemand : « L'ouvrage de Henri d'Alcmaer a tous les caractères d'un origi-« nal, et on croit qu'il n'a pris ce détour que dans la crainte de se faire des « ennemis ».

[3] *Repnaert den Fox*. Goudæ, 1479. On dit que cette version est de l'imprimeur lui-même, Gerard Lew.

[4] *Reynard the Fox*. Westminster, Caxton, 1481.

[5] Je ne parle pas des traductions plus récentes en danois, en suédois, en allemand moderne : Hartm. Schoppfer a mis dans un meilleur ordre, les anciens matériaux dont il a fait un poëme latin intitulé : *Vulpecula reinike*, imprimé à Francfort en 1567, et dans le recueil *Deliciæ poetarum germanorum*, 1612.

[6] Mettre *en roman*, c'est traduire en français : le *Roman du Renard* signifie donc le français de l'ouvrage latin dans lequel on s'occupoit de cet animal : le plus souvent on traduisoit en vers, et presque toujours en vers de huit pieds : la prolixité, étoit inséparable de l'emploi de ce rhythme, et les récits, même historiques, étoient dénaturés par des additions ou des soustractions sans fin, et cette espèce d'infidélité a rendu ce nom synonyme de celui de fiction : de là vient qu'on le donne à ce genre de littérature si cultivé parmi les peuples modernes.

latin lui-même, si nous en jugeons par ce que l'on en a extrait [1], me semble avoir été inspiré par la fable composée de *Calila* et *de Dimna :* on retrouve en effet, dans l'une et dans l'autre, le lion au milieu de sa cour, et des noms propres donnés à tous les animaux qui jouent un personnage dans ces espèces d'épopée : on reconnoît encore dans la production occidentale plusieurs traits qui appartiennent à Bidpaï.

Ce singulier poëme se compose d'ailleurs de plusieurs chants assez foiblement liés entre eux, et qui sont désignés par le nom de *Branches :* cette dernière expression nous rappelle la manière dont les poëmes d'Homère, avant d'avoir été réunis par Pisistrate, étoient chantés dans les diverses contrées de la Grèce, par des hommes portant un rameau de verdure à la main, ce qui, suivant Boileau, les avoit fait nommer *rapsodes* ou *chantres à la branche :* les poëtes de la langue romane, que nous nommons aujourd'hui *troubadours*, alloient sans doute ainsi, de châteaux en châteaux, débiter les divers fragments de cet ouvrage [2], qu'ils accompagnoient du récit de leurs autres fabliaux : quelques-uns y joignirent de nouvelles branches, et parfois s'y nommèrent ou s'y désignèrent. L'un est un prêtre de la Croix-en-Brie [3], l'autre est Lison le Normand [4] : un autre est Pierre ou Perrin

[1] Nous ne connoissons pas l'ouvrage latin : le poëte français dit que le livre s'appeloit *Aucupre* ou *Ancupre ;* mais il est difficile de rien conjecturer à ce sujet, lorsque l'on pense que l'on a fait, comme nous l'avons dit, *Anfunsus* ou *Aunfusus* de *Alphonsus*, et que le traducteur a rendu ce nom propre par *Aunfors.*

[2] Toutes les branches commencent par un prologue plus ou moins long, dans lequel le poëte s'adresse à des auditeurs dont il s'efforce de capter la bienveillance. L'ordre dans lequel se trouvent placés ces divers chants varie presqu'à chaque manuscrit ; mais, le plus souvent, ils commencent par un de ceux qui doivent être mis à la fin.

[3] Un prestre de la Croix-en-Brie
Qui dam Diex doint bonne vie,
Et ce que plus li atalante
A mis son estude et s'entente
A fqire une novele branche
De Renart qui tant set de gauche.

[4] Ce vos dit Richard de Lizon
Qui translatée a ceste fable
Pour donner a un connestable.
Il est Normens. . . .

de Saint-Cloost [1] : c'est même ce dernier que beaucoup de savants regardent comme le premier auteur; mais ils se trompent : car Perrin vivoit seulement au XIIIe siècle.

J'ai dit que le roman du Renard étoit encore inédit; mais je me hâte d'ajouter qu'il va cesser de l'être : M. Méon, qui a déjà publié un si grand nombre de nos anciennes poésies, va réparer encore l'injustice dont nous nous sommes si longtemps rendus coupables envers un ouvrage qui servit, pendant plusieurs siècles, de délassement à nos ancêtres : le poëme est actuellement sous presse, et sa prochaine publication me permet d'éviter de trop longs détails. Je vais cependant essayer de faire connoître la branche que je regarde comme la première. Elle porte ce titre :

C'est la branche de Renard ët d'Ysengrin comme ils yssirent de la mer.

« Vous avez assez entendu, dit le conteur, l'enlèvement d'Hélène par « Pâris, et les aventures de Tristan,

Et fables et chansons de geste
. . . . . .
Mais oncques n'oïstes la guerre
Qui mout fu dure et de grant fin
Entre Renart et Ysengrin.

« Écoutez-moi donc, s'il ne vous déplaît, et je vous conterai, pour « vous divertir, ce que j'ai appris par mes lectures, sur Renard le « gourpil et Ysengrin le loup. J'ai trouvé naguères dans une armoire

1 livre : Aucupre avoit nom :

« Il contenoit beaucoup de choses et entre autres, en grandes lettres « rouges, une merveille.

Si je ne la trouvasse ou livre
Je tenisse celui a ivre
Qui dite eust tele aventure ;
Mais l'en doit croire l'écriture :

[1] Pierres qui de St Clost fu nez
S'est tant travoillée et penez
Pour proiere de ses amis
Qu'il nos a en rime mis
Une risée et un gabet
De Renart qui set tant d'abet.

A desonor muert a bon droit
Qui n'aime livre ne ne croit.
Acupres dist en ceste lettre. . . . .

« Que nos premiers parents, chassés du paradis terrestre, excitèrent « encore la compassion de Dieu : pour subvenir à leurs besoins, il leur « donne une baguette qui fera sortir du sein de l'Océan ce qui leur sera « nécessaire, chaque fois qu'ils frapperont la mer avec elle. Adam fait « sortir la brebis, dont la venue promet bien des soulagements à leur « misère; mais Ève, impatiente, frappe de nouveau l'élément liquide, « qui donne naissance au loup dont la vue fait fuir la brebis; sa pour- « suite est bientôt arrêtée par l'arrivée du chien, qu'Adam amène par une « nouvelle percussion. C'est ainsi que paroissent, tour à tour, tous les « animaux, par l'usage alternatif que font les deux époux du présent « que leur a fait la bonté divine. Parmi les bêtes ainsi créées se trouva le « gourpil, qui se plaisoit à tromper toutes les autres, et commença par « voler les brebis d'Adam : c'est pour cela, ajoute l'auteur, que l'on « nomme *renards*, les hommes qui font métier de décevoir leurs sem- « blables. Le loup et le gourpil ayant des inclinations assez semblables, « s'aimèrent d'abord :

Li leu don gorpil fait neveu
Et li gorpiz oncles dou leu.
. . . . . .
Par amistié s'entre appeloient
Oncles, neveu quant se voloient.

L'un et l'autre sont peints de fort vilaines couleurs, et les portraits de dame *Hersent*, épouse du loup, et d'*Hermeline*, femme du renard, ne sont pas plus séduisants [1].

Mais, avant de faire agir les personnages qu'il vient d'amener sur la scène du monde, l'auteur croit devoir s'excuser de les avoir fait parler à la manière des hommes; il se justifie par l'ânesse de Balaam : Si elle parla, dit-il, ce fut par la volonté de Dieu, qui pourroit bien encore, s'il lui plaisoit,

[1] Voilà la fin de ces portraits :

Cist quatre furent bien asamblé,
Eins ne furent mes tel trouvé :
Se Ysengrin est metre lerre,
Aussi est li roux fors roberre;
Si Hersant est abaioresse,
La gorpille est fort lécheresse. . . .

faire parler les bêtes sauvages et rendre même généreux un usurier [1].

Ce prologue renferme, comme on vient de le voir, l'exposition de l'ouvrage : il seroit superflu d'entrer dans de plus grands détails sur cette branche; car le reste est consacré au récit de plusieurs tours que le renard joue aux divers animaux, et surtout à son bel oncle Ysengrin, dont il a suborné la femme : cette séduction ou cette violence, car la nouvelle Hélène prétend n'avoir cédé qu'à la force, est la base de tout le roman, et jusqu'à un certain point, ce poëme burlesque pourroit être comparé à ceux d'Homère : car les plaintes d'Ysengrin-Ménélas excitant les autres animaux à sa vengeance, et les moyens qu'emploie son rival pour s'y dérober, forment le véritable pivot de cette épopée extraordinaire. On aura, je crois, tout ce qu'à son origine renfermoit ce roman, si l'on ajoute à cette branche, la plus importante de toutes, quelques autres plus courtes qui semblent en avoir été détachées, et qui s'en rapprochent par le style, par les sujets, et souvent par la place qu'ils occupent dans les manuscrits : c'est dans une de ces dernières que l'on trouve le conte *du Loup et des deux Moutons*, tiré bien évidemment des fables de Bidpaï [2].

Quant aux autres branches, leurs auteurs préviennent toujours qu'ils vont ajouter de nouveaux récits à ceux que l'on connoissoit déjà, et quelquefois ils se désignent par leurs propres noms, ou montrent qu'ils n'écrivent qu'après tel continuateur connu [3].

[1] Ce n'est qu'après ce prologue de plus de 200 vers qu'il entre en matière :

Or avés bien oï a tant
Coment sont venu en avant
Renart et Ysengrin li leus :
Or redevés oïr des deus :
Si vos conterai, de lor vie,
Ce que j'en sai une partie.

[2] Voyez plus haut *Fables éparses*, n° 10; ou BIDPAÏ, tom. I, p. 310.

[3] C'est ainsi que le prologue de l'une des branches les plus considérables de cet ouvrage commence par ces vers :

Perros (Perrin de St Cloost) qui son engin et s'art
Mist en vers faire de Renart
. . . . . .
Laissa le miex de sa matiere
Quant il entr'oublia les plais, etc.

Dès le XIIIe siècle, on voit paroître, sous le nom de *Renard*, de nouveaux poëmes dans lesquels on emploie les personnages du premier [1] : je ne dirai que quelques mots sur la plupart d'entre eux.

RENART LE BESTOURNÉ [2].

Dans cette satire de Rustebuef, qui vivoit sous le règne de saint Louis, on voit *le roi Nobles*, c'est le lion, qui, obsédé par Renard et par Ysengrin, protége les animaux malfaisants et leur permet d'opprimer à leur gré, les foibles livrés à leurs caprices. Je ne citerai que quelques vers de ce petit poëme :

Renart est mort, renart est vis (vivant),
Renart est ors (hideux), renart est vils,
Et renart règne.
Renart a moult régné : el règne.
Col estendu,
L'en le devroit avoir pendu,
Si com je l'avoie entendu, etc.

LE ROMAN DU RENARD COURONNÉ.

Un seul manuscrit de la Bibliothèque du Roi (n° 7534—3.3), m'a présenté ce poëme de 4,000 vers, bien différent de celui dont nous avons d'abord parlé et qui s'éloigne entièrement du ton d'une satire personnelle, tandis que celui-ci est manifestement dirigé contre les cordeliers et les jacobins, qui venoient de s'établir en France au commencement du siècle [3], et qui déjà y jouissoient d'un grand crédit.

[1] Les principaux sont *Ysengrin*, le loup; *Bernart l'archiprestre*, l'âne; *Grimbers*, le blaireau; *Bruus*, l'ours; *Thibers*, le chat; *Tardix*, le limaçon; *Belin*, le mouton; *Tiercelin*, le corbeau; *Drouin*, le moineau; *Roonel*, le chien; dame *Hersent* ou *Hersant*, la femme du loup; *Hermeline*, la femelle du renard; *Percehayes*, *Matebranche*, ses fils, etc.

[2] *Bestourné* : ce mot signifie *retourné*, et plus souvent *mal tourné* ou *tout tourné en mal*.

[3] Les cordeliers vinrent en Angleterre en 1224. La chronique de Jean, abbé de Pétersborough, porte : *Eodem anno, ô dolor et plusquam dolor! ô pestis truculenta, fratres, minores venerunt in Angliam.*

Après quelques tours peu ingénieux et narrés brièvement, le renard s'adresse à ces religieux, leur promettant de les rendre experts dans l'art de tromper les hommes, s'ils veulent l'aider dans le dessein qu'il a formé, de se mettre à la place du lion : ils y consentent et inspirent au roi des animaux la résolution de se retirer dans un couvent, en choisissant le renard pour son successeur : celui-ci se fait couronner par le pape, gagne les grands par ses largesses, opprime les peuples, et ne rend justice qu'à ceux qui lui apportent de l'argent.

L'auteur de cet ouvrage étoit sans doute de la Flandre ou de la Normandie, et écrivoit vers 1280. Dans un long prologue, il fait un pompeux éloge d'un Guillaume [1], comte de Flandre, dont il raconte la mort arrivée dans un tournoi, où il fut tué par la félonie de trois chevaliers réunis contre lui. Les historiens de Flandre ne parlent que de l'assassinat de Charles-le-Bon : le poëte, cependant, célèbre ce Guillaume comme un modèle de courtoisie, et le sujet qu'il traite lui a été suggéré par la haine que ce prince portoit à l'art de renardie. Il dit, en parlant des peuples qui le regrettèrent : « On doit bien aimer « son seigneur quand il est prud'homme : car on gagne peu « à changer de maître [2] ». On voit plus bas qu'il ambitionnoit une couronne poétique [3] ; mais qu'il ne savoit à qui

[1] Ce prologue, de 140 vers, commence ainsi :

Pour la noble chevalerie
Qui jadis fu si ensauchie
En France et en toute Bretaigne,
En Engleterre, en Alemaigne,
Par tout l'empire et le royaume
Dont preu vaillant conte Williaume
Qui jadis fu conte de Flandres....

[2] . . . . . Huy en cest jor
Voit-on sovent poi amender
De signorage remaer.

[3] Honour doinst du a cui m'apui
Tant que venir peuisse au pui
Où on corone les biaus dis;
Mais ne sai où : car tous mesdis
Est coronés en cort de roi;
Et je, pour çou, a ce m'apoi
Que pour itant qué coronés
Sont li mesdit.....

s'adresser, parce qu'à la cour des princes on n'accueilloit que la médisance.

Dans le courant de l'ouvrage, on trouve beaucoup de vers qui ne manquent ni de force ni de naturel, comme on le peut voir par celui-ci, qui me semble dans la manière de La Fontaine:

Mieux vaut engin que ne fait force. ...

Le poëme est terminé par un épilogue où, après avoir fait quelques déclamations contre la puissance des richesses, qui pourtant n'ont aucun crédit sur la mort, il s'étend en sentences sur ce terme fatal, en répétant ce qu'il avoit dit au commencement, qu'un mort que l'honneur et la bonne renommée accompagnent dans son tombeau, doit être plus prisé qu'un vivant dont les biens ne sont dus qu'à la félonie: il s'écrie ensuite:

Ha! cuens Guillaume conquerans
N'estié mie fors que d'onor:
A droit on vos tint a singuor
Et çou fu drois a mon avis:
N'est merveille si le marchis
De Namur[1] de çou vos resamble:
Car onques jour, si com moi samble,
N'eut que faire de renardie.....

Quelques vers viennent après, et servent à lier cette composition aux fables de Marie de France.

Et, pour çou du conte Guillaume
Qui cest honor eut encharcie,
Pris mon prologue come Marie
Qui pour lui traita d'Isopet.
. . . . . .
Or entendés, pour Dui, singneur,
Coment Marie nos traita

[1] On lit au bas des vers *du Renard couronné*, une partie du roman de *Constans*, qui fut fait après le poëme dont nous venons de parler, par un nommé Butor, en conséquence des ordres de Guy, comte de Flandre et marquis de Namur, etc. Cet écrivain avoit commencé ce dernier ouvrage en 1294.

Des prouverbes qu'ele trova
Dont jà desus nos a dit :
Si entendés come ele dit :
Cil qui sevent des écritures. . . .

Ici l'auteur ne fait plus que transcrire le prologue, puis 97 fables, et enfin l'épilogue de Marie, sans ajouter un seul vers qui soit à lui.

LE PETIT ou LE NOUVEAU RENARD.

Jacquemard Gieslée, de Lille en Flandre, est l'auteur de ce poëme qu'il termina l'an 1190[1]. Il semble avoir voulu abréger l'ancien *Roman du Renard;* il en rappelle sommairement quelques actions, laisse leur surnom à quelques-uns des personnages déjà connus, change celui de quelques autres, en introduit un plus grand nombre, et donne surtout plus d'étendue aux nouvelles fictions qu'il ajoute aux premières, au-

[1] Le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, n° 7615, qui a appartenu au président Fauchet, donne cette date : celui de la même bibliothèque qui avoit appartenu à M. de Cangé, porte 1290; celui de M. Lancelot, 1288; et un autre, 1293.

Ce nous dist Jacquemars Gieslée.
. . . . . .
De Renart ne vous dirai plus.
Véoir poez apertement
Comment siet (Renard) en haut mandement
En sou la roë de Fortune,
Par quoi somes en amertume :
La figure est fin de no livre (*).
Véoir la poez a delivre,
Plus n'an ferai ci mancion :
En l'an de l'incarnacion
Mil et deux cens et quatre vins
Et dix fu feste la fin
De ceste branche en une ville
C'on apele en Flandre Lille, etc.

(*) Renard, la tête couverte d'un bonnet ou mortier, est assis au plus haut d'une roue que la fortune semble affermir dans cette position : ses deux fils, placés à sa droite et à sa gauche, sont vêtus, l'un en cordelier et l'autre en jacobin : derrière eux sont l'Orgueil et dame Guille (la Fourberie) : la Fausseté s'élève sur l'un des côtés de la roue, la Foi tombe de l'autre. La Loyauté est précipitée au plus bas, entre la Charité et l'Humilité : des vers écrits sur des rouleaux indiquent les discours de ces divers personnages.

dessous desquelles on doit les ranger et pour l'invention et pour le style.

Le renard conserve dans cette composition le caractère qu'il avoit déjà; il a toujours cette finesse, cette impudence et cette constante envie de malfaire qu'on lui avoit attribuées auparavant; il se retire dans son château de Maupertuis [1], lorsqu'il a encouru la disgrace du lion son souverain, qui vient l'y assiéger : ne pouvant résister aux efforts dirigés contre lui, c'est par la clémence de son roi qu'il obtient la paix et reprend même sa première faveur auprès de lui : il ne tarde pas à en abuser pour suborner la maîtresse de son prince, qu'il enlève et conduit dans son château, avec la reine elle-même, et la femme du loup qu'il a séduite aussi. Un nouveau siége le fait sortir de Maupertuis, pour se retirer avec elles, dans une autre forteresse nommée *Passe-orgueil*, Toujours poursuivi, il se sauve dans un vaisseau dont la description est tout allégorique, ainsi que celle du navire avec lequel *Nobles le lion* espère l'atteindre : combat sur mer, tempête, autre retraite à Maupertuis dont on forme le siége pour la troisième fois. Tels sont les faits principaux du roman divisé en deux parties, dont la dernière sembleroit terminée par le nouveau pardon qu'obtient le héros de cette singulière histoire; mais ici se présente un poëme tout nouveau, et qui ne tient que bien légèrement à ce qui précède : c'est tout-à-fait une satire dirigée contre le clergé en général, et plus particulièrement contre les cordeliers et les jacobins, qui plaident pour avoir le renard dans leur ordre : celui-ci, assis au-dessus du pape, les accorde en donnant à chacun d'eux l'un de ses fils. Une dispute semblable s'élève entre les chevaliers du Temple et ceux de l'Hôpital : il l'apaise en prenant une robe mi-partie de leurs

[1] A la fin de chacune des branches de l'ancien *Roman du Renard*, cet animal se retire dans son château de Maupertuis, d'où il étoit sorti au commencement de cette partie du poëme. Eccard, qui regarde cet ouvrage comme une allégorie représentant la vie d'un comte Reginaldus ou Rynardus, nomme *Durfos* le château fort qui lui servoit de retraite : si l'on regarde ce mot comme l'ancien synonyme de *Durchfall*, passage difficile, il répondroi assez bien à celui de Maupertuis, *Castrum male pertusum*.

couleurs, et, ainsi vêtu, il reçoit, à foi et hommage, les grands-maîtres de ces ordres religieux et militaires. La Fortune richement vêtue et montée sur un magnifique palefroi, vient trouver renard et lui offre une couronne qu'il refuse, en lui montrant ses inquiétudes sur l'instabilité de sa roue; mais elle le rassure en lui promettant de la fixer pour lui, et elle lui explique la figure dont nous avons parlé.

Ce poëme écrit sous le règne de Philippe-le-Bel, dans le temps où s'agitoit la dangereuse question de la prééminence des deux autorités, me semble indiquer l'intention dans laquelle il fut composé; bientôt alloient s'élever, entre le roi de France et Boniface VIII, ces scandaleux débats qui ne se terminèrent que par la mort du souverain pontife, et furent suivis de très-près par la destruction de l'ordre des Templiers. Philippe IV étoit alors maître de la Flandre dont il retenoit le souverain dans ses fers : n'a-t-il pas pu donner à Gieslée l'idée de cet ouvrage, destiné à diriger l'opinion vers le but qu'il se proposoit d'atteindre? On pourroit peut-être regarder encore ce *Nouveau Renard* comme une seconde édition du poëme dont nous avons parlé tout à l'heure, sous le nom du *Renard couronné;* mais avec des additions et des changements considérables.

Plus connu que l'ancien roman du Renard, celui-ci a été souvent confondu avec le premier, que, pour cette raison, on a considéré comme satirique. On a voulu le regarder aussi comme historique, et l'on a prétendu qu'il avoit été écrit à l'occasion d'un certain comte Reginald, ministre, puis ennemi d'un roi d'Austrasie contre lequel il soulevoit tour à tour la France et la Germanie. Lorsqu'il se voyoit abandonné par les princes qu'il avoit animés les uns contre les autres, ou lorsqu'il se voyoit prêt à subir la peine de ses perfidies, il se retiroit dans un château-fort où il laissoit passer l'orage, et dont il ressortoit ensuite pour recommencer ses intrigues. Eccard [1], qui rapporte ces faits, nomme Zwentibald le roi d'Austrasie qui s'étoit attiré la haine de ce perfide conseiller, en l'éloi-

[1] Eccard, *in præfatione ad Leibnitii, collectanea etymologica*. Hanov. 1717.

gnant de sa cour, dont il troubloit le repos par son caractère remuant : c'est à la fin du IXe et au commencement du Xe siècle, que l'on place l'existence de ce prince et de ce cote. En examinant bien les poëmes dont nous venons de parler, on verra que le dernier donneroit seul quelque consistance à ces conjectures, si le temps de sa composition n'étoit pas trop éloigné de celui où vivoit ce roi d'Austrasie, pour pouvoir être regardé comme une suite des traditions populaires.

RENARD LE CONTREFAIT.

Je voudrois pouvoir faire bien connoître ce poëme qui l'est peu, et qui me semble mériter d'être retiré de l'oubli dans lequel il est resté; mais je ne puis en donner ici qu'un léger aperçu : les manuscrits de la Bibliothèque du Roi [1] nous en offrent deux éditions : cette expression, que je hasardois tout à l'heure, convient parfaitement aux deux ouvrages dont je vais parler : l'un fut achevé avant l'an 1330, l'autre ne fut terminé que vers 1350. Le nom de l'auteur ou des auteurs, s'ils sont deux, m'est inconnu [2] : ils étoient de la Champagne et des environs de Troyes : le temps où ils écrivoient est indiqué et par eux-mêmes et par les faits qu'ils rapportent : j'entrerai d'abord dans quelques détails sur le premier de ces poëmes [3], et je n'aurai plus qu'à indiquer les différences que présente le second.

L'auteur, dans un prologue fort long, après avoir raconté toute la peine qu'il s'est donnée pour compiler cet ouvrage, dit qu'il a mis vingt ans à achever cette composition :

> Or veille a Dieux que elle aée
> A tous. L'an mil trois cenz et vint
> Iceste istoire premiers vint,

[1] Manuscr. n° 7630-4 : fonds de Lancelot, n° 4.

[2] L'auteur dit lui-même qu'il veut se cacher, parce que l'on a toujours à craindre en écrivant une satire générale les injures de ceux qui s'en font des applications auxquelles on ne pensoit pas.

[3] Ce premier poëme contient environ 32,000 vers.

Et fu li premiers livres faiz
Qu'an dit *Renart li contrefez :*
Car bien que de Renart die
Et de plusseurs grant renardie,
Et met sus Belin et Besnart,
N'est pas li romans de Renart:
Ge di l'ancien romans fez;
Ains est *Renart li contrefez.*

Cet ouvrage, dit-il, sera fort utile à ceux qui voudront s'appliquer à le bien comprendre; car

Pour Renart qui gelines tue,
Qui a la piau rousse vestue,
Qui grant coue a et quatre piez
N'est pas cilz livres commenciez;
Mais pour celui qui a deus mains,
Dont il sont en cest siecle mains,
Qui ont la chappe faus semblant
Vestue, et porce vont emblant
Et les honeurs et les chastels
Aus bons.....

L'histoire que je vais vous conter, ajoute-t-il, est bien plus ancienne que celle de Troyes la grande, dont je ne vous dirai pas la prise; je ne vous parlerai pas non plus des hauts faits

D'Olivier, d'Ogier, de Rolant,
Du duc Naime et de Balant....

Mais je vous dirai

Commant aloient
Dou tans que les bestes parloient.

L'exemple de l'ânesse de Balaam doit le faire excuser d'avoir fait parler les animaux : c'est enfin de l'art de renardie qu'il veut nous entretenir, et cet art est fort ancien :

Renardie puis truvée feu
Longtemps que Nature ne feu,
Des lors que ange furent fait
Qui par orgueil furent defait:
. . . . . .
Par orgueil, d'ange diable sunt.

Il arrive enfin à son histoire.

A la Pentecôte, le roi lion tient cour plénière : il réunit ses hauts barons pour les consulter sur des mesures d'un intérêt général, et se retire pour les laisser délibérer librement. On voit figurer dans cette assemblée les personnages de l'ancien roman, et surtout Ysengrin et Renart. Celui-ci étoit vêtu d'une robe que n'auroient pas voulu porter les grands hommes de l'antiquité : car la trame en étoit de *faux semblant* et la chaîne de *larcin;* elle étoit fourrée de *barat* et de *guille.* Le résultat des délibérations est peu honorable : on est convenu de piller le pauvre et le foible, et de soutenir le riche et le fort : le lion en reconnoît l'injustice; mais puisqu'on le vouloit, il l'approuva,

Et fist de ceste inductium
Fere une constitutium

Les grands vassaux se retirent chacun chez eux, et nous suivrons Ysengrin le loup dans ses foyers. Dame Hersent, son épouse, trouve qu'il reste trop long-temps au logis, et, pour le tirer de son inaction, elle lui apporte sa quenouille et ses fuseaux : « Beau sire, lui dit-elle, » puisque vous demeurez au logis comme une femme, filez-moi ce » chanvre, devidez ce fil; faites le lit, habillez les enfants, donnez-leur « à manger, nétoyez la maison, allumez le feu, coulez la lessive; et « moi cependant, prenant vos habits, je vais aller à la chasse, et rap- « porter de quoi remplir le garde-manger. « Honteux de ces reproches qu'il n'a que trop mérités, le loup se met en campagne, et rencontre, dans une prairie, Barbue la chèvre qu'il s'apprête à enlever; mais elle parlemente et lui jure qu'elle a, dans sa maison, une sauve-garde bien en règle qu'elle promet de lui apporter le lendemain au même lieu. Ysengrin, qui ne manque pas d'ennemis à la cour, et qui craint de s'y faire une mauvaise affaire, consent au délai demandé : la chèvre cependant va trouver deux chiens jeunes et robustes qu'elle a nourris de son lait, et dont l'un étoit tout noir, et l'autre mélangé de blanc. Pour leur prouver que la reconnoissance doit les engager à prendre vivement la défense de leur nourrice, elle leur allégue des passages de Salomon, de Cicéron, de Sénèque, etc., et leur raconte la longue histoire de Hatis et de Profilias [1]. Les généreux animaux, qui ont la patience de l'écouter, n'avoient pas besoin de cette exhortation : prêts à la secourir, ils la suivent le lendemain à la prairie où elle les cache derrière un

[1] C'est, avec d'autres personnages, le sujet de la seconde fable de Pierre Alfonse. On attribue un roman sur un sujet semblable à Alexandre de Bernay ou de Paris.

buisson voisin, après les avoir convenablement endoctrinés. Rassurée par ces précautions, et portant à l'une de ses cornes un parchemin blanc qu'elle doit présenter comme son sauf-conduit, elle attend le loup qui, de son côté, vient de se mettre en route pour venir chercher sa proie : Ysengrin rencontre en chemin Renard son compère, auquel il conte son aventure : il l'engage à venir prendre sa part de cet excellent repas : celui-ci ne se fie que médiocrement à l'invitation : il l'accepte pourtant et suit son compagnon qui, arrivé près de la chèvre, ne veut pas reconnoître la validité du titre de Barbue. Pendant la contestation qui a lieu à ce sujet, Renard, regardant attentivement de tout côté, a découvert les deux chiens. Il répond au loup qui lui demande s'il aperçoit quelques caractères sur le parchemin : « Sans doute, quoiqu'ils paroissent peu, « j'aperçois deux gros points qui se seront de près : l'un est tout noir « et l'autre est mélangé de blanc : en conséquence, je t'exhorte à laisser « la chèvre en repos, ou bien il t'en arrivera mal. » Le loup ne veut pas y consentir, et il s'établit entre les deux compères une longue conversation qu'ils hérissent de fréquentes citations. Le renard, plus savant, devroit l'emporter par le nombre des siennes, parmi lesquelles on doit remarquer celle du comte Ferrant [1], l'exemple d'Enguerrand de Marigni, de Philippe IV, de ses trois fils et de son frère Charles de Valois [2], ainsi que celui des Templiers [3]. Comme Ysengrin ne veut pas se rendre à toutes ses raisons, Renard lui dit encore :

Le sautier Davi [4] le sez-tu ?
—Ys. Ouil. — Ren. Or lis *En exitu* [5],
Tout droit le XIIIe : verras
Que paller ne cez et bouche as :
Après cel trouveras sans doute,
Oreilles as, si n'oiz goute :

[1] Ferrand ou Ferdinand de Portugal, devenu comte de Flandre par son mariage avec la fille du dernier souverain de cette province, fut fait prisonnier à la bataille de Bouvines en 1214. Robert Gaguin parle comme notre romancier, de la mère de Ferrant.

[2] L'auteur du poëme dont je parle dit qu'Enguerrand donna un démenti à Charles de Valois, frère de Philippe, en présence des trois princes, ses neveux, qui régnèrent par la suite.

[3] En 1310, l'ordre des Templiers fut aboli.

[4] *Le sautier Davi :* Connois-tu le psautier de David ?

[5] Cette traduction du psaume 113, dont les premières paroles sont : *In exitu Israel de Ægypto, etc.*, me semble mériter plus d'attention par l'application que l'auteur en fait, que par la fidélité avec laquelle le texte est rendu, quoiqu'elle ne soit pas indigne de louange pour sa précision.

Après cel ver, un autre avez
Qui dit que piez et mains avez ;
Si ne savés aler ne prendre :
Se tu cez bien ses vers aprendre
Il te montront sans contredit :
Semblant iez a saus que j'ai dit.

Dans la réponse du loup, on trouve ce trait satirique contre Enguerrand de Marigni :

Tu dis : J'ai mains : Ge ne sai prendre ?
Onques messires Anjorraus
De prendre ne fu desirraus,
Si com ge sui et com g'en sai.

Fatigué de ne pouvoir se faire comprendre, Renard lui demande son dernier mot, et comme Ysengrin s'obstine à s'emparer de la chèvre, son compère le prie de lui permettre de s'éloigner avant l'attaque, pour ne pas être obligé d'entendre les cris de la victime, qui, dit-il, offenseroient trop sa sensibilité : il se retire donc dans un taillis, d'où il peut voir sans danger le reste de l'aventure, que l'on devine sans peine. Barbue remercie les chiens de l'avoir délivrée du loup, qu'ils ont laissé à demi mort. Renard se retire et se console du malheur de son camarade, avec une oie toute plumée que la fortune vient de lui faire trouver sous ses pas : un moine s'apprêtoit à la manger avec sa maîtresse, lorsque, surpris par son supérieur, il n'a eu que le temps de la jeter par la fenêtre, pour n'être pas pris en flagrant délit.

La seconde branche de ce poëme fut commencée en 1319 et terminée en 1320.

Assis devant la porte de son château, où la maladie l'a retenu depuis long-temps, Renard voit passer un homme mal vêtu dont la tristesse le touche : il l'appelle du nom de *vilain*, en lui disant d'ailleurs :

Vilains est apelez a plain,
Non pas pour ce qu'il soit plain
De vilenie ne de mal non ;
Mais de ville est vilains a non.
Nuls n'est vilains, qui voir an dit,
S'il n'est fol au fait et au dit.

Le vilain lui raconte ses malheurs, et avoue qu'il les doit à l'opiniâtreté avec laquelle il a résisté à de plus puissants que lui : l'animal rusé, que la rencontre de cet homme avoit retiré de ses réflexions philosophiques, lui adresse des remontrances fort sages, et après lui avoir cité

l'exemple de Priam et d'Hécube, celui de *Philicambris*, mère de Darius, etc., il lui raconte la fable *du Chêne et du Jonc marin* [1], dans laquelle il fait entrer les malheurs des Templiers et d'Enguerrand de Marigni. Le paysan reçoit ses conseils avec reconnoissance et promet d'en faire un bon usage : ils se séparent, et Renard se rend auprès d'un ermite [2] qui ne croit pas avoir les pouvoirs nécessaires pour l'absoudre de tant de crimes. Il l'envoie à Rome : Renard part en habit de pèlerin et persuade à l'âne et à Belin le mouton de le suivre dans ce saint voyage; mais, bientôt abandonné par ses compagnons, il renonce aussi à continuer sa route :

Dit renart : Ge retournerai
Puisque compagnie n'arai :
Il sont en terre maint prudhomme
Qui oncques ne furent à Rome,
Et tels i a esté trois foiz
C'onques n'an amanda sa foiz.

Il revient donc chez lui, mais avec la ferme résolution de vivre en honnête homme, et pour cela il veut prendre un métier : avant de se déterminer pour l'un d'eux, il les passe tous en revue, et décoche sur chacun des traits satiriques quelquefois fort plaisants : pour la médecine, par exemple, qu'il appelle *physique*, il dit qu'il ne faut pas s'y fier : car

Croire fisique c'est folie
Et plus d'un en perdit la vie ;
Pour un que fisique retourne,
Deux bien souvent elle bestourne.

Il se décide enfin pour l'état de cultivateur, parce que c'est celui que Dieu prescrivit à Adam, et que l'on peut y gagner sa vie en faisant son salut : voilà donc Renard soir et matin à la charrue, dormant peu, mangeant mal et travaillant beaucoup : la récolte arrive enfin : il avoit dépensé cinq livres ; sa moisson lui en rapporte quatre. Ce résultat le dégoûte de la vie d'agriculteur : il jette le froc aux orties et retourne à

[1] Voyez tome Ier, page 86.

[2] Cette confession est fort curieuse, mais elle n'est pas moins longue : le renard répète qu'il existoit avant Adam ; et quant à ses péchés, il dit à l'ermite qu'il lui seroit plus facile de compter le nombre des feuilles qui recouvrent tous les arbres de la terre, que de trouver celui de ses fautes. A l'article vol, il déclare qu'il en est dont il se repent peu :

Je prends volentiers d'un prévoire :
Car ils le gaignent en chantant,
Nous le despendons en riant.

son premier métier. Comme on est au printemps [1], il entre dans le bois et se promet de surprendre les nids d'oiseaux : c'est pendant qu'il est occupé à cette recherche, qu'il lui arrive l'aventure que j'ai rapportée à la suite de la fable *de l'Aigle et du Hibou* [2].

Renard a ensuite un long entretien avec Frobert le grésillon [3], qui lui conseille de se soumettre à la raison; mais il lui répond que de tout temps elle a été son ennemie, et il se plaît à raconter les victoires qu'il a remportées sur elle : c'est ainsi qu'il a empêché la croisade que l'on avoit projetée en 1310, et qu'il commence à pervertir les jacobins et les cordeliers qu'elle a établis en France. Il laisse enfin cet interlocuteur, et continuant son chemin, il descend maladroitement dans un puits, d'où il parvient à sortir en mettant Ysengrin à sa place [4].

La troisième branche est fort courte :

Renard, après avoir donné de longues instructions à son fils aîné, l'emmène avec lui à la chasse. Ils entrent dans un poulailler; mais le jeune animal, oubliant les sages leçons de son père, ne s'en tire pas heureusement. Renard se console de sa mort avec un stoïcisme qui ne fait pas honneur à sa tendresse.

Le sujet d'une nouvelle de Bocace [5] se trouve aussi dans cette branche.

La suivante est démesurément longue : les faits qui y sont d'abord rapportés sont, à peu de chose près, les mêmes que l'on trouve dans les diverses parties du premier *Roman du Renard :*

Ce sont les plaintes du loup et de plusieurs autres animaux qui en forment la principale action; l'animal accusé reste renfermé dans son fort château de Maupertuis : les divers messagers du roi sont mal menés par

[1] Ce fu au mai que pré verdoient
Si com par raison fere doient,
La terre de verdure se couvre,
Et li bois sa feuille recouvre,
Porceque yvers la laissit. . . . .

[2] Voyez à la suite de la fable 100 de La Fontaine, t. 1, p. 348.

[3] C'est le grillon, *gryllus campestris*, qui, sous ce nom et sous celui de frère Robers le grésillon, remplit les fonctions de prédicateur dans tous ces vieux poëmes.

[4] Tom. 2, pag. 300.

[5] *Giornata nona*, *novell.* 2ª; La Fontaine, *le Psautier*.

lui : enfin Grimbert le blaireau, son ami et son cousin, le détermine à se rendre à la cour. Malgré l'adresse de ses discours, le lion le condamne à mort; mais, cédant aux instances du blaireau, il lui accorde sa grâce et veut bien recevoir ses remerciments : il lui demande alors comment, avec tant de savoir et d'esprit, il a pu commettre tant de fautes. C'est en citant Sénèque, Aristote, Cicéron, Macrobe, Horace, Perse, Platon, etc., que le renard lui répond : le roi l'interroge sur le temps où il naquit, et en reçoit cette réponse : « Mon art et mon sens, « dit-il, sont plus anciens qu'Adam et Ève, » et le malin animal fait remonter l'invention de renardie jusqu'à la chute des anges [1].

Il s'établit ici, entre le monarque et le renard, un dialogue qui ressemble assez à un catéchisme historique, monument précieux de l'érudition et de l'ignorance qui régnoient en même temps à l'époque où cet ouvrage fut fait.

Renard commence donc son cours d'histoire, dans lequel la géographie et la chronologie sont également offensées. Après l'histoire de Carthage, il parle de David : « Du temps de ce prince, à Jérusalem,

Abiachar evesque estoit,
Et Nathan prophetes regnoit.

Il parcourt rapidement ensuite le reste de l'histoire des Juifs, et bientôt, d'après les ordres du lion, il commence celle d'Alexandre-le-Grand, et il emploie près de 7,000 vers à la raconter : je n'espère pas pouvoir en dire assez pour faire comprendre tout le ridicule de cette narration fabuleuse. Galfridus, auteur du poëme intitulé *Alexandreis*, a fourni la meilleure partie de ces rêveries, que Vincent de Beauvais [2] a

[1] Sire; or écoutez mun dit
Je sauverai ce que j'ai dit.
Dès lors que li ange fait furent
Qui par orgueil si deffait furent
Icil par mon art qu'il trouverent
De joie en anfer alerent :
Par mon art d'anges diables sunt,
De paradis en anfer sont
Dès lors est nus mestiers sonnez
Cent ans devant qu'Adam fust nez.

On reconnoît l'idée de quelques vers du prologue mis à la tête du premier chant.

[2] Dans le *Speculum historiale*, on trouve tour à tour les traits fournis par l'histoire et ceux empruntés au poëme latin.

insérées dans son *Miroir historial*. Dans le roman d'*Alexandre*, Lambert Lecourt et Alexandre de Bernay ont également suivi ces prétendues chroniques qui commencent par la naissance du héros.

Nectenabus, roi d'Égypte et savant magicien, chassé de son royaume par Artaxerxe, se réfugie à la cour du roi de Macédoine : celui-ci étoit absent : le prince égyptien, devenu amoureux de Cléopâtre, lui apparoît sous la figure d'Ammon, et lui persuade que les dieux veulent avoir d'elle un enfant auquel ils destinent l'empire du monde. Philippe, également prévenu par des songes, de l'honneur que lui préparent les divinités, voit avec plaisir la naissance d'Alexandre, qui égaloit sa mère en beauté, quoique, dans sa figure, on pût retrouver quelque chose du lion et du léopard. Son enfance ressemble beaucoup à celle de notre Duguesclin : à peine adolescent, il reçoit les ambassadeurs du roi de Perse qui venoient chercher le tribut que Philippe avoit coutume de payer : « Allez, leur dit le jeune prince, il n'y a plus rien ici pour vous : tant » que mon père n'eut pas d'héritier, une poule lui pondoit des œufs d'or « qu'il envoyoit à votre maître pour avoir la paix ; mais, depuis qu'il a « un fils, la geline est devenue stérile [1] ».

Alexandre avoit quinze ans lorsqu'il fit sa *première chevalerie* : à son retour, Philippe est tué dans une bataille contre un transfuge grec envoyé par le roi de Perse, avec une armée, pour obtenir le tribut qu'on lui avoit refusé. Le héros venge la mort de son père par celle de l'assassin ; puis se mettant à la tête des Grecs, des Thraces, des Macédoniens et des Barbares, il part pour soumettre le monde : il s'empare de l'Égypte et de l'Italie [2], passe en Asie, prend Tyr, et livre les batailles si célèbres que notre auteur raconte d'une manière tout autre que l'his-

[1] Seigneurs, vous n'avez ci que faire,
R'alez a vostre anpereor Daire
Dités li et soit bien sehu
Tant com li rois n'a fil ehu
Qui sa terre tenir déust,
Et qui après lui rois féust,
Une geline maintenoit
Qui les tres gros œufs d'or ponnoist
Qu'il anvoioit vostre roi Daire
Por son trehu, por sa paiz faire.
Or a fil et celle geline
En l'eure est devénue braine
Si ni viaut mes rien anvoier, etc.

[2] Alexandre méprise les Romains qui, après s'être renfermés dans le *Capitoire*, lui ont envoyé d'énormes sommes d'or et d'argent, etc.

toire : il règne dans ses récits une confusion extrême : les noms, les lieux, les temps, tout est défiguré, tout est bouleversé. Par exemple, c'est après avoir pris *Persicolin* (Persépolis), qu'il arrive aux tombeaux des Grecs et des Troyens morts sous les murs d'Ilion.

Darius cependant avoit imploré les secours du roi Poron (Porus); il alloit vers lui accompagné de deux satrapes qui l'assassinent. Alexandre lui fait rendre les derniers honneurs et punit ses meurtriers. Il poursuit ses conquêtes, et après avoir vaincu Porus, il écrit au roi des Brames pour l'engager à se soumettre; c'étoit Ovide qui étoit alors leur souverain. Sa réponse ne ressemble en rien à celle que le conquérant reçut des Scythes : « Nous sommes, gens simples, ne suivant que les « lois de la douce nature, et ne reconnoissant que les doctrines de « *Jésus-Christ;* vous autres Grecs, qui vous regardez comme fort au- « dessus de nous, vous êtes au-dessous de la brute, puisque vous adorez « des divinités infames ». Il nomme les dieux de la Grèce, et l'on voit que ce prince, ou celui qui le fait parler, ne connoît pas mieux la mythologie que l'histoire : Apollinain [1] est la déesse de la médecine et de la musique : Seleran est le dieu du froment, Pallade, dieu du ventre, et Bacchus, dieu des bras, etc.

Nous ne suivrons pas le prince grec dans les Indes orientales, où il trouve des merveilles dignes de l'empire des fées, et comparables à toutes celles que peuvent nous offrir les *Mille et une Nuits :* déjà il avoit vu dans une partie de ces contrées, que l'on peut comparer au royaume de Cocagne, le château du Soleil [2], qui semble ici représenter l'empire du Feu; il avoit soumis la Terre; il lui reste à examiner les deux autres éléments, l'Air et l'Eau. Pour le premier, on attache à un trône [3] sur lequel il s'assied, des griffons que l'on a fait jeûner pendant plusieurs jours : lui-même tient des viandes placées au haut d'une longue lance qu'il élève au-dessus de sa tête, et les oiseaux fabuleux qui doivent le transporter au-dessus des autres humains, le font monter en cherchant à atteindre

[1] Ne reconnoît-on pas *Apollon* dans Apollinain, et *Cérès* dans Seleran?

[2] Dans ce château il trouve un vieillard :

An son lit manjoit par asans
Carpo balsamum et ansans
Cils prudhom estoit mout haus hon
Plus de x piés avoit de lon :
Il estoit vestu comme rois :
La barbe blanche comme nois (neige, *nix*).

[3] La miniature le représente assis sur ce trône, avec une couronne dont une grande croix fait le principal ornement.

la pâture qu'on leur offre; quand il a assez contemplé le globe d'un point très-élevé, il abaisse la même lance, et ses coursiers ailés, se dirigeant dans le sens que l'appétit leur indique, le ramènent sur la terre. Voilà, je crois, un aérostat, aussi ingénieusement inventé que les aiglons d'Ésope. Une véritable cloche de plongeur, faite avec des verres transparents et bien solidement unis, lui sert à reconnoître les prodiges que l'humide élément renferme dans son sein.

Après tant de faits remarquables en tous genres, il retourne à Babylone où la mort l'attendoit dans un festin : le poison qui lui a été versé par de perfides mains, s'est à peine fait reconnoître, qu'il se soumet sans chagrin à un sort qui lui avoit été si souvent annoncé : il profite du peu d'instants qui lui restent, pour écrire à sa mère et à son précepteur Aristote. Renard se hâte de terminer ce fatiguant récit par la description assez courte de sa pompe funèbre; il espère aller bientôt dîner; mais le roi, qui n'a pas encore été endormi par tous ces contes, le retient et l'interroge sur l'histoire de l'ancienne Angleterre : après l'époque d'Artus, le lion lui demande l'histoire de la Grèce, et le complaisant narrateur la commence par celle des divinités du paganisme. Arrivé au règne de Jupiter, il rapporte un fragment des Géorgiques, et je crois que l'on trouvera assez curieuse la traduction faite à cette époque en vers français, et qu'on ne la lira pas sans intérêt.

Angioriques [1] si nous dist
Cilz qui Bucoriques escrit
Qui ès livres grézois trouva
Commant Jupiter se prouva.

Avant que Jupiter féust [2],
Ne fu nulz qui charrue éust :
Nulz n'avoit onques terre arée
Ne terre de fians fumée;
N'onques n'avoit assis bone (borne)
La simple gent plaisant et bone.
Cilz commanda partir la terre
Où nulz ne savoit sa part querre
Et par arpans la devisa,
Se dont ains nulz ne s'avisa :

[1] *Angioriques* : ce mot ne vient-il pas de celui de *Georgiques* ? L'auteur semble en faire le nom de l'auteur qui fit les *Bucoliques*, c'est-à-dire, de Virgile.

[2] *Géorgiques*, l. 1, vers 125 et suiv. :

Ante Jovem nulli subigebant arva coloni, etc.

Il fist diverces noncions,
Il mist aus estoilles lor nons;
Premiers fist roiz, filez, glu tandre
Por bestes et por ossiaus prandre,
Et les hurta premiers aus chiens,
Dont nulz devant ne savoit riens:
Cilz donta les oissiaus premiers,
Oitours, faucons et espraviers;
Assaus mist en lue de batailles
Entre espriviers, perdriz et cailles,
Et fist tournoiement es nues
D'oitours, de faucons et de grues;
Et les fist en lorre venir,
Et, pour sa grace retenir,
Qu'il retournassent a sa main,
Les prit-il le soir et le main:
Cilz ot les volatilles chieres.
Premiers mist fuirons es tannieres;
Cils fist les connins assaillir
Pour fere es roissiaux saillir;
Cils fist, qui tant ot son cors chier,
Eschardrer, rostir, escorchier
Les peissons des mers et des fleuves:
Cilz fist les sauces toutes neuves.
Moult ot an lui bon justicier,
Mist l'an an quatre parties:
Si com sont ores departies,
Esté, printemps, emtonne, yvers:
Ce sont les quatre temps divers
Que tout printemps tenir souloit;
Mais Jupiter plus ne vouloit;
Il fist itant de marevoiles
Que nuls mes ne vit les paroilles....

L'auteur passe ensuite aux deux fils de Jupiter, Cécrops et Dardanus: c'est de celui-ci qu'il suit la descendance chez les Troyens, puis en Italie chez les Romains: il parcourt la suite des empereurs jusqu'au temps où il écrivoit, ne donnant pourtant que quelques vers à la plupart d'entre eux, tandis qu'il consacre un grand nombre de pages à l'histoire de quelques autres, de Charlemagne, par exemple, dont il raconte assez longuement les exploits; il cite en latin les noms des villes qu'il a prises, parce que, dit-il, il seroit trop long

de les mettre en roman et de les rimer [1]. Toutes ces relations chronologiques sont entrecoupées d'anecdotes du temps, de contes et de faits historiques, le plus souvent dénaturés d'une étrange manière. Telle est cette légende de Mahomet [2], qu'il a placée vers le temps de Dagobert.

Cet homme célèbre étoit, suivant lui, un cardinal fort instruit, et doué surtout du don de la prédication : tout le sacré collége le pressoit d'aller dans l'Orient convertir les Sarrasins : il refusoit opiniâtrément. Pour le décider à accepter cette mission, on lui promit de le créer pape à la mort de celui qui occupoit actuellement le trône pontifical. Il céda alors et ne partit qu'à cette condition. Il possédoit tellement l'art de persuader, que les Sarrasins accoururent en foule pour l'entendre, et ne tardèrent pas à embrasser la religion chrétienne; mais le souverain pontife venant à mourir, les cardinaux ne se souvinrent plus de leurs promesses : un d'entre eux fut nommé à cette dignité promise à Mahomet, et celui-ci, indigné par leur manque de parole, détourna les peuples qu'il avoit convertis, de la route qu'il leur avoit montrée, et les engagea dans les erreurs les plus graves.

Après la nomenclature des empereurs, vient celle des papes, où il règne encore plus de confusion; le lion se ressouvient un peu tard de quelques affaires qui réclament sa présence ailleurs : il s'apprête à quitter son conteur ; mais il lui demande auparavant dans quelles parties du monde il a distribué les amis qui se laissent guider par lui. Renard lui répond en assignant à diverses provinces, à divers royaumes et à plusieurs professions, des vices qu'il y prétend dominants. Les moines et les religieuses étoient aussi sans doute l'objet de ses satires; mais un feuillet manque, et ce n'est que par quelques vers du suivant que l'on peut voir qu'il devoit contenir la peinture des mauvaises mœurs qu'il leur reproche; enfin le roi congédie Renard, qui s'en retourne à Maupertuis.

Plusieurs aventures de l'ancien roman du Renard, mais autrement contées, remplissent la cinquième branche, qui est beaucoup plus courte que la précédente.

[1] Renard dit au lion :

Sire, puisque plest, ge dirai;
Mès en latin les nommerai;
Car dou latin ai tout osté
Quanque ge ai dit et diré :
Propre non sont a droit parler
Bien ne les pourroie rimer. . . . .

[2] Fol. 148. L'auteur le nomme *Machommeques* et *Machommet*.

La suivante ne contient que des récits :

Thiébers le chat est venu raconter au renard quelques mésaventures : celui-ci veut lui persuader que l'on est presque toujours l'artisan de ses propres malheurs, et il lui fait toute l'histoire des Français, depuis la destruction de l'antique Ilion jusqu'à Charlemagne.

Thiébers, un peu fatigué de cette longue conversation, le remercie et le quitte, en le laissant avec un prud'homme qui vient lui demander un bon conseil. Les discours que Renard lui tient ne sont pas moins prolixes, et parmi les choses qu'il lui dit, on reconnoît deux anciens lais, le *Nachtigal* et le *Bisclavaret* [1], il l'exhorte enfin à chercher le bonheur dans la médiocrité, et la branche est terminée par le récit de la fable *des deux Rats* [2].

L'aventure de Fauve la jument et de son poulain, avec le loup et le renard [3], se trouve au commencement de la septième et dernière branche, dont le reste ne contient que quelques disputes de Renard avec Ysengrin et ensuite avec Thiébers le chat :

Ce dernier animal, poursuivi par des gentilshommes, se réfugie sur un arbre d'où on veut le déloger à coups de pierre : il ne peut pas s'en garantir toujours, et il prend le parti de haranguer ceux qui le poursuivent. Ce discours, qui termine le poëme, est une violente déclamation contre les nobles : « Vous autres, leur dit-il, ne vivez que de proie, » et vous vous croyez sortis d'une boue plus précieuse que le reste des « hommes [4], mais ce n'est pas parmi vous que Dieu a choisi ses apôtres ; » ce sont des vilains qu'il a élus pour être près de lui pendant son « séjour sur la terre. C'est avec raison que l'Écriture vous compare au « faucon, et qu'elle nous dit que le chapon est l'image du vilain : le « premier de ces oiseaux, tant qu'il vit, est loué par les grands : ils le « caressent et l'admettent dans leurs appartements. Est-il mort ? on le « jette sur le fumier. Le chapon, au contraire, reste dans la basse-cour,

[1] Je conserve à ces deux petits poëmes les noms que leur a donnés Marie de France, qui a traité les mêmes sujets.

[2] La Fontaine, fab. 9, *le Rat de ville et le Rat des champs.*

[3] Je l'ai rapportée à la suite de la fable 23o de La Fontaine, *le Renard, le Loup et le Cheval.*

[4] Il vous semble a vo jugemans
Que soiés nés de dyamans
Et de rubis et de thopaces, etc.

« il y cherche sa subsistance dans la boue et dans le fumier. Il fuit les « palais; mais après sa mort, il est gardé précieusement, et c'est sur « des vases d'or et au son des instruments qu'il est servi dans les festins « des rois : pendant sa vie la honte fut son partage; à sa mort, tous les « honneurs lui sont décernés. Vous vous moquez du laboureur, vous « le pillez impunément; mais, à sa mort, il sera reçu par les anges et « porté par eux devant le Roi des rois, qui lui fera un accueil hono- « rable : pour vous, vous irez au feu d'enfer. »

C'est ainsi que se termine ce long ouvrage, qui ne manque pas d'un certain mérite, et qui présente une infinité de choses curieuses sur les mœurs, les usages et l'état des connoissances au XIVe siècle [1].

J'ai dit qu'un autre manuscrit de la Bibliothèque du Roi [2] sembloit offrir une seconde édition de ce poëme, qui paroît n'avoir été terminée que vers 1350, c'est-à-dire à la fin du règne de Philippe de Valois.

Le premier auteur, à son dire, avoit mis vingt ans à la composition de son ouvrage, dont la dernière branche doit avoir été écrite en 1322 [3]. Le second nous indique lui-même l'année où il commença à faire ou à continuer *Renard le contrefait*, comme on peut le voir par les vers suivants :

Celui qui cest roman escript
. . . . . .
Tant y pensa et jour et nuit
En l'an M. IIIe XXVIII,

[1] Le poëte prend partout le titre de *clerc* et partout il médit des *moines noirs*, témoin cette espèce de serment imité des Bucoliques :

Ains seront moine noir preud'homme
Et en Espaigne sera Romme
Et en contramont courra Sayne
Que Renart preudome devaine....

[2] Manuscrit sur papier, qui avoit appartenu à M. Lancelot ; *Fonds de Lancelot*, n° 4.

[3] Ferai de Renart une branche
Fete en l'an que fu queronnez
Challes filz Phelippe maisnez.
Fil Phelipe tui trois esturent :
En moins de VII ans tuit rois furent.
Dont Challes le plus jeune yere.

Charles IV, le dernier des trois frères, monta sur le trône en 1322.

En avalant y mit sa cure,
Et continua l'escripture
Plus de XIII ans y mit au faire.

Il nous prévient qu'il n'étoit pas clerc, et que même

Marchant fu et espiciers
Le temps de diz ans entiers.

Il nous dit ailleurs que, lorsqu'il entreprit ce travail, il avoit déjà cinquante ans. Il ne tient pas moins que son prédécesseur à taire son nom, et se plaint d'avoir éprouvé de grands revers de fortune pour avoir laissé pénétrer ses secrets. Il ne faut pas le regarder cependant comme un simple continuateur: il a plutôt abrégé l'ancien poëme, mais en y ajoutant des anecdotes plus récentes; par exemple, il ne parle plus d'Enguerrand de Marigny ni des malheurs de ce ministre; il remplace cette catastrophe par la condamnation de Pierre Remi [1], dont il vante les richesses mal acquises.

Dans la fable *du Chêne et du Jonc marin*, il parle à peine de la bataille de Mons-en-Puelle; la victoire de Cassel, remportée en 1328 par Philippe de Valois, lui semble mériter bien plus d'attention. Il ne parle plus des Templiers : c'est contre les Hospitaliers (les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malthe) qu'il dirige encore quelques traits de satire.

L'histoire d'Alexandre-le-Grand, qui occupe tant de place dans le premier poëme, est tout-à-fait omise dans celui-ci, où elle est remplacée par un traité d'astronomie dont le fond et quelques vers sont pris du *Livre de Clergie* [2]. Il nous raconte ensuite les prodiges opérés par le magicien Virgile, et dont quelques-uns sont tirés du *Dolopathos*.

Nous avons vu qu'il accommodoit aux nouvelles circonstances les récits de l'ancien auteur; j'en offrirai encore un

[1] Pierre Remi, trésorier général des finances, condamné à mort en 1328. Notre auteur dit :

Il morut en l'an XXVIII
Droit à Paris, si com je cuid'.

[2] Je parlerai plus bas de cette espèce de *Cosmographie*.

exemple en faisant connoître ce conte, que l'on trouve répété dans plusieurs recueils italiens du siècle suivant :

En face du palais de Philippe, deux pauvres aveugles assis aux portes de l'église cathédrale, demandoient l'aumône aux passants. Chaque jour de nouveaux débats s'élevoient entre eux, lorsqu'ils s'occupoient des affaires du temps : on s'entretenoit alors de l'expédition que le roi préparoit contre les Flamands. Un des aveugles prenoit fait et cause pour son souverain, et affirmoit qu'il reviendroit vainqueur : l'autre promettoit de se réjouir de la victoire de son prince lorsqu'il en apprendroit la nouvelle; mais il ne partageoit pas la confiance de son compagnon d'infortune, et prétendoit que, quelles que fussent les chances de succès préparées par la prudence humaine, Dieu seul, dans sa sagesse, décideroit de l'événement de cette guerre. Les personnes qui, pendant plusieurs jours, avoient été témoins de ces querelles, avoient nommé l'un d'eux le champion du roi : ils appeloient l'autre le champion de Dieu. Philippe, instruit du sujet de ces disputes, fit préparer deux pâtés qu'il leur envoya : celui donné à l'aveugle du roi étoit rempli d'or à l'intérieur, l'autre n'étoit garni que de viandes et de sauces odorantes. L'aveugle de Dieu, content de son partage, s'en alloit gaiement à sa maison, lorsque son confrère, ne reconnoissant aucune odeur à son pâté, et se méfiant même de son poids extraordinaire, pria son camarade de changer avec lui. Le troc eut lieu, et le peuple, instruit de l'aventure, se réjouit de voir Dieu enrichir son champion par les mains mêmes du prince qui sembloit être son rival dans ces discussions déplacées.

Le premier de nos deux auteurs a placé la scène à Rome, et c'est l'aveugle du pape qui se trouve dupe de sa propre gourmandise.

Thiébers le chat est aussi le héros de la dernière branche de ce roman; mais ce qui lui arrive diffère entièrement de ce que nous avons vu dans l'autre.

Cet animal s'en retournoit à son ermitage, lorsque tout à coup, au détour d'une route, il se trouve auprès d'une tigresse d'un aspect effrayant. Il en est trop près pour essayer de fuir; mais la bête monstrueuse le rassure par la douceur de ses paroles: atteinte d'une cruelle maladie, elle ne peut attendre sa guérison que d'une nourriture appropriée à son mal. Depuis long-temps elle la cherche en vain : il lui faudroit manger une femme fidèle et qui, surtout, *notez ces deux points-ci*,

n'eût jamais désobéi à son mari, et qui ne l'eût jamais contrarié [1]. Elle prie le chat de la conduire aux lieux où elle pourra rencontrer une proie aussi rare : Thiébers la conduit au marché au lin, où un grand nombre de femmes sont rassemblées. En arrivant : « Femmes de bien, « s'écrie-t-il à haute voix, bonnes femmes dont le caractère est toujours « égal et dont l'obéissance est la première vertu, sauvez-vous, fuyez « bien vite : voilà la bête qui va vous dévorer [2]. » Aucune de celles qui l'écoutent ne prend l'effroi : toutes indiquent même les motifs de leur confiance. « Eh bien ! dit la tigresse, si je pouvois seulement trouver « un journalier qui eût toujours employé son temps comme s'il eût tra- « vaillé pour son propre compte; ou quelque soldat qui n'eût jamais rien « pris dans les pays qu'il traverse; ou quelque marchand qui n'eût ja- « mais invoqué faussement sa conscience; ou bien un orfévre qui jamais « n'auroit ajouté de l'alliage à l'or de ses bijoux; ou bien.... » Elle a beau accumuler les moyens de se procurer une prompte guérison, toutes ses recherches sont inutiles. Désespérée, elle va se coucher sur le bord d'un chemin fréquenté, attendant avec patience la venue de l'homme de bien qui, par sa mort, pourra lui rendre la santé. La nouvelle s'en répand : l'effroi s'empare des gens de toutes les professions; on ne sait quel chemin il faudra éviter. Par précaution, le journalier se garde bien de gagner loyalement son salaire, le marchand de ne plus surfaire lors- qu'il atteste sa conscience : le soldat se livre à la maraude, l'orfévre di- minue l'alloi de ses bijoux; et pour n'avoir rien à redouter de ce monstre effroyable, les femmes enfin font parfois enrager leurs maris.

C'est par cette nouvelle satire des diverses professions que se termine le nouveau roman *du Renart le contrefait*, dont j'ai voulu rendre compte.

Quelque étendues que soient les notices que j'ai consacrées

[1] Se je trouvois femme féaux
Qui fust pour son mari loiaulx,
Amast de cœur et obeist
Et du tout son voloir féist,
Très volentiers en mangeroit.

[2] Gardés, femmes, fuiés, fuiés,
Fuiez, vecy la male beste
Qui aus bones femes fait feste.
Sacuns icele mangera
Qui le gré son mari fera,
Qui en patience demeure
Et qui bien le sert a toute heure
Et qui lui porte loiauté,
Et de cuer fait sa volenté. ...

à l'histoire de ces anciens poëmes, j'ai peur de n'en avoir pas donné une idée suffisante; je me trouverai heureux si j'ai pu éveiller la curiosité du lecteur à leur égard, et lui donner l'envie de faire une plus ample connoissance avec ces contes malins qui amusoient les loisirs de nos pères. Je me propose de faire connoître avec plus de détails, dans un ouvrage exprès, tout ce qu'ils peuvent offrir de piquant sous le rapport de l'histoire des mœurs et de la langue en usage dans ces premiers temps [1]. C'est alors que je pourrai appuyer de preuves suffisantes le système que j'ai adopté relativement à ces antiques compositions; je ne puis maintenant qu'énoncer mes idées principales à ce sujet. Les voici :

Il existoit un ouvrage latin dont le renard étoit le héros. Quoique nous ne le connoissions pas, je crois pouvoir avancer qu'il devoit être une imitation très-libre de la fable composée que nous connoissons aujourd'hui sous le titre de *Calila et Dimna*, et que, sans doute, des pèlerins ou les croisés avoient rapportée de l'Orient.

La traduction ou plutôt l'imitation en *roman* de l'ouvrage latin, forme le fond du vieux poëme connu sous le nom du *Roman du Renard*. Elle a, je crois, été faite au XIe siècle; mais le style en aura été corrigé plusieurs fois par les copistes jusqu'au XIVe siècle, pendant lequel paroissent écrits tous les manuscrits que nous avons aujourd'hui.

De nombreux continuateurs ont ajouté la plupart des branches que nous lisons comme des parties de l'ancien poëme : c'est vers le XIIIe siècle qu'ils écrivirent, et que peut-être ils corrigèrent le style des autres chants, en raison des progrès de la langue nouvelle.

Rustebuef, dans son *Renard Bestourné*, n'a pris que les noms et les caractères des personnages du vieux roman, pour

[1] Je pourrai peut-être faire voir aussi, que la plupart des contes que nos poëtes, et surtout La Fontaine, ont empruntés aux Italiens, avoient été pris par ceux-ci à nos anciens auteurs. J'ai fait remarquer dans *Renard le contrefait*, le conte *du Psautier*, imité par Bocace; et, dans le *Décaméron*, je pourrois, dès à présent, en présenter dix autres dont les sujets appartiennent aux poëtes de la langue d'oïl. *La Coupe enchantée* se trouve aussi dans le poëme que je viens de citer.

en faire des applications, peut-être personnelles, aux courtisans contre lesquels il écrivoit sa satire.

Le *Renard couronné* est encore une satire des deux nouveaux ordres monastiques, les *jacobins* et les *cordeliers*, qui venoient de s'établir. Le peu de faits empruntés au premier roman, fait voir que l'auteur ne cherchoit qu'une occasion pour amener les vers méchants qu'il vouloit écrire contre eux.

Jacquemard Gieslée, dans son *Nouveau Renard*, semble ajouter une autre branche aux anciennes, et il la fait suivre par une satire encore plus forte contre les mêmes religieux, auxquels les circonstances lui font joindre les Templiers et les Hospitaliers.

Renard le contrefait est une véritable parodie du vieux poëme, et l'examen des deux ouvrages qui portent ce nom fait reconnoître la manière dont nos anciens auteurs, en recopiant les écrits de ceux qui les avoient précédés, se permettoient de rajeunir le style et de changer les récits, par des additions et des retranchements, souvent si considérables, qu'ils les dénaturoient presque entièrement.

MARIE DE FRANCE.

Ce poëte, le premier de son sexe dont nous possédions les écrits, ne nous étoit connu que fort imparfaitement, lorsque M. de Roquefort en publia les OEuvres complètes [1]. M. Le Grand d'Aussi avoit donné auparavant une imitation peu fidèle de quelques-unes de ses fables. Dans le prologue que Marie a placé à la tête du recueil de ses apologues, elle engage les écrivains à réunir, dans leurs ouvrages, des exemples et des traits de morale qui puissent être utiles aux hommes : « Les anciens, dit-elle, en ont usé ainsi, et l'empe-

[1] *Poésies de Marie de France*, poëte anglo-normand du XIIIe siècle, etc. Paris, 1820 : 2 vol in-8°. M. de Roquefort a joint des dissertations fort intéressantes à cette première publication des œuvres complètes de Marie : il paroît qu'il a pu avoir communication de plusieurs manuscrits conservés en Angleterre, et il a dû les comparer à ceux que possède la bibliothèque du Roi; mais quelques-uns de ces derniers lui ont échappé, à ce qu'il me semble.

« reur Romulus avertit son fils de se conduire d'après les « bons avis qu'il trouvera dans les fables qu'il lui envoie, et « que Yzopes [1], son serviteur, a traduites, par son ordre, « de grec en latin. » En voulant à son tour les mettre en vers français, elle sent toute la témérité de l'entreprise; mais elle aime mieux y succomber que de résister plus long-temps aux prières de celui qu'elle désigne comme la fleur de la chevalerie, de la courtoisie et du savoir. Dans son épilogue, elle nomme ce personnage le comte Williaume,

Le plus vaillant de cest royaume.

C'est pour lui qu'elle s'est chargée de mettre en *roman* les fables latines d'Ésope, que le roi Henri avoit traduites en anglais. Dans cette dernière pièce de vers, elle se nomme ainsi :

Marie ai non, si sui de France.

Et comme elle ne s'est fait connoître que pour empêcher que d'autres auteurs ne s'emparassent de ses vers, la désignation auroit été trop vague, si elle n'eût pas vécu alors hors de sa patrie. On est d'accord sur ce point, et l'on reconnoît également qu'elle écrivoit en Angleterre, et sous l'empire des rois normands : car c'étoit seulement pour eux et pour leurs compagnons de fortune que l'on pouvoit traduire en français, des fables écrites dans la langue du royaume qu'ils venoient de soumettre: mais le règne de celui d'entre eux sous lequel elle florissoit, est plus difficile à déterminer. Si elle avoit mieux fait connoître ce comte Guillaume, qui fut son protecteur, nous aurions des données plus certaines à cet égard. M. Le Grand d'Aussy prétend qu'elle a voulu parler de Guy de Dampierre [2], qui se porta, en 1275, comme héritier de la

[1] Les érudits des siècles précédents ont recherché quel pouvoit être le *Romulus* qu'ils confondoient avec *Ésope*. Les uns le regardoient comme ayant été le fondateur de Rome; les autres avoient cru affoiblir l'anachronisme en attribuant les fables à Romulus Augustulus. Marie, qui partage leur ignorance, est conduite par un sentiment plus délicat des convenances, à nommer l'empereur Romulus; mais elle fait d'Ésope un esclave chargé par ce prince de traduire en latin les fables grecques dont elle ne désigne pas l'auteur.

[2] Guy de Dampierre, comte de Flandre et marquis ou comte de Namur,

Flandre, dont il ne devint entier possesseur que vers 1280. Il appuie cette opinion de raisons très-foibles, et qui furent aisément détruites par M. de Roquefort : celui-ci prétend que le Mécène de Marie étoit Guillaume surnommé *Longue-Épée*, fils illégitime de Henri II, et que par la suite son frère naturel, Richard Cœur-de-Lion, créa comte de Salisbury et de Romare : il mourut en 1226, et l'on a peine à concevoir ce qui pouvoit lui faire désirer si vivement une traduction française des fables écrites dans sa propre langue [1].

Nous avons vu que *le Renard couronné* étoit terminé par la transcription des fables de Marie, et que l'auteur assure qu'elle les avoit écrites autrefois pour un *Guillaume*, comte de Flandre. La demande d'une version française par l'un des plus grands seigneurs de ce royaume paroît plus naturelle; mais, par les vers de Marie, nous voyons que celui dont elle parle étoit attaché à l'Angleterre par des liens plus forts que ceux que formoient les intrigues des vassaux français contre leur souverain. Pour réunir ces deux qualités, je ne vois que Guillaume d'Ypres. Il avoit disputé la Flandre à Charles-le-Bon en 1119; après l'assassinat de ce prince, l'an 1126, il poursuivit ses meurtriers, prit le titre de comte, et, dépouillé par le roi de France Louis-le-Gros, il se retira en Angleterre, dont le roi (Henri I) avoit fait de vains efforts pour le soutenir. Il y embrassa le parti d'Étienne [2] qu'il con-

mort en 1304, l'année même où il sortit de captivité. Le prince pour lequel fut écrit *le Renard couronné*, est nommé, par l'auteur de cet ouvrage, marquis de Namur : Guy ne prit le titre de comte de Flandres que l'an 1275, et c'est ce qui me fait supposer que le poëme étoit achevé avant ce temps.

[1] La langue française étoit, il est vrai, la seule employée en Angleterre dans les actes publics; c'étoit celle que l'on parloit à la cour : Guillaume-le-Conquérant avoit même ordonné que l'on s'en servît exclusivement dans les écoles, ordre qui s'exécutoit encore au temps de Robert Holckot, mort en 1349. Il falloit cependant que l'anglais n'eût pas tardé à reprendre ses droits, au moins dans les usages ordinaires, puisque Marie nous indique cette version des fables d'Ésope, faite par un roi Henri ou par ses ordres : je crois même, comme j'essaierai de le prouver tout à l'heure, que ce prince étoit Henri I, petit-fils du conquérant.

[2] Étienne, comte de Boulogne, avoit marché au secours de Guillaume d'Ypres, par les ordres de Henri I auquel il succéda : le prince flamand contribua puissamment à lui rendre la liberté qu'il avoit perdue au commence-

tribua à placer sur le trône : lorsque ce prince s'y trouva affermi, il créa comte de Kent ce Guillaume d'Ypres, qui mourut dans un monastère de la Grande-Bretagne, après avoir encore fait plusieurs incursions en Flandre.

En admettant cette opinion, qui ne me semble pas dépourvue de probabilité, on seroit conduit à reculer le temps où l'on a dit que Marie vivoit. Son style et son orthographe [1] prouvent en effet que ses poésies sont plus anciennes qu'on ne l'a cru jusques ici. J'ose donc présenter sur elle et sur ses écrits les conjectures suivantes.

Marie, née en France, sans doute dans la Normandie, ou dans la Bretagne feudataire alors de l'Angleterre [2], vint, encore jeune, dans ce royaume où elle se fit connoître par la publication de ces longues romances que l'on nommoit *lais* [3] ou *laiz* : elle en dédia le recueil au roi Étienne vers 1141, époque à laquelle ce prince né français, resté paisible possesseur du trône, ramena sans doute à sa cour le goût pour la langue de son pays, que l'on commençoit à négliger à la fin du long règne de son prédécesseur. Sollicitée par Guillaume d'Ypre, également français, elle aura versifié, dans sa langue, les fables que Henri Ier avoit traduites du latin de Romulus :

ment de son régne, en faisant prisonnier le comte Robert, général des troupes de l'impératrice, fille de Henri, qui réclamoit la couronne d'Angleterre pour son fils.

[1] L'usage des mots anglais qu'elle introduit dans sa langue, l'emploi fréquent des *W* et des doubles *O* prouve combien son style et son orthographe se ressentent de son séjour en Angleterre; mais il est d'autres caractères qui marquent plus particulièrement l'antiquité de ces écrits : j'ai comparé à ses fables une chronique d'Angleterre écrite en vers français, et terminée en 1128 : on ne peut s'empêcher de trouver dans le style de ces divers ouvrages une ressemblance presque parfaite, quoique les sujets en soient tout-à-fait différents.

[2] Henri I, avant 1120, s'étoit fait rendre hommage, en qualité de duc de Normandie, par Conan, comte de Bretagne, auquel il donna une de ses filles en mariage.

[3] Les *lais* sont presque tous tirés de l'histoire de Bretagne : Marie les dédie à un roi qu'elle ne nomme pas, mais qui ne peut être Henri III, comme le veut M. de Roquefort; car ce savant éditeur semble regarder la composition des lais comme antérieure à celle des fables qui, suivant lui, furent terminées avant 1126, et Marie n'auroit pu désigner, par les titres qu'elle donne au roi son protecteur, un prince qui avoit à peine dix-huit ans lorsqu'elle avoit déjà terminé son second ouvrage.

ce prince, surnommé *Beauclerc*, à raison de son savoir, encouragea les gens de lettres, parmi lesquels il voulut prendre place. Les grandes choses qu'il fit pendant son règne lui laissèrent cependant, pour cultiver les lettres, plus de temps qu'il n'en resta à Henri II, dont la vie fut sans relâche troublée par ses démêlés avec la cour de Rome, par ses guerres avec la France, et par les rebellions de sa famille et de ses sujets. Quant à Henri III, il monta sur le trône en 1217, et n'étoit alors âgé que de neuf ans.

J'ai fait remarquer ailleurs que Richard I, dans ses chansons, avoit employé les mots de *Renard* et d'*Ysengrin*, et nous avons vu qu'en 1208 l'usage du premier étoit généralement répandu : et cependant Marie de France, qui met si souvent en scène ces deux acteurs principaux des fables, ne les désigne jamais par ces noms qui, sans doute, n'étoient pas encore connus.

Notre poëte semble avoir terminé ses ouvrages par l'espèce de légende en vers que M. de Roquefort a publiée sous le titre de *Purgatoire de saint Patrice*. Il s'agit d'un chevalier irlandais nommé Owen [1], Owein ou Oweins, qui, pour expier ses nombreux péchés, descend, par le conseil de l'évêque du lieu, dans cette caverne, objet de tant de superstitions dans le pays : après en être sorti, il dit à ce prélat qu'il a pu y considérer à loisir les tourments de l'enfer et les plaisirs des bienheureux. Il part ensuite pour la Terre-Sainte, et à son retour, il raconte au roi d'Irlande ce qu'il avoit d'abord confié à l'évêque. Ce prince, voulant fonder dans ses états une abbaye de l'ordre de Cîteaux, choisit les environs du lieu témoin de tant de choses merveilleuses, et donne aux moines qu'on lui a envoyés, le chevalier Owen pour leur servir de guide et d'interprète : l'abbé du nouveau couvent, qui tient de

[1] L'éditeur des poésies de Marie dit que cet Owen est le même que messire Yvain, l'un des plus vaillants chevaliers de la Table-Ronde; mais cela ne peut s'accorder avec ce qu'elle dit elle-même, puisqu'elle fixe l'époque de cette aventure sous le règne d'Étienne.

El tens le rei Estefne dist
. . . . . .
K'en Irlande esteit un produm :
Chevaliers fud, Owen out num. . . .

celui-ci le récit de son aventure, l'a racontée au moine qui l'a mise par écrit, et qui me semble être contemporain de Marie. Elle-même, pour confirmer la vérité de ce qu'elle vient de mettre en vers français, y ajoute quelques aventures semblables.

Le sujet de ce petit poëme assez grave, annonce l'âge plus avancé de l'auteur et surtout du *prud'homme* pour lequel elle écrit, et qu'elle ne désigne que par ce nom, en le priant de lui continuer les bienfaits qu'elle avoue avoir déjà reçus.

J'ajouterai quelques conjectures à celles que j'ai déjà hasardées : ce prudhomme ne seroit-il pas le même Guillaume d'Ypres qui, dans sa vieillesse, se livrant à la dévotion, se retira dans un couvent d'Angleterre où il mourut sous le règne de Henri II. Ce prince, quoique réconcilié avec le roi Étienne, qui, après la mort de son fils, le nomma son successeur, ne devoit pas voir avec plaisir les ennemis de sa mère et les siens, qui avoient favorisé avec tant de succès les prétentions de son compétiteur au trône : c'est sans doute pour cette raison que notre poëte ne donne plus à son protecteur, au déclin de l'âge [1], les brillantes qualités que ses premiers vers lui attribuoient. De nouvelles recherches parviendront peut-être à répandre plus de lumière sur ce point de l'histoire littéraire. Nous ne savons pas non plus en quelle langue étoit écrit l'original que Marie fit passer dans la nôtre [2]. Par le prologue de ses lais, on voit qu'elle savoit le latin, puisqu'elle y déclare que, si elle n'a pas traduit des ouvrages écrits en cette langue, c'est qu'elle n'a pas voulu accroître le nombre, déjà trop considérable, de ceux qui se livroient à de semblables travaux : pour les fables, elle dit positivement qu'elle

[1] Elle dit, en effet :

Beau-pière, or entendez ici.

[2] La bibliothèque du Roi ne possède du *Purgatoire de saint Patrice*, en vers, qu'un seul manuscrit, n° 274 *bis ;* mais on y trouve en prose, n° 7588, l'aventure qui est célébrée dans le poëme, et celle-ci contient de nombreux détails que Marie a négligés. Le *Livre de Clergie* ou *l'Image du Monde*, contient aussi la fable de St. Patrice. Ce dernier ouvrage écrit en vers, en 1245, est généralement attribué à Gautier de Metz : cependant, dans le manuscrit de la bibliothèque royale, M. 18, l'auteur se nomme Omons, et M. de Ro-

a suivi la traduction que le roi Henri avoit faite de celles de Romulus; mais la version anglaise [1] paroît être perdue pour nous, et celles que nous avons en latin ne nous présentent pas, à beaucoup près, tous les sujets employés par elle: vainement le savant M. de La Rue a multiplié ses recherches en France et en Angleterre, pour en retrouver les originaux. Plus heureux que lui, j'en ai rencontré quelques-uns que je publie à la fin de l'*Appendice*, sous le titre de *Romulus Bibliothecæ regiæ*. On trouvera dans ces 22 fables, qu'il en est jusqu'à 11 dont les sujets n'existent nulle part ailleurs que dans celles de Marie. Les autres même doivent être celles qu'elle a imitées : car les changements considérables qu'elles présentent ont été adoptés par notre poëte. Ainsi, par exemple, les reproches que fait la mouche à la fourmi, dans l'ancien *Romulus*, sont adressés à l'abeille dans la fable de notre *Romulus* et dans celle de Marie. Mais ce qui prouve que celle-ci ne connoissoit ces apologues que par une version anglaise, c'est qu'elle se seroit sans doute servi de quelques-unes des épithètes que présente le latin, comme *Ysengrinus*, *Regnardus*, si elle avoit lu les fables latines.

Je sens qu'il m'est impossible dans ce moment d'entrer dans les nombreux détails qu'exigeroit la discussion des différents faits que je viens d'énoncer, et je me borne à leur exposition.

M. de Roquefort pense que La Fontaine a dû à Marie de France des sujets et même des rimes : je crois que le Bon-Homme n'a pas même soupçonné l'existence de cet ancien

quefort, qui en a cité plusieurs vers, a négligé les derniers, parmi lesquels on lit celui-ci :

Omons a non qui fit ceste weure.

On ne peut croire que ce soit le nom d'un copiste; car, dans le Volucraire qui suit le premier ouvrage, on lit à la fin :

Amen : si com bien le puet faire
Dou latin a trait ceste rime
Omons li clers par soi meisme.
Proiez por lui : si ferez bien,
Qu'il ne vous a menti de rien.

[1] M. Le Grand d'Aussy, qui parle un peu légèrement de nos anciens poëtes, regarde l'annonce faite par Marie d'une version anglaise, comme une fiction à l'aide de laquelle elle avoit voulu se concilier l'indulgence des lecteurs. M. de Roquefort a réfuté, comme il le falloit, cette idée bizarre.

poëte; il ne seroit pas difficile de prouver que, du moins, il ne lui a rien emprunté; mais, resserré par l'espace que je peux consacrer à ces Notices, je ne peux donner plus d'étendue à celle-ci.

LE CASTOIEMENT ou CHASTOIEMENT [1]

D'UN PÈRE A SON FILS.

Sous ce titre, les fables latines de Pierre Alphonse, traduites en français vers le XIIIe siècle, furent publiées par M. de Barbazan. La Société des Bibliophiles, comme je l'ai déjà dit, a fait imprimer, cette année 1825, et pour la première fois [2], le *Disciplina clericalis* du Juif converti. Elle y a joint une imitation de ces contes en vers français, tout-à-fait différente de celle de Barbazan: celle-ci paroît avoir été écrite au commencement du XIIIe siècle : au moins on y trouve l'*Aventure de Conaxa*, alors récemment arrivée et rapportée aussi par Césarius, vers 1222 : ce conte remplace, dans cet autre *Castoiement*, quatre de ceux de Pierre Alphonse. Le poëte français ne se donne pas moins de libertés dans le reste de l'ouvrage. L'auteur original, dans son prologue, cite seulement le passage de Salomon sur le paresseux, qu'il envoie à la fourmi pour profiter de l'exemple de cet insecte : l'imitateur raconte la fable d'Ésope tout entière. Comme l'édition de la Société des Bibliophiles est tirée à très peu d'exemplaires, je crois bien faire de publier ici cette fable, que je n'ai pu indiquer à la suite de celle de La Fontaine.

Un saives hom dist a son filz :
Filz, esgarde com li formiz :
Porchace son vivre en esté,
Que en hiver en ait planté :
Soies sages et garnis tei
Si com li fourmiz garnit sei;
Que il ne t'avienge autre si
Com au crequet qui au formi

[1] Préceptes ou Instructions : de *Castigatio*, châtiment.

[2] La moitié de ces fables avoit été imprimée en latin, en français, en espagnol, en allemand et en hollandais, comme nous l'avons vu plus haut.

Par besoing en hyver ala
Et de son blé li demanda.
Dist li formiz : Ce est abet :
Or me dites, sire crequet,
Dont vos serviez en esté
Qant je porchaceie le blé ?
Ce dist le crequet, je chantoue
Sor ma fosse, et me delitoue;
N'avoie garde ne porpens
Que jamès fausist ce bel tens.
Sire crequet, dist li formiz,
Vos entendiés a deduiz,
Au chantier, a l'esbanoier,
Et je, au forment porchacier
Dont je vivrai or ça de denz,
Et vos en aureiz fain as denz :
Gart or chascun ce que il a.
Bien sai que qui me loera
Que me desgarnisse por vos
N'est pas de mon bien trop gelos.

GAUTHIER DE COINSI.

Il étoit prieur de Saint-Médard, à Soissons, et vivoit sans doute au commencement du XIIIe siècle : car il parle comme d'un événement récent, de la mort de Louis VIII, arrivée en 1226. Son principal ouvrage est intitulé *la Vie des anciens Pères*. C'est un recueil de légendes et de contes dévots, dont plusieurs sont tirés des ouvrages latins que nous avons sous un nom semblable : tous sont précédés de prologues plus ou moins longs, et remarquables par la foule de vers-sentences et de proverbes, que l'on doit trouver bien exprimés pour le temps où ils furent écrits. J'en citerai quelques-uns.

Tant va le pot ou puis qu'il brise.

—

Qnant li usuriers mort sans hoir,
Ses drois sires (son légitime seigneur) a son avoir ;
Li vers le cors ; l'ame a l'eufer.

—

Nous somes come une vessie
De bueſ, qui de vent est enflée:
Quant est d'une aguille crevée,
Le vent par l'aguille s'en ist (sort),
Si que maintenant s'en flétrist;
Ainssi est de nous, ce me semble.

—

Cils qui le leu veult resembler
La piau du leu doit affubler.

Ces deux derniers vers rappellent bien celui de La Fontaine :

Quiconque est loup agisse en loup.

Ce poëte, car il l'est véritablement, me paroît remarquable par le naturel, l'élégance, et quelquefois par l'énergie de son style. Pour donner une idée de la clarté que l'on trouve dans ses vers, je rapporterai le debut de l'un de ses contes.

Diex, qui ses biens nos abandone
Et qui la sience nos done
D'apercevoir et mal et bien,
Par l'escriture nos dist bien;
Qui bien a sa fin garderoit
Jà au monde ne pecheroit.
Nos morrons tuit certainement;
Mes ne savons quant ne coment:
Por ce est fos qui s'ose tenir
Ou point où il n'ose morir.

Il me semble facile de lire de pareils vers, et il faudroit peu de chose pour les rétablir dans la langue que nous parlons aujourd'hui. On ne pourroit pas, je crois, mettre plus de vivacité dans le récit qu'il fait de la séduction d'une religieuse qu'un ermite a subornée.

Tant promit, tant donna, tant fist
Qué, hors de son renclus (monastère), la mist.

Le langage qu'il prête à ses personnages, est toujours naturel et convenable à la situation où ils se trouvent. Une

mère a perdu son fils unique, esclave chez les Sarrasins; elle va implorer la pitié de saint Paulin :

Biau sire chier, un fil avoie
Mon solas, ma vie et ma joie.

Je n'ai pas eu le bonheur de citer souvent ses ouvrages : j'ai indiqué seulement un de ses contes à la suite de la fable 16 de La Fontaine, *la Mort et le Bûcheron*, non pas pour l'action, qui est toute différente; mais pour la peinture du désespoir d'un malheureux qui invoque la mort. Dans les derniers volumes de poésies inédites qu'il a publiés, M. Méon a inséré le petit poëme où se trouve ce morceau : en le lisant, on ne le trouvera pas inférieur à ce qu'a dit notre fabuliste dans la même occasion.

A la fable 77, *Parole de Socrate*, j'ai indiqué dans *le Castoiement* un conte sur la rareté des amis, qui m'a paru se rapprocher de la moralité de notre poëte; ce même sujet a été traité par Gauthier de Coinsi, et j'aurois dû le citer, d'autant plus que sa pièce est remplie de vers agréables, comme ceux-ci :

Un bons amis, a dire voir (vrai)
Vault miex que grant planté d'avoir (biens, argent).
. . . . . .
Mieux vault amis en voie (chemin)
Que deniers en corroie (ceinture, bourse.)

Il paroît, par quelques morceaux de ses contes, que Gauthier avoit été moine à Nevers, et sans doute bernardin: car il dit beaucoup de mal des moines de saint Benoît, comme on le voit par un morceau qui est dirigé contre eux, et qui finit par ces vers :

Dés blanc moynes ne di-je mie :
Cil sunt bon et de bone vie;
Diex les aime, mes les noirs het
Por les grans maux que en eus set....

Le choix de ses sujets et l'exécution de ses poëmes indiquent dans notre auteur une piété profonde; elle n'étoit pas toujours très-éclairée, et il entre parfois dans des détails qui font un singulier contraste avec le sérieux de ses narra-

tions. J'en vais donner la preuve en faisant connoître l'une de celles-ci :

Le sacristain d'une abbaye, habile sculpteur, avoit représenté le diable sous des traits si hideux que Satan lui-même en fut révolté, et lui proposa de les adoucir. Pour se venger du refus du moine, il lui inspira une passion effrénée pour une jeune veuve du voisinage, et rendit celle-ci sensible à l'amour du sacristain qui, pour fuir avec elle, dérobe les plus précieux des effets confiés à sa garde. Chargés de leur larcin, les deux amants s'échappent, mais sont bientôt rattrapés par les soins mêmes de l'ennemi des hommes. Le malheureux sculpteur est renfermé dans un cachot, d'où il ne sortira le lendemain que pour entendre la sentence prononcée contre lui : Satan, pendant la nuit, vient le trouver et lui propose de le tirer d'affaire, s'il consent à diminuer la laideur du portrait qu'il a fait. Le moine accepte son offre, lui promet d'embellir sa figure; le malin esprit le met en liberté et reste à sa place en se revêtant de sa figure et de son habit : c'étoit bien lé cas de répéter : l'habit ne fait pas le moine. Les religieux, persuadés de l'innocence du sacristain, vont conjurer l'ange infernal qui, cédant à la force des exorcismes, s'élève dans les airs, en emportant le plus lourd des moines qu'il a saisi par ses braies : le vêtement est déchiré, et la malheureuse victime de la malice de Satan retombe sur ses confrères, non sans les avoir arrosés d'un liquide dont on ne dit pas précisément la nature.

Si que sor ses freres versa
Que ne sai quant en enversa.

DOLOPATHOS. (HEBERS.)

Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit du *Dolopathos*, en parlant de dom Jehans, moine de l'abbaye de Haute-Selve, qui paroît être l'auteur ou plutôt le traducteur de ce conte, sans doute oriental : outre la traduction en vers français faite sous le règne de Louis VIII, par Hébers, on trouve encore dans les anciens manuscrits plusieurs versions françaises en prose, et qui diffèrent extrêmement entre elles : plusieurs portent pour titre : *Les sept Sages de Rome.*

JEHAN DE CONDÉ ou DE CONDEIT.

J'ai cité, de cet auteur, un morceau du *dit de Fourmi.* Je ne sais à quelle époque il vivoit; mais, comme on trouve parmi

ses poésies, une pièce de vers contre Enguerrand de Marigni, il doit avoir écrit avant le règne de Charles-le-Bel, sous lequel la mémoire de ce malheureux surintendant fut réhabilitée. Le *dit de l'Entendement*, que l'on doit aussi à Jean de Condé, nous offre encore une cour plénière tenue par le lion, et dans laquelle Renard, Ysengrin et les autres personnages de l'ancien roman jouent aussi les principaux rôles : c'est une nouvelle application satirique de ces vieux poëmes que l'on commençoit à négliger. *Baudouin de Condé* étoit sans doute parent de celui-ci.

JEAN DE BOVES.

Je crois que cet auteur vivoit peu après le précédent : en citant, à la suite de la fable 2 de La Fontaine, *le Renard et le Corbeau*, le tome et la page des fabliaux de Barbazan où se trouve sa fable *du Lou et de l'Oue*, que l'on doit à Jean de Boves, j'ai oublié de le nommer.

JEHAN DICKEYMAN, DIT LE LABOUREUR.

C'est sans doute vers le même temps que vivoit cet auteur, né dans la Flandre, et dont j'ai parlé dans la Notice sur Denis Caton, dont il a traduit les distiques pour les enfants de Philippe de Montmorency, seigneur de Muelle. *Voyez* DENIS CATON, pag. lxxx.

YSOPET I. — YSOPET-AVIONNET [1].

J'ai déjà indiqué, à la pag. xl, le manuscrit de la bibliothèque du Roi, n° 7616, qui contient ces fables, *inédites*

[1] J'ai conservé à ces fables le nom d'*Ysopet*, où l'on retrouve celui du père de l'apologue, et que l'on donnoit, dans ces anciens temps, à toutes les collections de fables traduites en français, parce que l'on en regardoit tous les sujets comme fournis par le Phrygien : c'est ainsi que Marie de France avoit nommé *le Dit* ou *le Livre d'Ysopet*, le recueil qui contenoit les siennes. L'auteur anonyme de celles-ci, les ayant traduites du latin de Galfred et de celui d'Avianus, j'ai donné à l'imitation de ces dernières le titre d'*Ysopet-Avionnet*, employé par lui pour les désigner, et j'ai adopté pour les autres celui d'*Ysopet I*, pour les distinguer de celles d'un autre anonyme qui écrivoit dans le même siècle, mais, à ce que je crois, quelques années plus tard, et que je ferai connoître, à la suite de cet article, sous le nom d'*Ysopet II*.

jusqu'ici [1]. On peut les diviser en deux parties, dont la première commence par ces mots : *Compilacio Ysopi alata cum Avionneto cum quibusdam addicionibus et moralitatibus* [2].

Viennent ensuite le prologue et 64 fables latines en vers élégiaques de l'ancien anonyme [3] que j'ai nommé *Galfred* ou *Geoffroi;* les imitations, en vers français de huit syllabes, suivent chacun de ces apologues. Un épilogue en vers français sert de transition à la seconde partie qui renferme 19 fables [4],

[1] Il est écrit sur vélin, en lettres de formes, d'un format semblable à l'in-4°, et orné de *quatre-vingt-cinq miniatures*, dont l'exécution nous a paru si supérieure à toutes celles que l'on trouve dans les autres manuscrits de ce temps-là, que, pour déférer à l'invitation qui nous en a été faite, nous les avons reproduites dans cette édition, en les faisant calquer et graver avec le plus grand soin, d'après les *dessins originaux;* et, pour offrir aux amateurs un point de comparaison, nous en avons ajouté *cinq autres*, copiées sur des manuscrits de l'*Ysopet II* et du *Roman du Renard*, qui sont du même siècle. Sur les pages blanches que l'on trouve à la tête de ce manuscrit, on lit d'une écriture moderne :

M. CCC. XXX. III.

« A mon entrée en la librairie du Roy, j'ai trouvé le présent volume fort gasté comme « il est, a raison qu'il estoit a l'endroit d'une fenestre mal jointe. »

Ces mots me semblent avoir été écrits pendant la minorité de Louis XIV.

[2] M. Le Grand d'Aussy, dans une notice sur ce manuscrit, que je crois encore inédite, a commis une faute bien grave et dont je ne puis me rendre raison : il a lu : *Compilacio Ysopi Alani, etc.*, et il a attribué les fables latines à un certain Alain, sans doute Alain de Lille, puisqu'il dit que cet auteur vivoit au XIIe siècle. Cette méprise me semble d'autant plus inexplicable, qu'il ajoute les avoir trouvées aussi dans plusieurs manuscrits latins. N'est-il pas bien étonnant qu'en voulant en rendre compte, il ne les ait pas comparées à celles de Galfred, si souvent imprimées et réimprimées sous le nom d'*Anonymus vetus.*

Les additions et moralités qu'annonce le titre que je rapporte consistent en quelques vers élégiaques à la suite des fables latines; mais l'auteur les paraphrase ensuite en un grand nombre de vers français : il oublie quelquefois ces additions, pour raconter une anecdote qu'il n'avoit pas même indiquée : c'est ce que l'on peut voir à la suite de la fable : *d'un Serpent qui rungoit au dens une lime*, t. I, p. 388. Les additions sont marquées par ces lettres qu'on lit à la marge, en encre rouge : *Add.*

[3] L'édition bipontine de l'*Anonymus vetus* nous offre 51 de ces fables : celle de 1483, où elles sont réunies avec les sonnets italiens d'Accius Zuccbus nous en présente 59; les autres sont imprimées dans la présente édition.

[4] On trouvera dans l'*Appendice*, la 19e fable latine qui étoit encore inédite.

dont les 18 premières appartiennent à *Avianus*. Aussi l'auteur comprend-il sous le nom de *Compilation d'Avionnet* les versions françaises dont il accompagne chacune de celles-ci. Un long épilogue termine tout l'ouvrage : c'est là où l'on trouve le peu que nous pouvons apprendre sur cet auteur et sur le temps où il vivoit. C'étoit pour la reine de France, Jeanne de Bourgogne, épouse de Philippe VI, qu'il avoit traduit les fables latines que les dames et les jeunes gens n'auroient pu lire sans cela. Il appelle plus particulièrement *son seigneur* Jean, duc de Normandie, depuis roi de France, ce qui peut faire croire qu'il étoit normand : il parle aussi de Bonne de Luxembourg, mariée en 1332 à ce prince. L'épilogue est donc postérieur à cette année, et comme il ne fait aucune mention des enfants de cette princesse [1], il faut qu'il ait été achevé après ce mariage, c'est-à-dire vers 1333. J'ai déjà dit que ce manuscrit me paroissoit avoir été celui-là même qui fut présenté à la reine de France. La bibliothèque du roi en possède trois autres copies dont je vais dire un mot. Celui qui porte le n° 356 est sur vélin : l'écriture en paroît plus moderne : les fables latines n'y sont pas rapportées, et le nombre des autres est diminué. On reconnoît dans le style et dans l'orthographe des améliorations sensibles. Il a appartenu au collége de Navarre [2], et me paroît une copie corrigée du précédent, faite pour cette maison que nos rois affectionnoient d'une manière toute particulière.

Dans celui-ci les prologues, les épilogues et les moralités sont réduits à un petit nombre de vers : on n'y trouve plus que 78 fables, savoir : 56 de l'*Ysopet 1*, 18 de l'*Avionnet*, et quatre que ne présente pas le premier manuscrit. Je crois devoir faire remarquer qu'à la suite de toutes ces fables,

[1] J'avois d'abord adopté une opinion toute contraire, et je croyois ces fables terminées vers 1340 : la date que l'on trouve en tête est d'une écriture fort ancienne ; elle ne m'a cependant pas encore entièrement déterminé. Je laisse au lecteur le soin de décider sur ce point, en faisant observer qu'il faut que l'ouvrage ait été achevé, dans tous les cas, avant 1348, année de la mort de Jeanne de Bourgogne.

[2] On lit, au commencement et à la fin : *Pro librariâ regali collegii Campaniæ* alias *Navarræ*, Paris.

on trouve celles de *Marie de France* dont les sujets n'avoient point été traités par l'anonyme du XIVe siècle, ce qui me semble prouver qu'alors on préféroit les dernières.

Le manuscrit 2287, qui appartenoit jadis à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, est une copie du précédent; il présente un plus grand nombre de corrections, et de légers changements dans les noms de quelques animaux.

Le dernier manuscrit, n° 7616-3, est en écriture cursive, et contient bien moins de fables : on n'en trouve aucune de l'*Avionnet*, et le nombre des vers retranchés est plus considérable. Les majuscules qui se voient à la tête de chaque morceau, sont encadrées dans des miniatures d'une très-petite dimension et qui représentent chaque sujet.

Les trois copies que je viens de faire connoître légèrement ont, sans doute, été faites avant la fin du XVe siècle : les corrections qu'elles offrent sous le rapport du style et de l'orthographe sont remarquables par le peu de temps que l'on mit à en reconnoître le besoin. Combien ne devoient pas être plus considérables celles que l'on fit aux ouvrages plus anciens, lorsque la langue s'avançoit plus rapidement, et que les années écoulées entre la composition et les copies sont plus nombreuses ! Ces observations peuvent servir à justifier ce que j'ai avancé plus haut, en disant que nous ne pouvions pas juger de l'antiquité de ces vieilles poésies par le style que nous présentent les copies postérieures : celles-ci firent, sans nul doute, négliger les originaux dont la rudesse rebutoit les lecteurs, et les livres qui, à leur naissance, obtinrent le plus de faveur, sont précisément ceux qui reçurent le plus souvent l'honneur d'être recopiés, et qui, par conséquent, furent le plus fréquemment altérés.

En publiant, soit à la suite des fables de La Fontaine, soit dans l'*Appendice*, tout ce que contenoit le manuscrit n° 7616, que j'ai dit être en fort mauvais état, et en y joignant

[1] Notre édition reproduit, en effet, toutes les fables françaises et latines; mais j'ai cru inutile de publier les vers latins qu'il ajoute aux moralités des dernières : la plupart sont d'ailleurs tirés des classiques de l'époque.

les principales variantes que l'on trouve dans les autres; j'ai cru faire une chose utile, en le mettant enfin à l'abri des nouvelles injures du temps. Le lecteur pourra reconnoître par lui-même le mérite de ces anciens apologues, et j'ajouterai seulement quelques réflexions générales sur des ressemblances que l'on trouvera entre plusieurs vers de ces fables et quelques-uns du Bon Homme.

Lorsque j'ai montré à des personnes du plus grand mérite, ce vers :

Tenoit en son bec un fourmage.

que l'on retrouve tout entier dans la fable de La Fontaine, je les ai vues, à mon grand étonnement, disposées à soupçonner de plagiat le fabuliste du siècle de Louis XIV. Comment peut-on imaginer que le poëte indolent qui connoissoit si bien tout le prix du *far niente*, auroit été capable de s'excéder par de pénibles recherches dont le fruit auroit été un vers d'une aussi mince valeur? Mais Gille Corrozet[1], Guillaume Haudent[2], auroient pu lui fournir la même idée et le même vers dont la composition est si simple. J'aimerois mieux croire qu'il auroit été chercher, pour la fable de *la Grenouille qui veut devenir aussi grosse que le Bœuf*, ceux-ci :

Celle (la grenouille) à qui la parole greve
S'enfle si fort que elle creve.

Et cet autre vers par lequel il commence sa fable de *la Grue et du Loup* :

Li loups menga trop gloutement....

rappelle encore mieux celui de La Fontaine dans la même fable.

Pour moi, je suis persuadé que le Bon Homme ne connut

[1] Un noir corbeau dessus un arbre estoit
Et en son bec un formage portoit.
G. Corroz., *fab.* xi.

[2] Comme un corbeau plus noir que n'est la poix
Estoit au haut d'un arbre quelquefoys
Juché, tenant à son bec un fromage.
G. Haudent, *fab.* 122

jamais ces manuscrits, et je ne serois pas embarrassé pour en fournir des preuves, si l'espace et le temps ne me forçoient pas de resserrer les limites de cette Notice.

L'auteur [1], en donnant à son ouvrage le titre de *Compilation*, semble avoir voulu se mettre à l'abri du reproche de plagiat qu'on pourroit lui faire. En effet, les vers latins qu'il ajoute aux moralités de Galfred lui sont fournis souvent par les classiques de l'époque : il n'emprunte pas moins fréquemment des vers français aux poëtes de son temps [2] : cependant, en comparant ses fables à celles qu'il a traduites, on ne peut lui refuser un véritable mérite ; il abonde en vers heureux, en images riantes, et ses narrations seroient plus piquantes si le copiste ne les avoit presque pas toujours défigurées.

YSOPET II.

C'est par ce titre, comme je l'ai déjà dit, que je désigne des fables en vers français, dont je donne encore la collec-

[1] J'ai vainement cherché le nom de cet auteur : je croyois l'avoir reconnu dans Guill. de Machaut, qui passa du service du roi de Bohême à celui de sa fille Bonne de Luxembourg ; mais il n'entra dans la maison de cette princesse qu'en 1346, deux ans avant la mort de Jeanne de Bourgogne. Comment, d'ailleurs, n'auroit-il pas plutôt dédié ses fables à sa maîtresse, à la fille du roi son bienfaiteur, et qui l'avoit honoré de son amitié : quoique Champenois, il avoit pris à la cour du roi de Navarre le style des poëtes de la langue d'*oc* dont le genre de ses compositions le rapproche beaucoup : d'ailleurs il n'étoit pas moine ; et, si nous en croyons les miniatures qui accompagnent les fables, leur auteur étoit engagé dans les ordres monastiques.

[2] Il prend, sans presque rien y changer, à Guillaume de Lorris :

Ainsi nos dit Justiniens
Qui fist nos livres anciens.

Et à Jehan de Meung :

Aussi bien sont amourettes
Sous buriaus que sous brunettes.

M. Le Grand d'Aussy, qui avoit eu l'injustice d'attribuer à Marie de France des contes obscènes, qui ne sont pas d'elle ; semble avoir voulu lui faire satisfaction dans la note qu'il avoit rédigée sur les fables dont nous nous occupons. Il compare leur auteur à la femme poëte, et donne à celle-ci la préférence : il l'a mal jugée, parce qu'il n'a pu comparer ses vers à l'original qu'elle traduisoit. Il auroit dû plutôt rapprocher les vers de nos fables, de ceux des poëtes contemporains, pour pouvoir juger de leur mérite.

tion tout entière. Je n'ai pu rien découvrir sur leur auteur : dans son épilogue, il assure qu'il les a tirées du latin, et je crois que ce sont celles d'*Alex. Neckam* qu'il a traduites [1]. Elles sont remarquables par l'emploi régulier des rimes croisées et n'offrent pas toutes le même genre de mesure : ici ce sont des quatrains, là des sixains, plus loin des octaves, et quelquefois c'est une suite non interrompue de vers rimant deux à deux [2].

Les divers manuscrits de la bibliothèque du Roi offrent les mêmes corrections, sous le rapport du style et de l'orthographe, que j'ai fait observer entre ceux qui contiennent les fables de l'*Ysopet I*. L'un d'eux [3] est bien certainement du XIVe siècle; et je crois que tous furent écrits après 1350.

PHIPPE DE VITRI.

J'ai indiqué, pour les contes de *Philémon et Baucis* et des *Filles de Minée*, la traduction en vers français des *Métamorphoses*, faite par cet ancien poëte; mais l'étendue des mor-

[1] Le manuscrit de la Biblioth. du Roi, n° 2094, ne contient que 6 fables d'Al. Neckam et le titre de la 7e. Les 6 premières de l'*Ysopet II* offrent les mêmes sujets, et celui de la 7e convient parfaitement au titre de *Vulture et Aquilâ*, que l'on trouve dans le manuscrit latin. Les unes et les autres présentent d'ailleurs une analogie fort remarquable : je ferai observer, à l'égard de la 3e d'entre elles, que ce sujet ne se trouve encore traité de la même manière que dans la fable 36 de Le Nilant. (*Ant. Fab. Nil.*)

[2] Dans les sixains, le 1er et le 2e vers, le 4e et le 5e riment ensemble, tandis que le 3e rime avec le 6e. Les quatrains sont aussi le plus souvent à rimes croisées : dans la même fable, l'auteur emploie parfois des sixains et des quatrains. Dans une seule, on trouve, à la suite des sixains, une strophe de neuf vers dont le 3e, le 6e et le 9e riment ensemble, tandis que les autres riment deux à deux.

[3] Manuscr. de la Biblioth. du Roi, n° M 21-3. Il est sur vélin, et toutes les pièces qu'il contient sont du XIIIe ou du XIVe siècle : plusieurs portent la date de leur transcription. Le manuscrit n° suppl. 766 est plus moderne, si l'on en juge par les corrections nombreuses que le texte des fables a éprouvées. Une singulière méprise a fait croire que les titres des fables étoient en vers les apologues sont accompagnés de miniatures lourdes et malfaites : nous en avons fait graver trois pour servir de comparaison à celles de l'*Ysopet I* et de l'*Ysopet-Avionnet*, que nous avons données en totalité.

ceaux inédits que j'ai cités ne m'a pas permis de les insérer dans cet ouvrage.

Avec le XIVe siècle se termine la liste des auteurs français dont les œuvres encore *inédites* ont offert à mes recherches des apologues peu connus et que j'ai cru devoir publier. J'ai hasardé, sur quelques-uns de ces anciens écrivains, des conjectures que j'aurois voulu rendre plus probables, en entrant à ce sujet dans de plus grands développements : les limites entre lesquelles je dois me renfermer ne me permettent pas de plus longs détails : cependant, avant de continuer ces Notices, je prierai le lecteur de jeter avec moi un coup d'œil général sur les ouvrages français que l'impression n'a pas encore mis à l'abri des injures du temps.

La langue, si incertaine au XVe et au XVIe siècle, se prêtoit auparavant avec tant de facilité à la composition des poëmes, que l'on est effrayé par le nombre des ouvrages et par celui des vers qu'ils renferment. La vue même est, au premier abord, désagréablement frappée par la rudesse des caractères insolites que lui présentent les anciens manuscrits : j'ai fait remarquer que, pourtant, la plupart de ceux que l'on trouve dans nos grands dépôts littéraires n'étoient que des copies faites long-temps après la composition des ouvrages qu'ils renferment. J'ai essayé de faire sentir aussi combien ils devoient avoir éprouvé de changements dans ces intervalles, souvent assez longs, en passant seulement sous la plume de plusieurs copistes, les uns instruits, mais impatients d'un langage vieilli, et les autres décelant, à chaque ligne, l'ignorance la plus profonde. Ces derniers ne possédant que l'art mécanique de tracer sur le vélin étendu des caractères dont ils comprenoient à peine le sens, ont déparé les productions du génie par les fautes les plus grossières : sensibles seulement à la netteté, à la régularité des lettres et à la singularité des ornements dont ils accompagnoient quelques-unes, ils étoient loin de s'apercevoir des fréquentes erreurs qu'ils commettoient.

Lorsque la presse vint, au XVe siècle, suppléer aux efforts

impuissants des copistes, elle ne fut pas toujours confiée à des mains bien habiles. Avec quelque rapidité, d'ailleurs, qu'elle pût favoriser la publication des ouvrages, elle ne pouvoit suffire à celle de tant de productions littéraires accumulées depuis un si grand nombre de siècles : il fallut donc faire un choix, et il fut rarement favorable aux écrits de nos anciens poëtes, que l'on commençoit même à traduire en prose, pour les mettre à la portée des lecteurs. Ajoutez à cela que les premiers imprimeurs étoient Allemands ou venoient de cette partie de l'Europe, et l'on concevra facilement pourquoi l'on donna la préférence aux auteurs latins, dont la langue étoit alors universellement répandue, et comment les écrivains de la langue romane furent négligés. Si l'on examine, en effet, les livres français imprimés à cette époque [1], on s'apercevra que presque tous sont des productions du moment, ou des traductions nouvellement faites; c'est par cette raison que les versions allemande, flamande, hollandaise, anglaise et latine du poëme *du Renard*, furent imprimées au xve siècle, tandis que l'original, écrit en *roman*, resta inédit et ne fut conservé dans les bibliothèques que comme un monument d'antiquité [2]. Dans le même temps, notre langue reçut, de la restauration des lettres en Italie, un nouvel élan qui lui fit faire de rapides progrès, et les écrits de nos vieux poëtes devinrent de plus en plus inintelligibles : on sembloit avoir oublié jusqu'à leur existence, lorsqu'au milieu du siècle dernier, MM. de Sainte-Palaye et Barbazan réveillèrent notre attention, et la dirigèrent vers ces antiquités littéraires qu'ils commencèrent à déterrer.

La France, dans le moyen âge qui avoit vu naître les pre-

[1] Il seroit curieux d'examiner, sous ce point de vue, la nature des ouvrages imprimés au xve siècle.

[2] Madame Harvey doit avoir fourni à La Fontaine le sujet de sa fable 236, *le Renard anglais;* car autrement, pourquoi auroit-il fait du héros de sa fable un habitant de la Grande-Bretagne ? Cette dame l'avoit sans doute empruntée à la version anglaise du *Roman du Renard*, qui devoit être bien connue en Angleterre à cette époque, puisqu'Ogilby, comme nous le verrons par la suite, emploie dans ses fables les surnoms donnés aux animaux dans cet ancien poëme.

miers essais de notre poésie, admettoit deux langages et deux littératures. La langue d'*oil* et la langue d'*oc* formoient deux écoles fort différentes [1]; chez les poëtes du Nord, les contes, les fables, les légendes et ces espèces de poëmes que nous nommons *romans*, tenoient le premier rang : on n'en trouve pas moins chez eux la chanson, la satire, l'allégorie et les laiz d'amour. Le nom de *fableors* qu'ils avoient pris n'a pu cependant leur survivre, tandis que leurs rivaux, plus heureux sous le nom de *troubadours*, n'ont jamais été entièrement oubliés. Les romances et les allégories sont pourtant presque les seuls genres dans lesquels ils se soient exercés. Les auteurs de la langue d'oil n'ont pas méconnu leurs jeux *mi-partis*, espèces de problèmes poétiques, le plus souvent en dialogues, sur quelques points de la métaphysique de l'amour. Il faut l'avouer, les troubadours ont mis plus de poésie dans leurs vers, plus de clarté et d'élégance dans l'expression. Je disois que, pour juger du style des fables de l'Ysopet I, il faudroit en comparer les vers à ceux de quelque poëte contemporain. Pour mettre le lecteur à portée d'apprécier ces différences, je rapporterai plusieurs vers de Raymond Vidal, poëte provençal [2], qui les adressoit, en 1345, à Bonne de Luxembourg, première femme du roi Jean.

Tres haute dame bele et bonne.
Au baptisier qui mist nom Bonne
Voir dist, sans faute n'en menti :
Car bonne grace et merci
Avés et vraie honesteté,
Biau maintieng avec loiauté,
Simplece de cuer et raison,

[1] Pétrarque et Bocace qui, au XIVe siècle, habitèrent assez long-temps la France, me semblent avoir transporté ces deux écoles en Italie.

[2] Manuscr. de la Biblioth. du Roi, n° M 21-3, fol. 255 : *Ci commence le dit de l'Arbre d'amours et de tous ses faux bons et mauvais.* Ce manuscrit contient encore, du même auteur, une autre allégorie : *la Chasse au faux Médisant* : dans ce second poëme, on trouve des renseignements curieux sur quelques Seigneurs et Dames du midi, qui cultivoient aussi les belles-lettres ou qui les protégeoient.

Sens, savoir et discrecion.

. . . . . .

Madame des Normands duchesse,

. . . . . .

Li temps estoit et cler et bel
Et tres doulce la matinée
Qu'en moi vint la douce pensée
D'amours : pensant tousdis a li
Qui a mon cuer, mon cors et lui;
Mais por miex mon aaise avoir
De bien penser a mon vouloir
Tout pour moi, m'en alai joüer
A un biau bois que je nommer
Ne veul et par bonne raison :
Car je donroie achoison
De mal parler par aventure.
La rousée sur la verdure
Estoit : car le souleil encors
Ses rais sains ne boutoit hors :
Car de l'aube estoit la fin.
Chascun oisel en son latin
Chantoit parmi le vert boscage;
Mais je cuit bien que leur langage
Chascuns chantoit par amourettes,
Roussignouls, merles, alouetes,
Et tous ceux du bois celefie :
Chascuns faisoit sa mélodie
De liesse, d'amours très grant :
Et moy-meismes de leur chant
Estoie trop forment jolis :
Car leur plain chant estoit avis
Que chascun oisiau cognoissoit
La douceur que mes cuers avoit
De ma pensée amoureuse.
La forest estoit gracieuse
Et les arbres tres bien feuillez. . . .

On peut voir que les troubadours donnoient la préférence au genre descriptif, qui ne trouvoit pas moins naturellement sa place dans les longs poëmes que nous devons aux écrivains

de la langue d'oil. Je citerai en preuve ce morceau d'une branche du *Renard contrefait*, écrite en 1319.

Pour regarder aval les estres (*Le Renard*)
A ses plus haut imes fenestres
Et regarde amont et aval,
Choissi (regarde) et mont et plaine et val,
Voit la praerie qui bel yere,
Le bois, les jardins, la riviere;
Les oisiaux oit au bois chanter
Et les bestes ou bois hanter
Et pasturer et hors et ans,
Les peissons on l'aigue noans,
Vit aubres fruit portans, vignobles,
Et les gueaignages biax et nobles:
D'autre part vit la mer salée
Qui tant par fu et lougue et lée:
Le ciel, le souleil esgarda....

L'art de l'imprimerie découvert en Allemagne, au xve siècle, ne tarda pas à se répandre dans toutes les contrées de l'Europe; mais, en facilitant la publication des ouvrages, il multiplia le nombre des auteurs: aussi nos vieux poëtes, comme je l'ai déjà fait remarquer, et même les prosateurs français des siècles précédents, furent-ils négligés alors? L'on donna la préférence aux contemporains qui se bornoient, pour la plupart, à traduire les anciens livres latins. Cependant, les ouvrages français me paraissent ne former que la plus petite partie de ceux que l'on imprima à cette époque: j'aurai peu de chose à dire sur les auteurs de ce siècle.

Le Chevalier DE LA TOUR-LANDRY.

C'est à la fin du xve siècle seulement que l'on trouve imprimées *les Instructions* de ce chevalier *à ses filles*. Il vivoit dans le siècle précédent [1]. Il seroit difficile de donner une

[1] Après l'an 1372. L'ouvrage imprimé me paroît différer en divers points: en voici le titre et le commencement, d'après un manuscrit de la

idée de cet ouvrage, qui n'est pas moins remarquable par la singularité des exemples que par la morale extraordinaire qu'ils appuient : le style a la naïveté du temps et quelquefois une vivacité qui pourroit plaire, comme on peut le voir dans ce dicton : « Plus vault amy qui poinct que flatteur qui « oingt. » L'auteur fait une grande dépense d'érudition, mais sans respecter davantage l'histoire sacrée et profane, que ne l'a fait le poëte qui nous a donné *Renart le contrefait.* Parmi les contes nombreux que présente ce livre, j'ai trouvé le sujet de la fable 148, *les Femmes et le Secret*, traité d'une manière assez agréable.

L'AVOCAT PATELIN. (P. BLANCHET.)

Je n'ai rien à dire sur cette excellente farce, connue de tout le monde, et que quelques personnes ont attribuée à P. Blanchet. On croit qu'elle parut vers l'année 1400 : on y trouve la fable *du Renard et du Corbeau.*

ROB. GOBIN [1].

L'ouvrage de cet ecclésiastique, intitulé : *la Satyre des loups ravissants*, est fort bizarre : c'est une allégorie soutenue d'un bout à l'autre : il introduit *le grand loup ravissant* qui donne des préceptes à ses louveteaux, et, sous cet emblème, il prêche tous les vices : *Ste Doctrine*, autre personnage allégorique, donne à ses brebis les enseignements contraires, et leur prêche la morale pure de la religion. Ces acteurs sont affublés successivement des habits de tous les moines, et l'objet de leurs discours étoit, à coup sûr, une critique des mœurs des différents ordres.

Bibliothèque de l'Arsenal, belles-lettres, n° 250, in-fol. « Cy comance le livre « que fist le chevalier de La Tour, pour l'enseignement des dames et damoi- « selles, lesquelles par le moyen d'ycelluy au temps seront toutes bonnes et « belles. . . . En l'an mil cce soixante et douze, en un jardin estoient sous son « ombre. . . . . »

[1] R. Gobin, maître ès arts de la Chrétienté de Lagny-sur-Marne, près Paris, avocat en cour d'église, écrivoit à la fin du xve siècle.

En général, les citations sacrées et profanes sont fort savantes, mais mal adaptées: car l'auteur avoit plus d'érudition que de goût. Les apologues qui sont répandus dans cet ouvrage ne manquent cependant pas d'un certain mérite: quelques-uns sont frappants par leur naïveté.

Frère JULIEN MACHO ou MACHAUT, des Augustins de Lyon.

J'ai parlé, à l'article de Galfred et de Romulus, d'un recueil d'apologues latins qui contient, outre les fables de ces deux auteurs, celles d'Avianus, de P. Alphonse, etc. Cette collection, réimprimée plusieurs fois au xve siècle, fut alors traduite par Julien Macho, et publiée en 1484. La traduction française du moine Augustin servit de texte à la traduction hollandaise de 1498.

J'ai cru devoir citer cette traduction en prose qui, par la naïveté du style et les libertés que Julien Macho a prises, mérite une place parmi les originaux. Il seroit trop long d'en alléguer des exemples, que l'on pourroit multiplier à l'infini: je me borne à faire voir la manière dont il rend ce commencement de la fable 6 de Romulus: *du Lyon, de la Vache, de la Chievre et de la Brebis* [2].

L'en dist communement qu'il ne fait pas bon mangier les prunes avec son seigneur, ne que il n'est pas bien bon que le poure homme aye partaige et division avecques celuy qui est riche et puissant, duquel Esope raconte une telle fable.

La même raison m'a déterminé à citer quelques autres versions françaises faites à la même époque, comme celle de Vincent de Beauvais, *le Mirouer historial* et celle du *Catena Temporum*, *Mer des Histoires* [3].

J'ai encore indiqué, parmi les auteurs français, Sébastien Brandt, parce que je ne voulois citer que la traduction de ses poëmes latins, faite en vers par Jean Bouchet de Poitiers.

[2] *Dicitur in proverbio, nunquam fidelem esse potentis divisionem cum paupere: de isto videamus quid hæc fabula narret cunctis hominibus.*

[3] J'ai dit plus haut que les fables contenues dans ces deux ouvrages étoient entièrement semblables à celles de Romulus, auquel les auteurs cités attri-

Guillaume TARDIF.

Nous avons vu Remicius ou Ranutius d'Arezzo traduire en latin jusqu'à 100 fables d'Ésope, les seules, disoit-il, qu'il avoit pu rencontrer. Les autres savants, vers la fin du XIVe siècle, s'empressèrent de faire passer dans la même langue toutes celles qu'ils purent se procurer, et celles-là même que l'on devoit au premier traducteur [1]. Parmi ces diverses versions, Guillaume Tardif choisit, pour la mettre en français, celle que Laur. Valla venoit de faire de 33 fables d'Ésope [2]. Ce lecteur, ou, suivant son expression, ce *liseur* de Charles VIII, ne se borne pas à traduire : il s'approprie le sujet qui lui est présenté, par la manière dont il le traite;

huent cette prétendue version d'Ésope. C'est encore dans ce siècle que fut faite la traduction du *Dialogus Creaturarum*, de Nicolas de Pergame, sous ce titre : *La destruction des vices et enseignements des vertus moralizé, etc.* Paris, 1483, 4°.

[1] Nous avons vu jusqu'ici les traducteurs français s'occuper à faire passer dans notre langue les fables de Romulus : désormais celles d'Ésope seront seules les objets de leurs travaux.

[2] La version française des fables de Laur. Valla fut imprimée, avant 1498, sur de fort vilain papier, petit in-folio. Les caractères employés sont désagréables à la vue : cette édition est sans doute la seule : elle est sans date, sans indication de lieu, et sans nom d'auteur et d'imprimeur. La Bibliothèque du Roi en possède un exemplaire unique, et c'est celui qui fut présenté au roi Charles VIII, pour lequel cette traduction avoit été faite. Il est orné de riches miniatures et toutes les capitales sont en or. Il contient l'épître dédicatoire, un prologue et un épilogue que l'on ne trouve pas dans les autres exemplaires, assez rares d'ailleurs. La première de ces pieces me semble mériter d'être publiée de nouveau, parce qu'elle nous donne, sur cet auteur et sur ses autres ouvrages, des renseignements que nous chercherions vainement ailleurs.

« Au roy tres chrestien Charles VIIIe du nom, Guillaume Tardif du Puy « en Vellay, son liseur, tres humble recommandation supplie et requiert.

« Des lors que Dieu vous doua de tres chrestien roy de France, Sire, mon « naturel souverain et unique seigneur, je, vostre tres humble et tres obeis- « sant serviteur, mon petit enging et science vous dediay : et considerant ce « que Vegece en son prologue de l'Art militaire escript, que nul autre ne doit « choses meilleures sçavoir que le prince de la chose publique, auquel icelluy « exemple prenant, a vostre nom composay ung livre nomé *le Compendieux*

il se laisse aller à son imagination vive et enjouée, rencontre sous sa plume les expressions les plus heureuses, les tournures les plus originales, et ne se montre pas, quoiqu'en prose, moins bon *fablier* que La Fontaine dont il se rapproche beaucoup, comme je vais essayer de le faire voir par quelques citations. Je ferai remarquer toutefois que le Bon-Homme n'a pas connu ce prédécesseur, car je suis sûr qu'il ne se seroit pas fait un scrupule de l'lui emprunter quelques idées, en disant comme Molière : Je reprends mon bien partout où je le trouve.

Voyons d'abord le commencement de la fable 14 de Tardif : j'en ai donné une idée pag. xxvj, et l'on trouvera, à la note, le peu de mots latins qui ont servi de texte à ce singulier exorde [1].

« *de grammaire*, *elegance et rhetorique*, commencent a l'alphabet et tout « par ordre assouvissent : par vostre commandement aussi tout ce que j'ay « pu trouver necessaire et vray de l'Art de faulconnerie et venerie, vous ay « en ung petit livret redigé : et pour vostre royale majesté entre ses grans « affaires recréer, vous ay translaté le plus pudiquement que j'ay peu *les* « *Facéties de Poge* : et ayant regard non pas seulement a vôtre honneste cor- « porel plaisir, mais aussi au bien de vostre ame, vous ay composé et en « ordre mis ung petit volume *d'Heures*, auquel avez tous les jours de l'an par « ordre comment povez Dieu, les saincts et sainctes devotement servir, « auquel singulierement avés certaines mout brieves et devotes oraisons pour « au coucher et lever dire, a Nostre Dame, ses deux seurs, la Magdalene, « saincte Catherine, sainct Jéan Baptiste, sainct Hierome, pour les trespassés « et a vostre ange : en icelles Heures sont les Sept Pseaulmes que vous ay « translatés tout auprès du latin et presque si brief que le latin, et les obs- « curtés et difficultés ay par un mot ou peu de mots exposés et declarés. « Vous ay aussi translaté *l'Art de bien mourir*, auquel, s'il vous plaist penser « et entendre comme mortel que vous estes, Dieu vous aydera de plus en « plus tant a vostre salut que aussi de la chose publique par luy a vous com- « mise : maintenant vous ay en françois mis, *les Apologues de Laurens Valle* « par luy latins faits de Ezope grec. Auquel livret soubs couleur de fable « plusieurs enseignements sages et vertueux sont brievement comprins. Apo- « logue est langaige par chose familiere contenant morale érudition : Tous- « jours aydent Dieu et vous, sire, mettray peine vous faire quelqu'honeste « service, et prieray Dieu pour le salut et prosperité de vostre tres chres- « tienne majesté. »

[1] *Vulpes nullum antea leonem conspicata, cum illi aliquando obviasset, ita conspectum ejus expavit, ut parum abfuerit quin extingueretur, etc.*

Laur. Valla, fab. 14.

Certain regnart estoit en ce temps, qui jamès n'avoit veu ne regardé lyon en barbe ne en rencontre.

Advingt ung bon jour que dam Regnart comme devot hermite, alloit chercher son adventure par les villages et vouloit executer certaines commissions qu'il avoit de prendre au corps coqs, geline et ouaye, ou, a tout le moins, les adjourner a comparoistre en personne.

Ainsi qu'il s'en alloit devotement pensant la maniere de executer ladicte commission, il leva la teste pour regarder devant lui, et incontinent il advise ung lyon grant et horrible lequel venoit devers lui: Maistre Regnart qui jamès n'avoit accoutumé veoir tel religieux parmi les freres de son ordre, fust tellement estonné et espouvanté, et entra en une passion de crainte si grande que la fievre le print et a peu qu'il ne mourut, et subtillement fist tant qu'il evada pour le jour le peril dudict lyon, et retourna en son hermitage sans executer sa commission, etc.

Cette fable sert à prouver que l'habitude nous familiarise avec les choses qui nous paroissent effroyables au premier aspect. Pour arriver à cette moralité un peu triviale, La Fontaine a employé deux autres fables d'Ésope; mais, s'il avoit traité le même sujet, auroit-il pu mieux faire ? Auroit-il peint avec plus de gaieté et de naturel la contenance du renard, son effroi, etc. ? Ne croit-on pas entendre le chat du Bon-Homme allant faire sa prière,

Comme tout dévot chat en use les matins?

On voit que Guill. Tardif ne peut pas être compté parmi les traducteurs. Il crée, il peint, en un mot il est poëte. Dans la fable intitulée : *d'ung Pasteur et de la Mer* [1], il paraphrase quelques mots de Valla, et ces longueurs sont rachetées par des idées naïves et pittoresques. Ainsi le berger [2] qui voit la mer tranquille, est saisi de la passion de naviguer : il vend

[1] La Fontaine, fab. 62, *le Berger et la Mer.*

[2] Laur. Vall., fab. 13. *Pastor in loco maritimo gregem pascebat : qui eum videret mare tranquillum, incessit cupido navigationem faciendi : itaque venundatis ovibus, emptisque palmarum saricinis, navigabat. Ortâ autem vehementi tempestate, navi mergi periclitante, omne pondus navis in mare ejecit, vixque evasit exoneratâ navi : paucis post diebus, veniente quodam et tranquillitatem maris admirante, erat enim sane tranquillum respondens inquit : Palmas iterum vult quantum intelligo : ideoque immotum sese ostendit.*

tout, achète des dattes, s'embarque pour aller trafiquer. Ce récit ne paroît pas assez détaillé à notre auteur. La mer tranquille peut donner l'envie de voyager ; mais il faut autre chose pour inspirer le goût du commerce. Tardif va nous montrer ce que le berger a vu sur cette mer si calme.

..... Et voyant.... que la mer estoit belle et paisible, sans quelque vent ne vague..... voyant aussi par luy qu'il y avoit plusieurs navires de marchants qui navigeoient sur l'eau et aloient en divers pays pour gaignier, se advisa .... qu'il deviendroit marchant sur mer, et qu'il sçauroit que c'estoit de chevaucher les poissons; mesmes que trop long-temps avoit-il esté pasteur, et que rien ne sçet qui hors ne va. Et assez tost, dès le jour de lendemain, mena tout ce qu'il avoit vaillant et de l'aultruy au marché, et fist de la livre quinze sols, pour devenir marchant par mer.

Il est facile de voir que rien de ce qu'ajoute l'auteur français n'est inutile, et que son récit est aussi agréable que celui de Valla est sec; mais c'est lui-même qui frète un navire, qui le charge de *tout son vaillant et de celui de ses voisins*, et qui devient *maistre de navire avant que serviteur.*

Il ne se borne pas à dire qu'il survint une tempête : il la peint; et ce tableau plein de vérité offre, dans sa prose même, de l'harmonie imitative :

Cordes, mats et autres instruments de navire crioyent et croassoient si horriblement qu'il sembloit que tout deust rompre, et eust bien voulu nostre nouveau marchant estre a garder ses brebis et moutons.

Il a recours aux dieux :

La cire d'ung royaulme n'eust pas souffis a faire et payer les vœux lesquels il voua aux dieux et déesses.

Les dieux ont pitié de lui; mais il ne peut arriver *au port de salut* qu'après avoir entièrement jeté toutes les marchandises qui surchargeoient le navire.

Là eussiez veu nostre nouveau maistre de navire bien estonné : car li devoit deja trois fois plus qu'il n'avoit vaillant.

Ésope, ni Laur. Valla ne nous disent pas ce qu'était devenu le pauvre berger après son malheur, et avant le moment

où il revoit le calme revenu sur les eaux. Tardif est le seul, avant La Fontaine, qui nous l'ait appris :

Et convint qu'il se mist a son premier mestier de pasteur.

C'est aussi lui qui, de lui-même, s'adresse à la mer, dont il remarque la perfide tranquillité, et il ne répète pas la plaisanterie d'Ésope : « C'est parce qu'elle veut encore des dattes, etc. »

« Dame, lui dit-il, vous estes bien subtile : vous me faictes belle « chiere et beau semblant..... Certes ne vous y attendés plus; vous « m'avés trop plumé pour une fois ».

J'ai donné un peu d'étendue à ces citations ; mais les fables de Guill. Tardif, rares et peu connues, m'ont paru propres à développer les motifs qui m'ont engagé par-fois, à indiquer des traductions. J'espère même que l'on me permettra d'ajouter encore à ce que j'ai déjà cité, une fable tout entière de cet auteur : c'est la 16e de Valla et le sujet de la 74e de La Fontaine *le Renard, et le Buste* [1].

Maistre Regnart ung jour pour mieulx entretenir et decorer l'etat de la chapelle de son nouveau hermitage, voulut devenir musicien et chantre : car ainsi qu'il passoit devant l'ostel d'ung menestrier qui jouoit de la harpe aussi doucement ou presque que Orpheus, se arresta pour escouter l'armonie de la harpe, ainsi qu'il a l'esprit subtil, et aussi les proportions et accords de la dicte harpe, et en effet fust tant ce maistre regnart ravy du son et melodie d'icelle harpe, qu'il entreprint d'entrer dedans la maison dudit menestrier, pour apprendre quelque chose de l'art. Quant il fust entré dedans et faict son *Inclinabo*, ainsi que le sçavoit bien faire, il se assist en une chaire pour escouter mieux à son ayse le son de l'instrument, et bien eust voulu qu'il lui eust cousté deux ou trois gelines de Jacques Bons-Hommes, sans y rien employer du sien, et il eut autant sceu de l'art de musique comme faisoit celuy qui dudict instrument jouoit.

Après que ce bon religieux et vaillant hermite, dam Regnart eut longuement recréé et refoullé ses esprits, il regarda et advisa plusieurs

1 Laur. Valla : de Vulpe et capite quodam. — *Vulpes aliquando in domum* citharœdi *ingressa, dum omnia instrumenta musica, omnem supellectilem scrutaretur, reperit e marmore caput lupinum scienter fabrèque factum : quod cum in manus suscepisset, inquit : O caput cum magno sensu factum, nullum sensum obtinens.*

manieres de instruments musicaulx qui là estoient, et se print a les manier l'ung après l'aultre : puis demanda au maistre menestrier, se por estre expert du mestier, convenoit jouer de tous les instruments que là estoient et le maistre luy respondit que ouy.

Maistre Regnart considerant que trop luy porteroit dommage estre si longuement escolier pour aprendre la musique, se advisa qu'il luy suffiroit bien, pour l'estat de son dict hermitage, avoir une chapelle de coqs et de gelines qui chanteroient les *reponds*, et des poucins pour dire *versés*, et que bien et honestement s'en estoit aydé le temps passé, et que encores ainsi le feroit [1].

Et ainsi qu'il eust prins congié du maistre et qu'il fust hors de la maison, advisa l'ostel d'ung paintre ouquel avoit plusieurs sortes et différentes manieres de ymages, et là entra pour resgarder quelle ymage luy seroit propice en sa chapelle : sitost qu'il fust entré, trouva une teste de loup laquelle estoit de marbre, et faicte et taillée par curieux et industrieux artifice : car elle estoit tirée sur le vif si proprement que on eust pou dire au premier sault, que ladicte teste estoit toute vive.

Maistre Regnart qui ladicte teste speculoit et regardoit tres diligemment, après ce qu'il eust ainsi tout bien regardé et speculé, commença a dire en la presence de ceux qui là estoient : « O teste ! tant tu as esté « faicte par grand sens et exquise subtilité de engin humain ; tant tu « es decorée et embellie par subtil artifice, et toutesfois, il n'y a point « de sens en toy, de utilité, ne de profit. »

Ce dessus dict apologue et faccecieuse fable veult innuer et donner a entendre que pou veult vacquer a choses qui n'aportent point de prouffit... Mesmement que beaulté exteriore artificielle ne vault, se on n'a quelque science ou vertu en sa pensée interiore.

Il seroit difficile, je crois, de ne voir qu'une traduction dans ce que nous venons de lire : c'est une imitation extrêmement libre, et cependant l'auteur n'a pas oublié de rendre un seul des mots latins : celui de *citharœdus*, joueur de harpe, l'embarrassoit : il sentoit bien que ce n'étoit pas chez un musicien que le renard devoit trouver une tête artificielle. Pour accorder le sens avec ce mot, il fait éprouver à frère Renard le besoin d'orner sa chapelle. C'est en écoutant le son d'une

[1] Mettez à la place du mot *citharœdi* employé par Valla, celui de *mimi*, ὑποκριτοῦ que l'on trouve dans d'autres textes, tout ce commencement est supprimé et nous perdons la partie la plus intéressante de l'apologue.

harpe, qu'il désire ajouter, à l'embellissement de son hermitage, les douceurs de la musique; mais, pour retourner à son sujet, Guill. Tardif lui fait abandonner ce premier dessein, et il le conduit chez un peintre, où il trouve l'occasion d'appliquer les mots qui contiennent le but moral de la fable.

Quelquefois Guill. Tardif développe aussi la moralité d'une fable, et l'applique spécialement à une circonstance particulière. Dans celle du cheval qui se voit contraint de porter toute la charge, et de plus la peau de l'âne qu'il a laissé périr sous le faix, il s'adresse aux habitants des bonnes villes qui se refusoient à payer les contributions :

Le dessus dict apologue veult innuer et donner a entendre que les riches puissans hommes des villes et cités ne doivent pas laisser porter aux povres ruraux et champestres, toutes les charges des tailles et impostz, lesquels sont mis sur eulx par les princes, pour la conservation de la chose publique: ains les doivent relever en payant partie des dicts impostz : car, quand les ruraux et champestres seront tant chargés et que on aura prins et plumé toute leur substance, il conviendra puis après que ceulx qui sont riches et puissans fournissent au demourant.

Le nom même de ce traducteur original seroit resté inconnu, sans le précieux exemplaire de la Bibliothèque du Roi dans lequel nous l'avons découvert : car, dans tous les autres de la même édition, on a supprimé le prologue, et l'imprimeur n'y a mis ni son nom ni son monogramme : de mauvaises gravures en bois remplacent les miniatures et n'ont aucune analogie avec elles.

Ces fables ont été écrites avant 1498, année de la mort de Charles VIII, et après 1491, année de son mariage; car, dans la première miniature, où l'auteur est représenté offrant son livre au roi, on voit auprès de ce prince la reine son épouse.

A la suite des apologues de Laur. Valla, on lit encore, dans cet exemplaire sur vélin, la traduction d'un petit Traité de Pétrarque, que Guill. Tardif intitule *les Facéties des nobles hommes*, et qu'il dédie au même roi. Je n'ai pu le trouver imprimé sur papier : il pouvoit me fournir le trait de Thalès

de Milet, à citer à la suite de la fable 35 de La Fontaine : *l'Astrologue qui se laisse tomber dans un puits.*

C'est encore à Guill. Tardif que nous devons la traduction de la plus grande partie des *Facéties du Pogge*, imprimée sans date, sans nom d'auteur ni d'imprimeur : elle est antérieure, comme nous l'avons vu, à celle des fables, et feroit reconnoître son auteur par le style très-remarquable qui le distingue et la liberté avec laquelle il imite, s'il ne s'étoit pas nommé lui-même, dans la dédicace que nous avons rapportée.

MERLIN. (*ROMAN ET PROPHÉTIES de*).

J'ai cité à la fable 71, *le Rat et la Grenouille*, quelques mots de cet ancien ouvrage, que m'avoit indiqué le *Journal de la Librairie*[1] ; ils sont bien dans l'édition in-4° du xve siècle; mais je n'ai pu les retrouver dans plusieurs manuscrits.

LE FEBVRE DE THEROUENNE.

On trouve quelques fables dans deux ouvrages très-singuliers de ce versificateur. Le premier, intitulé *le Livre de Matheolus* ou *Mathieu*, est une violente satire contre les femmes. Sa publication excita de vives rumeurs, et Le Febvre s'en défendit en en rejettant tout l'odieux sur l'auteur latin[2]. Pour mieux se disculper, il en publia la réfutation sous ce titre : *le Résolu en mariage ;* mais il en reproduit tous les traits, qu'il affoiblit bien peu, en disant, dans quelques vers épars, que c'est à tort que Matheolus les a lancés. Une dissertation sur ses ouvrages seroit peut-être fort intéressante.

Le nombre des ouvrages français qui nous présentent des fables s'accroît au xvie siècle, de manière à ne plus permettre d'entrer dans quelques détails sur le compte de la plupart de

[1] C'est à tort que cet ouvrage périodique indique le fol. XLIII au lieu du LIe ; cette erreur est rectifiée dans la citation que nous en avons faite.

[2] M. de Paulmy croit que l'ouvrage latin est du médecin Mathiole, le commentateur de Dioscoride. Je n'ai pu le trouver.

ceux que j'ai cités. Je me bornerai donc, pour ceux-ci, comme je l'ai déjà fait pour les écrivains latins de la même époque, à indiquer leurs noms d'après l'ordre alphabétique, et je ne parlerai, légèrement même, que de quelques-uns de ces auteurs; mais, pour ne pas intervertir tout-à-fait l'ordre des temps, je placerai en première ligne les productions littéraires qui parurent dans les quarante premières années de ce siècle : car c'est à cette époque que finit celui où l'imprimerie fut découverte.

ABUNDANCE (Jehan d').

Le Débat des membres et du ventre paroît être une traduction du poëme latin de Jean de Sarrisberry. La *Biographie universelle* regarde comme pseudonyme l'auteur de cette traduction, qui, à ce que l'on croit, mourut vers 1240 : on pense qu'il prenoit aussi par fois le nom de *Jehan Tyburce.*

Comines (*Philippe de*).—Commandements de Dieu (La Fleur des).— *Dupont* (*Gratien*).— *Desperiers* (*Bonaventure*).

GRINGORE (Pierre) dit VAUDEMONT.

A la fable 29, *la Lice et sa Compagne*, j'ai oublié d'indiquer ce sujet traité par ce poëte, héraut d'armes de la maison de Lorraine.

Grise (*Bernard de la*), voyez *Guevarra.* — *Grosnet* (*Pierre*).

MOLINET (Jehan.).

La Fontaine avoit bien connu ce vieux poëte, mort en 1507 : car il le cite plusieurs fois. Quelques détails de la fable 45, *le Loup devenu Berger*, pourroient bien avoir été inspirés par les vers suivants, d'une pièce où J. Molinet nous peint l'ennemi le plus cruel des troupeaux se travestissant en pasteur.

Donc le luiton (le loup) subtil et anciens,
Por decevoir bergers, brebis et chiens,
Prist manteau gris, chappelet et mouflette;

Puis s'en revint comme pharisiens,
Comme bergers discrets et anciens,
La muse au col et au poing la houlette.
Maistre Ysangrin a la rousse barbette
Prist et choisit, pour causer son esbat,
Un mouton gras qui paissoit sur l'herbette
De qui s'en vint le cauteleux debat.

Parmi les autres auteurs que je vais citer après 1540, plusieurs avoient sans doute écrit avant ce temps; mais leurs œuvres n'ayant été imprimées que par la suite, j'ai cru devoir les séparer. Voici leurs noms, toujours suivant l'ordre alphabétique.

Amyot (*Jacques*). — *Baïf.* (*J. Ant. de*).— *Belleforest* (*Franç. de*).— *Chappuis* (*Gabr.*)— *Charly.*— (*Louise*) dite *Labé.* — *Corrozet* (*Gilles.*)

DU FAIL (Noël.), Seigneur de LA HÉRISSAIE.

J'ai désigné les fables que j'ai citées de cet auteur, par le nom d'*Eutrapel*, qu'il a donné au principal de ses ouvrages, dans un genre burlesque qui se rapproche jusqu'à certain point de celui de Rabelais, dont on a appelé Noël du Fail, le meilleur singe. Les *contes*, ou *propos*, ou *baliverneries* d'Eutrapel sont trop connus pour avoir besoin d'être analysés ici : je ferai seulement observer que La Fontaine ne me paroît pas avoir connu cette singulière composition de l'imitateur de son auteur chéri, le joyeux curé de Meudon. Il n'auroit pas manqué, je crois, de faire usage de quelques plaisanteries de fort bon goût qui s'y trouvent répandues parmi un grand nombre de quolibets impertinents : car ce grave magistrat s'est quelquefois oublié au point de parodier d'une manière peu décente les saintes Écritures, et même de tirer, des faits rapportés par ces livres vénérables, des conclusions qui paroissent tout au plus dignes du génie de Tabarin. J'hésite à présenter un exemple de ce singulier égarement; il dit quelque part :

Le ixe chapitre de la Genèse [1] est la source des trois états et ordres qui se soustiennent, et seront jusques à la fin du monde en toutes republiques et assemblées d'hommes, qui sont les gens d'église, de la noblesse et du tiers et roturier etat; auquel chapitre, le tiers fils de Noë appellé *Cham* ou *Chanaan*, signifiant marchand ou trafiquant, pour s'estre moqué et n'avoir recouvert les parties honteuses de son pere, fut d'un jugement venant d'en haut par icelluy maudit, et luy et sa postérité, qui sont les roturiers, seroient serviteurs perpetuels de Japhet et de Sem, ses deux autres enfants, et de leurs serviteurs.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer combien cette application est contraire aux paroles de l'Évangile qui nous dit que les premiers seront les derniers. La multiplication des enfants étoit d'ailleurs la partie la plus considérable de la bénédiction paternelle au temps des patriarches, et les enfants de Cham, au dire de Noël du Fail, sont bien plus nombreux que ceux de ses frères.

Facéties et Mots subtils, voyez *Domenichi.* — *Guéroult (Guill.)*

HAUDENT (Guill.)

Trois centz soixante et six apologues d'Ésope, etc., traduicts nouvellement du latin en rithme françoyse par maistre Guill. Haudent: tel est le titre d'un ouvrage aussi peu connu que son auteur. Celui-ci étoit prêtre, comme on le voit par le privilége accordé par la cour de Rouen, ce qui peut faire croire qu'il étoit de la Normandie. Malgré l'excessive platitude des vers, malgré l'absence totale de génie poétique, je ne puis passer tout-à-fait sous silence cette traduction, puis-

1 Genes., c. IX, v. 24. *Evigilans autem Noe ex vino, cum didicisset quæ fecerat ei filius suus minor.*

25. *Ait: Maledictus Chanaan; servus servorum erit fratribus suis.*

26. *Dixitque: Benedictus Dominus Deus Sem, sit Chanaan servus ejus.*

27. *Dilatet Deus Japhet, et habitet in tabernaculis Sem, sitque Chanaan servus ejus.*

qu'elle a fourni à La Fontaine quelques sujets, quelques idées, je dirois même quelques vers.

Le commencement du XVIe siècle nous offre, dans des éditions répétées [1], la réunion d'un assez grand nombre de fables latines dont la plupart avoient été traduites en cette langue par *L. Valla*, *Ranuntius d'Arezzo*, *Ad. Barland*, *Erasme*, *etc.* Ce recueil commence par la *Vie d'Ésope*, de la traduction de Ranuntius, et se termine par l'un des *hecatomythium* de L. Abstemius, et quelquefois par tous les deux : on y trouve aussi quelques fables de Pline, d'Aulugelle, de Gerbel, etc. C'est de cette collection considérable d'apologues que G. Haudent a extrait les 366 qu'il a mis en vers français, en se contentant de retrancher quelques-uns de ceux dont les sujets y sont traités plus d'une fois ; mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ce recueil, c'est qu'il a ajouté deux fables dont les sujets ne sont pas dans l'ouvrage latin, et que la source de l'une d'elles nous est absolument inconnue. Je crois pouvoir placer ici cette dernière, dont La Fontaine a employé le sujet pour une de ses fables les moins heureuses, la 221e : *la Querelle des Chats et des Chiens*, *et celle des Chats et des Souris.*

Le LXIe Apologue. *De la guerre des Chiens, des Chatz et des Souris.*

Les chiens voïant que leurs maistres vouloient
Les chasser hors, vindrent a leur promettre
De les servir trop mieulx qu'ilz ne souloient
Et de ce faire, ilz en passerent lettre
Laquelle aux chatz fut baillée, afin d'estre
Par eulx gardée en lieu seur et escars;
Mais sur des ayz la sont venue a mettre
Où les souris en feirent mille partz.

Or peu aprez il advint que les chiens

[1] Je crois que l'édition employée par Guill. Haudent est celle de Paris, 1535, dont voici le titre : *Æsopi Phrygis Vita et Fabulæ a viris doctiss. in latinam linguam versæ, inter quos L. Valla, A. Gellius, D. Erasmus, aliisque quorum nomina ignorantur. Fabulæ tres expolitiano, Petr. Crinito, Bap. Mantuano. Item, Fabulæ L. Abstemii.* Le nombre des fables s'élève à 445.

Peurent aux chatz leurs lettres demander
Ne voulant plus estre obligez en riens,
Sur quoy les chatz vinrent à leur mander
Que les souris en lieu de viander
En aultre chose, elz s'estoient empeschées
A les rouger, manger et friander
Tant que du tout les avoient despechées.

Incontinent que les chiens entendirent
Iceulx propos, dès lors guerre mortelle
Contre les chatz mouver ilz pretendirent.
Mesmes les chatz, pour cause et raison telle
Contre souris meurent guerre, laquelle
On voit encor jusqu'a ce jour durer,
Voire si aspre, importune et cruelle
Qu'a chascun coup leur font mort endurer:

Par la fable on doibt retenir
Que quand plusieurs hayne ou rancune
Tiennent sus aulcuns ou aulcune,
Sont veuz a jamais la tenir.

Cette fable suffit pour donner une assez mauvaise idée du style de Guill. Haudent : comme toutes les autres, il l'avoit sans doute traduite du latin; mais je n'ai pu trouver ce sujet nulle autre part.

J'ai dit que La Fontaine connoissoit cette collection de fables, et la lecture de celle-ci peut faire penser que c'est elle qui lui a fourni le trait dont il a fait usage. On trouve aussi, par-ci par-là, quelques vers qui ne s'éloignent pas de plusieurs de ceux de notre fabuliste : par exemple, dans l'apologue 331, que le vieux poëte a traduit du 65e d'Abstemius, il nous peint les souris séduites par l'aspect caressant d'un chat,

Qui les guettoit sous l'ombre et couverture
D'estre amyable et de bonne nature,
Comme seroit celle d'un sainct hermite,
Ou d'aultre simple et doulce creature,
Tant bien sçavoit faire la chatemite.

Ne retrouve-t-on pas ici quelque chose de ces deux vers de notre fabuliste :

C'étoit un chat vivant comme un dévot ermite,
Un chat faisant là chattemite.

Mais, si La Fontaine, comme on n'en peut douter, a connu le recueil de G. Haudent, ne seroit-ce pas à lui qu'il auroit aussi emprunté le sujet de son admirable fable 125 : *les Animaux malades de la Peste?* Ce n'est, il est vrai, comme dans les autres auteurs, que la confession de trois animaux, parmi lesquels l'âne seul est innocent et finit par être condamné, pour une peccadille qu'il avoit eu peine à retrouver dans sa mémoire; mais les détails me semblent se rapprocher de plusieurs de ceux qu'employa le Bon-Homme. Je vais chercher à faire connoître les principales ressemblances.

Le loup, le renard et l'âne allant à Rome [1] pour obtenir la rémission de leurs péchés, étoient en route depuis quelque temps, lorsque réfléchissant au grand nombre de pénitents qui obséderont le pape et les cardinaux, craignant d'être empêché par la foule, d'obtenir l'absolution,

Le renard dict : Bon seroit, se me semble,
Nous confesser l'un a l'aultre des maulx,
Iniquités et crimes anormaulx.
Qu'avons commis.

Cet avis est approuvé et le loup, se mettant à genoux, s'accuse d'avoir dévoré une truie et d'avoir ensuite mangé les petits de cette malheureuse mère; mais il ajoute que ces derniers meurtres n'ont été faits que par pitié pour ces orphelins que la mort de leur mère exposoit à périr de faim. Il termine ainsi cette confession :

Si j'ay peché en ces deux cas icy,
J'en quiers pardon en vous criant mercy...

Le renard est loin d'user d'une grande sévérité à son égard; il lui dit :

Touchant cela certes vous n'avez pas
Fort' offensé n'aussi commis grand cas...

[1] Quelques circonstances de cette fable me persuaderoient que c'est la 18e de Philelphe que Guill. Haudent a traduite; mais l'original ne se trouve pas dans le recueil latin dont j'ai parlé.

Il cherche lui-même des excuses à ces deux crimes, pour la satisfaction desquels il enjoint au loup de réciter le *Pater noster* une seule fois. Il se confesse à son tour, et ce n'est pas sans chercher à atténuer ses méfaits, qu'il avoue avoir pris et mangé un coq et toutes ses poules. Enfin, dit-il,

S'en ce cas j'ai faict dissolution,
J'en quiers pardon et absolution,
M'adjoindre aussi penitence du faict.

Il retrouve dans le loup, l'indulgence avec laquelle il avoit traité son compère : il lui est ordonné, pour pénitence, de s'abstenir de chair pendant trois vendredis, à moins qu'il ne trouve pas autre chose à manger.

La Fontaine se seroit bien gardé de répéter ainsi des idées aussi semblables ; mais il me semble que l'on retrouve, dans la résignation de l'un et l'autre pénitent et dans leur bienveillance mutuelle, les premiers germes de ces pensées.

Je me devouerai donc, s'il le faut. . . .
Vos scrupules font voir trop de délicatesse.

Le troisième pèlerin n'a été pour rien dans ce qui vient de se passer : il va entrer en scène.

Tout cela faict, le pauvre ane est venu
A confesser son cas par le menu. . . . . .

Un serviteur de son maître le menoit au moulin sans l'avoir fait déjeûner : en voyageant côte à côte, il voit sortir de la chaussure de ce rustre quelques brins de paille, il s'en saisit et les dévore.

Depuis a vray parler
Je ne scay pas qu'il en est advenu ;
Mais s'aulcun mal luy en estoit venu,
Je pry a Dieu de me le pardonner.
. . . . . .
Pas n'eust si tost ce pauvre asne finy
Son dict propos, que le regnard et loup
Ne soient venu a crier bien a coup :
O meurdrier et larron tout ensemble

Tu as commis un cas, comme il nous semble,
Irremissible et bien digne de mort. . . .

et se jetant sur lui, ils ne tardent pas à le dévorer.

BOUCHET (Guill.).

Les *Serées* de cet imitateur de Rabelais paroissent avoir été faites à l'instar des *Symposiaques* de Plutarque. Elles ont eu de nombreuses éditions, dont la première est de 1584. L'auteur, né à Poitiers, étoit sans doute de la famille de Jean Bouchet, qui a traduit en vers, comme on l'a vu plus haut, divers ouvrages de Séb. Brandt.

Hegemond (*Philib.*) — *Herberay des Essarts*; voyez *Guevarra*. — *Lantheaume de Romieu*. — *Montaigne* (*Michel*). — *Perriere* (*Guill. de La*). — *Rabelais* (*François*). — Satire Ménippée. — *Topie* (*Jacques de La*).

XVIIe SIÈCLE.

Je serai forcé de partager en trois séries les ouvrages qui contiennent des fables, et qui furent publiés dans ce siècle. Dans la première je placerai ceux qui parurent, non pas avant la naissance de La Fontaine, mais avant qu'il se fût fait connoître dans la république des lettres; et j'étends cette période jusqu'à 1655, année où il donna sa comédie de *l'Eunuque*, pièce imitée de Térence, qui eut peu de succès, et qui, malgré son élégante simplicité, ne pouvoit nullement faire pressentir le charme des productions que l'on alloit devoir au même auteur.

Je mettrai dans la seconde série les auteurs que j'appelle les véritables contemporains de notre fabuliste, parce qu'ils écrivirent en même temps que lui. Plusieurs de ceux-ci peuvent encore être regardés comme ses prédécesseurs : car leurs fables, quoique ayant été imprimées après les premières du Bon-Homme, ont pu lui fournir des sujets pour celles de ses derniers livres. Telles sont celles d'un anonyme qui, publiées deux ans après les six premiers livres de notre

auteur, lui fournirent au moins le sujet de la 127e, *le Rat et l'Éléphant.*

Dans une troisième série j'indiquerai quelques auteurs qui ont bien évidemment imité La Fontaine, lorsqu'il vivoit encore, et se sont engagés dans une lutte dont ils n'ont pu sortir avec honneur. Je joindrai à ceux-ci quelques autres dont les écrits, quoique postérieurs, peuvent servir à éclairer sur les sources où La Fontaine a dû puiser.

Quelques-uns des ouvrages que je rapporte à la première série appartiennent au siècle précédent : beaucoup d'autres ne sont que des recueils de contes où l'on trouve quelques fables connues et extraites des traductions d'Ésope en prose française. Je n'ai pas cru devoir citer ces dernières, même les plus complètes, telles que celle de P. Millot, de J. Baudoin, etc. On pensera sans doute que j'aurois dû passer sous silence ces compilations informes, dignes tout au plus de figurer dans la *Bibliothèque bleue*; mais on connoît l'amour de La Fontaine pour ces sortes de livres, et plusieurs commentateurs [1] les avoient indiqués comme des sources probablement explorées par notre fabuliste. Parmi eux, le *Thresor des recreations,* imprimé à Rouen en 1611, me paroît être celui qui a fourni à La Fontaine le sujet de sa fable 149, *le Chien qui porte à son col le dîner de son Maître,* ainsi que je l'ai fait voir plus haut [2]. Quoi qu'il en soit, je me bornerai, pour la plupart de ces auteurs, à indiquer leurs noms par ordre alphabétique, et je ne dirai que quelques mots sur un petit nombre d'entre eux.

DE 1600 à 1655.

Angot (Robert), sieur de L'Esperonnière.—Bourdeilles (Pierre de), abbé de Brantôme. — *Garon (Louis).* — Le Courrier

[1] M. Guillaume, entre autres, en a beaucoup cité, et cependant il est loin d'avoir indiqué toutes les fables que renferment les divers recueils dont il parle.

[2] Quoique La Fontaine ait bien certainement connu les fables latines de Jacques Regnier de Beaune, je suis persuadé que c'est dans ce petit recueil de contes qu'il a pris le sujet de cette fable.

facétieux. — *Desprez* (*Pierre*). — Divertissement curieux de ce temps. — *Durier*; voyez *Bidpaï et Saadi*. — *Gaulmain* (*Guill.*); voyez *Bidpaï*. — La Lecture divertissante. — Le Tombeau de la mélancholie. — Le Micrócosme. — *Perret* (*Estienne.*) — *Regnier* (*Math.*) — Récréations. (le Thrésor des). — *Sousnor* (*Jean.*) — *Vauquelin* (*de La Fresnaye.*) — *Verboquet le Généreux*; voyez *Bidpaï*.

FARCES ANCIENNES.

Le libraire Nic. Rousset publia en 1612 ce petit recueil, dont les pièces furent malheureusement *mises en meilleur ordre et langage qu'auparavant*. Il eût été plus intéressant de les pouvoir examiner dans la langue des auteurs mêmes. Parmi ces farces, il en est une qui porte ce titre : *De 2 Savetiers, l'un pauvre et l'autre riche; le riche est marry de ce qu'il voit le pauvre rire et se resjouir, et perd cent écus et sa robe que le pauvre gagne*. Ces petites scènes ne manquent pas d'esprit et de gaîté, et le commencement m'a paru digne d'être indiqué à la suite de la fable 144, *le Savetier et le Financier*, quoique l'action et le dénouement diffèrent ensuite totalement de l'apologue.

BRUSCAMBILLE.

Sous ce nom on trouve dans les bibliothèques un recueil de facéties assez grossières et souvent réimprimées. Les pièces dont il se compose sont des prologues ou intermèdes, écrits d'un style plus bouffon que plaisant. Elles peuvent servir à l'histoire du théâtre français, dans les dernières années de sa longue enfance, au moment même où Corneille et Molière commençoient à débarrasser la scène de ces ridicules compositions, et s'occupoient à la rendre digne d'amuser avec bienséance les loisirs des honnêtes gens.

On auroit tort cependant de confondre les farces qui parurent sous le nom de Bruscambille avec les compositions du même genre qui se débitoient alors sur nos théâtres. A travers les platitudes sans nombre et le style grossier qui les déparent, on y reconnoît l'ouvrage d'un homme d'esprit, bien élevé

même, mais gâté par les compagnies qu'il fréquentoit, par la profession qu'il avoit embrassée, et, peut-être encore plus, par les applaudissements d'auditeurs trop peu délicats. L'auteur étoit, dit-on, un Champenois nommé *Des Lauriers*, qui, après avoir parcouru la France avec la troupe de Jean Farine, avoir joué quelque temps à Toulouse, finit par entrer à l'hôtel de Bourgogne. On croit que ce fut de 1616 à 1634 qu'il composa ces récits burlesques dont il publia une partie dès l'année 1612. La Fontaine eut certainement connoissance des ouvrages de son compatriote; car il leur emprunta, même pour ses contes, des traits assez plaisants et que l'on ne rencontre pas ailleurs [1].

TABARIN.

Les œuvres et fantasies de Tabarin sont attribuées à un valet de Mondor, charlatan qui, au commencement du XVIIe siècle, tenoit son théâtre à Paris, dans la place Dauphine, et qui de temps à autre parcouroit les provinces. Je n'ai pas besoin de faire remarquer la grossièreté du sel peu attique qui assaisonne ses dialogues; je ne l'ai cité que parce que, dans plusieurs éditions, telles que celles de 1623, 1640, 1664, ses œuvres sont suivies *des Rencontres et fantasies du baron de Grattelard*, auxquelles La Fontaine a dû le sujet de la fable 173, *le Gland et la Citrouille*, comme on peut le reconnoître en lisant le fragment du dialogue que j'ai placé à la suite. Je ne sais rien sur cet autre bateleur, dont les plaisanteries peu délicates ont été imprimées plusieurs fois, mais toujours sans date. J'ai supposé que notre fabuliste pouvoit avoir emprunté à Bruscambille quelques traits de ses contes : celui que j'ai cité se trouve aussi dans Tabarin.

QUINET.

J'ai désigné par le nom de Quinet les fables que m'a présentées un recueil des états tenus en France depuis Charles VI jusqu'à Louis XIV. On croit, en effet, qu'on le doit à ce libraire, que Scarron chargeoit de la vente de ses ouvrages,

[1] Telle est l'allégorie des *lacets*, dans le conte *des Lunettes*.

en appelant gaîment le revenu qu'il en tiroit son marquisat de Quinet.

ARNAULD D'ANDILLY.

Dans ses dernières années, La Fontaine revint sincèrement à la piété; mais rien ne défend de croire que le naturel et l'habitude le dirigèrent dans le choix de ses lectures. Aussi son goût pour les contes et les choses merveilleuses dut-il s'accorder avec sa dévotion pour lui conseiller celle de la *Vie des Pères*, dont M. Arnauld d'Andilly avoit publié la traduction en 1653. La vénération pour l'illustre famille du traducteur, qu'il partageoit avec ses amis Racine et Boileau, lui recommanda aussi cet ouvrage, qui lui a fourni le sujet de son dernier apologue, *le Juge arbitre, l'Hospitalier et le Solitaire.*

Les auteurs que j'ai eu l'occasion de citer dans la seconde période du XVIIe siècle sont pour la plupart tellement connus, qu'à l'exception d'un petit nombre, il seroit au moins inutile de les rappeler autrement que par leurs noms, que je joins ici, seulement pour ne pas m'écarter des règles que je me suis prescrites. Voilà donc ceux qui appartiennent à cette époque, et que je range toujours d'après l'ordre alphabétique.

Benserade (*Isaac.*) — *Boileau Despréaux* (*Nic.*). — *Boursault* (*Edme*). — *Herbelot;* voyez les auteurs orientaux. — *Perrault* (*Charles.*) — *Regnier des Marais.* — *Voiture* (*Vinc.*) — *Madame de Sévigné.*

Je ne dirai que très-peu de mots sur ceux que j'ai omis dans la liste précédente.

TRISTAN L'HERMITE.

Le conte ou plutôt l'anecdote que l'on trouve dans son roman du *Page disgracié*, t. 2, p. 242, me paroît être la source de la fable 216 de La Fontaine, *le Thésauriseur et le Singe.*

M***.

Les fables de cet anonyme ne furent imprimées qu'en 1670;

mais le privilége est de 1668, année où parurent les six premiers livres de La Fontaine. La préface assez maladroite qu'on lit en tête est sans doute postérieure au privilége; il semble s'excuser de n'avoir pas mieux fait, sur ce qu'il n'a eu que le rebut des sujets traités par La Fontaine. « Je ne te les donne « pas, dit-il au lecteur, pour les meilleures choses que je *puis* « faire en ce genre-là : car n'ayant eu que le rebut des fables « de M. de La Fontaine, à la réserve de quelques-unes que « j'ai mises en œuvre comme lui, mais non pas si bien, la « stérilité de la matière ne m'a point permis de donner à mon « ouvrage une plus grande beauté que celle qu'il a : ..... J'ay « cru devoir passer sur cette considération, afin de former un « corps parfait de toutes les fables d'Ésope avec celles que « M. de La Fontaine a mises en lumière. »

L'excuse est vraiment inadmissible; car comment, en joignant les 36 fables qu'il publioit aux 124 que l'on avoit de La Fontaine, auroit-il pu se flatter de compléter la collection d'Ésope, dont les apologues, traduits en prose française, s'élevoient déjà à un nombre deux ou trois fois plus considérable?

Il est difficile de ne pas être frappé de l'énorme distance qui sépare les récits de ces deux fabulistes, qui écrivoient dans le même temps, et, pour ainsi dire, à côté l'un de l'autre. Cependant ceux de cet anonyme ne sont pas dépourvus de toute espèce de mérite. On y trouve parfois des idées heureuses et assez bien rendues : la *Mouche*, par exemple, vantant à la *Fourmi* le privilège qu'elle a d'entrer partout, dit à sa rivale :

Sans vanité, je suis bien à la cour;
On m'y reçoit de bonne sorte :
Pour entrer là, je ne gratte à la porte,
Et de l'huissier je ne crains aucun tour. . . .

En parlant des familiarités qu'elle prend avec les dames, elle ajoute :

Et pousse aussi loin mon affaire
Qu'une puce le sauroit faire.

Je crois que la fable XII de cet auteur a donné à La Fontaine le sujet de la 15$7^{e}$ que nous avons sous le même titre,

le Rat et l'Éléphant ; mais je ne sais où l'anonyme avoit été le prendre. Après un prologue fort long, il en commence ainsi le récit :

Un jour un rat depuis peu de temps né,
Trouve éléphant, lui dist : Bon jour, mon frere.
Si frere estoit, c'estoit doncques l'aîné.

Cela ne seroit pas encore trop mal ; mais, lorsque l'éléphant a froidement accueilli la familiarité du rat, celui-ci lui réplique :

Ce n'est pas trop honeste,
Mon frere aîné, de renier son sang.
Je ne suis pas une aussi grosse beste
Que vous, monsieur, etc.

Cette grossière plaisanterie ne nous rappelle-t-elle pas l'âne qui, pour imiter le petit chien,

Lève une corne tout usée....?

Plusieurs personnes ont à tort donné le nom de Pierre d'Aubaine à cet anonyme.

FURRETIÈRE, abbé de Chalivoy.

Ses fables furent imprimées en 1671 : il assure que tous les sujets sont de son invention. Aucune, en effet, ne se rapporte à celles de La Fontaine et je ne l'aurois pas cité, s'il n'avoit traduit en même temps que notre poëte l'apologue satirique du P. Commire, *Sol et Ranæ.*

Il me suffira, pour faire connoître son style, de citer ces deux vers : Les grenouilles, dit-il,

S'imaginoient que leurs gosiers avides
Avaleroient la mer et les poissons.

DE SAINT-GILLES LENFANT.

Avant 1677, cet auteur, alors encore page, avoit présenté à M. le duc du Maine plusieurs fables en rondeaux : je ne les ai point indiquées. Pour réparer cette omission, je citerai la première :

Le temps n'est plus de la belle saison :
L'hiver approche ; et neige à gros floccon

Tombe du ciel. Cigale verdelette
Ne chante plus. Autre soin l'inquiette :
C'est de diner dont il est question.
Mais où diner ? car de provision
Il n'en est point : point de précaution !
D'aller aux champs sucer la tendre herbette
Il n'est plus temps.

Elle va droit à l'habitation
De la fourmy ; belle reception,
Mais rien de plus : il faut faire diette.
Quand on est vieux, c'est trop tard qu'on regrette
Les jours perdus, et de faire moisson
Il n'est plus temps.

M. de St. Gilles a été plus heureux dans le conte : on lui a fait l'honneur d'attribuer à La Fontaine quelques-uns des siens.

DESMAY (M. L. S.).

Sous le titre d'*Ésope du temps*, nous avons de cet auteur 14 fables publiées en 1677. On retrouve les sujets de quelques-unes dans celles que La Fontaine donna en 1678. Dans l'éloge de la fable, après le conte interrompu de *Cérès*, *l'Hirondelle* et *l'Anguille*, Desmay met ces deux vers :

Et Cérès ? lui dit-on. — Et Cérès, répond-il,
Se plaint de vous qu'un conte puéril....

S'il a fourni cette apostrophe à La Fontaine, quelle vivacité, quel mouvement ne prend-elle pas sous sa plume.

Et Cérès ! que fit-elle ?
Ce qu'elle fit ? un prompt courroux
L'anima d'abord contre vous.
Quoi ! d'un conte d'enfant son peuple s'embarrasse !

Mais la foiblesse n'est pas le seul défaut des vers de Desmay. On y trouve trop souvent un défaut de goût qui révolte : dans cette même fable on trouve plusieurs preuves de ce que je dis. Voilà comme il nous peint le nouveau Démosthène prêt à parler.

L'orateur se mouche et commence....

Et la moralité commence ainsi :

Phædre ! Esope ! ces vers sont à votre louange
La nature qui parle est pure dans l'oyson,
Dans l'homme la raison n'est gueres sans melange....

J'ai cru devoir citer quelques vers de ces derniers fabulistes, pour faire voir quels étoient les rivaux du Bon-Homme dans le genre de l'apologue.

COULANGES (Ph. Em. de).

Ce parent de madame de Sévigné est bien connu par les chansons aimables et faciles que nous avons de lui. Dans un recueil de vers, publié par le P. Bouhours en 1693, on trouve de lui une fable qui offre quelques ressemblances avec la 133e de La Fontaine, *la Mouche et le Coche ;* mais quelle est la plus anciennne ? C'est ce que nous ne pouvons décider. Si celle de Coulanges est la première, elle a été sans doute connue par notre fabuliste, qui n'auroit pas dédaigné de lui emprunter quelques traits : je la mets ici, parce que l'on connoît assez peu le petit volume où elle se trouve, quoiqu'il ne soit pas fort rare.

LA MOUCHE.

Six forts chevaux tiroient à peine un coche :
Une mouche s'approche,
Croit, par son bourdonnement,
Soulager leur tourment,
Croit leur donner du cœur ;
Et les voyant enfin sur la hauteur,
Elle s'en fait tout l'honneur.
Ainsi dans les affaires
Gens se croyent necessaires
Qui souvent
N'y font qu'un personnage impertinent ;
Et comme la mouche importuns, empressés,
Devroient être chassés.
J'en connois de ce caractère,
Et crois que vous en connoissez.

C'est encore par ordre alphabétique que j'indiquerai, seu-

lement par leurs noms, les auteurs de la troisième époque du XVIIe siècle. Ils sont peu nombreux.

Basnage. — *Bayle* (*Pierre*). — *Du Ryer*; voyez *Bidpai et Saadi.* — Fables nouvelles, ou l'anonyme de Cologne, 1687. — *Galand*; voyez *Bidpaï.* — *Mautour* (*Moreau de*). — *Noble* (*Le*).

Ce dernier fabuliste est le seul qui semble avoir voulu lutter avec La Fontaine. Il n'en étoit peut-être pas indigne; mais une extrême facilité dont il abusa toujours, et les désordres d'une vie continuellement agitée ne lui permirent pas de corriger ses compositions avec assez de sévérité. Ses fables offrent toutes des idées et des expressions également heureuses; mais l'aimable abandon que comporte le genre est poussé par lui jusqu'à la licence, et ce qui devroit en faire le charme accuse malheureusement la stérile abondance d'un poëte trop peu châtié.

AUTEURS ITALIENS.

Malgré tous mes efforts, malgré les recherches les plus minutieuses, je n'espère pas avoir fait connoître tous les écrits latins et français qui nous offrent des fables avant La Fontaine. J'aurois encore plus tort de me flatter d'avoir mieux réussi en recherchant les fabulistes qui ont écrit dans les langues des autres pays; et l'on ne sera pas étonné de me voir réduire à peu de mots, ce que j'ai à dire sur le petit nombre d'auteurs italiens que j'ai eu l'occasion de citer.

Depuis la restauration de l'empire d'Occident, le latin, plus ou moins défiguré, étoit devenu la langue universelle de l'Europe. La langue romane fut la première à lui disputer cette domination exclusive. Les croisades, la conquête de Naples et de Sicile par les Normands, celle de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant, la répandirent partout dans l'Occident, et la célébrité des écoles françaises, en attirant à Paris la foule des étudiants, leur fit contracter l'usage d'un idiome encore enfant. Au commencement du XIVe siècle, la cour papale vient se fixer à Avignon, et tout se réunit pour

rendre plus général l'emploi de celui qui offroit déjà de si nombreux ouvrages, surtout dans un genre qui devoit plaire à des esprits alors si peu cultivés; mais c'est dans ce temps même que le Dante vient révéler à ses compatriotes les ressources et la beauté d'une langue à laquelle ils préféroient le français. Pétrarque et Bocace le suivent de près et achèvent de donner à l'italien le rang qu'il devra occuper par la suite. C'est donc seulement au XIVe siècle que j'ai pu trouver quelques auteurs à présenter à côté de notre fabuliste.

PETRARCHA (FRANCESC.).

Je l'ai placé parmi les auteurs latins, parce que c'est seulement dans ses épîtres familières, écrites en cette langue, que j'ai trouvé un sujet de fable. C'est celui de la 5^oe^, *la Goutte et l'Araignée*, qu'il rapporte même comme un conte de vieille, et par conséquent déjà trop connu.

BOCCACIO (GIOV.)

Ce conteur célèbre qui, pour d'autres ouvrages, fut si souvent consulté par La Fontaine, ne m'a présenté dans celui-ci qu'une citation à faire; une de ses nouvelles a fourni à notre poëte un épisode des *Filles de Minée*.

Ser GIOVANNI FLORENTINO.

Cet auteur dit lui-même avoir commencé en 1370 un recueil de nouvelles qu'il intitula : *il Pecorone*. On y trouve le sujet de la fable 134, *la Laitière et le pot au lait*, et une anecdote ou un conte que je n'ai vu nulle autre part, et qui se rapporte parfaitement bien à la fable 198, *le Berger et le Roi*.

NOVELLE ANTICHE (*CENTO*).

Ce recueil de nouvelles est sans doute fort ancien; mais je ne puis croire qu'il soit antérieur à Bocace, et que cet auteur lui ait pris quelques-uns des sujets que l'on trouve dans le Décameron. Celui qui, en 1802, donna la sixième édition de cet ouvrage, pense, ainsi que l'avoient fait plusieurs autres, que l'auteur de ces nouvelles écrivoit vers le milieu du

XIIIe siècle, et il se fonde, pour appuyer cette opinion, sur deux nouvelles dans lesquelles il est parlé d'Azzolini ou Acciolini [1], tyran de Padoue, mort en 1259; mais rien, dans ces deux contes, ne porte à croire qu'ils furent écrits vers ce temps. Dans la nouvelle 65 nous retrouvons l'anecdote *des deux Aveugles* que nous avons vus se disputer, au sujet de la guerre préparée contre le comte de Flandre par Philippe de Valois: ainsi ce morceau ne peut avoir été écrit que vers 1328. Il est fait ailleurs mention d'un jeune roi d'Angleterre dont on vante les hautes qualités: ces éloges ne peuvent convenir qu'au fameux prince de Galle surnommé *le Prince noir*, et qui mourut en 1376. D'après toutes ces raisons, que je ne puis pas assez développer, je pense que ces nouvelles furent écrites seulement à la fin du XIVe siècle, et que, d'après le style, on ne peut porter aucun jugement assuré sur la date d'un ouvrage, surtout lorsque la langue employée par l'auteur n'est pas arrivée à sa perfection.

Poggio Bracciolini, voyez *Poggius* parmi les auteurs latins.

ARLOTTO MAYNARDI.

C'est à la fin du XIVe siècle, en 1396, que naquit ce bon prêtre, dont les facétieuses reparties, venues jusqu'à nous presque par tradition, m'ont fourni quelques citations, prises dans le recueil de ses bons mots, imprimé long-temps après sa mort. Quoiqu'il n'ait composé aucun ouvrage, il n'est pas moins célèbre, et fut peut-être plus heureux que le fameux curé de Meudon, dont il se rapproche quelque peu par la vivacité de son esprit et la gaîté de son caractère.

ACCIO-ZUCCHO, de summa Pagna. — *ACCIUS-ZUCCHUS, summæ Campaneæ.*

Il a traduit en vers italiens les fables latines en vers élégiaques dont nous avons parlé, et que Scaliger lui a faussement attribuées. Chaque apologue est rendu en deux sonnets, dont

[1] *Nov.* 30, *Nov.* 83. La première est un des contes de Pierre Alphonse.

l'un expose le récit et l'autre commente la moralité. Ces imitations s'éloignent très-souvent du texte. J'ai dit ailleurs que les fables latines qu'il a traduites étoient plus nombreuses que celles que nous offrent les manuscrits et toutes les autres éditions. Il en est deux, parmi celles que l'on trouve de plus ici, qui méritent quelque attention : l'une est la traduction d'un fabliau de Rustebuef, et l'autre est le sujet d'une facétie du Pogge. Cette dernière nous prouveroit assez qu'Accio Zuccho vivoit au XVe siècle, et non au XIIIe, comme l'a prétendu Scaliger, si les vers qui accompagnent la collection des sonnets ne démontroient pas qu'il écrivoit encore en 1483.

SABADINO DEGLI ARIENTI. (*Novelle porretane.*)

Dans ce recueil de nouvelles on trouve seulement le sujet de la fable 37, *Le Coq et le Renard.*

TUPPO.

Cet auteur napolitain a donné, avec les fables latines en vers élégiaques, une version en prose italienne de celles de Romulus.

GUICCIARDINO (Francesco).

On a tiré des différens ouvrages de cet historien diverses anecdotes, et des fables dont on a composé deux recueils que Belleforest a traduits.

OCCHINO (Bernardino).

Je n'ai pu me procurer le recueil des fables de ce fameux prédicateur; mais, comme c'est une suite de satires contre la cour de Rome, je crois qu'elles n'auroient pu me rien fournir de relatif aux sujets traités par La Fontaine[1].

CINTHIO (Aloisio).

Le livre de *l'Origine des proverbes italiens*, est un recueil de contes très-obscurs, et de satires dirigées contre les moines en général, et en particulier contre les récollets. On n'est pas

[1] *Apologi nelli quali si scuoprano gli abusi, errori, della sinagoga del papa e de suoi preti, monaci e frati.* Genev., 1558, in-8°.

peu étonné de voir dédier un semblable ouvrage au pape Clément VII. On croit que l'auteur fut assassiné. M. Raynouard a fait imprimer en 1811 l'origine d'un dernier proverbe et quelques sonnets satiriques contre Pezzaro et les récollets : ces pièces étoient encore inédites.

Cet auteur ne m'a fourni qu'une fable : c'est celle *du Cochet, du Chat et du Souriceau*, 108.

LANDI (Giulio.)

Le comte Landi publia au XVIe siècle la traduction, en prose italienne, de la vie d'Ésope, de ses fables et de celles de quelques autres auteurs. Je n'ai pas cru devoir les citer.

Je me contenterai de ranger dans l'ordre alphabétique les noms des autres auteurs italiens du XVIe siècle.

Baldi (*Bernardino*).—*Capaccio* (*Giul. Ces.*)—*Domenichi.*—*Doni* (*Ant. Franc.*) ; voyez *Bidpaï.* — *Firenzuola* (*Aug.*). voyez *Bidpaï.* — *Gello* (*G. B.*)— *Giraldi Cinthio* (*G. B.*). — *Pavesio* (*Ces.*) — *Straparola de Caravaggio* (*M. G.*) — *Verdizotti* (*G. M.*)

Au XVIIe siècle, je n'ai trouvé à citer qu'un seul trait relatif à la fable 12 de La Fontaine, dans le *Fuggi l'ozio* de Thomaso Costo.

AUTEURS ESPAGNOLS.

La longue occupation de l'Espagne par les Mahométans, les guerres continuelles que les rois chrétiens, qui leur arrachoient quelques portions de la Péninsule, eurent à soutenir contre les Maures, et qu'ils ne se firent que trop souvent entre eux, retardèrent les progrès de la littérature espagnole ; et cependant les habitans de cette belle contrée, au milieu du fracas des armes, cultivèrent avec ardeur les lettres sacrées et profanes. Nous avons vu, au XIe et au XIIe siècle, Pierre Alphonse nous faisant connoître les fables de Bidpaï, qu'il accommoda aux usages de son temps, dans la traduction latine que nous lui devons. Mais, relativement au genre de l'apologue, je n'ai rien trouvé dans la langue espagnole jusqu'au

XVe siècle; c'est une traduction qui sera seulement modifiée et répétée avec ces simples modifications jusqu'au temps où vint La Fontaine. J'aurai donc peu de choses à dire sur les fabulistes de ce pays.

YSOPO.

C'est le titre donné à la traduction d'une collection de fables latines que j'ai fait connoître, et que Julien Machaut avoit déjà fait paroître en françois. L'auteur ne se nomme point dans l'espèce de préface qu'il a mise à la tête: il nous prévient qu'il a entrepris cette version à la sollicitation d'un prince de la maison d'Aragon, alors vice-roi de Catalogne. Il assure qu'il a plutôt imité que traduit; et en effet, il s'éloigne parfois, et assez heureusement, du texte qui le guide; c'est ce qui m'a engagé à citer les fables de cet ouvrage. On lit encore dans sa préface, sur la nature de ce genre de littérature, une petite dissertation qui, malgré sa brièveté, annonce un véritable penseur.

GUEVARA ou GUEVARRA (Antonio de).

Né dans la province d'Alava en Biscaye, ce prélat fut prédicateur et historiographe de Charles-Quint, et mourut en 1544. Parmi ses ouvrages on trouve une espèce de roman politique, dont Marc-Aurèle est le héros, et qui eut beaucoup de succès dans le temps; il ne tarda pas à être mis en français par Remi Bernard de La Grise, qui avoit été conduit en Espagne après la bataille de Pavie. A son retour en France, il publia sa traduction, qui eut un grand nombre d'éditions dans tous les formats; mais celle qui mérite la préférence est due à Herberay des Essarts, qui la publia en 1565 in-folio [1], après avoir revu la version française sur le texte, en avoir corrigé le style et ajouté tous les morceaux que Bernard de La Grise n'avoit pas traduits. C'est cette fiction morale, ou plutôt la traduction française, qui a fourni à La Fontaine le sujet de son admirable fable 211e, *le Paysan du Danube*, et notre fabu-

[1] *Histoire de Marc-Aurele, vray miroir et horloge des princes*, traduite premièrement du castillan en français par R. B. de La Grise, revue et corrigée, etc. par feu N. de Herberay, seigneur des Essarts. Paris. 1565, in-f°.

liste s'est approprié toutes les idées, et jusques aux expressions du traducteur. Je crois devoir en offrir un extrait, dans lequel je distinguerai les imitations les plus marquées.

Marc-Aurèle, retiré à la campagne pour éviter les funestes effets d'une maladie qui règne à Rome, s'entretient, avec les sénateurs et les philosophes qui l'ont accompagné, des causes de la corruption des mœurs : on paroît s'accorder à l'attribuer à l'affluence des flatteurs et au défaut d'hommes véridiques. L'empereur prend alors la parole, et raconte ce qu'il a vu et entendu l'année de son premier consulat.

« Un pauvre paysan, dit-il, des rivages du Danube vint au sénat se « plaindre des juges romains qui opprimoient son malheureux pays.

« Cet homme avoit le visage petit, *les lèvres grosses*, les yeux pro- « fonds, la couleur hâlée, les cheveux hérissés, les souliers de cuir de « porc-épic, *le saye de poil de chièvre*, *la ceinture de jonc marin*, la « barbe longue et espesse, *les sourcils qui lui couvroient les yeux*, le « col couvert de poils et *velu comme un ours*, et un baston à la main :

« O peres conscripts, s'écria-t-il, et vous peuple heureux, moy rus- « tique habitant des rives du Danube, je vous salue..... et *prie aux* « *Dieux immortels qu'ils gouvernent et règlent aujourd'hui ma langue, afin* « *que je die ce qui convient* et est necessaire à mon pays, parce que, sans « *la volonté* et *le consentement des Dieux*, ne pouvons apprendre le bien, « ny nous separer du mal....Vous vous estes emparés de nostre pays.... « car les Dieux estoient courroucés contre nous autres.... Vous n'estes « plus belliqueux, ny plus courageux, ny plus hardiz, ny plus vaillans « guerriers que nous : ains ayant offensé les Dieux, ils ordonnerent en « leurs secrets jugements que, pour chastier nos desordonnés vices, « vous fussiez nos cruels bourreaux... Pourroit estre, comme a ceste « heure, nous traitez comme esclaves, que quelques jours nous reco- « gnoistrez pour seigneurs..... Sçavez vous ce que vous avez fait, « Romains? Que nous avons tous juré de ne plus habiter avec nos « femmes et de tuer nos propres enfants! J'ai déterminé, comme mal- « heureux, me bannir de ma propre maison et de *ma douce compagne*....

« Un pauvre homme vient icy demander justice; comme il n'a argent « que bailler,... ny *pourpre* que offrir,... l'on lui satisfait de pa- « roles.... Qu'ay-je veu à Rome depuis quinze jours que j'y suis arrivé? « l'intemperance, la mollesse....

« Si en aucune chose ma langue vous a offensés, je m'estends icy « en ce lieu pour que vous me coupez la teste.... — Yci donna fin le « rustique à son propos non rustique.

« Ayant pris determination au senat le jour suivant, nous pourveusmes

« de juges nouveaux aux rivages du Danube et commandasmes qu'il « nous donnast *par escript* tout celuy raisonnement, afin qu'il fust mis « au livres des bons dicts des estrangers qui estoit au senat. Se pourveut « aussi meismes que celuy rustique fust fait en Rome *patrice*, et que du « tresor public fust toujours substanté. »

LOPE ou LOPEZ DE VEGA CARPIO.

Parmi les nombreuses pièces dramatiques de ce poëte célèbre, il s'en trouve une, *la mas Hidalga hermosura*, que l'on attribue à trois beaux esprits de la cour, et c'est elle qui m'a fourni l'occasion de citer Lope à la suite de la fable 214, *les Compagnons d'Ulysse.*

DE SANTA-CRUZ (Melchior).

Cet auteur, natif de Dueñas, a publié, à la fin du XVIe siècle, un recueil d'apophthegmes et de bons mots, parmi lesquels on trouve un petit nombre de fables. Cet ouvrage, traduit en français, fut imprimé à Lyon en 1600, sous le titre de *Floresta spagnuola* qu'il porte en espagnol.

MEY (Séb.).

C'est encore, sous le titre de *Fabulario*, un recueil de fables et de contes en prose espagnole. Il a paru en 1613.

GOMEZ TEJADA (Cozme).

Ce chapelain des bernardines de Talaveira la Reyna, avoit terminé vers 1634, son ouvrage intitulé : *le Lion merveilleux*, et qu'il appelle apologue moral composé. Comme dans *Calila et Dimna*, c'est une réunion de fables dont le cadre me paroît assez singulier pour mériter quelque attention.

De toutes les lionnes de Numidie, la jeune Chrysaura étoit la plus belle : sacrifiée par ses parents, elle alloit épouser un vieux tigre, aussi riche qu'avare, lorsque son amant Auriccino, le plus brave des lions du voisinage, parvint à l'enlever. Ils s'embarquent ; un naufrage les sépare : chacun de ces amants court de son côté les aventures, qui ne sont que des sujets d'apologues assez étendus, dont plusieurs appar-

tiennent à Ésope; mais ceux-ci sont tellement dénaturés par la manière dont l'auteur les a traités, qu'il ne m'a pas été permis d'en citer beaucoup. D'ailleurs une érudition indiscrète, prodiguée partout, les défigure encore davantage : cependant plusieurs récits se font lire avec intérêt, et de nombreuses allégories amènent d'une manière toute naturelle la satire des diverses professions et des mœurs des hommes en général. Pour en donner une idée, j'indiquerai celle-ci :

La Colère et la Folie, filles de la Lune, sont envoyées par leur mère en un certain pays. Instruit de leur débarquement, le roi ordonne de les arrêter, de peur qu'elles ne nuisent à ses sujets : les alcades se mettent à leur poursuite : l'un d'eux est prêt à saisir la Colère, assise à la table d'un grand seigneur et mangeant avec lui; mais, à l'aspect de cet officier, elle se cache sous les traits du rire, et les muscles qu'elle avoit contractés se déploient pour prendre l'expression de la gaîté. Ceux qui sont à la recherche de la Folie ne sont pas plus heureux. On la leur indique partout. Elle est ici, elle est là, leur dit-on : vous la trouverez chez mon voisin, chez mon parent, chez mon maître, chez mon domestique : ils s'y présentent vainement. Chacun de ceux qu'on leur a désignés comme ses hôtes prétend qu'elle ne loge point céans, et assure même ne l'avoir jamais connue.

Après une infinité d'aventures singulières, le héros de cette espèce de roman retrouve son amante dans le temple de la vertu, et l'hymen les conduit dans celui de la félicité.

AUTEURS ALLEMANDS.

DE TRIMBERG (Hugues).

L'un des plus anciens poëtes allemands : on croit qu'il avoit terminé, vers l'an 1300, un recueil de moralités et de fables qu'il intitula *le Courrier*[1] (*der Renner*), parce qu'il le desti-

[1] *Der Renner, ein schön und nützlich buch, etc., darans ein jeglicher sein leben zu bessern, und seinen amt nach gebühr desselben nach zu kommen, zu erlernen hat, durch Hugon von Trimberg.*

Le Courrier, livre beau et utile, et dans lequel chacun peut apprendre à régler sa vie et à remplir les devoirs de son état d'une manière convenable, par Hugues de Trimberg.

noit à courir dans tous les pays. Je n'ai pu me procurer cet ancien ouvrage, imprimé au XVIe siècle, et je ne l'ai cité que d'après Bebel [1] qui, dans ses *Facéties*, le désigne comme l'auteur de la fable qu'il a traduite de l'allemand, et qui, peut-être bien, est la première source de la 12e de La Fontaine, *les Animaux malades de la Peste.*

LIBER SIMILITUDINIS.

On désigne le plus souvent par ce titre une collection de fables, en vers allemands, fort anciennes et imprimées au XVe siècle : M. Brunet a fait la description de cette édition, d'après un exemplaire fort rare (peut-être est-il unique) que la Bibliothèque du Roi a été forcée de rendre, en 1816, à celle de Wolfenbutel, d'où il avoit été tiré : le texte de ces apologues, en vers rimés, est accompagné de vignettes gravées en bois. La première de ces gravures représente trois singes, et le premier apologue commence par ce vers :

Eins mals ein Affe kam gerant....

qui est précisément le même que celui par lequel commence la première des autres fables allemandes, en vers rimés, dont je vais parler : car, pour celles-ci, n'ayant pu les examiner, je ne les ai pas citées, et je n'en fais mention ici que parce que, suivant toute apparence, elles sont semblables aux suivantes.

FABLES DU TEMPS DES CHANTRES D'AMOUR [2].

En 1757, on publia à Zurich, sous ce titre, 92 fables [3] écrites en haut allemand [4] et en vers rimés. Dans la première,

[1] *H. Bebelii Facetiæ*, l. 3, fac. 5... *Hugo scilicet Trimbergius, egregius in vernaculâ linguâ poeta, atque hujus fabulæ auctor sic interpretatur...*

[2] *Fabeln aus den zeitder Minne-Singer.* Pour désigner ce recueil dans mes indications d'auteurs, je voulois prendre cette abréviation : *Minn-Sing*, et par une inattention dont je ne puis me rendre compte, on a mis *Minn-Zing*. Lorsqu'on s'est aperçu de cette erreur, il étoit trop tard pour la corriger.

[3] La dernière porte le n° 94, parce que la fable qui suit la 23e est numérotée 26.

[4] Cette expression, consacrée par le *Dictionnaire de l'Académie française*,

un singe, voulant manger des noix dont on lui a vanté la bonté, mord dans l'écorce, et, la trouvant amère, il rejette tout le fruit : s'il avoit voulu se donner la peine d'enlever ces premières parties, il seroit parvenu à l'amande, et son attente n'eût pas été trompée. Ce dernier vers du prologue de Galfred,

Et nucleum celat arida testa bonum [1],

a bien certainement inspiré cette allégorie qui sert de préface aux autres fables. C'est encore le même auteur qui a fourni au fabuliste allemand les sujets de 52 de ses apologues, sur la source desquels on ne peut élever aucun doute, puisque, le plus souvent, ils sont terminés par deux vers latins tirés de la moralité de ceux de Galfred : c'est aussi ce que l'auteur a fait pour les 22 fables empruntées à Avianus. Pierre Alphonse, Elinand, etc., en ont fourni quelques autres; mais je crois devoir faire remarquer la 49e, qui répond à la 43e de La Fontaine, *le Meunier, son Fils et l'Ane.* Le Pogge, qui, dans sa 100e facétie, rapporte le même sujet, dit qu'un de ses amis venoit tout récemment de le voir en Allemagne peint et écrit [2]; et celui-ci l'avoit sans doute vu dans le *Liber similitudinis*, si, comme je le présume, les fables qu'il contient sont semblables à celles-ci. L'ouvrage allemand fut en effet imprimé en 1461, et la première édition des *Facéties* est de 1471.

Les Fables du temps des Chantres d'amour ont été publiées d'après deux manuscrits dont l'éditeur a donné la description. L'un d'eux porte à la fin la date de 1424; mais on ne sait si elle regarde le temps de la copie ou celui de la composition [3].

provient d'une fausse explication de ces deux mots : *Alt Deutsch*, vieux allemand.

[1] Traduit ainsi dans l'*Ysopet I* :

Sus saiche cruse est bonne noiz.

[2] *Tum quidam.... Fabulam retulit quam nuperrimè in Alamania pictam scriptamque vidisset.*

[3] *Explicit Esopum Theuthunicalem rigmatice nec non prosayce scriptum per me Volricum Buolman anno Domini millesimo quadracentesimo vicesimo quarto, hora decima die nona post festum sancti Vodalrici. Deo gratias, etc.*

STEINHOVEL (Heinrich).

Comme Julien Machaut et l'auteur anonyme de l'*Ysopo*, cet auteur a traduit en allemand le recueil d'apologues dont j'ai parlé plusieurs fois, et qui réunit les fables de *Romulus*, de *Galfred*, d'*Avianus*, de *Pierre Alfonse*, *etc.* J'ai cité cette ancienne version par les mêmes raisons qui m'ont déterminé à indiquer celles que nous avons en français et en espagnol. La préface que l'on trouve à la tête est presque entièrement semblable à celle qui précède la traduction espagnole imprimée à Burgos en 1496 : l'édition allemande est sans date, et regardée comme du xve siècle.

BURCARD WALDIS.

Je n'ai pas cité ce fabuliste allemand du xve siècle, dont on a 400 fables en vers, parce que je n'ai pu me les procurer. Le *Journal étranger*, janvier 1757, en rapporte une dont le sujet et les détails sont presque entièrement semblables à la 124e de La Fontaine, *la jeune Veuve*.

AUTEURS ANGLAIS.

Je n'en ai cité que trois. Shakespear, qui, dans sa pièce de *Coriolan*, a employé l'apologue *des Membres et de l'Estomac ;* Samuel Butler, qui a donné à La Fontaine le sujet de sa fable 142, *un Animal dans la Lune*, et Ogilby [1], dont je vais dire quelques mots.

OGILBY (John.)

En 1665, et par conséquent 3 ans avant la publication des six premiers livres de La Fontaine, parurent à Londres les fables de cet auteur, dans une édition remarquable par le luxe typographique et la beauté des gravures qui l'embel-

[1] Je n'ai consulté que fort tard cet auteur, dont j'avois long-temps et vainement cherché les fables, que je n'ai pu comprendre dans les indications qu'après la 73e de La Fontaine; mais on retrouvera les précédentes dans les additions et corrections.

lissent [1]. Ce sont les fables d'Ésope qu'il a imitées, ou plutôt, suivant son expression, paraphrasées : mais il n'a pas puisé à cette seule source; car on en reconnoît plusieurs de Romulus, d'Abstemius, etc. : elles sont en vers rimés de différentes mesures, et me semblent les plus dignes d'être comparées à celles de La Fontaine. Comme celui-ci, mais avec moins de goût, il fait un fréquent usage de ces détails gracieux, de ces expressions pittoresques que notre fabuliste emploie avec une réserve qui en augmente le prix, tandis que l'Anglais les prodigue avec si peu de ménagement, qu'ils finissent par prendre une apparence de burlesque. Parfois il se laisse tellement aller à une facilité dangereuse, qu'il métamorphose un apologue en un petit poëme épique. Tel est celui où il nous peint *la Querelle du Rat et de la Grenouille* [2], débats qui se terminent, comme on le sait, par l'intervention d'un oiseau qui met les combattants

.... D'accord, en croquant l'un et l'autre.

Pour l'étendue, on pourroit le comparer à la *Batrachomyomachie* d'Homère, auquel l'auteur a d'ailleurs tant d'obligations [3]. Quelquefois il établit entre plusieurs de ses fables des liens qui les font dépendre les unes des autres. Le loup [4], par exemple, qui a recours à la grue dont il reconnoîtra si mal les soins, n'étoit en danger que parce que, dans la fable précédente [5], il avoit dévoré *gloutonnement* le malheureux agneau qu'il avoit accusé de troubler son breuvage. Ailleurs,

[1] En comparant à l'édition d'Ogilby celles des *Fables de La Fontaine* faites du vivant de cet auteur, on ne peut qu'être étonné de la supériorité que les Anglais avoient sur nous, à cette époque, sous le rapport des arts, et ce n'est pas seulement par le fini de l'exécution que les gravures l'emportent sur celles qui accompagnent le texte du poëte français; mais l'esprit qui règne dans la composition des dessins, quoique parfois ils tombent dans le burlesque, les met bien au-dessus de celles de notre pays.

[2] Ogilby, fab. VI : *The battel of the Frog and Mouse.*

[3] Il n'en a pas moins à Virgile : mais on ne peut lui reprocher son ingratitude envers ces deux poëtes, car il les cite souvent; et nous lui devons de superbes éditions de leurs poëmes enrichies de notes et de gravures.

[4] Fab. XV : *of the Wolf and the Crane.*

[5] Fab. XIV : *of the Wolf and the Lamb.*

le rat, né, dans une première fable, de la montagne en travail [1], délivre, dans la suivante [2], le lion enveloppé dans des filets que sa rage ne pouvoit rompre : aussi, lorsque, dans une troisième [3], comptant sur la gratitude du monarque qui lui doit la liberté, il lui demande la princesse sa fille en mariage, ne manque-t-il pas de se vanter de son illustre origine. « Ma mère, dit-il au lion, est parente du haut Olympe et est « fille de la Terre ». C'est encore pour lier deux fables ensemble [4], qu'il commence à peu près en ces termes le récit de la seconde :

Cette chatte que nous avons vue naguères sous les traits d'une femme brillante de jeunesse et de beauté, privée aujourd'hui de ces charmes qu'a détruits le temps aux dents d'acier, s'est retirée dans un monastère de filles. Elle suit à l'église ces vierges si pures, et tourne autour des plus pieuses, mais avec tant de modestie qu'elle ne les détourne pas de leurs dévotes oraisons.

Après ce préambule, il narre une seconde fable qui me semble bien de son invention [5].

Ogilby fait entrer quelquefois dans ses fables des détails fort intéressants, mais tout-à-fait déplacés : dans la fable *du Chat et du Renard* [6], ce dernier animal ne se borne pas à

[1] Ogilby, fab. VIII : *of the Monntain in labour.*

[2] Fab. IX : *of the Lyon and the Mouse.*

[3] Fab. X : *of the same Lyon and Mouse.*

[4] Fab. LXXIII : *of the Young-Mon and the Cat.*— Fab. LXXV : *of the Cat, and the Mice.*

[5] « Les souris avoient fondé dans ce monastère une colonie qu'elles avoient « placée aux environs du garde-manger. Elle prospéroit, lorsque la nouvelle « de l'arrivée de la chatte vint y répandre l'alarme. On se met aux aguets et, « après plusieurs reconnoissances, les experts, trompés par son maintien « hypocrite, rassurent le peuple qui se hâte de lui envoyer une ambassade. « La chatte reçoit avec bonté les députés qui se présentent à elle et leur accorde « la paix ; mais, pour la rendre plus solennelle, elle veut que la ratification lui « en soit apportée par les principaux de la république, qui assisteront à un « banquet qu'elle prépare à plusieurs princes, ses voisins et ses bons alliés. Les « plus apparentes des souris lui apportent donc le traité : à peine sont-elles « dans le palais que l'on en referme les portes, et leur malheureux destin est « bientôt connu de toute la population, qui fuit en bénissant le sort qui ne « leur a pas permis d'entrer dans la salle d'audience. »

[6] Fab. LVII : *of the Fox and the Cat.*

dire qu'il a un plein sac de ruse; il raconte encore à son camarade plus d'un bon tour qu'il joua jadis, et par ces épisodes hors de propos il détruit presque entièrement l'unité d'action qui fait le principal mérite de l'apologue. Si ce fabuliste donne à ses personnages des noms très-expressifs, il n'a pas moins souvent recours, pour les désigner, aux surnoms qu'ils doivent au *Roman du Renard*; dans ses vers on trouve aussi *Isgrin* le loup[1], *Thibert* le chat, *Chanticleer* le coq, *Keyward* le lièvre, etc.

Cette production d'un auteur qui écrivoit précisément dans le même temps que La Fontaine ne peut être trop étudiée par ceux qui s'occupent de la Fable.

AUTEURS HOLLANDAIS.

Je n'ai cité que la version, en cette langue, de la collection de fables latines imprimées au xve siècle, dont j'ai déjà parlé plusieurs fois: celle-ci, de l'aveu du traducteur, a été faite sur l'ouvrage de Julien Machaut, et imprimée en 1698.

AUTEURS ORIENTAUX.

L'Orient, d'après l'opinion la plus générale, fut le berceau de la fable, comme il paroît l'avoir été des lettres et des sciences. Cette partie du monde, constamment la patrie du despotisme, au moins d'après ce que nous savons de son histoire, dut voir, la première, tisser ces voiles ingénieux, plus ou moins transparents, dont la crainte et la servitude habillèrent la Vérité pour la faire pénétrer jusque dans les palais dont sa nudité l'auroit fait repousser. Le despote, comme l'enfant, a besoin de trouver du miel sur les bords du vase qui contient l'amer breuvage du vrai.

Après l'invasion des barbares et le triomphe de la force sur la civilisation, pendant les siècles avilissants de la féoda-

[1] *Isgrim the wolf, Thybert the cat, Chanticleer the cock, Keyward the hare, Reynard the fox, Bruine the bear, etc.*

lité si long-temps et si généreusement combattue par nos rois, l'Europe auroit aussi, dans les mêmes circonstances, vu naître l'apologue, si la première croisade ne l'avoit pas importé dans les contrées occidentales, qui en sentoient vivement le besoin. J'ai déjà dit, en parlant du *Roman du Renard*, que la première branche me paroissoit une copie défigurée de la fable de *Calila et Dimna* : cette conjecture se changeroit peut-être en certitude, si nous retrouvions l'ouvrage latin d'Aucupe ou Aucupre, que le versificateur français dit avoir traduit. Dans le même temps, parmi les fables de Romulus, on en trouvoit sans doute une dont l'origine asiatique est démontrée; je veux parler de celle que Marie de France imita, et à laquelle elle donna ce titre : *du Muset ki quist Fame.* C'est aussi la fable 176 de La Fontaine, *la Souris métamorphosée en Fille.* Mais la partie la plus intéressante de cet apologue vient bien certainement de quelques traditions judaïques, et remonte ainsi jusqu'à la vocation d'Abraham; c'est-à-dire jusqu'à deux mille ans environ avant J. C. L'historien Josèphe en parle, et je rapporterai les circonstances de cette anecdote dans les propres termes de Basnage, qui, dans son *Histoire des Juifs*, a emprunté ce trait historique au rabbin Ben'adda [1].

Abraham, éclairé par la sagesse divine, s'efforçoit de retirer de l'erreur où il le voyoit Tharé, son père, qui, loin de rougir de son aveuglement, s'irrita des sages conseils que son fils lui donnoit pour l'arracher à l'idolâtrie : il alla sur-le-champ le dénoncer lui-même à Nemrod, roi du pays, comme un ennemi des divinités tutélaires des Chaldéens. Ce prince fit venir Abraham, à qui il commanda d'adorer le feu Celui-ci répondit qu'il valoit mieux adorer l'eau qui éteint le feu. Nemrod consentit à ce qu'il adorât l'eau, puisque cela lui paroissoit plus raisonnable. Abraham s'en défendit, disant qu'il étoit plus convenable d'adorer les nuées qui soutiennent les eaux. Le monarque lui ordonna donc de se prosterner devant les nuées, puisqu'elles lui sembloient plus dignes de sa vénération; mais Abraham représenta qu'il seroit plus à propos d'adorer le vent qui dissipe les nuées. Le roi exigea

[1] Saint Jérôme parle aussi, mais légèrement, de cette tradition, dans ses *Questions sur la Genèse*, comme je l'ai indiqué à la suite de la fable de La Fontaine.

de lui l'adoration du vent : Abraham refusa encore d'obéir, en alléguant pour raison que l'homme qui résiste au vent étoit plus digne d'un semblable hommage. Nemrod embarrassé gardoit le silence, lorsque le patriarche s'écria : Eh ! pourquoi ne pas adorer plutôt celui qui créa l'homme, le vent, les nuées, l'eau et le feu ?

Les livres saints eux-mêmes nous offrent plusieurs apologues, dont le plus ancien est celui des arbres qui veulent choisir un roi : Joatham, le plus jeune des fils de Gédéon et seul échappé au massacre de ses frères, l'adressa aux Sichémites, 1200 ans environ avant l'ère chrétienne [1]. Les paraboles, d'ailleurs, que l'on rencontre si souvent dans les saintes Écritures, me semblent appartenir au même genre, et celle que Nathan emploie pour faire sentir à David tout l'odieux de sa conduite criminelle envers Urie peut bien être regardée comme une fable dont la moralité se trouve dans l'application directe qu'il en fait au roi coupable [2].

C'est pour leur ressemblance avec les moralités de notre fabuliste que j'ai cité quelques versets de l'ancien et du nouveau Testament. Le nom que porte l'apologue en hébreu [3], et le nombre des sentences ou proverbes que l'on trouve à la suite des recueils de fables orientales, feroient croire que les *Proverbes de Salomon* étoient les moralités d'une grande quantité de fables que ce prince avoit composées, et qui sont perdues pour nous.

[1] Le *Livre des Juges*, ch. IX, v. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15.

[2] Si nous ne le savions inspiré, nous serions embarrassés pour donner à la hardiesse de Nathan le nom qu'elle mériteroit. Au XVIIe siècle, un prédicateur turbulent, peut-être ambitieux, car cette passion s'accommode de tous les moyens, eut la coupable audace de faire, dans la chapelle de Versailles, une application aussi directe de ces mots : *Tu es ille vir.* Il violoit la majesté des lieux et de l'assemblée en transformant en satire personnelle les paroles de charité qui devoient descendre de la chaire chrétienne, et son indiscrétion, blâmable partout ailleurs, devenoit criminelle dans ces circonstances. Les courtisans, étonnés, observent avec inquiétude le monarque; mais Louis XIV ne fait paroître aucune émotion, et se contente de prononcer ces paroles remarquables : *J'aime bien à prendre ma part d'un sermon, mais je n'aime pas qu'on me la fasse.*

[3] דרך משל *darec messil, via proverbiorum :* en effet, si les proverbes doivent être regardés comme des axiomes, l'apologue conduit à la démonstration d'une sentence.

Dans les notes manuscrites de M. Adry, on trouve l'indication de quatre fabulistes hébreux, parmi lesquels il faut compter le rabbin Joel, traducteur du livre de *Calila et Dimna*. Mais, comme il paroît n'avoir connu que les titres de leurs ouvrages, je ne pourrois en rien dire, si je n'avois trouvé une fable de l'un d'entre eux [1]; traduite en latin par Olaüs Celsius, dans son *Hiero-Botanicon* [2]. C'est le sujet du *Sapin et du Buisson* d'Avianus; mais les interlocuteurs sont le cèdre et le buisson. J'aurois dû l'indiquer à la suite *du Chêne et du Roseau*, comme je l'avois fait pour celle de l'auteur latin.

BIDPAI ou PILPAI.

On sent bien que je n'ai rien à ajouter à la savante dissertation de M. de Sacy [3] sur les fables que l'on attribue à cet auteur ou à Veeshnoo Sarma, et que l'on s'accorde à regarder comme les plus anciennes qui aient été faites. Je me contenterai de dire quelques mots sur les emprunts que La Fontaine a faits à Bidpaï, et sur les diverses versions que je n'ai pas cru devoir citer.

La réunion de plusieurs ouvrages d'un même genre dans un cadre commun ne doit peut-être pas être regardée comme

[1] *Berachja* (*rabbi*) *ben nittonai Hannikdan :* Olaüs Celsius le nomme *Rabbi Berechia Hannakdan*.

[2] *Hiero-Botanicon Octavii Celsi, sive de plantis sacræ Scripturæ Dissertationes.* Upsaliæ, 1745, 2 vol. 8°., tom. I, pag. 185, verb. *Oren.* J'ai réuni dans les indications, à la suite de la 22e fable de La Fontaine, celle dont les végétaux employés sont différents. Le buisson, blessé des orgueilleuses paroles du sapin ou du cèdre, lui rappelle qu'il a d'autant plus à craindre les coups de la cognée, que sa stature présente plus d'attraits aux besoins de l'homme. Ces deux fables se confondent si bien dans les idées de ceux qui les entendent conter, qu'un proverbe hébreu, suivant Olaüs Celsius, joint aussi le cèdre au roseau : *Sit homo lenis instar arundinis, nec sit durus instar cedri.* Saint Ambroise, dans un écrit sur saint Luc, se sert d'expressions si dignes de La Fontaine, que je ne puis m'empêcher de les reproduire ici : *Arundines sumus, nullâ validioris naturæ radice fundatæ. Si levis asperioris auræ succussus aspiraverit, proximos, etc.* Mais j'aurois pu citer encore ces deux vers de *l'Art d'aimer* d'Ovide, l. I, v. 554 :

Horruit ut steriles agitat quas ventus Aristæ :
Ut levis in madidâ canna palude tremit.

[3] A la tête des *Fables de Bidpaï*, en arabe, Paris, 1816, in-4°.

une invention des écrivains de l'Orient; mais on peut considérer comme leur étant toute particulière cette disposition où ils sont toujours d'entrecouper un récit non terminé par un autre, qu'un troisième interrompra bientôt après, pour donner naissance à plusieurs autres. C'est, il me semble, le caractère distinctif des auteurs asiatiques, et on le retrouve dans leurs écrits, à toutes les époques de l'existence littéraire de ces peuples. Aussi peut-il nous servir à distinguer les unes des autres les fables écrites dans les nombreuses langues de cette partie du monde, et nous appellerons *orientales* celles dans lesquelles il se présente, et qui se réduisent aux versions ou imitations des apologues dont nous nommons l'auteur Bidpaï, Sendebar, Sanbader, etc. Dans le recueil des autres, chacune est entièrement isolée, et ce sont des traductions plus ou moins libres des fables ésopiques; telles sont celles de Syntipas, de Lockman et de plusieurs autres : aussi ne me suis-je pas permis de les citer.

Parmi les fables grecques d'Ésope on en retrouve plusieurs qui appartiennent à Bidpaï; et quelques personnes, en faisant cette remarque, ont pensé que le Phrygien auroit bien pu, dans ses voyages en Asie, avoir eu communication des fables orientales. Il seroit difficile de résoudre une semblable question; mais il me semble plus naturel de regarder les fables dont nous parlons comme ayant été ajoutées à celles d'Ésope par les Grecs du Bas-Empire; et la chose est d'autant plus probable, que le fabuliste indien avoit été traduit en leur langue par Siméon Seth, dans le XIIe siècle. Quelques-unes de ces fables orientales ont été prises dans Ésope par La Fontaine; mais c'est dans l'ouvrage même de Bidpaï qu'il a trouvé celles qu'il a employées dans ses derniers livres, c'est-à-dire après 1671. On s'est demandé comment il avoit pu connoître des sujets que n'offroient point encore les traductions incomplètes du fabuliste indien, tel est, par exemple, celui de la fable 204 : *le Marchand*, *le Gentilhomme*, *le Pâtre et le Fils de Roi*, qui n'est pas dans la version française de 1644. Sans parler des versions latines et italiennes qu'il auroit pu consulter, son compatriote P. L'ar-

rivey ou de La Rivey, de Troyes, avoit déjà traduit les livres de *Firuenzola*, qui ne sont eux-mêmes que des traductions de l'ouvrage de Bidpaï. Le sujet de la fable que nous avons prise pour exemple se retrouve parmi les contes de *Verboquet le généreux*, recueil généralement oublié aujourd'hui.

Les fables de Bidpaï, et principalement la partie de ce recueil que l'on appelle *Calila et Dimna*, ont été traduites dans toutes les langues de l'Europe, et les traducteurs ont fait au texte de nombreux changements, qui consistent en beaucoup d'omissions et en très-peu d'additions. Aux deux *Renards* de l'ouvrage original ils ont substitué, l'un deux *Béliers*, l'autre un *Ane et un Mulet*, etc. J'ai cru devoir m'abstenir de citer toutes ces versions, que je vais indiquer ici par les noms des auteurs et le titre des ouvrages.

JEAN DE CAPOUE.

Ce juif converti a mis en latin la version hébraïque du rabbin Joel. Il écrivoit vers 1262 : nous avons vu que Pierre Alphonse, autre juif converti, avoit traduit en latin, plus d'un siècle auparavant, quelques contes de Bidpaï. C'est la version latine de Jean de Capoue qui a servi aux auteurs espagnols et italiens pour celles qu'ils ont donné dans leurs langues.

J'ai cru devoir ne citer de l'ouvrage de Jean de Capoue que les fables qu'il a ajoutées à celles de Bidpaï, et c'est la même raison qui m'a déterminé à citer quelquefois l'une des versions latines faites, non pas d'après le *Directorium humanæ vitæ*, mais sur la traduction que les Espagnols en avoient déjà et que je n'ai pu me procurer. La dernière des dix fables de Walchius est presque, comme je l'ai dit, un abrégé du livre de *Calila et Dimna*, et les changements considérables qu'il a faits aux fables de Bidpaï auroient pu m'engager à les citer, si en même temps ils ne les éloignoient pas de celles de La Fontaine.

FIRENZUOLA (Agnolo), Fiorentino.

Discorsi degli Animali, etc. Brescia, 1602, in-12.

Consigli degli Animali, etc. Venitiis, 1604, in-12.

Ces deux parties d'une version italienne de Bidpaï furent

traduites bientôt par P. de L'Arrivey, né à Troyes, d'une famille originaire de Florence.

DONI (Ant. Franc.).

La Filosofia morale de Doni, etc. Venetiis, 1606, in-4°. Cette autre version italienne présente de grands changements dans le cadre de Bidpaï. La scène se passe en Italie, et l'auteur a eu grand soin d'effacer toute la couleur orientale.

VERBOQUET LE GÉNÉREUX.

Traduction d'un recueil de contes espagnols, dans lesquels on en retrouve six de Bidpaï, entre autres celui d'*Asfendiar*, dont La Fontaine s'est servi pour sa fable 204, *le Marchand, le Gentilhomme, le Pâtre et le Fils de Roi.*

GAULMIN (Gilbert).

Il a traduit la plus grande partie des fables de Bidpaï sous ce titre : *le Livre des lumieres, ou la Conduite des rois, composé par le sage Pilpay, Indien; traduit en français par David Sahid d'Ispahan, etc. Paris*, 1644, *in*-12. C'est cette même partie qui fut traduite ensuite par André du Ryer, puis par Galand; mais ces dernières traductions ne furent imprimées qu'après la mort de notre fabuliste, qui cependant a traité plusieurs sujets que l'on ne trouve que dans l'édition de Cardone, en 1778. Il faut donc qu'il en ait dû la connoissance, soit à des versions en langues étrangères, ou à des communications amicales : et cette dernière opinion me paroît la plus vraisemblable; car d'Herbelot, qui dans le temps donna un nouvel élan à l'étude des langues orientales, fut, comme La Fontaine, l'ami et le pensionnaire du surintendant Fouquet. Ils eurent donc de fréquentes occasions de se voir, et l'amour du Bon-Homme pour les contes dut lui inspirer beaucoup de goût pour les conversations de d'Herbelot. C'est encore à de semblables communications qu'il a dû le sujet de sa fable 208, *le Songe d'un habitant du Mogol;* car ce n'est que dans les maximes et paroles remarquables des Orientaux qu'on le trouve, en ces termes :

Un devot vit en songe un roi dans le paradis, et un derviche en enfer.

Cela l'etonna, et il s'informa d'où venoit que l'un et l'autre étoient chacun dans un lieu opposé a celui dans lequel on s'imagine ordinairement qu'ils doivent être après leur mort. On lui répondit : « Le roi est « en paradis à cause de l'amour qu'il a eu pour les derviches, et le der- « viche est en enfer à cause de l'attache qu'il a eue auprès des rois. »

Cependant l'opuscule qui nous présente ce trait est de Galand, qui ne l'a publié qu'en 1693.

SAADI.

Le Guhlistan ou l'empire des Roses, de ce célèbre poëte persan, a été traduit par André du Ryer et imprimé en 1704. Il ne m'a fourni que peu de citations : c'est dans la *Chrestomathie* arabe de M. de Sacy que j'ai trouvé *les Amours de la Rose et du Rossignol*, dont l'élégante traduction est due à M. de Chezy.

MOLA DSCHAMI.

On trouve dans l'*Anthologia persica* plusieurs fables de cet auteur persan, né vers 1414 : son recueil porte le titre de *Beharistan*, ou *la Saison du printemps*.

MIKITAR KOSCH.

Les nombreuses fables de cet auteur arménien ont été imprimées à Venise, à la fin du siècle dernier. Elles n'ont pas été traduites dans les langues européennes : j'ai cité la 7e.

VARTAN.

Ce docteur arménien mourut en 1271. J'avois cité une de ses fables, d'après la version du docteur Belleau; MM. de Saint-Martin et Zohrab viennent d'en traduire un certain nombre. Leur travail n'est pas encore publié; mais M. de Saint-Martin a eu l'extrême bonté de me communiquer les épreuves de la traduction, dont la préface fera connoître tout ce que l'on peut savoir sur ce fabuliste [1]. Grâce à M. de Saint-Martin, je puis

[1] Le manuscrit de la Bibliothèque du roi, n° 135, contient 168 fables ou historiettes : les traducteurs n'en publient que 45 : ce sont celles *qui leur ont paru les mieux faites et les moins indignes de la réputation de l'auteur.*

indiquer celles de ces fables dont les sujets se retrouvent dans La Fontaine.

La Fontaine.		Vartan.
Fab.	1. La Cigale et la Fourmi.	*fab.* 5.
	2. Le Corbeau et le Renard.	4. 12. 38.
	6. La Génisse, la Chèvre et la Brebis, en société avec le Lion.	10.
	22. Le Chêne et le Roseau.	33.
	30. L'Aigle et l'Escarbot.	30.
	34. La Colombe et la Fourmis.	23.
	55. Le Loup et les Brebis.	9.
	56. Le Lion devenu vieux.	1.
	60. Le Chat et le vieux Rat.	15.
	68. L'Homme et l'Idole de bois.	44.
	90. Le Cheval et le Loup.	11.
	95. La Poule aux œufs d'or.	27.
	137. Les deux Coqs.	6.
	145. Le Lion, le Loup et le Renard.	25.
	182. Jupiter et le Passager.	18.
	186. Le Singe et le Chat.	17.
	229. La Forêt et le Bûcheron.	34.

En terminant ici ces notices que j'aurois rendues plus nombreuses et plus longues, si je n'avois pas craint d'ajouter à la fatigue que leur lecture a peut-être causée, je regretterois de n'avoir pu faire à celle qui regarde *Galfred* une légère addition que me fournit le manuscrit n° 8023 de la Bibliothèque du Roi, que je n'avois pas encore consulté. Les fables de cet auteur y sont contenues avec un commentaire et une préface. Je me bornerai à citer quelques mots de celle-ci :

Primò sic dico quòd causa efficiens fuit magister Garritus, *qui composuit istum librum, et non* Ysopus, *ut dicunt quidam; sed quare* Ysopus *erat honeste vite, ideo istum librum sub nomine ejusdem intitulatum, quare vir erat autetiquus et sciens. Alii dicunt quod* Ysopus *fecit istum librum qui cognomine vocabatur* Garritus, *ut priùs, etc.*

Ut juvet et prosit, etc., per istum versum incipit librum Ysopus *stamine tectus.....*

Quid titulus? Incipit Ysopus *magistri* Garritus, *vel aliter,* Ysopus Garriti *stamine tectus.*

CONJECTURES

SUR LES SOURCES

OU LA FONTAINE A PUISÉ LES SUJETS DE SES FABLES.

Les hommes éclairés qui commencèrent les recherches dont je présente aujourd'hui le résultat s'étoient proposé de mettre les lecteurs à même de comparer les différentes manières dont on avoit traité l'apologue, suivant la diversité des temps, des lieux et des personnes; mais ils avoient bien senti que cette tâche seroit impossible à remplir, si l'on ne se prescrivoit de certaines bornes; et c'étoit pour se restreindre à des limites convenables qu'ils avoient choisi comme terme de comparaison les fables de La Fontaine, dont le nombre est assez considérable pour laisser aux divers rapprochements toute la latitude nécessaire. Leur perfection leur donne, en outre, le double avantage de fournir au lecteur une mesure certaine pour l'estimation du mérite des autres, et d'offrir en même temps à son esprit un véritable délassement dans ce genre d'études.

J'ai, par mes travaux, considérablement ajouté à ce qu'avoient produit les premières recherches; le but de ceux qui les avoient entreprises a été constamment le mien; mais, en comparant tant d'apologues à ceux de notre fabuliste, il m'a été impossible de n'être pas frappé de plusieurs ressemblances entre les idées, les tournures et les expressions, qui m'ont fait penser que La Fontaine s'étoit adressé parfois à tel de ses prédécesseurs plutôt qu'à tel ou tel autre. Ces remarques se sont multipliées de jour en jour; j'en ai fait l'objet d'un travail particulier, et je me hasarde à publier ici d'une manière très-abrégée, et comme accessoire, la réunion de ces conjectures. Ce ne sont que des probabilités, et je ne les présente

que comme mes préjugés dans une question difficile à décider, et sur laquelle d'autres, avant moi, ont, avec plus ou moins de bonheur, offert des opinions souvent assez peu semblables aux miennes.

Avant de me livrer à cet examen, je commencerai par séparer les fables de La Fontaine en autant de parties qu'il y en eut de publiées du vivant de l'auteur, c'est-à-dire que je prendrai à part celles qui furent imprimées en 1668, 1671, 1678-79, et en 1693-94.

1668.

Cette première édition ne comprenoit que les six premiers livres des fables, et celles-ci sont au nombre de 124. On ne s'attend pas, je l'espère, à me voir justifier pour chacune d'elles les raisons qui me déterminent à leur attribuer l'origine que je vais indiquer; mais, en les réunissant en plusieurs groupes, on pourra raisonnablement admettre que toutes celles qui composent chacun d'eux reconnoissent une source commune, lorsque la plupart présenteront des signes évidents d'imitation. *Ésope*, *Horace* et *Phèdre* sont les trois anciens auteurs dont je crois devoir m'occuper en premier sous le rapport de ces recherches.

La Fontaine ne nous parle que d'Ésope dans cette première partie : dans la préface, il cite cependant et Phèdre et Avienus. Il seroit important de savoir quel est celui des recueils d'*Apologues ésopiques* auquel il a eu recours. Pour arriver à quelque probabilité sur ce point, voyons d'abord quels étoient ceux que l'on avoit alors, en commençant par écarter les collections trop rares ou rejetées à raison de leur vétusté, ou écrites en prose française, et, à plus forte raison, celles qui ne renferment que des fables grecques. Après ce premier retranchement, il nous restera *la Mythologie ésopique de Nevelet*[1], *les Narrations de Gilbert Gousin*[2] (Gilb.

[1] *Mythologia æsopica Isaaci Neveleti, etc.* Francofurti, 1610. In-8°.

[2] *Narrationum sylva, etc. Gilb. Cognati, etc.* Basileæ, 1567. In-8°.

Cognatus), la grande collection de *Cammer-Meister* (Joach. Camerarius)[1], et enfin *la Vie et les Fables d'Ésope* imprimées à Paris, et que je désignerai par le titre d'Ésope de 1535[2]. La Fontaine me semble avoir eu plus d'obligations à celui-ci, quoiqu'il ait eu parfois recours aux trois autres, comme nous le verrons par la suite. L'Ésope de 1535 lui offroit à la fois les versions latines de Laur. Valla, d'Adr. Barlaud, du chanoine Guillaume, de Remicius, avec les fables d'Avienus, et plusieurs autres d'Érasme, de Pline, de Gerbel, d'Aulu-Gelle, etc., éparses dans des recueils ou trop volumineux ou trop rares : il y trouvoit encore le premier *Hecatomythium* d'Abstemius, et le format de ce petit ouvrage, qui ne renferme pas moins de 460 apologues, le rend tellement portatif, que je ne puis m'empêcher de le placer dans la bibliothèque du Bon-Homme, qui n'a pas même dédaigné d'employer les réflexions qui accompagnent plusieurs des fables de ce petit recueil.

Je n'hésiterois donc pas à regarder comme empruntés par La Fontaine tous les sujets qu'il renferme et que l'on retrouve dans les six premiers livres de notre fabuliste, si Phèdre et Horace n'en réclamoient pas un certain nombre : ce n'est pas sans balancer que j'indique les quatre fables suivantes comme ayant leurs sources dans les satires et dans les épîtres du lyrique latin.

La Font.	Horace.
3. La Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le Bœuf.	*L.* 2, *sat.* 3, *v.* 314.
9. Le Rat de ville et le Rat des champs.	*L.* 2, *sat.* 6, *v.* 79.
59. La Belette entrée dans un grenier.	*L.* 1, *ep.* 7, *v.* 29.
73. Le Cheval s'étant voulu venger du Cerf.	*L.* 1, *ep.* 10, *v.* 34.

Je crois reconnoître dans la première de celles-ci le dialogue qu'Horace emploie avec une égale vivacité : la seconde

[1] *Fabulæ æsopicæ plures quingentis, etc., studio et diligentiâ Joach. Camerarii, etc.* Lipsiæ, 1564. In-8°.

[2] *Æsopi Phrygii Vita et Fabulæ, etc.* Parisiis, Ant. Bonnemere, 1535. Très-petit in-8°.

et la troisième ne sont pas dans Phèdre; le sanglier de celui-ci ne me semble pas, dans la quatrième, un personnage aussi convenable que le cerf employé par l'ami de Mécène.

Les emprunts faits à Phèdre sont plus considérables et moins équivoques. Les neuf premiers sujets, que je présente d'abord, ne se trouvent que dans le fabuliste latin.

La Font.	Phèdre.
4. Les deux Mulets.	38
21. Les Frelons et les Mouches à miel.	52
23. Contre ceux qui ont le goût difficile.	65
25. Le Loup plaidant contre le Renard par-devant le Singe.	10
26. Les deux Taureaux et la Grenouille.	30
42. Testament expliqué par Ésope.	63
48. L'Aigle, la Laye et la Chatte.	35
77. Parole de Socrate.	48
99. Le Lièvre et la Perdrix.	9

J'aurois pu joindre aux précédentes ces cinq fables, dont La Fontaine n'a dû la première ni à Cicéron ni à Quintilien, et dont les quatre autres ne se trouvent point parmi celles de l'*Ésope de* 1535.

La Font.	Phèdre.
14. Simonide préservé par les Dieux.	81
39. Le Paon se plaignant à Junon.	57
56. Le Lion devenu vieux.	21
111. Le Vieillard et l'Ane.	15
115. Le Soleil et les Grenouilles.	6

La lutte continuelle dans laquelle La Fontaine s'engage avec son modèle prouve assez qu'il doit encore à Phèdre les douze suivantes :

La Font.	Phèdre.
5. Le Loup et le Chien.	46
6. La Génisse, la Chèvre et la Brebis, en société avec le Lion.	5
7. La Besace.	67
10. Le Loup et l'Agneau.	1
29. La Lice et sa Compagne.	19

41. Le Lion et l'Ane chassant.	11
46. Les Grenouilles qui demandent un Roi.	2
60. Le Chat et un vieux Rat.	60
63. La Mouche et la Fourmi.	80
66. Le combat des Rats et des Belettes.	64
81. L'OEil du Maître.	39
92. La Montagne qui accouche.	79

Dans les 13 fables qui vont suivre, les imitations sont moins marquées; mais on peut penser que notre auteur en a plutôt pris les sujets dans Phèdre que dans aucun autre de ses prédécesseurs.

La Font.	Phèdre.
2. Le Renard et le Corbeau.	13
17. L'Homme entre deux âges et ses deux Maîtresses.	33
18. Le Renard et la Cigogne.	26
20. Le Coq et la Perle.	51
47. Le Bouc et le Renard.	66
51. Le Loup et la Cigogne.	8
53. Le Renard et les Raisins.	61
69. Le Geai paré des plumes du Paon.	3
74. Le Renard et le Buste.	7
98. Le Serpent et la Lime.	65
112. Le Cerf se voyant dans l'eau.	12
116. Le Villageois et le Serpent.	75
120. Le Chien qui lâche sa proie pour l'ombre.	4

Il ne me reste plus qu'à indiquer les autres fables que La Fontaine peut avoir prises dans l'*Ésope de* 1535, et je dois rappeler encore que j'ai fait voir plus haut, que les fables de Guill. Haudent n'étoient qu'une traduction de celles du recueil qui nous occupe, et qu'elles n'avoient pu rester inconnues à notre fabuliste.

La Font.	Ésope de 1535.
1. La Cigale et la Fourmi.	*pag.* 68, 63
8. L'Hirondelle et les petits Oiseaux.	49, 92
13. Les Voleurs et l'Ane.	32, 91
16. La Mort et le Bucheron.	76
22. Le Chêne et le Roseau.	26, 62, 6

27. La Chauve-Souris et les deux Belettes. *pag.* 41, 53
28. L'Oiseau blessé d'une flèche. 45
30. L'Aigle et l'Escarbot. 91
31. Le Lion et le Moucheron. 44
33. Le Lion et le Rat. 48
34. La Colombe et la Fourmi. 60
36. Le Lièvre et les Grenouilles. 50
37. Le Coq et le Renard. 31
38. L'Aigle et le Corbeau. 59
40. La Chatte métamorphosée en Femme. 24, 56
44. Les Membres et l'Estomac. 54, 93
49. L'Ivrogne et sa Femme. 35
50. La Goutte et l'Araignée. 96
52. Le Lion abattu par l'Homme. 67
54. Le Cygne et le Cuisinier. 35
55. Les Loups et les Brebis. 53
61. Le Lion amoureux. 82
62. Le Berger et la Mer. 27
65. L'Ane et le petit Chien. 48
67. Le Singe et le Dauphin. 37, 60
68. L'Homme et l'Idole de bois. 73
70. Le Chameau et les Bâtons flottants. 41, 43
71. Le Rat et la Grenouille. 45
75. Le Loup, la Chèvre et le Chevreau. 50
76. Le Loup, la Mère et l'Enfant. 44, 63
78. Le Vieillard et ses Enfants. 25, 56
79. L'Oracle et l'Impie. 28
80. L'Avare et son Trésor. 33
82. L'Alouette et ses petits. 67, 94
83. Le Pot de terre et le Pot de fer. 65
85. Le Pêcheur et le petit Poisson. 28, 66
87. Le Renard qui a la queue coupée. 72
88. La Vieille et ses deux Servantes. 36, 61
89. Le Satyre et le Passant. 28, 68, 92
90. Le Cheval et le Loup. 26, 52
91. Le Laboureur et ses Enfants. 74
93. La Fortune et le jeune Enfant. 78
95. La Poule aux œufs d'or. 44, 68
97. Le Cerf et la Vigne. 33
102. L'Ours et ses deux Compagnons. 25, 64
103. L'Ane vêtu de la peau du Lion. 42, 91

104.	Le Pâtre et le Lion.	*pag.* 44
106.	Phébus et Borée.	64
109.	Le Renard, le Singe et les Animaux.	78
110.	Le Mulet se vantant de sa généalogie.	80
113.	Le Lièvre et la Tortue.	87
114.	L'Ane et ses Maîtres.	85
117.	Le Lion malade et le Renard.	54
119.	Le Cheval et l'Ane.	28, 56
121.	Le Chartier embourbé.	61

J'aurois pu joindre aux fables précédentes celle de *Mercure et le Bûcheron* (85); mais il est impossible de ne pas reconnoître dans l'apologue de La Fontaine la couleur de Rabelais, qui a si plaisamment paraphrasé ce sujet dans le nouveau prologue de son IVe livre. Le premier *Hecatomythium* d'Abstemius se trouve aussi dans le recueil de 1535 [1]; mais comme notre auteur a puisé également dans le second, je sépare tout ce qu'il a emprunté à l'un et à l'autre, et qu'il n'auroit pu trouver ailleurs.

La Font.		Abstemius.
24.	Conseil tenu par les Rats.	*fab.* 194
100.	L'Aigle et le Hibou.	113
101.	Le Lion s'en allant en guerre.	92
118.	L'Autour, l'Alouette et l'Oiseleur.	3
122.	Le Charlatan.	132
124.	La jeune Veuve.	14

Dans la première fable du VIe livre, La Fontaine confesse devoir à Gabrias le sujet du *Lion et du Chasseur*, qu'il n'avoit pas trouvé dans Ésope: cette assertion me semble prouver encore qu'il s'étoit servi du recueil de 1535, où effectivement elle manque, tandis qu'elle se rencontre dans Nevelet, Gilb. Cousin et Camerarius. Quoi qu'il en soit, je vais

[1] Les deux *Hecatomythium* se trouvent dans la 1re édition de ce recueil, Lyon, 1532; mais j'ai préféré celle-ci, parce qu'elle a été traduite par Guill. Haudent, que bien certainement La Fontaine a consulté. Je n'ai pas besoin de répéter que les fables d'Avienus, mises en prose, se trouvent parmi les autres; et je n'ai pas cru devoir les distinguer de celles d'Ésope, non plus que la fable de Gerbel, *la Goutte et l'Araignée*, etc.

placer ici les fables qu'il a pu emprunter au pseudonyme Gabrias [1].

La Font.	Gabrias.
32. L'Ane chargé de sel et l'Ane chargé d'éponges.	33
35. L'Astrologue qui s'est laissé tomber dans un Puits.	22
57. Philomèle et Progné.	43
96. L'Ane chargé de Reliques.	6
105. Le Lion et le Chasseur.	36

Il me reste à assigner des origines à 14 des fables que nous examinons. Il falloit bien que La Fontaine connût le recueil de Gilbert Cousin, puisqu'il n'a pu trouver que là le sujet de sa fable 72 [2], *Tribut envoyé par les Animaux à Alexandre.*

C'est sans doute à Faerne qu'il a dû celui des trois suivantes.

La Font.	Faerne.
58. La Femme noyée.	13
86. Les Oreilles du Lièvre.	51
107. Jupiter et le Métayer.	93

La manière dont la fable 43, *le Meunier, son Fils et l'Ane,* est contée, prouve assez que le Bon-Homme l'avoit prise dans la *Vie de Malherbe* par Racan; et c'est plutôt dans Michel Montaigne que dans Sénèque qu'il trouva les vers de Mécène qui lui ont fourni l'idée de sa 15e fable, *la Mort et le Malheureux.* Les vers de Molinet que j'ai cités à l'article de cet ancien poëte doivent sans doute lui avoir fourni le sujet de la fable 45e, *le Loup devenu Berger.* A-t-il dû celui de la 19e, *l'Enfant et le Maître d'École,* aux fables de Lockman, qu'Erpenius avoit publiées avec une version latine, ou à Rabelais, qui, dans le chapitre XLII de son premier livre, fait dire à frère Jean des Entommeures :

« Quand donques je les voirray tumbez en la riviere et prests d'estre

[1] C'est-à-dire, les fables de cet auteur qui ne se trouvent pas dans le recueil indiqué.

[2] *Narrationum sylva, etc.*, p. 98.

« noyez, en lieu de les aller querir et bailler la main, je leur feray ung « beau et long sermon *de contemptu mundi et fugâ sæculi*, et lorsqu'ils « seront roides morts, je les iray pescher. »

Le Chat, le Cochet et le Souriceau, fable 108, se trouve dans R Gobin, Philelphe et beaucoup d'autres; mais je ne sais auquel de ces auteurs on doit donner la préférence : cependant je crois que Philelphe aura été plus connu de La Fontaine. Il auroit pu prendre sa fable épigrammatique, *les Médecins*, 94, dans le recueil de 1535, p. 80; mais on prétend qu'elle doit sa naissance à une anecdote du temps : on nomme même les deux docteurs qui furent les héros de l'aventure.

La fable 12, *le Dragon à plusieurs têtes et le Dragon à plusieurs queues*, étoit représentée par une fontaine du labyrinthe de Versailles : le mot de l'ambassadeur oriental étoit donc alors bien connu, et notre auteur n'eut pas besoin d'aller chercher celui de Gengiskan.

Trois apologues de cette première partie ne peuvent donner lieu qu'à des conjectures fort hasardées. L'un d'eux, *la Discorde*, 123, se retrouve bien dans Barthelemi Scala; mais la fable latine de cet auteur n'a été publiée qu'en 1809, par M. de Furia. Un autre, le 11e, *l'Homme et son Image*, est une allégorie flatteuse qui me paroît de l'invention du Bon-Homme. Pour le dernier, 64, *le Jardinier et son Seigneur*, j'ai mis à la suite une fable de Camerarius, qui m'en paroît cependant fort éloignée.

1671.

Parmi plusieurs pièces de vers publiées en 1671 par La Fontaine, on trouve 8 nouvelles fables qui furent depuis replacées dans les livres suivants. Je vais essayer à en faire reconnoître l'origine, en les présentant dans l'ordre où elles sont dans cette édition, mais en ajoutant au titre de chacune le n° qui désigne la place qu'elle occupe dans la nôtre.

145. Le Lion, le Renard et le Loup.

Charles du Perrier avoit traité ce sujet dans le même temps, et Perrault n'avoit pas tardé à mettre en vers français l'apologue latin du rival de Santeuil.

133. Le Coche et la Mouche.

Si La Fontaine ne doit pas ce sujet au chansonnier Coulanges, il aura sans doute imité la fable 45 de Phèdre, *Musca et Mula*.

185. Le Trésor et les deux Hommes.

187. Le Milan et le Rossignol.

Les originaux de ces deux fables appartiennent à Abstemius, 109 et 89.

186. Le Singe et le Chat.

Cette anecdote rapportée par Sim. Majoli, avoit été citée par Noël Dufail et Guill. Bouchet, où La Fontaine l'aura prise, plutôt que d'aller la chercher dans les *Jours caniculaires* de l'évêque italien.

151. Le Rat et l'Huître.

Ce peu de mots de Gilb. Cousin (Gilb. Cognatus), p. 69 : *Item, de Mure ostreæ carnes invadente, et ab eâdem, contractâ conchâ, capto et occiso*, peuvent avoir fourni le sujet de cette fable à notre auteur, qui en aura pris les détails dans Rabelais et dans la première d'Abstemius.

173. Le Gland et la Citrouille.

Dans le recueil des *Facéties de Tabarin et de Grattelard*, 1623.

178. Les Plaideurs et l'Huître.

Boileau, dans son épître au Roi, en 1668 ou 1669, avoit mis en vers ce conte, qu'il avoit entendu faire à son père.

1678.—1679.

Dans ces deux années il parut une seconde édition des six premiers livres de La Fontaine, avec la première des cinq suivants : ceux-ci nous offrent 81 fables, outre les 8 dont nous venons de parler. Comme il le dit dans la préface qui précède ces dernières, il a eu moins recours à Ésope; mais il a pris plus fréquemment des sujets dans Bidpaï et *dans quelques autres*. Ces derniers mots me semblent annoncer que le nombre des auteurs originaux doit augmenter. Le recueil de 1535 ne nous présentera que 11 sujets de fable.

La Font.	Ésope de 1535.
126. Le mal Marié.	*fol.* 38, 69
137. Les deux Coqs.	83
147. L'Homme et la Puce.	89
154. Le Cochon, la Chèvre et le Mouton.	9
158. L'Horoscope.	30
172. Le Singe et le Léopard.	24, 75, 90
179. Le Loup et le Chien maigre.	81
182. Jupiter et le Passager.	30, 75

183. Le Renard et le Chat.	90
196. Les Coqs et la Perdrix.	27, 73
199. Les Poissons et le Berger qui joue de la flûte.	74

On n'a pas oublié, je l'espère, que Guill. Haudent a mis en vers français toutes les fables de ce recueil, et qu'il en a deux de plus, que notre auteur imita : car je crois pouvoir attribuer à ce rimeur l'origine de la 125e, *les Animaux malades de la peste*, dont on retrouve le germe dans l'apologue 66 du vieux poëte.

Quoique le recueil dont nous venons de nous occuper contienne le premier livre d'Abstemius, j'ai cru devoir encore séparer, comme je l'ai fait pour les premières fables de La Fontaine, celles qui appartiennent à cet auteur, qui nous donne à présent 19 sujets que le fabuliste français n'avoit pu, pour la plupart, rencontrer ailleurs. Les voici :

La Font.	Abstemius.
132. Les Vautours et les Pigeons.	*pag.* 93
138. L'ingratitude et l'injustice des Hommes envers la Fortune.	197
143. La Mort et le Mourant.	98
146. Le Pouvoir des Fables.	*Proemium.*
148. Les Femmes et le Secret.	128
150. Le Rieur et les Poissons.	117
156. Les Obsèques de la Lionne.	147
159. L'Ane et le Chien.	108
161. L'Avantage de la Science.	144
165. Le Torrent et la Rivière.	5
177. Le Fol qui vend la Sagesse.	183
180. Rien de trop.	185
181. Le Cierge.	52
188. Le Berger et son Troupeau.	126
193. L'Enfouisseur et son Compère.	168
194. Le Loup et les Bergers.	9
195. L'Araignée et l'Hirondelle.	4
207. Le Fermier, le Chien et le Renard.	148
212. Le Vieillard et les trois jeunes Hommes.	166.

Phèdre ne nous donne ici que le sujet de la fable 167, *les*

deux Chiens et l'Ane mort, qui est bien certainement tirée de la 20e de l'auteur latin; mais Bidpaï nous en présentera 18 au moins.

La Font.		Bidpaï.
140. Le Chat, la Belette et le petit Lapin.	*tom.* 2. *pag.*	341
152. L'Ours et l'Amateur des jardins.	2.	180
153. Les deux Amis.	2.	305
163. Le Faucon et le Chapon.	2.	59
164. Le Chat et le Rat.	3.	62
169. Le Loup et le Chasseur.	2.	292
170. Le Dépositaire infidèle.	2.	186
171. Les deux Pigeons.	1.	77
176. La Souris métamorphosée en Fille.	2.	385
184. Le Mari, la Femme et le Voleur.	2.	35
190. L'Homme et la Couleuvre.	2.	276
191. La Tortue et les deux Canards.	2.	112
192. Les Poissons et le Cormoran.	2.	357
198. Le Berger et le Roi.	2.	214, 220
200. Les deux Perroquets, le Roi et son Fils.	3.	93
201. La Lionne et l'Ourse.	3.	187
202. Les deux Aventuriers et le Talisman.	1.	247
204. Le Marchand, le Gentilhomme, le Pâtre et le Fils de roi.	3.	320

J'aurois peut-être dû joindre aux précédentes la fable 205, *le Lion*, qui me semble fournie, au moins pour la plus grande partie, par le même auteur (t. 1, p. 157); et je crois aussi que le Bon-Homme a dû aux aventures du *Rat Zirac* (Bidpaï, t. 2, p. 287), le sujet de son 127e apologue, *le Rat qui s'est retiré du monde*, quoique la moralité soit tout entière à La Fontaine, qui a pris, sans doute aussi, dans quelques communications avec des orientalistes, celui de sa fable 208, *le Songe d'un Habitant du Mogol.*

Je n'attribue pas à Bidpaï l'origine de la fable 134, *la Laitière et le Pot au lait*, dont le sujet me semble plutôt avoir été fourni par J. Régnier, avec ceux des suivantes.

La Font.	J. Regnier.
131. La Cour du Lion.	*part.* 1. *fab.* 33
134. La Laitière et le Pot au lait.	1. 25
149. Le Chien qui porte à son col le dîner de son Maître.	1. 17
210. Le Renard et le Loup.	1. 18

Quatre anecdotes du temps ont fourni à La Fontaine les sujets d'autant de fables. L'aventure de Paul Néal, célébrée par Butler, est bien certainement la source de la 142e, *un Animal dans la Lune*, comme celle de M. de Bouflers a servi à la 135e, *le Mort et son Curé*. La comédie de Devisé sur les sorciers nous montre l'origine de la fable 139, *les Devineresses;* et, quant à la 213e, *les Souris et le Chat-Huant*, l'auteur lui-même nous apprend que le hasard venoit de faire reconnoître cette singulière sagacité de l'oiseau de Minerve. Je crois que l'on ne me disputera pas l'authenticité des origines, pour la plus grande partie des fables que je vais indiquer.

La Font.

141. La Tête et la Queue du Serpent.

Amyot-Plutarque, Vie d'Agis et Cléomènes.

166. L'Éducation.

Amyot-Plutarque, Apophthegmes des Lacédémoniens.

144. Le Savetier et le Financier.

Bonaventure des Perriers.

155. Tircis et Amaranthe.

Boileau. Ce satyrique prétend avoir fait, dans sa première jeunesse, l'épigramme à laquelle répond si bien la prétendue fable de La Fontaine.

157. Le Rat et l'Éléphant.

M.*** J'ai déjà dit que je ne pouvois méconnoître dans cet anonyme la source de cette fable.

168. Démocrite et les Abdéritains.

Le sujet en est bien évidemment pris dans la IIe lettre (supposée) d'Hippocrate à Damagète.

211. Le Paysan du Danube.

Guevara, ou plutôt la traduction de Herberay des Essarts.

175. Le Statuaire et la Statue de Jupiter.

Quelques versets d'Isaïe, plusieurs vers d'une satire d'Horace me semblent avoir donné naissance à cette fable, qui n'est que le développement des idées de ces deux auteurs, contenues dans les morceaux que j'en ai cités

Les origines que j'ai assignées aux fables précédentes ne sont pas improbables; mais il me paroîtroit imprudent d'en vouloir donner aux autres apologues de cette seconde partie. Ils sont au nombre de douze : on peut, il est vrai, en retirer la fable 206, *les Dieux voulant instruire un fils de Jupiter :* cette allégorie est bien certainement de l'invention de La Fontaine, qui n'avoit donné que le titre de discours à deux dissertations en vers, *les Lapins*, 203, et *les deux Rats, le Renard et l'OEuf*, 188, placées parmi ses fables. Le commencement d'un conte dont j'ai donné l'extrait, p. xcviij, et une épigramme de Martial, offrent bien quelques ressemblances avec les fables 128, *le Héron*, et 129, *la Fille*, mais ne peuvent être indiqués comme en étant les sources. Je croirois volontiers que *les Souhaits*, fable 130, ont été inspirés par un morceau contre les vœux exagérés et insensés des hommes, que Rabelais a inséré dans le nouveau prologue de son IVe livre, et qui se termine par cette singulière phrase:

« Soubhaitez donc mediocrité : elle vous adviendra et encore mieulx, « duement cependant laborans et travaillans ».

Quant à la source des sept autres fables, je n'ai rien trouvé qui pût la faire présumer. Je les indique seulement pour les mieux désigner à de nouvelles investigations.

136. L'homme qui court après la Fortune et l'Homme qui l'attend dans son lit.
160. Le Bassa et le Marchand.
162. Jupiter et les Tonnerres.
174. L'Écolier, le Pédant et le Maître d'un jardin.
197. Le Chien à qui l'on a coupé les oreilles.
209. Le Lion, le Singe et les deux Anes.

1693.—1694.

A cette dernière édition, imprimée sous les yeux de La Fontaine, et revue par lui, il ajouta un XIIe livre, qu'il dédia au duc de Bourgogne, mais qui ne se composoit pas des mêmes pièces que l'on y fait entrer aujourd'hui. On y trouve d'abord les 23 premières fables des éditions posté-

rieures, puis la 27e de la nôtre : les imitations d'Ovide et les contes que l'on a coutume de joindre aux fables viennent ensuite, et enfin *le Juge arbitre*, *l'Hospitalier et le Solitaire*, semble former l'épilogue de tout l'ouvrage.

Un des traités moraux de Plutarque a fourni le sujet de la première fable de ce livre, *les Compagnons d'Ulysse*, 214. Dans sa dédicace, La Fontaine reconnoît devoir plusieurs sujets au duc de Bourgogne : je vais donc indiquer ceux que j'ai pu retrouver dans un manuscrit qui contient les thèmes du jeune prince. Les voici :

217. Les deux Chèvres.
222. Le Loup et le Renard.
226. Le Renard, les Mouches et le Hérisson.
231. Le Renard et les Poulets d'Inde.

Les fables 215, *le Chat et les deux Moineaux*, et 218, *le vieux Chat et la jeune Souris*, faites pour le duc de Bourgogne, la seconde par son ordre, me paroissent bien être de l'invention du Bon-Homme. En observant avec quelle facilité il s'éloigne d'un sujet choisi, je serois porté à croire que la 234e, *l'Éléphant et le Singe de Jupiter*, a dû sa naissance à plusieurs fables que l'on trouve sous ce titre dans le recueil des thèmes du jeune prince.

Il peut devoir à l'*Ésope* de 1535 les fables suivantes :

220. La Chauve-Souris, le Buisson et le Canard.
223. L'Écrevisse et sa Fille.
233. Le Philosophe Scythe.

Phèdre, bien certainement, lui a fourni ces deux-ci :

229. La Forêt et le Bûcheron.
235. Un Fol et un Sage.

On ne trouve dans Bidpaï que le sujet de la fable 228, *le Corbeau*, *la Gazelle*, *le Rat et la Tortue*; cependant La Fontaine nous dit qu'il lui doit aussi le sujet de la 225e, *le Roi*, *le Milan et le Chasseur*.

C'est Abstemius qu'il a imité dans la fable 224, *l'Aigle et la Pie*. *Le Renard anglais*, 236, pourroit être aussi du même auteur; mais je pense que le trait du *Roman du Renard* que

j'ai rapporté à la suite de cette fable, avoit été conté à notre fabuliste par madame Hervey. Guill. Haudent, dont on peut partout substituer les fables à celles de l'Ésope de 1535, a pu seul lui donner le sujet de la 221e, *la Querelle des Chiens et des Chats, et celle des Chats et des Souris.*

La source de la fable 232, *le Singe*, est-elle une anecdote du temps ? c'est ce qui me paroît difficile à décider : j'ai pensé que peut-être une des fontaines du labyrinthe auroit pu en avoir fait naître l'idée.

Il me semble qu'il ne peut s'élever aucun doute sur l'origine des fables suivantes :

216. Le Thésauriseur et le Singe.	Tristan l'Hermite. *Le Page disgracié.*
219. Le Cerf malade.	Desmay, *fab.* 5.
227. L'Amour et la Folie.	Le P. Commire, *Dementia amorem ducens.*
230. Le Loup, le Renard et le Cheval.	Math. Regnier, *sat.* 3.
240. Daphnis et Alcimadure.	Théocrite, *idylle* 23.
241. Le Juge arbitre, l'Hospitalier et le Solitaire.	Arnaud d'Andilly, *Vies des SS. Pères.*

La Fontaine indique lui-même les auteurs qui ont fourni les sujets des quatre petits poëmes qu'il avoit placés parmi les fables de son dernier livre. Je n'ai pas besoin de rappeler que, dans *les Filles de Minée*, il n'a adopté que le récit de la première de ces sœurs; que l'histoire de *Céphale et Procris* est prise dans une autre partie des *Métamorphoses*, et qu'il a trouvé les deux autres dans Boisard et dans Bocace. Des trois fables que l'on substitue aujourd'hui, dans le xiie livre, aux pièces dont nous venons de parler, l'une, la 237e, *le Soleil et les Grenouilles*, est une traduction de la fable du P. Commire, *Sol et Ranæ;* la 238e est un épithalame composé pour le mariage du prince de Conti; et la dernière, 238, *la Ligue des Rats*, est peut-être encore de l'invention de La Fontaine.

LISTE

Des Abréviations employées et des Éditions consultées pour cet Ouvrage.

A.

Abst. — Abstemius (Laur.). Hecatomythium, etc. *Venetiis*, 1495, in-4.
— Hecatomythium alterum, etc. *Venetiis*, 1499, in-4°.
Acc. Zucch. — Accio Zuccho. ÆSopi fabulæ. *Romæ*, 1483, in-4°.
Ælian. — AElianus. De animalium naturâ, etc. *Lipsiæ*, 1784, in-8.
Æs.-Camer. — AEsopus-Camerarii. Fabulæ æsopicæ plures quingentis, etc., stud. et dilig. Joach. Camerarii, etc. *Lipsiæ*, 1564, in-8.
Æs.-Cor. — Esope du docteur Coraï. μυθων αισωπειων συναγογη, Παρις, 1810, in-8.
Æs.-Cor. II. — Ésope du docteur Coraï. παραλλελοι μυθοι, etc., *ut suprà*.
Æs.-Flor. — AEsopus Florentinus. Fabulæ æsopicæ, etc., curâ ac studio Franc. de Furia. *Florentiæ*, 1809. 2 vol. in-8.
Æs.-Nev. — AEsopus Neveleti. Mythologia æsopica, etc. *Franc.* 1610, in-8.
Alan. Insul. — Alanus Insulanus. Parabolæ, etc. *Daventriæ*, 1492, in-4.
Albert. — Alberti (L. B.). Opera, absque anni et loci notâ, in-8.
Alciat. — Alciatus (Andr.) Emblemata, etc. *Parisiis*, 1571. in-24.
Aldrovand. — Aldrovandus (Ul.) Opera omnia. *Bononiæ*, 1602. 13 v. in-fol.
Alphonsus (P). Disciplina clericalis. *Parisiis*, 1825, in-8.
Als. — Alsop. (A). Fabularum æsopicarum delectus. *Oxon.*, 1698, in-8.
Amphides. Comicorum Græcorum sententiæ. *H. Steph.* 1569, in-16.
Amyot-Plut. — Amyot-Plutarque, OEuvres de Plutarque, etc. *Paris*, 1784 : 18 vol. in-8.
Ang. (*R.*) — Angot (R.). Prélude poétique, 1603, in-12.
Anian. — Anianus. AEsopi Vita et Fabulæ, etc. *Paris*, 1535, in-8.
Anon. vet. ined. — Anonymus vetus ineditus. Manuscr. de la Bibliot. du Roi, n° 7616.
Anth. gr. — Anthologia græca. *Lipsiæ*, 1794, 5 vol. in-8.
Antip. Sid. — Antipater Sidonius. Voyez *Anth. gr.*
Antiph. — Antiphilus. Voy. *Anth. gr.*
Appian. — Appianus. De civilibus romanorum bellis, lib. v, ex traductione P. Candidi. 1472, in-fol.
Apul. — Apuleius (L). Opera omnia, etc. *Parisiis*, 1688, in-4°.
Arconatus (Hieron). Voy. *Del. Poet. germ.*
Aristoph. — Aristophanes. Comediæ, etc., 1814, 3 vol. in-16.
Arl. ou Arl. Mayn. — Arlotto Maynardi. Facezie, etc. *Firenze*, 1568, in-8.
Arn. d'And. — Arnaud d'Andilly. La Vie des SS. Pères du Désert, etc. *Paris*, 1653, 2 vol. in-4.
Aug. (*Stus.*). — Augustinus (Sanctus). Opera omnia, etc. *Basileæ*, 1529; 10 vol. in-fol.
Aul. Gel. — Aulus Gellius. Noctes atticæ. *Biponti*, 1784, 2 vol, in-8.
Auson. — Ausonius (D. M.). Opera, etc. *Lugduni*, 1558, in-8.
Av. — Avianus (Flav. aliàs Rufus Festus). Fabulæ. *Biponti*, 1784, in-8.
Avianus Bibliothecæ regiæ. Manuscr. de la Bibl. du Roi, n° 2622.

B.

Babr. Nev. — Babrias Neveleti. Mythologia æsopica, etc. *Francof.*, 1610 : in-8.

Babr. ex Suid. — Babrias ex Suidâ. Suidæ lexicon græcè cum versione latinâ AEm. Porti, etc. *Cantabrigiæ*, 1705 : 3 vol. in-fol.

Baif (J.-A. de). Mimes, etc. *Toulouse*, 1612, in-12.

Baldi (Bern.). I cento Apologhi, etc. *Romæ*, 1702, in-8.

Barb. Meon. — Barbazan-Méon. Fabliaux, contes, etc., publiés par Barbazan, édition de M. Méon. *Paris*, 1808 et 1824, 6 v. in-8.

Barl. (*G.*).— Barletta (Gab. a). Sermones, etc. *Brixiæ*, 1498, in-8.

Basil. Nic. — Basilacas (Niceph.). Excerpta varia Græcorum Sophistarum, etc., a Leone Allatio. *Romæ*, 1641, in-8.

Basnage. — Hist. des Juifs, etc. *La Haye*, 1716 : 15 vol. in-12.

Beauv. (*Vinc. de*) — Beauvais (Vincent de). Mirouer historial, etc. *Galiot-Dupré*, 1511, in-fol.

Bebel.— Bebelius (H.). Facetarium libri tres. *Tubingæ*, 1550, in-8.

Beersm (*G.*).— Beersman (G.). Voy. *Del. Poet. germ.*

Belleforest (Franç. de). Heures de récréations et Après-dînées du Guichardin, 1573, in-18.

Bens. — Benserade (Is.). Fables d'Ésope en quatrains, etc. *Paris*, 1678, in-12.— Métamorphoses d'Ovide en rondeaux. *Paris*, 1676, in-4.

Berecchia Hannakdan (Rabbi). Mesli Soccalim (Adagia vulpium). *Mantuæ*, 1557, in-8 hebraicè.

Bidpaï. Fables, etc., traduites par Galand et Cardonne. *Paris*, 1788, 3 vol. in-12.

Boccàcio (Giov.). Il Decamerone. *In Venetia*, 1602, in-4.

Boileau-Despréaux. OEuvres, etc. *Amst.*, 1717; 4 v. in-12.

Boissard (J. J.). Topographia etc. 1602 : 6 vol. in-fol.

Boves (Jean de). Voy. *Barb. Méon.*

Bons. Surr. — Bonsuetus Surrigiensis. V. *Alciat.*

Bornit.— Bornitius (Jac.). Emblemata politica, etc. *Moguntiæ*, 1669, in-4.

Bouchet (Jean), Voy. Brandt (Séb.).

Bouch. (*Guill.*) — Bouchet (Guill.). Serées, etc. 1635, in-8.

Bourgogne (le Duc de). Thèmes. Manusc. de la Biblioth. du Roi, n° 8511.

Bours. — Boursault. Théâtre, etc. *Paris*, 1725; 3 vol. in-12.

Brandt. (Séb.) Les Regnards traversant les périlleuses voyes des fausses fiances. *Paris*, *Michel le Noir*, 1504, in-4.

Brantome. Mémoires. *Leyde*, 1722 : 10 vol. in-12.

Brocard ou Columna. Catena temporum. Voy. *Mer des Hist.*

Brus. — Brusonius (L. D.). Facetiarum, etc. *Romæ*, 1518, in-8.

Bruscamb. — Bruscambille. OEuvres, etc. *Rouen*, 1629, in-12.

Butler (Sam.) OEuvres posthumes. *Londres*, 1759 : 2 vol. in-8.

C.

Camer. — Voy. *Æs.-Camer.*

Cand. Pant. — Candidus (Pantal.). V. *Del. Poet. germ.*

Capacc.— Capaccio (G. C.). Gli apologhi, etc. *Neapoli*, 1602, in-8.

Cap. (*J. de*). — Capua (J. de). Directorium humanæ vitæ. In-fol. goth.

Caramuel (L.). Vie de Malherbe par Racan. *Paris*, 1764, in-8.

Carolidas (G.). Voy. *Del. Poet. germ.*

Cast. (*le*).— Castoiement (le). Voy. *Barb.-Meon.* Voy. *Alphonsus* (*P.*).

Cat. (*D.*)—Cato (Dyon.). Auctores octo morales. *Coloniæ*, 1520, in-4.

Cat. Epigr. — Catulus (C. V.). Opera, etc. *Biponti*, 1783, in-8.

Chapp. (*G.*)— Chappuis (G.). Facetieuses Journées, etc. *Paris*, 1583, in-8.

Charlier (J.) Voy. *Gerson.*

Chailly (Louise) dite Labé. Débat d'Amour et de Folie. *Lion*, 1556, in-8.
Chasse-ennui. Voy. Garon (L.)
Cicer. — Cicero (M. T.). Opera, etc. *Parisiis*, 1740: 9 vol. in-4.
Cinth. (*Al.*). — Cinthio (Aloisio). Libro della origine delli Volgari proverbi, etc. In Venegia, 1526, in-fol.
Cognatus (Gilb.)— Cousin (G). Narrationum sylva, etc. *Basil.* 1567, in-8.
Coinsi (Gautier de). Voy. *Barb.-Méon.*
Comm. de Dieu. (*Fleur des*) — La fleur des commandements de Dieu. *Paris*, 1539, in-folio.
Comm. (*Ph. de*)— Commines (Phil. de). Mémoires, etc. *Paris*, 1561, in-fol.
Commir. — Commirius (J.). Carmina, etc. *Parisiis*, 1753; 2 vol. in-12.
Cond. (*Jehan*). — Jehan de Condé ou de Condeit. Manuscrit de la Bibliothèque du Roi, n° 7531-3.3.
Conrad.— Cunradinus (H.). Voy. *Del. Poet. germ.*
Corr. (*G.*)—Corrozet (G). Les Fables et la Vie d'Ésope. *Rouen*, 1587, in-16.
Costo (Tom). Il piacevolissimo fuggi l'ozio, etc. *Ven.*, 1655, in-16.
Coulanges (P. E. de). Recueil de vers choisis par le R. P. Bouhours. *Paris.* 1693, in-12.
Courr. facet. — Le Courrier facétieux. *Lion*, 1650, in-8.
Crinitus (P.). AEsopi Vita et Fabulæ. *Parisiis*, 1535, in-8.
Curio. (C. Sec.) Araneus, sive de providentiâ Dei. *Basil.* 1544, in-8.
Curt. (*Quint.*) — Curtius Rufus (Quintus). De rebus gestis Alexandri magni. *Delphis*, 1724. 2 vol. in-4.
Cyr. (*St.-*). Cyrillus (Sanctus), etc., editio vetus (circà 1470), in-fol.

D.

Del. Poet. germ. — Deliciæ Poetarum germanorum. *Francof.*, 1612; 12 vol. in-24.
Dem. rid. — Democritus ridens. *Amstel.*; 1655, in-8.
Demosth. — Demosthènes, Harangues sur la Couronne, trad. par Ath. Auger. *Rouen*, 1768, in-12.
Desm. — Desmay. L'Ésope du Temps, etc. *Paris*; 1677, in-12.
Despr. (*P.*)—Desprez (Pierre). Théâtre des Animaux, etc. *Paris*, 1620, in-4.
Dial. Creat. — Dialogus creaturarum. Voy. *Nic. Perg.*
Diekeymann (Jeh.) Distiques de Caton. Manuscr. français in-fol. de la Biblioth. de l'Arsenal, B. L., n° 15.
Diod. de Sic. — Diodore de Sicile. Bibliothecæ latinæ, etc. *Hanoviæ*, 1604, in-fol.
Diog. Laert. — Diogenes Laertius. De Vitis, etc. *Parisiis*, 1593, in-8.
Dir. Hum. vit. — Directorium Humanæ vitæ. Voy. *Cap.* (*J. de*).
Divert. cur. — Divertissement curieux de ce temps. *Lion*, 1650, in-12.
Dolopathos. Manuscr. de la Biblioth. du Roi, n° 274 *bis*,— de la Biblioth. de l'Arsenal; n° 245 et n° 247.— Les sept Sages de Rome. *Genève*, 1492, in-fol.
Domenich. — Domenichi. Facetie, motti e burle, etc. *In Venetia*, 1581, in-8.
Doni (A. F.) La Filosofia morale, etc. *In Venetia*, 1606, in-4.
Dup. (*L.*), — Dupont. Controverse des sexes masculin et féminin, etc. *Toulouse*, 1534, in-fol.

E.

Enn. Quint. — Ennius (Quint.) Fragmenta quæ exstant. Corpus poetarum etc. *Genevæ*, 1627, in-4.
Epichar.— Epicharmus. Xenoph., l. 2, de dict. Socrat. *Paris*, 1625, in-fol.
Erasme. AEsopi Vita et Fabulæ, etc. *Parisiis*, 1535, in-8.
Esopus. *Delft*, 1498, in-fol. (en hollandois.)

Esopus—Av. — FABULÆ AVIANI
—Coll. — — COLLECTANEÆ.
—Extrav.— — EXTRAVAGANTES.
—Pogg. — — POGGII.
—Rem. — — REMICII.
} en hollandois dans l'ouvrage précédent.

ESSARTS (HERBERAY DES). Voy. *Guevarra.*
Eutrap. — EUTRAPEL. Contes et Discours. *Rennes,* 1603, in-8.

F.

Fab. collect. — FABULÆ COLLECTANEÆ. Voy. *Rom.*
Fab. extrav. — FABULÆ EXTRAVAGANTES DICTÆ. Voy. *Rom.*
Fab. ant. Nil.— FABULÆ ANTIQUÆ NILANTII. Voy. *Nil. Fab. antiq.*
Fabr. Tannaq.— FABER. (Tannaquillus). TANNEGUY-LE FEVRE. Fabulæ, etc. *Salmuri,* 1673, in-12.
Faern. — FAERNUS (Gab.). Fabulæ. *Paris,* 1697, in-12.
Farc. anc.— FARCES ANCIENNES, Recueil de plusieurs Farces tant anciennes que modernes, etc. *Paris, Nic. Rousset,* 1612, in-16.
Febvre de Ther. (Le). — LE FEBVRE DE THEROUANE. Matheolus, *Paris, Ant. Verard,* 1488. — Le Résolu en mariage. *Paris, M. Le Noir,* 1518.
FÉNÉLON. OEuvres complètes. *Paris, Ambr. Didot,* 1787. 5 vol. in-fol.
Ferr. Vinc. — FERRIER. (SAINT VINCENT).
FIRENZUOLA (Agn.). Discorsi degli animali, etc. *Brescia,* 1602, in-12. — Consigli degli animali, etc. *Venez.*, 1604, in-12.
Flacc. Illyr. — FLACCUS ILLYRICUS (Francowitz). Catalogus testium veritatis, etc. *Argentinæ,* 1562, in-fol.
Flor. Spagn. — La FLORESTA SPAGNUOLA. *Lion,* 1600, in-12.
Freitag. — FREITAGIUS (Arn.). Philosophia ethica. *Antuerpiæ,* 1579.
Fresn. Vauq.—FRESNAYE-VAUQUELIN (LA). Poésies diverses. *Caen,* 1612, in-8.
FURETIÈRE, dans les OEuvres du P. Commire. Voy. *Commir.*

G.

Gab. — GABRIAS. Mythologia æsopica, etc. *Francof.,* 1610, in-8.
Galfr. — GALFREDUS vel GAUFFREDUS. Anonymi veteris Fabulæ, etc. *Biponti,* 1784; in-8. — AEsopi Fabulæ versibus elegiacis. Manuscr. de la Bibl. du Roi, nos 7616, 8529, 8460, 8509, 8509-A, 793, 266, 8023.
GALFREDIUS DE VINOSALVO. Poetria nova sive carmen hexametrum, etc.
GARON (L.). Le Chasse-Ennui, etc. *Paris,* 1641; in-16.
GAZÉE (Angel.) Pia Hilaria. *Duaci,* 1619, in-16.
GELLO. La Circe. *In Firenze,* 1549, in-8.
GERBEL (Nic.) AEsopi Vita et Fabulæ, etc. *Parisiis,* 1535, in-8.
GERSON (CHARLIER J. dit). Opera omnia. *Antuerpiæ,* 1706; 5 vol. in-fol.
Giovann. — GIOVANNE. Il Pecorone. *Venezia,* 1575, in-8.
GLYCAS (Mich.) Annalia, etc., grec-lat. *Parisiis,* 1660, in-fol.
Gob. Rob.—GOBIN. (R.). Les Loups ravissants, etc. *Ant. Verard,* in-4° goth.
Grat. a Sto Eliâ. — GRATIANUS A STO ELIA.
Greg. de Tours. — GRÉGOIRE DE TOURS. Opera, etc. *Parisiis.* 1699, in-fol.
Gring. (P.) — GRINGORE (P.). Les folles entreprises. *Paris,* 1507, in-4. — Les menus Propos. *Paris,* 1521, in-8.
GRISTCH (J.) Quadragesimale, etc. *Parisiis,* 1512, in-4.
GROSNET (P.). Les mots dorés de Caton. *Paris,* in-16, sans date.
Guer. Guill. — GUEROULT (Guill.) Emblemes. *Lion,* 1550, in-8.
GUEVARRA. (Ant.) Hist. de Marc-Aurèle, etc., traduite par Bernard de La Grise, revue par N. de Herberay, des Essarts. *Paris,* 1565, in-fol.
Guicc. — GUICCIARDINO (L.). Detti e fatti, etc. *In Venezia,* 1566, in-4.
Guicc. — GUICCIARDINO. Hore di Recreazione, etc. *Paris,* 1636, in-12.
GYRALDI (G. B. Cinthio). Hecatomithi, etc. *Venezia;* 1574, in-4.

H.

HABERT (Fr.) Annales poétiques, *Paris, Delalain,* 1778, in-12, t. V.
Haud. (*Guill.*) — HAUDENT (Guill.). 366 apologues d'Ésope, en rithme françoise. *Rouen,* 1547, in-16.
HEBERS Dolopathos en vers. *Manuscr. de la Biblioth. du Roi, n° 7595.*
Heg. (*Phil.*) — HEGEMOND (Ph.). *La Colombière ou la Maison rustique. Paris,* 1583, in-8.
Helin. — HÉLINAND *ou* ELINAND. *Ex gestis Romanorum Historiæ, etc. Parisiis,* 1488, in-fol.
Herbel (*d'*) — D'HERBELOT. Bibliothèque orientale. *Maestricht, 1776, in-fol.*
Herodot. — HERODOTUS. Libri x, græc.-lat. *Paris.* 1570, in-fol.
Her. (*J.*) — HEROLT (J.) Sermones Discipuli (circà 1474), in-fol.
Hesiod. — HESIODUS. Opera quæ exstant. Græc.-lat. *Lugd. Bat.,* 1613, in-8.
Hier. (*Sanct*). — HIERONYMUS (SANCT.) Opera, etc. *Parisiis,* 1693, 7 v. in-f°.
HOLCKOT (Rob.) Super sapientiam Salomonis, etc., 1489, in-4.
Hom. — HOMERUS. Opera omnia, gr.-latin. *Parisiis, Brocas,* 1747 : 2 v. in-12.
Hor. — HORATIUS FLACCUS (Q.). Poemata omnia. *Parisiis,* 1558, in-16.
Hulsb. HULSBUSCH (J.). Sylva Sermonum, etc. *Basileæ,* 1568, in-8.

J.

Jeh. d'Abund. — JEHAN D'ABUNDANCE. Guerre et débat entre la langue, le ventre et les membres, etc. *Lion,* in-4. goth.
JONGHEN (H.). Ord. Fratr. minor. Sermones et Parabolæ, 1662.
JOSEPHE (Flav.). — Histoire des Juifs, etc. *Amst.* 1681, in-fol.
Just. — JUSTINUS. Historiæ, etc. *Venetiis,* 1706, in-folio.
Juven. — JUVENALIS (Jun.). Satiræ, etc. *Lutetiæ, Rob. Steph.,* 1544, in-8.

L.

LANDRY (LA TOUR-). Instruction à ses filles. *Paris,* 1514, in-folio. — Man. françois de la Biblioth. de l'Arsenal, B. L., in-folio, n° 250.
Lanth. de Rom. — LANTHEAUME DE ROMIEU. Le Pegme de P. Cousteau, *Lion,* 1560, in-12.
Lariv. — LARIVEY (P. DE). Les facetieuses Nuicts de J. Fr. Straparole. *Paris,* 1726, in-12.
Lect. div. — LA LECTURE DIVERTISSANTE. *Paris,* 1657, in-8.
LENDA (Jacq. de). Sermones, etc. *Paris,* 1501, in-4.
Liv. (*Tit.*) — TITUS LIVIUS. Historiarum libri qui exstant, etc. *Paris,* 1679 : 5 vol. in-4.
LOCKMAN. Fabulæ, etc., cum notis Th. Erpenii. *Leidæ,* 1615, in-8.
LOPEZ DE VEGA CARPIO. La mas Hidalga Hermosura, etc. *Madrid,* 1749, in-4.
Luc. (*St*). LUCAS (SANCT.). Biblia sacra latina, etc. *Coloniæ,* 1679 : 5 v. in-16.
Luc. — LUCIANUS. Opera gr.-latin. *Parisiis,* 1615, in-fol.
Lucr. (*Tit.*) — LUCRETIUS CARUS (Tit.). De rerum Natura, etc. *Parisiis,* 1564, in-4°.

M.

M*** — OEuvres de M. M***, contenant plusieurs fables d'Ésope mises en vers. *Paris,* 1670, in-8.
Mach. (*Jul.*) — MACHAULT (Jul.). Ésope, etc. *Lion,* 1484, in-fol.
Mach. (*Jul.*), *Av.* — Fables d'Avianus.
Collect. — — Collectanées.
Extrav. — — Extravagantes.
Pogg. — — de Pogge.
Rem. — — de Remicius.
} dans l'ouvrage précédent.
MACHIAVEL. Machiavelli opere. *Fiorenza,* 1813, 8 vol. in-8.
MANASSÈS (Const.) Annales, etc. *Basil.,* 1573, in-8.
Majol. (*Sim.*) — MAJOLI (Sim). Dies caniculares, etc. *Mogunt.* 1588, in-4.
MAJOR (Joh.) Voy. *Del. Poet. germ.*

Mar. de Fr.— MARIE DE FRANCE. Poésies et Fables. *Paris,* 1820, 2 vol. in-8. —Manuscr. de la Bibl. du Roi, nos 7615, 7991, 274 *bis*, Suppl. 632-28, M. 17, M. 18, E. 6, 7856-3.3, 7989-2, 356, 7534-2.2, 7886-3.3.

MAROT (Clém.) OEuvres. *La Haye*, 1731, 4 vol. in-4.

Mart. — MARTIALIS (M. V.) Epigrammata, etc. *Cadomi*, 1625, in-16.

Math. (*St*). — MATHIEU (SAINT). Biblia sacra latina, etc. *Coloniæ*, 1679: 5 vol. in-16.

MÉCÈNE. Voy. MONTAIGNE (Mich.)

Melanchol. (*Tomb. de la*). — TOMBEAU DE LA MELANCHOLIE. *Lion*, sans date, in-8.

Mel. (*Oth.*) — MELANDER (Oth.). Joco-Seria, etc., *Lichæ*, 1604, in-12.

Melch. de Sta Cruz.—MELCHIOR DE SANTA-CRUZ. La Floresta spagnuola, etc. *En Brucellas*, 1605, in-8.

Mellem. (*Alb. Fred.*).— MELLEMANUS (Alb. Fr.) Voy. *Del. Poet. germ.*

Men. (*Æg.*) — MENAGIUS (AEg.). Miscellanea, 1652, in-4.

Menip. Sat. — SATIRE MENIPPÉE. *Paris*, 1593, in-12.

Menz. (*B.*). — MENZINO (Ben.). Opere, etc. *In Firenze*, 1731, 4 vol. in-4.

Mer des Hist.— MER DES HISTOIRES. *Paris, Pierre Lerouge*, 1488: 2 v. in-fol.

MERCIER (J. LE). Voy. *Alciat.*

MERLIN. Roman et Prophéties; 3 vol. in-4, sans date.

Mess. (*R.*) — MESSIER (Rob.). Sermones, etc. *Parisiis*, 1524, in-8.

MEY (Seb.). Fabulario, etc., *En Valencia*, in-8.

Mez. — MEZERAI. Hist. de France. *Paris*, 1643, 3 vol. in-fol.

MICROCOSME (LE). contenant divers emblèmes de la Vie humaine. *Amsterdam*, sans date, in-4.

MIKHITAR-KOSCH. — Fables. *Venise*, 1790, in-12 (en arménien.).

Minn.-Zing.—MINNE-SINGER. (Fabeln aus den Zeiten der). *Zur.*, 1757, in-8.

MOLA DCHAMI BEHARISTAN. Anthologia persica, etc. *Viennæ*, 1778, in-fol.

Molin. (*Jeh*).—MOLINET (Jehan). Faicts et dicts, etc. *Paris*, 1631, in-fol.

MONTAIGNE (Mich.). Essais. *Paris*, 1617, in-4.

Mor. de Maut. — MOREAU DE MAUTOUR. Fables nouvelles, etc. *Paris*, 1685, in-12.

Morl. ou *Morlin.* — MORLINO. Opus Complectens Novellas, Fabulas, etc. *Parisiis*, 1799: 2 vol. in-12.

MORUS (Thom.) Voy. *Alciat.*

N.

Neck. (*Alex.*) — NECKAM (Alex.) Novus-AEsopus. Manuscr. de la Bibliothèque du Roi, n° 2094.

Niceph. (*Calist.*)—NICEPHORUS (Calisti filius). Gr.-lat. *Paris*, 1630; 2 v. in-fol.

Nic. Perg. — NICOLAUS PERGAMINUS. Dialogus Creaturarum, etc. *Gondæ*, 1480, in-fol. — Manuscrit de la Biblioth. du Roi, n° 1507, n° 1512.

Nil. Fab. antiq.—NILANTII FABULÆ ANTIQUÆ. } Phædri Fabularum auctarium, etc, edente Le Nilant. *Lugd.-Batav.* 1709.

Nil. Rom. —NILANTII ROMULUS. }

Nobl. (*Le*)— LE NOBLE. Contes et Fables. *Lion*, 1697; 2 v. in-12.

Nov. antich. (*Cent.*)— CENTO NOVELLE ANTICHE. *Fiorenza*, 1572, in-4.

O.

OGILBY, The Fables of Esop, etc. *London*, 1665, in-fol.

Ovid. — OVIDIUS NASO (P.). Metamorphoseon. *Antuerpiæ*, 1566, in-16.

P.

Pat. (*L'Av.*) — L'AVOCAT PATHELIN, goth. sans date, in-4.

Patrum (*de Vitis*).—VITÆ SANCTORUM PATRUM, etc. *Antuerpiæ*, 1615, in-fol.

Pav. Ces. — PAVESIO (Ces.). Il Targa che contiene 150 favole, etc. *In Venezia*, 1576, in-16.

PERRAULT. (Ch.) Recueil de divers ouvrages, etc. *Paris*, 1676, in-12.

Pe..r. (Est.) — PERRET (Est.) Vingt-cinq Fables des Animaux, etc. *Anvers*, 1618, in-fol.
PERER'US (Carolus). DU PERRIER. (Ch.) Carpenteriana. *Paris*, 1741, in-12.
PERRIER (Guill. de LA). Theâtre des bons engins. *Lion*, 1553, in-12. — LA Mnemosophie. *Lion*, 1553, in-8.
PERIERS (Bon. DES). OEuvres, etc. *Lion*, 1544, in-8.
Pers. — PERSIUS FLACCUS (Aulus). Satyræ. *Lutetiæ*, *R. Steph.* 1544, in-8.
Petrarq. — PÉTRARQUE. (Franc.). Epistolæ familiares. *Venetiis*, 1492, in-4.
Petron. Arbit. — PETRONIUS ARBITER. Satiricon. *Amstelod.* 1626 in-16.
Ph. ou *Phædr.* — PHÆDRUS. Fabulæ, etc. *Lugd.-Batav.*, 1778, in-8.
Phedr. App. Burm. — PHÆDRUS. Appendix Burmanni. } *Ut suprà.*
Phædr. App. Gud. — PHÆDRUS. Appendix Gudii. }
Phædr. Fab. nov. Perotti. — PHÆDRI (Jullii) Fabulæ novæ et veteres, etc. *Paris*, 1812, in-8.
Phil. — PHILELPHUS. Fabulæ, etc. *Venitiis*, 1480, in-4.
PHILIPPE DE VITRY. Manuscr. de la Biblioth. du Roi, n° 6986.
Plat. Theæt. — PLATO. Theætetus. } Platonis Opera gr.-lat., 1578; 2 v. in-fol.
Plat. Alcib. — PLATO. Alcibiades. }
Plaut. — PLAUTUS (M. A). Comediæ. *Parisiis*, 1679.
Plin. — PLINIUS SECUNDUS (C.). Historia naturalis, etc. *Parisiis*, 1685, in-4.
Pogg. — POGGIUS. Facetiæ. *Bononiæ*, 1478, in-4.
Post (J.) — POSTHIUS (J.). Voy. *Del. Poet. germ.*
Prompt. Exempl. — PROMPTUARIUM EXEMPLORUM. In-fol. goth.

Q.

Quin. — QUINET. Recueil des États tenus en France, etc. *Paris*, 1651, in-4.
Quint. — QUINTILIANUS (M. Fab.) Institutiones oratoriæ, etc. *Parisiis*, 1715 : 2 vol. in-8.

R.

Rabel. — RABELAIS. OEuvres etc., 1732. 6 vol. in-8.
Raul (J.) — RAULINUS (J.). Itinerarium Paradisi, etc. *Parisiis*, 1523, in-8.
Reb. — REBOUL (J. B.). Manuscrits de M. ADRY.
Recreat. (Le Tres. des). — LE TRESOR DES RECREATIONS. *Rouen*, 1611, in-12.
Regn. (Jac.) — REGNERIUS (J.). Apologi Phædrii, etc. *Divion.* 1643, in-12.
Regn. (Math.) — REGNIER (Mat.) OEuvres, etc. *Londres*, 1746, 2 vol. in-12.
REGNIER DES MARAIS. Poésies françoises, italiennes, etc. *Paris*, 1700.
REGNART (LA COMPAGNIE). Manuscrit de la Biblioth. du Roi, n° 7218.
Ren. (Rom. du) — ROMAN DU RENART. Manuscrits de la Biblioth. du Roi, nos 7607, 7607-5. Suppl. 98-14. *Saint-Germain*, 1930. — Manuscr. françois de la Biblioth. de l'Arsenal. B. L. in-fol., nos 195-B. 195-C.
RENART LE CONTREFAIT. Manuscrit de la Bibliothèque du Roi, n° 7630-4, — Lancelot, n° 4.
REYES. (G.) Jucund. quæstionum campus, etc. *Bruxell.*, 1661, in-fol.
RIMICIUS, REMICIUS, ETC. AEsopi Vita et Fabulæ, per RYNUNTIUM Latinæ factæ. Goth. in-4. sans date.
Rom. — ROMULUS. AEsopus Goth. in-fol. (circà 1480).
Rom. Nil. — ROMULUS NILANTII. Voy. *Nil. Rom.*
ROMULUS BIBLIOTHEÇÆ REGIÆ. Man. de la Bibl. du Roi, nos 347-B.—347-C.

S.

SAADI. Guhlistan ou l'empire des Roses, trad. par M*** (du Ryer). *Paris*, 1704, in-12. — CHRESTOMATHIE arabe, par M. Sylvestre de Sacy. *Paris*, 1806.
Salom. — SALOMO. Biblia sacra latina, etc. *Coloniæ*, 1679 : 5 vol. in-16.
Sarrisber. (J. de). — SARRISBERIENSIS (Joannes) De nugis curialium, etc. *Lugd.*, 1513, in-8. — De Membris conspirantibus, etc., in-4 goth.
SCALA (Barth.) Voy. *Æs.-Flor.*

Sch. ou *Schopp.* (*Hartm.*). — SCHOPPER. (Hartm.). Vulpecula Reinike Voy. *Del. Poet. germ.*

SENDGIVODIUS (M.). Novum Lumen chimicum. *Ludg.* 1528, in-8.

Senec. — SENECA. Tragediæ. *Ludg.* 1548, in-16.

Sermon. Conviv. — SERMONES CONVIVALES, etc. *Basileæ*, 1563, in-8.

SÉVIGNÉ (Madame DE). Lettres, etc. *Paris*, 1806; 11 vol. in-12.

SHAKESPEARE. Comedies, etc. *London*, 1632, in-fol.

Sol. (*C. Jul.*) — SOLINUS (C. J.), etc. *Antuerpiæ*, 1572, in-8.

SOUSNOR (Jean). — Dialogues de trois Vignerons, etc., 1627, in-12.

Specul. Exempl. — SPECULUM EXEMPLORUM, etc. *Haguenoviæ*, 1519, in-fol.

Steinhov. (*H.*). — STEINHOVEL. (H). AEsopus
— *Av.* — — Fabulæ Aviani.
— *Collect.* — — — collectaneæ.
— *Extrav.* — — — extravagantes.
— *Rem.* — — — Remicii.
} germanicè gothic. in-folio.

SUEL (Adam du). Voy. *Barb.-Méon.*

T.

TABARIN, OEuvres et Fantasies, etc., avec les Rencontres et Fantasies du baron de GRATTELARD. *Rouen*, 1622, in-12.

Tannaq. Faber. — Voy. *Fabr. Tannaq.*

Tard. (*Guill.*) — TARDIF (Guill.), Facéties du Pogge, in-4 goth. sans date. — Fables de Laurens VALLE, in-fol. goth. sans date.

Tej. (*C. G.*) — TEJADA (C. G) Leon prodigioso, etc. *Madrid*, 1636, in-4.

Terent. — TERENTIUS (Publ.). Comediæ, etc. *Biponti*, 1779; 2 vol. in-8.

THEOCRITE. Théocrite, Bion et Moschus. Grecè, etc. *Berol.* 1810, 2 v. in-8.

THEON. Theonis Sophistæ exercitationes. *Basileæ*, 1540, in-8.

TRIMBERG (Hugues de). Der Renner, etc. *Francf.*, 1549, in-fol.

TRISTAN L'HERMITE. Le Page disgracié, etc. *Paris*, 1667 : 2 vol. in-12.

Tupp. — TUPPO. AEsopi Vita et Fabulæ, etc. *Neapoli*, 1485, in-fol.

V.

Val. Max. — VALERIUS MAXIMUS. Dicta et Facta, etc. *Lugduni, Gryph.*, 1550, in-16. — VALERE LE GRANT translaté, etc. *Paris, Ant. Verard*, in-fol. goth.

VARTAN. Fables arméniennes, traduites par MM. de Saint-Martin et Zhorab.

Verb. Senior. — Voy. *Patrum* (*de Vitis*).

VERBOQUET. Les Délices, etc. *Rouen*, 1625, in-16. — Apophthegmes, etc. *Rouen*, 1625, in-16.

Verdizz. — VERDIZOTTI. Cento Favole morali, etc. *In Venezia*, 1577, in-4.

Vinc. de Beauv. — Voy. *Beauv.* (*Vinc. de*).

Virg. — VIRGILIUS MARO (P.). Opera, *Lond.*, 1668, in-fol.

VOITURE. OEuvres, etc. *Paris*, 1747 : 2 vol. in-12.

W.

Walch. — WALCHIUS (J.) Decas Fabularum, etc. *Argentorati*, 1609, in-4.

Widbr. (*Fr.*) — WIDBRAM (Fred.). Voy. *Del. Poet. germ.*

Y.

Ysop. I. — YSOPET I. } Manuscr. de la Bibliothèque du Roi,
Ysop-Av. — YSOPET-AVIONNET. } nos 7616, 7616-3, 356, 2287.

Ysop. II. — YSOPET II. Manuscr. de la Biblioth. du Roi, no M. 21-3, Suppl. 766.

YSOPO.
— *Av.* — Fablas d'Aviano.
— *Collect.* — — collectaneas.
— *Extrav.* — — extravagantes.
— *Rem.* — — de Remicio.
} *Burgos*, 1496, in-fol.

A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

MONSEIGNEUR,

S'il y a quelque chose d'ingénieux dans la république des lettres, on peut dire que c'est la manière dont Ésope a débité sa morale. Il seroit véritablement à souhaiter que d'autres mains que les miennes y eussent ajouté les ornements de la poésie, puisque le plus sage des anciens a jugé qu'ils n'y étoient pas inutiles. J'ose, MONSEIGNEUR, *vous en présenter quelques essais. C'est un entretien convenable à vos premières années. Vous êtes en un âge où l'amusement et les jeux sont permis aux princes; mais en même temps vous devez donner quelques-unes de vos pensées à des réflexions sérieuses. Tout cela se rencontre aux fables que nous devons à Ésope.*

L'apparence en est puérile, je le confesse; mais ces puérilités servent d'enveloppe à des vérités importantes.

Je ne doute point, MONSEIGNEUR, *que vous ne regardiez favorablement des inventions si utiles et tout ensemble si agréables : car que peut-on souhaiter davantage que ces deux points? Ce sont eux qui ont introduit les sciences parmi les hommes. Ésope a trouvé un art singulier de les joindre l'un avec l'autre : la lecture de son ouvrage répand insensiblement dans une âme les semences de la vertu, et lui apprend à se connoître sans qu'elle s'aperçoive de cette étude, et tandis qu'elle croit faire tout autre chose. C'est une adresse dont s'est servi très heureusement celui sur lequel Sa Majesté a jeté les yeux pour vous donner des instructions. Il fait en sorte que vous apprenez sans peine, ou, pour mieux parler, avec plaisir, tout ce qu'il est nécessaire qu'un prince sache. Nous espérons beaucoup de cette conduite. Mais, à dire la vérité, il y a des choses dont nous espérons infiniment davantage : ce sont,* MONSEIGNEUR, *les qualités que notre invincible monarque vous a données avec la naissance; c'est l'exemple que tous les jours il vous donne. Quand vous le voyez former de si grands desseins; quand vous le*

considérez qui regarde, sans s'étonner, l'agitation de l'Europe et les machines qu'elle remue pour le détourner de son entreprise; quand il pénètre dès sa première démarche jusque dans le cœur d'une province où l'on trouve à chaque pas des barrières insurmontables, et qu'il en subjugue une autre en huit jours, pendant la saison la plus ennemie de la guerre, lorsque le repos et les plaisirs règnent dans les cours des autres princes; quand, non content de dompter les hommes, il veut triompher aussi des éléments; et quand, au retour de cette expédition où il a vaincu comme un Alexandre, vous le voyez gouverner ses peuples comme un Auguste: avouez le vrai, MONSEIGNEUR, *vous soupirez pour la gloire aussi-bien que lui, malgré l'impuissance de vos années; vous attendez avec impatience le temps où vous pourrez vous déclarer son rival dans l'amour de cette divine maîtresse. Vous ne l'attendez pas,* MONSEIGNEUR; *vous le prévenez. Je n'en veux pour témoignage que ces nobles inquiétudes, cette vivacité, cette ardeur, ces marques d'esprit, de courage, et de grandeur d'ame, que vous faites paroître à tous les moments. Certainement c'est une joie bien sensible à notre monarque; mais c'est un spectacle bien agréable pour l'univers, que de voir ainsi croître*

une jeune plante qui couvrira un jour de son ombre tant de peuples et de nations.

Je devrois m'étendre sur ce sujet; mais, comme le dessein que j'ai de vous divertir est plus proportionné à mes forces que celui de vous louer, je me hâte de venir aux fables, et n'ajouterai aux vérités que je vous ai dites, que celle-ci : c'est, MONSEIGNEUR, *que je suis, avec un zèle respectueux,*

Votre très-humble, très-obéissant
et très-fidèle serviteur,

DE LA FONTAINE.

PRÉFACE
DE LA FONTAINE.

L'INDULGENCE que l'on a eue pour quelques-unes de mes Fables me donne lieu d'espérer la même grâce pour ce recueil. Ce n'est pas qu'un des maîtres * de notre éloquence n'ait désapprouvé le dessein de les mettre en vers : il a cru que leur principal ornement est de n'en avoir aucun; que d'ailleurs la contrainte de la poésie, jointe à la sévérité de notre langue, m'embarrasseroit en beaucoup d'endroits, et banniroit de la plupart de ces récits la brièveté, qu'on peut fort bien appeler l'âme du conte, puisque, sans elle, il faut nécessairement qu'il languisse. Cette opinion ne sauroit partir que d'un homme d'excellent goût; je demanderois seulement qu'il en relâchât quelque peu, et qu'il crût que les grâces lacédémoniennes ne sont pas tellement ennemies des muses françoises, que l'on ne puisse souvent les faire marcher de compagnie.

Après tout, je n'ai entrepris la chose que sur l'exemple, je ne veux pas dire des anciens, qui ne tire point à conséquence pour moi, mais sur celui des modernes. C'est de tout temps, et chez tous les peuples qui font profession de poésie, que le Parnasse a jugé ceci de son apanage. A peine les Fables qu'on attribue à Ésope virent le jour, que Socrate trouva à propos de les ha-

* Patru, célèbre avocat au parlement de Paris, et membre de l'Académie françoise.

biller des livrées des muses. Ce que Platon en rapporte est si agréable, que je ne puis m'empêcher d'en faire un des ornements de cette préface. Il dit que Socrate étant condamné au dernier supplice, l'on remit l'exécution de l'arrêt à cause de certaines fêtes. Cébès l'alla voir le jour de sa mort. Socrate lui dit que les dieux l'avoient averti plusieurs fois, pendant son sommeil, qu'il devoit s'appliquer à la musique avant qu'il mourût. Il n'avoit pas entendu d'abord ce que ce songe signifioit : car comme la musique ne rend pas l'homme meilleur, à quoi bon s'y attacher ? Il falloit qu'il y eût du mystère là-dessous, d'autant plus que les dieux ne se lassoient point de lui envoyer la même inspiration. Elle lui étoit encore venue une de ces fêtes. Si bien qu'en songeant aux choses que le ciel pouvoit exiger de lui, il s'étoit avisé que la musique et la poésie ont tant de rapport, que possible étoit-ce de la dernière qu'il s'agissoit. Il n'y a point de bonne poésie sans harmonie : mais il n'y en a point non plus sans fictions ; et Socrate ne savoit que dire la vérité. Enfin, il avoit trouvé un tempérament : c'étoit de choisir des Fables qui continssent quelque chose de véritable, telles que sont celles d'Ésope. Il employa donc à les mettre en vers les derniers moments de sa vie.

Socrate n'est pas le seul qui ait considéré comme sœurs la poésie et nos fables. Phèdre a témoigné qu'il étoit de ce sentiment ; et par l'excellence de son ouvrage nous pouvons juger de celui du prince des philosophes. Après Phèdre, Aviénus a traité le même sujet. Enfin, les modernes les ont suivis : nous en avons des exemples non-seulement chez les étrangers, mais chez nous. Il est vrai que lorsque nos gens y ont

travaillé, la langue étoit si différente de ce qu'elle est, qu'on ne les doit considérer que comme étrangers. Cela ne m'a point détourné de mon entreprise; au contraire, je me suis flatté de l'espérance que si je ne courois dans cette carrière avec succès, on me donneroit au moins la gloire de l'avoir ouverte.

Il arrivera possible que mon travail fera naître à d'autres personnes l'envie de porter la chose plus loin. Tant s'en faut que cette matière soit épuisée, qu'il reste encore plus de Fables à mettre en vers que je n'en ai mis. J'ai choisi véritablement les meilleures, c'est-à-dire celles qui m'ont semblé telles; mais outre que je puis m'être trompé dans mon choix, il ne sera pas bien difficile de donner un autre tour à celles-là même que j'ai choisies; et si ce tour est moins long, il sera sans doute plus approuvé. Quoi qu'il en arrive, on m'aura toujours obligation, soit que ma témérité ait été heureuse, et que je ne me sois point trop écarté du chemin qu'il falloit tenir, soit que j'aie seulement excité les autres à mieux faire.

Je pense avoir justifié suffisamment mon dessein: quant à l'exécution, le public en sera juge. On ne trouvera pas ici l'élégance ni l'extrême brièveté qui rendent Phèdre recommandable; ce sont qualités au-dessus de ma portée. Comme il m'étoit impossible de l'imiter en cela, j'ai cru qu'il falloit en récompense égayer l'ouvrage plus qu'il n'a fait. Non que je le blâme d'en être demeuré dans ces termes: la langue latine n'en demandoit pas davantage; et si l'on y veut prendre garde, on reconnoîtra dans cet auteur le vrai caractère et le vrai génie de Térence. La simplicité est magnifique chez ces grands hommes: moi, qui n'ai pas les perfec-

tions du langage comme ils les ont eues, je ne la puis élever à un si haut point. Il a donc fallu se récompenser d'ailleurs : c'est ce que j'ai fait avec d'autant plus de hardiesse, que Quintilien dit qu'on ne sauroit trop égayer les narrations. Il ne s'agit pas ici d'en apporter une raison : c'est assez que Quintilien l'ait dit. J'ai pourtant considéré que ces Fables étant sues de tout le monde, je ne ferois rien si je ne les rendois nouvelles par quelques traits qui en relevassent le goût. C'est ce qu'on demande aujourd'hui : on veut de la nouveauté et de la gaieté. Je n'appelle pas gaieté ce qui excite le rire; mais un certain charme, un air agréable qu'on peut donner à toutes sortes de sujets, même les plus sérieux.

Mais ce n'est pas tant par la forme que j'ai donnée à cet ouvrage qu'on en doit mesurer le prix, que par son utilité et par sa matière. Car qu'y a-t-il de recommandable dans les productions de l'esprit qui ne se rencontre dans l'apologue? C'est quelque chose de si divin, que plusieurs personnages de l'antiquité ont attribué la plus grande partie de ces Fables à Socrate, choisissant, pour leur servir de père, celui des mortels qui avoit le plus de communication avec les dieux. Je ne sais comme ils n'ont point fait descendre du ciel ces mêmes Fables, et comme ils ne leur ont point assigné un dieu qui en eût la direction, ainsi qu'à la poésie et à l'éloquence. Ce que je dis n'est pas tout-à-fait sans fondement; puisque, s'il m'est permis de mêler ce que nous avons de plus sacré parmi les erreurs du paganisme, nous voyons que la Vérité a parlé aux hommes par paraboles : et la parabole est-elle autre chose que l'apologue, c'est-à-dire, un exemple fabuleux, et qui

s'insinue avec d'autant plus de facilité et d'effet, qu'il est plus commun et plus familier? Qui ne nous proposeroit à imiter que les maîtres de la sagesse nous fourniroit un sujet d'excuse : il n'y en a point, quand des abeilles et des fourmis sont capables de cela même, qu'on nous demande.

C'est pour ces raisons que Platon, ayant banni Homère de sa république, y a donné à Esope une place très-honorable. Il souhaite que les enfants sucent ces Fables avec le lait; il recommande aux nourrices de les leur apprendre : car on ne sauroit s'accoutumer de trop bonne heure à la sagesse et à la vertu. Plutôt que d'être réduits à corriger nos habitudes, il faut travailler à les rendre bonnes, pendant qu'elles sont encore indifférentes au bien ou au mal. Or, quelle méthode y peut contribuer plus utilement que ces Fables? Dites à un enfant que Crassus, allant contre les Parthes, s'engagea dans leur pays sans considérer comment il en sortiroit; que cela le fit périr lui et son armée, quelque effort qu'il fît pour se retirer. Dites au même enfant que le renard et le bouc descendirent au fond d'un puits pour y éteindre leur soif; que le renard en sortit s'étant servi des épaules et des cornes de son camarade comme d'une échelle; au contraire, le bouc y demeura pour n'avoir pas eu tant de prévoyance; et par conséquent il faut considérer en toute chose la fin : je demande lequel de ces deux exemples fera le plus d'impression sur cet enfant. Ne s'arrêtera-t-il pas au dernier, comme plus conforme et moins disproportionné que l'autre à la petitesse de son esprit? Il ne faut pas m'alléguer que les pensées de l'enfance sont d'elles-mêmes assez enfantines, sans y joindre encore de

nouvelles badineries. Ces badineries ne sont telles qu'en apparence, car dans le fond elles portent un sens très-solide. Et comme, par la définition du point, de la ligne, de la surface, et par d'autres principes très-familiers, nous parvenons à des connoissances qui mesurent enfin le ciel et la terre, de même aussi, par les raisonnements et conséquences que l'on peut tirer de ces Fables, on se forme le jugement et les mœurs, on se rend capable des grandes choses.

Elles ne sont pas seulement morales, elles donnent encore d'autres connoissances; les propriétés des animaux et leurs divers caractères y sont exprimés: par conséquent les nôtres aussi, puisque nous sommes l'abrégé de ce qu'il y a de bon et de mauvais dans les créatures irraisonnables. Quand Prométhée voulut former l'homme, il prit la qualité dominante de chaque bête: de ces pièces si différentes, il composa notre espèce; il fit cet ouvrage qu'on appelle le Petit-Monde. Ainsi ces Fables sont un tableau où chacun de nous se trouve dépeint. Ce qu'elles nous représentent confirme les personnes d'âge avancé dans les connoissances que l'usage leur a données, et apprend aux enfants ce qu'il faut qu'ils sachent. Comme ces derniers sont nouveau-venus dans le monde, ils n'en connoissent pas encore les habitants, ils ne se connoissent pas eux-mêmes: on ne les doit laisser dans cette ignorance que le moins qu'on peut; il leur faut apprendre ce que c'est qu'un lion, un renard, ainsi du reste, et pourquoi l'on compare quelquefois un homme à ce renard ou à ce lion. C'est à quoi les Fables travaillent: les premières notions de ces choses proviennent d'elles.

J'ai déjà passé la longueur ordinaire des préfaces;

cependant je n'ai pas encore rendu raison de la conduite de mon ouvrage.

L'apologue est composé de deux parties, dont on peut appeler l'une le corps, l'autre l'ame. Le corps est la fable; l'ame, la moralité. Aristote n'admet dans la fable que les animaux; il en exclut les hommes et les plantes. Cette règle est moins de nécessité que de bienséance, puisque ni Esope, ni Phèdre, ni aucun des fabulistes ne l'a gardée, tout au contraire de la moralité, dont aucun ne se dispense. Que s'il m'est arrivé de le faire, ce n'a été que dans les endroits où elle n'a pu entrer avec grace, et où il est aisé au lecteur de la suppléer. On ne considère en France que ce qui plaît: c'est la grande règle, et, pour ainsi dire, la seule. Je n'ai donc pas cru que ce fût un crime de passer pardessus les anciennes coutumes, lorsque je ne pouvois les mettre en usage sans leur faire tort. Du temps d'Esope, la fable étoit contée simplement; la moralité séparée, et toujours ensuite. Phèdre est venu qui ne s'est pas assujetti à cet ordre: il embellit la narration, et transporte quelquefois la moralité de la fin au commencement. Quand il seroit nécessaire de lui trouver place, je ne manque à ce précepte que pour en observer un qui n'est pas moins important: c'est Horace qui nous le donne. Cet auteur ne veut pas qu'un écrivain s'opiniâtre contre l'incapacité de son esprit, ni contre celle de sa matière. Jamais, à ce qu'il prétend, un homme qui veut réussir n'en vient jusque-là; il abandonne les choses dont il voit qu'il ne sauroit rien faire de bon:

Et, quæ
Desperat tractata nitescere posse, relinquit.

C'est ce que j'ai fait à l'égard de quelques moralités, du succès desquelles je n'ai pas bien espéré.

Il ne reste plus qu'à parler de la vie d'Esope. Je ne vois presque personne qui ne tienne pour fabuleuse celle que Planude nous a laissée. On s'imagine que cet auteur a voulu donner à son héros un caractère et des aventures qui répondissent à ses Fables. Cela m'a paru d'abord spécieux; mais j'ai trouvé à la fin peu de certitude en cette critique. Elle est en partie fondée sur ce qui se passe entre Xantus et Esope : on y trouve trop de niaiseries. Eh! qui est le sage à qui de pareilles choses n'arrivent point? Toute la vie de Socrate n'a pas été sérieuse. Ce qui me confirme en mon sentiment, c'est que le caractère que Planude donne à Esope est semblable à celui que Plutarque lui a donné dans son Banquet des sept Sages, c'est-à-dire d'un homme subtil, et qui ne laisse rien passer. On me dira que le Banquet des sept Sages est aussi une invention. Il est aisé de douter de tout : quant à moi, je ne vois pas bien pourquoi Plutarque auroit voulu imposer à la postérité dans ce traité-là; lui qui fait profession d'être véritable partout ailleurs, et de conserver à chacun son caractère. Quand cela seroit, je ne saurois que mentir sur la foi d'autrui : me croira-t-on moins que si je m'arrête à la mienne? Car ce que je puis est de composer un tissu de mes conjectures, lequel j'intitulerai : Vie d'Esope. Quelque vraisemblable que je le rende, on ne s'y assurera pas; et, fable pour fable, le lecteur préférera toujours celle de Planude à la mienne.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

DU TOME PREMIER.

Pages

xxxij. ligne 32, après le mot *aisément*, supprimez la virgule.

ibid. lig. 33, après les mots *sans doute*, ajoutez une virgule.

xliv. Après la 12e ligne, ajoutez : *N. B.* Les fables 214, 216, 217, avoient déjà paru dans le Mercure galant, décemb. 1690, février et mars 1691, la première seulement sous le nom de l'auteur.

ŒUVRES POSTHUMES de M. DE LA FONTAINE. *Bordeaux*, 1696, in-12.

Aucune des 9 fables que contient ce recueil n'étoit inédite en 1696. *La Ligue des Rats* avoit paru, mais sans nom d'auteur, dans le Mercure galant de décemb. 1692, à propos de la coalition formée contre Louis XIV.

liv. Premier vers grec, au lieu de ἄτις νθρωπος, lisez : τις ἄνθρωπος.

lxvij. lig. dernière, au lieu de *auparavant*, lisez : *avant.*

cxix. Après la dernière ligne, ajoutez : De semblables versions se trouvent dans les deux autres volumes du manuscrit.

cxxiij. lig. 4, au lieu de *cote*, lisez *comte.*

cc. Vers 7 et 14, au lieu de : *Il n'est plus temps*, lisez : *Le temps n'est plus.*

ccj. Après l'article *Desmay*, ajoutez *P. Daubaine.* D'après une note de M. Adry, j'avois attribué à Moreau de Mautour, les fables publiées à Paris en 1685 : elles appartiennent à Pierre Daubaine, comme on le voit dans le Mercure galant de mars 1685.

ccxl. ligne 7 : Une anecdote rapportée dans le Mercure galant, extraordinaire du quartier de juillet 1681, pag. 30, me porte à croire que la fable 232, *le Singe*, lui doit son origine.

ccxliij. Après la lettre *D*, et avant *Del. Poet. germ.*, mettez : DAUBAINE (P.). Fables nouvelles, etc. *Paris*, 1685, in-12.

ccxlvj. lig. 31. Après *Moreau de Mautour*, au lieu de : Fables, etc., lisez : Mercure galant, juin 1696, pag. 26.

2. Aux Auteurs latins, au lieu de *P. Caud.*, lisez : *P. Cand.*; et de même aux pag. 5, 13, 42, 81, 86, 114, 115, 122 et 124.

6. Après les auteurs allemands, ajoutez : ANGLAIS. *Ogilby*, fab. 5; et aux pages ci-après, la même indication : ANGLAIS, *Ogylby*, avec la désignation de la fable qui doit être citée; savoir : — Pag. 13, fab. 13. — p. 17, fab. 35. — p. 32, fab. 3. — p. 48, fab. 7. — p. 58, fab. 14, 74. — p. 76, fab. 26. — p. 81, fab. 1.

Pages.

— p. 86, fab. 67. — p. 109, fab. 29. — p. 122, fab. 56.— p. 131, fab. 9. — p. 138., fab. 19. — p. 140, fab. 19. — p. 146, fab. 49. — p. 148, fab. 80. — p. 154, fab. 73. — p. 171, fab. 47. — p. 182, fab. 12. — p. 186, fab. 58. — p. 193, fab. 15. — p. 198, fab. 50. — p. 201, fab. 31. — p. 207, fab. 23. — p. 215, fab. 42. — p. 218, fab. 59. — p. 221, fab. 51. — pag. 226, fab. 33. — p. 234, fab. 24. — p. 248, fab. 30. — p. 259, fab. 6.

17. ligne 5 : au lieu de : *Ysopet II*, lisez : *Ysopet I.*

44. ligne 10, après *Ysopet II*, ajoutez : *fab. XVII.*

58 et à celles 131, 136, 199, 221, 246, 297 : aux Auteurs français, au lieu de *Mor. de Maut.*, lisez : *P. Daubaine.*

109. Aux Auteurs espagnols, ajoutez : *C. G. Tej.*, f° 93, v°.

116. Aux Auteurs français, ajoutez : *P. Gringore.*

124. A la fin des indications, ajoutez Espagnols. *C. G. Tej.*, f° 345, v°.

126. Aux Auteurs français, ajoutez : Mercure galant, octobre 1681, pag. 103.

134. Après *Ysopet II*, au lieu de *fab. XXXIX*, lisez : *fab. XXXVIII.*

138. Aux Auteurs espagnols, ajoutez : *C. G Tej.*, f° 159, v°.

154. Aux Auteurs français, ajoutez : Mercure galant, aoust 1681, p. 286.

168. Aux Auteurs français, ajoutez : Mercure galant, juin 1686, p. 72.

202. Auteurs français, au lieu de *Microscom.*, lisez *Microcosm.*

267. Aux Auteurs français, ajoutez : Mercure galant, aoust 1680, p. 333.

275. Après *Ysopet I*, au lieu de *fab. LXI*, lisez : fab. *LX.*

286. Aux Auteurs français, ajoutez : Mercure galant, juin 1679, p. 241.

303. Aux Auteurs latins, au lieu de *Reg. Men.*; lisez : *Ægid. Men.*

334. Aux Auteurs français, ajoutez : Mercure galant, avril et décembre 1681, pag. 95, 44.

337. Aux Auteurs français, ajoutez : *Tann. Le Febvre*, 2e journaline, *Saumur*, 1666, in-4°.

341. Au lieu de *Ysopet I*, lisez : *Ysopet II.*

345, ligne 1re, au lieu de *tes sans*, lisez : *tes saus.*

A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

Je chante les héros dont Ésope est le père,
Troupe de qui l'histoire, encor que mensongère,
Contient des vérités qui servent de leçons.
Tout parle en mon ouvrage, et même les poissons.
Ce qu'ils disent s'adresse à tous tant que nous sommes :
Je me sers d'animaux pour instruire les hommes.

Illustre Rejeton d'un prince aimé des cieux,
Sur qui le monde entier a maintenant les yeux,
Et qui, faisant fléchir les plus superbes têtes,
Comptera désormais ses jours par ses conquêtes,
Quelque autre te dira, d'une plus forte voix,
Les faits de tes aïeux et les vertus des rois :

Je vais t'entretenir de moindres aventures,
Te tracer en ces vers de légères peintures;
Et si de t'agréer je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

FABLES

DE

LA FONTAINE.

LIVRE PREMIER.

FABLE PREMIÈRE.

La Cigale et la Fourmi.

La cigale ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue :
Pas un seul petit morceau
De mouche ou de vermisseau :
Elle alla crier famine
Chez la fourmi sa voisine,
La priant de lui prêter
Quelque grain pour subsister
Jusqu'à la saison nouvelle.
Je vous paierai, lui dit-elle,
Avant l'août, foi d'animal,
Intérêt et principal.

La fourmi n'est pas prêteuse:
C'est là son moindre défaut.
Que faisiez-vous au temps chaud?
Dit-elle à cette emprunteuse.
Nuit et jour à tout venant
Je chantois, ne vous déplaise.
Vous chantiez! J'en suis fort aise.
Hé bien! dansez maintenant

Grecs. *Æs.-Cor.*, 134, 244; II, 198; *St. Cyril.*, l. I, c. 4; *Gab.*, 41.

Latins. *Phædr.* App. *Burm.*, 23; *Av.* 34; *Rom.* 77; *Rom. Nil.*, 45; Fab. ant. *Nil.* 56; *Alan. insul.* Cl. 2, Parab. 10; Dial. Creat., 13; *J. Gristch*, Serm. 10, § N.; *Phil.*, 14; *Faern.*, 7; *Freitag.*, 14; *Pant. Caud.*, 145.

Français. *Mar. de Fr.*, 19; *Ysop. II*, 28; *Jeh. de Cond.*; *J. Bouch.*, fol. 51; *Vinc. de Beauv.*, 29; Mer des Hist., 29; *Jul. Mach.*, 77; *R. Gob.*; *Guill. Haud.*, 181; *G. Corr.*, 99; *Baif*, fol. 22; *P. Despr.*, 50; *Bens.*, 62, *Le Nob.*, 3.

Italiens. *Ces. Pav.*, 16; *Guicc.*, p. 220; *Verdizz*, 45.

Espagnols. *Ysopo*, 77.

Allemands. *Minn-Zing.*, 42; *H. Steinh.*, 77.

Hollandais. *Esopus*, 77.

Orientaux. *Salom.* Prov., c. 6, v. 6; *Saadi.*

JEHAN DE CONDEIT.

Li Fourmis.

C'est la fourmis qui, tout l'esté,
A son senz, a che apresté,
Qui tout bellement et, a trait,
Se pourvoit et fait son attrait
Contre l'yver: c'est ses usages:
Dont il dist Salomons li sages:
Tu, perescheus, vas et prens garde

A la fourmis, et si regarde
Le maintieng de lui et les voies,
Et sa grant pourvéance : voies
Qu'ele a tel senz de sa nature,
Que l'esté pourveoit sa pasture
Dont ele puist en yver vivre :
Ainsi se pourveoit de son vivre,
Que li yvers ne le détruise.
. . . . . .

YSOPET II.

FABLE XXVIII.

Comment li Criquet demanda au Formi de son blé et il li refusa.

Li criquet ot disete [1]
En yver et povrete :
Au fourmi est venu ;
En plorant li requist [2]
Que bonté li feist
D'un peu de blé menu.

Et qu'il morroit de fain :
Jà ne vivroit demain
Se il n'avoit aye. [3]
Ahy ! sire criquet,
Se malement vous vet,
C'est par vostre folie.

Quant je me pourchaçoie [4]
Du blé et garnissoie,
De quoi servoies-tu ?
Il respont : Je chantoie
Et grant joye menoye ;
Mais or suis abatu.

Sire, emprés le chanter,
Dèussiez bien baler, [5]
Le frémi li a dit:
Jà ne vous aiderai,
Ne bien ne vous ferai,
Certes, tant soit petit.

Gueres ne m'ameroit
Cil qui me loueroit [6]
Que le mien vous donnasse,
Et que quant j'auroie fain,
Ou a nuit ou demain
Au bois querre en allasse. [7]

On doit en sa jonece,
Gaaigner la richesse
Dont l'on vive en avant:
Et cil qui ne le fait,
Pouvre et chetif s'en vait:
Droit est par Sainct Amant.

[1] *Criquet*, *Gryllus*, espèce de sauterelle. — [2] *Requist*, demande. — [3] *Aye*, aide; secours; *auxilium*. — [4] *Pourchaçoie*, pourchasser; chercher, aller à la quête de telle ou telle chose. — [5] *Baler*, danser. — [6] *Cil*, celui. — [7] *Querre* ou *quérir*, chercher, demander, *quærere*.

FABLE II.

Le Corbeau et le Renard.

Maître corbeau, sur un arbre perché,
Tenoit en son bec un fromage.
Maître renard, par l'odeur alléché,
Lui tint à peu près ce langage:
Hé! bonjour, monsieur du corbeau!
Que vous êtes joli! que vous me semblez beau!
Sans mentir, si votre ramage
Se rapporte à votre plumage,
Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois.
A ces mots le corbeau ne se sent pas de joie:
Et, pour montrer sa belle voix,
Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie.
Le renard s'en saisit, et dit: Mon bon monsieur,
Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute:
Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute.
Le corbeau, honteux et confus,
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendroit plus.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 94, 204; II 94; *Æs.-Cam.*, 336, 351; *St. Cyr.*, l. 2, c. 15; *Gabr.* 19.

LATINS. *Phædr.*, 13; *Rom.*, 15; *Rom.*, *Nil.*, 13, Fab. ant., *Nil.*, 15; *Galfr.*, 15; *Apul.* Florid., §. 23; Dial. Creat., 53, 61; Dir. hum. Vite, l. 1, c. 4; *Faern.*, 55; *Pant. Caud.*, 77, 93; *Walch.*, 7.

FRANÇAIS. *Roman du R.* (B. R. Cangé, 68, fol. 47); *Mar. de France*, 14, 51, 94; *Ysop. I*, 15; *Ysop. II*, 26; *Barb. Meon.*, t. 3, p. 53;

Vinc. de Beauv., 6; Mer des Hist., 6; *Jul. Mach.*, 5; l'Av. pat., sc. 3; *G. Haud.*, 122; *G. Corr.*, 11; *Est. Perr.*, 4; *P. Despr.*, 67; *Bens.*, 12; *Bours.*, les Fables, act. 3, sc. 4; *Le Nob.*, 69.

ITALIENS. *Acc. Zucch.*, 15; *Ces. Pav.*, 26; *Tupp.* 15; *Guicc.*, p. 231; *Verdizz.*, 62; *Doni præfat.*, Nov. Porret, 50.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, 15.

ALLEMANDS. *Minn. Zing*, 17; *H. Steinh*, 15.

HOLLANDAIS. *Esopus*, 15.

ORIENTAUX. *Mola Dschâmi Beharistan*, F. 20; *Vartan.*

ROMAN DU RENART.

C'est la branche comme Renart dut jurer le serment à Ysengrin.

Entre deux monts, en une plaigne,
Tot droit au pié d'une montaigne,
Desor une riviere à destre,
Là vit renart un moult bel estre: [1]
Enmy le pré de l'autre part,
Si comme l'eve les dèpart, [2]
Là vit renart un fou planté, [3]
Que les gens n'orent gaires usé:
Entor le fou a fait la traiche,
Puis se coucha sor l'erbe fraische;
Voustrez si est et refruidiez,
A bon ostel est hebergiez,
Jà ne le queist rechangiez, [4]
S'il èust assez à mangier.
Li sejorners i estoit biaus,
Et dant Tiercelin li corbiaus [5]
Qui moult ot jéuné le jor
N'avoit cure de tel sejor:
Et vint fondant par un plaissié [6],
Par besoing ot le bois laissié: [7]
Privéement en un destor

Tous abrivés de faire estor [8]
De fromaches vit un millier
Qu'on avoit mis essoleillier.
Cele qui garder les devoit
En sa maison entrée estoit:
Ele est entrée en sa maison,
Tiercelin vit qu'il est saison
De gaaigner: si laisse corre,
Un en a pris pour le restore.
. . . . . .
. . . . . .
A tant s'entorne et si vint droit
Au fou où dam renart estoit
Asanblés furent à cele eure
Renart desos, et cil deseure;
Mais tant i a de dessëuraille. [9]
Li uns manjue, l'autre baille;
Cil fromages fu auques mous
Et Tiercelins i fiert granz cous
De son bec, si que il l'entame:
Mangié en a maugré la fame,
Dou plous jaune et dou plus tendre
Qui tel anui li fist à prendre.
Tiercelins fiert a une hie: [10]
Ains n'en sot mot que une mie
Li est à la terre chëue
Devant renart qui l'a vëue.
Il conut bien icele beste:
Si en crola deus fois la teste;
Il lieve sus pour miaus vëoir
Tiercelin vit là sus sëoir
Qui son compère estoit desviés [11]
Le bon fromache entre ses piés;
Premierement l'en appela:
Por le saint Dieu, qui vois-ge là?

Et Dieu vos saut, sire compère, [12]
Bien ait l'ame vostre bon père,
Dant Rohart qui si seut chanter:
Maintes fois l'en oï vanter,
Que n'en avoit le pair en France:
Et vous mesmes en vostre enfance,
Vous en soliez moult pener;
Seutes onques ce gener,
Chantes moi une roturenge. [13]
Tiercelins entend la loenge,
Ouvre la bouche, giete un brait;
Et dist renart: Ce est bien fait:
Mieux chantés que ne soliés.
Encore se vos voliez,
Iriez plus hault une gointe.
Cil qui de chanter se fait cointe,
Commence de rechief à braire.
Diex, dist renart, com or est claire,
Et com espurge vostre vois.
Se vos vos gardies de nois
Au mieux del monde chantisés.
. . . . . .
Chantés encor une autre fois.
Tiercelins, *par sa belle vois*,
De chanter viaut avoir le pris;
S'il a de rechief entrepris:
Si s'escria à haute halaine.
Ains n'en sot mot que qu'il se paine,
Que li pié destre li desserre,
Et la fromachès chiet à terre
Tot droit devant le pié renart,
Et li lechierres frist et art [14] (*a*)
Et tout se frist de lecherrie. [15]
Mais n'en touche une seule mie.
. . . . . .

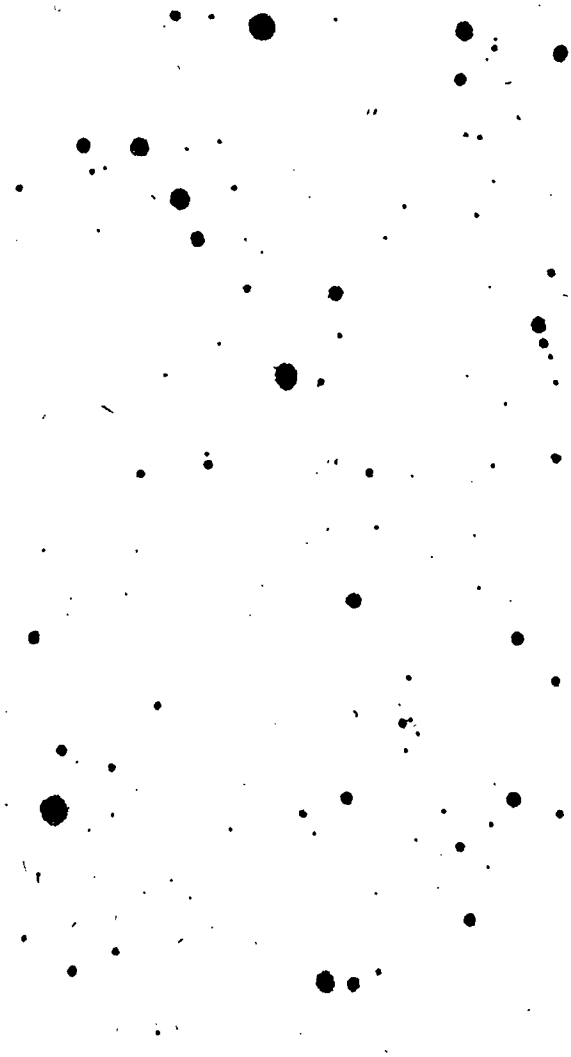

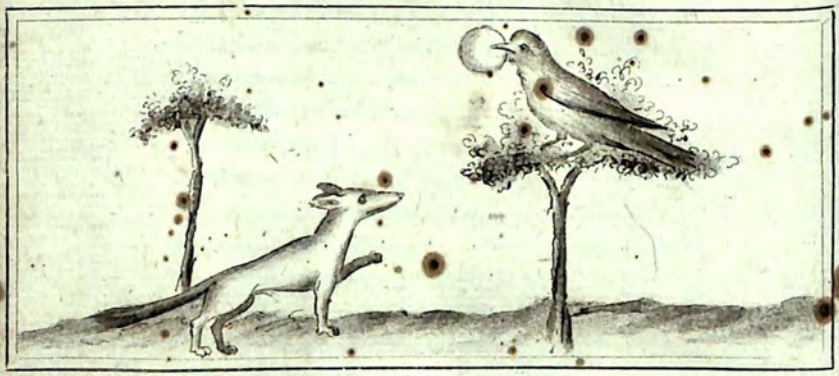

Gravé par Paul Legrand. Pl. 1

Du Renard et du Corbel.

. . . . . .

Tiercelins parla et groundi :
Renart un mot ne respondi;
Souef en a le duel vangié
Qui le fromage a tot mangié,
N'en plaint fors la male foison.
Cist cous li vaut une poison.
Et quant il se fu desjeunez,
Si dist : Des l'eure que je fus nez,
Ne manjai de si bon fromage.

VARIANTES.

(*a*) *Manuscr. de la biblioth. de Monsieur*, 195 b.

Li lechierres fremist et art,
Et tout de frist de lecherie
Ne toucha oncques une mie.

Manuscr. de la biblioth. de Monsieur, 195 c.

Li lechierres qui tot san art
Et san de frit de lecherie
N'en a toucha a une mie.

[1] *Estre*, logis, maison. — [2] *Eve*, *iave*, eau. — [3] *Fou*, hêtre, de *fagus*. — [4] *Queist*, pût *ou* pourroit, de *queo*, *ou plutôt* voulut *ou* voudroit, du verbe espagnol *querer*. — [5] *Tiercelin*, espèce de sobriquet donné au corbeau dans le roman du Renart. — [6] *Plaissié*, lieu planté de bois, bocage. — [7] *Ot*, eut. — [8] *Estor*, désordre, fracas. — [9] *Desseuraille*, séparation, division, rupture, — [10] *Hie*, instrument de paveur. — [11] *Desviés*, fol, niais, de *deviare*. — [12] *Sant* ou *sault*, sauve. — [13] *Roturenge*, refrain, de *rota*, la roue de la vielle. — [14] *Lechierres*, fripon, friand, libertin. — *Frist et art*, frissonne et brûle. — [15] *Frist*, peut-être de *frui*, *fruor*, jouir.

YSOPET I.

FABLE XV.

Du Renard et du Corbel.

Sire Thiercelin le corbiau,
Qui cuide estre avenant et biau, [1]

Tenoit en son bec un froumage.
Renart qui a fait maint dommage,
Chantant, parmi les bois couroit
Com cil qui de grand fain mouroit:
Le fourmage le vit tenir:
Bien scet qu'il n'i peut avenir
Se n'est par art ou par engin [2].
Ha! dit renart, biau Tiercelin,
Qui si estes enparentés,
Doumage iert que ne chantés [3]
Aussi bien com fist vostre pere:
Se ainsi chantiez, par saint père,
Je cuid' qu'en tout le bois n'éust
Oisel qui tant a tous pléust.
Le corbiau qui pas n'aparsoit
Que renart l'enguine et dèsoit, [4]
Et qui par son chant plaire cuide,
En chanter mest si grand estuide,
Que son froumage lui chay: [5]
Renart ne fist pas l'esbay,
Qui lors son chant bien pou prisa:
Le fourmage tantost pris a,
Et le manja trestout renart;
Onques Tiercelin n'i ot part.
Moult en fust dolent le corbiau,
Et de honte li croist son diau. [6]

Qui vaine gloire croist et chasce,
Sa perte et sa honte pourchasce:
Fausse honneur, se povés entendre,
Maint grant anui souvent engendre;
Les fos qui quierrent vaine gloire
Si vuellent assez honte boire.
Gloire les met hors de leur san: [7]
Plus sage tien dame Hersan

Qui vint sa coloigne filer : [8]
Pour ce ne la doi aviler.
Qui vuet estre trop apperant
De faintisse n'aura garant.

[1] *Cuide*, croist. — [2] *Engin*, ruse. — [3] *Iert*, étoit, seroit *ou* sera, de *erat* on de *erit*. — [4] *Désoit* pour *deçoit*, de décevoir, tromper. — [5] *Chay*, tomba, chéoir, de *cadere*. — [6] *Croist son diau*, son dommage augmente : *crescit damnum*. — [7] *San*, sens, *sensus*. — [8] *Coloigne* ou *queloigne*, quenouille.

YSOPET II.

FABLE XXVI.

Comme le Renart conchia le Corbel qui menjoit un fourmage.

Un corbel si estoit
En un arbre et mengoit
Un petit de fromage.
Renart l'a avisé,
Qui tost fu apensé
De faire li dommage.

Dist renart : Par ma foi,
En tout le mont ne say
Nule si belle beste,
Comme vous, dam corbel :
Car fuissé-je si bel
Et de corps et de teste.

Il n'est oisel volant
Plus de vous soit plaisant
Qui vous verroit estendre :
Trop grosse vois avez
Quant vous chanter volez :
Plus n'y a que reprendre.

Le corbel l'a ouy :
Moult s'en est esjouy ;
Si s'est donc efforcié
De cler chanter et haut :
Car lie estoit et baut, [1]
Contre mont s'est drecié.

Si com son bec ouvri
Por esclaircir son cri,
Li chay le fromage.
Renart dessous estoit,
Qui riens plus n'atendoit ;
Si le prist comme sage.

Du corbel s'est moquié
Qu'il avoit enguignié ;
Si dist en son langage :
Par foy, sire corbel,
Vous chanterez moult bel,
Se ravez le froumage.

Qui croit quanque il ot, [2]
Il est musart et sot : [3]
Il est souvent dolent.
Trop est de mençongiers
Et de faus losengiers [4]
Pour deçoivre la gent. [5]

[1] *Lie*, joyeux, de *lætus* ; *baut*, badin, joyeux, niais. — [2] *Ot*, entend, du verbe oüir. — [3] *Musart*, sot, tardif, libertin, dissipé. — [4] *Losengier* ou *lousangier*, flatteur, de *laus*. — [5] *Deçoivre*, tromper, *decipere*.

FABLE III.

La Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le Bœuf.

Une grenouille vit un bœuf
Qui lui sembla de belle taille.
Elle, qui n'étoit pas grosse en tout comme un œuf,
Envieuse, s'étend, et s'enfle, et se travaille,
Pour égaler l'animal en grosseur;
Disant: Regardez bien, ma sœur,
Est-ce assez? Dites-moi, n'y suis-je point encore?
Nenni. M'y voici donc? Point du tout. M'y voilà?
Vous n'en approchez point. La chétive pécore
S'enfla si bien, qu'elle creva.

Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages.
Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs;
Tout petit prince a des ambassadeurs;
Tout marquis veut avoir des pages.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 420.

LATINS. *Hor.* l. 2, Sat. 3, v. 314; *Ph.*, 24; *Mart.*, l. x, Épigr. 79; *Rom.*, 40; Fab. ant., *Nil.*, 33; *Galfr.*, 40; Dial. Creat., 42; *J. Gristch*, Serm. 50; §. 11; del Poet. germ., pars 2, p. 407; *P. Caud.*, 113; *Alan. insul.*, cl. 5, parab. 2.

FRANÇAIS. *Mar. de France*, 65; *Ysop. I*, 39; *Jul. Mach.*, 40; *Guill. Haud.*, 142; *G. Corr.*, 31; Sat. Ménip., p. 109; *Baif*, fol. 24; *P. Despr.*, 4; *Bens.*, 34; *Bours.*, les Fables, act. 4, sc. 3; *Vinc. de Beauv.*, 16; Mer des Hist., 16.

ITALIENS. *Acc. Zucch.*, 41; *Tupp.*, 41; *Ces. Pav.*, 107; *Verdizz.*, 38.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, 40.

ALLEMANDS. *Minn. Zing.*, 46; *H. Steinh.*, 40.

HOLLANDAIS. *Esopus*, 40.

YSOPET I.

FABLE XXXIX.

De la Raine et du Buef. [1]

La raine qui por pou ne creve
Quant el voit chose qui la greve,
Encontre le buef prist contens, [2]
Et dit qu'elle vault mieux cent tens
Que le buef ne povoit valoir.
Madame, ne vous puet chaloir [3]
Dist un siens fils qui fust plus sages;
Au buef dittes trop grant outrages;
Trop mesprenez appertement:
Laissés cest envaissement
Et de tiex paroles cessés; [4]
Car il vaut miex que vous assés,
Et de vous a lui par raison
N'est-il nulle comparaison:
Celle s'émuet et se courrouce,
Et plus en enfle et plus en grouce: [5]
Et ses fils, pour luy plus grever,
Ly dit: Ici povez crever,
Quar au buef n'aves vous povoir:
Ce puet tout le monde véoir,
Celle à qui la parole greve
S'enfle si fort que elle creve,
Le ventre, les côtes et tous,
D'ire, de dueil et de courrous. [6]
Bien se doit garder le menour [7]
Qui ne se praigne au greigneur: [8]
Ains doit bien penser et savoir
Quel force il peut en li avoir.

YSOPET I. *FABLE XXXIX.*

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 2.*

De la Raine et du Bueff.

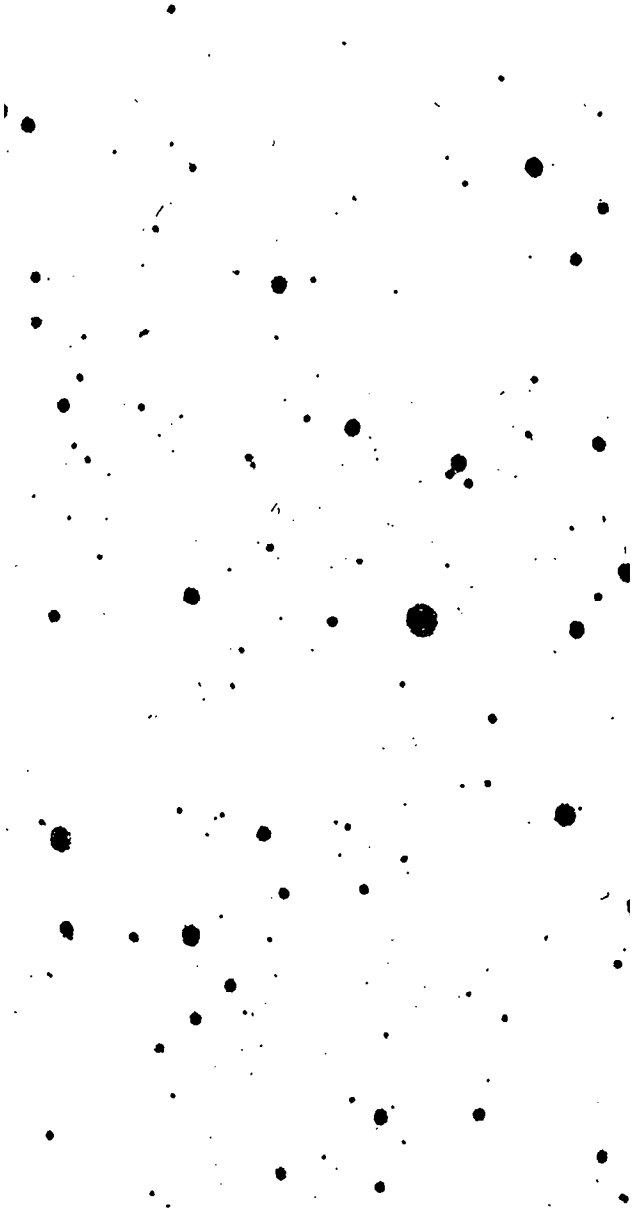

Fos est qui, a plus fort de lui,
Se prent ne ne joue avec lui.
Fos est qui tant se veult parer
Qu'a plus grant se veult comparer.
Retien ceste chose a vilaine
Que le petit le grant repraingne.
Aucune foiz que le plus sage
A prendre puet a meneur d'age.
Ne puet chaloir dont la parole
Viengne aprise en bonne escole :
Ne peut chaloir de quel linaige [9]
Soit venus ou atrait le saige.
Ne puet chaloir dont est créu
Le vin qui est voulentiers beu.
Ne peut chaloir de la personne,
D'où viengne, mes qu'elle soit bonne,
Qui veult bien et justement vivre;
Ce nous enseigne nostre livre.
Plus encor dit un philosophe,
Je te jure, ne tien pour lobe.
Se j'avoie un pié en la fosse
Et apparillié fu la mosse [10]
Dont je devroie estre couvert,
Je veoie le san ouvert [11]
Que encor pourroie aprendre,
Je y voudroie encore entendre.

[1] *Raine*, grenouille, de *rana*. — [2] *Contens*, dispute, débat, *contentio*. — [3] *Chaloir*, importer, avoir cure, de *valere*. — [4] *Tiex* ou *tieux*, tels ou telles, de *tales*. — [5] *Grouce*, de groucer, gronder en courroux. — [6] *Ire*, colère, de *ira*. — [7] *Meneur*, moindre, de *minor*. — [8] *Greigneur*, plus grand, de *grandior*. — [9] *Linaige*, lignage, race, origine. — [10] *Mosse*, mousse *ou* monceau. — [11] *San*, magasin.

FABLE IV.

Les deux Mulets.

Deux mulets cheminoient, l'un d'avoine chargé,
L'autre portant l'argent de la gabelle.
Celui-ci, glorieux d'une charge si belle,
N'eût voulu pour beaucoup en être soulagé.
Il marchoit d'un pas relevé,
Et faisoit sonner sa sonnette:
Quand, l'ennemi se présentant,
Comme il en vouloit à l'argent,
Sur le mulet du fisc une troupe se jette,
Le saisit au frein, et l'arrête.
Le mulet, en se défendant,
Se sent percer de coups : il gémit, il soupire.
Est-ce donc là, dit-il, ce qu'on m'avoit promis?
Ce mulet qui me suit du danger se retire;
Et moi, j'y tombe, et je péris!
Ami, lui dit son camarade,
Il n'est pas toujours bon d'avoir un haut emploi:
Si tu n'avois servi qu'un meunier, comme moi,
Tu ne serois pas si malade.

Grecs. *Æs.-Cor.*, 58; II 58.

Latins. *Phædr.*, 38; *Rom.*, 43; *Galfr.*, 43; *Faern.*, 85; *J. Reg.*, part. 1, fab. 9.

Français. *Ysop. I*, 42; *Ysop. II*, 31; *Vinc. de Beauv.*, 17; *Guill. Haud.*, 144, 176; *G. Corr.*, 67; *Est. Perr.*, 8; *Bens.*, 44. *Le Nob.* 95.

YSOPET-I. *FABLE XLII.*

Gravéi par Paul Legrand. *Pl. 3.*

D'un biau Cheval et de l'Asne pel.

ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 44; *Tupp.*, 44; *Ces. Pav.*, 77; *Verdizz.*, 44.
ESPAGNOLS. *Ysopo*, 43.
ALLEMANDS. *H. Steinh.*, 43; *Minn.-Zing.*, 51.
HOLLANDAIS. *Esopus*, 43.

YSOPET II.

FABLE XLII.

D'un biau Cheval et de l'Asne pel.

Un destrier qui estoit beaux
Et qui bien sentoit ses aveaux, [1]
Un jour s'estoit appareillez;
Bien enfrenez, bien ensellez,
Une estroite rue avaloit. [2]
Un asne devant lui aloit
Tout bellement le petit pas:
Car tost aler ne povoit pas
Pour le travail et pour le fais
Qu'il avoit sur son dos adès. [3]
Le destrier forment l'esgarde,
Et lui a dit: Tu ne prens garde
A qui tu dois porter l'honneur:
Saichez bien, sur toy suy seigneur.
Chetive beste malostrue,
A pou ce va que ne te tue
Sans avoir pitié ne mercy,
Qui me destournes que par cy
N'aille et m'empesche ma voie:
Bien suis tel que passer y doie,
Et à qui on doit donner place.
Li asnes qui ot la menace, [4]
Se taist, humilie et escoute,
Samblant fait que il n'oit goutte.

Depuis advint que un grant roy
Fist crier un très-grant tournoy :
Cils chevaux et autres coururent;
Mais cils qui orguillieus et gros
Estoit, ala tant comme fos,
Tant travailla et tant courut
Qu'a bien pou que il n'en mourut :
Tant fist ce jour qu'il fust tout roust, [5]
Et si perdi tropt et galoust,
Tant qu'il ne se pot plus aidier.
De son harnoys le fist widier,
Son maistre qui devant l'ot chier
Le va bailler à un vachier
Pour le mettre à la charrue :
Car il n'a mais pié dont il rue. [6]
Or est li fos outrecuidiés,
De frain et de selle vidiés :
Le dos ot maigre et aguisié
D'un mauvais hernoys pertuisié. [7]
Li asnes qui passoit la voye
Le vit, si en ot moult grant joye,
Et en riant lui prent à dire :
Par amours, dites moy, biau sire,
Où est ton frain? où est ta selle
Qui tant estoit mignote et belle?
Et comment estes vous si maigres,
Qui l'autre yer estiez si aigres
Que bien pou que vous ne m'ocistes?
Or estes si mats et si tristes.
Qu'est vo grant orgueil devenu?
Comment vous est ce advenu?
Esté avez à mauvais change :
Vostre meschance bien me vange [8]
Des moez que tu demenoies;
Mais toutes voies certain soies

Qu'aler ne pevent longuement
Honneurs ne biautés ensement, [9]
Ne force autressi ne jostesce
En homme nuls : ainsi est-ce,
Qui plus ores au monde plaist
Or viel chetist tant conte laist; [10]
Mais en douleur et en martire
Tant que s'en puisse assez rire,
Apren comme foy et honneur
Doit porter le grant au meneur.

Qu'en fortune nul se fist,
Ne n'est le chetif en depist:
Car tels homs est moult riches ores
Qui chetif estre puet encores.
Quant voudra madame Fortune (*a*)
Qui est variable, non une,
Fera d'un petit plaidéeur
Un consul ou un empereur,
Et quant voudra tout le contraire
Du consul pou en saura faire :
Car le jeu de dame Fortune
Est muable comme la lune :
Maintenant a visage d'ange,
Et puis apres tantost le change,
Et est aussi espouvantables
Com ce fust un accours de diables. [11]
Maintenant aus siens rit,
Et ses biens tantost encherist :
De povreté est courronés
Cils qui les ot abandonnés :
Pouvreté si fort les guerroie

(*a*) *Si fortuna volet, fies de rhetore consul :*
Si volet hæc eadem, fies de consule rhetor.
(Juvén., sat. vii, v. 197.)

Qu'eschec et mat leur dit en roie : [12]
En jouant es eschés ce lance,
Et les avanciés desavance,
Et les choses met en rouine
Qui bien sembloient de grant ourine, [13]
Et aval les fait fraudillier,
Les lesse fouller et pillier.
Fortune la grant maqueresse
Nullui parfaitement ne blesse :
Mais que celui qu'elle a deceu,
Qui a trop souefement béu,
Trop a esté souef nourri,
Qui en ses biens s'est assouvi,
Et qui si est trop volutés,
En est maintenant abutés;
Car de joie vient à douleur,
Si mue la dame de couleur.
Charme elle est de double face,
L'un chace hors et l'autre embrace,
L'un amignote, l'autre baise,
L'un meurt de fain, l'autre est tout aise
Ce est nature sans raison
Con se tient en une saison.
Sages est qui bien pou si fie,
Et sages est qui s'humilie :
Car il sera puis essaucié,
En haut du petit lieu haucié :
Qui se vuelt trop esaucier
Plus ne vendra jà un santier. [14]
Et par aventur un souflet
N'aura pas vaillant un mouflet :
Qui devant manjoit eschaudés
A jà perdu le sien au dés :
Qui manjoit devant bons morciaus
Maintenant garde les pourciaus :

Ce que Courtois bien esprouva [15]
Quant le siecle tel il trouva :
C'est fait qui se fie en cest siecle,
Et dur y trouve l'en juste reigle. [16]

[1] *Aveaux*, Aïeux, de *avus*. — [2] *Avaloit*, descendoit. — [3] *Adès*, toujours. — [4] *Ot*, entendit, du verbe *ouïr*. — [5] *Roust*, rompu, de *ruptus*. — [6] *Mais*, plus; *je n'en puis mais*. — [7] *Pertuisié*, percé, déchiré. — [8] *Meschance*, pour meschéance, mésaventure. — [9] *Ensement*, ensemble. — [10] Je crois que l'on peut ainsi interpréter ces vers : *C'est ainsi que ce qui plaisoit plus il y a peu, vil à présent et chétif, est délaissé dans la douleur et les tourments.* — [11] *Accours*, affluence. — [12] *En roie*, au roi; échec au roi — [13] Ourine, *origine*. — [14] Ces vers me semblent inintelligibles. — [15] *Courtois d'Arras* : sous le nom de ce *fableor*, on trouve une imitation en vers de *la Parabole de l'Enfant prodigue*. — [16] Ce vers blesse la mesure par un pied de trop.

YSOPET II.

FABLE XXXI.

D'un Destrier qui ot despit d'un Asne qu'il encontra chargié ne se détourna pas.

Un biau cheval de pris
Poignoit vers un larris [1]
Par une estroite sente :
Un asnes a encontré
Qui y estoit entré;
De gaux portoit bien trente. [2]

Quant le cheval le vit,
De li ot grant despit
Et forment se desvoie :
Il li dist par ayr :
A moy dois obeir
Et lessier moi la voie.

Moult ay bien eu grant los
Es tournois et es os [3]

De maint vaillant baron :
Et tu, chetis puans,
N'es pas obeissans
A ma noble façon.

Se jamais t'encontroie,
Certes je t'occiroie
Se n'obeis à moy :
Porce que chargiés es
Et que portes grant fes, [4]
Cestes fois souffriroy.

Sire, moult de mercis ;
Bien sai que j'ai mespris :
Jamais ne m'avendra :
Quant venir vous verrai,
La voie vous lairai ;
Jà fais ne m'en tendra.

Ains que passa le mois,
Fut le cheval redois, [5]
Chetif et mal mené ;
Au fieus porter fumis
Descharné et chetis,
Et point ne fust amé.

L'asne si l'a véu
Qui bien l'a recogneu,
Pris l'a a ramposner : [6]
Où sont or vos loreins, [7]
Vos selles et vos freins,
Que soliez porter ?

Bien porroi-je ore aler
De lez vous et passer,
Venus estes au bas :

Pris aves mon mestier
Dont je me seuil aidier: [8]
Si devez dire : Hélas !

Orgueil ne vault neant :
Ce n'est qu'un pou de vant,
Si tost est chéus jus.
Le roy de majesté,
Essance, humilité,
Qui tout voit de lassus.

[1] *Larris*, lande, pays inculte, peut-être de *laryx*. — [2] *Gaux*, bâton, gaule, perche. — [3] *Os*, pour *ost* ou pour *osts*, armée. — [4] *Fes*, ou *fais*, ou *faix*, fardeau, charge. — [5] *Redois*, rendu. — [6] *Ramposner*, railler, reprimander. — [7] *Lorein*, rênes, bride, de *lorum*. — [8] *Seuil*, j'ai coutume, de *soleo*.

FABLE V.

Le Loup et le Chien.

Un loup n'avoit que les os et la peau,
Tant les chiens faisoient bonne garde:
Ce loup rencontre un dogue aussi puissant que beau,
Gras, poli, qui s'étoit fourvoyé par mégarde.
L'attaquer, le mettre en quartiers,
Sire loup l'eût fait volontiers:
Mais il falloit livrer bataille;
Et le mâtin étoit de taille
A se défendre hardiment.
Le loup donc l'aborde humblement,
Entre en propos, et lui fait compliment
Sur son embonpoint qu'il admire.
Il ne tiendra qu'à vous, beau sire,
D'être aussi gras que moi, lui repartit le chien.
Quittez les bois, vous ferez bien:
Vos pareils y sont misérables,
Cancres, hères, et pauvres diables,
Dont la condition est de mourir de faim.
Car, quoi! rien d'assuré! point de franche lippée!
Tout à la pointe de l'épée!
Suivez-moi, vous aurez un bien meilleur destin.
Le loup reprit: Que me faudra-t-il faire?
Presque rien, dit le chien: donner la chasse aux gens
Portant bâtons, et mendiants;

Flatter ceux du logis, à son maître complaire :
Moyennant quoi votre salaire
Sera force reliefs de toutes les façons,
Os de poulets, os de pigeons,
Sans parler de mainte caresse.
Le loup déjà se forge une félicité
Qui le fait pleurer de tendresse.
Chemin faisant, il vit le cou du chien pelé :
Qu'est-ce là? lui dit-il. Rien. Quoi! rien! Peu de chose.
Mais encor? Le collier dont je suis attaché
De ce que vous voyez est peut-être la cause.
Attaché! dit le loup : vous ne courez donc pas
Où vous voulez? Pas toujours : mais qu'importe?
Il importe si bien, que de tous vos repas
Je ne veux en aucune sorte,
Et ne voudrois pas même à ce prix un trésor.
Cela dit, maître loup s'enfuit, et court encor.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 111, 411; II 111.

LATINS. *Phædr.*, 46; *Av.* 37; *Rom.*, 55; *Galfr.*, 55; *Rom. Nil.*, 34; Fab. ant., *Nil.*, 45; *Morl.*, 13; *Barl.*, in fest. sanct. Sim. et Jud.; *J. Post.*, 35; *Als.*, 40.

FRANÇAIS. *Mar. de Fr.*, 34; *Ysop. I*, 51; *Ysop. II*, 37; *Vinc. de Beauv.*, 21; Mer des Hist., 21; *Jul. Mach.*, 55; *G. Corr.*, 52; *G. Haud.*, 93, 159; *Bens.*, 41; *le Nob.*, 11.

ITALIENS. *Guicc.*, p. 8; *Tupp.*, 55; *Ces. Pav.*, 145; *Acc.-Zucch.*, 55.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, 55.

ALLEMANDS. *H. Steinh.* 55; *Minn.-Zing.*, 59.

HOLLANDAIS. *Esopus*, 55.

YSOPET I.

FABLE LI.

Du Loup qui se veult accompaignier au Chien.

Ores avint que Ysangrins [1]
Et dams Rouveaux li bons matins
En un bois s'entr'accompaignierent
Et moult grant pièce ensemble alerent.
Ce dit li loup a dam Rouveau :
Moult avez ores belle peau ;
A ce ai-je bien connéu
Que bien avez esté péu : [2]
Ne semblez pas estre afamés?
Non, dit le chien, ains suis amés
De mon seigneur, que il me tient
Si aise comme il me convient :
Assez me fait ce qui me plaist
Et de sa viande me paist [3]
De chaume ay bon lit par raison.
Des larrons li gart sa maison,
Que nulz par nuit ne li mefface,
Par mon abay tous les en chace :
Si ne li fais autre besoingne.
Grant desir ai qu'a toi m'ajoigne,
Dit le loup, et de telle vie
Od toy mener, ai grant envie. [4]
Et je le veuil, a dit Rouviaux,
Encores plus que tu ne viaux. [5]
Or s'en vont li dui compaignon.
Le loup regarde le gaignon [6]
Vit que le col pelé avoit :
Demanda li d'où ce venoit?
Biau compains, se respont le chien,

YSOPET I. *FABLE LI.*

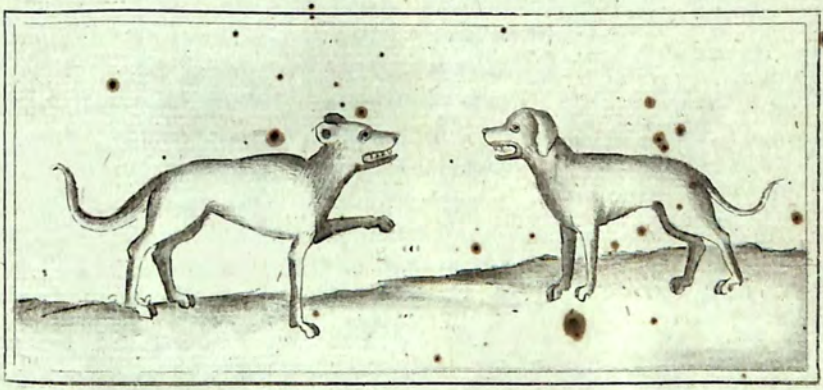

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 4.*

Du Loup qui se veult accompaigner au Chien.

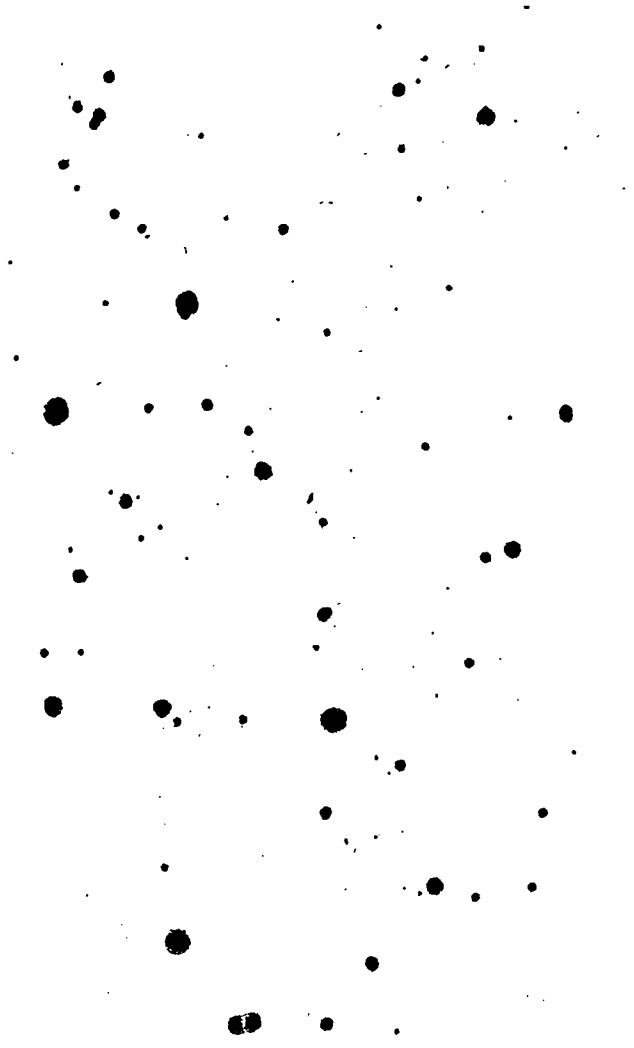

Je suis de jour mis en lien,
Que je ne puisse ne ne doie
Mordre ceulz qui passent la voie.
Là où je veuil vais toute nuit.
Dit le loup : Ne pris-je deduit
Et tel aise com je souloie.
Que je, pour mon ventre, serf soie!
Unls francs povre homs plus habunde
Que le plus riches serfs du monde.
L'homme serf ne puet avoir rien :
Mais le franc a soi et le sien :
Franchise est si bonne et si douce.
Nulle douceur à luy ne touche.
En ma franchise me tendré,
Jà, se Dieu plaist, ne la vendré.
Qui franchise vent pour avoir,
Bien dessert a soufrance avoir.
L'or et l'argent de toute frise
Ne d'allemont ne vault franchise :
Car on ne la peut estimer
Ne par prose ne par rimer,
Ne on ne la puet comparer :
Contre lui ne se scet parer,
Chose nulle qui soit en terre.
Sur toutes choses l'estuet querre.
La fallace d'amphibolie [7]
Efacier fait la seigneurie,
Comparer à mort servitute,
Mort, qui es drois, giette et abute ;
Dont doit bien hair cils sa panse
Qui l'ot difame et desavance [8]
Qui court et fuit isnel le cours
Des palais, sales et es cours
Des rois, des princes et du pape.
. . . . . viende grape

Qui est jà plains de bénéfices
Est encor si fos et si nices
Qui ne veult mengier sus sa table
Et ne faire bien agreable,
De son pain ne veult faire souppe.
Au povre que meschief assouppe
Quant le crucefix a gaingnié,
Mest durement fut mehaingnié, [9]
Et se bailla pour racheter,
Nos de servitute geter.
Des cielx le pere debonnaire,
Dieu que d'amour tant post à traire,
Bailla son filz, par tanreté, [10]
Afin que fusiens racheté.

[1] *Ysangrins*, nom du loup dans le roman du Renart. — [2] *Péu*, nourri, de *paître*. — [3] *Viande*, tout ce qui sert à entretenir la vie. — [4] *Od*, avec. — [5] *Viaux*, veux. — [6] *Gaignon*, ou *gagnon*, ou *gagneon*, chien. — [7] *Amphibolie*, peut-être *amphibologie*. — [8] Les six vers suivans me semblent inintelligibles. — [9] *Mehaingnié*, estropié, mutilé. — [10] *Tanreté* ou *tenreté* tendresse.

YSOPET II.

FABLE XXXVII.

Comment le Loup parle au Chien.

Un leu vit en sa voie
Un grant chien qui l'aboie,
Et gras, et josne et fors:
Un pou à toy parlasse,
Dit le leu, se j'osasse;
Mais tost m'aroies tu mors. [1]

Jà mal ne te feroy,
Dit le chien, par ma foy,

Di ce que tu voudras.
Trop volontiers scéusse,
Dit le leu, se péussse,
Comme tu es si gras.

J'ai assez à mengier
Come j'en ai mestier,
Ne je n'ai fain ne soy; [2]
Et si ne fais néant
Fors qu'abaier forment [3]
Tous ceux que par nuit oy.

Tu as entour ton col
Qui est et gras et mol,
De cuir un grand loyen. [4]
Di moy que senefie?
Est-ce par moquerie?
Je li vis des antan. [5]

L'en me lye par jour
Et met en un detour,
Dit le chien, biaus amis,
Que n'aie cognoissance,
N'aide ni aliance
A nul de ce pays.

Miex vouldroi-je morir
Que, pour mon ventre emplir,
Fusse lié par jour:
J'ai petit à mengier;
Mais hors sui de dangier
De maistre et de seignour.

Qui se met en servage
Porte grief hontage,

Pour son ventre engressier.
Il n'est mie assez sage,
Qui se tient son aage
En las, pour son mengier. [6]

[1] *Mors*, mordu. — [2] *Soy*, soif. — [3] *Forment*, fortement, courageusement. — [4] *Loyen*, lien. — [5] *Antan*, l'année passée, *ante annum*. — [6] *Las*, chaînes, lacs, de *laqueus*.

FABLE VI.

La Génisse, la Chèvre et la Brebis en société avec le Lion.

La génisse, la chèvre, et leur sœur la brebis,
Avec un fier lion, seigneur du voisinage,
Firent société, dit-on, au temps jadis,
Et mirent en commun le gain et le dommage.
Dans les lacs de la chèvre un cerf se trouva pris.
Vers ses associés aussitôt elle envoie.
Eux venus, le lion par ses ongles compta,
Et dit : Nous sommes quatre à partager la proie.
Puis en autant de parts le cerf il dépeça ;
Prit pour lui la première en qualité de sire.
Elle doit être à moi, dit-il; et la raison,
C'est que je m'appelle lion :
A cela l'on n'a rien à dire.
La seconde, par droit, me doit échoir encor :
Ce droit, vous le savez, c'est le droit du plus fort.
Comme le plus vaillant, je prétends la troisième.
Si quelqu'une de vous touche à la quatrième,
Je l'étranglerai tout d'abord.

Grecs. *Æs.-Cor.*, 38, II 38; *Babr. ex Suid.*, t. 2, p. 451; *Babr.-Nev.*, 9; *Gabr.*, 5.

Latins. *Phædr.*, 5; *Rom. Nil.*, 6; Fab. ant., *Nil.*, 9; *Galfr.*, 6; Dial. Creat., 20; *R. Mess.*, fol. 105, col. 1; *Abst.*, 186; *Faern*, 83; *Brus.*, l. 4, p. 268 ; *Hartm. Sch.*, l. 3, c. 13.

Français. Rom. du Renart (Manuscr. de la Bibl. de Monsieur, 195, fol. 68, R°.); la Comp. Regnart (Manuscr. de la Bib. R., n° 7218,

fol. 253, V°.); *Mar. de France*, 11 et 12; *Ysop. I*, 6; *Ysop. II*, 9; *Vinc. de Beauv.*, 4; Mer des Hist., 4; *Guill. Haud.*, 116, 173; *G. Corr.*; 5, 64; *P. Despr.*, 27, 96; *Le Nob.*, 12.

ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 7; *Tupp.*, 6; *Guicc.*, p. 209; *Ces. Pav.*, 13; *Verdizz.*, 58.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, 6.

ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 9; *H. Steinh.*, 6.

HOLLANDAIS. *Esopus*, 6.

LA COMPAGNIE RENART.

Le lyons qu'on appele noble [1]
Estoit jadis en un vignoble,
Au chief d'un bois, en une plaigne : [2]
Avoec lui ert en sa compaingne
Renars et ysengrins li leus.
Tos trois erent moult famillieux. [3]
Nobles li lyons baailla;
Et Renart moult s'en merveilla,
De sa destre poe le saine,
Quant il en voit issir l'aleine :
Sire, dist renart qui le flate,
Vous avez moult la pance plate :
Vous n'avez hui guieres mangié;
Et, dist li lyons, non ai gié;
Mes moult volontiers mangeroie
Se pèussons encontrer proie :
Quar faisons une compaignie
Or endroit ci, par foi plenie. [4]
Sire, dist renart, je l'ottroi.
Chascuns a plenie sa foi
Que par leauté partiront
Itel gaing comme il feront.
Tuit trois l'ont pleni et juré.

Tant ont ensemble randoné
Qu'au chief d'el bois truevent un tor [5]
Dont ne préissent nul tresor.
Et une vache et un véel
Truevent passant en un prael
Trestos trois les ont pris ensanble.
Sire, dist renart, ce me samble
Que bon seroit partir no proie.
Dist ysengrins : je le voudroie.
Et je, dist li lions, ausi :
Ysengrins la partira si
Que chascuns, selon ce qu'il vaut,
Ait droite part ains qu'il s'en aut.
L'avantage vous en doin sor,
Biaus sire, et vous aurez le tor,
Et Ysengrins aura la vache,
Et renart qui la proie chache
Aura le véelet petit :
Il me semble que j'ai bien dit.
Dist li lions : jà vous parra :
La poë hauce, s'el frapa :
Aus gaus emmi le front l'aert [6]
Si doucement le nes li tert [7]
Que le cuir de la grise pel
Li abat desus le musel,
Et ysengrins se trest arriere
Qui ne fist une belle chiere.
Or tost, dit lions ; Renart,
Partes : dounes chascuns sa part. [8]
Sire, dist Renart, volentiers :
Vostre sera li tors entiers,
Et madame la lionesse
Ait la vache grosse et epesse :
S'el mangera sos sa cortine
Où ele gist en sa gesine :

Et vostre fil, mi damoisel,
Si aura le petit véel.
Renart, dist li lions, beaus frere,
Di moi, par l'ame de ton père,
Qui t'aprist si bien à partir?
Par sainct Estienne le martir,
Sire, n'el vous celerai-je jà.
Cil Bachelers que je voi là
Qui si se fet fier et harouge,
Porce qu'il a aumuce rouge.
Icest exanple de renart
Si nous enseigne tempré et tart
Qu'on doit sage clamer celuy
Qui se chastie par autruy.

[1] *Noble*, surnom du lion dans le roman du Renard. — [2] *Plaigne*, plaine. — [3] *Erent*, étoient, de *erant*. — [4] *Plenie* ou *plevie*, du vieux verbe pleiger, se rendre caution. — [5] *Tor*, taureau. — [6] *L'aert*, *aerdre* ou *aherdre*, saisir, s'attacher, de *adhærere*. — [7] *Tert*, de terdre, moucher. — [8] *Partes*, partagez.

YSOPET I.

FABLE VI.

Comment la Brebis et la Chievre et Genice et le Lion s'entr'accompagnerent.

Moult a grand piece que l'en dit
Que compaignie Dieu la fist;
Mais d'une que vous veuil ci mettre,
Ne se dut oncques entre mettre.
Entre la chievre et la genice
Et la brebis qui tant est nice, [1]
Prindrent au lion aliance
Et compaignie, par fiance:

YSOPET I. — *FABLE VI.*

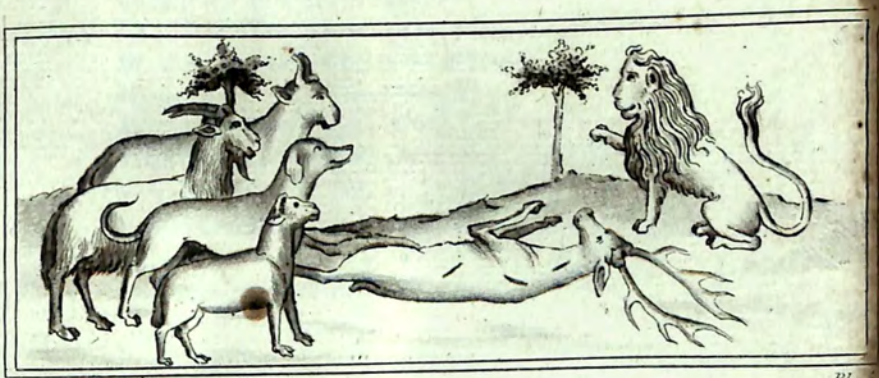

Paul Lagrand sculp. *Pl. 5*

Comment la Brebis et la Chiebre et Genice et le Lion s'entr'accompagnerent.

Foy soy porter entre-promistrent.
Un jour avint qu'un grand cerf pristrent:
Quant vint à faire les parties,
Paroles y ot départies:
Le lyon dit qu'il yert seigneur [2]
De la premiere, par honneur:
Et, pour ce que ma force est graindre, [3]
Me doit la secunde remaindre: [4]
Si veuil, je vous fais a savoir,
Pour mon travail la tierce avoir:
Et qui me néera la quarte,
Il convient qu'amour se departe.
Ainsi vuelt choisir et eslire
Que nuls ne li osa desdire.

Cils qui a plus fort s'acompaigne
De soi bien est drois qu'il s'en plaigne:
A peinnes voit-on homme fort
Qui, au foible, loiauté port.
Se tu veuls avoir compaignon,
Ne pren n'orgueilleux ne gaignon [5]
Ne t'acompaigne a grans satrapes:
Ils auront le fruit, tu les grapes.
Ferme amour et grant seigneurie
Estre ensemble ne sieulent mie.
De seigneur amour, heritage
N'est pas bien: convient autre gage.

[1] *Nice*, simple, niais. — [2] *Yert* ou *iert*, étoit, de *erat*. — [3] *Graindre* ou *greigneur*, plus grand. — [4] *Remaindre* ou *remanoir*, rester, de *remanere*. — [5] *Gaignon*, querelleur comme un chien.

YSOPET II.

FABLE IX.

Comment li Lyons mena chacier le Torel, la Vache et la Brebis, et prirent un Cerf.

Un lions orgueilleus
Cruel et envieus,
Si volt aler chacier :
Un chevrel esgarda
A qui il comanda
Qu'il li venist aidier.

La vache et la brebis
En a aussi requis
Qui volentiers y vont ;
A la voie se metent,
Tous et un et s'apprestent,
Plus long sejour n'i font.

Un cerf ont encontré :
Tout quatre l'ont frapé
Tant que il l'ont occis :
Quatre quartiers en font,
Porce que quatre sont :
Devant eux les ont mis.

Seignor, dit le lion,
Oiez que nous ferons :
Je veil ce cerf partir.
La premiere partie,
Je l'ai bien desservie,
Qui ne vouldra mentir.

Pour quoi que je sui roi,
Raisons est, par ma foy,
Que j'aie la seconde:
La tierce, le plus fort
L'aura, je m'en accort, [1]
Se n'en suis-je mécompte. [2]

La quarte qui voudra
Touchier, il morra:
Entendez vous ce compte?
Le lion, par maistrie, [3]
Ot tout en sa baillie. [4]
Entendés que ce monte.

Qui est en compaignie
D'un cruel plain d'envie
Ne puet avoir fors hon: [5]
Quant il a gaagnié,
Et il est haut et lié, [6]
Si vient son compagnon,
Qui prent tout en sa part
Et l'apele musart [7]
Et traître et glouton.

[1] *Je m'en accort*, j'en suis d'accord. — [2] *Mécompte*, mécontent. — [3] *Maistrie*, pouvoir. — [4] *Baillie*, possession, puissance. — [5] *Hon*, honte. — [6] *Lié*, joyeux, de *lætus*. — [7] *Musart*, sot, débauché.

FABLE VII.

La Besace.

Jupiter dit un jour : Que tout ce qui respire
S'en vienne comparoître aux pieds de ma grandeur :
Si dans son composé quelqu'un trouve à redire,
Il peut le déclarer sans peur;
Je mettrai remède à la chose.
Venez, singe, parlez le premier, et pour cause :
Voyez ces animaux; faites comparaison
De leurs beautés avec les vôtres.
Êtes-vous satisfait? Moi! dit-il, pourquoi non?
N'ai-je pas quatre pieds aussi-bien que les autres?
Mon portrait jusqu'ici ne m'a rien reproché :
Mais pour mon frère l'ours, on ne l'a qu'ébauché;
Jamais, s'il me veut croire, il ne se fera peindre.
L'ours venant là-dessus, on crut qu'il s'alloit plaindre.
Tant s'en faut : de sa forme il se loua très-fort,
Glosa sur l'éléphant, dit qu'on pourroit encor
Ajouter à sa queue, ôter à ses oreilles;
Que c'étoit une masse informe et sans beauté.
L'éléphant étant écouté,
Tout sage qu'il étoit, dit des choses pareilles :
Il jugea qu'à son appétit
Dame baleine étoit trop grosse.
Dame fourmi trouva le ciron trop petit,
Se croyant, pour elle, un colosse.

Jupin les renvoya s'étant censurés tous,
Du reste, contents d'eux. Mais parmi les plus fous
Notre espèce excella; car tout ce que nous sommes,
Lynx envers nos pareils, et taupes envers nous,
Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres hommes.
On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain.
Le fabricateur souverain
Nous créa besaciers tous de même manière,
Tant ceux du temps passé que du temps d'aujourd'hui.
Il fit pour nos défauts la poche de derrière,
Et celle de devant pour les défauts d'autrui.

GRECS. *Æs.-Cor.* 337.

LATINS. *Phæd.*, 67, *Cat.* Epigr.; *Pers.*, sat. IV, v. 23, 24; Dial. Creat., 65; Prompt. exemp. (de judice iniquo); *G. Barl.*, Serm. quadrag., hebd. prim., fer. 6; *Oth. Mel.*, Joc. 591; del. Poët. germ., pars 2, p. 185; pars 6, p. 318; *Grat. a sancto Eliâ*, 5.

La fable de ce dernier auteur, intitulée *Conspicilla* (les Lunettes), présente le but moral de La Fontaine dans une autre action; mais les idées, je dirois même les expressions, en sont tellement analogues à celles de notre fabuliste, que je n'ai pas cru pouvoir me dispenser de les citer :

Docere voluit (philosophus), in observandis actibus proximi oculos habere lyncæos, esse aquilas et argos, ad suas verò actiones esse talpas.

FRANÇAIS. *Amiot-Plut.*, Vie de Crassus, § 61; de la Curiosité, § 2, 3; *Baïf*, fol. 41; *Bens.*, 105, 221; *Arn. d'And.*, t. 2, p. 523.

ORIENT. *S. Matth.*, c. 7, v. 3, 4, 5; *S. Luc*, c. 6, v. 41, 42.

FABLE VIII.

L'Hirondelle et les petits Oiseaux.

Une hirondelle en ses voyages
Avoit beaucoup appris. Quiconque a beaucoup vu
Peut avoir beaucoup retenu.
Celle-ci prévoyoit jusqu'aux moindres orages,
Et, devant qu'ils fussent éclos,
Les annonçoit aux matelots.
Il arriva qu'au temps que le chanvre se sème,
Elle vit un manant en couvrir maints sillons.
Ceci ne me plaît pas, dit-elle aux oisillons :
Je vous plains; car, pour moi, dans ce péril extrême,
Je saurai m'éloigner, ou vivre en quelque coin.
Voyez-vous cette main qui par les airs chemine?
Un jour viendra, qui n'est pas loin,
Que ce qu'elle répand sera votre ruine.
De là naîtront engins à vous envelopper,
Et lacets pour vous attraper;
Enfin mainte et mainte machine
Qui causera dans la saison
Votre mort ou votre prison :
Gare la cage ou le chaudron!
C'est pourquoi, leur dit l'hirondelle,
Mangez ce grain, et croyez-moi.
Les oiseaux se moquèrent d'elle;
Ils trouvoient aux champs trop de quoi.

Quand la chenevière fut verte,
L'hirondelle leur dit : Arrachez brin à brin
Ce qu'a produit ce maudit grain ;
Ou soyez sûrs de votre perte.
Prophète de malheur ! babillarde ! dit-on,
Le bel emploi que tu nous donnes !
Il nous faudroit mille personnes
Pour éplucher tout ce canton.
La chanvre étant tout-à-fait crûe,
L'hirondelle ajouta : Ceci ne va pas bien ;
Mauvaise graine est tôt venue.
Mais, puisque jusqu'ici l'on ne m'a crue en rien,
Dès que vous verrez que la terre
Sera couverte, et qu'à leurs blés
Les gens n'étant plus occupés,
Feront aux oisillons la guerre,
Quand reginglettes et réseaux
Attraperont petits oiseaux,
Ne volez plus de place en place ;
Demeurez au logis, ou changez de climat :
Imitez le canard, la grue et la bécasse.
Mais vous n'êtes pas en état
De passer comme nous les déserts et les ondes,
Ni d'aller chercher d'autres mondes :
C'est pourquoi vous n'avez qu'un parti qui soit sûr ·
C'est de vous renfermer aux trous de quelque mur.
Les oisillons, las de l'entendre,
Se mirent à jaser aussi confusément
Que faisoient les Troyens quand la pauvre Cassandre
Ouvroit la bouche seulement.

Il en prit aux uns comme aux autres :
Maint oisillon se vit esclave retenu.

Nous n'écoutons d'instincts que ceux qui sont les nôtres,
Et ne croyons le mal que quand il est venu.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 285, 330, 331.

LATINS. *Phæd.*, App. *Burm.*, 7; *Rom.*, 20; *Rom. Nil.*, 17; Fab. ant., *Nil.* 20; *Galfr.*, 20; Dial. Creat., 119; *Pant. Caud.*, 131.

FRANÇAIS. *Mar. de Fr.*, 18; *Ysop. I*, 25; *Ysop. II*, 17; *Jul. Mach.*, 20; *Guill. Haud.*, 127, 261; *G. Corr.*, 16; *Bens.*, 17; *Le Noble*, 59.

ITALIENS. *Acc. Zucch.*, 20; *Ces. Pav.*, 130; *Tupp.*, 20; *Guicc.*, p. 83; *Verdizz.*, 81.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, 20.

ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 22; *H. Steinh.*, 20.

HOLLANDAIS. *Esopus*, 20.

YSOPET I.

FABLE XXV.

De l'Arondelle et des autres Oisiaux.

Un vilain en un pays yere
Qui ot semé une liniere
A ce qu'autre lin en issit.
L'arondelle, a qui point ne scit,
S'en va si tost comme elle vole
Aux oisiaux conter la parole :
Si leur monstre de la liniere;
En quel guise et en quel maniere
Elle leur peut nuire et grever,
S'elle puet croistre et lever.
Car li homs qui semée l'a
Cordes et grans rets en fera,

YSOPET I. ~ *FABLE XXV.*

Paul Legrand sculp. *Pl. 6.*

De l'Arondelle et des autres Oisiaux.

Où je et vous pourrons chéoir :
Si, nous en devons pourvéoir.
Alons trestuit, sans demourance,
Je et vous là, pour la semance
Au vilain mangier et destruire :
Si ne nous pourra jamais nuire.
Dame aronde, dit l'aloë, [2]
Il n'est pas sage qui loë [3]
A faire dommage au preudhomme :
Aler en conviendroit à Rome,
S'il en vouloit estre absols :
Le vilain, pour dras en son dos
Faire, a semé la semance,
Non pas pour nous faire grevance;
Ralé vous en en vos maison :
Car vous vous doubtés sans raison. [4]
Et je vous ottroy, dit l'aronde,
Que on me plume ou qu'on me tonde,
Se ne vous en meschiet encores.
Chiez le vilain m'en yrai ores ;
Avecques li demoureray
Et de mon chant le déduiray.
Et cils l'ont trestout en despit.
La liniere sans grant respit
Leva et amenda et crust
Et fit tel fruist comme elle dust.
Et le vilain qui lin sema,
Rais et grans cordes fais en a,
Dont il en a maint oisel pris.

Celui doit bien estre punis
Qui en son san par troup s'assure [5]
Et qui de bon conseil n'a cure.
Cils qui se veut bien gouverner
Le temps présent doit discerner;

Du prétérit avoir memoire;
Ne soit bobancier de grant gloire, [6]
Et doit le temps à avenir
Pourvéoir, conseil retenir:
Car cils qui est bien conseliés,
S'il le lait, doit estre oubliés.

[1] *Arondelle*, hirondelle, de *hirundo*. — [2] *Aloë*, alouette. — [3] *Loër*, insinuer, exciter, louer. — [4] *Doubter*, craindre. — [5] *San*, sens. — [6] *Bobancier*, être vain et avide.

YSOPET II.

Comment l'Aronde requist aux Oiseaux qu'ils mangassent chanvre que un vilain semoit.

Une aronde esgardoit
Un vilain qui semoit
Son chanvre en son courtil: [1]
Elle a dit aus oisiaus:
Or chascuns soit isniaus [2]
D'oster soy de péril.

La semence cueillon
Et nous en saoulon
Qu'a semé ce vilain:
Nous nous repentirons
Se croistre le lesson,
Ce vous di pour certain.

Les vilains en feront
Les rets, si nous prendront
Et mettront à tourment.

Les oisiaus l'escharnirent [3]
De ce que ils oïrrent,
Et n'en firent noient.

Quant la chanvre leva
L'aronde retourna
Les oisiaux, si leur crie :
Alons tout esrachier
Ce chanvre et débrisier :
Le vilain n'i est mie,
Au matin y allons ;
Ne doubtons et boutons
Rien que face ne die.

Par foy, font les oisiaus,
Nous sommes si isniaus
Que bien eschaperons :
Les rais de ces vilains
Aus soirs et aus matins,
Ne doubtons un bouton.

L'aronde si fu sage
Et ne fu pas sauvage ;
Mais la gent doubta moult
Qui prennent les oisiaus
Tant seichent estre isniaus
A leurs rets que ils font.

Aus maisons à la gent
Qu'elle doute forment
S'est alé anichier : [4]
Et sa mort et sa vie
A mise en leur baillie ;
Si l'en tienent plus chier.

Or sont moult repentans
Les oisiaus et dolans
Qu'il ne crurent l'aronde :
Car il sont atrapés,
Pris et acouvetés
Aus rez par tout le monde.

Mie je ne m'en merveil :
Dont qui ne croit conseil,
Si s'en repent souvent :
Quant l'en li dit raison,
Il est fol et bricon, [5]
S'il scet et ne l'entent.

L'en se doit conseillier
Quant vient au commencier,
C'est manière de sage :
Car qui trop attendroit
A paine escheveroit
En la fin le domage.

[1] *Courtil*, jardin potager. — [2] *Isniaus*, pluriel de isnel, actifs, prompts. — [3] *L'escharnirent*, la raillèrent. — [4] *Anichier*, établir son nid. — [5] *Bricon*, coquin, de l'italien *briccone*.

FABLE IX.

Le Rat de ville et le Rat des champs.

Autrefois le rat de ville
Invita le rat des champs,
D'une façon fort civile,
A des reliefs d'ortolans.

Sur un tapis de Turquie
Le couvert se trouva mis.
Je laisse à penser la vie
Que firent ces deux amis.

Le régal fut fort honnête,
Rien ne manquoit au festin :
Mais quelqu'un troubla la fête
Pendant qu'ils étoient en train.

A la porte de la salle
Ils entendirent du bruit :
Le rat de ville détale;
Son camarade le suit.

Le bruit cesse, on se retire :
Rats en campagne aussitôt;
Et le citadin de dire :
Achevons tout notre rôt.

C'est assez, dit le rustique:
Demain vous viendrez chez moi.
Ce n'est pas que je me pique
De tous vos festins de roi:

Mais rien ne vient m'interrompre;
Je mange tout à loisir.
Adieu donc : fi du plaisir
Que la crainte peut corrompre!

GRECS. *Æs.-Cor.*, 301; II 301; *Babr. ex Suid.*, t. 2, p. 236, 375, 876.

LATINS. *Hor.*, l. 2, sat. 6, v. 79 et s.; *Ph.* App. *Burm.* 4; *Rom.*, 12, *Rom. Nil.*, 10; Fab. ant., *Nil.*, 13; *Galfr.*, 12; Dial. Creat., 113.

FRANÇAIS. *Mar. de Fr.*, 9; Renart le contrefait. (Bibl. du Roi, n°. 7630, 4), fol. 300; *Ysop. I*, 12; *Jul. Mach.*, 12; *Jul. Mach.-Rem.* 4; *Guill. Haud.*, 120; *G. Corr.*, 9; *R. Ang.*, Élég. I; *P. Despr.*, 10; *Bens.*, 10; *Bours.*, les Fables, act. 2, sc. 6; *Le Noble*, 43.

ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 12; *Tupp.*, 12; *Ces. Pav.*, 6; *Verdizz.*, 57.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, 12; *Ysopo-Rem.* 4.

ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 14; *H. Steinh.*, 12; *H. Steinh.-Rem.*, 4.

HOLLANDAIS. *Esopus*, 12; *Esopus-Rem.* 4.

ORIENTAUX. *Bidpai*, t. 1, p. 124.

RENART LE CONTREFAIT.

Qui a repos, seurté et aise,
Toute autre richesse se taise:
De se example je conterai,
Et puis atant je me tairai,
De deux suriz qui s'entramoient,
Commeres l'une l'autre estoient:
L'une en un bois ot sa maison:

Là manoit en toute saison; [1]
Là sa garnison el avoit,
Par sa poine a vie se menoit:
De blef et de noiz garnie yere:
Bien fu garnie sa clotiere. [2]
Po vouloit autre gent engier
Rondemant vivoit sans dangier
Paour n'avoit c'on l'occist
Ne que non sus li nul mal meist:
Trop grant societé ne quist,
Tout rondement sa vie aquist:
Nuit et jour sans paour estoit,
Celont son pourchas despandoit,
Dormoit et reposoit an ceur:
Ades el estoit an cest eur
Nulle foiz n'iert ses huis hurtez
Por li faire milles durtez.

L'autre suriz an la ville yere
Qui trop par fu et noble et fiere:
El demouroit chiez un bourgois
Chiez cui elle avoit à son chois
Trestoutes garnisons mondaines
Sanz jà andurer nulles poines
Autres n'o que, tu morras, dire
Bien te conterai tire a tire.
Pains, vins, chars, fromages, pessons
Et trestoutes autres paissons,
Desquels, qu'elle vouloit user,
En povoit panre sans muser.

Un jot pot a li mout ceoir
Qu'el alast sa comere veoir:
Longuement fu qu'el n'ot vehue:
Lors cest a la veoir esmehue.

Chies sa comere s'an ala;
Pres des hus devant l'apella. [3]
Celle issi hors : *si la salue:*
Comere, soiez bien venue;
Venez véoir nostre maison
Sauroiz de nostre garnison, [4]
Telle que Dieux l'a ma donnée:
Lors a sa comere menée:
De ce qu'elle ot, devant li mist;
Mais ains chiere celle n'an fist;
Mes tout quanqu'elle voit desprise
Que n'ot pas tels viande aprise.
Qu'elle li fu povre et amere.
Lors dist la riche à sa comere:
Certes mout povre vie menez:
Comant en vie vous tenez?
Certes huit jours ne vivroie mie,
Se je estoie a vostre vie.
Telz vie doit estre la maudite:
Quanques ci aves je clam quitte
Ansinc vous si ferez savoir
Ce vous donrai cent temps d'avoir
Qui vostre touz quites cera
Et qui riens ne vous coustera
Bien vous doit tels presanz céoir,
Comeres, venez moi véoir
Je vous metrai aise sans poine.
Celle la crut: a tant l'anmoine;
De ses honneurs se va vantant,
Et l'autre se va guermantant,
Et tant leurs paroles maintindrent
Qu'amedeux chiez le borgois vindr e-n
Et maintenant, et sans tardier,
Celle la mena au lardier: [5]
Voiz ci bacons, vois ci sayn, [6]

Voiz ci froumages de gayn,
Voiz ci chairs fresches et ci andouilles:
Manjue tant que tu te doilles: [7]
Jà ni parre et mil fussiens
Qui feissions pis que peussiens
Dou lardier au grenier l'amoine:
Voiz ci froment, vois ci avoine,
Et vois cy pois et vois ci noiz:
Done en sus de jors et de noiz. [8]
Tant a grans garnisons ceans
Ne le querroit-il hom voians.
Dist la povre: ge non savoie:
Or suis venue a bonne voie;
Car se piesa ge le séusse,
Mon povre ostel laissié éusse.
La riche la va adestrant, [9]
De chambre en chambre va entrant.

Ainsic com par leans aloient
Et les richesses regardoient.
Dont la povre s'esjouissoit
Et de planté s'esbaissoit.
Lors ont vehu frere Thiebert
Qui fu grant et fort et apert
Qui sus un grenier planchéoit
Qui bien tout autour li véoit
Comme la povre la véhu
Hide et paour en a éhu:
Si dist: Comere et qui iert
Cils grans mestres là et qui quiert?
C'est, dist celle, nostre gardians
Qui est custodes de céans:
Tost il feroit nos fins venir
S'ans pates nous povoit tenir:
C'est cil qui jusque a mort fiert. [10]

Nulle autres riens, fors nous, ne quiert. [11]
Lors plus de paroles ne distrent;
Mes amdeux au fuir se mistrent. [12]
L'une l'autre n'i regarda:
Mais qui miaux pot, si se garda.
La povre Si en tel destroit [13]
Por paour se mist si estroit
A po que la mort n'en a pris
N'ot pas tel pourveeur apris
Li cuers li bat et cors et voines:
Moult a iqui souffertes poines:
Tout le jour fu an tel martire
N'osa muer, plaindre, ne dire [14]
Jusque l'autre l'a apelée
Qui sot bien de Thiebert l'aléc.
Et miaux le coutume savoit:
Car plus de fois vehu l'avoit,
Pourcoi si grief ne l'an remie;
Si la hucha: comere, amie,
Issiez hors et ne vous doulez: [15]
Freres Thiebers s'an est alez
Espoir vives ne revandra.
N'aiez paour ne vous tandra.

Lors c'est la povre esvennié
Quant elle a sa commeres oyé
Et dist: Comere, arriez m'an vois
En ma povre maison au bois:
Ge am miaux simple povreté
Et demourer en ceureté
Que richece et honneur tenir
Dont peril et mort peut venir,
J'am mieux povre et seur osté
Aveoir: cler il n'i a té
N'ai que faire por melodie

Paul Legrand sculp. *Pl. 7.*

De la Souris de bonne Ville et de celle de Vilaige.

Acourcir mon eur ne ma vie
Ge vivrai tant com ge pourrai
Ancor trop tost ge me mourrai
Ne nuls avoir sans ceureté
Ne peut venir a meureté.
Pource, comere, je m'an vois
An ma povre maison au bois.

[1] *Manoit*, demeuroit, de *manere*. — [2] *Clotiere*, enclos. — [3] *Hus*, huis, porte. — [4] *Sauroiz*, si aurez. — [5] *Lardier*, lieu où l'on met le lard, garde-manger. — [6] *Bacon*, porc. — *Sayn*, graisse. — [7] *Doilles* ou *douilles*, de douloir, *dolere*. — [8] *Noiz*, nuits. — [9] *Adestrant*, mettant à sa droite. — [10] *Fiert*, frappe. — [11] *Quiert*, cherche, de *quærit*. — [12] *Amdeux*, toutes deux, de *ambæ*, *duæ*. — [13] *Si*, me paroît une abréviation de souris. — [14] *Muer*, changer, changer de place. — [15] *Doulez*, affligez, de *dolere*.

YSOPET I.

FABLE XII.

De la Souris de bonne ville et de celle de vilaige.

Une povre souris champestre
Maine avec soy en son povre estre [1]
Une souris de cité née.
Si l'ost semonce a la disnée : [2]
Tel viande ot apareilliée
Comme elle pot, mes plus liée
Que la viande ne demonstre :
Car se pou y a a l'enconstre,
Y est la bonne volenté :
Si de viande n'i a planté, [3]
La bonne chere et la courtoise
Que celle fait à la bourgeoise

Vaut bien autant, ce m'est avis :
Car mengier ne puet estre vilz
Qui est donné a bonne chiere. [4]
Aisié furent en tel maniere
Que n'orent a tout le mengier
Peour, ne noise, ne dengier;
Et quant d'aler fu la saison,
Cele semont en sa maison
L'autre souris, pour faitoyer,
De ce la veut forment prier.
Celle bonnement lui ottroye.
La bourgoise li fait grant joie
Qui a li aaisier moult pense : [5]
Que en selier ou en despense,
Fist la dame mettre la table.
Moult lui a fait chiere amiable :
A la table se sont assises;
Mais je ne sais où furent prises
Des viandes tant comme il i a :
Celle mout semont et pria
Son ostesse qu'elle fut aise :
A faire chose qui lui plaise
Met toute sa cure et sa paine.
Veez ci venir, que diable amaine,
Le clarselier qui les clés porte; [6]
Si commence à ouvrir la porte,
Et celles qui tantot l'ouirent,
L'une çà, l'autre là fouirent.
Si scet la dame son retrait;
Mais l'autre ne scet où el vet;
Aus ongles fiert à un mur
Et sachies que n'est mie asseur.
Retourna s'en le clarselier
Bientost et ferma son selier.
La souris qui au mur se tint,

Des fievres tremble et l'autre vint
Qui bien avoit esté reposte.
Si prist à asurer son hoste;
Si li a dit: amie chiere,
Mangiés et faites bonne chere:
C'est aussi douls que miel en rée. [7]
Mais celle qui point asseurée,
N'est encores, dit: En ce miel
Gist et tapit venin et fiel.
Nulz biens n'est bons où péeur gist:
Deliz que péeur en humblist
N'est pas deliz parfaitement.
Pour ce vous di certainnement,
Plus am mes feves, douce seur, [8]
Asseur et a pais de mon cuer,
Que de viandes habundance,
Et fusse tousjours en doutance,
Et en péeur et en pensée;
Mes vous a qui cest chose agrée,
Prenes à vous ceste planté.
Pais fait riche ma povreté.
Plus n'en dit: s'en vet a l'osté:
Riens ne prise envers seurté,
Et pour ce que creint haute chose,
Se tient seule et embas enclose.

Pouvreté que l'on prend liement
Est grant richesse et ensement [9]
Di-ge que pouvre est grant richesse
Que s'estuet despendre en tristesse.
Mieux vaut du pain un bon morsel
Que mengier d'un gras poursel,
Et estre tristement receus,
Combien qu'en fust tres bien péus.

Ne voudroi-je d'un gras viau
Et paour eusse en un préau :
Je ne sauroye miel amer [10]
De péeur eusse cuer amer.

[1] *Estre*, maison, propriété. — [2] *Semonce*, prière, invitation, exhortation. — [3] *Planté*, abondance. — [4] *Chiere*, figure, visage. — [5] *Aaisier*, mettre quelqu'un à son aise. — [6] *Clarselier*, majordome, maître-d'hôtel, sommelier; *aliàs*, boteiller. — [7] *Rée*, rayon de miel. — [8] *Am*, aime. — [9] *Ensement*, ensemble, en même temps. — [10] *Amer*, aimer.

FABLE X.

Le Loup et l'Agneau.

La raison du plus fort est toujours la meilleure.
Nous l'allons montrer tout à l'heure.

Un agneau se désaltéroit
Dans le courant d'une onde pure.
Un loup survient à jeun, qui cherchoit aventure,
Et que la faim en ces lieux attiroit.
Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage?
Dit cet animal plein de rage:
Tu seras châtié de ta témérité.
Sire, répond l'agneau, que votre majesté
Ne se mette pas en colère,
Mais plutôt qu'elle considère
Que je me vas désaltérant
Dans le courant
Plus de vingt pas au-dessous d'elle;
Et que, par conséquent, en aucune façon,
Je ne puis troubler sa boisson.
Tu la troubles! reprit cette bête cruelle;
Et je sais que de moi tu médis l'an passé.
Comment l'aurois-je fait, si je n'étois pas né?
Reprit l'agneau; je tette encor ma mère
Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.
Je n'en ai point. C'est donc quelqu'un des tiens;
Car vous ne m'épargnez guère,

Vous, vos bergers et vos chiens.
On me l'a dit : il faut que je me venge.
Là-dessus, au fond des forêts
Le loup l'emporte, et puis le mange
Sans autre forme de procès.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 6, 229; II 229; *Babr. ex Suid.*, t. 2, p. 102; *Gabr.*, 35.

LATINS. *Phæd.*, 1; *Rom.*, 2; *Rom. Nil.*, 2; Fab. ant., *Nil.*, 3; Dial. Creat., 51; *J. Gristch.*, Serm. 42, § 0; *R. Mess.*, fol. 132; *Galfr.* 2; *P. Cand.*, 83; *Faern.* 81.

FRANÇAIS. *Mar. de Fr.*, 2; *Ysop. I*, 2; *Ysop. II*, 10; *Jul. Mach.*, 2; *Jul. Mach.-Rem.*, 4; *Vinc. de Beauv.*, 1; Mer des Hist., 1; *Guill. Haud.*, 113, 162, 235; *G. Corr.*, 2, 10; *P. Despr.*, 63, 79; *Bens.*, 2; *Bours.*, les Fables, act. 5, sc. 3; *Mor. de Maut.*, 17; *Le Nobl.*, 90, 94.

ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 2; *Ces. Pav.*, 42, 113; *Guicc.*, p. 144; *Tupp.*, 2; *Verdizz.*, 86.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, 2; *Ysop.-Rem.*, 4.

ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 8; *H. Steinh.*, 2; *H. Steinh.-Rem.* 4.

HOLLANDAIS. *Esopus*, 2; *Esopus-Rem.* 4.

ANGLAIS. *Shakespear.* On verra peut-être avec plaisir ce trait du tragique anglais, dans sa pièce de *Henri VI*, act. 1, sc. 8. Il me semble digne de La Fontaine :

RUTLAND. — *I never did thee harm; why wilt thou slay me?*
CLIFFORD. — *Thy father hath.*
RUTLAND. — *But' t'was ere i was born.*

YSOPET I.

FABLE II.

Du Loup qui mist sus à l'Aigniel qui troubloit le ruissel.

Un loup et un aigniau amaine
Soif pour boire à une fontaine,
Le loup amont, l'aigniau aval.

YSOPET I. — *FABLE II.*

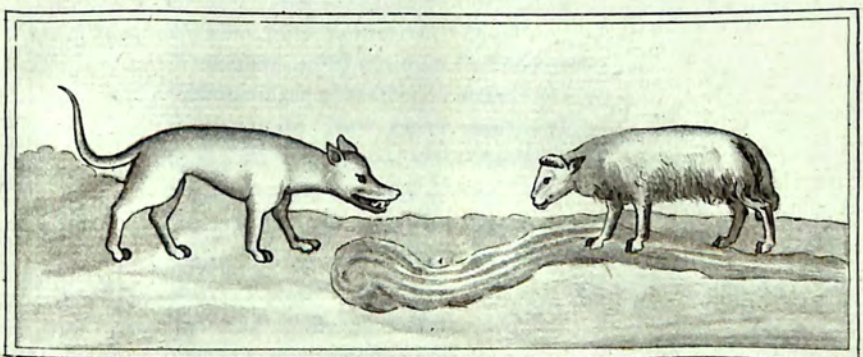

Paul Legrand sculp. *Pl. 8.*

Du Loup qui mist sus a l'Aiguiel qui troubloit le Ruissel.

Le leu qui ne panse fors a mal,
Rudement a dit à l'aigniau:
Pourquoy me trouble tu mon eau?
En cuist tu boire, di le moy? [1]
L'aignel, qui a peur et esmoy,
Lui dist qu'il n'a de rien véu,
Combien que ait du ruissel beu:
Ne puet yave monter arriere, [2]
N'oncques, pour ce, n'an fu mains clere.
Comment me menasses tu doncques?
L'aigniau dit: Sire, non fis oncques.
Si fis, dit le loup, par saint Pierre:
Tout autel fist jadis ton pere:
Pour lui morras, a luy retrais. [3]
Cils qui ne quiert fors bien et pais, [4]
Ne puet trouver pais ni accort
Que le desleoial ne le mort. [5]
Morir le convient sans raison.

Tout ainsi fait le mauvais hom;
Achoison sans cause pourchasce [6]
Comment au preudhomme meffacc. [7]
Qui veult faire division
De l'ami, tost quiert aschoison, [8]
Met sus à son ami la raige,
Si com nous tesmoigne le saige.

[1] *Encuist tu boire*, en crois-tu boire; de cuider, croire. — [2] *Yave*, eau. — [3] *Retrais*, ressembles. — [4] *Quiert*, cherche, de *quærit*. — [5] *Ne le mort*, ne le morde. — [6] *Achoison pourchasce*, recherche l'occasion. — [7] *Meffacc*, de méfaire, fasse mal. — [8] Le sens du proverbe: qui veut noyer son chien, dit qu'il est enragé.

YSOPET II.

FABLE X.

Comment le Leu mist sus a l'Aigniel qu'il avoit troublé le ruissel porce qu'il le voloit manger.

Un leu et un aignel
Buvoient du ruissel
Qui descendoit du mont.
Le leu vit l'aignelet
Qui li sembla tendret:
Si le desira moult. [1]

Une aschoison quera [2]
De quoy il le mettra
Et a mort et a sang:
Et puis le mangera
Ainsi com il vouldra
Et fera son talent. [3]

Il a dit à l'aignel:
Tu me lairas ta pel,
Couart et desloyal,
Tu troubles le ruissel
Dont ne m'est mie bel;
Autrefois m'as fait mal.

L'aignelet li a dit:
Entendez un petit
Raison bonne et vraie.
Vous estes par dessus,
Et je suis de çà jus,
Troubler ne la pourraie.

YSOPET-II. *FABLE X.*

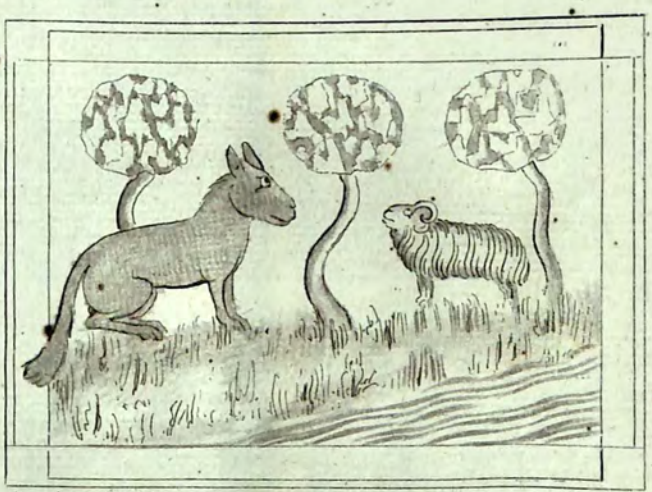

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 8 bis.*

Comment le Leu mist sus à l'Aigniel qu'il avoit troublé le Ruissel porcequ'il le voloit manger.

Dit li leu : Autrefois,
Passé a jà neuf mois,
M'en as tu fait despit?
Dit l'aignel ne puet estre :
J'etois encor a nestre,
Si com ma mere a dit.

Tu dis que j'ai menti;
Trop sui ore ameuti,
Quant si parles à moy :
J'ai esté trop souffrable :
Ce soit par le déable,
Quant plus te souffreroy.

L'aignelet a mengié :
Ainsi s'en est vengié
Le leu par son outrage.
Oncques ne li meffist
L'aignelet, ni li dist
Ne forfait ne outrage.

Chascuns se doit garder
De mauvais encontrer,
Se dame Dieu me voie.
Qui ne peut l'estriver, [4]
A li ne doit jangler, [5]
Mais aler en sa voie.

[1] Plusieurs fois l'auteur de ces fables fait rimer *moult* avec *mont*. — [2] *Aschoison*, occasion. — [3] *Talent* ou *talant*, amour, jouisance, volonté, désir. — [4] *Estriver*, fuir, éviter. — [5] *Jangler*, parler, crier.

FABLE XI.

L'Homme et son Image.

POUR M. LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULT.

Un homme qui s'aimoit sans avoir de rivaux
Passoit dans son esprit pour le plus beau du monde.
Il accusoit toujours les miroirs d'être faux,
Vivant plus que content dans son erreur profonde.
Afin de le guérir, le sort officieux
Présentoit partout à ses yeux
Les conseillers muets dont se servent nos dames :
Miroirs dans les logis, miroirs chez les marchands,
Miroirs aux poches des galants,
Miroirs aux ceintures des femmes.
Que fait notre Narcisse ? Il se va confiner
Aux lieux les plus cachés qu'il peut s'imaginer,
N'osant plus des miroirs éprouver l'aventure.
Mais un canal, formé par une source pure,
Se trouve en ces lieux écartés :
Il s'y voit, il se fâche ; et ses yeux irrités
Pensent apercevoir une chimère vaine.
Il fait tout ce qu'il peut pour éviter cette eau :
Mais quoi ! le canal est si beau,
Qu'il ne le quitte qu'avec peine.

On voit bien où je veux venir.
Je parle à tous ; et cette erreur extrême

Est un mal que chacun se plaît d'entretenir.
Notre âme, c'est cet homme amoureux de lui-même:
Tant de miroirs, ce sont les sottises d'autrui,
Miroirs, de nos défauts les peintres légitimes:
Et quant au canal, c'est celui
Que chacun sait, le livre des Maximes.

Cette fable paroît entièrement de l'invention de La Fontaine : je crois pourtant pouvoir indiquer les deux auteurs suivants, que sans doute il n'avoit pas consultés.

LATIN. *Rob. Holchot.* Dans ses Leçons sur le livre de la Sagesse, on trouve cette anecdote:

Lectio 102. *Sicut narratur de quâdam turpi et deformi domicellâ : ista autem habuit tortam faciem et oblongam, et quotiens respexit speculum, doluit et offendebatur : deformitatem tamen suam imputabat speculo; undè plura specula fregit quàm omnes mulieres de patriâ.*

ITALIEN. *Baldi*, 96 :

UN' HUOMO DISTORTO DI FACCIA.

Un' huomo di volto storto specchiandosi, riprese lo specchio di falsità : il che facendo più volte con più specchi, sempre incolpò loro : al fine abbattutosi in uno specchio storto, che li drizzò la stortezza della faccia, tutto lieto disse : pur ne trovai uno al fine, che mi scoperse il vero.

FABLE XII.

Le Dragon à plusieurs têtes, et le Dragon à plusieurs queues.

Un envoyé du grand-seigneur
Préféroit, dit l'histoire, un jour, chez l'empereur,
Les forces de son maître à celles de l'Empire.
Un Allemand se mit à dire :
Notre prince a des dépendants
Qui, de leur chef, sont si puissants,
Que chacun d'eux pourroit soudoyer une armée.
Le chiaoux, homme de sens,
Lui dit : Je sais par renommée
Ce que chaque électeur peut de monde fournir;
Et cela me fait souvenir
D'une aventure étrange, et qui pourtant est vraie.

J'étois en un lieu sûr, lorsque je vis passer
Les cent têtes d'une hydre au travers d'une haie.
Mon sang commence à se glacer;
Et je crois qu'à moins on s'effraie.
Je n'en eus toutefois que la peur sans le mal :
Jamais le corps de l'animal
Ne put venir vers moi, ni trouver d'ouverture.
Je rêvois à cette aventure,
Quand un autre dragon, qui n'avoit qu'un seul chef,
Et bien plus d'une queue, à passer se présente.
Me voilà saisi de rechef
D'étonnement et d'épouvante.

Ce chef passe, et le corps, et chaque queue aussi :
Rien ne les empêcha; l'un fit chemin à l'autre.
Je soutiens qu'il en est ainsi
De votre empereur et du nôtre.

LATINS. *Democritus ridens*, p. 10.

FRANÇAIS. *Benserade*, 64. Dans le labyrinthe de Versailles, les fontaines représentoient divers sujets de fables. On pouvoit remarquer le sujet de celle-ci parmi ceux qui décoroient ce bosquet.

ITALIENS. *Tomaso Costo*, l. 8, del Fuggil'osio.

ORIENTAUX. *D'Herbelot.* Bibl. orient., t. 6, p. 585.

FABLE XIII.

Les Voleurs et l'Ane.

Pour un âne enlevé deux voleurs se battoient :
L'un vouloit le garder, l'autre le vouloit vendre.
Tandis que coups de poing trottoient,
Et que nos champions songeoient à se défendre,
Arrive un troisième larron
Qui saisit maître Aliboron.

L'âne, c'est quelquefois une pauvre province :
Les voleurs, sont tel et tel prince
Comme le Transilvain, le Turc et le Hongrois.
Au lieu de deux j'en ai rencontré trois :
Il est assez de cette marchandise.
De nul d'eux n'est souvent la province conquise :
Un quart voleur survient, qui les accorde net
En se saisissant du baudet.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 30.

LATINS. *Érasme*, l. 3, Apophth., 4 ; *Pant. Cand.*, 60 ; *J. Posth.*, 39 ; *Dem. Rid.*, p. 140 ; *Alsop.*, 118, 147 ; *G. Sabinus*, in emblem. *Alciati.*

FRANÇAIS. *Guill. Haud.*, 37, 257 ; *G. Corr.*, 103 ; *Est. Perr.*, 3 ; *Baïf*, fol. 23 *P. Despr.*, 13 ; *Bens.*, 125, 143, 210.

ITALIENS. *Ces. Pav.*, 121.

FABLE XIV.

Simonide préservé par les Dieux.

On ne peut trop louer trois sortes de personnes;
Les dieux, sa maîtresse, et son roi.
Malherbe le disoit : j'y souscris quant à moi;
Ce sont maximes toujours bonnes.
La louange chatouille et gagne les esprits:
Les faveurs d'une belle en sont souvent le prix.
Voyons comme les dieux l'ont quelquefois payée.
Simonide avoit entrepris
L'éloge d'un athlète; et, la chose essayée,
Il trouva son sujet plein de récits tout nus.
Les parents de l'athlète étoient gens inconnus;
Son père, un bon bourgeois; lui, sans autre mérite:
Matière infertile et petite.
Le poëte d'abord parla de son héros:
Après en avoir dit ce qu'il en pouvoit dire,
Il se jette à côté, se met sur le propos
De Castor et Pollux; ne manque pas d'écrire
Que leur exemple étoit aux lutteurs glorieux;
Élève leurs combats, spécifiant les lieux
Où ces frères s'étoient signalés davantage.
Enfin l'éloge de ces dieux
Faisoit les deux tiers de l'ouvrage.
L'athlète avoit promis d'en payer un talent:
Mais, quand il le vit, le galant

N'en donna que le tiers, et dit fort franchement
Que Castor et Pollux acquittassent le reste :
Faites-vous contenter par ce couple céleste.
Je vous veux traiter cependant;
Venez souper chez moi : nous ferons bonne vie;
Les conviés sont gens choisis,
Mes parents, mes meilleurs amis.
Soyez donc de la compagnie.
Simonide promit. Peut-être qu'il eut peur
De perdre, outre son dû, le gré de sa louange.
Il vient; l'on festine, l'on mange.
Chacun étant en belle humeur,
Un domestique accourt, l'avertit qu'à la porte
Deux hommes demandoient à le voir promptement.
Il sort de table; et la cohorte
N'en perd pas un seul coup de dent.
Ces deux hommes étoient les gémeaux de l'éloge.
Tous deux lui rendent grâce, et, pour prix de ses vers,
Ils l'avertissent qu'il déloge,
Et que cette maison va tomber à l'envers.
La prédiction en fut vraie.
Un pilier manque; et le plafonds,
Ne trouvant plus rien qui l'étaie,
Tombe sur le festin, brise plats et flacons,
N'en fait pas moins aux échansons.
Ce ne fut pas le pis : car, pour rendre complète
La vengeance due au poëte,
Une poutre cassa les jambes à l'athlète,
Et renvoya les conviés
Pour la plupart estropiés.

La renommée eut soin de publier l'affaire :
Chacun cria miracle. On doubla le salaire
Que méritoient les vers d'un homme aimé des dieux.
Il n'étoit fils de bonne mère
Qui, les payant à qui mieux mieux,
Pour ses ancêtres n'en fît faire.

Je reviens à mon texte ; et dis premièrement
Qu'on ne sauroit manquer de louer largement
Les dieux et leurs pareils : de plus, que Melpomène
Souvent, sans déroger, trafique de sa peine :
Enfin qu'on doit tenir notre art en quelque prix.
Les grands se font honneur dès lors qu'ils nous font grâce :
Jadis l'Olympe et le Parnasse
Étoient frères et bons amis.

LATINS. *Cicer.*, de Orat., l. 2, § 86; *Phædr.*, 81; *Val. Max.*, l. 1, c. 8; *Quinctil.*, Inst. orat., l. 11, c. 2; Sermon. Conviv.; *C. Jul. Solin.*, c. 7; *Brus.*, l. 5, p. 374.

FABLE XV.

La Mort et le Malheureux.

Un Malheureux appeloit tous les jours
La Mort à son secours.
O Mort! lui disoit-il, que tu me sembles belle!
Viens vite, viens finir ma fortune cruelle!
La Mort crut, en venant, l'obliger en effet.
Elle frappe à sa porte, elle entre, elle se montre.
Que vois-je! cria-t-il; ôtez-moi cet objet!
Qu'il est hideux! que sa rencontre
Me cause d'horreur et d'effroi!
N'approche pas, ô Mort! ô Mort, retire-toi!

Mécénas fut un galant homme;
Il a dit quelque part : Qu'on me rende impotent,
Cul-de-jatte, goutteux, manchot, pourvu qu'en somme
Je vive, c'est assez, je suis plus que content.
Ne viens jamais, ô Mort! on t'en dit tout autant.

Ce sujet a été traité d'une autre façon par Ésope, comme la fable suivante le fera voir. Je composai celle-ci pour une raison qui me contraignoit de rendre la chose ainsi générale. Mais quelqu'un me fit connoître que j'eusse beaucoup mieux fait de suivre mon original, et que je laissois passer un des plus beaux traits qui fût dans Ésope. Cela m'obligea d'y avoir recours. Nous ne saurions aller plus avant que les anciens : ils ne nous ont laissé pour notre part que la gloire de les bien suivre. Je joins toutefois ma fable à celle d'Ésope, non que la mienne le mérite, mais à cause du mot de Mécénas que j'y fais entrer, et qui est si beau et si à propos, que je n'ai pas cru le devoir omettre. (*Note de La Fontaine.*)

LATINS. *Mécène*, vers conservés par *Sénèque*, ep. 101 :

Debilem facito manu,
Debilem pede, coxâ :
Tuber adstrue gibberum,
Lubricos quate dentes.
Vita dùm superest, benè est.
Hanc mihi, vel acutâ
Si sedeam cruce, sustine.

FRANÇAIS. *Mich. Montagne*, l. 2, c. 37.

ITALIENS. *Guicciardini*; p. 87. Cet auteur rapporte qu'un homme fut renfermé dans une cage de fer : on lui avoit auparavant coupé le nez et les oreilles, arraché un œil et toutes les dents ; tous les jours on l'exposoit aux injures du peuple. Ses amis l'engagèrent à se donner la mort. On doit toujours bien espérer, leur répondit-il, lorsque l'on peut conserver la vie.

FABLE XVI.

La Mort et le Bûcheron.

Un pauvre bûcheron, tout couvert de ramée,
Sous le faix du fagot aussi-bien que des ans,
Gémissant et courbé, marchoit à pas pesants,
Et tâchoit de gagner sa chaumine enfumée.
Enfin, n'en pouvant plus d'effort et de douleur,
Il met bas son fagot, il songe à son malheur.
Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde?
En est-il un plus pauvre en la machine ronde?
Point de pain quelquefois, et jamais de repos:
Sa femme, ses enfants, les soldats, les impôts,
Le créancier et la corvée,
Lui font d'un malheureux la peinture achevée.
Il appelle la Mort. Elle vient sans tarder,
Lui demande ce qu'il faut faire.
C'est, dit-il, afin de m'aider
A recharger ce bois; tu ne tarderas guère.

Le trépas vient tout guérir;
Mais ne bougeons d'où nous sommes:
PLUTÔT SOUFFRIR QUE MOURIR,
C'est la devise des hommes.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 20; II 20.

LATINS. *Faern.*, 37; *Freitag.*, 5; *Tanaq. Fab.*, 14.

FRANÇAIS. *Gautier de Coinsi*, Fabliaux de M. Méon, t. 6, p. 238, v. 67; *Guill. Haud.*, 222, *G. Corr.*, 80; Trésor des récréat.; Tomb. de la mélanch.; *Bens.*, 139; *Boileau.*

ITALIENS. *Ces. Pav.*, 18; *Guicc.*, p. 207; *Verdizz.*, 37.

FABLE XVII.

L'Homme entre deux âges, et ses deux Maîtresses.

Un homme de moyen âge,
Et tirant sur le grison,
Jugea qu'il étoit saison
De songer au mariage.
Il avoit du comptant,
Et partant
De quoi choisir; toutes vouloient lui plaire:
En quoi notre amoureux ne se pressoit pas tant;
Bien adresser n'est pas petite affaire.
Deux veuves sur son cœur eurent le plus de part.
L'une encor verte; et l'autre un peu bien mûre,
Mais qui réparoit par son art
Ce qu'avoit détruit la nature.
Ces deux veuves, en badinant,
En riant, en lui faisant fête,
L'alloient quelquefois testonnant,
C'est-à-dire ajustant sa tête.
La vieille, à tous moments, de sa part emportoit
Un peu du poil noir qui restoit,
Afin que son amant en fût plus à sa guise,
La jeune saccageoit les poils blancs à son tour.
Toutes deux firent tant, que notre tête grise
Demeura sans cheveux, et se douta du tour.
Je vous rends, leur dit-il, mille grâces, les belles,

Qui m'avez si bien tondu :
J'ai plus gagné que perdu ;
Car d'hymen point de nouvelles.
Celle que je prendrois voudroit qu'à sa façon
Je vécusse, et non à la mienne ;
Il n'est tête chauve qui tienne :
Je vous suis obligé, belles, de la leçon.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 162, II 162 ; *Babr. ex Suid.*, t. 1, p. 686 ; *Gabr.*, 24.

LATINS. *Phædr.*, 33 ; *P. Cand.*, 11 ; *S. Vinc. Ferr.*, Serm. 2, de Luxuriâ.

FRANÇAIS. *Jul. Mach.-Rem.*, 16 ; *Guill. Haud.*, 254 ; *G. Corr.*, 100 ; *Guill. Bouch.*, 176 ; *Baïf*, fol. 123 ; *Bens.*, 92 ; *Bours.*, les Fables, act. 5, sc. 5.

ESPAGNOLS. *Ysopo-Rem.*, 16.

ALLEMANDS. *H. Steinh.-Rem.*, 16.

HOLLANDAIS. *Esopus-Rem.*, 16.

ORIENTAUX. *Bidpaï*, t. 3, p. 187.

FABLE XVIII.

Le Renard et la Cicogne.

Compère le renard se mit un jour en frais,
Et retint à dîner commère la cicogne.
Le régal fut petit et sans beaucoup d'apprêts :
Le galant, pour toute besogne,
Avoit un brouet clair, il vivoit chichement;
Ce brouet fut par lui servi sur une assiette :
La cicogne au long bec n'en pût attraper miette;
Et le drôle eut lapé le tout en un moment.
Pour se venger de cette tromperie,
A quelque temps de là, la cicogne le prie.
Volontiers, lui dit-il, car avec mes amis
Je ne fais point cérémonie.
A l'heure dite, il courut au logis
De la cicogne son hôtesse,
Loua très-fort sa politesse,
Trouva le dîner cuit à point :
Bon appétit surtout; renards n'en manquent point.
Il se réjouissoit à l'odeur de la viande
Mise en menus morceaux, et qu'il croyoit friande.
On servit, pour l'embarrasser,
En un vase à long col et d'étroite embouchure.
Le bec de la cicogne y pouvoit bien passer;
Mais le museau du sire étoit d'autre mesure.

Il lui fallut à jeun retourner au logis,
Honteux comme un renard qu'une poule auroit pris,
Serrant la queue, et portant bas l'oreille.

Trompeurs, c'est pour vous que j'écris :
Attendez vous à la pareille.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 326.

LATINS. *Phædr.*, 26; *Rom.* 33; Fab. ant., *Nil.*, 63; *Galfr.*, 33; *P. Cand.*, 89; *Freitag.*, 9.

FRANÇAIS. *Ysop. I*, 33; *Jul. Mach.*, 33; *Guill. Haud.*, 138; *G. Corr.*, 27; *Amyot.-Plut.*, Sympos., quest. 1; *P. Despr.*, 20; *Bens.*, 18, 19; *Le Nobl.*, 35.

ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 33; *Tupp.*, 34.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, 33.

ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 37; *H. Steinh.*, 33.

HOLLANDAIS. *Esopus*, 33.

YSOPET I.

FABLE XXXIII.

Du Renart et de la Segogne.

Regnart a qui rien n'abeli [1]
Semont de mengier avec li
La segogne sa bonne amie; [2]
Elle ne li refusa mie,
Qui cuida bien être péue, [3]
Et festoyée et bien receue,
Ne a nulz barat n'entendi. [4]
Renart sur la table espandi [5]
Plain pot de miel que il avoit

YSOPET-1. *FABLE XXXIII.*

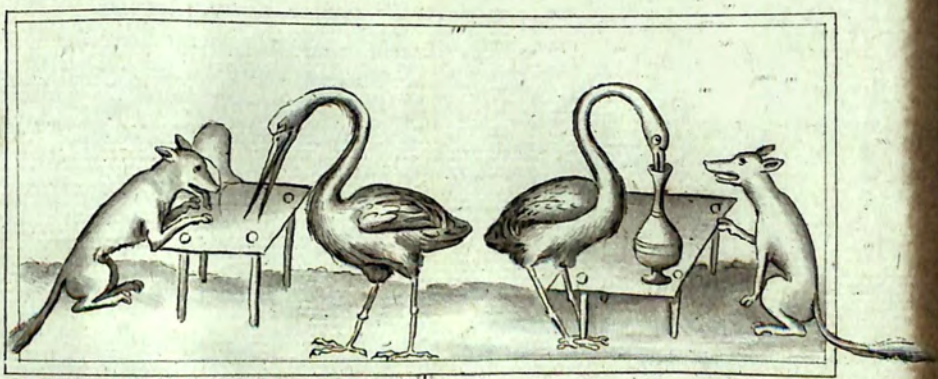

Paul Legrand Sculp. *Pl. 9.*

Du Renart et de la Segogne.

Qu'a mangier donner li devoit.
Cil vit le miel et laiche et suce
Et prie cellé qu'elle manjusse;
Mais n'en puet a soy riens traire :
Car elle n'a bec à ce faire.
Si se pourpense par quel art,
Elle conchiera le renart. [6]
Renart semont : si appareille
Trop bonne viande a merveille,
La meillieur qu'appareiller pot;
Puis si la mist dedens un pot
Qui a le col lonc et estroit :
Comme ampolle de voirre estoit.
Renart ni pout le col bouter,
Ne de la viande manger;
Mais la cigouingne bien en goûte
Qui jusqu'au fonds le bec y boute.
Renart vousit à ce besoing
Qu'il eut bec en lieu de groing.
La viande qui bon fleuroit,
Et par le voirre paroissoit,
Fait à renart sa fain doubler
Et de lecherie troubler. [7]
Bien reçoit-il le conchiement [8]
Que il trouva premierement
Si du miel l'oisel ne manja,
Assés de lui se revenja.

Qui fait que a soi ne voudroit,
S'il s'en repent, c'est à bon droit.
L'en trouve en droit, qui bien le quiert :
L'une bonté l'autre requiert.
Si come seras agréable,
Je te serai, sans nulle fable :
Mais au tricheur qui sa foy ment

Faire doit-on semblablement;
Sus celi qui fait tricherie
Reviengne barat et bordie. [9] (*a*)

(*a*) Ces derniers vers ressemblent beaucoup à ceux de la fable LXXI :

La ruse la mieux ourdie
Peut nuire à son inventeur,
Et souvent la perfidie
Retourne sur son auteur.

[1] *Abelir*, plaire. — [2] *Segogne*, cigogne. — [3] *Péue*, nourrie, de paître, *pascere*. — [4] *Barat*, tromperie, friponnerie. — [5] *Espandi*, répandit. — [6] *Conchiera*, attrapera, dupera. — [7] *Lecherie*, gourmandise, luxure. — [8] *Conchiement*, attrape, tromperie. — [9] *Bordie*, mensonge.

FABLE XIX.

L'Enfant et le Maître d'école.

Dans ce récit je prétends faire voir
D'un certain sot la remontrance vaine.

Un jeune enfant dans l'eau se laissa choir,
En badinant sur les bords de la Seine.
Le ciel permit qu'un saule s'y trouva,
Dont le branchage, après Dieu, le sauva.
S'étant pris, dis-je, aux branches de ce saule,
Par cet endroit passe un maître d'école.
L'enfant lui crie : Au secours ! je péris !
Le magister, se tournant à ses cris,
D'un ton fort grave, à contre-temps s'avise
De le tancer. Ah ! le petit babouin !
Voyez, dit-il, où l'a mis sa sottise !
Et puis prenez de tels fripons le soin !
Que les parents sont malheureux, qu'il faille
Toujours veiller à semblable canaille !
Qu'ils ont de maux ! et que je plains leur sort !
Ayant tout dit, il mit l'enfant à bord.

Je blâme ici plus de gens qu'on ne pense.
Tout babillard, tout censeur, tout pédant
Se peut connoître au discours que j'avance.
Chacun des trois fait un peuple fort grand :
Le Créateur en a béni l'engeance.

En toute affaire, ils ne font que songer
Aux moyens d'exercer leur langue.
Eh ! mon ami, tire-moi du danger;
Tu feras après ta harangue.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 310.

LATINS. *S. August.*; Dial. Creat., 58; *Abst.*, 114; *Faern.*, 20; *Oth. Mel.*, 520, *Als.*, 173.

FRANÇAIS. *Rabel.*, l. 1, c. 42; *Bens.*, 73; M****, 7; *Le Nobl.*, 90; *Amyot-Plut.* : Comment discerner le flatteur d'avec l'amy, § 50.

ITALIENS. *Ces. Pav.*, 47; *Verdizz.*, 12.

FABLE XX.

Le Coq et la Perle.

Un jour un coq détourna
Une perle, qu'il donna
Au beau premier lapidaire.
Je la crois fine, dit-il;
Mais le moindre grain de mil
Seroit bien mieux mon affaire.

Un ignorant hérita
D'un manuscrit, qu'il porta
Chez son voisin le libraire.
Je crois, dit-il, qu'il est bon;
Mais le moindre ducaton
Seroit bien mieux mon affaire.

GRECS. *Æs.-Camer.*, 188.

LATINS. *Phædr.*, 51; *Rom.*, 1; *Rom. Nil.*, 1; Fab. ant., *Nil.*, 1; *Galfr.*, 1; *Pant. Caud.*, 122.

FRANÇAIS. *Mar. de Fr.*, 1; *Ysop. I*, 1; *Vinc. de Beauv.*, 30; Mer des Hist., 30; *Jul. Mach.*, 1; *Rabel.*, Prolog. du 1er liv.; *Guill. Haud.*, 112; *G. Corr.*, 1; *P. Despr.*, 14; *Bens.*, 1; *Le Nobl.*, 74 *bis*.

ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 1; *Tupp.*, 1; *Ces. Pav.*, 112; *Guicc.*, p. 56; *Verdizz.*, 74.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, 1.

ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 1; *H. Steinh.*, 1.

HOLLANDAIS. *Esopus*, 1.

ORIENTAUX. *Bidpaï*, t. 3, p. 187.

YSOPET I.

FABLE V.

Du Coc et de l'Esmeraude.

Un coq sur un fumier estoit :
Du bec bechoit, des piés gratoit
Comme pour sa viande querre, [1]
Tant qu'une précieuse pierre
Et mout riche a trouvé au fiens. [2]
Cil a qui il n'en fust a riens
Dit, com cils qui point ne la prise,
Riche pierre, mal es assise :
A moy ne pues tu faire preu ; [3]
Mal hesbergiée es en ort lieu ! [4]
Si com je t'ay trouvé, t'éust
Celui qui avoir te déust,
Mieux fust ta grant biauté véue
Et ta grante bonté cogneue !
Tu ne m'afiers ne je a toy : [5]
Je ne te vueil ne tu vues moy.

Icest pierre senefie
Sagesse et le coch la folie.
Sens et folie, ce me semble,
Ne s'accordent pas bien ensemble.
L'en dit que le nombre infenit
Sus les fos point ne se fenit.
Le fol demonstre sa folie ;
Partout la vet-on en oye. [6]
La condition des gens sages
Toujours amende leurs corages.
Le fol se mue com la lune :
N'est en lui fermetés aucune.

[1] *Viande querre*, chercher sa subsistance. — [2] *Fiens*, fumier, mot bourguignon. — [3] *Preu*, profit, avantage. — [4] *Ort*, sale, dégoûtant, de *horridus*. — [5] *Afiert*, convient. — [6] *Oye*, oreille. On l'entend partout quand elle parle.

YSOPET~ I. *FABLE I.*

Paul Legrand Sculp. *Pl 10.*

Du Coc et de l'Esmerande.

FABLE XXI.

Les Frêlons et les Mouches à miel.

A l'œuvre on connoît l'artisan.

Quelques rayons de miel sans maître se trouvèrent;
Des frêlons les réclamèrent.
Des abeilles s'opposant,
Devant certaine guêpe on traduisit la cause.
Il étoit malaisé de décider la chose:
Les témoins déposoient qu'autour de ces rayons
Des animaux ailés, bourdonnants, un peu longs,
De couleur fort tannée, et tels que les abeilles,
Avoient long-temps paru. Mais quoi! dans les frêlons
Ces enseignes étoient pareilles.
La guêpe, ne sachant que dire à ces raisons,
Fit enquête nouvelle, et, pour plus de lumière,
Entendit une fourmilière.
Le point n'en put être éclairci.
De grâce, à quoi bon tout ceci?
Dit une abeille fort prudente.
Depuis tantôt six mois que la cause est pendante,
Nous voici comme aux premiers jours.
Pendant cela le miel se gâte.
Il est temps désormais que le juge se hâte:
N'a-t-il point assez léché l'ours?
Sans tant de contredits et d'interlocutoires,
Et de fatras, et de grimoires,

Travaillons, les frêlons et nous :
On verra qui sait faire, avec un suc si doux,
Des cellules si bien bâties.
Le refus des frêlons fit voir
Que cet art passoit leur savoir ;
Et la guêpe adjugea le miel à leurs parties.

Plût à Dieu qu'on réglât ainsi tous les procès !
Que des Turcs en cela l'on suivît la méthode !
Le simple sens commun nous tiendroit lieu de code :
Il ne faudroit point tant de frais.
Au lieu qu'on nous mange, on nous gruge ;
On nous mine par des longueurs :
On fait tant à la fin, que l'huître est pour le juge,
Les écailles pour les plaideurs.

LATINS. *Phædr.*, 52.

FABLE XXII.

Le Chêne et le Roseau.

Le chêne un jour dit au roseau :
Vous avez bien sujet d'accuser la nature ;
Un roitelet pour vous est un pesant fardeau ;
Le moindre vent qui d'aventure
Fait rider la face de l'eau
Vous oblige à baisser la tête ;
Cependant que mon front, au Caucase pareil,
Non content d'arrêter les rayons du soleil,
Brave l'effort de la tempête.
Tout vous est aquilon, tout me semble zéphyr.
Encor si vous naissiez à l'abri du feuillage
Dont je couvre le voisinage,
Vous n'auriez pas tant à souffrir ;
Je vous défendrois de l'orage :
Mais vous naissez le plus souvent
Sur les humides bords des royaumes du vent.
La nature envers vous me semble bien injuste.
Votre compassion, lui répondit l'arbuste,
Part d'un bon naturel : mais quittez ce souci ;
Les vents me sont moins qu'à vous redoutables :
Je plie, et ne romps pas. Vous avez jusqu'ici
Contre leurs coups épouvantables
Résisté sans courber le dos :
Mais attendons la fin. Comme il disoit ces mots,

Du bout de l'horizon accourt avec furie
Le plus terrible des enfants
Que le nord eût portés jusque-là dans ses flancs.
L'arbre tient bon; le roseau plie.
Le vent redouble ses efforts,
Et fait si bien, qu'il déracine
Celui de qui la tête au ciel étoit voisine,
Et dont les pieds touchoient à l'empire des morts.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 143, 180, 536; *Babr. ex Suid.*, t. 1, p. 665; *Babr. Nevel.*, 11.

LATINS. *Av.*, 16, 19; *Rom.*, 80; Dial. Creat., 1, 35; *J. Gristch.*, Serm. 2, § 1; *Abst.*, 53; *Faern.*, 89; *P. Caud.*, 148; *Freitag.*, 16; *Als.*, 144; *Virg.*, Géorg., l. 2, v. 290, 291; Énéid., l. 4, v. 442, 443.

Quantùm vertice ad auras
Æthereas, tantùm radice in Tartara tendit.

FRANÇAIS. Renart le contrefait (Manuscr. de la Bibl. du Roi, n° 7630, 4, fol. 28, et Manuscr. de la Bibl. du Roi, Lancelot, 6985, 3, fol. 5; *Ysop.-Av.*, 9, 11; *Jul. Mach.-Av.*, 15; *Guill. Tard.*, 8; *Guill. Haud.*, 8, 180, 193, 318; *G. Corr.*, 81; *Bens.*, 65; *Le Nobl.*, 93.

ITALIENS. *Capaccio*, 65; *Ces. Pav.*, 49; *Verdizz.*, 26.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, 80; *Ysopo-Av.*, 15.

ALLEMANDS. *Mimm.-Zing.*, 83, 86; *H. Steinh.*, 80; *H. Steinh.-Av.*, 15.

HOLLANDAIS. *Esopus*, 80; *Esopus-Av.*, 15.

LE REGNART CONTREFAIT.

. . . . Le joing marin mieux se tint
Quant le grant flos de Saine vint
Qui le grant pont qui fu de pierre
Rompit, qui fu fait a esquerre:
Oncques le joing n'en fut méu,
Ne pour vent qui a Troye fu

En l'an mil deux cens et dix huit [2]
Le jour de saint Mathe la nuit,
Qui jetta tout saint Pierre a terre;
Oneques ce vent ne pot tant querre
Que le joing peust eslochier, [3]
Ne pour bouter, ne pour hochier. [4]
. . . . . .
Le joing marin bien si maintint
Pour ce que humilité tint,
Dont il advint en iceulx termes,
Que sur la riviere fu fermes
Enrachinés et bien tenans.
Un grant chesnes tres bien venans,
De rachines enrachinés,
De grans branches environnés,
Le vent sans chier et sans sejour [5]
Hurta au chesne nuit et jour,
Et souvent grans coups endurer:
Ad ce ne porroit fer durer.
Le vent hurta, l'arbre se tint.
Le vent de toutes pars lui vint,
Et mout se print a debouter:
Le chesne ne le vault doubter:
Le vent tant bouta, tant hurta
Que le chesne a terre jeta.
. . . . . .
Tout enmy la riviere aval,
Le chesne s'en va contreval. [6]
. . . . . .
Tout ainsi comme il s'en alloit
Et l'eaue aval le menoit,
Dessus le joing marin monta,
Et le joing tantost s'abaissa
Et se voult en l'eaue bouter;
Le chesne oultre laissa passer,

Que nulle riens il ne lui greve :
Quant fut oultre, si se relieve
Et fut aussi droit que devant :
Riens n'y parut ne tant ne quant.

Quant le chesne l'a advisé,
Un petit s'est là arresté,
Dist : Joing marin, je te demand
Comment t'es-tu cy tenu tant ?
J'estoie si grans, si fournis,
D'amis, de rachines garnis,
Que trente cars ne me portassent, [7]
Ne mes rachines ne menacent, [8]
Et tout quanques avoie acquis,
Dont cuidoie bien etre sis,
Mes rachines estoient en terre
Grandes, comme on pooit querre,
Ne ne prisoie, par convent,
Gellée, ne pluie, ne vent ;
Mais or m'a ce vent cy batu
Que tout envers m'a abatu.

. . . . . .

Tu, qui ungs homs aroit au doy,
Tu t'es cy trestout tenu coy.

. . . . . .

Tres chetif de noyent venus
Comment t'es tu cy maintenus,
Que le vent ne t'a fait voler
Plus loings qu'on ne porroit aller ?

. . . . . .

Plusieurs grans fors a abattu
Et tu t'es contre lui tenu.

Il y a bien cause pourquoy
Difference a de toy à moy :
Tu t'es sentu roides et fors :

T'as volu monstrer tes effors
Contre fort et fort voulsis estre;
Si t'en convient perdre ton estre:
Car contre fort tu ne povoies
Tenir, et tenir t'y vouloies:
Si com les Flaments firent tuit
En l'an mil trois cens et vingt huit,
Rebellion en eulx se mist,
Et assemblée d'eulx se fist;
Dirent qu'au roy n'obeiroient,
Ne a seigneur ne le tenroient:
Ne nulle riens ne le prisons,
Et haut et cler nous le disons:
A lui n'acoutons un fuisel,
Sur nous venist Philipe le Bel,
Qui devant nous grant piece sist
Et maint grant domage nous fist,
A Mons en Puele et a Cassel:
Là y ot de mors maint monsel.
. . . . . .
En l'an mil trois cent et vingt huit,
Tant par le jour que par la nuit,
Le roi Philipe tant venta
Que trestous les Flaments mata.
. . . . . .

Or te dirai je donc pourquoy
Je me suis cy tenu tout quoy:
Quant vois plus fort de moy venir,
Vers qui je ne me puis tenir,
Par dessus moy aler laissier,
N'ay pas honte de moy baissier:
Point de grevance ne m'en tient
Ainsiqués fay s'un autre vient:
Quant est oultre, je me relieve,

Ne nulle riens il ne me greve,
Ne ils n'emportent riens du mien :
Beaulx enclins ne me coutent rien.
. . . . . .

Adez humilité maintieng ;
Pour ce mon estat adez tieng :
Par ainsi ay je paix partout,
Si que de riens je ne me doubt.
. . . . . .
Et se roideur mener vouloie
Ou orgoeul, durer n'y poroie :
Humilité, selon raison,
Est en trestout temps en saison.
Et aussi se tous les Flamens
Eussent vescu tout humblement,
Tel fust a joye et a honneur
Qui est a doeul et a tristeur :
Et ausi mesire Enguerrans (*a*)
Eust esté en vie demourans ;
Aulx fourches n'eust point esté mis.
Aussi ne fust Pierre Remis, (*b*)
S'au roy eust eu humilité ;
Et autres. . . . . .
. . . . . .
Or vous ay dit cause pourquoy
Je suis cy demouré tout quoy,
Et pourquoy vous estes chéus.
A tant si s'est le joing téus.

(*a*) Enguerrand de Marigny, condamné à mort en 1315, exécuté la même année à Montfaucon. Sa mémoire fut réhabilitée en 1324, et ses biens rendus à sa maison.

(*b*) Pierre Remy, général des finances, condamné à mort en 1328.

[1] *Le grant flos de Saine*, la grande crue de la Seine. — [2] On devoit lire *mil trois cens et dix et huit*. — [3] *Eslochier*, ébranler, déplacer —

YSOPET-AVIOÑET. *FABLE IX.*

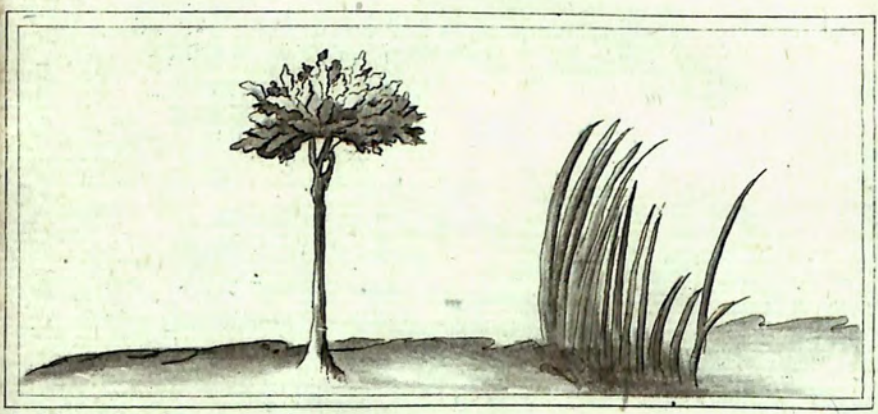

Paul Legrand Sculp. *Pl. u.*

Du biau Chene qui ne se vouloit flechir contre le Vent.

4 *Hochier*, remuer. — 5 *Sans chier et sans sejour*, sans tomber et sans s'arrêter. — 6 *Contreval*, en bas, *deorsùm*. — 7 *Cars*, chars ou chariots. — 8 *Menacent* ou plutôt *menassent*, conduisissent, portassent. — 9 *Fuisel*, peut-être de *fuer* ou *fuel*, valeur, estimation.

YSOPET-AVIONNET.

FABLE IX.

Du biau Chêne qui ne se vouloit flechir contre le Vent.

Un biau chêne qui plantés yere
En un mont, sus une riviere,
Si biaus, si fort, si gros estoit
Que nuls vens il ne redoubtoit;
Tant estoit grans arbres et hautz,
De tous vens souffroit les assaus:
Onc tant n'oserent aproichier
Que de riens le fissent plessier; [1]
Mais tant soufflerent et venterent
Les vens, qu'a terre le porterent.
Onc si bien ne se deffendi,
A val en l'iave descendi, [2]
Que oncqs ne pot avoir secours.
A val s'en va, si com le cours
De l'iaue le maine vers rosel,
Qui là estoient et grant et bel,
Qui empechierent qu'il passat
Sans ce que nuls d'eulz se quassat.
Au chêne grant merveille vient
Du roseau, comment il se tient
Contre l'iaue, contre le vant,
Ainçois ne s'en va plus grevant;
Mais de ce s'amerveille en force

Par quel guille, ne par quel force, [3]
Il est illecques détenus
Entre les roselés menus,
Qui n'ont ne vertu ne puissance,
Et de ce a soy meismes tance.
Li roisïaux qui ce oï tout,
Respont : Foibles sui-je sans dout :
En ce m'a fait plus grant salut
Que ta force ne t'a valut,
Pourquoy en tel orgueil estoies
Que nul vent tu ne redoubtoies ;
Et t'en est si bien advenu
Que tu en es pour fol tenu.
Mes quant je voi le vent venir
Contre qui ne me puis tenir,
Mieux me vaut le col abessier
Et moy tout bellement bessier,
Que a plus fort de moy combattre.
Tu fusses encor a abattre,
Se eusses voulu souploier
Et toi contre plus fort ploier.

L'en doit au plus bas de la soif
Passer qui de bien faire a soif.
Fos est cils qui contre plus fort
Veut contraitier : ains le deport,
Et par souffrir et escouter
Faire semblant de le doubter.

[1] *Pleissier*, plier. — [2] *Iave*, eau. — [3] *Guille*, ruse, finesse.

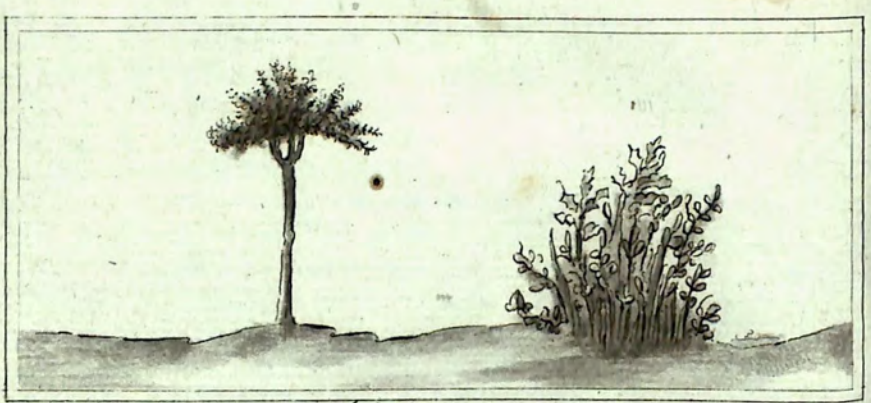

Paul Legrand Sculp. *Pl. 22*

Du Sapin et du Bisson.

YSOPET-AVIONNET.

FABLE XI.

Du Sapin et du Bisson.

Jadis, si comme nous lison,
Ot pris guerre contre un bisson,
Un sapin trop biaus et trop hautz
Et dit au bisson : Je vaus miaus
Que toi; quar jusques aus estoilles
Etens mes brenches et mes foilles :
De cent lieues je suis bien véus,
Tant sui et pargrant et parcreus,
Quant sui en une nef en mer.
Tel arbre fait bien a amer.
Mes tu es un nain acroupis
Qui porte le menton ou pis [1]
Let et sec et tout espineux,
Des autres le plus hanieux : [2]
De nul bien ne te pues venter :
Folie fu de toi planter.
Li boissons comme courrouciez,
Li respont, trestout hericiez :
Tu parles seulement, amis,
Des biens que Dieu a en toy mis;
Mais toutes tes meschances celles : [3]
Se tu es haus jusqu'aus estoilles,
Et je suis nains, petis et bas,
En tout ce ne gaignes tu pas :
Car ma petitesse et laidure
Font que nully de moi n'a cure :
Mais ce que tu es haus et lons
Te fait coper jusqu'aus talons.

Mieux me vaut dont ma petitesse
Que ta grandeur qui si te blesse,
Et mieux t'est injurieux,
Et nulz de moy n'est envieux.

Qui de ses biens venter se veult
N'oblie pas ce dont il se deult:
Car mieulx vaut un lait homme sains
Que un biau de maladie plains.
Beauté ne vaut rien sans surté, [4]
Ne grant noblesse sans murté. [5]

[1] *Pis*, poitrine. — [2] *Hanieux*, fâcheux, incommode. — [3] *Meschance* ou *meschéance*, mésaventure. — *Celles*, de *céler*, *cacher*. — [4] Je crois que l'on devroit lire *santé*. — [5] *Murté*, mérite.

FIN DU PREMIER LIVRE.

LIVRE DEUXIÈME.

FABLE PREMIÈRE. — (23*)

Contre ceux qui ont le goût difficile.

Quand j'aurois en naissant reçu de Calliope
Les dons qu'à ses amants cette muse a promis,
Je les consacrerois aux mensonges d'Ésope:
Le mensonge et les vers de tout temps sont amis.
Mais je ne me crois pas si chéri du Parnasse
Que de savoir orner toutes ces fictions.
On peut donner du lustre à leurs inventions:
On le peut, je l'essaie; un plus savant le fasse.
Cependant jusqu'ici d'un langage nouveau
J'ai fait parler le loup et répondre l'agneau:
J'ai passé plus avant; les arbres et les plantes
Sont devenus chez moi créatures parlantes.
Qui ne prendroit ceci pour un enchantement?
Vraiment, me diront nos critiques,
Vous parlez magnifiquement
De cinq ou six contes d'enfant.
Censeurs, en voulez-vous qui soient plus authentiques

* Par les motifs développés dans l'Introduction, à partir de ce livre, nous désignerons par un chiffre arabe l'ordre numérique de chacune des fables considérées dans leur ensemble.

Et d'un style plus haut? En voici. Les Troyens,
Après dix ans de guerre autour de leurs murailles,
Avoient lassé les Grecs, qui, par mille moyens,
Par mille assauts, par cent batailles,
N'avoient pu mettre à bout cette fière cité;
Quand un cheval de bois, par Minerve inventé,
D'un rare et nouvel artifice,
Dans ses énormes flancs reçut le sage Ulysse,
Le vaillant Diomède, Ajax l'impétueux,
Que ce colosse monstrueux
Avec leurs escadrons devoit porter dans Troie,
Livrant à leur fureur ses dieux mêmes en proie:
Stratagème inouï, qui des fabricateurs
Paya la constance et la peine...
C'est assez, me dira quelqu'un de nos auteurs:
La période est longue, il faut reprendre haleine.
Et puis, votre cheval de bois,
Vos héros avec leurs phalanges,
Ce sont des contes plus étranges
Qu'un renard qui cajole un corbeau sur sa voix.
De plus, il vous sied mal d'écrire en si haut style.
Et bien! baissons d'un ton. La jalouse Amarylle
Songeoit à son Alcippe, et croyoit de ses soins
N'avoir que ses moutons et son chien pour témoins.
Tircis, qui l'aperçut, se glisse entre des saules:
Il entend la bergère adressant ces paroles
Au doux zéphyr, et le priant
De les porter à son amant...
Je vous arrête à cette rime,
Dira mon censeur à l'instant;

Je ne la tiens pas légitime,
Ni d'une assez grande vertu.
Remettez, pour le mieux, ces deux vers à la fonte.
Maudit censeur! te tairas-tu?
Ne saurois-je achever mon conte?
C'est un dessein très-dangereux
Que d'entreprendre de te plaire.

Les délicats sont malheureux;
Rien ne sauroit les satisfaire.

LATINS. *Phædr.*, 65.

FABLE II. — (24.)

Conseil tenu par les Rats.

Un chat, nommé Rodilardus,
Faisoit de rats telle déconfiture,
Que l'on n'en voyoit presque plus,
Tant il en avoit mis dedans la sépulture.
Le peu qu'il en restoit, n'osant quitter son trou,
Ne trouvoit à manger que le quart de son soû;
Et Rodilard passoit, chez la gent misérable,
Non pour un chat, mais pour un diable.
Or, un jour qu'au haut et au loin
Le galant alla chercher femme,
Pendant tout le sabbat qu'il fit avec sa dame,
Le demeurant des rats tint chapitre en un coin
Sur la nécessité présente.
Dès l'abord, leur doyen, personne fort prudente,
Opina qu'il falloit, et plus tôt que plus tard,
Attacher un grelot au cou de Rodilard;
Qu'ainsi, quand il iroit en guerre,
De sa marche avertis, ils s'enfuiroient sous terre;
Qu'il n'y savoit que ce moyen.
Chacun fut de l'avis de monsieur le doyen:
Chose ne leur parut à tous plus salutaire.
La difficulté fut d'attacher le grelot.
L'un dit : Je n'y vas point, je ne suis pas si sot.
L'autre : Je ne saurois. Si bien que sans rien faire

On se quitta. J'ai maints chapitres vus,
Qui pour néant se sont ainsi tenus;
Chapitres, non de rats, mais chapitres de moines;
Voire chapitres de chanoines.

Ne faut-il que délibérer?
La cour en conseillers foisonne.
Est-il besoin d'exécuter?
L'on ne rencontre plus personne.

LATINS. Anon. vet. ined. (Manuscr. de la Bibl. du Roi, 7616) 62; Dial. Creat., 80; *Abst.*, 195; *Faern.*, 63; *J. Reg.*, part. 1, fab. 1.
FRANÇAIS. *Ysop. I*, 62; *Bens.*, 103.
ITALIENS. *Ces. Pav.*, 1; *Arl.*, p. 106; *Verdizz.*, 33.
ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 70.

ANON. VET. INED.

De Muribus concilium contra Catum.

Concilium fecêre diù mures animati:
Pervenit rapido magna querela Cato.
Murilegus nos sæpè legit, comeditque legendo.
Cum nostris natis: sic sumus esca sibi.
Omnes conveniunt: detur campanula furi.
Sic improvisus non erit interitus.
Concio tota probat sanctum laudabile dictum.
Nil fit, et abscedit garrula tota cohors.
Ecce vetusta sagax claudicans obvia venit,
Quæ citò non potuit accelerare pedem.
Dicite, felices, quæ sit concordia nostra?
Inserit ex gestis filiis actus omnes.
Arguit hos veterana loquax; quis forte liget hæc.

Sedulitate suâ, tympana dicta Catò?
Quærunt quà faciant concepta medullitùs;
Non est qui faciat præmeditata sagax.
Nil prodesset enim sensata condere jura,
Constanti vultu ni tueretur ea.
Parturient montes, nascetur ridiculus mus:
Nil prodest abs re magna futura loqui.

N. B. L'impéritie des copistes a sans doute accru les fautes de rhythme, de sens et de langage que l'on trouve dans cette fable; nous n'avons pas cherché à rétablir les vers défectueux. Nous n'avons pas cru, malgré cela, sa publication inutile; elle peut servir à comparer les poëtes latins du XIVe siècle à ceux du XIIe et ceux du XIIIe siècle.

YSOPET I.

FABLE LXII.

Des Souris qui firent concille contre le Chat.

Les souris firent parlement
Où il ot grant grumellement,
Là où dut avoir souris mainte.
Du chat fust faite la complainte:
Le chat ne nous cesse rungier,
Dieu le puist en enfer plungier;
Il manjue tous nos enfanssons:
A lui nuire, nous avanssons.
Bon conseil vous donrai, dit l'une.
A son dit s'accordoit chascune;
On liera une campanelle [1]
A son col, qui si nous revelle:
Si pourrons nous contraitier, [2]
Quant il nous voudra agaitier: [3]
Car nous orrons tantost le son.

YSOPET-I. *FABLE LXII.*

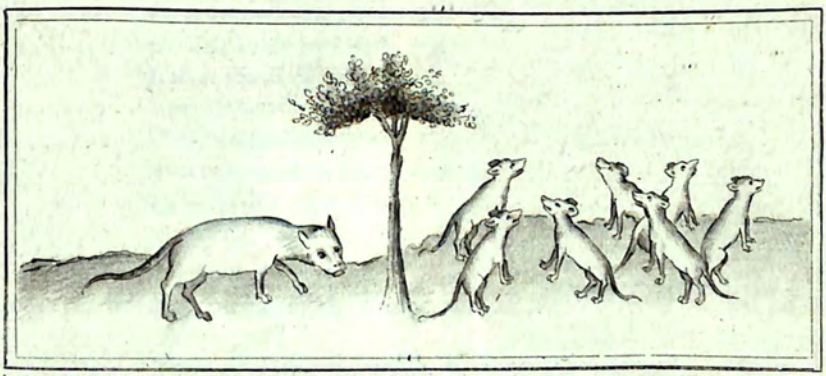

Paul Legrand Sculp. *Pl. 13.*

Des Souris qui ffirent Concille contre le Chat.

A chacun plaist cest alection : [4]
Tuit s'en retournent faisant feste,
Et chascun d'aler estoit preste.
A tant es vous une vies souris [5]
Qui estoit touste alangoris : [6]
Elle estoit et vielle et boiteuse :
De demander fust curieuse
Ce qui estoit fait au concile
Où l'en avoit esté deus mille.
L'en li dit de fil en eguille,
Veci Calabre, veci Puille,
Oncques déliberation
N'ot mès si grant discrecion. [7]
La vielle dit : qui la liera ?
Et qui tout droit au chat ira ?
Qui mettra ceci a effet ?
Tout ne vaut riens se il n'est fet.

Riens ne vaudroit faire les drois,
Se n'estoit puissance et adrois
Qui les fait garder et tenir.
D'une montaigne sieult venir [8]
Une souris quant est enflée.
Qui en parlant fait grant ponée, [9]
Et puis apres fait pou de fait,
En parler ne scet qui se fait.

[1] *Campánelle*, clochette, de *campana*. — [2] *Contraitier*, ou plutôt *contrahaitier ;* se donner courage contre... — [3] *Agaitier* ou *aguetier*, surprendre, surveiller. — [4] *Alection*, choix. — [5] *Vous*, de volter, trotter, tourner. On trouve un pied de trop dans ce vers. — [6] *Alangoris*, languissant, affoibli, de *languor*. — [7] *N'ot mès*, n'eut *ou* n'y eut jamais. — [8] *Sieult*, à la coutume, de *solere*. — [9] *Ponée*, importance, poids, de *pondus*.

FABLE III. — (25.)

Le Loup plaidant contre le Renard pardevant le Singe.

Un loup disoit que l'on l'avoit volé.
Un renard, son voisin, d'assez mauvaise vie,
Pour ce prétendu vol par lui fut appelé.
Devant le singe il fut plaidé,
Non point par avocats, mais par chaque partie.
Thémis n'avoit point travaillé,
De mémoire de singe, à fait plus embrouillé.
Le magistrat suoit en son lit de justice.
Après qu'on eut bien contesté,
Répliqué, crié, tempêté,
Le juge, instruit de leur malice,
Leur dit : Je vous connois de long-temps, mes amis,
Et tous deux vous paierez l'amende :
Car toi, loup, tu te plains, quoiqu'on ne t'ait rien pris·
Et toi, renard, as pris ce que l'on te demande.

Le juge prétendoit qu'à tort et à travers,
On ne sauroit manquer, condamnant un pervers.

Quelques personnes de bon sens ont cru que l'impossibilité et la contradiction qui est dans le jugement de ce singe étoit une chose à censurer; mais je ne m'en suis servi qu'après Phèdre. C'est en cela que consiste le bon mot, selon mon avis. (*Note de La Fontaine.*)

Grecs. *Æs.-Camer.*, 214; *Diog.-Laert.*, Vie de Diogènes le Cynique. Diogènes entendit un jour deux avocats et les condamna tous deux, disant que l'un avoit dérobé ce dont il s'agissoit, et que l'autre ne l'avoit pas perdu.

Plutarque. Apophthegmes des Grecs, Philippe. Sur le différend de deux

YSOPET-I. *FABLE XXXVII.*

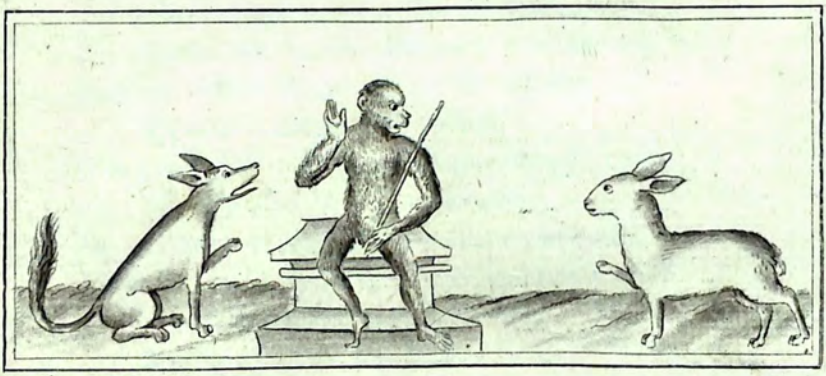

Paul Legrand Sculp. *Pl. 14.*

Du Singe, du Renart et du Lievre.

coquins qui s'entr'accusoient de plusieurs crimes, il en bannit un, et condamna l'autre à le suivre. Traduct. de *Perrot d'Ablancourt.*

LATINS. *Phædr.*, 10; *Rom.*, 39; Fab. ant., *Nil.*, 28; *Galfr.*, 39; *P. Caud.*, 80.

FRANÇAIS. *Ysop. I*, 37; *Jul. Mach.*, 38; *Bens.*, 81; *Perrault*, 18.

ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 38; *Tupp.*, 38.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, 38.

ALLEMANDS. *H. Steinh.*, 38.

HOLLANDAIS. *Esopus*, 38.

YSOPET I.

FABLE XXXVII.

Du Singe, du Renart et du Lievre.

Devant le singe fist semondre [1]
Renart le lievre a lui respondre
D'une gelline grasse et grosse
Que cil li embla dans la fosse;
Ainsi dit renart, s'il ne ment.
Là li lievres contreèment [2]
Respont à ce que il propose
Que ne li embla nulle chose,
Et dit ores talent n'en avoit. [3]
Quant renart ce entant et voit,
Qui n'a tesmoing qui dier lui doie,
En jugement son genou ploie,
Contre le lievre tant son gaige.
Et cil qui parla comme saige,
Se prist courtoisement a dire:
Sauve votre grace, beau sire,
Gaige de bataille, en ce cas,
Je cuide qu'il n'affiere pas:
Car, par l'ordenance royal,
S'il n'a presontion loyal,

Cheval nen iert ja en selle
Contre seli qui est appele;
Ou s'il n'i a mehain ou mort, [4]
Ou traison pour homme mort,
Ou s'ossement n'est brisié :
Encor tout ce n'est point prisié,
Se l'en peut trouver tesmoignage.
A doncques n'i puet escheoir gage,
Si le cas n'est si evidables
Que par lui soit uns homs pendables.
Tu ne demandes qu'une poule
Dont tu voulois fourrer ta goule :
Ne valoit que douse deniers,
Tournois ou parisis peliers;
Or ne doit-on un home pendre,
Se la chose ne puet-on vendre
Plus de v souls, qui est emblée,
Selon commune renommée :
Ainsi le tient l'assertion
De disieme collation.
Drois ne veult que pour larrecin
Mette l'en personne a la fin,
Se n'est larron de renommée
Qu'en doit pendre a fourche levée.
J'en demande drois a la court.
Li juges qui voit bien le hourt, [5]
Et la deliauté renart, [6]
Et cogneust sa guille et son art, [7]
Et vit bien par presoncion
Qu'il avoit mauvaise accion,
Si commende que il s[illegible]taise :
Car il a querelle mauvaise.
Le lievres te met bien ennui :
Pour ce proposes contre lui.
Preudomme est et de bonne vie,

De toy maufaire n'a envie.
Faites pais et bonne accordance.
Simplesse si est demonstrance
En personne de vérité;
Et barat vient de fausseté. [8]
Hommes qui s'acointe et apresse
Mauvaistié, a poine la laisse.

Tels s'accoustume a bareter: [9]
A poines l'en puet-on geter:
La cruche sant adès l'oudeur [10]
De ce que tient a la saveur;
Et les aux resant le mottier. [11]
Barat de Barat est portier.
Qui est acoustumé de nuire,
Grans puet tricherie muire.
Ce qu'en apprent en sa jonesce
Fault l'en continuer en vieillesce.

[1] *Semondre*, citer, avertir, prier, de *monere*. — [2] *Contreement*, contradictoirement. — [3] *Talent*, desir, besoin. — [4] *Mehain*, blessure, tourment, supplice. — [5] *Hourt*, ruse, finesse. — [6] *Deliauté*, deloyauté. — [7] *Guille*, tromperie. — [8] *Barat*, dol, vol. — [9] *Bareter* ou *barreter*, tromper, friponner, tricher. — [10] *Adès*, toujours, sur-le-champ. — [11] *Mottier* ou *mortier*, ou *motei*, mortier. C'est le proverbe bourguignon: *Le motei sent tojor les au*: le mortier sent toujours l'ail.

FABLE IV. — (26.)

Les deux Taureaux et la Grenouille.

Deux taureaux combattoient à qui possèderoit
Une génisse avec l'empire.
Une grenouille en soupiroit.
Qu'avez-vous? se mit à lui dire
Quelqu'un du peuple coassant.
Eh! ne voyez-vous pas, dit-elle,
Que la fin de cette querelle
Sera l'exil de l'un; que l'autre, le chassant
Le fera renoncer aux campagnes fleuries?
Il ne règnera plus sur l'herbe des prairies,
Viendra dans nos marais régner sur les roseaux;
Et, nous foulant aux pieds jusques au fond des eaux,
Tantôt l'une, et puis l'autre, il faudra qu'on pâtisse
Du combat qu'a causé madame la génisse.
Cette crainte étoit de bon sens.
L'un des taureaux en leur demeure
S'alla cacher, à leurs dépens;
Il en écrasoit vingt par heure.

Hélas! on voit que de tout temps
Les petits ont pâti des sottises des grands.

LATINS. *Phædr.*, 30.
FRANÇAIS. M****, 13.
N. B. La moralité si connue de cette fable se trouve dans les Proverbes de Salomon, dans Horace et dans le Castoiement.

Salom. Proverb., c. 29, vers. 4 :

Rex justus erigit terram, vir avarus destruet eam.

Hor. Epist. 2, v. 14, l. 1 :

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.

Le Castoiement :

Bon roi amende le païs ;
Et de ce que li roi mesprent
La terre est grevée souvent.

FABLE V.—(27.)

La Chauve-Souris et les deux Belettes.

Une chauve-souris donna tête baissée
Dans un nid de belette; et, sitôt qu'elle y fut,
L'autre, envers les souris de long-temps courroucée,
Pour la dévorer accourut.
Quoi! vous osez, dit-elle, à mes yeux vous produire,
Après que votre race a tâché de me nuire!
N'êtes-vous pas souris? Parlez sans fiction.
Oui, vous l'êtes, ou bien je ne suis pas belette.
Pardonnez-moi, dit la pauvrette,
Ce n'est pas ma profession.
Moi, souris! des méchants vous ont dit ces nouvelles.
Grâce à l'auteur de l'univers,
Je suis oiseau; voyez mes ailes :
Vive la gent qui fend les airs!
Sa raison plut, et sembla bonne.
Elle fait si bien, qu'on lui donne
Liberté de se retirer.
Deux jours après, notre étourdie
Aveuglément se va fourrer
Chez une autre belette aux oiseaux ennemie.
La voilà derechef en danger de sa vie.
La dame du logis, avec son long museau,
S'en alloit la croquer en qualité d'oiseau;
Quand elle protesta qu'on lui faisoit outrage.

Moi, pour telle passer! Vous n'y regardez pas.
Qui fait l'oiseau? c'est le plumage.
Je suis souris : vivent les rats,
Jupiter confonde les chats!
Par cette adroite repartie
Elle sauva deux fois sa vie.

Plusieurs se sont trouvés qui, d'écharpe changeants,
Aux dangers, ainsi qu'elle, ont souvent fait la figue.
Le sage dit, selon les gens,
Vive le roi! vive la ligue!

GRECS. *Æs.-Cor.*, 109, 351; II 109.

LATINS. *Phædr.*, App. *Burm.*, 11; *Rom.*, 44; *Galfr.*, 44; *Al. Nek.*, 2; *Rom. Nil.*, 27; *Rob. Mess.*, fol. 68; *Faern.*, 84; *Als.*, 64; Fab. ant., *Nil.*, 38; *Nonius* ex Agathone *Varronis :*

Quid multa? Factus sum vespertilio, neque in muribus planè, neque in volucribus sum.

FRANÇAIS. *Mar. de France*, 31; *Ysop. I*, 45; *Ysop. II*, 2; Mer des Hist., 18; *Vinc. de Beauv.*, 18; *Jul. Mach.*, 44; *Guill. Haud.*, 83; 91, 145; *G. Corr.*, 34; *Est. Perr.*, 14; *P. Despr.*, 16, *Baïf*, fol. 135.

ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 45; *Ces. Pav.*, 71; *Baldi*, 86; *Tupp.*, 45; *Verdizz.*, 96.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, 44.

ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 44; *H. Steinh.*, 44.

HOLLANDAIS. *Esopus*, 44.

AL. NECKAM. (*NOVUS ÆSOPUS.*)

De Vespertilione et Avibus.

Quadrupedes et aves gererent dùm bella furentes,
Et nec quadrupedes, nec fugerent volucres,
Versutus vespertilio se junxit utrisque,
Ut quidquid fieret, tutus utròque foret.

Auribus et mammis se quadrupedem simulabat;
Credi par aliis alitibus poterat:
Hâc se fraude tegens, inter fera prœlia tutus,
Fallebat stolidum cautus utrumque genus.
Ut fraus nota fuit, genus hunc abjecit utrumque,
Et meritò placuit ut neutrum neutri.
Hâc re quadrupedes et aves dùm vesperè pensant,
Antiquæ fraudis conscius ipse volat.
Sic qui se fallax nunc his, nunc ingerit illis,
Omnibus ingenti jure repulsus erit.

YSOPET I.

FABLE XLV.

De la bataille des Bestes et des Oisiaux.

Les bestes anciennement
Emprindrent un tournoiement [1]
Contre tous les oisiaux qui sont,
Et qui pour voler plumes ont.
Grant et fiere fust la bataille;
Longuement dure ains qu'elle faille: [2]
Nuls n'en puet encores scavoire
Le quieux doit avoir la vittoire.
Madame la chauve-souris,
Qui se doubta que li peris
Vers les oisiaux déust tourner,
Ne voult od eulz plus sejourner; [3]
Ains se tourna de l'autre part,
Et dist que des oisiaux se part, [4]
Pour ce que semble moult bien beste
De piez, de groin et de teste:
Si vient aidier ses anemis;

YSOPET - I. *FABLE XLV.*

Paul Legrand Sculp. *Pl. 15.*

De la Bataille des Bestes et des Oysiaux.

Mais li aigle grant force a mis
A conforter et ralier
Sa gent et en elles aidier :
Si leur mist si bon cuer es ventre
Pour ce que ès batailles entre,
Si tres fierement se combatent,
Que l'orgueil des bestes abatent.
Tant i maillent et tant y fierent [5]
Que par force tous les conquierent;
Ne se peuvent contre-tenir
Les bestes, tant sachent venir.
Leur plaisir en font à leur guise.
La chauve-souris y fu prise :
De ses plume la desvestirent,
Et tant fusterent et tant batirent [6]
Pource que d'eulx s'en fu alé,
Que demeura noire et pelée :
Et la dampna toute la cours [7]
Que jamais ne vola de jour.

Fox est qui pour ses ennemis
Laist ses voisins et ses amis;
Et se dit-on que uns homs seulz
Ne puet bas bien servir a deux.
Cils qui a soy savoir acroche
Regarde de quel pié on cloche.
Si aves les fraudes bâties,
Ne clochies pas des ij. parties.
Li ansien dient communément
Qu'ain ne puet servir doublement :
Il convient l'un des ij. amer :
Riens ne puet l'autre reclamer.

[1] *Emprindrent*, entreprirent. — [2] *Ains qu'elle faille*, avant de se terminer. — [3] *Od*, avec. — [4] *Se part*, se sépare. — [5] *Maillent*, frappent comme avec des maillets. — [6] *Fusterent*, frappèrent avec des fusts, des bastons, de *fustis*. — [7] *Dampna*, condamner, de *damnare*.

YSOPET II.

FABLE II.

Une bataille des Oisiaus contre les Beste.

Bataille fu d'oisiaus volans
Encontre les bestes courans,
Grant et mortel et perilleuse,
Et de chascune part douteuse.
Là leur fu plaine de bosdie, [1]
De barat et de tricherie, [2]
Le chat-hua, a son lait corps, [3]
Qui puis en fu a honte hors :
Il s'a pensa que il fauldroit [4]
A chascun qui des siens seroit ;
Et quant en semble chapleroit, [5]
De ceux se rendra qui vaincroit.
Aux oreilles et a la teste,
Sanbloit mieux un chat qu'autre beste :
Aus eles a oisel sembloit ; [6]
Raison ert : car oisel estoit. [7]
Sa fausseté, si fu scéue,
Et des deux parts appercéue.
Chascun le hait et le deffie :
Nuli ne fu au las ensuye.

Le losengier, si commoi samble, [8]
Quant il voit ses voisins ensemble,
Trouble les ; feint, par losengie,
A chascun qu'est de sa partie :
En l'oreille va l'un blamant :
A l'autre en refait autre tant :
La haine ainsi fait confirmer
Que il fait semblant d'afiner :

Quant sa fausseté est scéue
Et des deux parts appercéue,
Chascuns le het, n'en doutez mie,
Et refuse sa compaignie
Come l'aleur est demenez
Qui d'estranges et de privez, [7]
Fu hais pour sa tricherie.
Mal ait cil qui vit de tel vie.

[1] *Bosdie*, fausseté. — [2] *Barat*, escroquerie, filouterie. — [3] *Chat-hua*, chat-huant. — [4] *Il fauldroit*, il manqueroit, il cesseroit de s'unir. — [5] *Chapleroit*, se battroient. — [6] *Eles*, ailes. — [7] *Ert*, étoit, de *erat*. — [8] *Losengier*, flatteur. — [9] *Estranges et privez*, animaux des autres races et de la sienne propre.

FABLE VI. — (28.)

L'Oiseau blessé d'une flèche.

Mortellement atteint d'une flèche empennée,
Un oiseau déploroit sa triste destinée;
Et disoit en souffrant un surcroît de douleur :
Faut-il contribuer à son propre malheur!
Cruels humains, vous tirez de nos ailes
De quoi faire voler ces machines mortelles!
Mais ne vous moquez point, engeance sans pitié :
Souvent il vous arrive un sort comme le nôtre.
Des enfants de Japet toujours une moitié
Fournira des armes à l'autre.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 133; *Julianus August.*, apud *Theodoretum.* Τοῖς οἰκείοις γαρ, etc.

Propriis enim pennis, secundùm proverbium, configimur : de nostris enim scriptis armati adversùs nos suscipiunt bellum.

Gabrias, 27.

LATINS. *Gilb. Cogn.* (*Gilb. Cous.*), 11; *P. Caud.*, 120; *Als.*, 41.

FRANÇAIS. *Guill. Haud.*, 107; *Guill. de La Perrière*, embl. 52; *Bens.*, 178.

ITALIENS. *Verdizz.*, 4.

FABLE VII. — (29.)

La Lice et sa Compagne.

Une lice, étant sur son terme,
Et ne sachant où mettre un fardeau si pressant,
Fait si bien, qu'à la fin sa compagne consent
De lui prêter sa hutte, où la lice s'enferme.
Au bout de quelque temps sa compagne revient.
La lice lui demande encore une quinzaine :
Ses petits ne marchoient, disoit-elle qu'à peine.
Pour faire court, elle l'obtient.
Ce second terme échu, l'autre lui redemande
La maison, sa chambre, son lit.
La lice cette fois montre les dents, et dit :
Je suis prête à sortir avec toute ma bande,
Si vous pouvez nous mettre hors.
Ses enfants étoient déjà forts.

Ce qu'on donne aux méchants, toujours on le regrette :
Pour tirer d'eux ce qu'on leur prête,
Il faut que l'on en vienne aux coups ;
Il faut plaider, il faut combattre.
Laissez-leur prendre un pied chez vous,
Ils en auront bientôt pris quatre.

GRECS. *Æs.-Camer.*, 191, 333.

LATINS. *Phædr.*, 19; *Just.*, l. 43, c. 4; *Rom.*, 9; *Rom. Nil.*, 9; Fab. ant., *Nil.*, 54; *Galfr.*, 9; Dial. Creat., 117; *Phil.* 3; *P. Caud.*, 101; *Jongh.*, 11; *Als.*, 160.

FRANÇAIS. *Mar. de France*, 8; *Ysop. I*, 9; *Ysop. II*, 27; *Guill. Haud.*, 336; *Jul. Mach.*, 9; *Baïf*, fol. 124; *P. Despr.*, 40; *Bens.*, 72; *Le Noble*, Arl.-Ésop., act. 1, sc. 4.

ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 9; *Tupp.*, 9; *Guicc.*, Hore di rec., p. 176.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, 9.

ALLEMANDS. *Minn. Zing.*, 6; *H. Steinh*, 9.

HOLLANDAIS. *Esopus*, 9.

YSOPET I.

FABLE IX.

De deux Chiennez.

Une povre chienne truande [1]
Et prains, a une autre demande [2]
Que, pour Dieu, lui prest son hosté
Tant que ses flancs et son costé
De ses chiens soient delivré;
Et la sotte a l'hostel livré,
Et s'en va ailleurs pourchacier : [3]
Bon loisir a d'aler chacier.
Tant est venue, tant est alée
Que l'autre lice a chaalée. [4]
A son hostel vient et demande
Que celle son hostel li rende.
Celle ci fait la sourde oreille,
Et ferme bien l'uis et verroille : (*a*)
Et celle dehors la menace
Pour ce cuide que issir l'an face. [5] (*b*)
Mais d'illec ne la puet chacier
Pour prier ne pour menacier.
L'une de douleur se courrouce,
Et l'autre s'enhardist et grouce
Qui se sent forte avec ses chiens.

YSOPET-I. *FABLE IX.*

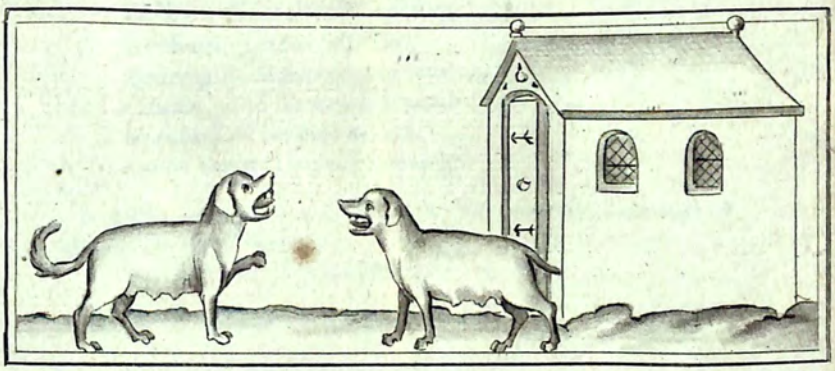

Paul Legrand Sculp. *Pl. 16.*

De deux Chiennez.

L'autre voit que ne lui vault riens,
Et qu'elle est seule : si s'en vet, (c)
Bien voit qu'elle a perdu son plet.

Qui croit paroles doucereuses
Souvent les treuve venimeuses.
Le doux chant desoit l'oisillon,
L'enfançonnet, le papillon :
Quant plus doucement la séraine [6]
Chante, a lui les nageurs amaine.
Aucune foiz les faut mourir
Quant l'en ne les puet secourir.

N. B. Dans le manuscrit de la biblioth. R. (85. Navarre), cette fable est appelée : *Des deux Chèvres.*

VARIANTES.

Manuscr. de la biblioth. du Roi, 7616-3.

(*a*) Dedans l'hostel combien qu'el veille :

(*b*) Et cuide que yssir l'en face.

(*c*) Car elle est seule : si s'en va,
Bien voit que l'hostel perdu a.

[1] *Truande*, mendiant. — [2] *Prains*, grosse, enceinte, de *prægnans*. — — [3] *Pourchacier*, chercher, rechercher. — [4] *Chaalée*, de *chaaler*, chienner. — [5] *Yssir* ou *issir*, sortir. — [6] *Seraine*, sirène.

YSOPET II.

FABLE XXVII.

Comment une Chienne prains emprunta le lit d'une autre Chienne pour chaaler, et elle li prestat volentiers.

Une chienne prenant [1]
Vit un autre gisant,
Son lit li a requis,

Pour Dieu, qu'il li prestast,
Tant qu'elle chaaillast [2]
Ses chaaillons petis.

Cele en ot grant pitié :
Son lit li a laissié,
Et cele y faonna : [3]
Et quant elle requist
Que son lit li rendist,
Cele la ramposna. [4]

Po d'amor m'avez fet,
Encor nului ne vet
De mes petits faons ; [5]
Or me volez chacier :
Certes po m'avez chier ;
Le sejour n'est pas long.

Quant je le vous prestay,
Dit l'autre, par ma fay,
Ce ne fu qu'a une heure :
Or y avez esté
Quatre longs jours d'esté :
N'est-ce pas grant demeure ?

Puisque je n'en ai grez,
Plus n'y demourerez,
Par la foy que vous doy
Or tost vuidez mon lit :
Vous n'y gerrez a nuit,
Si aist Diex a moy. [6]

Certes, se fussent grans,
Dit l'autre, mes enfans,
Por toy ne m'en partisse ;

Mais or, m'en partirai,
Et si te mercirai
Encor ceste franchise.

Gardez vous de prester
Et du vostre livrer
A gent de male foy:
Car jà gré n'en sauront,
Et rendre ne l' voudront,
Pieçà qu'esprouvé soy. [7]

[1] *Prenant* ou *pregnant*, grosse, pleine. — [2] *Chaaillast*, mit bas; *chaaillons*, petits. — [3] *Faonner*, mettre bas; se dit aujourd'hui pour les cerfs, les daims, et quelquefois pour le lion. — [4] *Rampoſna* ou *remposna*, se moqua, ou gronda. — [5] *Faons*, petits. — [6] *Aist Diex*, Dieu m'aide. — [7] *Pieça*, autrefois, après que, il y a peu que.

FABLE VIII.—(30.)

L'Aigle et l'Escarbot.

L'aigle donnoit la chasse à maître Jean lapin,
Qui droit à son terrier s'enfuyoit au plus vite.
Le trou de l'escarbot se rencontre en chemin :
Je laisse à penser si ce gîte
Étoit sûr : mais où mieux? Jean lapin s'y blottit.
L'aigle fondant sur lui nonobstant cet asile,
L'escarbot intercède, et dit :
Princesse des oiseaux, il vous est fort facile
D'enlever malgré moi ce pauvre malheureux :
Mais ne me faites pas cet affront, je vous prie;
Et puisque Jean lapin vous demande la vie,
Donnez-la-lui, de grâce, ou l'ôtez à tous deux :
C'est mon voisin, c'est mon compère.
L'oiseau de Jupiter, sans répondre un seul mot,
Choque de l'aile l'escarbot,
L'étourdit, l'oblige à se taire,
Enlève Jean lapin. L'escarbot indigné
Vole au nid de l'oiseau, fracasse en son absence
Ses œufs, ses tendres œufs, sa plus douce espérance :
Pas un seul ne fut épargné.
L'aigle, étant de retour, et voyant ce ménage,
Remplit le ciel de cris; et, pour comble de rage,

Ne sait sur qui venger le tort qu'elle a souffert.
Elle gémit en vain; sa plainte au vent se perd.
Il fallut pour cet an vivre en mère affligée.
L'an suivant, elle mit son nid en lieu plus haut.
L'escarbot prend son temps, fait faire aux œufs le saut:
La mort de Jean lapin derechef est vengée.
Ce second deuil fut tel, que l'écho de ces bois
N'en dormit de plus de six mois.
L'oiseau qui porte Ganymède
Du monarque des dieux enfin implore l'aide,
Dépose en son giron ses œufs, et croit qu'en paix
Ils seront dans ce lieu; que pour ses intérêts
Jupiter se verra contraint de les défendre:
Hardi qui les iroit là prendre.
Aussi ne les y prit-on pas.
Leur ennemi changea de note,
Sur la robe du dieu fit tomber une crotte:
Le dieu, la secouant, jetta les œufs à bas.
Quand l'aigle sut l'inadvertance,
Elle menaça Jupiter
D'abandonner sa cour, d'aller vivre au désert,
De quitter toute dépendance;
Avec mainte autre extravagance.
Le pauvre Jupiter se tut.
Devant son tribunal l'escarbot comparut,
Fit sa plainte, et conta l'affaire.
On fit entendre à l'aigle, enfin, qu'elle avoit tort:
Mais les deux ennemis ne voulant point d'accord,
Le monarque des dieux s'avisa, pour bien faire,

De transporter le temps où l'aigle fait l'amour
En une autre saison, quand la race escarbote
Est en quartier d'hiver, et, comme la marmotte,
Se cache et ne voit point le jour.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 2; *Aristoph.*, la Paix; *Lucien*, icaromen.
LATINS. *P. Caud.*, 118; *Alciat.*, 168; *Als.*, 128.
FRANÇAIS. *Jul. Mach.-Rem.* 2; *Guill. Haud.*, 208; *Baïf*, fol. 123; *Bens.*, 112.
ITALIENS. *Ces. Pav.*, 146.
ESPAGNOLS. *Ysopo-Rem.*, 2.
ALLEMANDS. *H. Steinh.-Rem.*, 2.
HOLLANDAIS. *Esopus-Rem.*, 2.

FABLE IX. — (31.)

Le Lion et le Moucheron.

Va-t'en, chétif insecte, excrément de la terre!
C'est en ces mots que le lion
Parloit un jour au moucheron.
L'autre lui déclara la guerre:
Penses-tu, lui dit-il, que ton titre de roi
Me fasse peur ni me soucie?
Un bœuf est plus puissant que toi;
Je le mène à ma fantaisie.
A peine il achevoit ces mots,
Que lui-même il sonna la charge,
Fut le trompette et le héros.
Dans l'abord il se met au large,
Puis prend son temps, fond sur le cou
Du lion qu'il rend presque fou.
Le quadrupède écume, et son œil étincelle;
Il rugit. On se cache, on tremble à l'environ;
Et cette alarme universelle
Est l'ouvrage d'un moucheron.
Un avorton de mouche en cent lieux le harcelle;
Tantôt pique l'échine, et tantôt le museau,
Tantôt entre au fond du naseau.
La rage alors se trouve à son faîte montée.
L'invisible ennemi triomphe, et rit de voir
Qu'il n'est griffe ni dent en la bête irritée

Qui de la mettre en sang ne fasse son devoir.
Le malheureux lion se déchire lui-même,
Fait résonner sa queue à l'entour de ses flancs,
Bat l'air qui n'en peut mais; et sa fureur extrême
Le fatigue, l'abat : le voilà sur les dents.
L'insecte du combat se retire avec gloire :
Comme il sonna la charge, il sonne la victoire,
Va partout l'annoncer, et rencontre en chemin
L'embuscade d'une araignée :
Il y rencontre aussi sa fin.

Quelle chose par-là peut nous être enseignée?
J'en vois deux : dont l'une est qu'entre nos ennemis
Les plus à craindre sont souvent les plus petits;
L'autre, qu'aux grands périls tel a pu se soustraire,
Qui périt pour la moindre affaire.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 146; *Æs.-Camer.*, 145, 342.

LATINS. *Phædr.*, App. *Burm.*, 11; Fab. ant., *Nil.*, 36; *Al. Nek.*, 3; *P. Caud.*, 57, 107; *Carolid.*, del poët. Germ., part. 2, cent. 2, dist. 61; *Als.*, 80.

FRANÇAIS. *Mar. de France*, 56; *Ysop. II*, 3; *Amyot-Plut.*, Apophth., § 2, 52; *Guill. Haud*, 3, 201, 111; *Baif*, fol. 63; *Bens.*, 116, 205.

AL. NECKAM. (*NOV. ÆS.* 3.)

De Culice et Tauro.

Ingentem taurum, nimiâ feritate superbum,
Provocat exiguus ad fera bella culex.
Ergò die positâ convenit maxima turba,
Ut tam dissimiles aspicerent pugiles.

Venerat horrendus prior ad certamina taurus,
Impatiens, et humum sæpè cavans pedibus.
Hunc procul indè culex ut vidit adesse paratum,
Talibus irridens corripuit stolidum.
Quid mecum certare paras? jàm sit mihi palma:
Jàm sum nempè tuo par tibi judicio.
Evolat his dictis subitò, taurumque frementem
Ostendit toto ridiculum populo.

Fabula cum minimis vetat hæc contendere magnos,
Ipsum ne sit eis vincere dedecorum.

YSOPET II.

FABLE III.

La bataille de la Mouche et du Torel.

La mouche aati de bataille [1]
Un torel fier et orgueilleus,
Et dit qu'il ne le doubte maille,
Et le defia a l'esteus; [2]

Quant le Torel a ce véu,
Que la mouche l'a envillé, [3]
D'ire et d'orgueil s'est esméu [4]
Et hulle et fait grant tempesté. [5]

La mouche dit : Ne te travaille;
Trop auras demain a souffrir :
Mienne est l'honneur de la bataille,
Quant se vendra au departir.

Dit li tor : Si je te tenisse,
Je te ferisse, a bon escient,

Tel cop du pié que te féisse
Morir a duel et a tourment.

La mousche dist : Sire Torel,
Soyez ici demain sans faille :
Sachiez, vous y lairez la pel :
Car j'i serai comment qu'il aille.

Le torel si n'oublia mie
De ce que la mousche li dist :
On champ vint plein de félonie,
Ullant et grant tempeste fist.

Et quant la mousche l'a véu,
Si vola en l'air par desseure,
Et dist : Sire, trop es méu :
Pres estes de corre moi desseure.

Vous en serez pour fol tenu
De tous ceuls qui vous ont véu :
Nous ne sommes pas pour ygal :
Tu es un grant torel cornu,
Et je un taoncel menu : [6]
Tu te dois combattre au cheval.

Chascuns se moquoit du torel
Qu'il virent mener tel reüel
Contre un taon qui riens ne monte :
Autressi du fort damoisel,
Quant il se prent a un hardel : [7]
Honneur n'en puet avoir, mais honte.

Li riches homs de grant povoir
Ne puet pas grant honeur avoir
D'estriver a un non puissant,

Doner li doit de son avoir,
Par raison et faire assavoir
Qu'il le lait en pois aitant. [8]

[1] *Aati*, défia. — [2] *Esteus*, pour *estour*, choc, combat. — [3] *Envillé*, avili. — [4] *Ire*, colère, de *ira*. — [5] *Hulle*, *ullant*, heurle, hurlant. — [6] *Taoncel*, petit taon. — [7] *Hardel* ou *harelle*, jeune fille. — [8] *Aitant*, provoquant. Malgré ses provocations, doit le laisser en paix.

FABLE X.—(32.)

L'Ane chargé d'éponges, et l'Ane chargé de sel.

Un ânier, son sceptre à la main,
Menoit, en empereur romain,
Deux coursiers à longues oreilles.
L'un, d'éponges chargé, marchoit comme un courrier:
Et l'autre, se faisant prier,
Portoit, comme on dit, les bouteilles.
Sa charge étoit de sel. Nos gaillards pèlerins,
Par monts, par vaux, et par chemins,
Au gué d'une rivière à la fin arrivèrent,
Et fort empêchés se trouvèrent.
L'ânier, qui tous les jours traversoit ce gué-là,
Sur l'âne à l'éponge monta,
Chassant devant lui l'autre bête,
Qui, voulant en faire à sa tête,
Dans un trou se précipita,
Revint sur l'eau, puis échappa:
Car, au bout de quelques nagées,
Tout son sel se fondit si bien,
Que le baudet ne sentit rien
Sur ses épaules soulagées.
Camarade épongier prit exemple sur lui,
Comme un mouton qui va dessus la foi d'autrui.
Voilà mon âne à l'eau; jusqu'au col il se plonge;
Lui, le conducteur, et l'éponge.

Tous trois burent d'autant : l'ânier et le grison
Firent à l'éponge raison.
Celle-ci devint si pesante,
Et de tant d'eau s'emplit d'abord,
Que l'âne succombant ne put gagner le bord.
L'ânier l'embrassoit, dans l'attente
D'une prompte et certaine mort.
Quelqu'un vint au secours : qui ce fut, il n'importe.
C'est assez qu'on ait vu par-là qu'il ne faut point
Agir chacun de même sorte.
J'en voulois venir à ce point.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 254; II 254; *Gabr.*, 33.
LATINS. *Faern.*, 44; *Als.*, 138.
FRANÇAIS. *Amyot-Plut.* : Quels animaux sont les plus advisez? § 45; *M. Mont.*, c. XV; *Guill. Bouch.*, p. 32; *Bens.*, 179.
ITALIENS. *Ces. Pav.*, 15; *Verdizz.*, 35.

FABLE XI. — (33.)

Le Lion et le Rat.

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde:
On a souvent besoin d'un plus petit que soi.
De cette vérité deux fables feront foi;
Tant la chose en preuves abonde.

Entre les pattes d'un lion,
Un rat sortit de terre assez à l'étourdie.
Le roi des animaux, en cette occasion,
Montra ce qu'il étoit, et lui donna la vie.
Ce bienfait ne fut pas perdu:
Quelqu'un auroit-il jamais cru
Qu'un lion d'un rat eût affaire?
Cependant il avint qu'au sortir des forêts,
Ce lion fut pris dans des rets,
Dont ses rugissements ne le purent défaire.
Sire rat accourut, et fit tant par ses dents,
Qu'une maille rongée emporta tout l'ouvrage.

Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage.

Grecs. *Æs.-Cor.*, 217; II 217.

Latins. *Phædr.* App. *Gud.*, 4; *Rom.*, 18; *Rom. Nil.*, 16; Fab. ant., *Nil*, 18; Dial. Creat., 24; *Abst.*, 52; *P. Cand.*, 65; *Jongh.*, 6; *Freitag.*, 12; *Oth. Méland.*, 587; *Als.*, 152.

Français. *Mar. de Fr.*, 17; *Ysop. I*, 18; *Ysop. II*, 38; *Vinc. de*

YSOPET-I. *FABLE XVIII.*

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 17.*

Du Lyon et de la Souris.

Beauv., 9; Mer des Hist., 9; *Clém. Marot; Guill. Haud.*, 125; *G. Corr.*, 14; *Est. Perr.*, 20; *Jul. Mach.*, 18, *Baïf*, fol. 16; *P. Despr.*, 3; *Bens.*, 16; *Mor. de Maut.*, 8; *Bours.*, És. à la cour, act. 3, sc. 1.

ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 18; *Ces. Pav.*, 8; *Tupp.*, 18.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, 18.

ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 20; *H. Steinh.*, 18.

HOLLANDAIS. *Esopus*, 18.

YSOPET I.

FABLE XVIII.

Du Lyon et de la Souris.

Un lion qui las ost esté,
Se reposoit un jour d'esté,
Pour le grant chaut que il avoit,
En un biau lieu foillu et froit; [1]
Mais de souris une grant tourbe
Son repos li brise et destourbe,
Qui se jettent environ lui,
Au lion tourne a grant ennui.
Une en prist, tant l'a espié;
Elle lui a merci crié:
Pour quoy le lyon la soulage;
Puis se pourpense en son courage,
Et dist: « Se l'avoi-je occise, »
« Quelle louange auroi-je acquise? »
« Quant grant homs un petit seurmonte, »
« Il ne li tourne fors que honte. »
« Se je l'occis, mon pris meneur » (*a*)
« En sera: et sove l'honneur. »
« Vaincres est bien: en aucun cas »
« Honteux est: en l'autre n'est pas. »
« Le grant qui au petit assemble » (*b*)

« Et vaint, est vaincu, se me semble : »
« Selon ce dont on a victoire »
« Doist estre l'onneur et la gloire. »
Ainsi laist le lion sa proie.
La souris s'en vet a grant joie,
Qui le lion mout en mercie,
Et mout bien lui promet aie, [2]
Se elle puet venir en lieu. (c)
Ne demoura qu'un jour tout seu,
Que au lion avint grant peur :
Car en la rois a un veneur [3]
Chei, que issir ne s'en puet,
Tout quoy de mourir lui estuet. [4]
Or a il de ayde mestier.
La bonté qu'il fist avant hier
A la souris, n'est pas perdue, (d)
Par temps lui sera bien rendue.
Saves comment que il advint?
Celle souris là tout droit vint
Où le lion gist tout destrois [5]
Si se prist a rungier les rois
O ses dentelettes menues : [6]
En a tant de mailles rompues
Que li lions s'en va tout quittes :
Bien li a rendu la merites
De ce que fait il lui avoit :
Ce scet bien le lion et voit. [7]

Bonté ne puet estre perdue,
Qu'en aucun temps ne soit rendue :
Qui assez puet n'aist en dépit
Le povre, se il peut, petit;
Car tiex ne puet, a mon cuidier, [8]
Nuire, qui moult bien puet aidier.
Cils a qui Dieu n'a donné force,

De bon conseil et bon amorce
A la fois est en lui trouvée :
La force vault bonne pensée. [9]
Bien ne vit oncques courtoisie
Communement ne soit mercie : [10]
En ce siecle ou l'autre sera
Qui bonté remunerera. [11]

VARIANTES.

Manuscr. de la biblioth. du Roi, n° 356.

(*a*) Se je l'occis, mon pris, mon hour
N'en sera jà, pource, greignour.

(*b*) Le grant qui au petit s'assemble
Et le vaint, est vaincu, ce semble.

(*c*) Que s'elle puet en lieu venir,
Elle lui voudra remerir.
Ne demoura qu'un jour entier
Que un veneur aloit chacier,
Qui au lion fist grant paour;
Car en la roye du vainqueur
Chei, etc.

(*d*) A la souris n'est pas perie;
Par temps li sera bien mercie.

Manuscr. de la biblioth. du Roi, n° 7616-3.

(*e*) A ses dentelles aigües
En a tant de maitres rompues,

[1] *Foillu*, feuillu, couvert de feuilles. — [2] *Aie*, aide. — [3] *Rois*, rets, filet. — [4] *Estuet*, faut. — [5] *Destrois*, embarrassé. — [6] *O* ou *od*, avec. — [7] *Voit*, va *ou* s'en va. — [8] *A mon cuidier*, à ma croyance, à mon avis. — [9] Une bonne pensée vaut la force. — [10] *Mercie*, récompensée. — [11] *Remunerera*, récompensera.

YSOPET II.

FABLE XXXIX.

Comment la Souris sauve li Lions.

Un lyon se gisoit
En un bois et dormoit
Dessous un arbrissel :
Et une sorissele [1]
Si l'assault et trepele [2]
Et maine grant revele. [3]

Le lyon l'engoula,
Mais pas ne l'avala,
Ains l'enclost en sa gueule.
La soris li requist
Que pas il ne l'occist
Ainsi, n'en si peu d'eure. [4]

Ainsi que li fera,
En un temps qui vendra
Et service et bonté.
Le lyon si s'en rit
Et le prise petit
Et tient en grant vilté.

Va là où tu voudras,
Plus mal par moi n'aras,
Ce repont le lyon :
Jà ne me serviras,
Ne bonté ne feras :
Ne te prise un bouton.

Le lion si fu pris
A un seul las coulis, [5]

Ains qu'il passast le mois,
Dont jamais n'eschappast :
Car quant plus fort tirast,
Et tant plus fust destrois. [6]

Quant ne sot plus que faire,
En haut commence a braire.
Si l'oy la soris :
Tantost y est venue,
Au laçon est corue, [7]
Si y a ses dens mis.

Assestost fu copé,
Et cil est eschapé
Qui estoit a la mort.
Por ce poez savoir
Que grant mestier avoir, [8]
Puet bien le foible au fort.

[1] *Sorissele*, petite souris. — [2] *Trepele*, de *treper*, trepigner. — [3] *Revele*, étourderie. — [4] Le sens de ces derniers vers paroît être celui-ci : La souris pria le lion, qu'il ne la tuât pas ainsi, ni en si peu de temps (d'*eure*.) — [5] *Las*, lacs, de *laqueum*. — [6] *Destrois*, embarrassé. — [7] *Laçon*, nœud, petit lac. — [8] *Mestier*, besoin, nécessité.

FABLE XII. — (34.)

La Colombe et la Fourmis.

L'autre exemple est tiré d'animaux plus petits.

Le long d'un clair ruisseau buvoit une colombe,
Quand, sur l'eau se penchant, une fourmis y tombe:
Et dans cet océan l'on eût vu la fourmis
S'efforcer, mais en vain, de regagner la rive.
La colombe aussitôt usa de charité.
Un brin d'herbe dans l'eau par elle étant jeté,
Ce fut un promontoire où la fourmis arrive.
Elle se sauve. Et là-dessus
Passe un certain croquant qui marchoit les pieds nus.
Ce croquant, par hasard, avoit une arbalète.
Dès qu'il voit l'oiseau de Vénus,
Il le croit en son pot, et déjà lui fait fête.
Tandis qu'à le tuer mon villageois s'apprête,
La fourmis le pique au talon.
Le vilain retourne la tête:
La colombe l'entend, part, et tire de long.
Le soupé du croquant avec elle s'envole;
Point de pigeon pour une obole.

Grecs. *Æs.-Cor.*, 41; II 41.
Latins. *P. Cand.*, 146; *J. Posth.*, 41.
Français. *Jul. Mach.-Rem.*, 11; *Guill. Haud.*, 171; *G. Corr.*, 62; *Bens.*, 88; *Mor. de Maut.*, 26; *Bours.*, Ès. à la cour, act. 4, sc. 2.
Espagnols. *Ysopo-Rem.*, 11.
Allemands. *H. Steinh.-Rem.* 11.
Hollandais. *Esopus-Rem.*, 11.

FABLE XIII. — (35.)

L'Astrologue qui se laïsse tomber dans un puits.

Un astrologue un jour se laissa choir
Au fond d'un puits. On lui dit : Pauvre bête,
Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir,
Penses-tu lire au-dessus de ta tête ?

Cette aventure en soi, sans aller plus avant,
Peut servir de leçon à la plupart des hommes.
Parmi ce que de gens sur la terre nous sommes,
Il en est peu qui fort souvent
Ne se plaisent d'entendre dire
Qu'au livre du Destin les mortels peuvent lire.
Mais ce livre, qu'Homère et les siens ont chanté,
Qu'est-ce, que le hasard parmi l'antiquité,
Et parmi nous la Providence ?
Or du hasard il n'est point de science :
S'il en étoit, on auroit tort
De l'appeler hasard, ni fortune, ni sort,
Toutes choses très-incertaines.
Quant aux volontés souveraines
De celui qui fait tout, et rien qu'avec dessein,
Qui les sait que lui seul ? Comment lire en son sein ?
Auroit-il imprimé sur le front des étoiles
Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles ?
A quelle utilité ? Pour exercer l'esprit
De ceux qui de la sphère et du globe ont écrit ?
Pour nous faire éviter des maux inévitables ?

Nous rendre, dans les biens, de plaisirs incapables?
Et, causant du dégoût pour ces biens prévenus,
Les convertir en maux devant qu'ils soient venus?
C'est erreur, ou plutôt c'est crime de le croire.
Le firmament se meut, les astres font leur cours,
Le soleil nous luit tous les jours,
Tous les jours sa clarté succède à l'ombre noire,
Sans que nous en puissions autre chose inférer
Que la nécessité de luire et d'éclairer,
D'amener les saisons, de mûrir les semences,
De verser sur les corps certaines influences.
Du reste, en quoi répond au sort toujours divers
Ce train toujours égal dont marche l'univers?
Charlatans, faiseurs d'horoscope,
Quittez les cours des princes de l'Europe:
Emmenez avec vous les souffleurs tout d'un temps,
Vous ne méritez pas plus de foi que ces gens.
Je m'emporte un peu trop : revenons à l'histoire
De ce spéculateur qui fut contraint de boire.
Outre la vanité de son art mensonger,
C'est l'image de ceux qui bayent aux chimères,
Cependant qu'ils sont en danger,
Soit pour eux, soit pour leurs affaires.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 40, 166; II 40, 166; *Plat.* Theæt; *Diog. Laërt.*; *Antip. Sidon*; *Gabr.*, 22.

LATINS. *Petrarq.*; *Faern.*, 31, 47; *Thom. Mor.*; *Alciat*; Serm. conviv.; *Oth. Mel.*, 56; *J. Posth.*, 40; *Grat. a Sanct. El.* 6.

FRANÇAIS. *Guill. Tard.*, 28; *Rab.*, l. 3, c. 25; *Guill. Haud.*, 28; *Guill. Guerr.*, 25; *G. Corr.*, 88; *Baïf*, fol. 123, 146; *Courr. Fac.*; *Bens.*, 144, 172; *L. Gar.*, cent. 3, c. 27.

ITALIENS. Cent. Nov. antich., 36; *Ces. Pav.*, 67, 68; *Guicc.*, Hore di Recreat., fol. 41.

FABLE XIV. — (36.)

Le Lièvre et les Grenouilles.

Un lièvre en son gîte songeoit,
(Car que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe?)
Dans un profond ennui ce lièvre se plongeoit;
Cet animal est triste, et la crainte le ronge.
Les gens de naturel peureux
Sont, disoit-il, bien malheureux!
Ils ne sauroient manger morceau qui leur profite.
Jamais un plaisir pur; toujours assauts divers.
Voilà comme je vis : cette crainte maudite
M'empêche de dormir, sinon les yeux ouverts.
Corrigez-vous, dira quelque sage cervelle.
Eh! la peur se corrige-t-elle?
Je crois même qu'en bonne foi
Les hommes ont peur comme moi.
Ainsi raisonnoit notre lièvre,
Et cependant faisoit le guet.
Il étoit douteux, inquiet :
Un souffle, une ombre, un rien, tout lui donnoit la fièvre.
Le mélancolique animal,
En rêvant à cette matière,
Entend un léger bruit : ce lui fut un signal
Pour s'enfuir devers sa tanière.
Il s'en alla passer sur le bord d'un étang.
Grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes;

Grenouilles de rentrer en leurs grottes profondes.
Oh ! dit-il, j'en fais faire autant
Qu'on m'en fait faire ! Ma présence
Effraie aussi les gens ! Je mets l'alarme au camp !
Et d'où me vient cette vaillance ?
Comment ! des animaux qui tremblent devant moi !
Je suis donc un foudre de guerre !
Il n'est, je le vois bien, si poltron sur la terre,
Qui ne puisse trouver un plus poltron que soi.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 57, II 57; *Gabr.*, 10.

LATINS. *Phædr.* App. *Gud.*, 2; *Rom.*, 28; *Rom. Nil.*, 24; *Galfr.*, 28; *P. Cand.*, 104; *Als.*, 44; *Senec.*, trag. Troas:

Est nemo miser, nisi comparatus.

FRANÇAIS. *Mar. de France*, 30; *Ysop. I*, 28; *Ysop. II*, 33; *Vinc. de Beauv.*, 12; Mer des Hist., 12; *Jul. Mach.*, 28; *Guill. Haud.*, 134; *G. Corr.*, 23; *P. Despr.*, 29; *Bens.*, 26, 160; *Le Noble*, 61.

ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 28; *Ces. Pav.*, 149; *Capacc.*, 91; *Tupp.*, 28.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, 28.

ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 32; *H. Steinh.*, 28.

HOLLANDAIS. *Esopus*, 28.

YSOPET I.

FABLE XXVIII.

Des Lievres qui s'enfuioient.

Li bois par grand vent fremissoient :
Les lievres qui s'y tapissoient, [1]
S'en issirent, tel pour en eurent; [2]
Mais gaires loing fuir ne péurent;
Savez pourqoy ? Pour un mardrés [3]
Qui du bois estoit assez prés,

YSOPET-I. *FABLE XXVIII.*

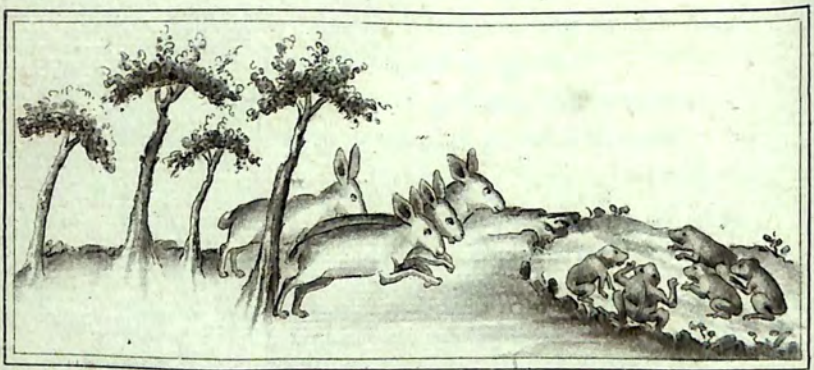

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 18.*

Des Liebres qui s'enfuioient.

Arrestés sont trestuit ensemble :
Tel paour ont chacun qui tremblent
Et dient qu'ils se noieroient (*a*)
Sans les raines qui là estoient.
Quant les oyrent venir bruiant,
Au mardrés s'en saillent fuiant,
Dont li lievre estre cremu cuident, [4]
Pour ce que la place leur vuident,
Si en rient si durement,
Ce dist la fable vrayement, [5]
Que du ris leur fendy la bouche,
Si que aus oreilles leur touche.
Dist li uns : or n'aions doutance ;
Mais soyons en bonne espérance :
Car si nous sommes paoureux
Et couars, ne sommes pas seux : [6]
Veez ces raines ; tant nous doubtent
Que pour nous en l'iave se boutent.

Esperance a mains a valu :
Ainsi elle est voye de salu.
Paoureux sommes sans raison :
Cremir si nous donne achoison
De craindre ; il estuet que je dise,
Legieretez et couardise
Par legiers sommes et couart :
Car quiconques craint, si se gart,
Que il l'esperance n'eschieve : [7]
Car sans li est peur trop grieve.
Tel est sauvé par esperance,
Qui de morir fust en doutance :
Et tieux, sanli, mors, ce m'est vis, [8]
Qui o li fust encores vis.
Esperance, la dame belle,
Le sage tire a sa cordelle,

De sage homme conduit la vie.
Desesperance l'esbahie
Fait homme au diable enlacier,
Quant il se tuent par acier,
Par fer, par baston ou par corde.
C'est la plus perilleuse et orde
Qu'est contre debonnaireté
De Dieu et sa benignité :
Jà pardonnés n'iert ce pechiez
Qui est, de tous meschiez, meschiez.
Par li, li dons saint Esperis
N'est amés, requis ne cheris.

VARIANTES.

(*a*) *Manuscr. de la biblioth. du Roi*, n° 356.

Et dient qu'il se noyeront
Se mardrés passer voulont.
Grenouilles sur la terre estoient ;
Oyrent les lievres qui venoient
De grant force et tous bruyans,
Au mardrés s'en saillent fuians.

[1] *Tapissoient*, se cachoient. — [2] *S'en issirent*, en sortirent. — [3] *Mardrés* ou *marchés*, mare d'eau, marais. — [4] *Cremu*, *cremir*, craint, craindre. — [5] *Vrayment*, aliàs *voirement*. — [6] *Seux*, seuls. — [7] *Eschieve* ou *eschieve*, esquive, fuit. — [8] Et tel, sans l'espéranee, est mort, qui, à mon avis, seroit encore vivant par elle.

YSOPET II.

FABLE XXXIII.

Des Lievres qui douterent que les Raines ne fussent noyées.

Les venéeurs chaçoient [1]
Aus chiens que il avoient,
Les lievres par les champs :

Les lievres si fouirent
Devant les chiens qu'ils virent,
Tous de paour tremblans.

Un fleuve ont avisé; [2]
Si se sont apensé
Que noyer si yront:
Si ne les auront mie,
Les chiens faus, plains d'envie,
Ne jà n'en mengeront.

Quant pres du fleuves vindrent,
Et les raines oynrent
Qui sur la rive estoient,
En l'yave sont saillies;
Mais ne sont pas nayeis: [3]
Car bien noer savoient. [4]

Un des lievres les vit,
A ses compagnons dit:
Ne nous occions mie,
Comme ces bestes cy
Qui mais n'aront mercy:
Car perdue ont leur vie.

Plus fort de nous cremon [5]
Et c'est droit et raison:
Aussi somes doubtez
De plus foibles de nous:
Si ne leur volons nous
Ne mal, n'aversitez.

Arriere reftournon:
Jà un seul n'en verron
De celle gent desvée: [6]
Encor porron avoir,

Ce me dit mon espoir,
Mainte bonne jornée.

Apres le temps pluieux
Et lait et anuieux
Vient le bel, ce savez :
Apres les grants corrous,
Et les duels et les plours,
Raurons joyes assez.

L'en se doit conforter
Et nient desconforter,
Por chose qui aviengne :
Chascun se doit pener
De mal entroublier
Et qui bien se maintiegne.

[1] *Venéeur*, chasseur, *venator*. — [2] *Apensé*, s'apenser, réfléchir. — [3] *Nayeis*, noyées. — [4] *Noer*, nager, *natare*. — [5] *Cremon*, craignons. — [6] *Desvée*, folle.

FABLE XV. (37.)

Le Coq et le Renard.

Sur la branche d'un arbre étoit en sentinelle
Un vieux coq adroit et matois.
Frère, dit un renard adoucissant sa voix,
Nous ne sommes plus en querelle:
Paix générale cette fois.
Je viens te l'annoncer; descends que je t'embrasse:
Ne me retarde point, de grâce;
Je dois faire aujourd'hui vingt postes sans manquer:
Les tiens et toi pouvez vaquer,
Sans nulle crainte, à vos affaires,
Nous vous y servirons en frères.
Faites-en les feux dès ce soir;
Et cependant viens recevoir
Le baiser d'amour fraternelle.
Ami, reprit le coq, je ne pouvois jamais
Apprendre une plus douce et meilleure nouvelle
Que celle
De cette paix:
Et ce m'est une double joie
De la tenir de toi. Je vois deux lévriers,
Qui, je m'assure, sont courriers
Que pour ce sujet on envoie.
Ils vont vite, et seront dans un moment à nous.
Je descends: nous pourrons nous entre-baiser tous.

Adieu, dit le renard, ma traite est longue à faire.
Nous nous réjouirons du succès de l'affaire
Une autre fois. Le galant aussitôt
Tire ses grègues, gagne au haut,
Mal content de son stratagème.
Et notre vieux coq en soi-même
Se mit à rire de sa peur;
Car c'est double plaisir de tromper le trompeur.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 36; II 36.

LATINS. *Faern.*, 89; *Pogg.*, 79; *P. Camd.*, 90; Serm. Conviv.; *Valch.*, 4; *J. Regn.*, part. 2, fab. 32.

FRANÇAIS. *Mar. de France*, 52; *Guill. Tard.*, Fac. du *Pogg.*; *Jul. Mach.-Pogg.*, 24; *Fr. Habert*; *Guill. Guer.*, 2; *Guill. Haud.*, 36; *Ph. Heg.*, 14; *Bens.*, 130.

ITALIENS. *Ces. Pav.*, 34; *Guicc.*, p. 98; 119; *Verdizz.*, 25.

ESPAGNOLS. *Ysopo-Pogg.*, 24.

ALLEMANDS. *H. Steinh.-Pogg.*, 24.

HOLLANDAIS. *Esopus-Pogg.*, 24.

FABLE XVI. — (38.)

Le Corbeau voulant imiter l'Aigle.

L'oiseau de Jupiter enlevant un mouton,
Un corbeau témoin de l'affaire,
Et plus foible de reins, mais non pas moins glouton,
En voulut sur l'heure autant faire.
Il tourne à l'entour du troupeau,
Marque entre cent moutons le plus gras, le plus beau,
Un vrai mouton de sacrifice.
On l'avoit réservé pour la bouche des dieux.
Gaillard corbeau disoit, en le couvant des yeux,
Je ne sais qui fut ta nourrice,
Mais ton corps me paroît en merveilleux état:
Tu me serviras de pâture.
Sur l'animal bêlant, à ces mots, il s'abat.
La moutonnière créature
Pesoit plus qu'un fromage; outre que sa toison
Étoit d'une épaisseur extrême,
Et mêlée à peu près de la même façon
Que la barbe de Polyphême.
Elle empêtra si bien les serres du corbeau,
Que le pauvre animal ne put faire retraite:
Le berger vient, le prend, l'encage bien et beau
Le donne à ses enfants pour servir d'amusette.

Il faut se mesurer; la conséquence est nette.
Mal prend aux volereaux de faire les voleurs.

L'exemple est un dangereux leurre.
Tous les mangeurs de gens ne sont pas grands seigneurs :
Où la guêpe a passé, le moucheron demeure.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 203 ; II 203 ; *Gabr.*, 25.

LATINS. *Alb.*, 45 ; *Als.*, 153 ; *Philelph.*, fab. 18 :

Sic tenues retinent bibulos et parvula telæ,
Dùmque volat, grandis frangit azylus eas.

FRANÇAIS. *Jul. Mach.-Rem.* 1 ; *Guill. Haud.*, 164 ; *G. Corr.*, 69 ; *P. Despr.*, 13 ; *Bens.*, 77 ; *P. Grosnet :*

LE LÉGISTE. — Homme, que fais-tu dans ce boys ?
Au moins parle a moy, se tu daignes.
L'HERMITE. — Je regarde ces fils d'iraignes
Qui sont semblables a vos droicts.
Grosses mouches en tous endroicts
Y passent ; menues y sont prises :
Paovres gens sont subjects aux loix,
Et les grands en font a leur guyse.

Rabel., l. v, c. XII :

Or çà, nos loix sont comme toiles d'araignées ; or çà, les simples moucherons et petits papillons y sont prins ; or çà, les gros taons mal faisans les rompent, or çà, et passent à travers.

ITALIENS. *Cappacio*, 61 ; *Baldi*, 4 ; *Verdizz.*, 67.

ESPAGNOLS. *Ysopo-Rem.*, 1.

ALLEMANDS. *H. Steinh.-Rem.*, 1.

HOLLANDAIS. *Esopus-Rem.*, 1.

FABLE XVII. — (39.)

Le Paon se plaignant à Junon.

Le paon se plaignoit à Junon :
Déesse, disoit-il, ce n'est pas sans raison
Que je me plains, que je murmure;
Le chant dont vous m'avez fait don
Déplaît à toute la nature:
Au lieu qu'un rossignol, chétive créature,
Forme des sons aussi doux qu'éclatants,
Est lui seul l'honneur du printemps.
Junon répondit en colère :
Oiseau jaloux, et qui devrois te taire,
Est-ce à toi d'envier la voix du rossignol,
Toi que l'on voit porter à l'entour de ton col
Un arc-en-ciel nué de cent sortes de soies;
Qui te panades, qui déploies
Une si riche queue et qui semble à nos yeux
La boutique d'un lapidaire?
Est-il quelque oiseau sous les cieux
Plus que toi capable de plaire?
Tout animal n'a pas toutes propriétés.
Nous vous avons donné diverses qualités:
Les uns ont la grandeur et la force en partage;
Le faucon est léger, l'aigle plein de courage,
Le corbeau sert pour le présage,
La corneille avertit des malheurs à venir.

Tous sont contents de leur ramage.
Cesse donc de te plaindre; ou bien, pour te punir,
Je t'ôterai ton plumage.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 197; II 197; *Hom.*, Iliad., ch. XIII, v. 729 et suiv.; traduct. par *Mich. Mont.*

Tout animal n'a pas toutes propriétés.
Onc ne furent a tous toutes grâces données.

LATINS. *Phædr.*, 57; *Rom.*, 64; *Rom. Nil.*, 39; *Avian.*, 8; *Freit.*, 10; *Jongh.*, 2.

FRANÇAIS. *Mar. de Fr.*, 43; *Ysop. II*, 39; *Jul. Mach.*, 64; *Guill. Haud.*, 167, 188, 256; *G. Corr.*, 60; *Est. Perr.* 19; *Baïf*, fol. 68; *P. Despr.*, 1; *Bens.*, 48, 100; *Desmay*, 14; M***, 26.

ITALIENS. *Capacc.*, 80; *Ces. Pav.*, 3, 137.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, 64.

ALLEMANDS. *H. Steinh*, 64.

HOLLANDAIS. *Esopus*, 64.

YSOPET II.

FABLE XXXIX.

Comment le Paon se courrouce de ce qu'il ne chante comme faist le Rossignol.

Un roussignol estoit
En un arbre et chantoit
Melodieusement:
Un paon l'escoutoit:
Grant duel en demenoit,
Qu'il l'i avenoit tant.

A un most print à dire,
Par courrous et par ire,
Que gré savoir ne doi

A cele qui le fist:
Car po de cure y mist,
Quant mieux chanter ne soy.

Un petit oiselet,
Povre et chetif et let,
Chante si noblement:
Et je ne say chanter,
Tant me puisse pener,
Fors trop hydeusement.

Or entends ma raison,
Dit Juno au paon;
Et si te reconforte:
Plus t'a donné Nature
Qu'a nule créature,
Tant soit foible, ne forte.

Tu es si orient, (*a*)
Si bel et si plaisant,
Comme l'on peut penser:
Il n'a sous ciel oisel
Qui plus de toi soit bel:
De ce te pues vanter.

Quant Nature te fist,
Moult grant entente y mist,
Et te donna biauté:
Au roussignol du chant:
De biauté tant ne quant
N'a, ne d'autre bonté.

Le coc fait le matin
Cognoistre, en son latin,
Et chante hautement:
Cil auront trop a faire,

Qui tout voudroit retraire
De bestes et de gent.

Nature a ordenées
Ses vertus et données :
Et si n'a nul le tout.
Se tu veus conte avoir,
Chascuns puet bien savoir
Que tu es fol et glout. [2]

Celi qui a envie
D'autrui, fait grant folie,
Et si, vit a doleur :
Tout doit à chascun plaire
Que Jesus Christ veut faire,
Qui est vrai createur.

Les riches conteront
Des biens qu'il aront
En ce siecle conquis.
Cil qui petit ara,
De petit contera
Au Roy de paradis.

Qui vit en povreté,
Sans point d'iniquité,
Moult ara grant richesse
Es cieux, en paradis,
O dieux et ses amis,
Seront joyeux et aise.

VARIANTE.

(*a*) *Manuscr. de la biblioth. du Roi, suppl.* 766.

Tu es si briant... (*Le vers est incomplet.*)

[1] *Latin.* Nos anciens auteurs employoient ce mot pour exprimer le langage ou le ramage propre à tel ou tel homme, à tel ou tel animal. — [2] *Glout*, envieux, avide.

FABLE XVIII.—(40.)

La Chatte métamorphosée en Femme.

Un homme chérissoit éperdument sa chatte;
Il la trouvoit mignonne, et belle, et délicate,
Qui miauloit d'un ton fort doux :
Il étoit plus fou que les fous.
Cet homme donc, par prières, par larmes,
Par sortiléges et par charmes,
Fait tant qu'il obtient du destin
Que sa chatte, en un beau matin,
Devient femme. Et, le matin même,
Maître sot en fait sa moitié.
Le voilà fou d'amour extrême,
De fou qu'il étoit d'amitié.
Jamais la dame la plus belle
Ne charma tant son favori,
Que fait cette épouse nouvelle
Son hypocondre de mari.
Il l'amadoue; elle le flatte :
Il n'y trouve plus rien de chatte;
Et, poussant l'erreur jusqu'au bout,
La croit femme en tout et partout :
Lorsque quelques souris qui rongeoient de la natte
Troublèrent le plaisir des nouveaux mariés.
Aussitôt la femme est sur pieds.
Elle manqua son aventure.

Souris de revenir, femme d'être en posture.
Pour cette fois, elle accourut à point :
Car, ayant changé de figure,
Les souris ne la craignoient point.
Ce lui fut toujours une amorce :
Tant le naturel a de force.
Il se moque de tout : certain âge accompli,
Le vase est imbibé, l'étoffe a pris son pli.
En vain de son train ordinaire
On le veut désaccoutumer :
Quelque chose qu'on puisse faire,
On ne sauroit le réformer.
Coups de fourches ni d'étrivières
Ne lui font changer de manières;
Et, fussiez-vous embâtonnés,
Jamais vous n'en serez les maîtres.
Qu'on lui ferme la porte au nez,
Il reviendra par les fenêtres.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 108, 169, 186; II 108, 169; Anth. grecque, l. 1, c. 30, Epigr. 2 :

Ἡ χαρις ἀλλοξαι τήν φύσιν ουκ Δύναται.

LATINS. *Phædr.* App. *Gud.* 3; *Philelp.*, 8; *Hor.*, ep. 10, v. 24, l. 1.

Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret.

FRANÇAIS. *Mar. de France*, 82, 103; *Mar. de Fr.* (Manuscr. de la Biblioth. du Roi, supp. 632, 3), 100; *Guill. Tard.*, 3; *Guill. Haud.*, 90; *R. Gob.*; *G. Corr.*, 47; *Bens.*, 119.

ITALIENS. *Ces. Pav.*, 11, 76; *Arl. Mayn.*, p. 73; *Guicc.*, p. 224.

ORIENTAUX. *Saadi*-Guhlistan.

MARIE DE FRANCE.

Du Chat qui savoit tenir une chandoile.

D'un chat ci apres vous veuil dire
Qui appris fu, par grant maistire, [1]
A servir et tenir chandeille :
Moult en avoient a grant merveille,
Trestout ici qui le veoient.
Li un a l'autre se disoient ;
Que moult parest bien douctrinez.
Uns autres hom s'est pourpenzez
Que le chat taudra son meistier. [2]
Un jour a pris en un moustier
Une soris : et cil l'emporte
Là où li chat la gent deporte.
D'un filet par le pied l'enserre,
Puis le laist aler a la terre,
Avant et arriere est saillie :
Li chas li voit : si s'entroublie :
De la chandeille ne li chaust. [3]
Ains le laist : si a fait un saut :
La chandeille chei enverse :
Li chas a la souris aerse, [4]
Quar ci ert ses cuers et ses voloirs. [5]

Salemons dist, et si est voirs,
Si est des hoirs a maint haut homme :
En qui de tel, ce est la somme,
Fil a duc, a roi ou a conte,
Que nul en droit a lui n'en monte
Qu'engendré l'a uns de ses sers :

S'est drois qu'il soit fel et anvers.
On fait maint bon par norreture;
Mais tout adés passe nature.

[1] *Maistire*, maîtrise, enseignement. — [2] *Taudra*, de tollir, *tollere*. — [3] *Chaust*, de chailloir, importe. — [4] *Aerse*, arrête, prend; de *aertre* ou de *aherdre*. — [5] *Ci ert*, là étoit : *ibi erat*.

FABLE XIX.—(41.)

Le Lion et l'Ane chassant.

Le roi des animaux se mit un jour en tête
De giboyer. Il célébroit sa fête.
Le gibier du lion, ce ne sont point moineaux,
Mais beaux et bons sangliers, daims et cerfs bons et beaux.
Pour réussir dans cette affaire,
Il se servit du ministère
De l'âne, à la voix de Stentor.
L'âne à messer lion fit office de cor.
Le lion le posta, le couvrit de ramée,
Lui commanda de braire, assuré qu'à ce son
Les moins intimidés fuiroient de leur maison.
Leur troupe n'étoit pas encore accoutumée
A la tempête de sa voix;
L'air en retentissoit d'un bruit épouvantable:
La frayeur saisissoit les hôtes de ces bois;
Tous fuyoient, tous tomboient au piége inévitable
Où les attendoit le lion.
N'ai-je pas bien servi dans cette occasion?
Dit l'âne en se donnant tout l'honneur de la chasse.
Oui, reprit le lion, c'est bravement crié:
Si je ne connoissois ta personne et ta race,
J'en serois moi-même effrayé.
L'âne, s'il eût osé, se fût mis en colère,

Encor qu'on le raillât avec juste raison.
Car qui pourroit souffrir un âne fanfaron?
Ce n'est pas là leur caractère.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 226, II 226.
LATINS. *Phædr.*, 11; *Rom.*, 70; *Rom. Nil.*, 42; *Morl.*, 4; *P. Cand.*, 63; *Als.*, 42.
FRANÇAIS. *Mar. de France*, 67; *Ysop. II*, 8; *Vinc. de Beauv.*, 27; Mer des Hist., 27; *M****, 7; *Jul. Mach.*, 70.
ESPAGNOLS. *Ysopo*, 70.
ALLEMANDS. *H. Steinh*, 70.
HOLLANDAIS. *Esopus*, 70.

YSOPET II.

FABLE VIII.

Du Lion et de l'Asne.

Un lyon de noble figure
S'acompaigna par avanture,
A un asne lait et chetif,
Qui trop miex sembloit mort que vif.
En une forest ils entrerent:
Les bestes sauvages trouverent
Qui pourchasçoient leur pasture,
Chascune selon sa nature.
Sachiez que toutes s'enfouirent
Sitost comme le lyon virent:
Car toute beste creint lyon
Et par nature et par raison.
Quant le lion les regarda,
Erraut a l'asne commanda [1]
Qu'il se hasta de recaner [2]

Por les bestes espoventer.
L'asne fist son commandement:
Si recana si laidement
Et si haulr qu'oncques tel tempeste,
Ne fist mais oncques mais nule beste:
Car il sembloit apertement
Que rompu fust le firmament,
Et que jùs déust devaler,
Et toutes riens acraventer. [3]
Les bestes tel paour en urent
Que il ne sceurent où il furent,
Ne nule part n'osent fouir:
Car tout ouirent retentir
Li bois entour et environ.
L'asne renforça sa raison,
Et cria plus hideusement
Qu'il ne fist au commencement.
Le lyon aus bestes s'en vint,
Et celles qu'il volut, il print:
A l'asne dit: Tais toi, Bernart, [4]
Bien en as desservy ta part.
Dont cuida Bernart l'oreillu,
Le fol, le lourd et le pelu,
Pour le braire qu'il avoit fait,
Que pour ygal au lion estoit:
Sire Lyon, ce dist Bernard,
Votre compaings n'est pas musard: [5]
Il n'a au monde beste née
Qui plus de moy soit redoubtée.
Dist li lyons, qui ne saroit
Ton pooir, et qui ne t'aroit
Onques en sa vie véu,
Il devroit bien estre esméu,
Qui t'oiroit si hideusement
Recaner et si haultement.

Je meismes paour éusse
De toy, se je ne te cogneusse;
Mais qui tres bien te cognoistroit,
Jà ton recaner ne creindroit.
Ceuls de qui tu es cognéu,
Et qui t'ont aultre fois véu,
Ont en despit ton parenté,
Toi et toute ta pouesté. [6]

Ainsi sont qui pour hault crier
Et pour glatir et pour jangler, [7]
Cuident qu'on leur doit obeir
Et honorer et chier tenir.
Qui bien voudroit tex gens nomer,
Bernard les devroit apeler :
Car au parler peut-on savoir
Lesquels doivent honor avoir,
Et lesquels on doit refuser,
Et pour fols et musars clamer.
Le trop parler tourne a contraire
Moult plus souvent que le trop taire.

[1] *Erraut* ou *erraument*, incontinent. — [2] *Recaner* ou *recaigner*, braire. — [3] *Acraventer* ou *accravanter*, écraser, briser. — [4] *Bernard* ou *Bernart l'archiprêtre*, nom de l'âne dans le roman du Renard. — [5] *Musard*, sot, lent, libertin. — [6] *Pouesté*, puissance, pouvoir. — [7] *Glatir*, aboyer. — *Jangler*, crier, huer, bavarder.

FABLE XX.—(42.)

Testament expliqué par Ésope.

Si ce qu'on dit d'Ésope est vrai,
C'étoit l'oracle de la Grèce :
Lui seul avoit plus de sagesse
Que tout l'aréopage. En voici pour essai
Une histoire des plus gentilles,
Et qui pourra plaire au lecteur

Un certain homme avoit trois filles,
Toutes trois de contraire humeur :
Une buveuse, une coquette,
La troisième avare parfaite.
Cet homme, par son testament,
Selon les lois municipales,
Leur laissa tout son bien par portions égales,
En donnant à leur mère tant,
Payable quand chacune d'elles
Ne possèderoit plus sa contingente part.
Le père mort, les trois femelles
Courent au testament, sans attendre plus tard.
On le lit, on tâche d'entendre
La volonté du testateur ;
Mais en vain ; car comment comprendre
Qu'aussitôt que chacune sœur
Ne possédera plus sa part héréditaire,

Il lui faudra payer sa mère ?
Ce n'est pas un fort bon moyen
Pour payer, que d'être sans bien.
Que vouloit donc dire le père ?
L'affaire est consultée ; et tous les avocats,
Après avoir tourné le cas
En cent et cent mille manières,
Y jettent leur bonnet, se confessent vaincus,
Et conseillent aux héritières
De partager le bien sans songer au surplus.
Quant à la somme de la veuve,
Voici, leur dirent-ils, ce que le conseil treuve :
Il faut que chaque sœur se charge par traité
Du tiers, payable à volonté,
Si mieux n'aime la mère en créer une rente,
Dès le décès du mort courante.
La chose ainsi réglée, on composa trois lots :
En l'un, les maisons de bouteille,
Les buffets dressés sous la treille,
La vaisselle d'argent, les cuvettes, les brocs ;
Les magasins de Malvoisie,
Les esclaves de bouche, et, pour dire en deux mots,
L'attirail de la goinfrerie :
Dans un autre, celui de la coquetterie,
La maison de la ville, et les meubles exquis,
Les eunuques et les coiffeuses,
Et les brodeuses,
Les joyaux, les robes de prix :
Dans le troisième lot, les fermes, le ménage,
Les troupeaux et le pâturage,

Valets et bêtes de labeur.
Ces lots faits, on jugea que le sort pourroit faire
Que peut-être pas une sœur,
N'auroit ce qui lui pourroit plaire.
Ainsi chacune prit son inclination,
Le tout à l'estimation.
Ce fut dans la ville d'Athènes
Que cette rencontre arriva.
Petits et grands, tout approuva
Le partage et le choix. Ésope seul trouva
Qu'après bien du temps et des peines
Les gens avoient pris justement
Le contre-pied du testament.
Si le défunt vivoit, disoit-il, que l'Attique
Auroit de reproches de lui !
Comment! ce peuple, qui se pique
D'être le plus subtil des peuples d'aujourd'hui,
A si mal entendu la volonté suprême
D'un testateur ! Ayant ainsi parlé,
Il fait le partage lui-même,
Et donne à chaque sœur un lot contre son gré ;
Rien qui pût être convenable,
Partant rien aux sœurs d'agréable :
A la coquette, l'attirail
Qui suit les personnes buveuses :
La biberonne eut le bétail :
La ménagère eut les coiffeuses.
Tel fut l'avis du Phrygien ;
Alléguant qu'il n'étoit moyen
Plus sûr pour obliger ces filles

A se défaire de leur bien;
Qu'elles se marieroient dans les bonnes familles,
Quand on leur verroit de l'argent;
Paieroient leur mère tout comptant;
Ne possèderoient plus les effets de leur père;
Ce que disoit le testament.
Le peuple s'étonna comme il se pouvoit faire
Qu'un homme seul eût plus de sens
Qu'une multitude de gens.

LATINS. *Phædr.*, 63.
FRANÇAIS. *M****, 29.

FIN DU DEUXIÈME LIVRE.

LIVRE TROISIÈME.

FABLE PREMIÈRE. — (43.)

Le Meunier, son Fils et l'Ane.

A M. D. M.

L'INVENTION des arts étant un droit d'aînesse,
Nous devons l'apologue à l'ancienne Grèce :
Mais ce champ ne se peut tellement moissonner,
Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.
La feinte est un pays plein de terres désertes :
Tous les jours nos auteurs y font des découvertes.
Je t'en veux dire un trait assez bien inventé :
Autrefois à Racan Malherbe l'a conté.
Ces deux rivaux d'Horace, héritiers de sa lyre,
Disciples d'Apollon, nos maîtres, pour mieux dire,
Se rencontrant un jour tout seuls et sans témoins,
(Comme ils se confioient leurs pensers et leurs soins)
Racan commence ainsi : Dites-moi, je vous prie,
Vous qui devez savoir les choses de la vie,
Qui par tous ses degrés avez déjà passé,
Et que rien ne doit fuir en cet âge avancé;
A quoi me résoudrai-je? Il est temps que j'y pense.
Vous connoissez mon bien, mon talent, ma naissance.
Dois-je dans la province établir mon séjour?

Prendre emploi dans l'armée, ou bien charge à la cour?
Tout au monde est mêlé d'amertume et de charmes.
La guerre a ses douceurs, l'hymen a ses alarmes.
Si je suivois mon goût, je saurois où buter;
Mais j'ai les miens, la cour, le peuple à contenter.
Malherbe là-dessus : Contenter tout le monde!
Écoutez ce récit avant que je réponde.

J'ai lu dans quelque endroit qu'un meunier et son fils,
L'un vieillard, l'autre enfant, non pas des plus petits,
Mais garçon de quinze ans, si j'ai bonne mémoire,
Alloient vendre leur âne, un certain jour de foire.
Afin qu'il fût plus frais et de meilleur débit,
On lui lia les pieds, on vous le suspendit :
Puis cet homme et son fils le portent comme un lustre.
Pauvres gens! idiots! couple ignorant et rustre!
Le premier qui les vit de rire s'éclata :
Quelle farce, dit-il, vont jouer ces gens-là?
Le plus âne des trois n'est pas celui qu'on pense.
Le meunier, à ces mots, connoît son ignorance :
Il met sur pieds sa bête, et la fait détaler.
L'âne, qui goûtoit fort l'autre façon d'aller,
Se plaint en son patois. Le meunier n'en a cure;
Il fait monter son fils, il suit : et, d'aventure,
Passent trois bons marchands. Cet objet leur déplut.
Le plus vieux au garçon s'écria tant qu'il put :
Oh là! oh! descendez, que l'on ne vous le dise,
Jeune homme, qui menez laquais à barbe grise.
C'étoit à vous de suivre, au vieillard de monter.
Messieurs, dit le meunier, il vous faut contenter.

L'enfant met pied à terre, et puis le vieillard monte.
Quand trois filles passant, l'une dit: C'est grand'honte
Qu'il faille voir ainsi clocher ce jeune fils,
Tandis que ce nigaud, comme un évêque assis,
Fait le veau sur son âne, *et pense être bien sage.*
Il n'est, dit le meunier, *plus de veaux à mon âge:*
Passez votre chemin, *la fille, et m'en croyez.*
Après maints quolibets *coup sur coup renvoyés,*
L'homme crut avoir tort, et mit son fils en croupe.
Au bout de trente pas, une troisième troupe
Trouve encore à gloser. L'un dit: Ces gens sont fous!
Le baudet n'en peut plus; il mourra sous leurs coups.
Hé quoi! charger ainsi cette pauvre bourrique!
N'ont-ils point de pitié de leur vieux domestique!
Sans doute qu'à la foire ils vont vendre sa peau.
Parbleu! dit le meunier, est bien fou du cerveau
Qui prétend contenter tout le monde et son père.
Essayons toutefois si par quelque manière
Nous en viendrons à bout. Ils descendent tous deux:
L'âne se prélassant marche seul devant eux.
Un quidam les rencontre, et dit: Est-ce la mode
Que baudet aille à l'aise, et meunier s'incommode?
Qui de l'âne ou du maître est fait pour se lasser?
Je conseille à ces gens de le faire enchâsser.
Ils usent leurs souliers, et conservent leur âne?
Nicolas, au rebours; car, quand il va voir Jeanne,
Il monte sur sa bête; et la chanson le dit.
Beau trio de baudets! Le meunier repartit:
Je suis âne, il est vrai, j'en conviens, je l'avoue:
Mais que dorénavant on me blâme, on me loue,

Qu'on dise quelque chose, ou qu'on ne dise rien,
J'en veux faire à ma tête. Il le fit, et fit bien.

Quant à vous, suivez Mars, ou l'Amour, ou le prince;
Allez, venez, courez, demeurez en province;
Prenez femme, abbaye, emploi, gouvernement;
Les gens en parleront, n'en doutez nullement.

GRECS. *Æs.-Camer.*, 185.

LATINS. *Pogg.*, f. 100; *Fr. Widbr.*, del poët. Germ., pars. 2, p. 1064; *Barl.*, fer. 6; hebd. 1; *Faern.*, 100; *Hülsb.*, p. 259; *Caramuel*, Vie de Malherbe :

Erant senex; puer et equus : Si neuter equitat, rident homines : si uterque, occlamant; si puer solus, senis imprudentiam; si senex solus, patris inclementiam accusant, et incriminantur quidquid fieret.

FRANÇAIS. *R. Gob.; Eutrap.*, c. 7; *Bruscamb.*, p. 170; *G. Tard.*, trad. des fac. du *Pogg.*

ITALIENS. *Ces. Pav.*, 106; *Verdizz.* Cette fable, placée à la tête des cent que nous devons à Verdizzotti, n'est pas de cet auteur. Le premier éditeur, Giord. Ziletti, dit l'avoir fait traduire en italien pour la dédier aux lecteurs.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, collect. 22.

ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 52.

FABLE II. — (44.)

Les Membres et l'Estomac.

Je devois par la royauté
Avoir commencé mon ouvrage :
A la voir d'un certain côté,
Messer Gaster en est l'image.
S'il a quelque besoin, tout le corps s'en ressent.
De travailler pour lui les membres se lassant,
Chacun d'eux résolut de vivre en gentilhomme,
Sans rien faire, alléguant l'exemple de Gaster.
Il faudroit, disoient-ils, sans nous qu'il vécût d'air.
Nous suons, nous peinons comme bêtes de somme ;
Et pour qui ? pour lui seul : nous n'en profitons pas ;
Notre soin n'aboutit qu'à fournir ses repas.
Chômons, c'est un métier qu'il veut nous faire apprendre.
Ainsi dit, ainsi fait. Les mains cessent de prendre,
Les bras d'agir, les jambes de marcher :
Tous dirent à Gaster qu'il en allât chercher.
Ce leur fut une erreur dont ils se repentirent.
Bientôt les pauvres gens tombèrent en langueur :
Il ne se forma plus de nouveau sang au cœur :
Chaque membre en souffrit : les forces se perdirent.
Par ce moyen les mutins virent
Que celui qu'ils croyoient oisif et paresseux
A l'intérêt commun contribuoit plus qu'eux.

Ceci peut s'appliquer à la grandeur royale.
Elle reçoit et donne ; et la chose est égale.
Tout travaille pour elle, et réciproquement
Tout tire d'elle l'aliment.
Elle fait subsister l'artisan de ses peines,
Enrichit le marchand, gage le magistrat,
Maintient le laboureur, donne paie au soldat,
Distribue en cent lieux ses grâces souveraines,
Entretient seule tout l'état.

Menenius le sut bien dire.
La commune s'alloit séparer du sénat.
Les mécontents disoient qu'il avoit tout l'empire,
Le pouvoir, les trésors, l'honneur, la dignité :
Au lieu que tout le mal étoit de leur côté,
Les tributs, les impôts, les fatigues de guerre.
Le peuple hors des murs étoit déjà posté :
La plupart s'en alloient chercher une autre terre,
Quand Menenius leur fit voir
Qu'ils étoient aux membres semblables ;
Et par cet apologue, insigne entre les fables,
Les ramena dans leur devoir.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 202, 322.

LATINS. *Tit.-Liv.*, l. 2, c. 20, § 3 ; *Rom.*, 56 ; *Rom. Nil.*, 35 ; *Galfr.*, 56 ; *J. de Sarrisb.* ; *Abst.*, proëm. ; *Faern.*, 39 ; *P.Cand.*, 150 ; *Jac. Regn.*, part. 1, f. 9 ; *Tan. fab.* 17 ; *Brus.*, l. 2, p. 102.

FRANÇAIS. *Mar. de France*, 35 ; *Ysop. I*, 52 ; *Ysop. II*, 36 ; *Vinc. de Beauv.*, 4 ; Mer des Hist., 4 ; *Amyot-Plut.*, Vie de Coriol., § 6 ; Fort. des Rom., § 8 ; Quest. rom., § 15 ; *Rabel.*, l. 3, c. 3 ; *Jeh. d'Abund.* ; *G. Corr.*, 40 ; *Guill. Haud.*, 120 ; *Bens.*, 42 ; *Bours.*, les Fables, act. 2, sc. 6 ; *Le Noble*, 43.

YSOPET-I. *FABLE LII.*

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 19.*

Des Contens du Ventre et des Membres.

ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 56; *Tupp.*, 56; *Ces. Pav.*, 91; *Doni.*, part. 2, l. 1; *Guicc.*, p. 235.
ESPAGNOLS. *Ysopo*, 56.
ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 60; *H. Steinh.*, 56.
HOLLANDAIS. *Esopus*, 56.
ANGLAIS. *Shakesp.*, Coriol., act. 1, sc. 2.

YSOPET I.

FABLE LII.

Des Contens du Ventre et des Membres.

Piés et mains au ventre tencerent [1]
Et a dire li commencerent,
Par ataine et par dangier: [2]
Glous, tu ne fais fors que mengier
Que dormir et que devorer
Quanque nous povons labourer;
Or aprans a faire besoingne,
Ou quiers qui a mengier te doigne: [3]
Car plus ne nous entremettrons
De toy ne conseil n'y mettrons,
Que tu ayes morceau de pain.
Le ventre qui ja avoit fain
Pour Dieu, que si facent leur prie;
Et cils dient que non feront mie:
Le ventru qui ne manga point
Fu tantost en tres mauvais point.
Secours requiert une autrefois,
Mais ne lui vault pas d'une nois.
Tant pria huy, yer et demain: [4]
Ne luy voulurent donner de pain.
Le ventre si foible devint

Que tantost mourir lui convint.
Quant ce virent les piés, les mains,
Si en devindrent plus humains
Et lï ont tendu a mengier.
Mais li ventres en fait dangier,
Com cil qui user ne le puet.
Ventre et membres morir estuet. [5]
. . . . . .
Nuls tant soit fort et vigoureux
Ne puet a soy souffire seus.
Li uns de l'autre mestier a:
Soy gart qui autre grevera.
Je tien a mauvais ribaudiau
Qui fait après la mort chaudiau, [6]
Et quant il n'est nuls besoing donne
Et au besoing ne s'abandonne.
Qui donne tost donne deux fois,
Esprouvée est de bonne fois;
Mais qui donne trop a son ventre,
Espine de luxure y entre,
Et en fait les membres douloir,
Les membres a lui mal vouloir:
Pour ce, les membres se courroucent:
Forment contre le ventre groucent.
Salomon nous deffant sans flave [7]
Que ne regardons au vin flave. [8]
Par le vin, quant il est trop beu,
Sont les yeux troubles et esmeu:
Soutillant en souffosion,
En eclipse de vision;
Mais le vin qui est atrempé,
Est de l'ame vie et santé.
Toutes fois ne devons destruire
Nostre corps : ce nous pourroit nuire;
Mais li donner sa soustenance

Selon une ordenée puissance: [9]
Se ne faisiés a lui secours,
La mort y courroit les jours.
Guerre ne facies a esgue:
Car tieux cuide ferir qui tue. [10]
L'envieusement qu'en fait a autre
Revient a lui lancé sous fautre, [11]
Qui de nuire se esforsoit.
Chascuns en son estat fors soit,
Ne fac' dieu de son estomasth:
Car il auroit eschec et math.
St. Augustin nous le temoigne,
Qui aus Escriptures mist grant poine,
Que ce que un chascun plus aime
C'est son dieu que souvent reclaime.
S'aimes sur toutes riens ta gorge:
Ce sera ton dieu par saint George.
S'aimes sur toutes rien diners:
C'est ton dieu, tes plaisirs plainiers.
S'aimes sur toutes riens delit:
C'est ton dieu qui tout t'abellit. [12]
S'aimes sur toutes riens avoir:
C'est le dieu que tu veuls avoir.
S'aimes sur toutes riens honneur:
C'est ton dieu, ton plaisir greigneur.
S'aimes outre tout vaine gloire:
Ce est ton dieu, c'est chose voire. [13]
S'aimes sur toutes riens boudie: [14]
C'est ton dieu qui te maine et guie. [15]
S'aimes sur toutes riens biauté:
C'est dieu a qui fais fiauté.
S'aimes sur toutes riens bonté:
C'est dieu qui es cieux est monté.

[1] *Tencerent* ou *tancerent*, querellèrent. — [2] *Ataine*, haine, envie. — [3] *Quiers*, cherches, de *quærere*, chercher. — [4] *Huy, yer et demain*, au-

jourd'hui, hier et demain. — [5] *Estuet*, il faut. — [6] *Chaudiau*, boisson que l'on donne aux nouveaux mariés : La Fontaine a employé ce mot dans sa fable de *l'Ivrogne et sa femme*. Ce vers signifie ici : qui attend après la mort pour apporter une boisson fortifiante. — [7] *Flave* ou *flabe*, fable. — [8] *Vin flave*, vin jaunissant. — [9] *Ordenée puissance*, pouvoir bien réglé. — [10] *Férir*, frapper. — [11] *Lancé sous fautre*, lancé sous la robe, d'une manière cachée. — [12] *Abelit*, plaît, flatte. — [13] *Chose voire*, chose vraie. — [14] *Boudie*, ou *bourdie*, ou *bordie*, finesse, tromperie, conte, moquerie. — [15] *Guie*, guide.

YSOPET II.

FABLE XXXVI.

Le Débat du Ventre et des Membres du Corps.

Les membres ramposnèrent [1]
Le ventre et s'atainèrent [2]
Que il li ont tant fait :
Jamais ne le paistront, [3]
Ne bien ne li feront :
Ainsi se sont retrait. [4]

Pour toi avons griefment [5]
D'ame et de travail forment,
Ce li ont dit les membres.
Trois fois au moins le jor
Te paissons a sejor :
Bien est que tu t'en membres. [6]

Nous te servons, nous te portons,
Nous te vestons, nous te frotons
Et te faisons baignier :
Nous te querons char et poisson,
Connins, perdris, volaille, oison,
Et si est tout pour toi mengier.

Tu deveures trestout :
Car anfaims es et glout [7]

Gravé par Paul Legrand *Pl. 19 bis.*

Le Débat du ventre et des Membres du Corps.

Et jà n'aras assez;
Comme seigneur et maistre
De toi tenir et paistre
Nous sommes moult penez.

Tu ne fais rien pour nous,
Et nous, nous sommes tous
Par toy mis a la mort:
Or fais ce que porras:
Jamais de nous n'auras
Ayde ne reconfort.

Le ventre leur respont
Qu'il ne sevent qu'il font,
Qui si le contralient. [8]
Ne sui pas vo seignor,
Ains vous serf nuit et jor
Et pis, quoi que nuls dient.

De tout ce que mangus
Je vous envoi le jus,
A chacun sa partie,
Dont vous estes nourris
Et créus et fournis
Et soustenus en vie.

Les membres ont despit
De ce que il leur dit,
Et sont tous d'un accort
Que jamais a nul jor,
A li n'arons amor,
Et qu'il n'ont mie tort.

Grant piece cessèrent
Qu'au cors n'amministrèrent
Que il péust mangier:

Foibles feurent forment :
Car sans soustenement
Ne se peurent aydier.

Apercéus se sont
Que grant folie font
Et qu'ils ont éu tort :
Désormais aideront
Au corps et le paistront,
Et seront d'un accort.

Il est assez de tez [9]
A qui l'ŏn fait bontez
Et plus et plus souvent,
Qui jà gré n'en sauront,
Ne semblant n'en feront.
J'el vous di loiaument.

Quant il ont povreté
Et souffrete et lasté, [10]
Veu ai li exsemplaire, [11]
Qui sont obéissans
Et humbles et servans
De quan qu'il puéent faire.

[1] *Ramposnèrent* ou *rempŏsnèrent*, blâmèrent, injurièrent. — [2] *Atainèrent*, eurent envie, haine. — [3] *Paistront*, nourriront, de *pascere*. — [4] *Retrait*, retiré. — [5] *Griefment*, peine, dommage. — [6] *Membres*, ressouviennes, de *memorare*. — [7] *Anfaims*, affamé. — [8] *Contralient*, contrarient. — [9] *Tez*, tels, *tales*. — [10] *Lasté*, lassitude, fatigue. — [11] *Veu ai li exsemplaire*, j'en ai vu des exemples.

FABLE III. — (45.)

Le Loup devenu Berger.

Un loup qui commençoit d'avoir petite part
Aux brebis de son voisinage
Crut qu'il falloit s'aider de la peau du renard,
Et faire un nouveau personnage.
Il s'habille en berger, endosse un hoqueton,
Fait sa houlette d'un bâton,
Sans oublier la cornemuse.
Pour pousser jusqu'au bout la ruse,
Il auroit volontiers écrit sur son chapeau :
« C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau. »
Sa personne étant ainsi faite,
Et ses pieds de devant posés sur sa houlette,
Guillot le sycophante approche doucement.
Guillot, le vrai Guillot, étendu sur l'herbette,
Dormoit alors profondément :
Son chien dormoit aussi, comme aussi sa musette;
La plupart des brebis dormoient pareillement.
L'hypocrite les laissa faire;
Et, pour pouvoir mener vers son fort les brebis,
Il voulut ajouter la parole aux habits,
Chose qu'il croyoit nécessaire.
Mais cela gâta son affaire :
Il ne put du pasteur contrefaire la voix.
Le ton dont il parla fit retentir les bois,
Et découvrit tout le mystère.

Chacun se réveille à ce son,
Les brebis, le chien, le garçon.
Le pauvre loup dans cet esclandre,
Empêché par son hoqueton,
Ne put ni fuir ni se défendre.

Toujours par quelque endroit fourbes se laissent prendre.
Quiconque est loup, agisse en loup;
C'est le plus certain de beaucoup.

FRANÇAIS. *Ysop. II*, 7.

ITALIENS. *Verdizz.*, 42. Le sujet de cette fable n'a été véritablement traité avant La Fontaine que par Verdizzotti. J'ai indiqué aussi celle de l'Ysopet II, parce que, dans une action différente, elle présente des détails assez semblables; mais c'est bien à tort que l'on a cité les fables 232 et 373 de l'Ésope de Nevelet, qui ne conviennent pas plus ici que la 4e de Nicéphore Basilicas, et la 73e d'Abstémius.

YSOPET II.

FABLE VII.

Comment l'Aygle nourrist un Voultre qui avoit mangié ses Faons, et comment, quant elle s'aperçut que ce n'estoit mie ses Faons, si fu depecié le Voultre piece a piece.

Un voultre viel et de grant aage, [1]
Déplumé et plein de malage, [2]
Veoit qu'il ne se puet aidier,
Ne sa vitaille pourchacier: [3]
Un ni d'aigle, par aventure,
Trouva à sa mesaventure:
Les aiglons a mangiés trestous:
Car il estoit trop fameillous. [4]

Dedans le ni s'est acroupi
Et le miex qu'il peut s'est tapi; [5]
Et quant l'aigle aportoit pastel, [6]
Au bec recevoit le morsel.
Longtemps l'a l'aigle apaſtelé [7]
Et nourri et bien saoulé,
N'oncques de riens ne s'apercust,
Tant comme le voultre se tust.
Un jor fu qu'il fist grant tempeste,
Qui moult mal fist a mainte beste,
De pluie et de vent, ce me semble,
D'esclair et de tonnoire ensemble;
Et quant le tonnoire failli,
Et le temps refu embeli,
Delez son ni l'aigle séoit, [8]
Qui durement mouillée estoit:
Ses eles feri et ses queut, [9]
Tout tremblant du froit que il eut,
A l'esglesse dist qu'il estoit
Du temps David et si n'avoit
Oncques mais si mal temps véu.
Le voultre ne s'est pas téu;
Ains dist: Ains que tu fuisses né,
Fuis-je jadis plus mal mené
D'une tempeste de gelée:
Telle si n'ert jamais trouvée. [10]
Quant ce ot dit, si s'aperceut;... [11]
La teste baissa, si se teut.
L'aiglesse et l'aigle l'ont ouï:
Qui ne furent pas esjoui:
Dist l'aigle: Tu n'es pas mon fils,
Quant ains que fuisse né, vis:
Tu nous as nos faons mengiés:
Maintenant en serons vengiés.
Plustôt qu'i porent à lui vindrent,

Au bec et aus ongles le prindrent :
Tous les membres li despecierent,
Et hoïs du corps li arraschierent.
Sa traïson po li valut;
Car par sa traïson morut.
Encore s'il se fust téu,
N'eust esté si tost aperceu;
Mais pechié et sa langue ensemble
L'encombrerent, si com moy semble.

Il tourne souvent a contraire
A parler quant on doit se taire :
Car quant on doit a gens parler,
L'on se doit premier aviser
Que l'en ne die vilonie,
Ne chose qui tourne a folie.

[1] *Voultre*, vautour : *vultur*. — [2] *Malage*, maladie, infirmité. — [3] *Vitaille*, nourriture : *victus*. — [4] *Fameillous*, affamé. — [5] *Tapi*, caché. — [6] *Pastel*, pâture. — [7] *Apasteler*, donner la pâture. — [8] *Delez son ni*, près de son nid. [9] *Eles*, ailes. — *Feri*, frappa : *ferire*. — [10] *N'ert*, ne s'étoit pas. — [11] Peut-être doit-on voir ici une ellipse. *Si s'aperceut qu'il en avoit trop dit.*

FABLE IV. — (46.)

Les Grenouilles qui demandent un Roi.

Les grenouilles se lassant
De l'état démocratique,
Par leurs clameurs firent tant
Que Jupin les soumit au pouvoir monarchique.
Il leur tomba du ciel un roi tout pacifique:
Ce roi fit toutefois un tel bruit en tombant,
Que la gent marécageuse,
Gent fort sotte et fort peureuse,
S'alla cacher sous les eaux,
Dans les joncs, dans les roseaux,
Dans les trous du marécage,
Sans oser de long-temps regarder au visage
Celui qu'elles croyoient être un géant nouveau.
Or c'étoit un soliveau,
De qui la gravité fit peur à la première
Qui, de le voir s'aventurant,
Osa bien quitter sa tanière.
Elle approcha, mais en tremblant.
Une autre la suivit, une autre en fit autant;
Il en vint une fourmilière;
Et leur troupe à la fin se rendit familière
Jusqu'à sauter sur l'épaule du roi.
Le bon sire le souffre, et se tient toujours coi.
Jupin en a bientôt la cervelle rompue.

Donnez-nous, dit ce peuple, un roi qui se remue.
Le monarque des dieux leur envoie une grue,
Qui les croque, qui les tue,
Qui les gobe à son plaisir :
Et grenouilles de se plaindre;
Et Jupin de leur dire : Eh quoi ! votre desir
A ses lois croit-il nous astreindre?
Vous avez dû premièrement
Garder votre gouvernement;
Mais ne l'ayant pas fait, il vous devoit suffire
Que votre premier roi fût débonnaire et doux :
De celui-ci contentez-vous,
De peur d'en rencontrer un pire.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 167; II 167.
LATINS. *Phædr.*, 2; *Val. Max.*, l. 2, c. 2; *Rom.*, 21; *Rom. Nil.*, 18; Fab. ant, *Nil.*, 21; *Galfr.*, 21; Dial. Creat., 118; *P. Cand.*, 114; *G. Beersm.*, del poët. Germ., part. 6, p. 637.
FRANÇAIS. *Mar. de Fr.*, 26; *Ysop. I*, 19; *Jul. Mach.*, 21; *Guill. Haud.*, 128; *G. Corr.*, 17; *P. Despr.*, 22; *Bens.*, 20; *Le Noble*, 41.
ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 22; *Tupp.*, 22; *Ces. Pav.*, 9.
ESPAGNOLS. *Ysopo*, 21.
ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 23; *H. Steinh.*, 21.
HOLLANDAIS. *Esopus*, 21.

YSOPET I.

FABLE XIX.

Des Raines qui voudrent avoir Roy.

Les renoilles par leur desroy,
Prierent Dieu pour avoir roy,
Non pas une fois seulement,

YSOPET-I. *FABLE XIX.*

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 20.*

Des Raines qui boudrent aboir Roy.

Mais deux : Dieu s'en rist durement. [2]
Un tref fist chéoir au palu [3]
Auquel atendoient leur salu;
Cuident que ce soit leur seigneur;
En l'eaue se plungierent de peeur,
Chascune creint estre esgarée,
Et quant la péeur fut passée;
L'une apres l'autre sus revindrent :
Le tref vidrent : en sus se tindrent.
Quar de leur roy doubter se durent; [4]
Mais quant vidrent et aparsurent
Que le tref ne se muet de soy,
De prier font le tiers essoy
A Dieu, que roy leur envoit;
Et Dieu qui leur folie voit
Une serpent leur a gettée
Qui les asseult geueule bée; [5]
Et parmi les madres les chasse. [6]
La plus cointe ne scet que fasce :
Si crient : Lasses! que nous ferons?
Aide Dieu, que nous mourons!
Lasses! nostre roy nous mengue :
Cy a mal roy qui ses gens tue. [7]
Adonc dit Dieu : Souffrir devés
Le roy que demendé avés.
De l'aise qu'aviés vengera
La paour qui tousjours vous durra.

Bien qui dure n'est prisiez rien :
Par le mal cognoist-on le bien :
Qui assés a, de ce soit liez : [8]
Sire ne se fasce subgiez : [9]
Qui ne sot onques la froidure,
Le chaut ne cognoist par mesure.
Le mal fait le bien esprouver :

Car qui se veult courrous couver [10]
En richesses et en delis,
Paour ait que ensevelis
Ne soit apres amerement.
Sage se doit expressement,
Qui bien est, gart qui ne s'en bouge :
Tiengne soy chascun en son bouge.

[1] *Desroy*, erreur, égarement. — [2] *Durement*, très-fort. — [3] *Tref*, poutre, solive. — *Palu*, marais, de *palus*, *udis*. — [4] *Doubter*, redouter. — [5] *Asseult*, assaut, d'assaillir. — *Gueule bée*, gueule béante. — [6] *Madres* ou *mardres*, marais. — [7] *Cy a mal roy :* celui-là a mauvais roi, *ou* celui est mauvais roi qui tue ses sujets. — [8] *Liez*, content, *lætus*. — — [9] *Subgiez*, sujet. — [10] Je crois qu'il faudroit lire : *Qui se veult tousjours trouver.*

FABLE V.—(47.)

Le Renard et le Bouc.

Capitaine renard alloit de compagnie
Avec son ami bouc des plus haut encornés.
Celui-ci ne voyoit pas plus loin que son nez :
L'autre étoit passé maître en fait de tromperie.
La soif les obligea de descendre en un puits.
Là chacun d'eux se désaltère.
Après qu'abondamment tous deux en eurent pris,
Le renard dit au bouc : Que ferons-nous, compère?
Ce n'est pas tout de boire, il faut sortir d'ici.
Lève tes pieds en haut, et tes cornes aussi :
Mets-les contre le mur : le long de ton échine,
Je grimperai premièrement;
Puis sur tes cornes m'élevant,
A l'aide de cette machine,
De ce lieu-ci je sortirai,
Après quoi je t'en tirerai.
Par ma barbe! dit l'autre, il est bon; et je loue
Les gens bien sensés comme toi.
Je n'aurois jamais, quant à moi,
Trouvé ce secret, je l'avoue.
Le renard sort du puits, laisse son compagnon,
Et vous lui fait un beau sermon
Pour l'exhorter à patience.
Si le ciel t'eût, dit-il, donné par excellence

Autant de jugement que de barbe au menton,
Tu n'aurois pas, à la légère,
Descendu dans ce puits. Or, adieu, j'en suis hors;
Tâche de t'en tirer, et fais tous tes efforts;
Car, pour moi, j'ai certaine affaire
Qui ne me permet pas d'arrêter en chemin.

En toute chose il faut considérer la fin.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 4, II 4; *Luc.*, Anth. gr., l. 2.

LATINS. *Phædr.*, 66; *Faern.*, 43; *J. Posth.*, 4, 19; *V. Amerb.*, del poët. Germ., part. 1, p. 385; *Tann. fab.*, 9.

FRANÇAIS. *Jul. Mach.-Rem.*, 3; *Guill. Tard.*, 1; *Guill. Haud.*, 1, 35; *G. Corr.*, 71; *P. Despr.*, 8; *Bens.*, 51, 141; Fabliaux de *Barb. Méon*, t. 4, p. 175.

ITALIENS. *Ces. Pav.*, 117, 39; *Guicc.*, p. 40; *Verdizz.*, 12, 69.

ESPAGNOLS. *Ysopo-Rem.*, 3.

ALLEMANDS. *H. Steinh.-Rem.*, 3.

HOLLANDAIS. *Esopus-Rem.*, 3.

FABLE VI. — (48.)

L'Aigle, la Laie et la Chatte.

L'aigle avoit ses petits au haut d'un arbre creux,
La laie au pied, la chatte entre les deux;
Et sans s'incommoder, moyennant ce partage,
Mères et nourrissons faisoient leur tripotage.
La chatte détruisit par sa fourbe l'accord.
Elle grimpa chez l'aigle, et lui dit : Notre mort
(Au moins de nos enfants, car c'est tout un aux mères)
Ne tardera possible guères.
Voyez-vous à nos pieds fouir incessamment
Cette maudite laie, et creuser une mine?
C'est pour déraciner le chêne assurément,
Et de nos nourrissons attirer la ruine.
L'arbre tombant, ils seront dévorés;
Qu'ils s'en tiennent pour assurés.
S'il m'en restoit un seul, j'adoucirois ma plainte.
Au partir de ce lieu, qu'elle remplit de crainte,
La perfide descend tout droit
A l'endroit
Où la laie étoit en gésine.
Ma bonne amie et ma voisine,
Lui dit-elle tout bas, je vous donne un avis:
L'aigle, si vous sortez, fondra sur vos petits.
Obligez-moi de n'en rien dire:
Son courroux tomberoit sur moi.

Dans cette autre famille ayant semé l'effroi,
La chatte en son trou se retire.
L'aigle n'ose sortir, ni pourvoir aux besoins
De ses petits; la laie encore moins:
Sottes de ne pas voir que le plus grand des soins
Ce doit être celui d'éviter la famine.
A demeurer chez soi l'une et l'autre s'obstine,
Pour secourir les siens dedans l'occasion:
L'oiseau royal, en cas de mine;
La laie, en cas d'irruption.
La faim détruisit tout; il ne resta personne
De la gent marcassine et de la gent aiglonne
Qui n'allât de vie à trépas:
Grand renfort pour messieurs les chats.

Que ne sait point ourdir une langue traîtresse
Par sa pernicieuse adresse!
Des malheurs qui sont sortis
De la boîte de Pandore,
Celui qu'à meilleur droit tout l'univers abhorre,
C'est la fourbe, à mon avis.

LATINS. *Phædr.*, 35.

FABLE VII.—(49.)

L'Ivrogne et sa Femme.

Chacun a son défaut, où toujours il revient:
Honte ni peur n'y remédie.
Sur ce propos, d'un conte il me souvient:
Je ne dis rien que je n'appuie
De quelque exemple. Un suppôt de Bacchus
Altéroit sa santé, son esprit et sa bourse:
Telles gens n'ont pas fait la moitié de leur course,
Qu'ils sont au bout de leurs écus.
Un jour que celui-ci, plein du jus de la treille,
Avoit laissé ses sens au fond d'une bouteille,
Sa femme l'enferma dans un certain tombeau.
Là, les vapeurs du vin nouveau
Cuvèrent à loisir. A son réveil il treuve
L'attirail de la mort à l'entour de son corps,
Un luminaire, un drap des morts.
Oh! dit-il, qu'est ceci? Ma femme est-elle veuve?
Là-dessus, son épouse, en habit d'Alecton,
Masquée, et de sa voix contrefaisant le ton,
Vient au prétendu mort, approche de sa bière,
Lui présente un chaudeau propre pour Lucifer.
L'époux alors ne doute en aucune manière
Qu'il ne soit citoyen d'enfer.
Quelle personne es-tu? dit-il à ce phantôme.
La célérière du royaume

De Satan, reprit-elle; et je porte à manger
A ceux qu'enclôt la tombe noire.
Le mari repart sans songer :
Tu ne leur portes point à boire?

GRECS. *Æs.-Cor.*, 73.
LATINS. *Aug. Gazée*, p. 188.
FRANÇAIS. *Guill. Haud*, 56.

FABLE VIII. — (50.)

La Goutte et l'Araignée.

Quand l'enfer eut produit la goutte et l'araignée,
Mes filles, leur dit-il, vous pouvez vous vanter
D'être pour l'humaine lignée
Également à redouter.
Or avisons aux lieux qu'il vous faut habiter.
Voyez-vous ces cases étroites,
Et ces palais si grands, si beaux, si bien dorés?
Je me suis proposé d'en faire vos retraites.
Tenez donc, voici deux bûchettes:
Accommodez-vous, ou tirez.
Il n'est rien, dit l'aragne, aux cases qui me plaise.
L'autre, tout au rebours, voyant les palais pleins
De ces gens nommés médecins,
Ne crut pas y pouvoir demeurer à son aise.
Elle prend l'autre lot, y plante le piquet,
S'étend à son plaisir sur l'orteil d'un pauvre homme,
Disant: Je ne crois pas qu'en ce poste je chôme,
Ni que d'en déloger et faire mon paquet
Jamais Hippocrate me somme.
L'aragne cependant se campe en un lambris,
Comme si de ces lieux elle eût fait bail à vie,
Travaille à demeurer: voilà sa toile ourdie,
Voilà des moucherons de pris.
Une servante vient balayer tout l'ouvrage.

Autre toile tissue, autre coup de balai.
Le pauvre bestion tous les jours déménage.
Enfin, après un vain essai,
Il va trouver la goutte. Elle étoit en campagne,
Plus malheureuse mille fois
Que la plus malheureuse aragne.
Son hôte la menoit tantôt fendre du bois,
Tantôt fouir, houer : goutte bien tracassée
Est, dit-on, à demi pansée.
Oh ! je ne saurois plus, dit-elle, y résister.
Changeons, ma sœur l'aragne. Et l'autre d'écouter :
Elle la prend au mot, se glisse en la cabane :
Point de coup de balai qui l'oblige à changer.
La goutte, d'autre part, va tout droit se loger
Chez un prélat, qu'elle condamne
A jamais du lit ne bouger.
Cataplasmes, Dieu sait ! Les gens n'ont point de honte
De faire aller le mal toujours de pis en pis.
L'une et l'autre trouva de la sorte son compte,
Et fit très-sagement de changer de logis.

LATINS. *Petrar.*, epist. lat., l. 3, n° 13 ; *C. Sec. Curio*, Aranèus ; *N. Gerbel ; P. Cand.*, 144 ; *G. Reyes*, quæst. 88 ; *Aldrovand.*, in insectis ; *B. Menzini*, t. 4, p. 167 ; Serm. Conviv.

FRANÇAIS. *Eutrap.*, c. 5 ; *Guill. Haud.*, 265 ; Flor. spagn.

ITALIENS. *Domenich.*, p. 114.

ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 48.

FABLE IX. — (51.)

Le Loup et la Cicogne.

Les loups mangent gloutonnement.
Un loup donc étant de frairie
Se pressa, dit-on, tellement,
Qu'il en pensa perdre la vie:
Un os lui demeura bien avant au gosier.
De bonheur pour ce loup, qui ne pouvoit crier,
Près de là passe une cicogne.
Il lui fait signe; elle accourt.
Voilà l'opératrice aussitôt en besogne.
Elle retira l'os: puis, pour un si bon tour,
Elle demanda son salaire.
Votre salaire! dit le loup:
Vous riez, ma bonne commère:
Quoi! ce n'est pas encor beaucoup
D'avoir de mon gosier retiré votre cou?
Allez, vous êtes une ingrate:
Ne tombez jamais sous ma patte.

Grecs. *Æs.-Cor.*, 144; II 144; *Babr. ex Suid.*, t. 2, p. 248; *Gabr.*, 39.

Latins. *Phædr.*, 8; *Rom.*, 8; *Rom. Nil.*, 8; Fab. ant. *Nil.*, 65; *Al. Neck.*, 1; Dial. Creat., 110; *Hart. Schopp*, Vulpecula; l. 3, c. 11; *J. Posth.*, 126; *Freit.*, 15; *Faern.*, 17.

Français. *Mar. de France*, 7; *Ysop. I*, 8; *Ysop. II*, 1; *Vinc. de Beauv.*, 5; Mer des Hist., 5; *Guill. Haud.*, 117; *G. Corr.*, 6; *P. Despr.*, 51; *Bens.*, 7; *Le Noble*, 8; *M****, 4.

ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 8; *Tupp.*, 8; *Ces. Pav.*, 52; *Guicc.*, p. 47; *Verdizz.*, 54.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, 8.

ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 11; *H. Steinh.*, 8.

HOLLANDAIS. *Esopus*, 8.

ALEX. NECKAM. — (*NOVUS ÆSOPUS.*)

FAB. I.

De Lupo et Grue.

Ingluvie cogente, lupus dùm devorat ossa,
Pars ossis fracti faucibus hæsit ei:
Anxius orat opem: supplex, pecudesque, ferasque
Insuper, et volucrum postulat auxilium.
Omnes respondent gruis ossea labra valere
Os quod inhærebat faucibus abstrahere.
Hanc lupus aggreditur, ululansque gemensque precatur,
Ne quam sola potest ferre recuset opem.
Grus pretium poscit: jurat lupus omne daturum
Quod petet et testes convocat ille deos.
Grus credit, totumque caput mox ejus in ore
Mergens, inventum dejicit os vacuum.
Ereptus lupus exultat: grus præmia poscit.
Fallit eam verbis callidus ambiguis;
Ast ubi grus cœpit nimis infestare dolosum,
Paucis edocuit se lupus esse lupum.
Sufficiat quod ab ore lupi salvum caput una
Traxeris, et magnum sit tibi vita lucrum.
Crudelem mitis quisquis juvat, hinc doceatur,
Præmia ne speret, damna sed existimet?

YSOPET-I. *FABLE VIII.*

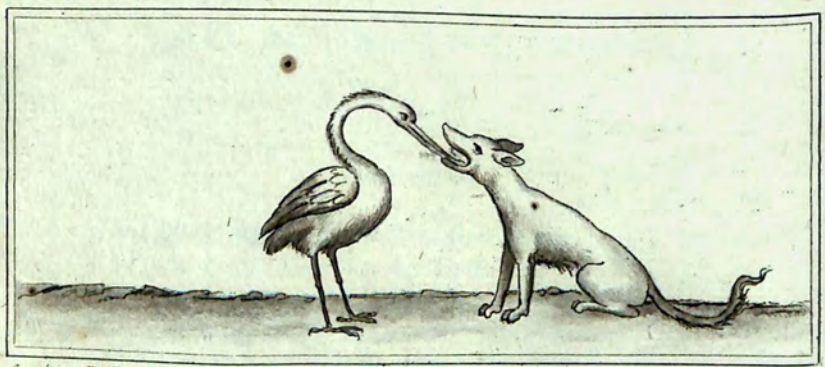

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 21.*

Comment la Grue garist le Loup.

YSOPET I.

FABLE VIII.

Comment la Grue garist le Loup.

Li loups menga trop gloutement,
Si fust malades durement :
Car en la gorge li arreste
Un os qui li fist grant moleste.
Si envoia par toute terre
Phisiciens et mires querre. [1]
De Monpelier estoit venue
Madame Hauteve la grue
Qui de phisique avoit licencë.
Si fist certaine convenance,
Combien au loup devoit couster,
Se cel os lui povoit oster ;
Et li loups li promet et jure
Li bien paier de celle cure ;
Mais de tant fust-elle peu sage
Qu'elle n'en prist un peu de gage.
Au loup a fait ouvrir la bouche :
Son bec boute ans si qu'elle touche [2]
A l'os, si que a lui le tire.
Le loup n'a plus mestier de mire. [3]
Celle veult avoir sa promesse :
Le loup li dist : Folle mestresse,
Gardés de quoy vous mesprenés :
N'esse par moy que vous vivés ?
Ne vous pui-je mordre, chetive,
Et devourer tretoute vive ?
Espargné vous ay par franchise,
Et ce pour loyer vous souffise.

Bien faire a mauvais riens ne vault;
Tost l'oublie et ne li en chault. [4]
Qui douceur baille a *ennemi*,
Si le tendra-il pour venin:
Le mauvais prent tout en despit;
Pour ce n'aura autre respit.
Don que face n'a en memoire,
Ne quiert que vanité et gloire.

[1] *Physiciens et mires*, médecins. — [2] *Ans* ou *ens*, dans, dedans, en. — [3] *N'a plus mestier de mire*, n'a plus besoin de médecin. — [4] *Chault*, de chaloir, avoir soin.

YSOPET II.

FABLE I.

Du Leu et de la Grue.

Un leu qui fu de male part,
Glout et enfruns et de mal art, [1]
S'enossa par mesaventure
De l'os d'une chievre moult dure.
Quant enossé fu, si requist
Les bestes sauvages et dist,
Cil qui l'os oster li pourra,
Grant guerredon li en fera.
Les bestes parlerent ensemble:
Par foy, dit renart, il me semble
Que la grue bien le gueriroit,
Se entremettre s'en voloit.
Le leu la commence a prier
Qu'elle se hast de li aidier, [2]
Et quanqu'elle demandera, [3]
Par sa foy, il li payera.

La grue si crut a sa parole :
Sa teste et son col, come fole,
En la gueule au leu a lanciée,
Hors en trait l'os : si s'est dreciée,
Et dit au leu que il li doit
Grant loier et que il li poit. [4]
Dist le leu : molt te dois prisier,
Que de la gueule a l'adversier [5]
Es issue sans mal avoir : [6]
Autre loier n'en pues avoir.

Qui a tel sert, il doit aprendre
Quel guerredon il doit atendre;
Mais douter se doit de domage
Et s'en garder, se il est sage.

[1] *Enfruns*, audacieux, avare, gourmand. — [2] *Qu'elle se hast :* qu'elle se hâte. — [3] *Quanqu'elle*, tout ce qu'elle. — [4] *Poit*, paye. — [5] *Adversier*, ennemi, adversaire. — [6] *Es issue*, es sortie.

FABLE X. — (52.)

Le Lion abattu par l'Homme.

On exposoit une peinture
Où l'artisan avoit tracé
Un lion d'immense stature
Par un seul homme terrassé.
Les regardants en tiroient gloire.
Un lion en passant rabattit leur caquet.
Je vois bien, dit-il, qu'en effet
On vous donne ici la victoire :
Mais l'ouvrier vous a déçus ;
Il avoit liberté de feindre.
Avec plus de raison nous aurions le dessus,
Si mes confrères savoient peindre.

Grecs. *Æs.-Cor.*, 219; II 219; *Gabr.*, 1.

Latins. *Phædr.* App. *Burm.*, 20; *Rom.*, 75; *Rom. Nil.*, 44; Fab. ant. *Nil.*, 53; *Av.*, 24; *P. Cand.*, 9; *Tann. Fab.* 7.

Français. *Mar. de France*, 69; *Jul. Mach.*, 75; *Jul. Mach.-Av.*, 24; *Amyot-Plut.*, Apophth. des Lacéd., § 69; *Guill. Haud*, 197; *G. Corr.*, 92; *P. Despr.*, 21; *Bens.*, 59; *Le Noble*, 9.

Espagnols. *Ysopo*, 75; *Ysopo-Av.*, 24.

Allemands. *H. Steinh*, 75; *H. Steinh.-Av.*, 24.

Hollandais. *Esopus*, 75; *Esopus-Av.*, 24.

FABLE XI. — (53.)

Le Renard et les Raisins.

Certain renard gascon, d'autres disent normand,
Mourant presque de faim, vit au haut d'une treille
Des raisins, mûrs apparemment,
Et couverts d'une peau vermeille.
Le galant en eût fait volontiers un repas.
Mais, comme il n'y pouvoit atteindre :
Ils sont trop verts, dit-il, et bons pour des goujats.
Fit-il pas mieux que de se plaindre?

GRECS. *Æs.-Cor.*, 156, 352; II 156; *Babr. ex Suid.*, t. 1, p. 654; *Gabr.*, 18.

LATINS. *Phædr.*, 61; *Rom.*, 61; *Faern.*, 6, 27; *Conrad.* del poët. Germ., part. 2, p. 949; *Abst.*, 141; *Bebel*, liv. 1, fac. 25; *Gilb. Cogn.*, 42.

FRANÇAIS. *Vinc. de Beauv.*, 25; Mer des Hist.; 25; *Jul. Mach.*, 61; *Guill. Haud.*, 243; *Bens.*, 40; *Le Noble*, 60; *Mor. de Maut.*, 25; sat. Men., p. 105.

FABLE XII. — (54.)

Le Cygne et le Cuisinier.

Dans une ménagerie
De volatiles remplie
Vivoient le cygne et l'oison :
Celui-là destiné pour les regards du maître ;
Celui-ci pour son goût ; l'un qui se piquoit d'être
Commensal du jardin, l'autre de la maison.
Des fossés du château faisant leurs galeries,
Tantôt on les eût vus côte à côte nager,
Tantôt courir sur l'onde, et tantôt se plonger,
Sans pouvoir satisfaire à leurs vaines envies.
Un jour le cuisinier, ayant trop bu d'un coup,
Prit pour oison le cygne ; et, le tenant au cou,
Il alloit l'égorger, puis le mettre en potage.
L'oiseau, près de mourir, se plaint en son ramage.
Le cuisinier fut fort surpris,
Et vit bien qu'il s'étoit mépris.
Quoi ! je mettrois, dit-il, un tel chanteur en soupe !
Non, non, ne plaise aux dieux que jamais ma main coupe
La gorge à qui s'en sert si bien !

Ainsi dans les dangers qui nous suivent en croupe
Le doux parler ne nuit de rien.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 74.

LATINS. *Faern.*, 59 ; *J. Posth.*, 60.

FRANÇAIS. *Guill. Haud.*, 57 ; *Bens.*, 176 ; *Bours.* les Fables, act. 4, sc. 4.

ITALIENS. *Ces. Pav.*, 29 ; *Verdizz.*, 11.

FABLE XIII. — (55.)

Les Loups et les Brebis.

Après mille ans et plus de guerre déclarée,
Les loups firent la paix avecque les brebis.
C'étoit apparemment le bien des deux partis :
Car, si les loups mangeoient mainte bête égarée,
Les bergers de leur peau se faisoient maints habits.
Jamais de liberté, ni pour les pâturages,
Ni d'autre part pour les carnages :
Ils ne pouvoient jouir, qu'en tremblant, de leurs biens.
La paix se conclut donc : on donne des otages ;
Les loups, leurs louveteaux ; et les brebis, leurs chiens.
L'échange en étant fait aux formes ordinaires,
Et réglé par des commissaires,
Au bout de quelque temps que messieurs les louvats
Se virent loups parfaits et friands de tuerie,
Ils vous prennent le temps que dans la bergerie
Messieurs les bergers n'étoient pas,
Étranglent la moitié des agneaux les plus gras,
Les emportent aux dents, dans les bois se retirent.
Ils avoient averti leurs gens secrètement.
Les chiens, qui, sur leur foi, reposoient sûrement,
Furent étranglés en dormant.
Cela fut sitôt fait, qu'à peine ils le sentirent.
Tout fut mis en morceaux, un seul n'en échappa.

Nous pouvons conclure de là

Qu'il faut faire aux méchants guerre continuelle.
La paix est fort bonne de soi;
J'en conviens; mais de quoi sert-elle
Avec des ennemis sans foi?

GRECS. *Æs.-Cor.*, 237; *Theon*, 1.

LATINS. *Phædr.*, App. *Burm.*, 16; *Rom.*, 53; *Rom. Nil.*, 32; Fab. ant. *Nil.*, 43; *Al. Neck.*, 4; *Galfr.*, 53; Dial. Creat., 8; *Galfredius*, in novâ Poëtria; *R. Holch.*, lect. 55; *J. Gristch*, Serm. 41; § f.; *Barl.*, de justitiâ; *Abst.*, 124; *P. Cand.*, 81, 82; *J. Regn.*, pars 1ª, f. 4; *Freit.*, 11.

FRANÇAIS. *Ysop. I*, 49; *Ysop. II*, 5; *Amyot-Plut.*, Demosth. § 33; *Guill. Haud.*, 149; *G. Corr.*, 38; Microscom. embl., 67; *P. Despr.*, 2; *Bens.*, 176; *Jul. Mach.*, 53.

ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 53; *Capacc.*, 74; *Ces. Pav.*, 110; *Tupp.*, 53; *Guicc.*, p. 159 et 77.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, 53.

ALLEMANDS. *H. Steinh.*, 53.

HOLLANDAIS. *Esopus*, 53.

YSOPET I.

FABLE XLIX.

De la bataille des Loups contre les Brebis.

Les brebis pour leur niceté [1]
Orent jà pris et accepté
Contre les loups, jour de bataille.
Les moutons se fierent sans faille
En leurs chiens et en leur bergier;
De tout ce se cuident targier.
La bataille fut apre et dure,
Et longuement a tel point dure
C'on ne scet lequel vaincre doie;
Mais au derrenier s'affoibloie

YSOPET-I. *FABLE XLIX.*

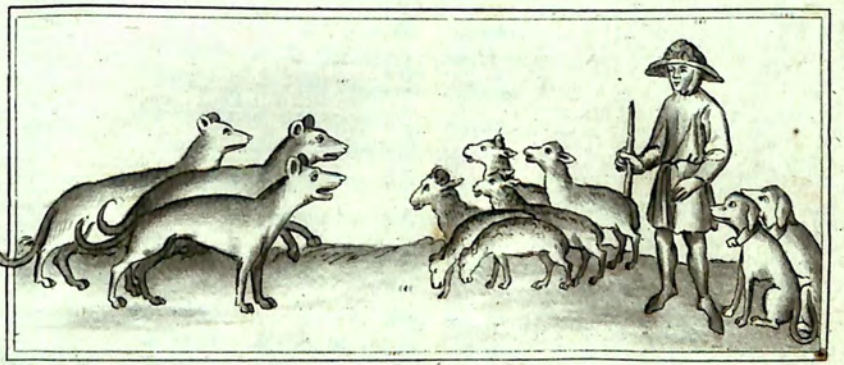

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 22.*

De la Bataille des Loups contre les Brebis.

La partie aus loups : si s'ecrient :
A parler de pais leur convient.
Si ont fait pais et aliance,
Et de çà, de là, par fiance;
Mais veuillent tout li loups jurer
La treve qui ne puisse durer,
Et, pour ce que pais miex se gart,
Ont donné de chascune part,
Pour garder les sermens, otages.
Les brebis qui ne sont pas sages,
Leurs chiens en otages donnerent:
Plus folement encore ouvrerent
Quant les enfans aus loups receurent
En otages, dont se deceurent:
Car si com nature le vost,
Li louveau prindrent asses tost
A huller, si que les loups vindrent
Qui les treves pour routes tindrent. [2]
Les brebis que sans chiens trouverent,
Estranglerent et devorerent.

Bien se doit chascun prendre garde,
Que ce qui le defend et garde,
Ne laist : Quar quant la garde fault, [3]
Il treuve mout tost qui l'assault.
L'en doit bien garder son tuteur,
Son ami et son adjuteur :
Et ce qui est de grant profit
Ne mette-t-on pas en oublit.
De ce qu'en vostre sein tenés
Si tres bien garder vous penés, [4]
Que vous ne lessiés aus piés cheoir
Pour vostre dommage véoir.

[1] *Niceté*, ineptie, simplicité. — [2] *Routes*, rompues. — [3] *Faut*, de faillir, manque. — [4] *Penés*, efforcez.

YSOPET II.

FABLE V.

Des Leus, des Berbis et des Chiens.

Les leus furent en une lande,
Souffreteus forment de viande : [1]
Si tracent tant qu'il ont véu [2]
Une bergerie moult grande ;
Or a chascun ce qu'il demande.
De courre a euls sont esméu.

Les chiens qui les brebis gardoient,
Si virent que les leus voloient
Menger et tuer les brebis :
Du grant mal talent qu'il avoient
Les chiens contre les leus chaploient [3]
Tant que les leus s'en sont fouis.

Or oës que les leus feront : [4]
Par traïson se vengeront
Des chiens qu'ils ne pevent amer :
Et puis les brebis mangeront,
Si que jà une n'en lairont,
Portant qu'il la puisse trouver.

Dont ont les leus fait assavoir
Aus brebis, s'il veulent avoir
Pais a eux à toute la vie :
Les chiens leur feront avoir
Que faire en puissent leur voloir :
Car vers euls ont grant felonie.

Les brebis s'esjouissent mont [5]
De la requeste que il ont :

Les chiens leur ont abandonnés.
Puis les monstrent là où il sont,
Qui se dormoient tous en un mont:
Erraument furent devourés. [6]

Or pevent prendre les brebis:
Car jà ne seront contredis:
Mors sont leurs chiens et leurs gaignons.
Tous ceux sont fols et maubaillis, [7]
Qui baillent a leurs ennemis
Leurs espées ne leurs bastons.

Vos poez bien cest exemplaire
Oiant, sages et fos retraire.
Celi est folz qui sa deffense
Abandonne a son adversaire.
Bien en pourra a mal chief traire:
Qui mestier en a, si y pense.

[1] *Souffreteus forment*, fort depourvus. — [2] *Tracent*, parcourent les routes, les sentiers. — [3] *Chaploient*, combattent, de *chapleis*, bataille, carnage. — [4] *Oës*, écoutez, entendez. — [5] *Mont*, moult, de *multum*, beaucoup. — [6] *Erraument*, incontinent. — [7] *Mau baillis*, mal gouvernés, mal dirigés, mal donnés.

ALEX. NECKAM. — (*NOVUS ÆSOPUS.*)

FAB. IV.

De Gibbus et Lupis.

Grex ovium pugnando lupos superasse refertur,
Agmine custodum subveniente canum:
Ut vidére lupi sævi non posse nocere,
Arte. . . . captas aggrediuntur oves.
Perpetuam pacem promittunt, si datur illis

Obsęs turba canum. Conditio placuit ;
Auxiliumque suum grex nescius insidiarum
Hostibus infidìs tradere non timuit.
Securi cœpére lupi custode carentem
Post modicum tempus dilaniare gregem.
Serò pœnituit facti pecus insidiantis,
Esset cùm nullum qui daret auxilium.
Tradit opem dùm quisque suam malè providus hosti, *
Pœnâ plectendum se timeat simili.

* En place de ces deux vers, qui forment un sens conforme à la morale de la fable, on lit dans le manuscrit les deux suivans que la plume du copiste a sans doute altérés.

Tradit opem quisque suam mala providus hosti,
Pena plectem dùm *se timeat simili.*

FABLE XIV.—(56.)

Le Lion devenu vieux.

Le lion, terreur des forêts,
Chargé d'ans, et pleurant son antique prouesse,
Fut enfin attaqué par ses propres sujets,
Devenus forts par sa foiblesse.
Le cheval s'approchant lui donne un coup de pied,
Le loup un coup de dent, le bœuf un coup de corne.
Le malheureux lion, languissant, triste et morne,
Peut à peine rugir, par l'âge estropié.
Il attend son destin sans faire aucunes plaintes;
Quand voyant l'âne même à son antre accourir;
Ah! c'est trop, lui dit-il, je voulois bien mourir;
Mais c'est mourir deux fois que souffrir tes atteintes

LATINS. *Phædr.* 21; *Rom.*, 16; *Rom. Nil.*, 14; Fab. ant. *Nil.*; *Galfr.*, 16; Dial. Creat., 110; *Alciat.* embl., 153; *P. Cand.*, 62; *Camerarius*, 197.

FRANÇAIS. *Mar. de Fr.*, 15; *Ysop. I*, 16; *Vinc. de Beauv.*, 7; Mer des Hist., 7; *Guill. Haud.*, 123; *G. Corr.*, 12; *P. Despr.*, 33; *Bens.*, 13; M***, 9; *Bours.* Ès. à la Cour, act. 4, sc. 3; *Le Noble*, 58.

ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 16; *Tupp.*, 16; *Ces. Pav.*, 115.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, 16.

ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 18; *H. Steinh.*, 16.

HOLLANDAIS. *Esopus*, 16.

YSOPET I.

FABLE XVI.

Du Lion qui chei en vieillesse.

Li lions qui force et noblesce
Ot jadis, chèi en vielesse, [1]
Si que li faillant tuit li membre,
Li sangliers a qui bien membre [2]
Que li fist jadis le lions,
Li fait recompeñsassions,
C'est a savoir, plaie pour plaie.
Li touriaux point ne lui souppioie :
Ains le hurte des cornes si fort
Que il i met tout son effort :
Meis l'asne aussi plains de paresse
De ses piés le hurte et le blesse.
Chascune beste li court seure
Et li lions gemist et pleure,
Qui voit qu'a souffrir lui estuet : [3]
Autrement vengier ne se puet
Et dit : Las ! je, qui si fort estoie,
Et toutes bestes surmontoie,
Sui maintenant li surmontés :
Perdu ay toutes mes bontés.
Où est m'honneur ? où est ma force ?
Je n'ay mais rien fors que l'escorce. [4]
Cil me nuit a qui j'ai néu : [5]
Si ay-je de maint pitié eu
Qui n'ont ores pitié de moy.
N'est merveilles, si je m'esmoy.

Bien se gart de ceste aventure
Cil qui de faire amis n'a cure,

YSOPET-I. *FABLE XVI.*

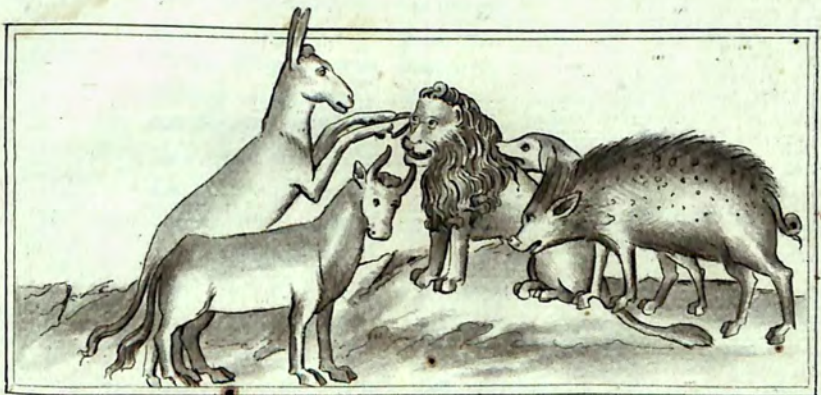

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 23.*

Du Lion qui cheï en Viellesse.

Et qui, en sa prospérité,
Ne veult du povre avoir pitié,
Et voudroit bien que l'en éust
De li, se ainsy li mescheut.
L'en sieult moult louer la pecune
Quis amis a son maistre *amene* [6]
Quant l'homs a grant prosperité,
D'amis est forment visité;
Mais quant il chiet en povreté
Deboutés est et degeté.
La fortune qui est jeient [7]
Preuve les amis pour nient.
La mouche ne quiert que le miel;
Cure nulle n'aura de fiel.
L'amour qui est plus prophitable,
Aujourd'hui est plus delitable
Chascuns veult avoir le delit.
Le pauvre a nulluy n'embelit. [8]
Le loup ne veult que la charoine,
Et pour lui grant joie demoine:
Et les hommes quierent la proie:
Chascuns du proufit pense et proie. [9]
Peu est d'amis pour honesté,
Ne en yver ne en esté.

[1] *Ot jadis*, eut jadis. — [2] *Membre*, souvient. — [3] *Estuet*, il faut, il convient. — [4] *Mais*, plus: il n'en peut mais. — [5] *Néu*, nuit, de nuire. — [6] La rime est en défaut à la fin de ce vers. — [7] *Jeient*. Je crois que ce mot équivaut à gisant, de *jacere*. — [8] *N'embelit*. Ne seroit-ce pas plutôt *n'abelit*, ne flatte, ne courtise personne? — [9] *Proie*, prie.

FABLE XV.—(57.)

Philomèle et Progné.

Autrefois Progné l'hirondelle
De sa demeure s'écarta,
Et loin des villes s'emporta
Dans un bois où chantoit la pauvre Philomèle.
Ma sœur, lui dit Progné, comment vous portez-vous?
Voici tantôt mille ans que l'on ne vous a vue :
Je ne me souviens point que vous soyez venue
Depuis le temps de Thrace habiter parmi nous.
Dites-moi, que pensez-vous faire?
Ne quitterez-vous point ce séjour solitaire?
Ah! reprit Philomèle, en est-il de plus doux?
Progné lui repartit : Eh quoi! cette musique
Pour ne chanter qu'aux animaux,
Tout au plus à quelque rustique!
Le désert est-il fait pour des talents si beaux?
Venez faire aux cités éclater leurs merveilles.
Aussi-bien, en voyant les bois,
Sans cesse il vous souvient que Térée autrefois,
Parmi des demeures pareilles,
Exerça sa fureur sur vos divins appas.
Et c'est le souvenir d'un si cruel outrage
Qui fait, reprit sa sœur, que je ne vous suis pas :

En voyant les hommes, hélas!
Il m'en souvient bien davantage.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 149, II 149; *Babr. ex Suid.*, t. 2, p. 481; *Amphides* comicus; *Gabr.*, 43.
LATINS. *P. Cand.*, 129; *Alsop.*, 28.

FABLE XVI. — (58.)

La Femme noyée.

Je ne suis pas de ceux qui disent : Ce n'est rien,
C'est une femme qui se noie.
Je dis que c'est beaucoup; et ce sexe vaut bien
Que nous le regrettions, puisqu'il fait notre joie.
Ce que j'avance ici n'est point hors de propos,
Puisqu'il s'agit, en cette fable,
D'une femme qui dans les flots
Avoit fini ses jours par un sort déplorable.
Son époux en cherchoit le corps
Pour lui rendre, en cette aventure,
Les honneurs de la sépulture.
Il arriva que sur les bords
Du fleuve auteur de sa disgrâce,
Des gens se promenoient ignorant l'accident.
Ce mari donc leur demandant
S'ils n'avoient de sa femme aperçu nulle trace :
Nulle, reprit l'un d'eux; mais cherchez-la plus bas,
Suivez le fil de la rivière.
Un autre repartit : Non, ne le suivez pas,
Rebroussez plutôt en arrière :
Quelle que soit la pente et l'inclination
Dont l'eau par sa course l'emporte,
L'esprit de contradiction
L'aura fait flotter d'autre sorte.

Cet homme se railloit assez hors de saison.
Quant à l'humeur contredisante,
Je ne sais s'il avoit raison :
Mais, que cette humeur soit ou non
Le défaut du sexe et sa pente,
Quiconque avec elle naîtra
Sans faute avec elle mourra,
Et jusqu'au bout contredira,
Et, s'il peut, encor par-delà.

LATINS. *Pogg.*, fac. 60 ; *Faern.*, 13 ; *Oth. Mel.*, joc. 277 ; *H. Arconatus*, del poët. Germ., part. 1, p. 387 ; *Hulsbusch*, p. 33 ; *Grat. a sancto Eliá*, 1.

FRANÇAIS. *Mar. de France*, 96 ; *Guill. Tard.*, Trad. des fac. du *Pogg* ; Divert. cur. de ce temps ; *L. Gâton.* ; cent. 3, cont. 37.

ITALIENS. *Arl. Mainard*, p. 60 ; *Ces. Pav.*, 31 ; *Verdizz.*, 53.

FABLE XVII. — (59.)

La Belette entrée dans un Grenier.

Damoiselle belette, au corps long et fluet,
Entra dans un grenier par un trou fort étroit;
Elle sortoit de maladie.
Là, vivant à discrétion,
La galande fit chère lie,
Mangea, rongea : Dieu sait la vie,
Et le lard qui périt en cette occasion
La voilà, pour conclusion,
Grasse, maflue et rebondie...
Au bout de la semaine, ayant dîné son soû,
Elle entend quelque bruit, veut sortir par le trou;
Ne peut plus repasser, et croit s'être méprise.
Après avoir fait quelques tours,
C'est, dit-elle, l'endroit; me voilà bien surprise:
J'ai passé par ici depuis cinq ou six jours.
Un rat, qui la voyoit en peine,
Lui dit : Vous aviez lors la panse un peu moins pleine.
Vous êtes maigre entrée, il faut maigre sortir.
Ce que je vous dis là, l'on le dit à bien d'autres :
Mais ne confondons point, par trop approfondir,
Leurs affaires avec les vôtres.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 158, II 158; *Babr. Nev.*, 4; *St.-Cyr.*, l. 3, ap. 11.
LATINS. *Hor.*, l. 1, ep. 7, v. 29 et s.; *Faern.*, 33; *Jac. de Lend.*, fol. 22; *Grég. de Tours*, l. 4; *Reb.*, 11.

Français. *Guill. Haud.*, 155; *Mezer.*, l. 6, p. 57; *Bens.*, 47, 100; *Bours.*, les Fables, act. 1, sc. 2; *Le Noble*, 85; Roman du Renart (B. R. Cangé; n° 68, branche 1re).

Dans cette branche, Gourpil le Renart se confesse à son cousin Grimbert le Blaireau. Il lui dit, en parlant du Loup:

Trois bacons (*porcs*) avoient en 1 mont
Chiez un preudhomme, en 1 lardier:
De cheux li fis-je tant mengier,
Ne poust issir, tant fu ventrés,
Par là où il estoit entrés.

Italiens. *Guicc.*, Hor. di Recreat., fol. 33; *Verdizz.*, 67.

Orientaux. *Mola Dehâmi Beharistan.*

FABLE XVIII.—(60.)

Le Chat et le vieux Rat.

J'ai lu chez un conteur de fables,
Qu'un second Rodilard, l'Alexandre des chats,
L'Attila, le fléau des rats,
Rendoit ces derniers misérables:
J'ai lu, dis-je, en certain auteur
Que ce chat exterminateur,
Vrai Cerbère, étoit craint une lieue à la ronde:
Il vouloit de souris dépeupler tout le monde.
Les planches qu'on suspend sur un léger appui,
La mort-aux-rats, les souricières
N'étoient que jeux au prix de lui.
Comme il voit que dans leurs tanières
Les souris étoient prisonnières,
Qu'elles n'osoient sortir, qu'il avoit beau chercher,
Le galant fait le mort, et du haut d'un plancher
Se pend la tête en bas: la bête scélérate
A de certains cordons se tenoit par la patte.
Le peuple des souris croit que c'est châtiment,
Qu'il a fait un larcin de rôt ou de fromage,
Égratigné quelqu'un, causé quelque dommage;
Enfin qu'on a pendu le mauvais garnement.
Toutes, dis-je, unanimement
Se promettent de rire à son enterrement,
Mettent le nez à l'air, montrent un peu la tête,

Puis rentrent dans leurs nids à rats,
Puis ressortant font quatre pas,
Puis enfin se mettent en quête.
Mais voici bien une autre fête :
Le pendu ressuscite, et, sur ses pieds tombant,
Attrape les plus paresseuses.
Nous en savons plus d'un, dit-il en les gobant :
C'est tour de vieille guerre; et vos cavernes creuses
Ne vous sauveront pas, je vous en avertis :
Vous viendrez toutes au logis.
Il prophétisoit vrai : notre maître Mitis,
Pour la seconde fois, les trompe et les affine,
Blanchit sa robe et s'enfarine,
Et, de la sorte déguisé,
Se niche et se blottit dans une huche ouverte.
Ce fut à lui bien avisé :
La gent trotte-menu s'en vient chercher sa perte.
Un rat, sans plus, s'abstient d'aller flairer autour :
C'étoit un vieux routier, il savoit plus d'un tour;
Même il avoit perdu sa queue à la bataille.
Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille,
S'écria-t-il de loin au général des chats :
Je soupçonne dessous encor quelque machine.
Rien ne te sert d'être farine;
Car, quand tu serois sac, je n'approcherois pas.

C'étoit bien dit à lui : j'approuve sa prudence :
Il étoit expérimenté,
Et savoit que la méfiance
Est mère de la sûreté.

Grecs. *Æs.-Cor.*, 28 ; II 28.
Latins. *Phædr.*, 60 ; *Rom.*, 62 ; *Faern.*, 53.
Français. *Jul. Mach.*, 62 ; *Jul. Mach.-Rem.*, 8 ; *Guill. Haud.*, 168, 226 ; *G. Corr.*, 61 ; *P. Despr.*, 80 ; *Bens.*, 57 ; *M****, 27.
Italiens. *Ces. Pav.*, 57.
Allemands. *H. Steinh.*, 62 ; *H. Steinh.-Rem.*, 8.
Hollandais. *Esopus*, 62 ; *Esopus-Rem.*, 8.

FIN DU TROISIÈME LIVRE.

LIVRE QUATRIÈME.

FABLE PREMIÈRE. — (61.)

Le Lion amoureux.

A MADEMOISELLE DE SÉVIGNÉ.

Sévigné, de qui les attraits
Servent aux Grâces de modèle,
Et qui naquîtes toute belle,
A votre indifférence près,
Pourriez-vous être favorable
Aux jeux innocents d'une fable,
Et voir, sans vous épouvanter,
Un lion qu'Amour sut dompter?
Amour est un étrange maître.
Heureux qui peut ne le connoître
Que par récit, lui ni ses coups!
Quand on en parle devant vous,
Si la vérité vous offense,
La fable au moins se peut souffrir;
Celle-ci prend bien l'assurance
De venir à vos pieds s'offrir,
Par zèle et par reconnoissance.

Du temps que les bêtes parloient,
Les lions entre autres vouloient

Être admis dans notre alliance.
Pourquoi non ? puisque leur engeance
Valoit la nôtre en ce temps-là,
Ayant courage, intelligence,
Et belle hure outre cela.
Voici comment il en alla.

Un lion de haut parentage,
En passant par un certain pré,
Rencontra bergère à son gré :
Il la demande en mariage.
Le père auroit fort souhaité
Quelque gendre un peu moins terrible.
La donner lui sembloit bien dur,
La refuser n'étoit pas sûr :
Même un refus eût fait, possible,
Qu'on eût vu quelque beau matin
Un mariage clandestin;
Car, outre qu'en toute manière
La belle étoit pour les gens fiers,
Fille se coiffe volontiers
D'amoureux à longue crinière.
Le père donc ouvertement
N'osant renvoyer notre amant,
Lui dit : Ma fille est délicate;
Vos griffes la pourront blesser
Quand vous voudrez la caresser.
Permettez donc qu'à chaque patte
On vous les rogne; et pour les dents,
Qu'on vous les lime en même temps :

Vos baisers en seront moins rudes,
Et pour vous plus délicieux,
Car ma fille y répondra mieux,
Étant sans ces inquiétudes.
Le lion consent à cela,
Tant son âme étoit aveuglée.
Sans dents ni griffes, le voilà
Comme place démantelée.
On lâcha sur lui quelques chiens;
Il fit fort peu de résistance.

Amour! Amour! quand tu nous tiens,
On peut bien dire : Adieu prudence.

Grecs. *Æs.-Cor.*, 221; II 221; *Diod. de Sic.*, l. 19; *Nic. Basil.*, 3.
Latins. *Commire*, Épigr., 47.
Français. *Guill. Haud.*, 234; *Bens.*, 200; *Mor. de Maut.*, 30.
Italiens. *Verdizz.*, 89.

FABLE II. — (62.)

Le Berger et la Mer.

Du rapport d'un troupeau, dont il vivoit sans soins,
Se contenta long-temps un voisin d'Amphitrite.
Si sa fortune étoit petite,
Elle étoit sûre tout au moins.
A la fin, les trésors déchargés sur la plage
Le tentèrent si bien, qu'il vendit son troupeau,
Trafiqua de l'argent, le mit entier sur l'eau.
Cet argent périt par naufrage.
Son maître fut réduit à garder les brebis,
Non plus berger en chef comme il étoit jadis
Quand ses propres moutons paissoient sur le rivage :
Celui qui s'étoit vu Coridon ou Tircis,
Fut Pierrot, et rien davantage.
Au bout de quelque temps il fit quelques profits,
Racheta des bêtes à laine;
Et comme un jour les vents, retenant leur haleine,
Laissoient paisiblement aborder les vaisseaux:
Vous voulez de l'argent, ô mesdames les Eaux,
Dit-il; adressez-vous, je vous prie, à quelque autre :
Ma foi ! vous n'aurez pas le nôtre.

Ceci n'est pas un conte à plaisir inventé.
Je me sers de la vérité
Pour montrer, par expérience,

Qu'un sou, quand il est assuré,
Vaut mieux que cinq en espérance;
Qu'il faut se contenter de sa condition;
Qu'aux conseils de la mer et de l'ambition
Nous devons fermer les oreilles.
Pour un qui s'en louera, dix mille s'en plaindront.
La mer promet monts et merveilles:
Fiez-vous-y; les vents et les voleurs viendront

GRECS. *Æs.-Cor.*, 49, II 49.
LATINS. *P. Cand.*, 33; *J. Posth.*, 49; *T. Lucr.*, l. II, v. 559:
Subdola cùm ridet placidi pellacia ponti.
— liv. V, v. 1003 et 1004:
Nec poterat quemquam placidi pellacia ponti
Subdola pellicere in fraudem, ridentibus aquis.
FRANÇAIS. *Guill. Tard.*, 13; *Guill. Haud.*, 13; *Bens.*, 152.

FABLE III.—(63.)

La Mouche et la Fourmi.

La mouche et la fourmi contestoient de leur prix.
O Jupiter! dit la première,
Faut-il que l'amour-propre aveugle les esprits
D'une si terrible manière,
Qu'un vil et rampant animal
A la fille de l'air ose se dire égal!
Je hante les palais, je m'assieds à ta table;
Si l'on t'immole un bœuf, j'en goûte devant toi:
Pendant que celle-ci, chétive et misérable,
Vit trois jours d'un fétu qu'elle a traîné chez soi,
Mais, ma mignonne, dites-moi,
Vous campez-vous jamais sur la tête d'un roi,
D'un empereur ou d'une belle?
Je le fais; et je baise un beau sein quand je veux:
Je me joue entre des cheveux;
Je rehausse d'un teint la blancheur naturelle;
Et la dernière main que met à sa beauté
Une femme allant en conquête,
C'est un ajustement des mouches emprunté.
Puis allez-moi rompre la tête
De vos greniers! Avez-vous dit?
Lui répliqua la ménagère.
Vous hantez les palais: mais on vous y maudit.
Et quant à goûter la première

De ce qu'on sert devant [redacted] dieux,
Croyez-vous qu'il en vaille mieux ?
Si vous entrez partout, aussi font les profanes.
Sur la tête des rois et sur celle des ânes
Vous allez vous planter, je n'en disconviens pas ;
Et je sais que d'un prompt trépas
Cette importunité bien souvent est punie.
Certain ajustement, dites-vous, rend jolie :
J'en conviens : il est noir ainsi que vous et moi.
Je veux qu'il ait nom mouche ; est-ce un sujet pourquoi
Vous fassiez sonner vos mérites ?
Nomme-t-on pas aussi mouches les parasites ?
Cessez donc de tenir un langage si vain :
N'ayez plus ces hautes pensées.
Les mouches de cour sont chassées ;
Les mouchards sont pendus ; et vous mourrez de faim,
De froid, de langueur, de misère,
Quand Phébus régnera sur un autre hémisphère.
Alors je jouirai du fruit de mes travaux :
Je n'irai, par monts ni par vaux,
M'exposer au vent, à la pluie ;
Je vivrai sans mélancolie :
Le soin que j'aurai pris de soin m'exemptera.
Je vous enseignerai par-là
Ce que c'est qu'une fausse ou véritable gloire.
Adieu ; je perds le temps, laissez-moi travailler ;
Ni mon grenier, ni mon armoire
Ne se remplit à babiller.

GRECS. *Æsop., vers. Guillelmi canon. August.*, 30.

LATINS. *Phædr.*, 80; *Rob.* 37; *Rom. Nil.*, 27; *Galfr.*, 37; *Morlin.*, 17.

FRANÇAIS. *Mar. de France*, 86; *Ysop. I*, 36; *Vinc. de Beauv.*, 15; Mer des Hist., 15; *Jul. Mach.*, 37; *Guill. Haud.*, 141; *G. Corr.*, 30; *Est. Perr.*, 21; *P. Despr.*, 34; *M****, 30; *Bens.*, 32; *Le Noble*, 63.

ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 37; *Tupp.*, 37; *Guicc.*, p. 100.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, 37.

ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 41; *H. Steinh.*, 37.

HOLLANDAIS. *Esopus*, 86.

YSOPET, I.

FABLE XXXVI.

De la Mouche et du Fremi.

La mouche où tant a d'atène [1]
Tance au fremi par grant haine.
Elle se loe, l'autre desprise :
Oncques li tient plait en tel guise : (*a*)
Tu es reclus en ta teniere;
Moi, je vole comme legiere :
En ton creus te met et avales; [2]
Je demeure en hautes sales.
Tu ne vis fors de grains sans plus;
Et moy j'ay viandes a refus,
Et, com je demander ose,
Chair et poisson et autre chose.
L'eau que tu bois et trouble et ort;
Je boy bon vin et cler et fort, [3] (*b*)
A hannap d'or tant comme plest.
Table de roy m'abeuvre et pest;
A toutes ses viandes touche,
Baise la royne en la bouche,
Quant je veulz ou nez ou on front.

YSOPET-I. *FABLE XXXVI.*

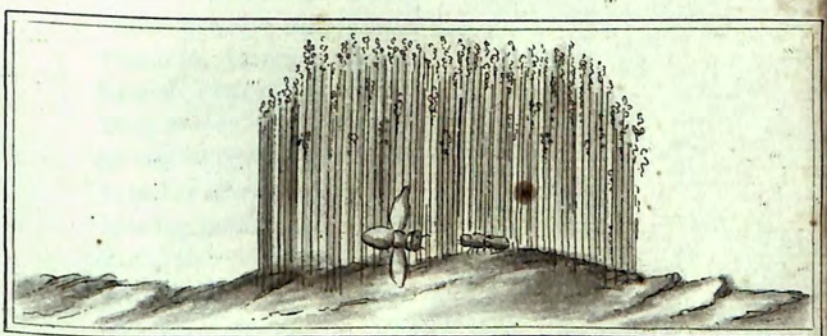

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 36*

De la Mouche et du Frelon.

A se aisement li respont
Li fremis en telle maniere :
En mon cruex et en ma teniere,
Me deduis et jeue et solace ;
Mes tu n'as paiz en une place.
Ce pou que jé me soufist bien ; (c)
Mes a toy ne soufist-il riens,
Choses que ayes devers toy, (d)
Toutes les viandes le roy ?
En mon creux me tiens liez et aise :
Tu es chieux le roy en malaise.
Se mes vivres gist tout en blé,
Je ne l'ay tolu ne emblé ; [4]
Ains l'ay pourchassié loiaument,
Et tu l'embles mauvaisement,
Si que la péeur de l'ambler
Fait ce que embles, venin sembler ;
Et la grant pais où mon cuer gist
Mon petit mengier adoucist :
Vis de fourment et pur et net ;
Mes nulle riens si necte n'et
Qui ne deviengne vil et orde
Pourquoy mouche la touche et morde :
Je ne fais nuisance a nulluy,
Tu fais a tout le monde ennui.
J'espargne et néant destrui ;
Tu taus et devoures autrui.
Tu vis pour mengier seullement :
Je mange pour longuement
Vivre : chascuns te fiert et chasse ;
Mais je ne truis qui mal me face. [5]
De là où tu chasses ton vivre
Voit l'en souvent ta mort en suivre :
Bon vin et doulz bois a la fois
Dont venimeuse mort reçois.

C'est ta force, ta vertu telle.
Se un esmouchieus te fiert sus l'elle, [6]
Morir te convient et chéoir;
Ce puet l'en toute jour véoir.
Ce ta force en est dure, (e)
Et se ores es bien figure
Que nuls ne te puisse maufere,
Perdue es quant iver repaire : [7]
Du tout t'en estuet a foïr.

Villonie si veult oïr
Qui vilonnie dit ou lait.
Langue amer homme ou hair fait.
Qui biau dit, biau oïr pourra:
Biau die, qui dire vourra.
La langue qui est venimeuse
Responsé n'aura gracieuse.
Male langue haine engendre:
Nourrit en mour com feu en sendre.
Langue qui est envenimée
Porte venin gueule bée.
S'en ce dit nous nous esbaton,
Entendons le sage Caton
Qui dit que vertu preumeraine [8]
Est atremper langue grifainne: [9]
Moise langue est pire morsel [10]
Que n'est du sorsemé poursel. [11]
Se nous croire voulons l'apostre
Langue refrainnons qui est nostre;
Et se le sage Salemon
En ce dialegue reclamon,
Trouverons qui dit: Tres hasseus,
Hanvieus homme peresceus,
Va au fremmi, ce dit mon livre,
Qni sceut amasser pour soui vivre:

En est a fin que li yvers
Ne li soit nuisant ne divers.

VARIANTES.

Manuscr. de la bibliogth. du Roi, 7616-3.

(*a*) Et si li tient plait en tel guise :

(*b*) Mes je boy vin et eler et fort,

(*c*) Le peu que j'ay me soufist bien ;

(*d*) Plus me souffist un grain qu'a toy
Toutes les viandes du roy.

(*e*) Se ta force en esté dure,
Et se ores es bien segure,

[1] *Atène* ou *athaine*, querelle, dispute. — [2] *Avales*, descends, de *avaler*, descendre. — [3] *Ort*, sale, vilain, hideux, de *horridus*. — [4] *Tolu*, pris de *tolir*, prendre : *tollere*. — *Embler* ou *ambler*, ravir, dérober. — [5] *Truis*, trouve. — [6] *Elle*, aile, de *ala*. — [7] *Quant yver repaire*, quand l'hiver reparoît. — [8] *Vertu preumeraine*, la première vertu. — [9] *Grifainne* ou *grifaine*, cruel, sauvage. — [10] *Moise*, pour mauvaise. — [11] *Sorsemé*, gâté, pouri, puant.

FABLE IV. — (64.)

Le Jardinier et son Seigneur.

Un amateur du jardinage,
Demi-bourgeois, demi-manant,
Possédoit en certain village
Un jardin assez propre, et le clos attenant.
Il avoit de plant vif fermé cette étendue :
Là croissoient à plaisir l'oseille et la laitue,
De quoi faire à Margot pour sa fête un bouquet,
Peu de jasmin d'Espagne, et force serpolet.
Cette félicité par un lièvre troublée
Fit qu'au seigneur du bourg notre homme se plaignit.
Ce maudit animal vient prendre sa goulée
Soir et matin, dit-il, et des piéges se rit :
Les pierres, les bâtons, y perdent leur crédit :
Il est sorcier, je crois. Sorcier ! je l'en défie,
Repartit le seigneur : fût-il diable, Miraut,
En dépit de ses tours, l'attrapera bientôt.
Je vous en déferai, bon homme, sur ma vie ;
Et quand ? et dès demain, sans tarder plus long-temps.
La partie ainsi faite, il vient avec ses gens.
Çà, déjeûnons, dit-il : vos poulets sont-ils tendres ?
La fille du logis, qu'on vous voie, approchez :
Quand la marierons-nous, quand aurons-nous des gendres ?
Bon homme, c'est ce coup qu'il faut, vous m'entendez,
Qu'il faut fouiller à l'escarcelle.

Disant ces mots, il fait connoissance avec elle,
Auprès de lui la fait asseoir,
Prend une main, un bras, lève un coin du mouchoir :
Toutes sottises dont la belle
Se défend avec grand respect.
Tant qu'au père à la fin cela devient suspect.
Cependant on fricasse, on se rue en cuisine.
De quand sont vos jambons? ils ont fort bonne mine.
Monsieur, ils sont à vous. Vraiment, dit le seigneur,
Je les reçois, et de bon cœur.
Il déjeûne très-bien; aussi fait sa famille,
Chiens, chevaux et valets, tous gens bien endentés :
Il commande chez l'hôte, y prend des libertés,
Boit son vin, caresse sa fille.
L'embarras des chasseurs succède au déjeûné.
Chacun s'anime et se prépare :
Les trompes et les cors font un tel tintamarre,
Que le bon homme est étonné.
Le pis fut que l'on mit en piteux équipage
Le pauvre potager : adieux planches, carreaux,
Adieu chicorée et poireaux,
Adieu de quoi mettre au potage.
Le lièvre étoit gîté dessous un maître chou.
On le quête, on le lance; il s'enfuit par un trou,
Non pas trou, mais trouée, horrible et large plaie
Que l'on fit à la pauvre haie
Par ordre du seigneur; car il eût été mal
Qu'on n'eût pu du jardin sortir tout à cheval.
Le bon homme disoit : Ce sont là jeux de prince.
Mais on le laissoit dire; et les chiens et les gens

Firent plus de dégât en une heure de temps
Que n'en auroient fait en cent ans
Tous les lièvres de la province.

Petits princes, videz vos débats entre vous :
De recourir aux rois vous seriez de grands fous.
Il ne les faut jamais engager dans vos guerres,
Ni les faire entrer sur vos terres.

GRECS. *Æs.-Camer.*, 416.

Ce n'est pas sans hésiter que j'ai indiqué cette fable de Camérarius. Pour mettre le lecteur à même de juger des rapports que l'on peut trouver entre ces deux apologues, je joins ici le texte de l'auteur ou du traducteur latin :

MALA MUTATA PEJORIBUS.

Maturescentibus frugibus, custodem quidam apposuerat, qui prohiberet ab illorum transitu tam homines quàm jumenta. Huic cùm permulti elaberentur, neque jumenta assequi posset, præposuit custodiæ arvorum equitem. Hic verò, dùm jumenta, si quâ forte in fruges invasissent, dùmque transeuntes viatores insequitur, majorem stragem propemodùm ipse, quàm qui fugabantur, dedit.

FABLE V. — (65.)

L'Ane et le petit Chien.

Ne forçons point notre talent :
Nous ne ferions rien avec grâce.
Jamais un lourdaud, quoi qu'il fasse,
Ne sauroit passer pour galant.
Peu de gens, que le ciel chérit et gratifie,
Ont le don d'agréer infus avec la vie.
C'est un point qu'il leur faut laisser,
Et ne pas ressembler à l'âne de la fable,
Qui, pour se rendre plus aimable
Et plus cher à son maître, alla le caresser.
Comment ! disoit-il en son âme,
Ce chien, parce qu'il est mignon,
Vivra de pair à compagnon
Avec monsieur, avec madame :
Et j'aurai des coups de bâton !
Que fait-il ? il donne la patte,
Puis aussitôt il est baisé :
S'il en faut faire autant afin que l'on me flatte,
Cela n'est pas bien malaisé.
Dans cette admirable pensée,
Voyant son maître en joie, il s'en vient lourdement,
Lève une corne tout usée,
La lui porte au menton fort amoureusement,
Non sans accompagner, pour plus grand ornement,

De son chant gracieux cette action hardie.
Oh ! oh ! quelle caresse ! et quelle mélodie !
Dit le maître aussitôt. Holà, Martin-bâton !
Martin-bâton accourt : l'âne change de ton.
Ainsi finit la comédie.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 212, 412, II 212.
LATINS. *Phædr.* App. *Burm.*, 5; *Rom.*, 17; *Rom. Nil.*, 17; Fab. ant. *Nil.*, 15; *Galfr.*, 17; *Al. Neck.*, 5; Dial. Creat., 55, 115; *Helyn.*, c. 77; *R. Holch.*, lect. 173; Serm. Conviv.; *Hartm. Sch.*, l. 3, c. 9; *Als.*, 146.
FRANÇAIS. *Mar. de France*, 16; *Ysop. I*, 17; *Ysopet II*, 4; *Vinc. de Beauv.*, 8; Mer des Hist., 8; *Guill. Haud.*, 124; *G. Corr.*, 13; *P. Despr.*, 62; *Bens.*, 15; *Le Noble*, 91.
ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 17; *Ces. Pav.*, 7; *Tupp.*, 17.
ESPAGNOLS. *Ysopo*, 17.
ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 19; *H. Steinh.*, 17.
HOLLANDAIS. *Esopus*, 17.

YSOPET I.

FABLE XVII.

De l'Asne et du Chien.

Un riche homme un chiennet avoit [1]
Qui trop bien conjoir savoit
Son seigneur et li faire feste
De langue, de queue et de teste.
Le chiennet au seigneur plaisoit
Si qu'aucune fois le baisoit :
Ses compaings estoit au mangier : (*a*)
Nuls ne li demenoit dangier :
Que il convient que maignie crainne [2]
Ce qui scet que ses sires aime.

YSOPET-I. *FABLE III.*

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 27.*

De la Grenoille qui conchie la Souris.

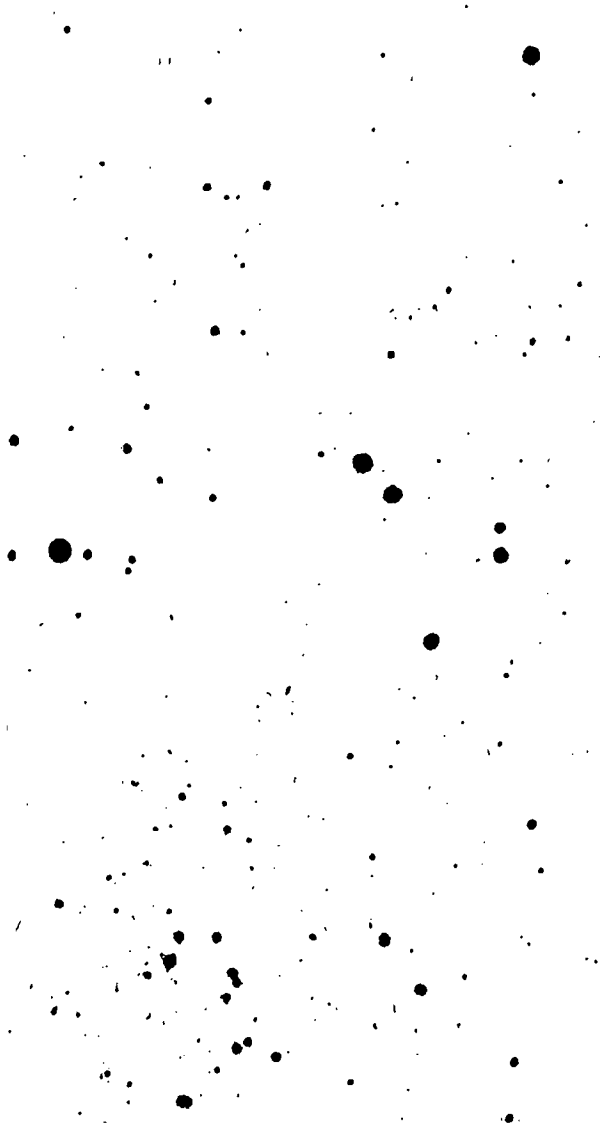

Le chiennet et petit et gent
Dont plus chier l'avoit la gent.
Li asnes a la pesant teste
Si vit et regarda la feste
Que a son seigneur fait le chien,
Mesprendre ne cuide de rien.
Si dit que bien jouer saura,
Si que autel viande aura; [3]
Com le chien, a grace semblable;
Je sui, dit-il, plus profitable,
Et par mon dos fais plus de preu [4]
Que le chien ne fait par son jeu.
S'a il par son jeu plus de grace,
Que je pour chose que je face,
Qui, jour et nuit, ceans travaille.
Il me plaist a jouer sans faille
Je jourai comment que il aut:
Quant son ber vit, si vient et saut [5]
Messires Bernart l'archeprestre [6]
En piés, sur la table a son maistre:
Ses piés aux epaules li met,
De bien jouer fort s'entremet:
Et pour ce que plus plaire cuide,
A rechanter met grant estuide:
De son chant sont si grant li son,
Toute en retentist la maison.
Son maistre bat de ses II piés.
Li sires qui n'en fu liés,
Cuida bien estre mal bailli,
Si s'écria: Adonc sailli
Toute la gent de son hosté:
Li jongléeur li ont osté.
De son jeu li print malement:
Car batus fust vilainement
De hurison ot sant cops. (*b*) [7]

Pour ce vous dis que cil est fos
Qui, en ce avoir met sa cure
Qui véé il est de nature : [8]
Ly fols souvent deplaire sceut
De ce dont cuide et plaire veut :
Cils qui se mesle de la chose
Laquelle a lui doit estre close,
Ne qui ne s'en doit entremettre,
Je le tiens pour fol en la lettre.
Celi qui veult plus haut monter
Convient aucune fois douter :
Et le faut au plus bas descendre :
Cuide estre rois et devient cendre.
L'on dit que qui a asne bée,
Asne aura selon sa pensée.
Ce n'est chose forte a avoir :
Chascun ait selon son avoir;
Mais si chacun veult estre pape,
Roy ou duc, la folie l'atrape.
Chascun en sa vocation
Se tiengne sans presoncion.

VARIANTES.

Manuscr. de la biblioth. du Roi, 7616-3.

(*a*) Ses compaings au mangier estoit
Ne nuls dangier ne lui metoit

(*b*) De leurs bastons, en ot cent cos.

[1] *Chiennet*, petit chien. — [2] *Maignie*, domestiques : *familia*. — *Crainne*, craigne. — [3] *Autel*, semblable, tel, de *talis*. — [4] *Preu*, profit, avantage. — [5] *Ber*, le maître, le père de famille, le mari, de *herus* ou de *vir*. — [6] *Bernart l'arche-prestre*, nom de l'âne dans le roman du Renard. — [7] *Hurison*, meurtrissure, coup. — [8] *Véé*, défendu : peut-être de *vetare*, *veto*.

ALEX. NECKAM. — (*NOVUS ÆSOPUS.*)

FAB. V.

De Cane et Asino et eorum Domino.

Latratu blando canis et vibimine caudæ
Alludens domino subsiliendo suo,
Et pedibus geminis qui cingens colla lacertis
Amplexusque suos, blanditiasque dabat.
Hâc causâ dominus lecti mensæque solebat
Fidum participem semper habere suum.
Arte putans stolidus simili fore gratus asellus
Injectis domini colla ferit pedibus;
Horrendumque rudens sua crura ferentis in auras,
Ceu subito tonitru, reddidit attonitum.
Territus in mentem potuit revocare paventem
Servus, utrosque latus, tergaque fuste dotat,
Insanumque putans juncis oneravit asellum,
Per tormenta famis et sitis excrucians.
Fabula nostra docet cunctis non cuncta licere,
Et debere modum quemque tenere suum.

YSOPET II.

FABLE IV.

Comment li Asnes voult tolir au Chien son mestier.

Uns homs fu qui un asne avoit
Qui sa besogne li faisoit,
Et qui estoit batus souvent,
Ne autre loier n'en avoit,
Fors les chardons que il menjoit,
Dont il avoit escharsement.

Un jour se gisoit a l'estable,
Et n'ot estrain, chardon, ne paille : [2]
Son maistre esgarda qui menjoit
Le pain net; et la char qu'il taille,
Il tent a son chien et li baille,
Quant en l'espaule le feroit. [3]

Il s'apensa que il n'avoit,
Fors tourment, de ce qu'il faisoit :
Et le chien ert si aise [4]
Pour la joie que il menoit,
Et pour l'amour que il monstroit
A son maistre et a sa maistresse.

Il pensa que ainsi fera,
Et que a son maistre joura,
Pour savoir s'il l'en ameroit :
Des piés en contre li saudra, [5]
Et en grant joie il le ferra [6]
Aussi, comme le chien faisoit.

Il vit qu'il n'ert de riens tenu :
A son maistre est erraut venu : [7]
Des piés devant l'a acolé;
Puis l'a en l'ouie feru [8]
Du pié destre qui ferré fu :
A po qu'il ne l'a afolé. [9]

Aus dens l'a par l'espaule pris,
Et estraint et a terre mis;
Sur le ventre li est monté.
Et quant ce virent les amis,
Ses sergents, sa femme et ses fils,
L'Asne ont batu et tempesté.

Il cuident qu'il soit forcené :
Loié l'ont et enchaainé, [10]
Si que il ne se pot bouger;
Si est l'Asne mal assené;
Car batus est et mal mené,
Et si n'a que il puist menger.

Celi est fol a tout escient
Qui de ce que ne li apent [11]
S'entremet et fait prinsaultier, [12]
Comme l'Asne qui folement,
Dont il chei en grant tourment,
Voult tolir au chien son mestier.

[1] *Escharsement*, avec parcimonie, lésinerie. — [2] *Estrain*, paille, chaume, *stramen*. — [3] *Feroit*, frappoit, de *ferire*. — [4] *Ert*, étoit, de *erat*. — [5] *Saudra*, sautera, de saillir. — [6] *Ferra*, frappera. — [7] *Erraut*, incontinent, d'abord. — [8] *En l'ouie feru*, frappé en l'oreille. — 9 *A po*, à peu : il s'en est fallu de bien peu qu'il, etc. — [10] *Loié*, lié. — [11] *Apent*, appartient, de *appendere*. — [12] *Prinsaultier*, faisant l'essai.

FABLE VI.—(66.)

Le combat des Rats et des Belettes.

La nation des belettes,
Non plus que celle des chats,
Ne veut aucun bien aux rats :
Et sans les portes étroites
De leurs habitations,
L'animal à longue échine
En feroit, je m'imagine,
De grandes destructions.
Or, une certaine année
Qu'il en étoit à foison,
Leur roi, nommé Ratapon,
Mit en campagne une armée.
Les belettes, de leur part,
Déployèrent l'étendard.
Si l'on croit la renommée,
La victoire balança :
Plus d'un guéret s'engraissa
Du sang de plus d'une bande.
Mais la perte la plus grande
Tomba presqu'en tous endroits
Sur le peuple souriquois.
Sa déroute fut entière,
Quoi que pût faire Artarpax,
Psicarpax, Meridarpax,

Qui, tout couverts de poussière,
Soutinrent assez long-temps
Les efforts des combattants.
Leur résistance fut vaine,
Il fallut céder au sort :
Chacun s'enfuit au plus fort,
Tant soldats que capitaine.
Les princes périrent tous.
La racaille, dans des trous
Trouvant sa retraite prête,
Se sauva sans grand travail :
Mais les seigneurs sur leur tête
Ayant chacun un plumail,
Des cornes ou des aigrettes,
Soit comme marques d'honneur,
Soit afin que les belettes
En conçussent plus de peur,
Cela causa leur malheur.
Trou, ni fente, ni crevasse,
Ne fut large assez pour eux :
Au lieu que la populace
Entroit dans les moindres creux.
La principale jonchée
Fut donc des principaux rats.

Une tête empanachée
N'est pas petit embarras.
Le trop superbe équipage
Peut souvent en un passage
Causer du retardement

Les petits en toute affaire
Esquivent fort aisément :
Les grands ne le peuvent faire.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 154, 242; II 154, 242.
LATINS. *Phædr.*, 64.
FRANÇAIS. *Bens.*, 203.

FABLE VII.—(67.)

Le Singe et le Dauphin.

C'étoit chez les Grecs un usage
Que sur la mer tous voyageurs
Menoient avec eux en voyage
Singes et chiens de bateleurs.
Un navire en cet équipage
Non loin d'Athènes fit naufrage.
Sans les dauphins, tout eût péri.
Cet animal est fort ami
De notre espèce : en son histoire
Pline le dit : il le faut croire.
Il sauva donc tout ce qu'il put.
Même un singe, en cette occurrence,
Profitant de la ressemblance,
Lui pensa devoir son salut :
Un dauphin le prit pour un homme,
Et sur son dos le fit asseoir
Si gravement, qu'on eût cru voir
Ce chanteur que tant on renomme.
Le dauphin l'alloit mettre à bord,
Quand, par hasard, il lui demande :
Etes-vous d'Athènes la grande?
Oui, dit l'autre, on m'y connoît fort :
S'il vous y survient quelque affaire,
Employez-moi, car mes parents

Y tiennent tous les premiers rangs :
Un mien cousin est juge maire.
Le dauphin dit, Bien grand merci :
Et le Pirée a part aussi
A l'honneur de votre présence ?
Vous le voyez souvent, je pense ?
Tous les jours : il est mon ami,
C'est une vieille connoissance.
Notre magot prit, pour ce coup,
Le nom d'un port pour un nom d'homme.

De telles gens il est beaucoup,
Qui prendroient Vaugirard pour Rome ;
Et qui, caquetant au plus dru,
Parlent de tout, et n'ont rien vu.

Le dauphin rit, tourne la tête ;
Et, le magot considéré,
Il s'aperçoit qu'il n'a tiré
Du fond des eaux rien qu'une bête ;
Il l'y replonge, et va trouver
Quelque homme afin de le sauver.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 88.
LATINS. *Faern.*, 92 ; *J. Posth.*, 74.
FRANÇAIS. *Bon. des Perr.*, *Guill. Haud.*, 70 ; *Bens.*, 216.
ITALIENS. *Ces. Pav.*, 94 ; *Guicc.*, p. 19.

FABLE VIII. — (68.)

L'Homme et l'Idole de bois.

Certain païen chez lui gardoit un dieu de bois,
De ces dieux qui sont sourds, bien qu'ayant des oreilles:
Le païen cependant s'en promettoit merveilles.
Il lui coûtoit autant que trois :
Ce n'étoit que vœux et qu'offrandes,
Sacrifices de bœufs couronnés de guirlandes.
Jamais idole, quel qu'il fût,
N'avoit eu cuisine si grasse,
Sans que, pour tout ce culte, à son hôte il échût
Succession, trésor, gain au jeu, nulle grâce.
Bien plus, si pour un sou d'orage en quelque endroit
S'amassoit d'une ou d'autre sorte,
L'homme en avoit sa part; et sa bourse en souffroit :
La pitance du dieu n'en étoit pas moins forte.
A la fin, se fâchant de n'en obtenir rien,
Il vous prend un levier, met en pièces l'idole,
Le trouve rempli d'or. Quand je t'ai fait du bien,
M'as-tu valu, dit-il, seulement une obole?
Va, sors de mon logis, cherche d'autres autels.
Tu ressembles aux naturels
Malheureux, grossiers et stupides :
On n'en peut rien tirer qu'avecque le bâton.
Plus je te remplissois, plus mes mains étoient vides :
J'ai bien fait de changer de ton.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 128; II 128.

LATINS. *P. Cand.*, 10; *Jongh.*, 9; *Freit.*, 22; *J. Posth.*, 111; *Tan. Fab.* 16; *Als.*, 116.

FRANÇAIS. *Jul. Mach.-Rem.*, 6; *Guill. Haud.*, 214; *G. Corr.*, 76; *Bens.*, 83; *Mor. de Maut.*, 5; *Le Noble*, 51 *bis*; Microscom. embl., 68.

ESPAGNOLS. *Ysopo-Rem.*, 6.

ALLEMANDS. *H. Steinh.-Rem.*, 6.

HOLLANDAIS. *Esopus-Rem.*, 6.

FABLE IX. — (69.)

Le Geai paré des plumes du Paon.

Un paon muoit : un geai prit son plumage ;
Puis après se l'accommoda ;
Puis parmi d'autres paons tout fier se panada,
Croyant être un beau personnage.
Quelqu'un le reconnut : il se vit bafoué,
Berné, sifflé, moqué, joué,
Et par messieurs les paons plumé d'étrange sorte :
Même vers ses pareils s'étant réfugié,
Il fut par eux mis à la porte.

Il est assez de geais à deux pieds comme lui,
Qui se parent souvent des dépouilles d'autrui,
Et que l'on nomme plagiaires.
Je m'en tais, et ne veux leur causer nul ennui :
Ce ne sont pas là mes affaires.

Grecs. *Æs.-Cor.*, 101, 188; II 188; *Es.-Flor.*, 78, 153, 217, 222, 285; *Gabr.*, 26; *Theon.*, 3; *Niceph. Basil.*, 5.

Latins. *Hor.*, l. 1, ep. 3, v. 18 et s.; *Phædr.*, 3; *Rom.*, 35; *Rom. Nil.*, 26; *Galfr.*, 35; Dial. Creat., 54; *P. Cand.*, 125, 142; *J. Posth.*, 36; *Plaut.*, Aulul., act. 2, sc. 2 :

Venit hoc mihi in mentem, Medagore : te esse hominem divitem,
Factiosum ; me item esse hominem pauperum pauperrimum :
Nunc si filiam locassim meam tibi, in mentem venit,
Te bovem esse, et me esse asellum. Ubi tecum conjunctus siem,
Ubi onus nequeam ferre pariter, jaceam ego asinus in luto :
Tu me bos magis haud respicias, gnatus quasi nunquam fiem.
Et te utar iniquiore, et meus me ordo irrideat.

Neutrubi habeam stabile stabulum, si quid divortii fuat.
Asini me mordicibus scindant, boves incursent cornibus.
Hoc magnum est periculum, me ab asinis ad boves transcendere.

FRANÇAIS. *Mar. de France*, 58, (B. R. supp. 632-28) ined., 99; *Ysop. I*, 34; *Ysop. II*, 12; *Jul. Mach.*, 35; *Le Febvre de Ther.*, fol. 33; Renart le contrefait (Manuscr. de la Bibl. du Roi, 6985-3), fol. 129; *Vinc. de Beauv.*, 13; Mer des Hist., 13; *Guill. Haud.*, 83, 140, 228; *G. Corr.*, 29; *J. Solsnor*, p. 225; Microscom., embl. 68; *P. Despr.*, 25; *Bens.*, 30, 177; *Bours.*, les Fables, act. 1, sc. 6; *Le Noble*, 89.

ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 35; *Tupp.*, 35; *Ces. Pav.*, 124, 148; *Verdizz.*, 76.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, 35.

ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 39; *H. Steinh.*, 35.

HOLLANDAIS. *Esopus*, 35.

ORIENTAUX. *Bidpai*, t. 3, p. 223.

MARIE DE FRANCE.

Oiez une merveille
Que fist une corneille
Qui, de chascun oisel
Qu'ele vit gent et bel,
Des plumes conqueilli, [1]
Dont elle se vesti.
Quant fut acesinée, [2]
Vestue et couronée,
Si resgarda en sor;
Si mena grant noblor.
Li oisel qui ce sorent
Consentir ne le porent.
Un concille assemblerent,
Et entre aus pourparlerent
Que chascuns li taudroit [3]
Sa plume qu'ele avoit.
Si ont dit, si ont fait:

Chascuns sa plume en trait. [4]
Quant perdéues les a,
Que fu si apensa
Que cils que pris avoit
N'iert'mie siens par droit. [5]

Ceste fable petite,
Par exemple l'ai dite,
Que tieux se fait moult gens, [6]
Pour ses fiers garnemens;
Se, il nus se véoit
Moult poi se priseroit.

[1] *Conqueilli*, ramassa, de *colligere*.— [2] *Acesinée*, se dit d'une femme bien en point, bien habillée.— [3] *Taudroit*, ôteroit, enleveroit, de *ferre*, *tuli*. — [4] *Trait*, enleve, arrache, de *trahit*. — [5] *N'iert*, n'étoit pas, de *non erat*. — [6] *Tieux*, tel ou tels, de *talis*, *tales*.

REGNART LE CONTREFAIT.

L'aigle qui des oiseaulx fu sire
Et pour roy le doit-on tenir,
Ses oiseaulx fist a court venir;
Si leur manda par l'esprevier
Que tous viennent sans delayer,
N'y ait nul qui derrier remaignent. [1]
Tous s'esmurent et tous y viengnent,
Tous a la court du roy se tindrent,
Illec sagement se maintindrent.
Dampt Thiesselin pas n'oublia;
Qui aultrefois esté y a:
Sire Thiesselin le corbeaulx
Regarda qu'il n'estoit pas beaulx,
Et maint tres bel oiseau iront
Qui a la court du roy seront:

Noir et hideux si trouvera,
Et pour ce on le gabera, [2]
Quant il seront tous a conseil,
Blanc, vert, inde, bleu et vermeil,
Et vestus de plusieurs plumages,
Et de coulleurs de grans parages,
Vestra le cocq et le paon, [3]
Le orieul et le coulon,
Le terin, le cordonnereul,
La houpe et le lignereul :
Moult cils seront bel a véoir :
Moult deveront a tout séoir,
Et cil tres bel oiseaulx de proye,
Qui bien desservent qu'on les voye,
Pource que bien vestus seront,
S'iront séoir parmi les bons :
Et je seray noir qu'un charbon.
Pute vesture et anuieuse
Et pesante et mal gratieuse :
Nul n'est vestu de mon habit
Qu'il ne soit tenu en depit.
. . . . . .
En ung anglet me tiendray coy [4]
Car nul n'ara de moy que faire :
Mon habit ne poeut a nul plaire
Et comment passer m'en porroie :
Que je trouvasse une aultre voye
Parquoi de beaulté un peu eusse,
Et que plus beau apparéusse
Que me peusse un peu eslechier, [5]
Et ung peu sur mes pietz dressier.

A donc pensa : Par foys feray
Tant que je leurs plumes aray :
Car bien ceste voye je voy,

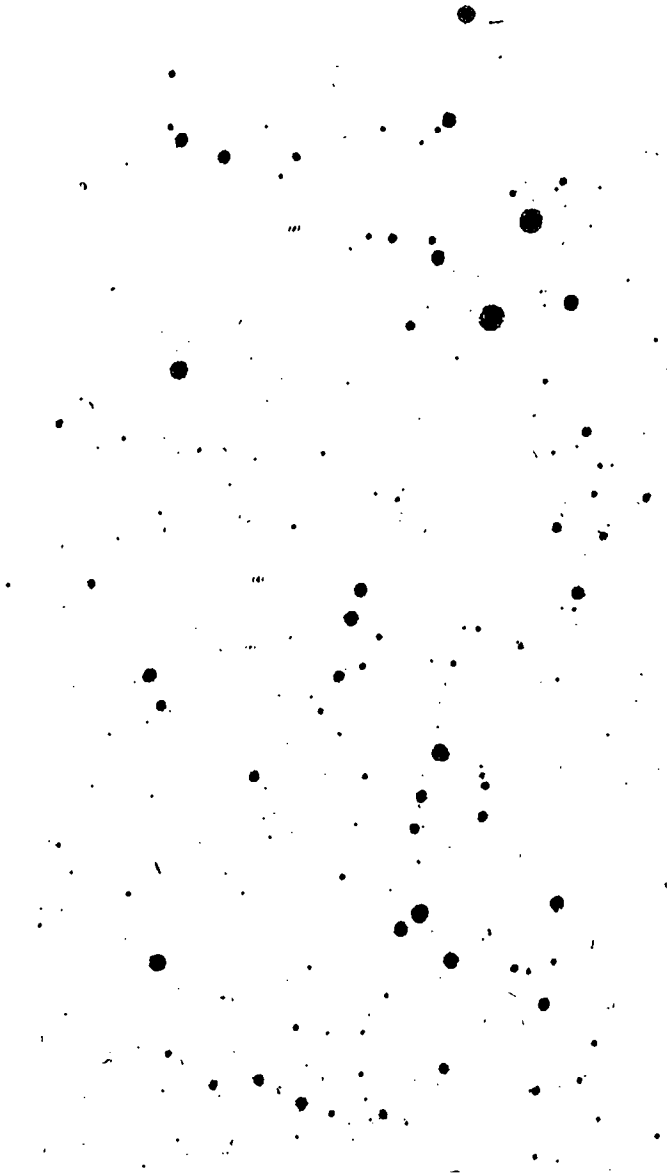

YSOPET-I. *FABLE XLIII.*

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 28.*

Du Renart et du Loup.

Et puis les metteray sur moy :
Lors seray blanc, jaunes et vers,
Quant je en seray bien couvers ;
Beaulté n'est point sur eulx parant [6]
Que sur moy on n'en voye autant :
Et quant je seray bien doré,
Je seray de tous honoré ;
Et lors dira-on du corbel,
De tous oiseaulx, c'est le plus bel.

[1] *Remaignent*, demeurent, de *remanere*. — [2] *Gabera*, se moquera. — [3] *Vestra*, vêtira. — [4] *En un anglet*, en un coin. — [5] *Eslechier*, se réjouir : *lætari*. — [6] *Parant*, paroissant, éclatant.

YSOPET I.

FABLE XXXIV.

Du Corbiau qui se para de plumes du Paon.

En un concile des oisiaux,
Sire Tiercelins le corbiaux
Vit que iert, entr'eux tous, sous [1]
Li plus lais et li plus hidous.
Pensa que plumes embleroit [2]
Des plus belles qu'il trouveroit.
S'en embla tant comme il convint :
Quant à l'autre concile vint,
Cils qui de l'autrui fu fardés,
Fu mout des autres regardés.
Pour les plumes que il embloit
Faussement paon ressembloit :
Les autres oisiaus desdoignoit
Et au paon se comparoit.

Le paon a bien cognéu
Son barat et aparcéu : [3]
De ces plumes l'a desnué,
Bien batu et a pou tué.
Le corbiau qui mal fust venus
Vit que il fust des plumes nus.
Quant perdu ot les derrenieres
Bien vousist avoir les premieres : [4]
Unes et autres a perdu.
Tant fust honteux et esperdu
Sire Tiercelins li corbiaus,
Que avec les autres oisiaus,
N'ose ne venir ne aler.
Lors se print le paon a parler :
Qui plus haut monte qu'il ne doit
De plus haut chiet qu'il ne voudroit.
Qui en bas lieu se veut séoir,
Cil n'a dont il doie chéoir. [5]
Et qui s'eforce et qui se bée [6]
A ce que nature li née, [7]
Souvent li vient pis que devant :
Bien l'ales ore apercevant :
Se la borne cognéussiez
De nature, encor ne fussiez
De plumes ne povres ne vilz ;
Mais les vostres, ce m'est avis,
Pou au mains vous souffisoit. [8]
Ce est ce qui vous ossisoit [9]
Et semonnoit a l'autrui prendre. [10]
Bien en est vostre force mendre.
Pour ce autrefois advisez :
Toujours en serez moins prisez.
N'est bonne ne seure chose
De nature penser par glose,
Par faintise ou par esperance.

Qui trop haut monte, si se pense
Que voir pourra, par grant ruine,
Sa teste devant et supine. [11]
D'orgueil la superstition
Requiert et ambition: [111]
A nostre temps avons véu
Que si tres haut ont bas chéu;
Vus en avons de grant demaine
Et honorés en la montaine.
Ainsi l'avons en l'escripture
En verité et en figure.

[1] *Iert*, étoit, de *erat*. — *Sous*, seul. — [2] *Embleroit*, prendroit, déroberoit. — [3] *Barat*, tromperie. — [4] *Vousist*, voudroit. — [5] *Doie*, doive. — [6] *Bée*, aspire. — [7] *Née*, nie. — [8] *Au mains*, au moins. — [9] *Ossisoit*, donnoit de la hardiesse; de *audere*. — [10] *Semonnoit*, de *semondre*, avertir, sommer. — [11] *Supine*, baissée, par terre; de *supinatus*.

YSOPET II.

FABLE XII.

Comment le Gai s'enourgueilli et cuidoit resambler au Poon.

Un jais bel et jolif
Devint let et chetif,
Par son oultrecuidance:
Car il se fourjoyoi [1]
Porce que il oyoi
Faire de li loange.

Il ot en grant despit
Tous les jays que il vit;
O eulz ne daigne aler: [2]

O les paons se tenoit,
Porce que il cuidoit
Au paon resambler.
Quant les paons le vindrent, [3]
En grant despit le tindrent
Et le vouldrent tuer :
Ses pennes li arrachent,
Le bequetent et menachent,
Si qu'il ne puet voler.
Aus jays est retornés
Plumé et mal menés,
Corrociés et dolant :
Il l'ont d'entre eux osté
Et bechié et hurté,
Si qu'il fust tout sanglant.

Qui ses parens renée,
Pour mener grant posnée [4]
Et pour honnor avoir,
Aucun temps reviendra
Qu'il s'en repentira.
Par droit se puet savoir.

[1] *Fourjoyoi.* Je crois que ce mot veut dire *se fourvoie.* — [2] *O* ou *od*, avec. — [3] *Vindrent*, pour virent. — [4] *Posnée*, pompe, étalage, puissance.

FABLE X.—(70.)

Le Chameau et les Bâtons flottants.

Le premier qui vit un chameau
S'enfuit à cet objet nouveau,
Le second approcha : le troisième osa faire
Un licou pour le dromadaire.
L'accoutumance ainsi nous rend tout familier :
Ce qui nous paroissoit terrible et singulier
S'apprivoise avec notre vue,
Quand ce vient à la continue.
Et puisque nous voici tombés sur ce sujet :
On avoit mis des gens au guet,
Qui, voyant sur les eaux de loin certain objet,
Ne purent s'empêcher de dire
Que c'étoit un puissant navire.
Quelques moments après, l'objet devint brûlot,
Et puis nacelle, et puis ballot,
Enfin bâtons flottant sur l'onde.

J'en sais beaucoup de par le monde
A qui ceci conviendroit bien :
De loin c'est quelque chose, et de près ce n'est rien.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 110, 118; II 118.

LATINS. *Faern.*, 16; *P. Cand.*, 46, 61, 68; *J. Posth.*, 37, 94, 102; *Als.*, 37.

FRANÇAIS. *Jul. Mach.*, Vie d'Ésop.; *Guill. Haud.*, 14, 92, 100;

G. Corr., 54; *Ph. Heg.*, 9; *P. Despr.*, 70; *Bens.*, 110; *Guill. Tard.*, 14.

ITALIENS. *Capaccio*, 87; *Ces. Pav.*, 24; *Verdizz.*, 65; *Tupp.*, Vita di Esop.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, Vid. de Ysop.

ALLEMANDS. *H. Steinh.*, Leben von Esop.

HOLLANDAIS. *Esopus*, Leben von Esopus.

ORIENTAUX. *Bidpaï*, t. 1, p. 291.

FABLE XI. — (71.)

La Grenouille et le Rat.

Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui,
Qui souvent s'engeigne soi-même.
J'ai regret que ce mot soit trop vieux aujourd'hui :
Il m'a toujours semblé d'une énergie extrême.
Mais afin d'en venir au dessein que j'ai pris :
Un rat plein d'embonpoint, gras, et des mieux nourris,
Et qui ne connoissoit l'avent ni le carême,
Sur le bord d'un marais égayoit ses esprits.
Une grenouille approche, et lui dit en sa langue :
Venez me voir chez moi, je vous ferai festin.
Messire rat promit soudain :
Il n'étoit pas besoin de plus longue harangue.
Elle allégua pourtant les délices du bain,
La curiosité, le plaisir du voyage,
Cent raretés à voir le long du marécage :
Un jour il conteroit à ses petits enfants
Les beautés de ces lieux, les mœurs des habitants,
Et le gouvernement de la chose publique
Aquatique.
Un point sans plus tenoit le galant empêché :
Il nageoit quelque peu, mais il falloit de l'aide.
La grenouille à cela trouve un très-bon remède :
Le rat fut à son pied par la patte attaché;
Un brin de jonc en fit l'affaire.

Dans le marais entrés, notre bonne commère
S'efforce de tirer son hôte au fond de l'eau,
Contre le droit des gens, contre la foi jurée;
Prétend qu'elle en fera gorge chaude et curée :
C'étoit, à son avis, un excellent morceau.
Déjà dans son esprit la galande le croque.
Il atteste les dieux; la perfide s'en moque :
Il résiste; elle tire. En ce combat nouveau,
Un milan, qui dans l'air planoit, faisoit la ronde,
Voit d'en haut le pauvret se débattant sur l'onde.
Il fond dessus, l'enlève, et, par même moyen,
La grenouille et le lien:
Tout en fut; tant et si bien,
Que de cette double proie
L'oiseau se donne au cœur joie,
Ayant, de cette façon,
A souper chair et poisson.

Là ruse la mieux ourdie
Peut nuire à son inventeur;
Et souvent la perfidie
Retourne sur son auteur.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 245.

LATINS. *Phædr.* App. *Burm.*, 1; *Rom.* 3; *Rom. Nil.*, 4; Fab. ant., *Nil.* 3; *Galf.*, 3; *Al. Neck.*, 6; Dial. Creat., 107; *P. Cand.*, 108.

FRANÇAIS. *Mar. de Fr.*, 3; *Ysop. I*, 3; *Ysop. II*, 6; *Vinc. de Beauv.*, 2; Mer des Hist., 2; *Guill. Haud.*. 114; *G. Corr.*, 3; *P. Despr.*, 68; *Bens.*, 3; *Le Noble*, 98; *Merlin*, fol. 51.

Car tel cuide enguygner ung aultre et ils se enguygnent eulx mesmes.

ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 3; *Tupp.*, 3; *Ces. Pav.*, 129; *Verdizz.*, 83.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, 3.

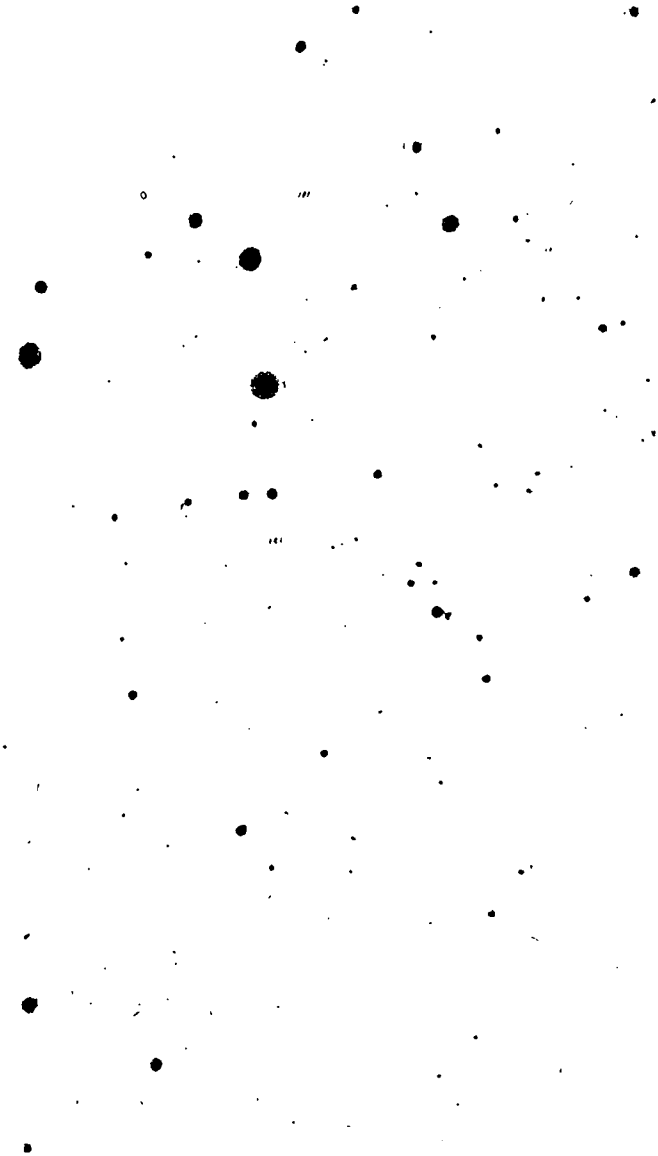

YSOPET I. *FABLE XVII.*

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 25.*

De l'Asne et du Chien.

ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 3; *H. Steinh.*, 3.
HOLLANDAIS. *Esopus*, 3.
ORIENTAUX. *Bidpaï*, t. 3, p. 87.

YSOPET I.

FABLE III.

De la Grenoille qui conchie la Souris.

Une souris moult se douloit
Pour une yave que passer vouloit :
Quant la grenouille avant se mist. (*a*)
Qui par la passer la promist :
A la souris promet aye, [1]
Si la voudroit avoir traye.
Ne s'en prent garde la souriz :
Pour ce est-ce trop grant periz,
Quant la bouche au cueur ne s'acorde.
Tels a pensée vile et orde
Qui moult a douce la parole.
Celle qui tient l'autre pour fole
Parmi le pié la lia bien
A un petit filet au sien.
Or sont les piez liez ensemble,
Mes les cuers divers, ce me semble.
Or noë la grenoille avant [2]
Et la souris la va sievant;
Mais souvent se plugne la rainne, (*b*)
De la souris noier se pene.
Au miex que puet se contretient,
De celle grever ne se tient.
Quant l'une sache, l'autre tire :
Sur eulx vient, qui la chose empire,

Un escoufle de faim mourant [3]
Qui tantost les va devorant.
Perir puisse en tel guise
Qui d'aydier fait par faintise
Semblant et veult nuiseur estre :
Barat doit conchier son maistre.

En tieuxte trouvons et en glose
Que cil qui fait pour mal la chose
Y chiet maintes fois en ces las,
Cils qui de mau faire n'est lâs
La pierre refiert yceluy
Qui ferir li est abeli
Autre par sa grant tricherie :
Car sur luy rement sa bordie. [4]

VARIANTES.

Manuscr. de la biblioth. du Roi, n° 7616-3.

(*a*) Quant la renouille avant se mist
Qui a la passer lui promist.

(*b*) Mais souvent se plunge la raine
Pour celle noier qu'elle maine.
Celle qui de noier se craint
Au mieux que peut se contretient.

[1] *Aye*, aide. — [2] *Noë*, nage, de *natare*. — [3] *Escoufle*, oiseau de proie. — [4] *Rement*, reste, de *remanere*. — *Bordie*, tromperie, ruse.

ALEX. NECKAM. — (*NOVUS ÆSOPUS.*)

FAB. VI.

De Mure et Ranâ.

Mus timidus flumen cupiens transire nec audens,
A ranâ supplex auxilium petiit.
Illa suam promittit opem filoque ligavit
Muris utrosquè pedes cum pede rana suo ;

Sicque natando trahens miserum per flumina murem
Se mersit per aquas, sicque necavit eum.
Insultans misero . . . . et læta coaxans,
Dùm tutam sub aquis se putat esse suis,
A Milvo rapitur fluctuans mus, tractaque filo
Cum socio rapitur pendula rana suo.
Quisquis cedentem sibi perdit, perditus ille,
Sicut rana, suo jure perit laqueo.

YSOPET II.

FABLE VI.

Comment la Raine noya la Soris, et comment i huyans vint avolant qui venga la Soris : car il maga la Raine.

Une souris passer vouloit
Un fleuve; mais el se doutoit
Qu'el ne noiast, s'el si méist
Et que jamais ne s'en issist;
Une raine a aperçue
Qui du fleuve s'estoit issue;
Pour Dieu la pria humblement
Qu'el la conseillast loialment,
De passer l'iave a sauveté,
Si fust avec son parenté
Que il desire moult a veoir :
Car forment sont riche d'avoir,
Dist la souris : Je t'aiderai
Volontiers et en bonne fay,
Et quant de l'autre part seras
Tout ert tien quanques tu verras.
Pour ce li dist, qu'ele pensoit
Qu'en l'iave le noieroit.

Un fil prist que illeuc trouva,
L'un bout en son pié en noua
Et l'autre au piè de la souris,
Et puis se sont au fleuve mis.
La raine en l'iave s'est lanciée,
La soris a o li sachiée: [2]
Tant a par l'yave trainée
La soris qu'el fust deviée.
Sa volonté a accomplie
Par barat et par tricherie.
Par aventure ainsi avint
Qu'un escoufle par ilec vint,
Qui la soris flotant ot veue:
Si tost comme il l'ot aperçue,
A la soris s'est agetée
La raine avec en a portée
Qui s'estoit au fil atachiée.
Ainsi fu la soris vengiée:
Car la raine qui l'ot tuée
Fust tost du busard devorée.

Quiconques veut que l'on se fie
En li et que l'en s'i afie,
Aidier doit, ou il li die
Qu'il n'est pas de sa partie:
Car qui œuvre de traison,
Avoir en doit mal guerredon.

[1] *Ert*, sera, *erit*. — [2] *O li sachiée*, avec elle tirée. — *Ot*, eut.

FABLE XII. — (72.)

Tribut envoyé par les Animaux à Alexandre.

Une fable avoit cours parmi l'antiquité;
Et la raison ne m'en est pas connue.
Que le lecteur en tire une moralité :
Voici la fable toute nue.

La renommée ayant dit en cent lieux
Qu'un fils de Jupiter, un certain Alexandre,
Ne voulant rien laisser de libre sous les cieux,
Commandoit que, sans plus attendre,
Tout peuple à ses pieds s'allât rendre,
Quadrupèdes, humains, éléphants, vermisseaux,
Les républiques des oiseaux :
La déesse aux cent bouches, dis-je,
Ayant mis partout la terreur
En publiant l'édit du nouvel empereur,
Les animaux, et toute espèce lige
De son seul appétit, crurent que cette fois
Il falloit subir d'autres lois.
On s'assemble au désert. Tous quittent leur tanière.
Après divers avis, on résout, on conclut,
D'envoyer hommage et tribut.
Pour l'hommage et pour la manière,
Le singe en fut chargé : l'on lui mit par écrit
Ce que l'on vouloit qui fût dit.

Le seul tribut les tint en peine :
Car que donner? Il falloit de l'argent.
On en prit d'un prince obligeant,
Qui, possédant dans son domaine
Des mines d'or, fournit ce qu'on voulut.
Comme il fut question de porter ce tribut,
Le mulet et l'âne s'offrirent,
Assistés du cheval, ainsi que du chameau.
Tous quatre en chemin ils se mirent
Avec le singe, ambassadeur nouveau.
La caravane enfin rencontre en un passage
Monseigneur le lion. Cela ne leur plut point.
Nous nous rencontrons tout à point,
Dit-il, et nous voici compagnons de voyage.
J'allois offrir mon fait à part,
Mais, bien qu'il soit léger, tout fardeau m'embarrasse.
Obligez-moi de me faire la grâce
Que d'en porter chacun un quart :
Ce ne vous sera pas une charge trop grande;
Et j'en serai plus libre et bien plus en état,
En cas que les voleurs attaquent notre bande,
Et que l'on en vienne au combat.
Éconduire un lion rarement se pratique.
Le voilà donc admis, soulagé, bien reçu,
Et, malgré le héros de Jupiter issu,
Faisant chère et vivant sur la bourse publique.
Il arrivèrent dans un pré
Tout bordé de ruisseaux, de fleurs tout diapré,
Où maint mouton cherchoit sa vie,
Séjour du frais, véritable patrie

Des zéphyrs. Le lion n'y fut pas, qu'à ces gens
Il se plaignit d'être malade.
Continuez votre ambassade,
Dit-il, je sens un feu qui me brûle au dedans,
Et veux chercher ici quelque herbe salutaire.
Pour vous, ne perdez point de temps :
Rendez-moi mon argent; j'en puis avoir affaire.
On déballe : et d'abord le lion s'écria
D'un ton qui témoignoit sa joie :
Que de filles, ô dieux ! mes pièces de monnoie
Ont produites ! Voyez, la plupart sont déjà
Aussi grandes que leurs mères.
Le croît m'en appartient. Il prit tout là-dessus :
Ou bien, s'il ne prit tout, il n'en demeura guères.
Le singe et les sommiers confus,
Sans oser répliquer, en chemin se remirent.
Au fils de Jupiter on dit qu'ils se plaignirent,
Et n'en eurent point de raison.

Qu'eût-il fait? C'eût été lion contre lion :
Et le proverbe dit : Corsaires à corsaires,
L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires.

LATINS. *Gilb. Cognatus.* (*Gilb. Cousin*), p. 129.
FRANÇAIS. *Math. Regnier*, sat. XII, dern. vers :

Corsaires à corsaires,
L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires.

Boileau, épigr. 27 :

Apprenez un mot de Regnier,
Notre célèbre devancier :
Corsaires attaquant corsaires
Ne font pas, dit-il, leurs affaires.

FABLE XIII. — (73.)

Le Cheval s'étant voulu venger du Cerf.

De tout temps les chevaux ne sont nés pour les hommes.
Lorsque le genre humain de glands se contentoit,
Ane, cheval, et mule aux forêts habitoit :
Et l'on ne voyoit point, comme au siècle où nous sommes,
Tant de selles et tant de bâts,
Tant de harnois pour les combats,
Tant de chaises, tant de carrosses ;
Comme aussi ne voyoit-on pas
Tant de festins et tant de noces.
Or un cheval eut alors différend
Avec un cerf plein de vitesse ;
Et ne pouvant l'attraper en courant,
Il eut recours à l'homme, implora son adresse.
L'homme lui mit un frein, lui sauta sur le dos,
Ne lui donna point de repos
Que le cerf ne fût pris, et n'y laissât la vie.
Et cela fait, le cheval remercie
L'homme son bienfaiteur, disant : Je suis à vous :
Adieu ; je m'en retourne en mon séjour sauvage.
Non pas cela, dit l'homme ; il fait meilleur chez nous :
Je vois trop quel est votre usage
Demeurez donc ; vous serez bien traité,
Et jusqu'au ventre en la litière.

Hélas ! que sert la bonne chère,

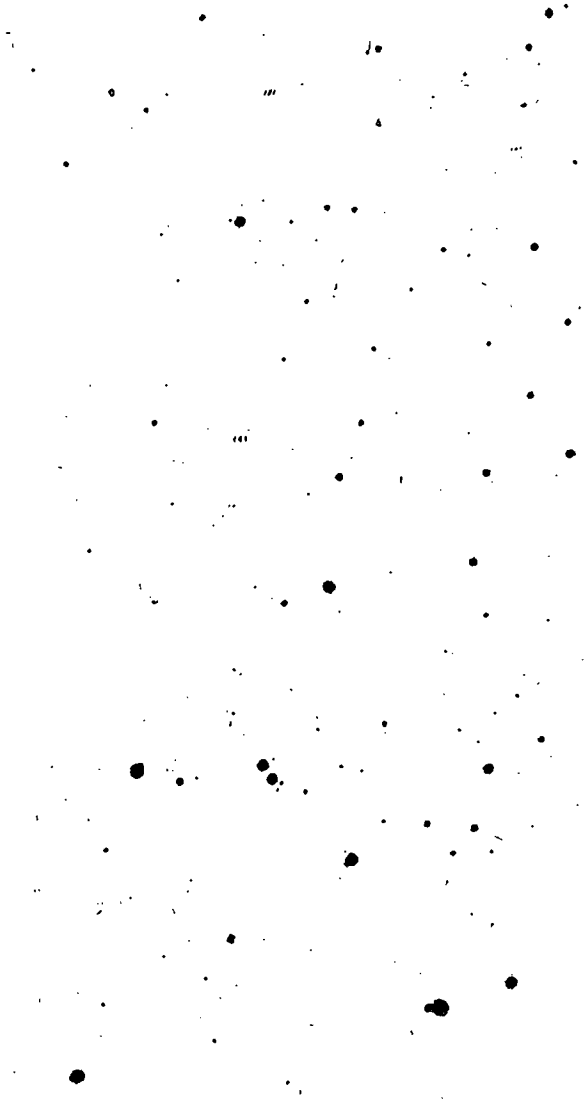

YSOPET-I. *FABLE XXXIV.*

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 56*

Du Corbiau qui se para de plumes du Paon

Quand on n'a pas la liberté !„
Le cheval s'aperçut qu'il avoit fait folie,
Mais il n'étoit plus temps; déjà son écurie
Étoit prête et toute bâtie.
Il y mourut en traînant son lien :
Sage s'il eût remis une légère offense.

Quel que soit le plaisir que cause la vengeance,
C'est l'acheter trop cher que l'acheter d'un bien
Sans qui les autres ne sont rien.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 313; *Gabr.*, 3; *Nic. Basil.*, 2.

LATINS. *Hor.*, l. 1, ep. 10, v. 34 et s.; *Phædr.*, 62; *Rom.*, 46, 69; *Galfr.*, 46; *Abstem.* proem.; *Hartm. Sch.*, l. 3, c. 9; *Brus.*, 52; *J. Regn.*, part. 2, f. 56; *Walch.* 10; *P. Cand.*, 70.

FRANÇAIS. *Ysop. I*, 43; *Ysop. II*, 25; *Amyot-Plut.*, Vie d'Aratus, § 47; Apophth. des Rom., § 4; *G. de La Perr.*, Morosoph., quatrain 10; *Guill. Haud.*, 156; *G. Corr.*, 77; *Baïf*, fol. 122; Sat. Menipp., p. 125; *Lanth. de Rom.*, p. 287; *P. Despr.*, 7; *Bens.*, 13; *M****, 28; *Le Noble*, 64.

ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 46; *Tupp.*, 46; *Capaccio*, 38; *Doni.*, part. 2, l. 1; *Verdizz.*, 40.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, 46, 69.

ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 55; *H. Steinh.*, 46, 69.

HOLLANDAIS. *Esopus*, 46, 69.

YSOPET I.

FABLE XLIII.

Du Renart et du Loup.

Sirē Ysangrin le connestable [1]
Jadis estoit, se dit la fable,
A grant repos en sa maison :

Asses avoit char et poisson
Et pain et vin et autre viande
Telle com ses ventres demande.
Regnard qui mangast voulontiers,
Par ses bois et par ses sentiers
Qu'on chasçoit, est venu tout droit
La où ses comperes estoit.
Au saluer son chapeau trait
Et demande : Comment vous vait,
Compere, quantes vous ai veu ?
Aves vous malades géu ?
Car ne vous vis grant piece i a.
Ysangrin un pou se leva,
Si a respondu a regnart :
Biaux comperes, se Dieu me gart,
Je sui haitiés et sui tout aise : [2]
Ne me fault chose qui me plaise,
Ne dont je doie avoir envie;
Mes pries Dieu qu'il vous doint vie :
Non pour quant je me veuil gaitier.
Quar tu viens pour moy mal traitier.
Si me convient garder de toy.
Non fais, dit regnard, par ma foy,
Ne demand' mais que je truisse
De quoy desgeuner me je puisse.
Donnez m'en, beau tres doulx compere,
Que Dieu ait l'ame vostre mere
Et vous mette en bonne sepmaine.
Je n'ay nulle viande saine
Ne qui a tel larron affiere;
Ja n'en mettras en goule, frere.
Quant regnart oit ce, s'en tourne
Et s'en vait que plus ne sejourne
A un villain que bien scavoit
Qui le loup en hayne avoit.

Escoutes moy, dit-il, bovier,
Et tu en auras tel loyer
Que le loup ton grant ennemi
Auras tost a l'ayde de mi
Je te le baillerai de voir. [3]
. . . . . [4]
Je vois devant, or viens après;
Je te le monstreré de près.
S'en vont regnart et le bouvier :
Ysangrin qui en son fouier
Séoit et gisoit sur le coute, [5]
Et de ce point n'estoit en doubte, [6]
Oncqnes garde ne se donna
De cils qui mot ne li sonna
Et li corut sus l'espée traite
Dont il li a telle playe faite
Que Ysangrin morir convint :
Regnart a sa viande vint,
Et en menja bien et assés,
Tant qu'il en dut estre lassés.
Puis vesqui a tout son barat.
Son corps a asses bon estat.
Mais qui barat veut demener
Ne puet pas longuement regner :
Quar a regnart puis meschey :
Comment en un resiau chey
Où du tout l'estuet demourer. [7]
Si s'en prist a tart a plourer,
Et dit : Las ! pourquoi ai-je veu,
Et mon compere deçéu ?
Tant nuisit autrui et gié.
De lui nuire ai fait grant pechié,
Quant aussi le fis decevoir.
Bien dois cest meschief recevoir.

Cils qui veult autrui enlacier,
Et li dommages pourchascier,
Cheir pourra bien enmi le las :
Et dira lors : helas ! helas !
Quant pour chasce a autrui moleste,
Bien doit revenir sur sa teste.
Il doit trop bien chéoir es rois [8]
Qui pourchace a autrui desrois. [9]

[1] Le loup se nomme ainsi dans le roman du Renard, et ses fonctions à la cour du lion sont celles de connétable ou de grand prevôt.— [2] *Haitié*, satisfait. — [3] *De voir*, de vrai, en vérité. — [4] Il manque un vers. — [5] *Coute*, coude, de *cubitus*. — [6] *Doubte*, crainte. — [7] *L'estuet*, il lui faut. — [8] *Rois*, rets. — [9] *Desrois*, de *desroier*, égarer, faire perdre la route.

YSOPET II.

FABLE XXV.

Comment un Cheval qui haoit un Cerf pria a un Veneur qu'il meist le Cerf a mort, et li Chevaus meismes i fu mis.

Un fort cheval heoit [1]
Un cerf qui li avoit
Trop malement meffet.
Asaudre ne l'osoit : [2]
Car ses cornes doutoit [3]
Que poignantes avoit.

Un vénéeur requist
Que aide li féist
Du cerf mettre a mort :
Et il le serviroit
Tous les jours qu'il vivroit ;
Car moult se sentoit fort.

Le venéeur l'a pris
Qui tantost li a mis
Et le frein et la selle:
Bien estroit le sangla,
Uns esperons chauça
Qui eurent grant rouelle.

Sus le cheval sailli
Et le cerf assailli
Qui moult etoit courant:
Et par mons et par vaus,
Et par plains et par gaus,
L'ala forment chaçant.

Le cerf rien ne portoit
Qui moult legier estoit:
Por noiant le chaçoient:
Jamais ne le préissent
Pour course que il féissent:
Grant folie il faisoient.

Le cheval ert saillant
Et travaille formant:
Ce n'ert mie merveille:
Grans cops le va ferant
Et desriere et devant,
Et trop mal l'apareille.

Le venéeur felons
Le fiert des esperons
Si que le sanc en saut.
Mais le cheval avant
Ne puet ne tant ne quant:
Car le cuer si li faut.

Il a l'omme requis
Qui sus lui est assis,
Qu'il se sueffre aitant,
Et qu'il le lait aller
Par les chans pasturer
Comme il faisoit devant.

Aler ne te lairai,
Dist li homs, par ma foy;
Car a moi t'es sousmis;
Mais tant come vivras
Tous dis me serviras [6]
De gré ou a enuis.

Le cerf n'ot onques mal;
Mais mort fu le cheval
Par sa grant felonie:
Qui tuer le cuidoit
Pource que il avoit
Le veneur en aïe.

Par qui fut de rompu
Et mort et confondu,
Si comme oui avés:
Par son outrecuidance
Fust-il mis a outrance
Et a la mort alés.

L'on a souvent fiance
En tel dont grant nuisance
Vient pour bien, le savés.
Por ce se fait trop mal
Qui se soumet a mal
Pour faire autrui grieté. [7]

Il avient bien souvent
Que l'on veut grant tourment
Faire a son adversaire :
On se met a la mort ;
On a grand desconfort :
Bien l'ai ouy retraire.

[1] *Héoit*, haïssoit. — [2] *Asaudre*, assaillir, attaquer. — [3] *Doutoit*, redoutoit, craignoit. — [4] *Rouelle*, molette d'éperon, de *rotula*, petite roue. — [5] *Gaus*, forêts, pluriel de *gaud*, de l'allemand *wald*. — [6] *Tous dis*, toujours : *omnibus diebus*. — [7] *Grieté*, tourment, fâcherie, pesanteur.

FABLE XIV. — (74.)

Le Renard et le Buste.

Les grands, pour la plupart, sont masques de théâtre ;
Leur apparence impose au vulgaire idolâtre.
L'âne n'en sait juger que par ce qu'il en voit :
Le renard au contraire à fond les examine,
Les tourne de tout sens ; et, quand il s'aperçoit
Que leur fait n'est qüe bonne mine,
Il leur applique un mot qu'un buste de héros
Lui fit dire fort à propos.
C'étoit un buste creux et plus grand que nature.
Le renard, en louant l'effort de la sculpture :
« Belle tête, dit-il ; mais de cervelle point. »

Combien de grands seigneurs sont bustes en ce point !

GRECS. *Æs.-Cor.*, 11 ; II 11.

LATINS. *Phædr.*, 7 ; *Rom.*, 34 ; *Galfr.*, 34 ; *Albert*, 76 ; *Alciat*, embl. 188 ; *Faern.*, 8 ; *J. Posth.*, 11.

FRANÇAIS. *Ysop. I*, 60 ; *Guill. Tard.*, 16 ; *Guill. Haud.*, 16, 139 ; *G. Corr.*, 28 ; *P. Despr.*, 76 ; *Bens.*, 21 ; *Bours.*, les Fables, act. 1, sc. 3 ; *Le Noble*, 99.

ITALIENS. *Acc. Zucch.*, 34 ; *Tupp.*, 34 ; *Ces. Pav.*, 62 ; *Bald.*, 64.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, 34.

ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 38 ; *H. Steinh.*, 34.

ANGLAIS. *Ogilby*, 22.

HOLLANDAIS. *Esopus*, 34.

YSOPET-AVIONNET. *FABLE I.*

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 31.*

De la Norrice qui deceut le Loup de sa parole.

YSOPET I.

FABLE LXI.

Du Loup qui trouva une Teste paincte.

Parmi les champs s'en va courant
Le loup, qué treuve devourant :
Vit alors une belle teste ;
Il y cuida faire grant feste :
Bien estoit pourtraiste et painte,
En elle mise couleur mainte ;
Ne sembloit qu'il i oust nul nice,
Tant estoit par grant artifice :
Le loup qui cuida trouver proie
Des deux piés la mait et tournoie,
Comme regarde et environne ;
Nulle chose n'i trouva bonne.
Loues vées où n'a nulle vois,
N'oïr en la teste je ne vois.
Lais moy : Comment m'est mechéu !
Bien sui meschant et decéu :
Il me convient par cuer soupper.
Engouffir commence et roupper :
De courrous estoit ropieus
Qui voult estre delicieus.

L'on dit que homme de delices
Bon somme ont dormi comme nices :
Car riens n'ont trové en leurs mains.
Recout ne le plus ne le mains.
Mes cils qui fait misericorde
L'enmaine et tire a sa corde
Et la cremie depuis la mort.
Qui sages est, a ce s'amort.

Biauté ne vaut riens sans bonté.
Nuls ne doit estre haut monté,
S'il n'aime bonté et labour.
Se il sieut toujours le talour :
Vieille guiterne de manine, [3]
La cornemuse, la doucine, [4]
La harpe, le lus, la citole,
La danse, solas et querole, [5]
Et ne quiert fors que le bon jour,
Estre toute jour au sejour,
Et ne veult mais que nient faire,
Le timpre oir et la naquere, [6]
Et les trompes qui font grant son,
Hors estre adés d'escusacion.

[1] *Mait* ou *maint*, maintient. — [2] *Recout*, sauve, délivre. — [3] *Guiterne*, guitare. — [4] *Doucine*, espèce de guitare, du mot espagnol *docena*. — [5] *Querole*, sorte de danse. — [6] *Naquere*, timbales.

FABLE XV. — (75.)

Le Loup, la Chèvre et le Chevreau.

La bique allant remplir sa traînante mamelle,
Et paître l'herbe nouvelle,
Ferma sa porte au loquet,
Non sans dire à son biquet :
Gardez-vous, sur votre vie,
D'ouvrir, que l'on ne vous die,
Pour enseigne et mot du guet,
Foin du loup et de sa race !
Comme elle disoit ces mots,
Le loup, de fortune, passe :
Il les recueille à propos,
Et les garde en sa mémoire.
La bique, comme on peut croire,
N'avoit pas vu le glouton.
Dès qu'il la voit partie, il contrefait son ton,
Et, d'une voix papelarde,
Il demande qu'on ouvre, en disant, Foin du loup !
Et croyant entrer tout d'un coup.
Le biquet soupçonneux par la fente regarde :
Montrez-moi patte blanche, ou je n'ouvrirai point,
S'écria-t-il d'abord. Patte blanche est un point
Chez les loups, comme on sait, rarement en usage.
Celui-ci, fort surpris d'entendre ce langage,
Comme il étoit venu s'en retourna chez soi.

Où seroit le biquet, s'il eût ajouté foi
Au mot du guet, que, de fortune,
Notre loup avoit entendu?

Deux sûretés valent mieux qu'une;
Et le trop en cela ne fut jamais perdu.

GRECS. *Æs.-Camer.*, 206.
LATINS. *Phædr.*, App. *Burm.*, 27; *Rom.*, 29; *Rom. Nil.*, 61; *Galfr.*, 29; *P. Cand.*, 79.
FRANÇAIS. *Mar. de France*, 90; *Ysop. I.*, 29; *Ysop. II*, 40; *R. Gobin.*; *Guill. Haud.*, 135; *G. Corr.*, 24; *P. Despr.*, 23, 78; *Bens.*, 27; *Le Noble*, 15.
ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 29; *Tupp.*, 29.
ESPAGNOLS. *Ysopo*, 29.
ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 33; *H. Steinh.*, 29.
ANGLAIS. *Ogilby*, 72.
HOLLANDAIS. *Esopus*, 29.

YSOPET I.

FABLE XXIX.

De la Chièvre et du Loup.

La chièvre va quérir viande
Pour son chevrel, et li commande
Et l'admoneste que du toit
Ne se meuve, d'où il estoit:
Car, s'il s'en part, sache de voir
Qu'il y pourra doumage avoir,
Et dont il se tiendra pour fos.
En l'hostel l'a laissié enclos.
Comme il fust demouré sous,

YSOPET-AVIONNET. *FABLE X.*

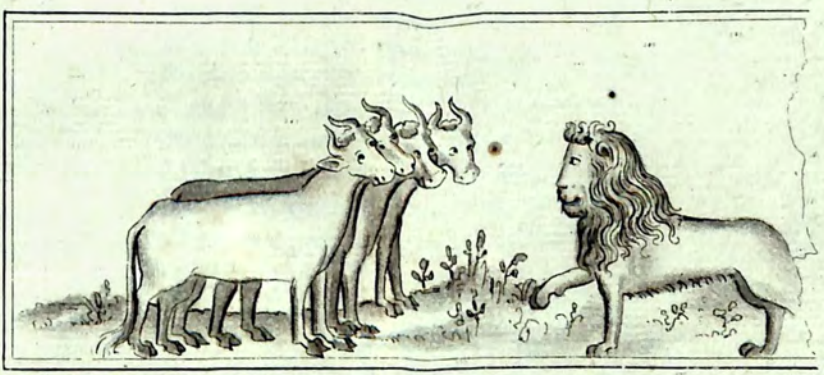

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 32.*

Des IIII Toriaux que le Lion decent pour ce qui les fist dessembler.

Scavez-vous? Ysangrin li loups
Hurte a l'huis, boute et appelle,
Et change sa voix et chevrelle. [2]
Ouvre l'huis, dist-il, à ta mère.
Non feray, dist-il, par saint père, [3]
Assés y pourrés appeller:
Bien vous connois au chevreller;
Tant le sachiez vous contrefaire,
N'entrerés jà en mon repaire:
Et si voi bien par un pertuis [4]
Que j'ai ci trouvé en cest huis,
Que vous estes ung loup pour voir, [5]
Qui me voulés ci decevoir.
Ailleurs vous estuet quérir proie.
Ainssi le chervel l'en envoye.

Pour ce, vous dis qu'en l'enfant vient
Grant preu, quant il voit et retient [6]
La bonne doctrine du père:
Et qui non fait, il le compère: [7]
Les enseignemens ne trespasse,
Ne des grans ne mest en espasse,
De père et mère la doctrine:
En ton cœur les garder ne fine: [8]
En ceci croy les anciens
Se veuls estre victoriens
Con les anciens croist jonesse: [9]
Mauvaistié en cœur ne les blesse.

[1] *Querir viande*, chercher la pâture, ce qui sert à la vie. — [2] *Chevrelle, chevreller*, imiter la voix d'une chèvre. — [3] *Par saint pere*, par saint Pierre. — [4] *Pertuis*, trou, ouverture. — [5] *Pour voir*, vraiment, pour le vrai. — [6] *Grant preu*, grand profit. — [7] *Compere*, paye. — [8] *Ne fine*, ne cesse — [9] Quand la jeunesse croit les avis des anciens.

YSOPET II.

FABLE XL.

Comment le Loup volt decevoir le Chevreau.

Unes chievres estoit
Qui un faon avoit
Qu'elle aimoit trop forment :
Aus champs ne l' laisse aler
Gibber ne pasturer, [1]
Pour le froit qu'ele sent.

Ains l'alaite en l'estable,
Et le paist et li baille
Ce dont il a mestier :
Et s'en va paistre aux champs,
Tant qu'elle a plains ses flans ;
Puis s'en revient arrier.

Moult souvent le chastie [2]
Pour qu'il ne croie mie
Le leu, se vient a l'huis ;
Mais bien fermé se tiengne,
Qu'il ne l'en mesaviengne,
Et gart par un pertuis.

Le leu si vint a l'us : [3]
Or sus, dist-il, or sus,
Oeuvre l'huis a ta mere :
Je t'aporte a mengier
Trop miex que ne fis yer :
Miex te fai que ton pere.

Quant le chevrel l'oy,
Durement s'esjoy
Por avoir a mengier;
Car avis li estoit,
De la faim qu'il avoit,
Que il deust enragier.[1]

A l'uis s'en est venu,
Fermé l'a et tenu :
Car sa mere li dist.
Il vit par un pertuis
Le leu qui fiert a l'huis, [4]
Si s'en moqua et rist.

Là dehors vous tenez :
Jà céens n'entrerez,
Foy que je dois mon pere.
Se vous y entriez,
Vous me mengeriez,
Si comme dit ma mere.

Et croire et honorer,
Et servir et amer
De cueur entierement,
Doist chascuns pere et mère :
A bon droit le compere [5]
Qui le fait autrement.

[1] *Gibber*, se débattre des pieds, s'ébattre aux champs. — [2] *Chastie*, instruit, reprend. — [3] *L'us*, pour l'huis, la porte. — [4] *Fiert*, frappe. — [5] *Comperé*, paye.

FABLE XVI. — (76.)

Le Loup, la Mère et l'Enfant.

Ce loup me remet en mémoire
Un de ses compagnons qui fut encor mieux pris :
Il y périt. Voici l'histoire.

Un villageois avoit à l'écart son logis.
Messer loup attendoit chappe-chute à la porte :
Il avoit vu sortir gibier de toute sorte,
Veaux de lait, agneaux et brebis,
Régiment de dindons, enfin bonne provende.
Le larron commençoit pourtant à s'ennuyer.
Il entend un enfant crier.
La mère aussitôt le gourmande,
Le menace, s'il ne se tait,
De le donner au loup. L'animal se tient prêt,
Remerciant les dieux d'une telle aventure :
Quand la mère apaisant sa chère géniture,
Lui dit : Ne criez point; s'il vient, nous le tuerons.
Qu'est-ceci ! s'écria le mangeur de moutons :
Dire d'un, puis d'un autre! Est-ce ainsi que l'on traite
Les gens faits comme moi? Me prend-on pour un sot?
Que quelque jour ce beau marmot
Vienne au bois cueillir la noisette...
Comme il disoit ces mots, on sort de la maison :
Un chien de cour l'arrête; épieux et fourches fières

YSOPET I. *FABLE LX.*

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 20.*

Du Loup qui trouva une Teste painete.

L'ajustent de toutes manières.
Que veniez-vous chercher en ce lieu? lui dit-on.
Aussitôt il conta l'affaire.
Merci de moi! lui dit la mère,
Tu mangeras mon fils! L'ai-je fait à dessein
Qu'il assouvisse un jour ta faim?
On assomma la pauvre bête.
Un manant lui coupa le pied droit et la tête:
Le seigneur du village à sa porte les mit,
Et ce dicton picard alentour fut écrit:

« Biaux chires leups, n'écoutez mie
« Mère tenchent chen fieux qui crie. »

GRECS. *Æs.-Cor.*, 138; II, 138.
LATINS. *Av.*, 1; *Faern.*, 53; *J. Posth.*, 120.
FRANÇAIS. *Ysop.-Av.*, 1; *Baïf*, fol. 121; *Guill. Haud.*, 110; *G. Corr.*, 102; *Ph. Heg.*, 13; *Bens.*, 90; *Le Noble.*
ITALIENS. *Ces. Pav.*, 70; *Guicc.*, Hor. de Recr., fol. 220.
ESPAGNOLS. *Ysopo-Av.*, 1.
ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 63; *H. Steinh.-Av.*, 1.
HOLLANDAIS. *Esopus-Av.*, 1.

YSOPET-AVIONNET.

FABLE I.

De la Norrice qui déceut le Loup de sa parole.

Une norrice ennuioit
Ses petits enfans qui crioit:

Si jure que il se taira,
Ou elle au loup le getera,
Pour mangier et pour devourer,
Se il ne laisse à plourer.
Le loup qui la promesse oy,
Com' fol mout s'en est esjoy;
Car bien cuide, sans nulle faille
Que celle son enfant li baille;
Mais li enfant tourne à repos.
Cil qui a perdu son pourpos,
N'arreste plus en ceste place:
Car peur d'une part l'en chasse,
Et d'autre part que fain l'aproche
. . . . . .
Sa femme li fait pou de joie,
Quant sans rien revenir le voit,
Comme celle qui faim avoit,
Et voit que le loup riens n'aporte:
Por pou que ne lui clost la porte: [1]
Ains le laidauge durement; [2]
Le lou li respont simplement
Comme cils qui plaid ne veut avoir. [3]
Seur, fet-il, je te dirai voir; [4]
Certes j'ay grant travail éu:
Une femme m'a décéu. (*a*)
Ainsi a fait plus grant de moy
Premier homme, David le roy;
Si fist-elle, le fort Samson
Et le très-sage Salomon.

Quant il veult mettre son corage
Convient obéir fol et sage;
Mais la douceur de femme bonne
Passe de solas toute borne.
Le pauvre homme gémit et pleure;

Sa femme ne vient a bonne heure.
Tant comme femmes dureront
Femmes esbay ne seront.

VARIANTES.

Manuscr. de la biblioth. du Roi, n° 356, *Nov.* 85.

(*a*) On trouve dans ce manuscrit les deux vers suivants au commencement de la moralité :

Cest compte reprend ceulx et blasme
Qui foy cuident trouver en feme.

[1] *Por pou*, pour peu ; il s'en faut peu que. — [2] *Laidauger*, blâmer, gronder, critiquer. — [3] *Plaid*, procès, querelle. — [4] *Seur*, nom d'amitié donné dans ces temps aux femmes par leurs maris.

FABLE XVII. — (77.)

Parole de Socrate.

Socrate un jour faisant bâtir,
Chacun censuroit son ouvrage :
L'un trouvoit les dedans, pour ne lui point mentir,
Indignes d'un tel personnage ;
L'autre blâmoit la face : et tous étoient d'avis
Que les appartements en étoient trop petits.
Quelle maison pour lui ! l'on y tournoit à peine.
Plût au ciel que de vrais amis,
Telle qu'elle est, dit-il, elle pût être pleine !

Le bon Socrate avoit raison
De trouver pour ceux-là trop grande sa maison.
Chacun se dit ami ; mais fou qui s'y repose :
Rien n'est plus commun que ce nom,
Rien n'est plus rare que la chose.

Grecs. *Æs.-Camer.*, 490 ; *Saint-Cyr.*, l. 1, c. 20.
Latins. *Phædr.*, 48 ; Fav. collect., 1.
Français. Fabliaux de *Barb. Meon*, t. 2, p. 44 ; *Amyot-Plut.*, de l'Amit. frat., § 5, Plur. des amis, § 3.
Italiens. *Guicc.*, Hor. de Recr., fol. 214.
Espagnols. *Ysopo*, collect., 1.
Allemands. *H. Steinh.*, collect., 1.
Hollandais. *Esopus*, collect., 1.

FABLE XVIII.—(78.)

Le Vieillard et ses Enfants.

Toute puissance est foible, à moins que d'être unie.
Écoutez là-dessus l'esclave de Phrygie.
Si j'ajoute du mien à son invention,
C'est pour peindre nos mœurs; et non point par envie;
Je suis trop au-dessous de cette ambition.
Phedre enchérit souvent par un motif de gloire:
Pour moi, de tels pensers me seroient malséants.
Mais venons à la fable, ou plutôt à l'histoire
De celui qui tâcha d'unir tous ses enfants.

Un vieillard près d'aller où la mort l'appeloit,
Mes chers enfants, dit-il (à ses fils il parloit),
Voyez si vous romprez ces dards liés ensemble:
Je vous expliquerai le nœud qui les assemble.
L'aîné les ayant pris, et fait tous ses efforts,
Les rendit en disant: Je le donne aux plus forts.
Un second lui succède, et se met en posture;
Mais en vain. Un cadet tente aussi l'aventure.
Tous perdirent leur temps, le faisceau résista:
De ces dards joints ensemble un seul ne s'éclata.
Foibles gens! dit le père: il faut que je vous montre
Ce que ma force peut en semblable rencontre.
On crut qu'il se moquoit, on sourit, mais à tort:
Il sépare les dards, et les rompt sans effort.

Vous voyez, reprit-il, l'effet de la concorde :
Soyez joints, mes enfants; que l'amour vous accorde.
Tant que dura son mal, il n'eut autre discours.
Enfin se sentant près de terminer ses jours,
Mes chers enfants, dit-il, je vais où sont nos pères :
Adieu : promettez-moi de vivre comme frères;
Que j'obtienne de vous cette grâce en mourant.
Chacun de ses trois fils l'en assure en pleurant.
Il prend à tous les mains, il meurt. Et les trois frères
Trouvent un bien fort grand, mais fort mêlé d'affaires.
Un créancier saisit, un voisin fait procès :
D'abord notre trio s'en tire avec succès.
Leur amitié fut courte autant qu'elle étoit rare.
Le sang les avoit joints, l'intérêt les sépare :
L'ambition, l'envie, avec les consultants,
Dans la succession entrent en même temps.
On en vient au partage, on conteste, on chicane:
Le juge sur cent points tour à tour les condamne.
Créanciers et voisins reviennent aussitôt,
Ceux-là sur une erreur, ceux-ci sur un défaut.
Les frères désunis sont tous d'avis contraire :
L'un veut s'accommoder, l'autre n'en veut rien faire.
Tous perdirent leur bien, et voulurent trop tard
Profiter de ces dards unis et pris à part.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 171, 296; II 171, 296; *Gabr.*, 30.

LATINS. *Av.*, 18; *Nic. Perg.** (Dial. Creat.), 5; *Phil.*, 7, 17; *Morl.*, 12; *Tan.*, fab. 1; *Brus.*, l. 2, p. 80; *Als.*, 151.

**N. B.* Au moment où nous allions corriger l'épreuve de cette feuille, nous avons découvert dans un manuscrit de la bibliothèque du Roi (n° 8512), le nom de l'auteur du *Dialogus Creaturarum*; nous remplacerons par la suite l'abréviation employée jusqu'à présent, par celle-ci : *Nic. Perg.*, qui désigne *Nicole* ou *Nicolaüs Pergaminus*.

YSOPET-I. *FABLE XXIX.*

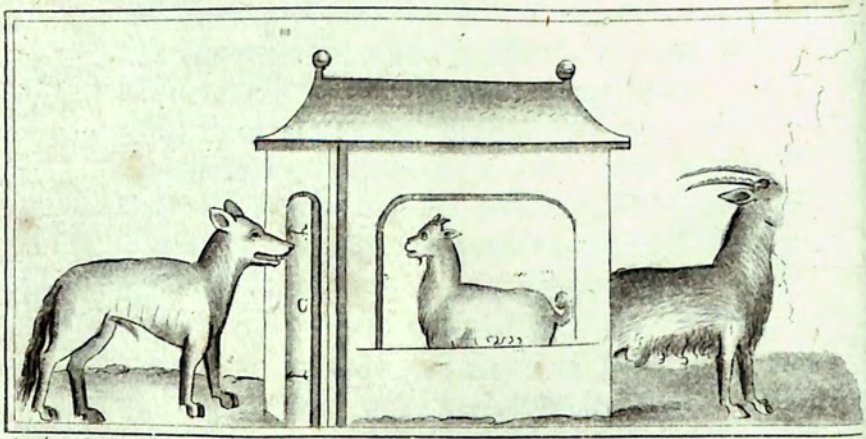

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 30*

De la Chievre et du Loup.

FRANÇAIS. *Ysop.-Av.*, 10; *Ysop. II*, 29; *Guill. Tard*, 4; *Amyot-Plut.*, du trop parler, § 29; Apopht. des Barb., § 19; Vie de Sertor., § 22; *Baif*, fol. 123; *Guill. Haud.*, 4, 192; *M****, 28; *Desm.*, 10; *Le Noble*, 5, 51, 100.

ESPAGNOLS. *Ysopo-Av.*, 14.

ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 84; *H. Steinh.-Av.*, 14.

HOLLANDAIS. *Esopus-Av.*, 14.

ORIENTAUX. Bibl. orient., t. 6, p. 585; *Salom.*, Ecclesiast., c. 4, v. 12:

Et si quispiam prævaluerit contra unum, duo resistant ei: funiculus triplex difficilè rumpitur.

YSOPET-AVIONNET.

FABLE X.

Des iiij Toriaux que le Lion deceut pour ce qui les fist dessembler.

Quatre biaus toriaux estoient
Qui si grant foi s'entre-portoient
Que l'un ne vouloit sans l'autre estre,
Ne aler, ne venir ne pestre:
Quant par foy furent adjousté, [1]
En furent assez plus doubté. [2]
Li lions mesmes les doubtoit,
Qui plus de un d'eus fors estoit.
Si commence a estudier
Comment les pourra conchier,
Que trop voulentiers s'en péust, [3]
Don queque soit, se il péust.
Un jour les trouva, ce me semble,
Qui pour péeur d'eus trestout tremble:
Si leur dit: Seigneur, Dié vous gart.
Aves vous péeur de regart
Qui si vous estes assemblés;
Peureuse gent vous me semblés:
Et si estes et grant et fort.

Ne sai beste de vostre effort,
Ours, lion, cheval ne liepart,
Loup ou bien gourpil d'une part,
Et l'un de vous, de l'autre, sous, [4]
Qu'il ne se deffendi de tous;
Mes vous estes de cuer failli.
Cuidies vous dont estre assailli,
Par moy tout seul, qui estes quatre?
Je ne me oseroie embattre
A l'un de vous pour estre mors : [5]
Quar je redoubte trop vos corps :
Si n'ai, se Dieu me doint santé,
De vous mal faire volenté.
Je vous assegur bonnement : [6]
Alés partout hardiement;
Mais tant com vous irés ensemble,
Seres vous couart, ce me semble,
Enseur que qui tout souls seroit [7]
Meillieur pasture trouveroit.
Qui n'est seulz, ce vous di-je bien,
Ce qui treuve n'est mie sien :
Car li autre i doivent partir.
Tant leur a dit que departir
A fait les enfans des genices,
Dont par tans se tendront pour nices.
Quant se furent entre-lessié,
Le lion court tout eslessié, [8]
Comme familieus et jéun :
Si les occist tous un et un.
Ainsi se treuvent decéu,
Pour ce que trop tost ont créu
Celi qui honnir les vouloit,
Et par paroles les trompoit.

Se dit l'un : Qui en pais veut vivre,

Nostre mort exemple li livre :
Trop de legier ne creie mie,
Et ne laisse sa compaignie :
L'en ne doit mie tousjours croire
Belle parole, qui n'est voire.

[1] *Adjouté*, réuni. — [2] *Doubté*, redouté. — [3] *S'en péeust*, s'en seroit nourri. — [4] *Sous*, seul. — [5] *Mors*, tué. — [6] *Assegur*, assure. — [7] *Enseur*, en outre, de plus. — [8] *Eslessié* ou *eslaissié*, s'élançant avec joie.

YSOPET II.

FABLE XXIX.

D'une Beste qui s'apeloit Laniste.

Il eut en une lande
Une beste moult grande
Qui avoit nom Laniste : [1]
Ele mangoit les toriaux,
Les cerfs, les chevriaux,
Et les dams et les biches.

Tant que n'ot rien laissié,
Que tout n'eust mangié,
Que un tout seul torel.
Il dist en son langage :
Ce n'est pas grant domage,
Se de moi a la pel.

A bon droit nous as mors, [2]
Trestout foibles et fors :
Car nul n'y eut aidie ;
S'au premier d'un accort
Fuissions et d'un ressort,
Ne fuisse mie en vie.

Se toutes t'éüssons
Hurtées d'un randon, [3]
Tu fuisses devorées :
L'une a l'autre n'aida :
Car chaşcune cuida
Estre plus desportée.

L'un doit l'autrui garder
Et deffendre et tenser
Aussi com soi meisme;
Qui ainsi le feroit,
Par tout seur seroit;
Mais ici fault la rime.

[1] *Laniste :* nom donné à un animal imaginaire. On peut le croire tiré du verbe *laniare*, déchirer. — [2] *Mors*, tué. — [3] *Randon*, force, courage.

FABLE XIX.—(79.)

L'Oracle et l'Impie.

Vouloir tromper le ciel, c'est folie à la terre.
Le dédale des cœurs en ses détours n'enserre
Rien qui ne soit d'abord éclairé par les dieux :
Tout ce que l'homme fait, il le fait à leurs yeux,
Même les actions que dans l'ombre il croit faire.

Un païen, qui sentoit quelque peu le fagot,
Et qui croyoit en Dieu, pour user de ce mot,
Par bénéfice d'inventaire,
Alla consulter Apollon.
Dès qu'il fut en son sanctuaire,
Ce que je tiens, dit-il, est-il en vie ou non?
Il tenoit un moineau, dit-on,
Prêt d'étouffer la pauvre bête,
Ou de la lâcher aussitôt,
Pour mettre Apollon en défaut.
Apollon reconnut ce qu'il avoit en tête :
Mort ou vif, lui dit-il, montre-nous ton moineau,
Et ne me tends plus de panneau ;
Tu te trouverois mal d'un pareil stratagème :
Je vois de loin, j'atteins de même.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 16; II 16.
LATINS. *Faern.*, 68; *J. Posth.*, 16.
FRANÇAIS. *Guill. Tard.*, 19; *Guill. Haud.*, 19.
ITALIENS. *Ces. Pav.*, 41.

FABLE XX. — (80.)

L'Avare qui a perdu son trésor.

L'usage seulement fait la possession.
Je demande à ces gens de qui la passion
Est d'entasser toujours, mettre somme sur somme,
Quel avantage ils ont que n'ait pas un autre homme.
Diogène là-bas est aussi riche qu'eux;
Et l'avare ici-haut, comme lui, vit en gueux.
L'homme au trésor caché, qu'Ésope nous propose,
Servira d'exemple à la chose.

Ce malheureux attendoit,
Pour jouir de son bien, une seconde vie;
Ne possédoit pas l'or, mais l'or le possédoit.
Il avoit dans la terre une somme enfouie,
Son cœur avec, n'ayant autre déduit
Que d'y ruminer jour et nuit,
Et rendre sa chevance à lui-même sacrée.
Qu'il allât ou qu'il vînt, qu'il bût ou qu'il mangeât,
On l'eût pris de bien court à moins qu'il ne songeât
A l'endroit où gisoit cette somme enterrée.
Il y fit tant de tours, qu'un fossoyeur le vit,
Se douta du dépôt, l'enleva sans rien dire.
Notre avare un beau jour ne trouva que le nid.
Voilà mon homme aux pleurs : il gémit, il soupire,
Il se tourmente, il se déchire.

Un passant lui demande à quel sujet ses cris.
C'est mon trésor que l'on m'a pris.
Votre trésor ! où pris ? Tout joignant cette pierre,
Eh ! sommes-nous en temps de guerre
Pour l'apporter si loin ? n'eussiez-vous pas mieux fait
De le laisser chez vous en votre cabinet,
Que de le changer de demeure ?
Vous auriez pu sans peine y puiser à toute heure.
A toute heure ? bons dieux ! ne tient-il qu'à cela ?
L'argent vient-il comme il s'en va ?
Je n'y touchois jamais. Dites-moi donc, de grâce,
Reprit l'autre, pourquoi vous vous affligez tant :
Puisque vous ne touchiez jamais à cet argent ;
Mettez une pierre à la place,
Elle vous vaudra tout autant.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 59, II 59.
LATINS. *Faern.*, 44.
FRANÇAIS *Guill. Haud.*, 43 ; Trés. des Recr., p. 236 ; *Bens.*, 156.
ITALIENS. *Ces. Pav.*, 46 ; *Guicc.*, p. 34, 160.

FABLE XXI. — (81.)

L'OEil du Maître.

Un cerf, s'étant sauvé dans une étable à bœufs,
Fut d'abord averti par eux
Qu'il cherchât un meilleur asile.
Mes frères, leur dit-il, ne me décelez pas :
Je vous enseignerai les pâtis les plus gras :
Ce service vous peut quelque jour être utile,
Et vous n'en aurez point regret.
Les bœufs à toute fin promirent le secret.
Il se cache en un coin, respire, et prend courage.
Sur le soir on apporte herbe fraîche et fourrage,
Comme l'on faisoit tous les jours :
L'on va, l'on vient, les valets font cent tours,
L'intendant même; et pas un d'aventure
N'aperçut ni cor, ni ramure,
Ni cerf enfin. L'habitant des forêts
Rend déjà grâce aux bœufs, attend dans cette étable
Que, chacun retournant au travail de Cérès,
Il trouve pour sortir un moment favorable.
L'un des bœufs ruminant lui dit : Cela va bien :
Mais quoi! l'homme aux cent yeux n'a pas fait sa revue;
Je crains fort pour toi sa venue :
Jusque-là, pauvre cerf, ne te vante de rien.
Là-dessus le maître entre, et vient faire sa ronde.
Qu'est-ceci? dit-il à son monde,
Je trouve bien peu d'herbe en tous ces rateliers.

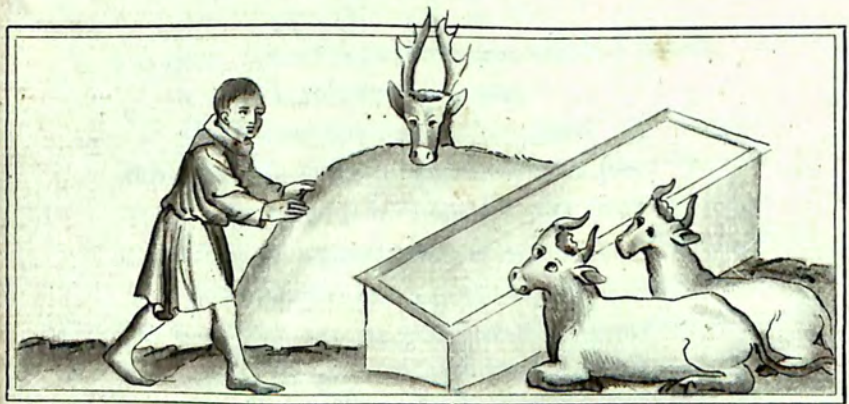

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 33.*

Du Cerff qui issi du Bois se cuida sauver cheux un Vilain.

Cette litière est vieille, allez vite aux greniers.
Je veux voir désormais vos bêtes mieux soignées.
Que coûte-t-il d'ôter toutes ces araignées?
Ne sauroit-on ranger ces jougs et ces colliers?
En regardant à tout, il voit une autre tête
Que celles qu'il voyoit d'ordinaire en ce lieu.
Le cerf est reconnu : chacun prend un épieu;
Chacun donne un coup à la bête.
Ses larmes ne sauroient la sauver du trépas.
On l'emporte, on la sale, on en fait maint repas,
Dont maint voisin s'éjouit d'être.

Phedre sur ce sujet dit fort élégamment :
Il n'est, pour voir, que l'œil du maître.
Quant à moi, j'y mettrois encor l'œil de l'amant.

GRECS. *Æs.-Guill.*, *Can. aug.*, 42.
LATINS. *Phædr.*, 39; *Rom.*, 59; *Rom. Nil.*, 48; *Galfr.*, 59; *P. Cand.*, 73.
FRANÇAIS. *Ysop. I*, 55; *Guill. Haud*, 153; *G. Corr.*, 42; *P. Despr.*, 26; *Mor. de Maut.*, 19.
ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 59; *Tupp.*, 59; *Ces. Pav.*, 10; *Guicc.*, p. 197.
ESPAGNOLS. *Ysopo*, 59.
ALLEMANDS. *H. Steinh.*, 59.
ANGLAIS. *Ogilby*, 37.
HOLLANDAIS. *Esopus*, 59.

YSOPET I.

FABLE LV.

Du Cerf qui issi du bois se cuida sauver cheux un Vilain.

Li cerf qui chiens avoit ouy
Issit du bois : si s'enfouy

En un village tout a plain :
Si s'en entra chieux un vilain,
Qu'oncques le vilain ne le sot :
Là s'en entra où des buefs ot
Qui arent la terre au vilain, [1]
Mussa soy en un tas de foin, [2]
Aux buefs pria moult doucement,
Comm cils qui cremoit durement, [3]
Que il de la mort guarentir,
Lui veuillent ce lieu consentir.
Lors dist un buef qui estoit vieux :
Biaus amis, il te vaulsist mieux
Au bois estre, que ci encore.
S'en ceste estable venoit ore
Uns de nos maistres nous véoir,
Il pourroit bien t'en meschéoir.
Li cerf respont : Seigneurs, merci !
Pour Dieu, lessiés me mucer ci.
Mes que vous ne m'encusiés mie,
Si m'aures vous sauvé la vie.
Ainsi le cerf aù foins se tient :
Et voilà que li bouvier vient
Qui des buefs se doit prendre garde;
Il les conroie, mais ne regarde
Le cerf mucié, ne n'aperçoit :
Le fain où il est le deçoit.
D'erbe et de foin les buefs atourne,
Et puis les lesse et s'en retourne;
Cils qui bien cuide estre passés
Aux buefs rendy graces assez;
Quant un des buefs dire li ose :
Eschapper t'est legiere chose
Se nos maistre ne vient Argus
Qu'on dit qui a cent yeux ou plus :
Cent en a-t-il bien voirement :

Car tout l'ostel communement,
Fils et filles et autres gents,
Valets, bajasses, et sergents,
Et la mesgnie par lui seul veille
Quant li preudhom dort et sommeille :
Et se cestui vaincre savés
Ou conchier, gaignée avés.
A tant se taist. Argus s'en vint :
De ses buefs en la creche vint
Pour garder que rien ne leur faille :
Si vit que trop pouvre vitaille
. . Avoient ses bestes eue :
Leur portion leur a accreue :
Et quand aux bufs du foin donnoit,
Du cerf qui là se reponnoit,
Vit les cornes qui furent grans :
Si li retint le paysans
Et les cornes et la personne
Du cerf que fortune li donne.
. . . . . (a)
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Plus ameroit garder son piautre
Que d'autrui l'or ne l'argent
Ne vous attendés au serjent
De bien garder le destrier,
Mais li sires que qu'en a mestier :
Et pour ce, nous dit Aristote,
Sces-tu qui fait la grasse crotte
Et bon le fiens de l'estable,
Et au cheval fait bonne table,

Et le fait en biauté greigneur ?
Ce fait la trace du seigneur,
Quant souvent son cheval regarde,
Y va, y vient et s'en prent garde,
Ne s'en attende pas au page :
Ne li chault fors de son bruvage. [5]

VARIANTES.

Manuscr. de la biblioth. du Roi, n° 7616-3.

(*a*) Je n'ai pas cru devoir publier les morceaux insignifians des sept premiers vers de la moralité de cette fable, malheureusement lacérée dans le manuscrit 7616; mais les quatre premiers se retrouvent dans celui-ci :

N'est pas siens qui est assiliez;
Poissans homs voille est voilliez.
Ly sergent espovanter seulent,
Et li debonnaire aidier veulent.

[1] *Arent*, labourent, du latin *arare*. — [2] *Mussa* ou *muça*, cacha. — [3] *Cremoit*, craignoit. — [4] *Bajasse*, servante. — [5] *Ne li chault*, ne lui importe, du verbe *challoir*.

FABLE XXII. — (82.)

L'Alouette et ses Petits, avec le Maître d'un champ.

Ne t'attends qu'à toi seul : c'est un commun proverbe.
Voici comme Ésope le mit
En crédit.

Les alouettes font leur nid
Dans les blés quand ils sont en herbe,
C'est-à-dire environ le temps
Que tout aime, et que tout pullule dans le monde,
Monstres marins au fond de l'onde,
Tigres dans les forêts, alouettes aux champs.
Une pourtant de ces dernières
Avoit laissé passer la moitié d'un printemps
Sans goûter le plaisir des amours printanières.
A toute force enfin elle se résolut
D'imiter la nature, et d'être mère encore.
Elle bâtit un nid, pond, couve, et fait éclore,
A la hâte : le tout alla du mieux qu'il put.
Les blés d'alentour mûrs, avant que la nitée
Se trouvât assez forte encor
Pour voler et prendre l'essor,
De mille soins divers l'alouette agitée
S'en va chercher pâture, avertit ses enfants
D'être toujours au guet et faire sentinelle.
Si le possesseur de ces champs

Vient avecque son fils, comme il viendra, dit-elle,
Écoutez-bien; selon ce qu'il dira,
Chacun de nous décampera.
Sitôt que l'alouette eut quitté sa famille,
Le possesseur du champ vient avecque son fils.
Ces blés sont mûrs, dit-il; allez chez nos amis
Les prier que chacun, apportant sa faucille,
Nous vienne aider demain dès la pointe du jour.
Notre alouette de retour
Trouve en alarme sa couvée.
L'un commence : Il a dit que, l'aurore levée,
L'on fît venir demain ses amis pour l'aider.
S'il n'a dit que cela, repartit l'alouette,
Rien ne nous presse encor de changer de retraite :
Mais c'est demain qu'il faut tout de bon écouter.
Cependant soyez gais : voilà de quoi manger.
Eux repus, tout s'endort, les petits et la mère.
L'aube du jour arrive, et d'amis point du tout.
L'alouette à l'essor, le maître s'en vient faire
Sa ronde ainsi qu'à l'ordinaire.
Ces blés ne devroient pas, dit-il, être debout.
Nos amis ont grand tort, et tort qui se repose
Sur de tels paresseux, à servir ainsi lents.
Mon fils, allez chez nos parents
Les prier de la même chose.
L'épouvante est au nid plus forte que jamais.
Il a dit ses parents, mère! c'est à cette heure...
Non, mes enfants, dormez en paix :
Ne bougeons de notre demeure.
L'alouette eut raison, car personne ne vint.

Pour la troisième fois, le maître se souvint
De visiter ses blés. Notre erreur est extrême,
Dit-il, de nous attendre à d'autres gens que nous.
Il n'est meilleur ami ni parent que soi-même.
Retenez bien cela, mon fils. Et savez-vous
Ce qu'il faut faire? Il faut qu'avec notre famille
Nous prenions dès demain chacun une faucille;
C'est là notre plus court : et nous achèverons
Notre moisson quand nous pourrons.
Dès lors que ce dessein fut su de l'alouette:
C'est ce coup qu'il est bon de partir, mes enfants!
Et les petits, en même temps,
Voletants, se culebutants,
Délogèrent tous sans trompette.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 421 ; II 421 ; *Babr. ex Suid.*, t. 1, p. 132.
LATINS. *Aul. Gell.*, Noct. Attic., l. 2, c. 29; *Av.*, 21; *Faern.*, 99; *Dem. rid.*, p. 225; *Reg. Men.*, *Q. Ennius*, in incert. Satir. libris:

..... *Herclè*
Hoc erit tibi argumentum semper in promptu situm,
Ne quid exspectes amicos, quod tu per te agere possis.

FRANÇAIS. *Guill. Haud.*, 194.
ITALIENS. *Cappacio*, 54; *Ces. Pav.*, 102; *Verdizz.*, 97.

FIN DU QUATRIÈME LIVRE.

LIVRE CINQUIÈME.

FABLE PREMIÈRE. — (83.)

Le Bucheron et Mercure.

A M. LE C. D. B.

Votre goût a servi de règle à mon ouvrage :
J'ai tenté les moyens d'acquérir son suffrage.
Vous voulez qu'on évite un soin trop curieux,
Et des vains ornements l'effort ambitieux;
Je le veux comme vous : cet effort ne peut plaire.
Un auteur gâte tout quand il veut trop bien faire.
Non qu'il faille bannir certains traits délicats :
Vous les aimez, ces traits; et je ne les hais pas.
Quant au principal but qu'Ésope se propose,
J'y tombe au moins mal que je puis.
Enfin, si dans ces vers je ne plais et n'instruis,
Il ne tient pas à moi; c'est toujours quelque chose.
Comme la force est un point
Dont je ne me pique point,
Je tâche d'y tourner le vice en ridicule,
Ne pouvant l'attaquer avec des bras d'Hercule.
C'est là tout mon talent : je ne sais s'il suffit.
Tantôt je peins en un récit

La sotte vanité jointe avecque l'envie,
Deux pivots sur qui roule aujourd'hui notre vie :
Tel est ce chétif animal
Qui voulut en grosseur au bœuf se rendre égal.
J'oppose quelquefois par une double image
Le vice à la vertu, la sottise au bon sens,
Les agneaux aux loups ravissants,
La mouche à la fourmi ; faisant de cet ouvrage
Une ample comédie à cent actes divers,
Et dont la scène est l'univers.
Hommes, dieux, animaux, tout y fait quelque rôle,
Jupiter comme un autre. Introduisons celui
Qui porte de sa part aux Belles la parole :
Ce n'est pas de cela qu'il s'agit aujourd'hui.

Un bûcheron perdit son gagne-pain,
C'est sa cognée ; et la cherchant en vain,
Ce fut pitié là-dessus de l'entendre.
Il n'avoit pas des outils à revendre :
Sur celui-ci rouloit tout son avoir.
Ne sachant donc où mettre son espoir,
Sa face étoit de pleurs toute baignée :
O ma cognée ! ô ma pauvre cognée !
S'écrioit-il : Jupiter, rends-la moi ;
Je tiendrai l'être encore un coup de toi.
Sa plainte fut de l'Olympe entendue.
Mercure vient. Elle n'est pas perdue,
Lui dit ce dieu : la connoîtras-tu bien ?
Je crois l'avoir près d'ici rencontrée.
Lors une d'or à l'homme étant montrée,

Il répondit : Je n'y demande rien.
Une d'argent succède à la première :
Il la refuse. Enfin une de bois.
Voilà, dit-il, la mienne cette fois ;
Je suis content si j'ai cette dernière.
Tu les auras, dit le dieu, toutes trois ;
Ta bonne foi sera récompensée.
En ce cas-là je les prendrai, dit-il.
L'histoire en est aussitôt dispersée :
Et boquillons de perdre leur outil,
Et de crier pour se le faire rendre.
Le roi des dieux ne sait auquel entendre.
Son fils Mercure aux criards vient encor :
A chacun d'eux il en montre une d'or.
Chacun eut cru passer pour une bête
De ne pas dire aussitôt : La voilà !
Mercure, au lieu de donner celle-là,
Leur en décharge un grand coup sur la tête.

Ne point mentir, être content du sien,
C'est le plus sûr : cependant on s'occupe
A dire faux pour attraper du bien.
Que sert cela ! Jupiter n'est pas dupe.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 44 ; II 44 ; Prov. gree:

Οὐκ αἰεὶ ποταμὸς ἀξίνας φέρει.

LATINS. *Faern.*, 95 ; *Brus.*, l. 2, p. 133 ; *J. Posth.*, 44.

FRANÇAIS. *Jul. Mach.-Rem.*, 13 ; *Rab.*, prol. du liv. IV ; *Guill. Haud.*, 240 ; *Bens.*, 91 ; *Le Noble*, 56.

ITALIENS. *Ces. Pav.*, 96 ; *Verdizz.*, 91.

ESPAGNOLS. *Ysopo-Rem.*, 13.

ALLEMANDS. *H. Steinh.-Rem.*, 13.

HOLLANDAIS. *Esopus.-Rem.*, 13.

FABLE II. (84.)

Le Pot de terre et le Pot de fer.

Le pot de fer proposa
Au pot de terre un voyage.
Celui-ci s'en excusa,
Disant qu'il feroit que sage
De garder le coin du feu;
Car il lui falloit si peu,
Si peu, que la moindre chose
De son débris seroit cause :
Il n'en reviendroit morceau.
Pour vous, dit-il, dont la peau
Est plus dure que la mienne,
Je ne vois rien qui vous tienne.
Nous vous mettrons à couvert,
Repartit le pot de fer;
Si quelque matière dure
Vous menace, d'aventure,
Entre deux je passerai,
Et du coup vous sauverai.
Cette offre le persuade.
Pot de fer son camarade
Se met droit à ses côtés.
Mes gens s'en vont à trois pieds
Clopin clopant comme ils peuvent,
L'un contre l'autre jetés

Au moindre hoquet qu'ils treuvent.
Le pot de terre en souffre : il n'eut pas fait cent pas,
Que par son compagnon il fut mis en éclats,
Sans qu'il eût lieu de se plaindre.

Ne nous associons qu'avecque nos égaux;
Ou bien il nous faudra craindre
Le destin d'un de ces pots.

Grecs. *Æs.-Nev.*, 295.
Latins. *Av.*, 11; *Faern.*, 72; *Alciat.*, embl. 165.
Français. *Jul. Mach.-Av.*, 9; *Guill. Haud.*, 189; *Eutrap.*, c. 2; *Bruscamb.*, p. 140; *Bens.*, 102; *Le Noble*, 39.
Italiens. *Ces. Pav.*, 4; *Verdizz.*, 15.
Espagnols. *Ysopo-Av.*, 9.
Allemands. *Minn.-Zing*, 77; *H. Steinh.-Av.*, 9.
Hollandais. *Esopus-Av.*, 9.

FABLE III.—(85.)

Le petit Poisson et le Pêcheur.

Petit poisson deviendra grand,
Pourvu que Dieu lui prête vie.
Mais le lâcher en attendant,
Je tiens, pour moi, que c'est folie :
Car de le rattraper il n'est pas trop certain.

Un carpeau, qui n'étoit encore que fretin,
Fut pris par un pêcheur au bord d'une rivière.
Tout fait nombre, dit l'homme en voyant son butin;
Voilà commencement de chère et de festin :
Mettons-le en notre gibecière.
Le pauvre carpillon lui dit en sa manière :
Que ferez-vous de moi? je ne saurois fournir
Au plus qu'une demi-bouchée.
Laissez-moi carpe devenir :
Je serai par vous repêchée,
Quelque gros partisan m'achetera bien cher.
Au lieu qu'il vous en faut chercher
Peut-être encor cent de ma taille
Pour faire un plat : quel plat! croyez-moi, rien qui vaille.
Rien qui vaille! eh bien! soit; repartit le pêcheur :
Poisson, mon bel ami, qui faites le prêcheur,
Vous irez dans la poêle; et, vous avez beau dire,
Dès ce soir on vous fera frire.

Un *Tiens* vaut, ce dit-on, mieux que deux *Tu l'auras*.
L'un est sûr, l'autre ne l'est pas.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 124; II 124.
LATINS. *Av.*, 20; *Nic. Perg.*, 46; *J. Posth.*, 107; *P. Cand.*, 37.
FRANÇAIS. *Ysop.-Av.*, 12; *Jul. Mach.-Av.*, 16; *Guill. Tard.*, 20; *Guill. Haud.*, 20; *G. Corr.*, 70; *Bens.*, 111; *Le Noble*, 68.
ITALIENS. *Guicc.*, p. 73.
ESPAGNOLS. *Ysopo-Av.*, 16.
ALLEMANDS. *H. Steinh.-Av.*, 16.
HOLLANDAIS. *Esopus-Av.*, 16.

YSOPET-AVIONNET.

FAB. XII.

Du Pechieur poisson prenant.

Ci dit le compte que un vilain
Qui bien savoit pechier a l'ain, [1]
Avoit un petit poisson pris
Qui n'estoit mie de grant pris.
Li poissons, pour Dieu, li prie
Que celle fois ne le tue mie;
Car s'il le tue ou l'occit,
Il y aura pou de pourfit;
Mais, pour Dieu, le laist encor vivre
Par tel convient, s'il est delivre,
I croitra et amendera,
Et puis que amendé sera,
A sa lingue arrier retournra, [2]
Si que reprendre alors pourra;
Et jà n'i faudra vraiement:
Si en aura trop plus d'argent

YSOPET-AVIONNET. *FABLE XII.*

Gravé par Paul Legrand *Pl. 34.*

Du Pechieur Poisson prenant.

Cils qui du faire n'a courage
Li respont et dist comme sage :
Le pecheur pour fol je tendroie
Qui ainsi laisseraist sa proie;
Et cils est plus fos la moytié
Qui ce requiert qu'il a gettié.

Qui ce qu'il tient jette a ses piés,
Bien en doist estre courrouciés.
Qui laisse ce qu'il a, chéoir,
Il li en doit bien meschéoir.
Proverbe est : Qui tiengne, si tiengne :
Que mescheance ne li aviengne :
Plus aim de mon profit denrée, [3]
Qu'a autre viengne grant marée.

[1] *Ain*, hameçon, de *hamus*. — [2] *Lingue*, ligne. — [3] *Aim*, aime.

FABLE IV. — (86.)

Les Oreilles du Lièvre.

Un animal cornu blessa de quelques coups
Le lion, qui, plein de courroux,
Pour ne plus tomber en la peine,
Bannit des lieux de son domaine
Toute bête portant des cornes à son front.
Chèvres, béliers, taureaux, aussitôt délogèrent;
Daims et cerfs de climat changèrent :
Chacun à s'en aller fut prompt.
Un lièvre, apercevant l'ombre de ses oreilles,
Craignit que quelque inquisiteur
N'allât interpréter à cornes leur longueur,
Ne les soutînt en tout à des cornes pareilles.
Adieu, voisin grillon, dit-il, je pars d'ici :
Mes oreilles enfin seroient cornes aussi;
Et quand je les aurois plus courtes qu'une autruche,
Je craindrois même encor. Le grillon repartit:
Cornes cela! Vous me prenez pour cruche!
Ce sont oreilles que Dieu fit.
On les fera passer pour cornes,
Dit l'animal craintif, et cornes de licornes.
J'aurai beau protester : mon dire et mes raisons
Iront aux petites maisons.

LATINS. *Faern.*, 51; *Als.*, 226.
ITALIENS. *Ces. Pav.*, 87; *Verdizz.*, 94.
ORIENTAUX. *Saadi*, Gulistan.

FABLE V. — (87.)

Le Renard ayant la queue coupée.

Un vieux renard, mais des plus fins,
Grand croqueur de poulets, grand preneur de lapins,
Sentant son renard d'une lieue,
Fut enfin au piége attrapé.
Par grand hasard en étant échappé,
Non pas franc, car pour gage il y laissa sa queue;
S'étant, dis-je, sauvé, sans queue et tout honteux,
Pour avoir des pareils (comme il étoit habile),
Un jour que les renards tenoient conseil entre eux:
Que faisons-nous, dit-il, de ce poids inutile,
Et qui va balayant tous les sentiers fangeux?
Que nous sert cette queue? Il faut qu'on se la coupe:
Si l'on me croit, chacun s'y résoudra.
Votre avis est fort bon, dit quelqu'un de la troupe;
Mais tournez-vous, de grâce; et l'on vous répondra.
A ces mots il se fit une telle huée,
Que le pauvre écourté ne put être entendu.
Prétendre ôter la queue eût été temps perdu:
La mode en fut continuée.

GREGS. *Æs.-Cor.*, 7; II 7.
LATINS. *Faern.*, 70.
FRANÇAIS. *Guill. Haud.*, 210; *G. Corr.*, 72; *Bens.*, 53.
ITALIENS. *Ces. Pav.*, 58; *Verdizz.*, 27.

FABLE VI. — (88.)

La Vieille et les deux Servantes.

Il étoit une vieille ayant deux chambrières :
Elles filoient si bien, que les sœurs filandières
Ne faisoient que brouiller au prix de celles-ci.
La vieille n'avoit point de plus pressant souci
Que de distribuer aux servantes leur tâche.
Dès que Téthys chassoit Phébus aux crins dorés,
Tourets entroient en jeu, fuseaux étoient tirés,
De-çà, delà, vous en aurez :
Point de cesse, point de relâche.
Dès que l'Aurore, dis-je, en son char remontoit,
Un misérable coq à point nommé chantoit :
Aussitôt notre vieille, encor plus misérable,
S'affubloit d'un jupon crasseux et détestable,
Allumoit une lampe, et couroit droit au lit
Où, de tout leur pouvoir, de tout leur appétit,
Dormoient les deux pauvres servantes.
L'une entr'ouvroit un œil, l'autre étendoit un bras;
Et toutes deux, très-mal contentes,
Disoient entre leurs dents : Maudit coq! tu mourras!
Comme elles l'avoient dit, la bête fut grippée :
Le reveille-matin eut la gorge coupée.
Ce meurtre n'amenda nullement leur marché :
Notre couple, au contraire, à peine étoit couché,
Que la vieille, craignant de laisser passer l'heure,
Couroit comme un lutin par toute sa demeure.

C'est ainsi que, le plus souvent,
Quand on pense sortir d'une mauvaise affaire,
On s'enfonce encor plus avant :
Témoin ce couple et son salaire.
La vieille, au lieu du coq, les fit tomber par-là
De Charybde en Scylla.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 79; II 79.
LATINS. *J. Posth.*, 65; *P. Cand.*, 55.
FRANÇAIS. *Guill. Haud.*, 62; *G. Corr.*, 66; *Bens.*, 164.
ITALIENS. *Ces. Pav.*, 135.

FABLE VII. — (89.)

Le Satyre et le Passant.

Au fond d'un antre sauvage
Un satyre et ses enfants
Alloient manger leur potage
Et prendre l'écuelle aux dents.

On les eût vus sur la mousse,
Lui, sa femme, et maint petit :
Ils n'avoient tapis ni housse,
Mais tous fort bon appétit.

Pour se sauver de la pluie,
Entre un passant morfondu.
Au brouet on le convie :
Il n'étoit pas attendu.

Son hôte n'eut pas la peine
De le semondre deux fois.
D'abord avec son haleine
Il se réchauffe les doigts :

Puis sur le mets qu'on lui donne,
Délicat, il souffle aussi.
Le satyre s'en étonne :
Notre hôte ! à quoi bon ceci ?

L'un refroidit mon potage,
L'autre réchauffe ma main.

Vous pouvez, dit le sauvage,
Reprendre votre chemin :

Ne plaise aux dieux que je couche
Avec vous sous même toit !
Arrière ceux dont la bouche
Souffle le chaud et le froid !

GRECS. *Æs.-Cor.*, 126; II 126.

LATINS. *Av.*, 29; *Anian.*; *Faern.*, 66; *J. Posth.*, 109; *Brus.*, l. 6, p. 428.

FRANÇAIS. *Jul. Mach.-Av.*, 22; *Guill. Haud.*, 22; *Guill. Tard.*, 22; *Est. Perr.*, 9; *Baif*, fol. 131; *P. Desp.*, 45; *Bens.*, 202; *Le Noble*, 80.

ITALIENS. *Ces. Pav.*, 56; *Verdizz.*, 14.

ESPAGNOLS. *Ysopo-Av.*, 22.

ALLEMANDS. *H. Steinh.-Av.*, 22.

HOLLANDAIS. *Esopus-Av.*, 22.

FABLE VIII. — (90.)

Le Cheval et le Loup.

Un certain loup, dans la saison
Que les tièdes zéphyrs ont l'herbe rajeunie,
Et que les animaux quittent tous la maison
Pour s'en aller chercher leur vie;
Un loup, dis-je, au sortir des rigueurs de l'hiver,
Aperçut un cheval qu'on avoit mis au vert.
Je laisse à penser quelle joie.
Bonne chasse, dit-il, qui l'auroit à son croc!
Eh! que n'es-tu mouton! car tu me serois hoc:
Au lieu qu'il faut ruser pour avoir cette proie.
Rusons donc. Ainsi dit, il vient à pas comptés,
Se dit écolier d'Hippocrate;
Qu'il connoît les vertus et les propriétés
De tous les simples de ces prés;
Qu'il sait guérir, sans qu'il se flatte,
Toutes sortes de maux. Si don coursier vouloit
Ne point celer sa maladie,
Lui loup gratis le guériroit;
Car le voir en cette prairie
Paître ainsi sans être lié
Témoignoit quelque mal, selon la médecine.
J'ai, dit la bête chevaline,
Une apostume sous le pied.
Mon fils, dit le docteur, il n'est point de partie

YSOPET -I. *FABLE XLI.*

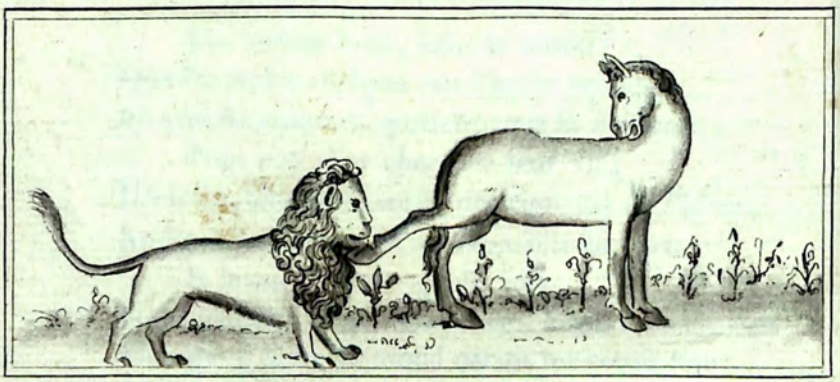

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 35.*

Du Cheval qui mata le Lion.

Susceptible de tant de maux.
J'ai l'honneur de servir nosseigneurs les chevaux,
Et fais aussi la chirurgie.
Mon galant ne songeoit qu'à bien prendre son temps,
Afin de happer son malade.
L'autre, qui s'en doutoit, lui lâche une ruade
Qui vous lui met en marmelade
Les mandibules et les dents.
C'est bien fait, dit le loup en soi-même, fort triste;
Chacun à son métier doit toujours s'attacher.
Tu veux faire ici l'herboriste,
Et ne fus jamais que boucher.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 259; II 259.

LATINS. *Rom.*, 42; *Rom. Nil.*, 26; *Galfr.*, 42; *Faern*, 26; *P. Cand.*, 92, 76; *Freit.*, 8; *Als.*, 96.

FRANÇAIS. Rom. du Ren. (B. R. Caugé, 68, fol. 128); *Ysop. I*, 41; *Ysopet II*, 23; *Jul. Mach.*, 42; *R. Gob.*; *Guill. Tard.*, 12; *G. Corr.*, 32; *Guill. Haud*, 12, 143; *Est. Perr.*, 11; *P. Despr.*, 19.

ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 42; *Capaccio*, 73; *Ces. Pav.*, 14; *Tupp.*, 42; *Verdizz.*, 60.

ESPAGNOLS. *Ysopo*, 42.

ALLEMANDS. *H. Steinh.*, 42.

ANGLAIS. *Ogilby*, 64.

HOLLANDAIS. *Esopus*, 42.

YSOPET I.

FABLE XLI.

Du Cheval qui mata le Lion.

Un chevaux malade paissoit (*a*)
En un pré ou ung lion passoit.
Le lion qui grant fain avoit,

Se pense, quant le cheval voit,
Que il en fera sa cuisine :
Vers li va; si s'en acousine [1]
Et li dit : Frere, Dieu vous saut.
Je say moult bien que il vous faut :
Pour tres bon mire sui tenu : [2]
Si sui de Salerne venu
Pour vous guerir de vostre mal.
Enguignier cuide le cheval :
Et dit : Je veuil estre, biau sire,
Vostre compaing et vostre mire.
Le cheval qui le barat sent
A ce que il li dit s'assent, [3]
Toutesfois estudie et pense
A trouver sa bonne defense,
Et a celui grever et nuire
Qui est venu pour li destruire,
Si le redeçoit par paroles
Que li lance douces et moles :
Bien puissiés vous venir, biau sire :
Grant mestier avoi-je de mire,
Quant Dieu vous a ci envoyé :
Car trop malement m'a plaié [4]
Une ronse qui me blesa
Au pié derriere : par-desa :
Hausse le pié et cil regarde
Qui du barat ne se prent garde,
Mais cuide selui bareter [5]
Et prendre au pié et arester.
Si encline sa teste aval.
Savés vous que fist le cheval ?
Du pié le fiert si durement,
Qu'il l'envoie lés lui dorment, [6]
Si qu'a peine esveiller se puet.
A bien peu mourir l'estuet,

Ne puet mouvoir membre qu'il ait.
Le cheval le laisse et s'en vait.
Quant cils revint de pamoison
Si se condemne par raison,
Et dit : J'ai souffert ce meschief;
A bon droit m'est venu grief
Je me fesoi-je ses amis
Et si li estoi-je ennemis.
. . . . . .
Tiex que l'on est se doit-on faire;
Mais maintes gens font le contraire.
Qui vuelt de sa profession
Faire fainte dévision, [7]
Drois est que douleur et meschief
Li reviengne desus son chief.
Le sage homme par son savoir
Tricherie ne puet avöir :
Car cils ne fait pas tricherie
Qui a bareter s'estudie,
Pour le bareteur decevoir.
Aussi le trouve-t-on de voir
Au livre de droit et canon.
Le decret de digeste a nom.

VARIANTES.

(*a*) *Manuscr. de la biblioth. du Roi*, n° 356.

Un cheval malade estoit
En un pré là où li paissoit:
Les (*les*) le pré un lion passa
Qui le cheval regardéa.
Trop fort pour la faim qu'il avoit
Pense, etc.

[1] *S'en acousine*, se familiarise avec lui, l'accoste, le traite de cousin. — [2] *Mire*, médecin. — [3] *S'assent*, consent, donne son assentiment. — [4] *Plaié*, fait une plaie, blessé. — [5] *Bareter*, tromper, ruser. — [6] *Les*, *lez*, à côté de, près de. — [7] *Dévision*, propos, parole, de déviser.

YSOPET II.

FABLE XXIII.

Comment un Cheval feri un Lyon du pied desrieres, si qu'il l'a afronté.

Un cheval si estoit
En un pré où paissoit:
A li vint un lion
Et li dist qu'il estoit
Bon mire et qu'il savoit [1]
De tous maus guérison.

Sire, dit le cheval,
Longtemps a que j'ai mal
En un des piés derrière;
Se me poés guerir,
Bien vous le puis merir [2]
En aucune maniere.

Frere, dit le lion,
Couche-toi : si verron
Le mal apertement.
Je ne me puis coucher,
Respont le destrier,
Si en sui moult dolent.

Souffrez, dit le lion,
Quanques nous vous feron
Et ne regimbez mie.
Le cheval bien savoit
Que le lion pensoit
A li tolir la vie. [3]

Bessiez vous, sire mire, (*a*)
Dist le cheval, desrire, [4]

YSOPET-II. *FABLE XXIII.*

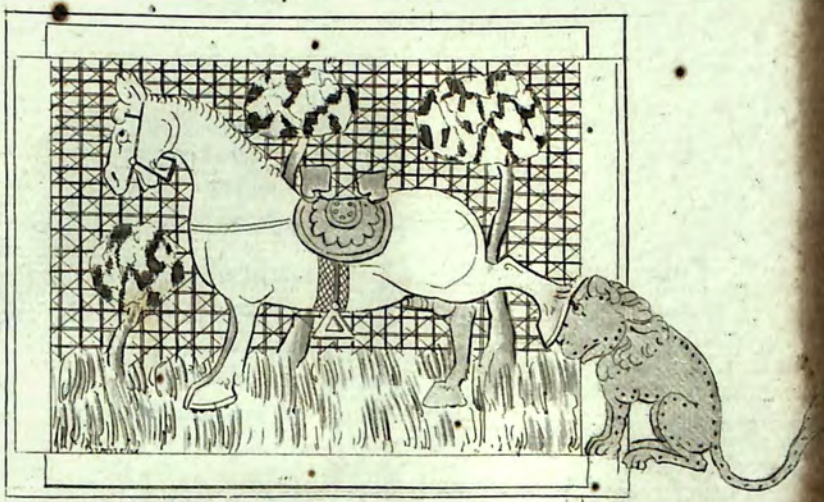

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 35 bis.*

Comment i Cheval ſſeri un Lion du pied desrieres, si qu'il l'a ſſonté.

Et si verrez le mal.
Bien vit que li lion
Le voult prendre au talon;
Or oiez du cheval.

De ses deux piés derriere
A si frapé le miere
Que il l'a afronté.
Mire, dit le cheval,
Je cuit que de ce mal
N'aurez jamais santé.

Fols estoit le lion
Quant volt par traison
Devorer le cheval :
Car il, se bien voussist,
Tex quatorze en vainquist [5]
Et leur rendist estal. [6]

Qui veult par traison
Ouvrer, bien est raison
Que il en ait hontage,
S'il se peut autrement
Delivrer de tourment,
De mal et de dommage.

VARIANTES.

Manuscr. de la biblioth. du Roi.

Baissiez vous, sire miere,
Si verrez par derrière,
Dist le cheval, le mal.

[1] *Mire*, médecin.— [2] *Merir*, contenter, satisfaire, remercier. — [3] *Tolir*, ôter, de *ferre*, *tuli*.— [4] *Desrire*, derrière : licence commune à cette époque.— [5] *Tex*, tels. Il en auroit vaincu quatorze semblables.— [6] *Estal*, lieu, place.

FABLE IX. — (91.)

Le Laboureur et ses Enfants.

Travaillez, prenez de la peine :
C'est le fonds qui manque le moins.

Un riche laboureur, sentant sa fin prochaine,
Fit venir ses enfants, leur parla sans témoins.
Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage
Que nous ont laissé nos parents :
Un trésor est caché dedans.
Je ne sais pas l'endroit : mais un peu de courage
Vous le fera trouver; vous en viendrez à bout.
Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'oût :
Creusez, fouillez, bêchez, ne laissez nulle place
Où la main ne passe et repasse.
Le père mort, les fils vous retournent le champ,
De-çà, delà, partout; si bien qu'au bout de l'an
Il en rapporta davantage.
D'argent, point de caché. Mais le père fut sage
De leur montrer, avant sa mort,
Que le travail est un trésor.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 22 ; II 22 ; *Epichar.*, de dict. Socrat. Xenoph., lib. 2 :
ππλοῦσιν θεοί
Laboribus vendunt nobis omnia bona dei.
Των πόνων πωλοῦσιν ἡμῖν πάντα τ'ἀγαθ' οἱ θεοί.

Hésiod.
Ἔργ. καὶ ἡμέρ., v. 308.

LATINS. *Faern.*, 35; *J. Posth.*, 22; *Nic. Perg.*, 13.

FRANÇAIS. *Jul. Mach.-Rem.*, 17; *Guill. Haud.*, 217; *G. Corr.*, 79; *Guill. Guer.*, 24; *J. Sousn.*, p. 301; *Bens.*, 169; *Anon. de Col.*, 2.

ITALIENS. *Ces. Pav.*, 93.

ESPAGNOLS. *Ysopo-Rem.*, 17; *Seb. Mey*, 26.

ALLEMANDS. *H. Steinh.-Rem.*, 17.

HOLLANDAIS. *Esopus-Rem.*, 17.

FABLE X.—(92.)

La Montagne qui accouche.

Une montagne en mal d'enfant
Jetoit une clameur si haute,
Que chacun, au bruit accourant,
Crut qu'elle accoucheroit, sans faute,
D'une cité plus grosse que Paris :
Elle accoucha d'une souris.

Quand je songe à cette fable,
Dont le récit est menteur
Et le sens est véritable,
Je me figure un auteur
Qui dit : Je chanterai la guerre
Que firent les Titans au maître du tonnerre.
C'est promettre beaucoup : mais qu'en sort-il souvent?
Du vent.

GRECS. *Æs.-Guill.*, *Can. aug.*, 21; prov. grec :

Ὤδινεν ὄρος, Ζεὺς δ' ἐφοβεῖτο, τὸ δὲ ἔτεκεν μῦν.

Parturiebat mons, Jupiterque metuebat; at ille peperit murem.

LATINS. *Phædr.*, 79; *Rom.* 25; *Rom. Nil.*, 22; *Galf.*, 25; *P. Cand.*, 152; *Hor.*, Art poét., v. 139 :

Parturiunt montes, nascetur ridiculus mus.

FRANÇAIS. *Mar. de Fr.*, 29; *Ysop. I*, 23; *Ysop. II*, 34; *Vinc. de Beauv.*, 11; Mer des Hist., 11; *Jul. Mach.*, 25; *Rabel.*, l. 3, c. 24; *Guill. Haud.*, 132; *G. Corr.*, 21; *Bours.*, les Fables, act. 5, sc. 4; *Le Noble*, 81; *Baïf*, fol. 44 :

Le grand mont d'un mulot accouche.

Boileau, Art poét., ch. 3, v. 274 :

La montagne en travail enfante une ouris.

YSOPET-I. *FABLE XXIII.*

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 36.*

De la Terre qui enfanta une Souris.

ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 25; *Tupp.*, 25; *Guicc.*, p. 79.
ESPAGNOLS. *Ysopo*, 25.
ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 29; *H. Steinh.*, 25.
ANGLAIS. *Ogilby*, 8.
HOLLANDAIS. *Esopus*, 25.

YSOPET I.

FABLE XXIII.

De la Terre qui enfanta une Souris.

En une place qui plaine yere, [1]
Enfla la terre en tel maniere
Que il y ot un si grant mont,
Que tretuit grant paour en ont
Cils du pays communement:
Et cuident bien certainement,
A ce que l'enfléure monstre (*a*)
Soit senefiance de monstre.
Tel poour ont toutes et tuit,
Qu'a pou que chascuns ne s'enfuit;
Mes ils ont paour sans raison:
Car quant se vint en la saison
Onques n'issi fors que souris. [2]
Or est passé tout li peris.

Aucuns mout hautement menace,
Et puis ci quierent qui le face: [3]
Maintes gens, a pou d'achoison, [4]
Ont grant péeur en leur maison.
Les montagnes a grant planté
Une souris ont enfanté.
Le sage de l'anflé se moque

Quant ce qui dit tout vient a gogue.
Miex vault pou parler et miex faire.
Ce trouvons nous en ce bestiere :
Qui venteur s'est atourné,
Mocqueur a tantost trouvé.
Personne par sa vanterie,
Ne sera pour ce plus prisie :
Nostre sires les moquera :
Au pseautier ce trouvé sera.

VARIANTES.

(*a*) *Manuscr. de la bibioth. du Roi*, n° 7616-3.

A ce que l'enflure démonstre,
Qu'il en doit sortir un grand monstre.

[1] *Vera*, étoit, de *erat*. — [2] *N'issi*, ne sortit. — [3] *Quierent*, cherchent, de *quærere*. — [4] *Achoison*, cause, occasion.

YSOPET II.

FABLE XXXIV.

De la Souris qui fist trembler une Montagne.

Un chastel grant et bel
Fu fondé de nouvel
En une grant valée,
Lez une grant montaigne
Haulte et noire et grifaigne [1]
Dont souvent naist fumée.

Ceuls du chastel oyrent,
Dont fortment s'esbahyrent,
La montaigne uller,

Et hault crier et braire,
Aussi com fust tonnaire,
Et trestoute croller. [2]

De grant paour tremblerent
Car l'eure ne garderent
Que le mont craventast, [3]
Sur eulx et sur la ville
Où de gent eut bien mille
Dont jà un n'eschappast.

Quant ce temps fu passé,
Si se sont apensé
Que euls véoir yront
Qu'a donc en la montaigne
De coi chacun se saigne
Et que tout cercheront.

Un moquéeur si vit
Une souris; si dit :
Bien sçai que c'a esté,
La montaigne estoit prains; [4]
Si a geté grant plains
Et puis a enfanté.

Une basse souris
En queurt par ce larris
Bien la poez véoir
Por petit d'achoison
A moult grande tençon :
Bien doit s'appercevoir.

Chascun commence a rire,
Et affermer et dire

Qu'onques mais tel paor
N'orent jour qu'il vésquissent
Pour chose qu'ils véissent
Ne par nuit, ne par jor.

Tel menace mout fort
De méhaigne ou de mort
Qui petit puent faire;
Qui bien les cognoistroit,
Leurs mos ne crainderoit
Une pourrie poire.

[1] *Grifaigne* ou *grifaine*, sauvage, farouche. — [2] *Croller*, secouer, se secouer, s'émouvoir. — [3] *Craventast*, écrasât, brisât — [4] *Prains*, enceinte, de *prægnans*.

FABLE XI. — (93.)

La Fortune et le jeune Enfant.

Sur le bord d'un puits très-profond
Dormoit, étendu de son long,
Un enfant alors dans ses classes:
Tout est aux écoliers couchette et matelas.
Un honnête homme, en pareil cas,
Auroit fait un saut de vingt brasses.
Près de là tout heureusement
La Fortune passa, l'éveilla doucement,
Lui disant : Mon mignon, je vous sauve la vie :
Soyez une autre fois plus sage, je vous prie.
Si vous fussiez tombé, l'on s'en fût pris à moi ;
Cependant c'étoit votre faute.
Je vous demande, en bonne foi,
Si cette imprudence si haute
Provient de mon caprice. Elle part à ces mots.

Pour moi, j'approuve son propos.
Il n'arrive rien dans le monde,
Qu'il ne faille qu'elle en réponde :
Nous la faisons de tous écots ;
Elle est prise à garant de toutes aventures.
Est-on sot, étourdi, prend-on mal ses mesures,

On pense en être quitte en accusant son sort :
Bref, la Fortune a toujours tort.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 252.

FRANÇAIS. *Guill. Haud.*, 235; *G. Corr.*, 83; *Bens.*, 170; *Math. Regnier*, sat. 14, v. 85 et suiv.:

LATINS. *Als.*, 125.

ITALIENS. *Guicciard.*, p. 2.

FABLE XII. — (94.)

Les Médecins.

Le médecin Tant-pis alloit voir un malade
Que visitoit aussi son confrère Tant-mieux.
Ce dernier espéroit, quoique son camarade
Soutînt que le gisant iroit voir ses aïeux.
Tous deux s'étant trouvés différents pour la cure,
Leur malade paya le tribut à nature,
Après qu'en ses conseils Tant-pis eut été cru.
Ils triomphoient encor sur cette maladie.
L'un disoit : Il est mort; je l'avois bien prévu.
S'il m'eût cru, disoit l'autre, il seroit plein de vie.

Grecs. *Æs.-Cor.*, 31; *Démosth.*, de la Cour., p. 282.
Latins. *P. Cand.*, 16.
Français. *Guill. Haud.*, 231; *L. Garon.*, cent. 4, l. 9.

FABLE XIII. — (95.)

La Poule aux œufs d'or.

L'avarice perd tout en voulant tout gagner.
Je ne veux, pour le témoigner,
Que celui dont la poule, à ce que dit la fable,
Pondoit tous les jours un œuf d'or.
Il crut que dans son corps elle avoit un trésor :
Il la tua, l'ouvrit, et la trouva semblable
A celles dont les œufs ne lui rapportoient rien,
S'étant lui-même ôté le plus beau de son bien.

Belle leçon pour les gens chiches !
Pendant ces derniers temps, combien en a-t-on vus
Qui du soir au matin sont pauvres devenus
Pour vouloir trop tôt être riches !

GRECS. *Æs.-Cor.*, 136; II, 136; *Gabr.*, 21.
LATINS. *Av.*, 33; *Nic. Perg.*, 99; *Morlin.*, 41; *P. Cand.*, 54; *J. Posth.*, 24, 118; *Freit.*, 19; *Tan. Fab.*, 12.
FRANÇAIS. *Mar. de France*, 63; *Guill. Tard.*, 11; *Jul. Mach.-Av.*, 29; *G. Corr.*, 91; *Guill. Haud.*, 5, 109; *P. Despr.*, 54; *Bens.*, 95, 213.
ITALIENS. *Capaccio*, 84; *Ces. Pav.*, 118.
ESPAGNOLS. *Ysopo-Av.*, 24.
ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 80; *H. Steinh.-Av.*, 24.
HOLLANDAIS. *Esopus-Av.*, 24.

FABLE XIV. — (96.)

L'Ane portant des reliques.

Un baudet chargé de reliques
S'imagina qu'on l'adoroit :
Dans ce penser il se carroit,
Recevant comme siens l'encens et les cantiques.
Quelqu'un vit l'erreur, et lui dit :
Maître baudet, ôtez-vous de l'esprit
Une vanité si folle.
Ce n'est pas vous, c'est l'idole
A qui cet honneur se rend,
Et que la gloire en est due.

D'un magistrat ignorant
C'est la robe qu'on salue.

GRECS. *Æsop.-Cor.*, 135 ; *Gabr.*, 6.
LATINS. *Faern.*, 95 ; *Alc.*, embl. 7 ; *Le Mercier ; Carolidas*, del poët. Germ., part. 2, p. 185 ; *Jac. Regn.*, part. 2, f. 36.
FRANÇAIS. *J. Sousnor*, p. 24 ; *Bens.*, 208.
ITALIENS. *Ces. Pav.*, 86 ; *Verdizz.*, 48.

FABLE XV.—(97.)

Le Cerf et la Vigne.

Un cerf, à la faveur d'une vigne fort haute,
Et telle qu'on en voit en de certains climats,
S'étant mis à couvert et sauvé du trépas,
Les veneurs, pour ce coup, croyoient leurs chiens en faute.
Ils les rappellent donc. Le cerf, hors de danger,
Broûte sa bienfaitrice : ingratitude extrême!
On l'entend; on retourne, on le fait déloger :
Il vient mourir en ce lieu même.
J'ai mérité, dit-il, ce juste châtiment :
Profitez-en, ingrats. Il tombe en ce moment.
La meute en fait curée : il lui fut inutile
De pleurer aux veneurs à sa mort arrivés.

Vraie image de ceux qui profanent l'asile
Qui les a conservés.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 65; II 65; *Gabr.*, 10.
LATINS. *Faern.*, 63.
FRANÇAIS. *Guill. Haud.*, 48; *Bens.*, 175.
ITALIENS. *Ces. Pav.*, 66; *Verdizz.*, 92.
ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 56.

FABLE XVI. — (98.)

Le Serpent et la Lime.

On conte qu'un serpent, voisin d'un horloger,
(C'étoit pour l'horloger un mauvais voisinage),
Entra dans sa boutique, et, cherchant à manger,
N'y rencontra, pour tout potage,
Qu'une lime d'acier qu'il se mit à ronger.
Cette lime lui dit, sans se mettre en colère :
Pauvre ignorant ! eh ! que prétends-tu faire?
Tu te prends à plus dur que toi,
Petit serpent à tête folle :
Plutôt que d'emporter de moi
Seulement le quart d'une obole,
Tu te romprois toutes les dents.
Je ne crains que celles du temps.

Ceci s'adresse à vous, esprits du dernier ordre,
Qui, n'étant bons à rien, cherchez sur tout à mordre :
Vous vous tourmentez vainement.
Croyez-vous que vos dents impriment leurs outrages
Sur tant de beaux ouvrages ?
Ils sont pour vous d'airain, d'acier, de diamant.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 81, 184; II 81.

LATINS. *Phædr.*, 65; *Rom.*, 52; Fab. ant., *Nil.* 42; *Galfr.*, 52; *P. Cand.*, 105; *J. Posth.*, 67.

FRANÇAIS. *Ysop. I*, 48; *Ysop. II*, 15; *Jul. Mach.*, 52; *Guill. Haud.*, 148, 192; *G. Corr.*, 37; *M****, 30; *Bens.*, 46; *Le Noble*, 72.

ITALIENS. *Acc.-Zucch.*, 52; *Tupp.*, 52; *Ces. Pav.*, 109; *Verdizz.*, 39.
ESPAGNOLS. *Ysopo*, 52.
ALLEMANDS. *H. Steinh.*, 52.
ANGLAIS. *Ogylby*, 27.
HOLLANDAIS. *Esopus*, 52.

YSOPET I.

FABLE XLVIII.

D'un Serpent qui rungoit au dens une Lime.

Une beste que fain chassoit
De viande se pourchassoit,
En la maison d'un fevre entra :
Cils pour mengier rien n'encontra
Qui li vaulsist une vessie :
Es dens se prent a une sie,
La commence fort a rungier.
Qu'esse, me vuelz tu don rungier ?
Dist la lime, es tu hors du san ?
Je ne te doubte, ne ne te san :
Quar je sui si fort et si dure
Que nuls fers vers a moy ne dure ;
Ta dent de riens ne me puet nuire,
Meis je puis les tienez detruire :
Bien say, tu ne me cognois mie,
Es dent le fer use et esmie,
Et fait farine devenir :
Riens ne me puet contre-tenir,
Pierre, bois, ne fer, ne acier,
Je puis tout rompre et tout percier :
Garde dont a quoy tu t'esmues ;
Car tu domagier ne me pues.

YSOPET-I. *FABLE XLVIII.*

Gravé par Paul Legrand. *Pl 37.*

Dun Serpent qui rungoit au deus une Lime.

Ainsi se remort et reprent
De sa folie le serpent.

Li fors li plus fort traingue et ainc
Et qui plus fort est, ades vainc : [3]
Le plus foible doit obeir
Au plus fort et le conjoïr.
A tous seigneurs, toutes honneurs :
Les grans redouttent les meneurs.
Il ne fait pas bon courroucier
Plus grant de lui, ne agoucier; [4]
Mes doit l'en honnorer le prince,
Soit qu'il oingne ou que il pince.

Je vueil une soutiveté,
Cy recounter en verité,
Qu'avint a Paris en tour prime :
Sceu fut un fait par une lime.

Bon compaignon de Picardie
Là menoient trop bonne vie;
Quant leur fu faillie pecune
Et chevance n'eurent ocune,
L'un deus, dedens S. Matherin,
Se fist porter en 1 escrin;
Une lime enclose y ot :
Là de l'escrin fu fait depot
Pour les autres escrins rober, [5]
Pour eulz reveler et joer :
Quant il entra en son escrin, [6]
La lime oblie, et le matin
L'en rapportent si compaignon :
Or tost, fait-il, or nous baignon
Et joons en belles estuves,
En biaus lis et en belles cuves.

Li frere ne furent pas nice : [7]
Tantost corans a la justice
Tout droit vont a l'oficial,
Et li vont conter tout le mal,
Et li fu la lime baillie.
Li official lors estudie
Comment puisse ce fait savoir
Et le depost emblé ravoir :
Lors apella un garçonnet :
Va-t'en, dit-il, enfansonnet,
Foi que tu dois a St. Fraubert,
Tout droit a la place Maubert,
Et di : Ceste lime vueil vendre :
Or en puet-on bon marchié prendre.
Plus de trois sol de Parisis
N'en vouloit prendre li petis :
Car il li estoit defendu;
Si ne fu l'instrumens vendu.
Cils qui la fist, moult la blasma,
Et mauvais garçon le clama.
Et li dit : Tres mauvais souflet
. uit que manuises de mouflet [8]
Façonnée l'ai, par St. Gueris,
Pour 11 soulz de bon parisis.
Veust-tu regaignier a revendre ?
L'enfançon ne vuelt plus atendre,
Tous raconta au vallant homme,
Et ceci fust une grant somme
Rendue de ce qui est emblé :
Car sergent furent asemblé,
Prindrent le fevre en sa maison.
Sires, fait-il, faites raison :
Les escoliers vous monstreré,
Si delivres estre devré,
Qui ma lime ont achetée :

S'en faites ce qui vous agrée.
Le fait fust cognu pour notoire :
Li official en ot grant gloire.

[1] *Fevre*, serrurier, de *faber*. — [2] *San*, sens. — [3] *Ades*, toujours. — [4] *Agoucier*, peut-être agacer, exciter. — [5] *Rober*, dérober. — [6] *Escrin*, étui, coffre. — [7] *Nice*, niais, simple. — [8] Ces deux vers sont tellement endommagés dans le manuscrit, qu'on ne les peut lire correctement, et qu'il est impossible d'en saisir le véritable sens.

YSOPET I.

FABLE XV.

Comment [1] *fol Serpent runge une Lime d'acier.*

Une lime d'acier
Qu'est chez un serrurier
Trouva un fol serpent :
Il la cuida mengier :
Si la prist a rungier
Trop angoiseusement.

Les dents sont depeciées
Et rompues et brisiées
Et il furent sanglant.
La lime s'est moquie
De quoi c'est grant folie
Et li a dit brievement. (*a*)

Fol serpent malostru,
Porquoi me ronges-tu ?
Donc ne suis-je d'acier ?
Je menjue le fer
Qui est dur comme enfer,
Et tu me veus mengier.

Masche hardiement
Et estrains bien ta dent :
Jà ne m'en sentirai.
Tu t'es mis sanglant, (*b*)
Courroucié et dolant,
Et je m'en mocquerai.

Folie est d'estriver [1]
Ne de guere mener
A plus poissant de li.
Qui s'en pourroit garder
Sens seroit destriver
La riote et le plai. [2]

VARIANTES.

Manuscr. de la biblioth. du Roi, suppl. n° 766.

(*a*) Et li a dit briefment.

(*b*) Tu t'en iras sanglant.

[1] *Estriver*, éviter. — [2] *Riote*, dispute, querelle; peut-être de *rixa*. — *Plai*, plaidoyer, procès.

FABLE XVII. — (99.)

Le Lièvre et la Perdrix.

Il ne se faut jamais moquer des misérables :
Car qui peut s'assurer d'être toujours heureux ?
Le sage Ésope dans ses fables
Nous en donne un exemple ou deux.
Celui qu'en ces vers je propose,
Et les siens, ce sont même chose.

Le lièvre et la perdrix, concitoyens d'un champ,
Vivoient dans un état, ce semble, assez tranquille;
Quand une meute s'approchant
Oblige le premier à chercher un asile :
Il s'enfuit dans son fort, met les chiens en défaut,
Sans même en excepter Brifaut.
Enfin il se trahit lui-même
Par les esprits sortant de son corps échauffé.
Miraut, sur leur odeur ayant philosophé,
Conclut que c'est son lièvre, et d'une ardeur extrême
Il le pousse; et Rustaut, qui n'a jamais menti,
Dit que le lièvre est reparti.
Le pauvre malheureux vient mourir à son gîte.
La perdrix le raille, et lui dit :
Tu te vantois d'être si vite !
Qu'as-tu fait de tes pieds ? Au moment qu'elle rît,
Son tour vient, on la trouve. Elle croit que ses ailes

La sauront garantir à toute extrémité :
Mais la pauvrette avoit compté
Sans l'autour aux serres cruelles.

LATINS. *Phædr.*, 9; Fab. ant. *Nil.*, 57.
FRANÇAIS. *Ysop. II*, 13; *Bens.*, 192.

YSOPET II.

FABLE XIII.

Comment un Moisson [1] *ramposnoit un Lièvre que un Aigle mangeoit et un Espervier prist le Moisson et le mangea.*

Un aigle pris avoit
Un lièvre qu'il menjoit :
Mais encore ert en vie : [2]
Un moisson l'esgardoit
Qui au lièvre disoit
Ramposnes et folie. [3]

Chestif, dist le moisson,
Moult fus fol et bricon [4]
Quant tu te laissas prendre.
Rien ne te vault pleurer,
Ne te pues eschapper;
Mort es sans plus attendre.

Tu estois jà saillant,
Et léger et courant
Aussi comme un oisel :
Or es cy attrapé
Et honni et maté
Et y lairras la pel.

Que tant valu tes sans,
Tes tours, ne le cumbiaux
Que tu souloies savoir :
N'ert sous ciel levrier,
Ne chien, ne lyonnier
Qui te péust avoir.

Archier tu ne doutoies,
Ne roisel ne cremoies
Vaillant quatre boutons :
Car trop bien te savoies
Garder toy de leurs voies
Et mucier es buissons.

Celui qui te plaindra
Et qui te plorera
Certes il aura tort;
Quant garder te savoies,
Et si ne te gardoies,
Bien est que serés mort.

Quant s'ot dict le moisson
Et finé sa raison,
Tantost fust dévouré,
D'un espervier ramage :
Moult fu pou de doumage,
Car trop avoit duré.

Se le moisson scéust
Ce qu'advenir li deust,
Forment se fust doubté :
Jà le lièvre n'éust
Escharvi qu'il péust,
Ne dit adversité.

Peschié est et folie
De dire vilonie
A hom desconforté.
Tel est or hui en vie,
Et demain n'y est mie;
Ains perdra la santé.

[1] *Moisson*, moineau. — [2] *Ert*, étoit, de *erat*. — [3] *Ramposnés*, reproches, réprimandes. — [4] *Bricon*, sot, badin, débauché. — [5] *Mucier*, cacher, se cacher.

FABLE XVIII.—(100.)

L'Aigle et le Hibou.

L'aigle et le chat-huant leurs querelles cessèrent,
Et firent tant qu'ils s'embrassèrent.
L'un jura foi de roi, l'autre foi de hibou.
Qu'ils ne se goberoient leurs petits peu ni prou.
Connoissez-vous les miens? dit l'oiseau de Minerve.
Non, dit l'aigle. Tant pis, reprit le triste oiseau :
Je crains en ce cas pour leur peau :
C'est hasard si je les conserve.
Comme vous êtes roi, vous ne considérez
Qui ni quoi : rois et dieux mettent, quoi qu'on leur die,
Tout en même catégorie.
Adieu mes nourrissons, si vous les rencontrez.
Peignez-les-moi, dit l'aigle, ou bien me les montrez;
Je n'y toucherai de ma vie.
Le hibou repartit : Mes petits sont mignons,
Beaux, bien faits, et jolis sur tous leurs compagnons:
Vous les reconnoîtrez sans peine à cette marque.
N'allez pas l'oublier : retenez-la si bien
Que chez moi la maudite Parque
N'entre point par votre moyen.
Il avint qu'au hibou Dieu donna géniture.
De façon qu'un beau soir qu'il étoit en pâture,
Notre aigle aperçut d'aventure,
Dans les coins d'une roche dure,

Ou dans les trous d'une masure,
(Je ne sais pas lequel des deux),
De petits monstres fort hideux,
Rechignés, un air triste, une voix de Mégère.
Ces enfants ne sont pas, dit l'aigle, à notre ami :
Croquons-les. Le galant n'en fit pas à demi :
Ses repas ne sont point repas à la légère.
Le hibou, de retour, ne trouve que les pieds
De ses chers nourrissons, hélas ! pour toute chose.
Il se plaint; et les dieux sont par lui suppliés
De punir le brigand qui de son deuil est cause.
Quelqu'un lui dit alors : N'en accuse que toi,
Ou plutôt la commune loi
Qui veut qu'on trouve son semblable
Beau, bien fait, et sur tous aimable.
Tu fis de tes enfants à l'aigle ce portrait :
En avoient-ils le moindre trait ?

GRECS. *Æs.-Camer.*, 251.
LATINS. *Av.*, 14; *Abst.*, 113; *P. Cand.*, 1.
FRANÇAIS. *Mar. de France*, 74, Renart le contrefait (Bibl. du Roi, n° 7630-4), fol. 23; *Ysop.-Av.*, 7; *Jul. Mach.-Av.*, 11; *Guill. Haud.*, 179; *Le Noble*, 17.
ITALIENS. *Verdizz.*, 4.
ESPAGNOLS. *Ysopo-Av.*, 11.
ALLEMANDS. *H. Steinh.-Av.*, 11.
HOLLANDAIS. *Esopus-Av.*, 11.

LE REGNARD CONTREFAIT.

Thiesselin qui est ung oiseau,
Et son surnom est ung corbeau,

RENART LE CONTREFAIT.

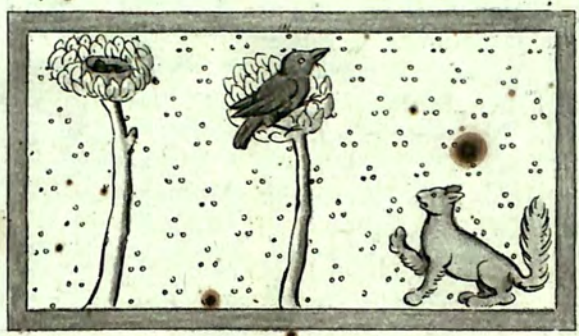

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 37 bis.*

Manuscrit de la Bibliothèque du Roi.

N.° 7630.
4

Fol. 23.

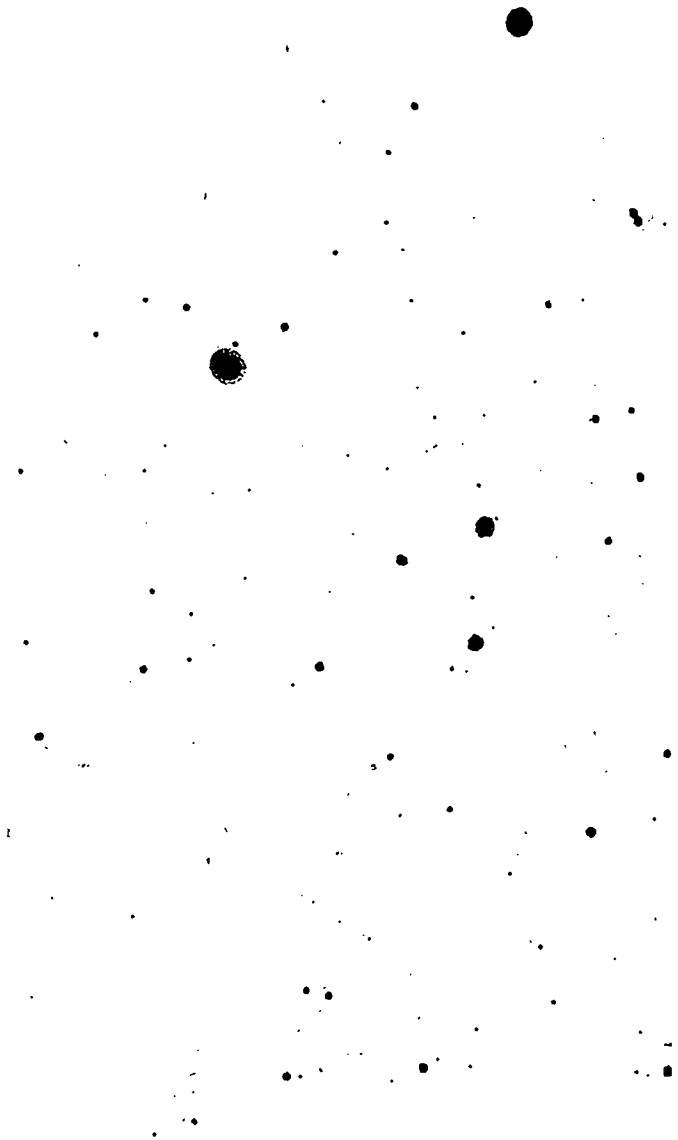

Ses faons bien péus avoit [1]
En ung ny qui au bois estoit.
Si s'en aloit a plain trachier
Pour sa viande pourchassier :
Tout ainsi qu'il aloit vollant,
Si achoisi regnart venant, [2]
Mat de fain, tristes et pensifs :
Lors s'est-il sur ung arbre assis ;
A lui ung bien peu parlera,
Ce qu'il quiert lui demandera :
Com courtois et bien enseigniés
Lui a dit : Regnart, bien veigniés
. . . . . .
Cinq corbellos ay en un ny, [3]
En cel bois : je t'avise bien
Que tu ne leur meffaces rien :
. . . . . .
Et entens bien et si escoute,
Pendu seras sans nulle doubte,
Se tu leur fais nulle durté,
N'encombrier, ne obscurté.
. . . . . .
Dist regnart : Tu me charges mont,
Foy que doy le pere du mond,
Quant je me suis bien entendus :
Pas ne voulroie estre pendus
Pour tout l'avoir Pierre Remy ;
Mais or entens, mon bon amy,
. . . . . .
Que me dies où sont et quels,
Et si me dis ensengnes tels,
Que les cognoisse proprement ;
Je les garderay loialment ;
Et se sur ce je y mesprens,
Pour mal conecheheur me prens.

. . . . . .
Scez tu comment les cognoistras ? (*a*)
Les plus beaux que tu trouveras
Sont mes oiseaulx, sans nulle faille; 4
Telles enseignes je t'en baille.
Dist regnart : Bonne enseigne acy,
Et je te prometz et affy !
. . . . . .
Avecques ces enseignes ay
Qui sont bonnes, ce scay de vray;
Car les plus beaux, ce sont les tien;
Ades les cognoitray-je bien :
Car a plus beaux n'atoucheray,
Mais les plus laiz je mengeray.
L'un se part de l'autre erraument.
Regnart. . . . . .
. . . . . .
Tant au querir se esprouva
Que le ny Thiesselin trouva.

Regnart bien les oiseaulx avise,
Mais pour ce rien ne les desprise :
Gros cul orent et grosses testes;
Dieu, dist regnart, computes bestes !
Ce ne sont pas ceulx du corbel
Qui m'a tant dit qu'il sont si bel.
Ce sont icy diables d'enfer;
Car ils sont tous plus noirs que fer.
De ceulx puis-je tres bien mengier,
Sans haynes et sans dangier.
. . . . . .

Donc s'est Thiesselin avant trais,
Et tantost vers son ny s'est trais :
Ses oiseaulx n'y a point trouvés :

Lors s'escrie : Lerres prouvés, [5]
Mengié tu les as traittrement : [6]
Ce n'est pas ce que m'as convent.
Dist regnart : Ne t'ay rien promis,
Combien que dye voir enuis,
Dont je t'aye de riens mentis ;
Mais, s'avoir dire, as faillÿ, [7]
A toy t'en prens et bas ta coulpe ;
Car endroit moy, je n'y ay coupe.
. . . . . .
Tous les plus beaulx m'avois nommé,
Ainsi de toy yere sommé : [8]
. . . . . .
Se tu les plus lais dit m'éusses,
Encor tes oiseaulx vifs éusses.
N'en dois fors a toy demander.
. . . . . .
Se tu me desis des oiseaulx
Que ne touchasses les plus beaulx,
Et je ay tous les plus lais prins,
N'a Dieu n'a toy ne ay mesprins.

Ha ! hay ! quel bacheler a chy ?
Regnart, aultre chose te dy :
. . . . . .
Nature scet de point en point ;
Bien scez s'elle est douce ou amere,
Et bien le scevent pere et mere
Qui ont enffans et nourreture,
Puisqu'ils sont de bonne nature, [9]
Tous sont de corps, de cœur, de vis [10]
A naturel amour submis,
Qu'il leur semble certainement
Que leurs faons sont proprement
Plus beaulx que nul aultre faon,

Combien que n'el die la raison.

. . . . . .

Lors le corbeau s'en va vollant
Qui au cœur avoit douleur grant.

VARIANTES.

Manuscr. de la biblioth. du Roi (Lancelot 4.)

(*a*) Dist Thiercelin : Tu diz mout bien
Se tu treuves; or m'antan bien
Les miens vouz savoir quel il sont :
De touz oisiaux li plus bel sont.
. . . . . .
Tant sont bel, bien vestu et gent.
Seur touz oisiaux sont li plus gent.

[1] *Faon*, enfants. — [2] *Achoisi*, rencontra; achoison, rencontre, occasion. — [3] *Corbellos*, petits corbeaux. — [4] *Faille*, de faillir, faute. — [5] *Lerres*, larron, voleur. — [6] *Traittrement*, par trahison. — [7] *S'avoir dire*, si à vrai dire. — [8] *Yere*, estois, de *eram*. — [9] *Puisqu'ils sont*, si ils *ou* lorsqu'ils sont. — [10] *Vis*, visage, figure, physionomie.

YSOPET-AVIONNET.

FABLE VII.

Du Singe qui disoit que ces Singios estoient li plus biaux.

Jupiter qui de paradis
Se fist appeller roy jadis,
Fist par son banc crier et querre
En l'air et en mer et en terre
Qui de ses enfans li feroit
Le plus bel présent, il seroit

YSOPET-AVIONNET. *FABLE VII.*

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 38.*

Du Singe qui disoit que ces Singios estoient li plus biaus.

Bien honorablement repus.
Tout le monde s'en est esmeus,
Homme, femmes, bestes oisiaux,
Et poissons de mer li plus biaux.
Chascuns fils ou fille aporta;
Le singe qui le cul ort a [1]
Son singerot luy aporta.
Le roy et la cour joye en a.
Le roy li demande et enquiert
Où il va, et que céans quiert.
Je vous apporte, par ma teste,
Le plus beau joyau de la feste,
S'a dist le singe a son ort cu:
Or, vueil que je soye pendu
S'il a si biaus fils au monde;
Là ou il est, tout bien abonde.
Tous les aultres a seurmonté
De gentillesse et de beauté,
Et de bonté, comme il me semble.
Le roy et tous les autre ensemble
S'en gabent, et mocquent, et rient.
Moult est fou li singe, se dient.

Les aultres choses doit-on bien
Louer, non pas ce qui est sien.
Homme qui trop ses choses loue
Dessert qu'on li face la moue.
De Sénèque l'enseignement
C'est que l'on loue chièrement
Et plus escharcement blamer. [2]
Ne doit on autrui blamuer.
Le saint louë après la vie
Homme après la mort manifie: [3]
Car un homme est tantost changiés

De pechiés et de maus angiés, [4]
Où il puet tantost réchéoir.
En louant ce t'estuet véoir.

[1] *Ort*, sale, hideux, de *horridus*. — [2] *Escharcement*, avec parcimonie. — [3] *Manifie*, glorifie, de *magnificare*. — *Angiés*, tourmenté, vexé, de *angere*.

FABLE XIX. — (101.)

Le Lion s'en allant en guerre.

Le lion dans sa tête avoit une entreprise :
Il tint conseil de guerre, envoya ses prevôts,
Fit avertir les animaux.
Tous furent du dessein, chacun selon sa guise :
L'éléphant devoit sur son dos
Porter l'attirail nécessaire,
Et combattre à son ordinaire;
L'ours s'apprêter pour les assauts;
Le renard ménager de secrètes pratiques;
Et le singe amuser l'ennemi par ses tours,
Renvoyez, dit quelqu'un, les ânes, qui sont lourds,
Et les lièvres, sujets à des terreurs paniques.
Point du tout, dit le roi; je les veux employer :
Notre troupe sans eux ne seroit pas complète.
L'âne effraiera les gens, nous servant de trompette;
Et le lièvre pourra nous servir de courrier.

Le monarque prudent et sage
De ses moindres sujets sait tirer quelque usage,
Et connoît les divers talents.
Il n'est rien d'inutile aux personnes de sens.

GRECS. *Æs.-Camer.*, 345.
LATINS. *Abst.*, 92; *P. Cand.*, 58.
FRANÇAIS. *Guill. Haud.*, 358; *Est. Perr.*, 13.
ORIENTAUX. *Mikhitar-Kosch*, 7.

FABLE XX.—(102.)

L'Ours et les deux Compagnons.

Deux compagnons, pressés d'argent,
A leur voisin fourreur vendirent
La peau d'un ours encor vivant,
Mais qu'ils tueroient bientôt, du moins à ce qu'ils dirent.
C'étoit le roi des ours : au compte de ces gens,
Le marchand à sa peau devoit faire fortune;
Elle garantiroit des froids les plus cuisants,
On en pourroit fourrer plutôt deux robes qu'une.
Dindenaut prisoit moins ses moutons, qu'eux leur ours:
Leur, à leur compte, et non à celui de la bête.
S'offrant de la livrer au plus tard dans deux jours,
Ils conviennent de prix, et se mettent en quête,
Trouvent l'ours qui s'avance et vient vers eux au trot.
Voilà mes gens frappés comme d'un coup de foudre.
Le marché ne tint pas : il fallut le résoudre :
D'intérêts contre l'ours, on n'en dit pas un mot.
L'un des deux compagnons grimpe au faîte d'un arbre;
L'autre, plus froid que n'est un marbre,
Se couche sur le nez, fait le mort, tient son vent,
Ayant quelque part ouï dire
Que l'ours s'acharne peu souvent
Sur un corps qui ne vit, ne meut, ni ne respire.
Seigneur ours, comme un sot, donna dans ce panneau :
Il voit ce corps gisant, le croit privé de vie;

YSOPET-AVIONNET. *FABLE IV.*

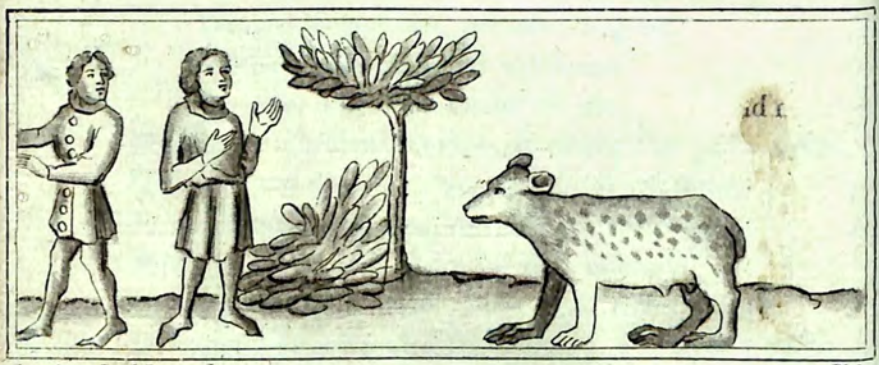

Gravé par Paul Legrand. *Pl. 39.*

De 11 Compaignons que l'Ourse fist dessembler.

Et, de peur de supercherie,
Le tourne, le retourne, approche son museau,
Flaire aux passages de l'haleine.
C'est, dit-il, un cadavre; ôtons-nous, car il sent.
A ces mots, l'ours s'en va dans la forêt prochaine.
L'un de nos deux marchands de son arbre descend,
Court à son compagnon, lui dit que c'est merveille
Qu'il n'ait eu seulement que la peur pour tout mal.
Eh bien! ajouta-t-il, la peau de l'animal?
Mais que t'a-t-il dit à l'oreille?
Car il t'approchoit de bien près,
Te retournant avec sa serre.
Il m'a dit qu'il ne faut jamais
Vendre la peau de l'ours qu'on ne l'ait mis par terre.

GRECS. *Æs.-Cor.*, 249; II, 249.

LATINS. *Av.*, 9; *Nic. Perg.*, 108; *Abst.*, 49; *P. Cand.*, 48; Dem. rid., p. 135, p. 243.

FRANÇAIS. *Ysop.-Av.*, 4; *Ph. de Com.*, l. 4, c. 3; *Jul. Mach.-Av.*, 8; *Rabel.*, l. 4, ch. 5, 6; *Guill. Haud.*, 7, 314; *G. Corr.*, 85; *P. Despr.*, 61; Trés. des recr.; *Bens.*, 101.

ITALIENS. *Capaccio*, 7; *Domen.*, p. 178.

ESPAGNOLS. *Ysopo-Av.*, 8.

ALLEMANDS. *Minn.-Zing.*, 73; *H. Steinh.-Av.*, 8.

ANGLAIS. *Ogilb.*, 52.

HOLLANDAIS. *Esopus-Av.*, 8.

YSOPET-AVIONNET.

FABLE IV.

De deux Compaignons que l'Ours fist dessambler.

Deux hommes ensemble se mirent
Et par leur foy s'entre-promirent

Que tousjours s'entre-aideroient
Par tous les lieux où ils iroient;
Mais ils ne furent pas ensemble
Gueres alez, si com moy semble,
Qu'ils virent venir un grant ours
Contre eulx, et venoit tout le cours.
Le plus jeune des compaignons
S'enfouye comme mauvais gaignons. [1]
Oncques de foy ne lui souvint,
Et l'autre demourer convint:
Car sauver ne se puet par courre; [2]
Mais toutesvoyes pour soy secourre,
Que la beste ne le menjuce,
En un tas de feuilles se muce: [3]
Des piés ne des mains ne se meut,
Ains fait semblant au mieulx qu'il peut,
Qu'il soit mort. A tant vient la beste
Qui acourt et sur lui s'arreste:
Aux ongles le va tournoyant.
Quant voit qu'il ne bouge neant,
Si cuide qu'il soit mort pieça,
Ne le mordi ne le bleça:
Car il se doute qu'il ne pue.
A tant s'en va: plus ne remue.
Cil qui paour éue avoit
Se lieve: Son compaing le voit:
Si vient a lui et lui enquiert
Qu'il faisoit et coment lui yert: [4]
Compaings, dist-il, qu'avez éu?
Longuement avez cy géu:
Dittes moy; cest ours, que vous fist?
Quelles paroles il vous dit?
Grant piece avez esté ensemble:
Or me dittes que vous en semble,
Bien croy qu'il vous a confessié.

Vous dittes voir : Ne m'a cessé [5]
De demander qui vous estiez
Qui ainsi fort vous enfuyez :
Et si m'a bien dit voirement
Servy m'avez desloyaument :
Et quant avec moy vous receu,
Je fis que fol et me deçeu.
Si m'a conseillié et loué,
Puisque mauvais vous ay trouvé,
Que autrefois garde me preingne,
Comment, n'avec qui m'acompaigne,
S'autel peril veuil eschever, [6]
Ou encor me pourra grevèr.

Les prophetes ainsi nous somme :
Gardes, ne te fies en nul homme :
Ne en ton frere ne te fie :
Frere ne te rachete mie :
Ne vaudroit l'estimacion
D'argent pour ta redemption.

[1] *Gaignons*, chien. — [2] *Par courre*, en courant, par la fuite. — [3] *Muce*, cache. — [4] *Yert*, étoit, de *erat*. — [5] *Voir*, vrai, vraiment. — [6] *Autel*, tel, pareil. — *Eschever*, éviter.

FABLE XXI. — (103.)

L'Ane vêtu de la peau du Lion.

De la peau du lion l'âne s'étant vêtu
Étoit craint partout à la ronde;
Et, bien qu'animal sans vertu,
Il faisoit trembler tout le monde.
Un petit bout d'oreille échappé par malheur
Découvrit la fourbe et l'erreur.
Martin fit alors son office.
Ceux qui ne savoient pas la ruse et la malice
S'étonnoient de voir que Martin
Chassât les lions au moulin.

Force gens font du bruit en France
Par qui cet apologue est rendu familier.
Un équipage cavalier
Fait les trois quarts de leur vaillance.

Grecs. *Æs.-Cor.*, 113; II 113, *Luc.*, Piscat.; *Gabr.*, 14.

Latins. *Av.*, 5; *Alan. insul.*, cl. 5, parab. 2; *Nic. Perg.*, 108; *Faern.*, 30; *J. Posth.*, 97; *Joh. Major*, del. poët. Germ., pars 4, p. 2; *P. Cand.*, 74; *Jongh.*, 10; *Reb.*, 4.

Français. *Jul. Mach.-Av.*, 4; *Guill. Haud.*, 95, 259; *G. Corr.*, 104; *Eutrap.*, ch. 3; *Quin.*, p. 205; *Bens.*, 97.

Italiens. *Ces. Pav.*, 81; *Verdizz*, 79.

Espagnols. *Ysopo-Av.*, 4.

Allemands. *Minn.-Zing.*, 67; *H. Steinh.-Av*, 4.

Anglais. *Ogylb.*, 70.

Hollandais. *Esopus-Av.*, 4.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

DU

PREMIER VOLUME.

Dédicace à M. le Comte de Corbière. *pag.* v
Avis du Libraire-Éditeur sur cette Édition. vij
Avis au Relieur, pour le placement des 94 gravures. ix
Essai sur les Fabulistes qui ont précédé La Fontaine. xiij
Auteurs grecs. xlv
— latins. lix
— français. cxx
— italiens. ccij
— espagnols. ccvj
— allemands. ccx
— anglais. ccxiij
— hollandais. ccxvj
— orientaux. *ibid.*
Conjectures sur les sources où La Fontaine a puisé les sujets de ses Fables. ccxxv
Liste des Abréviations employées et des Éditions consultées. ccxl
Dédicace de La Fontaine à Mgr le Dauphin. ccxlix
Préface de La Fontaine. cclj
Additions et Corrections du Tome Ier. cclxj
Envoi en vers à Mgr le Dauphin. cclxiij

LIVRE PREMIER.

N. B. Les chiffres romains qui précèdent indiquent la place qu'occupe la Fable dan chaque Livre, et les nombres en chiffres arabes, qui suivent immédiatement les premiers, désignent le n° d'ordre employé pour toutes les Fables de La Fontaine.

I. 1 La Cigale et la Fourmi. 1
Jean de Condeit. *Li Fourmis.* 2
Ysopet II, fab. XXVIII. *Comment li Criquet demanda au Formi de son blé et il li refusa.* 3
II. 2 Le Corbeau et le Renard. 5
Roman du Renart. 6

		Ysopet I, fab. XV. *Du Renard et du Corbel.*	9
		Ysopet II, fab. XXVI. *Comme le Renart conchia le Corbel qui menjoit un Fourmage.*	11
III.	3	La Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le Bœuf.	13
		Ysopet I, fab. XXXIX. *De la Raine et du Buef.*	14
IV.	4	Les deux Mulets.	16
		Ysopet I, fab. XLII. *D'un biau Cheval et de l'Asne pel.*	17
		Ysopet II, fab. XXXI. *D'un Destrier qui ot despit d'un Asne qu'il encontra chargié ne se detourna pas.*	21
V.	5	Le Loup et le Chien.	24
		Ysopet I, fab. LI. *Du Loup qui se veult accompaignier au Chien.*	26
		Ysopet II, fab. XXXVII. *Comment le loup parle au Chien.*	28
VI.	6	La Genisse, la Chèvre et la Brebis en société avec le Lion.	31
		La Compagnie Renart.	32
		Ysopet I, fab. VI. *Comment la Brebis et la Chievre et Genice et le Lion s'entr'accompagnerent.*	34
		Ysopet II, fab. IX. *Comment li Lyons mena chacier le Torel, la Vache et la Brebis, et prirent un Cerf.*	36
VII.	7	La Besace.	38
VIII.	8	L'Hirondelle et les petits Oiseaux.	40
		Ysopet I, fab. XXV. *De l'Arondelle et des autres Oisiaux.*	42
		Ysopet II, fab. XVII. *Comment l'Aronde requist aux Oiseaux qu'ils mangassent Chanvre que un Vilain semoit.*	44
IX.	9	Le Rat de ville et le Rat des champs.	47
		Renart le contrefait.	48
		Ysopet I, fab. XII. *De la Souris de bonne ville et de celle de vilaige.*	53
X.	10	Le Loup et l'Agneau.	57
		Ysopet I, fab. II. *Du Loup qui mist sus a l'Aigniel qui troubloit le ruissel.*	58
		Ysopet II, fab. X. *Comment le Leu mist sus a l'Aigniel qu'il avoit troublé le ruissel, porce qu'il le voloit manger.*	60
XI.	11	L'Homme et son Image.	62

XII. 12 Le Dragon à plusieurs têtes et le Dragon à plusieurs queues. 64
XIII. 13 Les Voleurs et l'Ane. 66
XIV. 14 Simonide préservé par les Dieux. 67
XV. 15 La Mort et le Malheureux. 70
XVI. 16 La Mort et le Bûcheron. 72
XVII. 17 L'Homme entre deux âges et ses deux Maîtresses. 73
XVIII. 18 Le Renard et la Cicogne. 75
Ysopet I, fab. XXXIII. *Du Renart et de la Segogne.* 76
XIX. 19 L'Enfant et le Maître d'École. 79
XX. 20 Le Coq et la Perle. 81
Ysopet I, fab. I. *Du Coc et de l'Esmeraude.* 82
XXI. 21 Les Frelons et les Mouches à miel. 83
XXII. 22 Le Chêne et le Roseau. 85
Renart le contrefait. 86
Ysopet-Avionnet, fab. IX. *Du biau Chene qui ne se vouloit flechir contre le Vent.* 91
Ysopet-Avionnet, fab. XI. *Du Sapin et du Bisson.* 93

LIVRE II.

I. 23 Contre ceux qui ont le goût difficile. 95
II. 24 Conseil tenu par les Rats. 98
Anon. Vet. ined. *De Muribus concilium contra Catum.* 99
Ysopet I, fab. LXII. *Des Souris qui firent concille contre le Chat.* 100
III. 25 Le Loup plaidant contre le Renard pardevant le Singe. 102
Ysopet I, fab. XXXVII. *Du Singe, du Renart et du Lievre.* 103
IV. 26 Les deux Taureaux et la Grenouille. 106
V. 27 La Chauve-Souris et les deux Belettes. 108
Al. Neckam. *De Vespertilione et Avibus.* 109
Ysopet I, fab. XLV. *De la Bataille des Bestes et des Oisiaux.* 110
Ysopet II, fab. II. *Une Bataille des Oisiaus contre les Bestes.* 112
VI. 28 L'Oiseau blessé d'une flèche. 114
VII. 29 La Lice et sa Compagne. 115
Ysopet I, fab. IX. *De deux Chiennez.* 116
Ysopet II, fab. XXVII. *Comment une Chienne prains*

emprunta le lit d'une autre Chienne pour chaaler et elle li prestat volentiers. 117
VIII. 30 L'Aigle et l'Escarbot. 120
IX. 31 Le Lion et le Moucheron. 123
AL. NECKAM. *De Culice et Tauro.* 124
YSOPET II, fab. III. *La Bataille de la Mouche et du Torel.* 125
X. 32 L'Ane chargé d'éponges, et l'Ane chargé de sel. 128
XI. 33 Le Lion et le Rat. 130
YSOPET I, fab. XVIII. *Du Lyon et de la Souris.* 131
YSOPET II, fab. XXXVIII. *Comment la Souris sauve li Lions.* 134
XII. 34 La Colombe et la Fourmi. 136
XIII. 35 L'Astrologue qui se laisse tomber dans un Puits. 137
XIV. 36 Le Lièvre et les Grenouilles. 139
YSOPET I, fab. XXVIII. *Des Lievres qui s'enfuioient.* 140
YSOPET II, fab. XXXIII. *Des Lievres qui douterent que les Raines ne fussent noyées.* 142
XV. 37 Le Coq et le Renard. 145
XVI. 38 Le Corbeau voulant imiter l'Aigle. 147
XVII. 39 Le Paon se plaignant à Junon. 149
YSOPET II, fab. XXXIX. *Comment le Paon se courrouce de ce qu'il ne chante comme faist le Rossignol.* 150
XVIII. 40 La Chatte métamorphosée en Femme. 153
MARIE DE FRANCE. *Du Chat qui savoit tenir une chandoille.* 155
XIX. 41 Le Lion et l'Ane chassant. 157
YSOPET II, fab. VIII. *Du Lion et de l'Asne.* 158
XX. 42 Testament expliqué par Ésope. 161

LIVRE III.

I. 43 Le Meunier, son Fils, et l'Ane. 165
II. 44 Les Membres et l'Estomac. 169
YSOPET I, fab. LII. *Des contens du Ventre et des Membres.* 171
YSOPET II, fab. XXXVI. *Le débat du Ventre et des Membres du Corps.* 174
III. 45 Le Loup devenu Berger. 177

		Ysopet II, fab. VIII. *Comment l'Aygle nourrist un Voultre qui avoit mangié ses Faons, et comment quand elle s'apperçut que ce n'estoit mie ses Faons, si fu depecié le Voultre piece a piece.*	178
IV.	46	Les Grenouilles qui demandent un Roi.	181
		Ysopet I, fab. XIX. *Des Raines qui voudrent avoir Roy.*	182
V.	47	Le Renard et le Bouc.	185
VI.	48	L'Aigle, la Laie et la Chatte.	187
VII.	49	L'Ivrogne et sa Femme.	189
VIII.	50	La Goutte et l'Araignée.	191
IX.	51	Le Loup et la Cicogne.	193
		Al. Neckam. *De Lupo et Grue.*	194
		Ysopet I, fab. VIII. *Comment la Grue garist le Loup.*	195
		Ysopet II, fab. I. *Du Leu et de la Grue.*	196
X.	52	Le Lion abattu par l'Homme.	198
XI.	53	Le Renard et les Raisins.	199
XII.	54	Le Cygne et le Cuisinier.	200
XIII.	55	Les Loups et les Brebis.	201
		Ysopet I, fab. XLIX. *De la Bataille des Loups contre les Brebis.*	202
		Ysopet II, fab. V. *Des Leus, des Berbis et des Chiens.*	204
		Al. Neckam. *De Ovibus et Lupis.*	205
XIV.	56	Le Lion devenu vieux.	207
		Ysopet I, fab. XVI. *Du Lion qui cheï en viellesse.*	208
XV.	57	Philomèle et Progné.	210
XVI.	58	La Femme noyée.	212
XVII.	59	La Belette entrée dans un Grenier.	214
XVIII.	60	Le Chat et le vieux Rat.	216

LIVRE IV.

I.	61	Le Lion amoureux.	219
II.	62	Le Berger et la Mer.	222
III.	63	La Mouche et la Fourmi.	224
		Ysopet I, fab. XXXVI. *De la Mouche et du Fremi.*	226
IV.	64	Le Jardinier et son Seigneur.	230
V.	65	L'Ane et le petit Chien.	233
		Ysopet I, fab. XVII. *De l'Asne et du Chien.*	234
		Al. Neckam. *De Cane et Asino, et eorum Domino.*	237

		Ysopet II, fab. IV. *Comment li Asnes voult tolir au Chien son mestier.*	237
VI.	66	Le Combat des Rats et des Belettes.	240
VII.	67	Le Singe et le Dauphin.	243
VIII.	68	L'Homme et l'Idole de bois.	245
IX.	69	Le Geai paré des plumes du Paon.	247
		Marie de France.	248
		Renart le contrefait.	249
		Ysopet I, fab. XXXIV. *Du Corbiau qui se para de plumes du Paon.*	251
		Ysopet II, fab. XII. *Comment le Gai s'enourgueillit et cuidoit resambler au Poon.*	253
X.	70	Le Chameau et les Bâtons flottants.	255
XI.	71	La Grenouille et le Rat.	257
		Ysopet I, fab. III. *De la Grenoille qui conchie la Souris.*	259
		Al. Neckam, fab. VI. *De Mure et Ranâ.*	260
		Ysopet II, fab. VI. *Comment la Raine noya la Soris, et comment* 1 *Huyans vint avolant qui venga la Soris : car il maga la Raine.*	261
XII.	72	Tribut envoyé par les Animaux à Alexandre.	263
XIII.	73	Le Cheval s'étant voulu venger du Cerf.	266
		Ysopet I, fab. XLIII. *Du Renart et du Loup.*	267
		Ysopet II, fab. XXV. *Comment un Cheval qui haoit un Cerf pria a un Veneur qu'il meist le Cerf a mort, et li Chevaus meismes i fu mis.*	270
XIV.	74	Le Renard et le Buste.	274
		Ysopet I, fab. LX. *Du Loup qui trouva une Teste paincte.*	275
XV.	75	Le Loup, la Chèvre et le Chevreau.	277
		Ysopet I, fab. XXIX. *De la Chievre et du Loup.*	278
		Ysopet II, fab. XL. *Comment le Loup volt decevoir le Chevreau.*	280
XVI.	76	Le Loup, la Mère et l'Enfant.	282
		Ysopet-Avionnet, fab. I. *De la Norrice qui deceut le Loup de sa parole.*	283
XVII.	77	Parole de Socrate.	286
XVIII.	78	Le Vieillard et ses Enfants.	287
		Ysopet-Avionnet, fab. X. *Des iiij Toriaux que le Lion deceut pour ce qui les fist dessembler.*	289

		Ysopet II, fab. XXIX. *D'une Beste qui s'apeloit Laniste.*	291
XIX.	79	L'Oracle et l'Impie.	293
XX.	80	L'Avare qui a perdu son Trésor.	294
XXI.	81	L'OEil du Maître.	296
		Ysopet I, fab. LV. *Du Cerf qui, issi du Bois, se cuida sauver cheux un Vilain.*	297
XXII.	82	L'Alouette et ses Petits avec le Maître d'un champ.	301

LIVRE V.

I.	83	Le Bûcheron et Mercure.	304
II.	84	Le Pot de terre et le Pot de fer.	307
III.	85	Le petit Poisson et le Pêcheur.	309
		Ysopet-Avionnet, fab. XII. *Du Pechieur Poisson prenant.*	310
IV.	86	Les Oreilles du Lièvre.	312
V.	87	Le Renard ayant la queue coupée.	313
VI.	88	La Vieille et les deux Servantes.	314
VII.	89	Le Satyre et le Passant.	316
VIII.	90	Le Cheval et le Loup.	318
		Ysopet I, fab. XLI. *Du Cheval qui mata le Lion.*	319
		Ysopet II, fab. XXIII. *Comment i Cheval feri un Lyon du pied desrieres, si qu'il l'a afronté.*	322
IX.	91	Le Laboureur et ses Enfants.	324
X.	92	La Montagne qui accouche.	326
		Ysopet I, fab. XXIII. *De la Terre qui enfanta une Souris.*	327
		Ysopet II, fab. XXXIV. *De la Souris qui fist trembler une Montagne.*	328
XI.	93	La Fortune et le jeune Enfant.	331
XII.	94	Les Médecins.	333
XIII.	95	La Poule aux OEufs d'or.	334
XIV.	96	L'Ane portant des Reliques.	335
XV.	97	Le Cerf et la Vigne.	336
XVI.	98	Le Serpent et la Lime.	337
		Ysopet I, fab. XLVIII. *D'un Serpent qui rungoit au dens une Lime.*	338
		Ysopet II, fab. XV. *Comment i fol Serpent runge une Lime d'Acier.*	341

XVII. 99 Le Lièvre et la Perdrix. 343
Ysopet II, fab. XIII. *Comment* I *Moisson ramposnoit un Lievre que un Aigle mangeoit et un Espervier prist le Moisson et le mangea.* 344
XVIII. 100 L'Aigle et le Hibou. 347
Renart le contrefait. 348
Ysopet-Avionnet, fab. VII. *Du Singe qui disoit que ces Singios estoient li plus biaux.* 352
XIX. 101 Le Lion s'en allant en guerre. 355
XX. 102 L'Ours et les deux Compagnons 356
Ysopet-Avionnet, fab. IV. *De deux Compaignons que l'Ours fist dessambler.* 357
XXI. 103 L'Ane vêtu de la peau du Lion. 360

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME PREMIER.

N. B. Voyez à la fin du tome second, les Tables générales de tout l'ouvrage, tant par ordre des matières que par ordre alphabétique.

00101775

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 10 February, 2016